

Des contextes et des populations

Structurations et variations locales

Deux quartiers gentrifiés de ville-centre. Les Batignolles et la Croix-Rousse

PAR JEAN-YVES AUTHIER, ANAÏS COLLET ET COLIN GIRAUD

« Pour vous, le quartier dans lequel vous habitez s'étend d'où à où ?
Nous c'est tout le plateau de la Croix Rousse, puisqu'il y a le marché,
le Monoprix, on a des amis carrément à l'autre côté du boulevard.
On reste bien sur le plateau, c'est un village quoi »
(Femme, cadre, née en 1959, installée à la Croix Rousse depuis plus de 20 ans)

« C'est un quartier très agréable. Et je trouve, moi, qu'on peut comparer avec la vie à la campagne dans un village en Normandie, dans un quartier comme les Batignolles »
(Homme, photographe, né en 1965 installé aux Batignolles depuis 2008)

Les quartiers de la Croix-Rousse à Lyon et des Batignolles à Paris constituent les deux exemples de quartiers « gentrifiés » de l'enquête. Ce qualificatif renvoie à la notion de gentrification désignant de multiples transformations socio-spatiales connues par certains quartiers centraux des métropoles occidentales depuis plusieurs décennies (Chabrol *et al.*, 2016). Le plus souvent, il s'agit de quartiers centraux anciens qui ont vu la part des ménages de catégories supérieures fortement augmenter au cours du temps en attirant des citadins très diplômés et occupant principalement des emplois de cadres supérieurs. Ces espaces cumulent en général trois caractéristiques : la centralité métropolitaine, une population socialement favorisée et une évolution plus ou moins récente de leur peuplement dans cette direction. Depuis une vingtaine d'années, l'importante littérature existant sur les processus de gentrification analyse plusieurs aspects de ces processus (Bidou-Zachariassen, 2003 ; Lees, Slater, Wyly, 2010 ; Chabrol *et al.*, 2016 ; Lees, Martin, 2018) : leur histoire et leur dynamique, leurs effets sociaux et résidentiels, leurs conséquences sociologiques locales et plus générales à l'échelle des métropoles. Dans les médias, les quartiers gentrifiés ont souvent nourri l'image de quartier-village, dans lesquels l'espace du quartier donnait lieu à une vie sociale intense, une interconnaissance chaleureuse et des liens sociaux très investis. Pour autant, plusieurs travaux ont contesté cette image enchantée en soulignant l'écart entre discours et pratiques des habitants à ce sujet mais aussi l'inégal investissement de ces liens locaux par les habitants en fonction de leurs trajectoires et positions sociales (Simon, 1997 ; Lehman-Frisch, 2002 ; Clerval, 2013). Dans une enquête centrée sur les relations de voisinage, le cas des quartiers gentrifiés interroge donc, en filigrane, cette figure du quartier-village et sa pertinence empirique. Comment les habitants des Batignolles et de la Croix-Rousse voisent-ils ? Participent-ils effectivement à une vie sociale et locale intense rappelant les sociabilités de « village » ?

I. Des quartiers anciens devenus socialement sélectifs et attractifs

Les quartiers gentrifiés de l'enquête MQMV présentent un profil historique relativement proche et apparaissent, surtout, comme des espaces urbains réinvestis aujourd'hui par des groupes sociaux très favorisés. Par comparaison avec d'autres terrains de l'enquête et au regard de leur place dans les trajectoires résidentielles, ils semblent aussi plus activement choisis comme lieux de résidence appréciés et désirés.

Des quartiers anciens en mutation

Présentons d'abord rapidement les deux VSR. Ils présentent un profil commun, celui d'anciens quartiers populaires ayant connu des mutations socio-économiques et urbaines importantes depuis plusieurs décennies et caractéristiques des dynamiques de gentrification.

Situé dans le 17^{ème} arrondissement de Paris, le VSR des « Batignolles » prend place dans le quartier du même nom, dans sa partie nord, à proximité de celui des Épinettes. Il regroupe une partie de l'IRIS « Batignolles 13 » et une partie de l'IRIS « Épinettes 6 ». Il dessine un quadrilatère délimité par la rue des Moines au sud, la rue Cardinet au nord, la rue Nollet à l'ouest et l'avenue de Clichy à l'est. Le quartier des Batignolles est issu d'un des nombreux anciens villages entourant l'enceinte de Paris intégrés progressivement à la ville au cours du XIX^{ème} siècle, dans ce cas précis en 1860. Le quartier a connu une urbanisation rapide mais relativement désordonnée dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, en témoigne un bâti relativement hétérogène mêlant immeubles haussmanniens dans les avenues et les rues les plus larges et immeubles plus modestes dans ses petites rues plus étroites. Le bâti y est ancien, en particulier au regard des constructions plus récentes et modernes au nord de l'arrondissement et autour du parc Martin Luther King. Le quartier se situe en position intermédiaire dans l'arrondissement, entre des quartiers traditionnellement favorisés et façonnés par les immeubles haussmanniens cossus à l'Ouest (Monceau, Ternes) et les secteurs les plus populaires du 17^{ème} arrondissement au nord et à l'est (Épinettes, La Fourche, Brochant). Longtemps habité par des commerçants et des petits artisans, ainsi qu'une population ouvrière conséquente, le quartier connaît un renouvellement important de sa population à partir des années 1990, accentué dans les années 2000 avec l'arrivée de ménages plus jeunes, plus riches et plus diplômés et leur rapide progression dans ce secteur du 17^{ème} arrondissement.

Les Batignolles se « gentrifient » alors, en particulier, aux abords du square des Batignolles et dans la partie sud du quartier. Ce renouvellement résidentiel s'accompagne de changements dans les usages et les activités du quartier. D'anciens ateliers et des commerces de proximité se transforment en de très nombreux restaurants, bars et cafés, en particulier rue des Dames, rue Lemercier ou rue des Moines. Boutiques, cavistes, galeries artistiques et cafés à la mode se déploient dans les rues du quartier en mobilisant volontiers une décoration et des éléments matériels d'un passé populaire et « authentique » largement mis en scène. Depuis une quinzaine d'années, cette offre contribue aussi à attirer bien au-delà des seuls habitants du quartier et à faire émerger l'image « bobo » des Batignolles comme quartier animé et à la mode, en particulier autour du square des Batignolles et de la rue des Dames (Authier, Collet, 2018). Ces mutations rapides et aisément visibles dans le secteur sud des Batignolles ne doivent pas masquer des cohabitations et des processus plus hétérogènes dans le nord du quartier. La proximité de quartiers plus populaires et la présence d'autres groupes sociaux se manifestent ainsi davantage le long de l'avenue de Clichy et dans le parc Martin Luther King où cohabitent familles populaires, couples avec jeunes enfants, joggeurs et groupes de jeunes adolescents, avec nettement plus de populations racisées. Le VSR « Batignolles » prend ainsi place au nord d'un secteur gentrifié du 17^{ème} arrondissement, lui-même entouré d'espaces socialement très différenciés.

C'est beaucoup moins le cas du VSR croix-roussien situé, lui, en plein cœur d'un espace urbain plus largement affecté par des processus de gentrification depuis les années 1980 environ. Ce VSR correspond exactement à l'IRIS « Place Croix-Rousse Austerlitz ». Il est délimité au sud par le Boulevard

de la Croix-Rousse, au nord par la rue d'Ivry. Il s'étend à l'est jusqu'à la rue de Belfort et à l'ouest jusqu'au boulevard des Canuts en incluant une partie de la place des Tapis et du secteur du passage Dumont. On se situe donc au cœur du plateau de la Croix-Rousse, avec sa place centrale et quelques-unes de ses principales rues commerçantes. Or l'appellation « Croix-Rousse » désigne initialement une colline située à la confluence du Rhône et de la Saône, au nord de la presqu'île lyonnaise. Ce secteur composé du plateau de la Croix-Rousse et de ses pentes est intégré à la ville de Lyon en 1852, et connaît alors une phase intense d'urbanisation et d'aménagements (transports, hôpital, élargissement des voies). La Croix-Rousse accueille depuis le début du XIX^{ème} siècle une importante population ouvrière employée surtout dans l'industrie textile et la soierie, qui s'y développent jusqu'à la première guerre mondiale. Ateliers et populations ouvrières dominent alors la Croix-Rousse et ce tissu socio-économique laisse des traces profondes dans le quartier, physiques et politiques. Le bâti subit ainsi des transformations propres aux activités de tissage, qui donnent encore aujourd'hui son nom au style « canut » de certains immeubles et appartements (plafonds très élevés, immenses fenêtres et charpentes spécifiques). De même, les nombreuses révoltes des ouvriers de la Croix-Rousse (les canuts), notamment dans les années 1830-1850, forgent progressivement l'identité, l'image et l'esprit contestataire du quartier. Dans cette histoire ouvrière et ces luttes, se construisent des idéaux politiques et sociaux alternatifs mais aussi une culture syndicale, associative et militante très présente.

Avec la déprise de l'industrie textile, la Croix-Rousse connaît une phase de relative paupérisation et de dégradation du bâti, notamment dans l'entre-deux-guerres et jusqu'aux années 1980. Elle continue à accueillir des travailleurs et des ouvriers, et davantage d'immigrés à partir des années 1930, mais attire aussi des populations différentes à partir des années 1960-70. Les prix peu élevés, la localisation relativement centrale du quartier des Pentes et la réputation contestataire de la Croix-Rousse attirent alors des populations plus jeunes, parfois en rupture, des étudiants et des groupes plus ou moins politisés (Bensoussan, 1982). Mélangeant des expérimentations sociales, des classes populaires vieillissantes, des jeunes ménages plus diplômés et des populations parfois marginales dans un espace local relativement permissif, politisé et disponible de fait, la Croix-Rousse apparaît alors comme une sorte de « laboratoire social » dans les années 1970, prémices à une gentrification plus claire dans les années 1980-90. En une vingtaine d'années, s'opèrent de nombreuses mutations démographiques, économiques, immobilières et sociales (Collet, 2015). Cet ancien quartier populaire et ouvrier est progressivement investi par des ménages de classes moyennes et supérieures qui y découvrent autant qu'ils y inventent un quartier « authentique », animé et convivial. Depuis les années 1990, ces processus s'accroissent et la Croix-Rousse apparaît ainsi au début des années 2000 comme l'un des hauts-lieux de la gentrification lyonnaise associant présence de plus en plus forte des classes moyennes et supérieures, importante offre de cafés, restaurants, lieux culturels et de sortie, forte croissance des prix immobiliers et image attractive d'un quartier renaissant. Dans ces processus, le plateau et les pentes se distinguent en partie. Le plateau accueille davantage de familles, de logements plus grands et de ménages globalement plus aisés que les Pentes, et ceci, plus tôt également. Les Pentes se gentrifient moins rapidement et moins drastiquement que le plateau : y subsistent des logements plus vétustes et plus petits pendant plus longtemps, ainsi qu'une population un peu différente (plus de jeunes, d'étudiants, de solos, de ménages modestes) et une vie nocturne plus développée. Si les contextes locaux et les formes urbaines sont différentes, les Batignolles et le plateau de la Croix-Rousse ont donc connu, tous deux, des processus de gentrification qui ont transformé leur physionomie, mais surtout leur peuplement.

Des populations favorisées, deux contextes de gentrification différents

Le trait dominant des quartiers gentrifiés renvoie à leur composition sociale favorisée, élément qui les rapproche en partie des quartiers bourgeois de l'enquête. À la Croix-Rousse comme aux Batignolles, la part des actifs et des personnes en emploi est très élevée, le niveau de chômage faible (3% aux Batignolles, 7% à la Croix-Rousse). Les inactifs sont moins présents qu'ailleurs, avec deux nuances : une part non négligeable de retraités aux Batignolles (22% contre 15% à la Croix-Rousse), et inversement, une population étudiante plus présente à la Croix-Rousse qu'aux Batignolles. Si les actifs sont surreprésentés dans les quartiers gentrifiés, ce sont surtout les emplois qu'ils occupent qui rendent cette population singulière et qui renvoient largement aux dynamiques sociales de la gentrification (Tableau 1).

TABLEAU 1- LES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DANS LES QUARTIERS GENTRIFIÉS

PCS de l'enquêté et de son conjoint cohabitant (profession actuelle ou ancienne profession)	Croix-Rousse	Batignolles	Ensemble
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	23	40	19
Cadres à dominante culturelle	19	17	11
Petits indépendants	6	5	4
Professions intermédiaires administratives ou techniques	19	12	14
Médiateurs	13	7	9
Employés de la fonction publique et policiers	4	2	8
Employés administratifs et commerciaux	5	4	9
Employés de services directs aux particuliers	7	7	8
Ouvriers qualifiés	4	3	11
Ouvriers non qualifiés	0	1	5
Inactifs (hors retraités)	1	3	3

Champ : Ensemble des enquêtés et de leur conjoint cohabitant pour lesquels la PCS a pu être codée ; n=3881 ; données pondérées, en pourcentages.

La part des cadres supérieurs est d'abord bien plus forte que dans la plupart des autres contextes résidentiels, quartiers bourgeois mis à part : elle atteint 42% à la Croix-Rousse et 57% aux Batignolles, contre 30% dans l'ensemble et 61% dans les quartiers bourgeois. À l'inverse, la part des catégories populaires est très faible dans les deux quartiers : ouvriers et employés y représentent environ 20% des actifs (respectivement 4% et 15%), soit deux fois moins que dans l'ensemble. On observe ici l'effacement du « populaire », typique de la gentrification, dans des quartiers qui pouvaient encore accueillir une part non négligeable de catégories populaires il y a vingt ou trente ans (Clerval, 2013 ; Collet, 2015).

Ce clivage social est également visible à travers les niveaux de qualification et de ressources des ménages. Les trois quarts des habitants des quartiers gentrifiés ont un diplôme équivalent ou supérieur à « Bac+2 », contre 53% dans l'ensemble, un habitant des Batignolles sur deux a un diplôme « Bac+5 », tandis que les personnes pas ou peu diplômées sont très peu présentes dans les deux quartiers : 11% des habitants de la Croix-Rousse et 14% des habitants de Batignolles n'ont pas le niveau « baccalauréat », contre 30% en moyenne. La distribution des revenus montre aussi la richesse des ménages, avec cependant un net avantage aux Batignolles où la moitié des ménages gagnent plus de

4000 euros par mois, contre environ 19% pour la Croix-Rousse et 21% dans l'enquête. À l'inverse, la part des ménages les plus modestes est faible aux Batignolles et plus élevée à la Croix-Rousse, mais globalement bien plus faible dans les quartiers gentrifiés que dans l'ensemble. Les quartiers gentrifiés accueillent une part importante de ménages très dotés en capital culturel et aux ressources économiques relativement élevées, la place des milieux populaires y apparaît faible.

Cependant, les deux quartiers offrent deux profils assez différents, faisant écho à deux formes de gentrification différenciées (Maloutas, 2012). D'abord, les catégories supérieures qui y dominent ne sont visiblement pas les mêmes. Les cadres supérieures, fortement présents aux Batignolles, sont surtout des cadres à dominante économique (40% des actifs), dont les revenus sont supérieurs, dans un quartier parisien où les prix immobiliers restent bien plus élevés que dans le centre de Lyon. De ce point de vue, les Batignolles se rapprochent d'ailleurs des quartiers « bourgeois » de l'enquête : plus de retraités et moins d'étudiants, plus forte présence des hauts revenus, fraction plus économique des cadres très présente. À la Croix-Rousse, les cadres supérieurs sont moins nombreux et sont presque autant des cadres à dominante culturelle que des cadres à dominante économique. Si les niveaux de diplômes de la population sont comparables à ceux des Batignolles, d'Auteuil ou d'Ainay, en revanche, les niveaux de revenus sont plus faibles. Surtout la population croix-roussienne comporte aussi 38% de catégories moyennes, contre 24% aux Batignolles et 27% dans l'ensemble. Or, ces « catégories moyennes » sont très particulières : l'examen des professions déclarées les rattache aux fractions culturelles et qualifiées des catégories moyennes et moyennes supérieures. On trouve ici très majoritairement des rédacteurs/traducteurs, graphistes, chargés de communication, des petits indépendants de la culture et des médias. Leurs parcours, leurs niveaux de qualification et leurs secteurs d'emploi les rapprochent en fait des « cadres à dominante culturelle », très présents à la Croix-Rousse. Si les quartiers gentrifiés se distinguent donc clairement par la part des cadres supérieurs, des diplômés et des revenus élevés, un profil plus « culturel » semble distinguer la Croix-Rousse d'un profil plus « économique » aux Batignolles. L'histoire de ces deux quartiers, l'effet des prix immobiliers et les différences entre marché du travail parisien et lyonnais se conjuguent probablement ici pour l'expliquer (Préteceille, 2010 ; Collet, 2015).

Du point de vue des types de ménages, les quartiers gentrifiés se distinguent moins clairement. Les ménages solos et les couples sans enfants y sont cependant plus présents, surtout à la Croix-Rousse. De fait, les ménages sans enfants représentent entre 60 et 70% des ménages dans les quartiers gentrifiés contre 53% dans l'ensemble : la place des enfants dans ces quartiers apparaît ici plus faible que dans d'autres contextes (Grands Ensembles ou espaces périurbains par exemple), c'est surtout vrai à la Croix-Rousse, moins aux Batignolles. En termes d'âge, les deux quartiers sont également assez proches des structures d'ensemble avec deux spécificités notables. La Croix-Rousse accueille davantage de jeunes (et parmi eux, de très jeunes) et d'étudiants, que les Batignolles et que l'ensemble des quartiers. À l'inverse, les sexagénaires sont plus présents aux Batignolles, où les retraités sont aussi bien plus présents qu'à la Croix-Rousse. Les quartiers gentrifiés peuvent donc accueillir un peu plus de jeunes et d'étudiants que d'autres espaces mais aussi un peu plus de retraités plus âgés. Cet élément rapproche à nouveau les Batignolles du cas des quartiers bourgeois, beaucoup moins la Croix-Rousse. Enfin, la présence des personnes d'origine immigrée est ici très faible, par comparaison avec des contextes plus périphériques et plus populaires. Dans les quartiers gentrifiés, 86% de la population est née en France et la part des immigrés est très faible. Si, aux Batignolles, 9% des habitants sont nés en Europe (hors France) ou en Amérique (5% pour l'ensemble), reste que 82% des habitants des Batignolles sont nés en France (90% à la Croix Rousse et 72% dans l'ensemble).

La Croix-Rousse et les Batignolles se situent donc clairement dans le « haut » de stratification sociale selon deux formes assez différentes. La population des Batignolles comporte plus de cadres à dominante économique, plus de propriétaires, plus de personnes âgées et plus d'enfants, ce qui rapproche le quartier des quartiers bourgeois. La population de la Croix-Rousse comporte davantage de catégories moyennes supérieures culturelles, de jeunes et d'étudiants, de locataires du privé et de ménages aux revenus moins élevés. Pour autant, par comparaison avec l'ensemble de l'enquête, ces populations ont bien plus de ressources et semblent davantage en mesure de procéder à des « choix résidentiels » orientés vers des quartiers très attractifs (Authier, Bonvalet, Lévy, 2010).

Des quartiers davantage choisis dans les trajectoires

Les quartiers gentrifiés semblent être devenus des lieux d'installation privilégiés par certaines populations qui disposent de ressources importantes et suffisantes pour habiter des quartiers attractifs et aux prix aujourd'hui élevés. C'est ce qui apparaît lorsqu'on s'intéresse aux conditions d'installation dans ces quartiers et à leurs places dans les parcours résidentiels.

Du point de vue des statuts d'occupation, le parc social occupe ici une place très réduite (Tableau 2). À la Croix-Rousse, 3% des habitants sont locataires du parc social, cette proportion atteint 12% aux Batignolles, mais 28% dans l'ensemble. La très grande majorité des habitants de ces deux quartiers est donc soit propriétaire, soit locataire du privé.

TABLEAU 2 - STATUTS D'OCCUPATION DES HABITANTS DES QUARTIERS GENTRIFIÉS

	Locataire ou autre situation du secteur privé	Locataire ou autre situation du secteur social	Propriétaire
Croix-Rousse	55	3	43
Batignolles	41	12	47
Ensemble	30	28	42

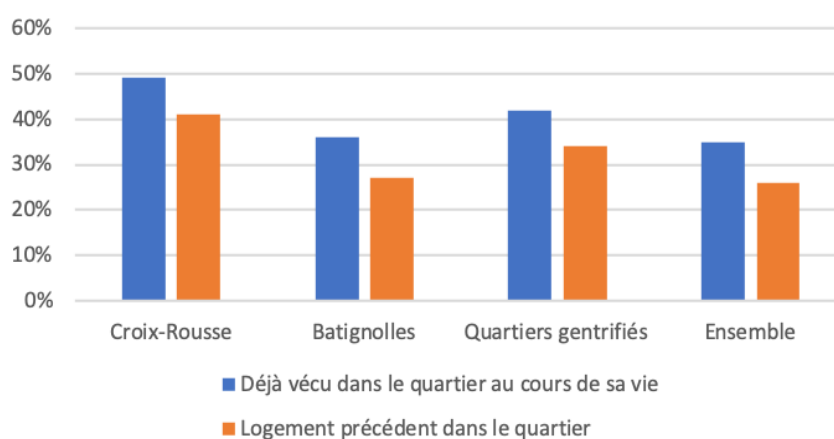
Champ : Ensemble des enquêtés de quartiers de mixité sociale programmée ayant répondu à la question, à l'exclusion des situations rares (n= 2541) ; données pondérées, en pourcentages.

Les propriétaires sont un peu plus nombreux que dans l'ensemble, surtout aux Batignolles. Parmi eux, les deux tiers sont des primo-accédants (72% à la Croix-Rousse et 62% aux Batignolles), proportion légèrement plus faible que dans l'ensemble de l'enquête (72%), mais près de 70% sont arrivés dans le quartier il y a plus de dix ans, ce qui est plus remarquable. Les locataires du parc privé sont plus nombreux qu'ailleurs, en particulier à la Croix-Rousse (55% des ménages). Ils représentent les trois quarts des habitants installés dans les deux dernières années, quand les propriétaires sont en majorité plus anciens : seuls 9% d'entre eux sont arrivés dans le quartier au cours des deux dernières années. Quartiers anciens centraux, les quartiers gentrifiés voient d'ailleurs cohabiter des populations plus ou moins anciennes et se distinguent peu, de ce point de vue, des résultats d'ensemble de l'enquête, à quelques nuances près. La part des habitants installés depuis moins de deux ans dans le quartier, comme dans le logement, est un peu plus élevée à la Croix-Rousse, tandis que celle des plus anciens est plus forte aux Batignolles. Ainsi, 51% des habitants des Batignolles habitent le quartier depuis plus de 10 ans, et même depuis plus de 20 ans pour 32% d'entre eux, contre respectivement 46% et 27% pour l'ensemble. Dans les deux quartiers les « nouveaux venus » sont plutôt des jeunes, très souvent locataires du parc privé (76% contre 31% des ménages du quartier), avec peu d'enfants et ils sont plus nombreux à la Croix-Rousse. À l'inverse, les habitants les plus anciens du quartier (plus de 10 ans) sont

majoritairement des propriétaires (65% contre 22% pour les moins de 2 ans), plus âgés, et plus nombreux aux Batignolles.

Plus encore, l'analyse des trajectoires éclaire la place des quartiers gentrifiés dans les parcours des habitants. Quels sont ces parcours ? Il y a d'abord des trajectoires internes au quartier et elles sont conséquentes puisqu'un tiers des habitants des quartiers gentrifiés y vivaient déjà, dans son précédent logement. C'est même le cas de 41% des Croix-Roussiens, soit la valeur la plus forte de l'enquête, contre 27% des habitants des Batignolles et 26% dans l'ensemble de l'enquête (Figure 1). Si l'ancienneté des habitants de la Croix-Rousse dans leur logement et leur quartier n'est pas spectaculaire, en revanche, les trajectoires internes au quartier sont ici les plus importantes. Ajoutons, plus largement, qu'avant d'habiter ce logement, 42% des habitants des quartiers gentrifiés y ont déjà vécu une fois au cours de leur vie, contre 35% en moyenne dans l'enquête : ce chiffre s'élève à 49% pour la Croix-Rousse.

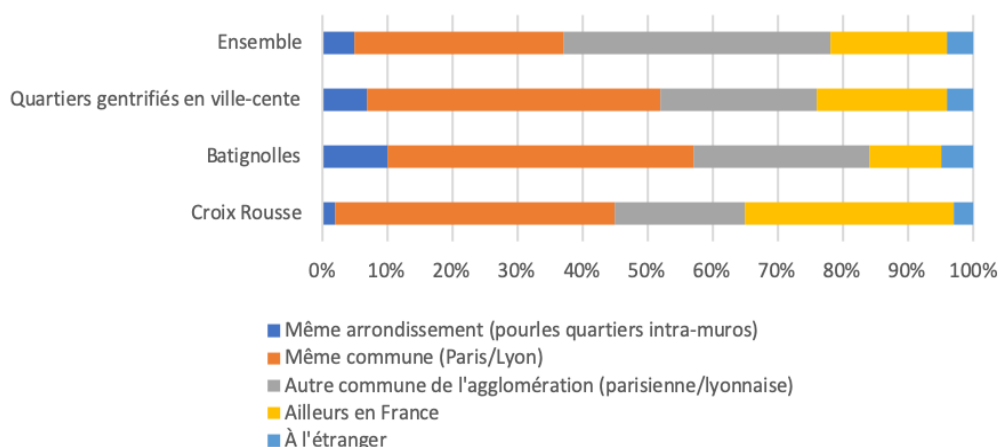
FIGURE 1 - PART DES HABITANTS AYANT DÉJÀ VÉCU AUPARAVANT DANS LE QUARTIER



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2553) ; données pondérées, en pourcentages.

Mais il y a aussi des trajectoires en provenance d'autres contextes pour ceux dont le logement précédent n'était pas dans le quartier. Pour les quartiers gentrifiés, ce sont surtout des trajectoires internes à Paris et Lyon : 57% des « nouveaux » habitants des Batignolles vivaient déjà dans Paris (dont 10% dans le 17^{ème} arrondissement), 45% des nouveaux venus à la Croix-Rousse vivaient déjà dans Lyon intra-muros. Peu nombreux, à l'inverse, sont ceux qui arrivent des banlieues de Paris et Lyon, ces trajectoires centripètes sont très minoritaires. Si la Croix-Rousse attire enfin 32% d'individus venant d'ailleurs en France, cette proportion n'est que de 11% aux Batignolles (moyenne de 18% dans l'enquête). Cohabitent donc ici surtout des ménages déjà présents dans la ville-centre : à la fois une forte proportion d'habitants du quartier (surtout à la Croix-Rousse) et une forte proportion d'habitants de la ville-centre (aux Batignolles et à la Croix-Rousse). À la Croix-Rousse arrivent aussi des ménages ne vivant pas dans l'agglomération lyonnaise, ce qui est beaucoup plus rare aux Batignolles.

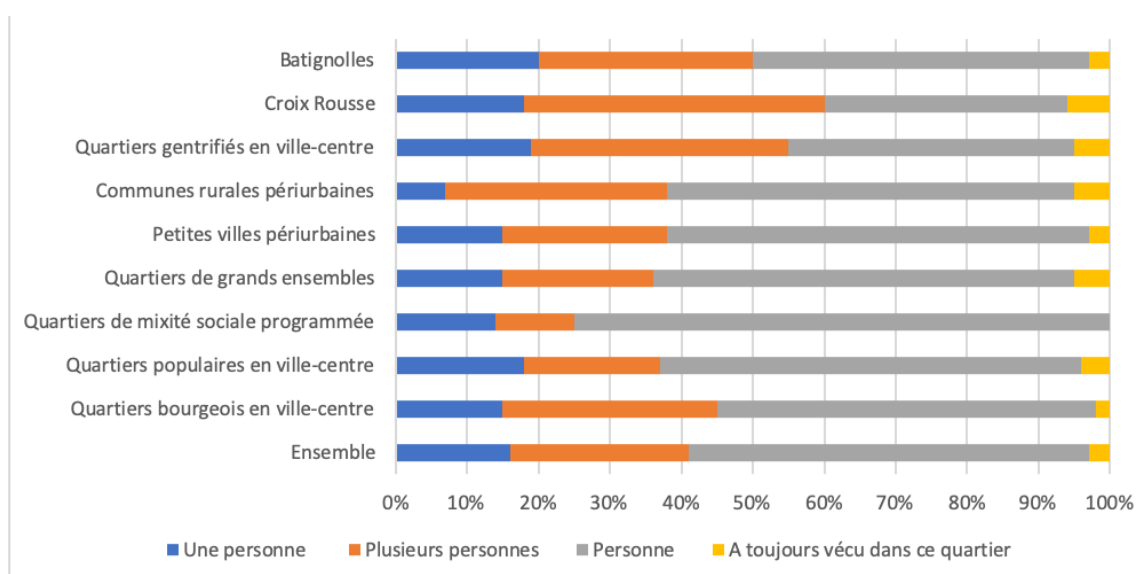
FIGURE 2 - ORIGINES GÉOGRAPHIQUES ET RÉSIDENTIELLES DES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LE QUARTIER



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=1702) ; données pondérées, en pourcentages.

Ce qui semble surtout spécifique, dans ces trajectoires, renvoie au fait que les quartiers gentrifiés sont davantage choisis de façon active et élective que d'autres espaces. La composition sociale de ces quartiers favorise des « choix » moins contraints que pour d'autres groupes sociaux de l'enquête beaucoup moins présents à la Croix-Rousse et aux Batignolles (catégories populaires, locataires du parc social, accédants à la propriété aux revenus modestes). Au contraire, les quartiers gentrifiés sont davantage choisis parce que davantage connus et appréciés, en particulier pour la Croix-Rousse. Plusieurs indicateurs le montrent. D'abord, on l'a déjà dit, la part des habitants qui a déjà habité ces quartiers ainsi que celle qui y vivait déjà dans le logement précédent sont parmi les plus élevées de l'enquête. Comme dans les quartiers bourgeois et les quartiers de Grands Ensembles, il existe ainsi, souvent et avant même ce logement, un lien biographique avec le quartier. Mais ce lien est aussi un lien social et relationnel. De fait, les quartiers gentrifiés sont ceux dans lesquels les habitants connaissaient déjà le plus souvent d'autres personnes avant d'y vivre (Figure 3).

FIGURE 3 – CONNAÎTRE OU NON DES GENS DANS LE QUARTIER AVANT DE S'Y INSTALLER



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2558) ; données pondérées, en pourcentages.

On le voit, 55% des habitants des quartiers gentrifiés connaissaient quelqu'un qui y vivait avant de s'y installer et à la Croix-Rousse, 42% connaissaient plusieurs personnes. Ces scores sont les plus élevés de l'enquête et témoignent d'une connaissance familière du quartier dans lequel on s'est installé. Seuls 40% des habitants des quartiers gentrifiés ne connaissaient personne dans le quartier avant de s'y installer, soit la valeur la plus faible de l'enquête. Qui étaient ces personnes connues habitant déjà le quartier ? Dans les quartiers gentrifiés, plus qu'ailleurs, ce sont principalement des amis, mais aussi, à la Croix-Rousse des collègues de travail, et aux Batignolles, dans une moindre mesure, des membres de la famille. Les habitants des quartiers gentrifiés sont clairement ceux qui avaient déjà le plus souvent des amis dans ces quartiers et dont les trajectoires résidentielles peuvent être guidées, plus que les autres, par ces sociabilités amicales électives. Par ailleurs, dans les motifs évoqués pour expliquer son déménagement du logement précédent, les habitants des quartiers gentrifiés mentionnent plusieurs raisons, dans des proportions proches de l'ensemble : des événements conjugaux et familiaux (environ 9% des cas contre 8% pour l'ensemble), des raisons professionnelles (17% des cas comme pour l'ensemble), trouver un logement de meilleure qualité (10% des cas comme pour l'ensemble) et un logement plus grand (32% des cas contre 26% pour l'ensemble). Accéder à la propriété ne concerne que 12% des habitants des quartiers gentrifiés, contre 14% pour l'ensemble. En revanche et surtout, la perspective de « vivre dans un meilleur quartier » concerne environ 11% d'entre eux contre 7% pour l'ensemble. Elle concerne 13% des habitants de la Croix-Rousse, près de deux fois plus que la moyenne de l'enquête. Cela traduit, selon nous, l'attraction spécifique qu'exerce le quartier de la Croix-Rousse comme espace résidentiel désiré et choisi.

La séquence résidentielle dans laquelle ils se trouvent constitue d'ailleurs, pour une proportion importante des habitants des quartiers gentrifiés, une « étape importante » (51% contre 44% pour l'ensemble), plus qu'un simple « point de passage » (20% contre 24% pour l'ensemble), en particulier, à nouveau à la Croix-Rousse. L'appartement des Batignolles peut davantage y être un « aboutissement » (20% contre 17% pour l'ensemble), notamment pour les propriétaires qui y sont plus nombreux. L'attachement au quartier nourrit aussi une satisfaction très forte à son égard puisque 98% des habitants se sentent « bien ou très bien » dans les quartiers gentrifiés contre 91% pour l'ensemble. Surtout, 70% des habitants de la Croix-Rousse se sentent « très bien » dans leur quartier, 57% des habitants des Batignolles, contre 44% dans l'ensemble de l'enquête. Ces indicateurs de satisfaction et d'attache subjective et relationnelle au quartier se traduisent, enfin, dans les projections pour l'avenir. Si 39% des habitants des deux quartiers envisagent de déménager prochainement – soit légèrement moins que l'ensemble avec 41% - un tel projet s'oriente à 38% vers le même quartier (46% pour la Croix-Rousse, 27% pour Batignolles), contre 21% pour l'ensemble. Une nouvelle fois, la Croix-Rousse se démarque nettement : si 44% des habitants envisage de déménager, ces déménagements visent dans 46% des cas toujours le même quartier, et si, pour les autres, un départ devait néanmoins avoir lieu, 52% d'entre eux souhaiteraient rester dans le quartier. Cet attachement au « même quartier », projeté dans l'avenir, est le plus fort observé parmi les 14 terrains de l'enquête, viennent ensuite les quartiers d'Ainay et... des Batignolles ! Insistons finalement sur le fait que ces attaches et ces liens au quartier sont toujours plus forts pour les habitants de la Croix-Rousse que pour ceux des Batignolles. Cet écart a deux effets au regard de l'enquête : d'abord il rapproche à nouveau, assez souvent, le quartier des Batignolles des « quartiers bourgeois » de l'enquête. Ensuite et surtout, il colore la Croix-Rousse d'un statut particulier dans l'enquête, celui d'un quartier central qui attire et attache très fortement une population favorisée. Les quartiers gentrifiés sont donc caractéristiques du point de vue de leur composition socio-professionnelle très favorisée et des choix résidentiels électifs

qu'ils peuvent susciter. Ils voient cohabiter des ménages et des trajectoires diversifiés, mais restent situés dans le « haut » de la stratification sociale et s'avèrent à la fois socialement sélectifs et attractifs. S'ils se distinguent entre eux, les deux quartiers accueillent des populations cependant susceptibles de pratiquer leur quartier et d'investir leur voisinage de façon intense.

II. Des « quartiers villages »

La préférence des classes moyennes et supérieures à fort capital culturel pour les quartiers anciennement populaires des centres-villes est adossée, depuis le début des années 1980, à la figure du « quartier-village », où se superposeraient des liens familiaux, professionnels et amicaux servant de support à une intense vie sociale locale se déployant notamment dans les espaces publics. Cette image est mobilisée par les nouveaux habitants des anciens quartiers populaires pour expliquer leurs choix résidentiels et leurs styles de vie (Chalvon-Demersay, 1984) ou pour se mobiliser contre des projets urbains qu'ils désapprouvent (Fijalkow, 2006), mais elle ne rend qu'imparfaitement compte de la manière dont se déploient leurs pratiques et sociabilités effectives (Bidou, 1984). Quarante ans plus tard, quels sont les rapports entretenus par les classes moyennes et supérieures des quartiers gentrifiés à leur espace local et à leur voisinage ? L'enquête MQMV fait apparaître des pratiques et des sociabilités particulièrement intenses et activement recherchées à l'échelle locale, mais aussi à des échelles plus larges, suggérant un cumul des espaces investis plutôt qu'un repli sur le quartier.

Des pratiques de voisinage intenses et étendues au quartier

Au regard de l'ensemble de l'enquête, les résidents des quartiers gentrifiés se distinguent par des relations de voisinage particulièrement intenses, et qui s'étendent de l'immeuble jusqu'au quartier. Tous les indicateurs le montrent nettement. Ainsi, la part des résidents n'ayant pas de conversation avec leurs voisins d'immeuble (8%) y est légèrement inférieure à la moyenne (10%) ; mais c'est surtout la part de ceux n'ayant pas de conversations avec d'autres habitants du quartier qui est particulièrement faible : 8% à la Croix-Rousse (part la plus faible) et 13% aux Batignolles (comme dans les quartiers d'Ainay et des Marolles), contre 21% en moyenne. On retrouve le même résultat si l'on considère les échanges de services et les visites entre voisins. Les quartiers gentrifiés sont de ceux où ces types de relations sont les plus développées à l'échelle de l'immeuble ; mais ils se démarquent encore plus nettement par l'intensité de ces relations à l'échelle du quartier – et la Croix-Rousse plus encore que Batignolles (Tableau 3). La Croix-Rousse affiche ainsi des taux d'échanges de visites et de services à l'échelle du quartier plus de 20 points au-dessus des moyennes des 14 quartiers.

TABLEAU 3 - FRÉQUENCE DES RELATIONS DE VOISINAGE DANS L'IMMEUBLE ET DANS LE QUARTIER

		Dans l'immeuble		Dans le quartier	
		A reçu ou est entré chez un voisin	A reçu ou rendu des services	A reçu ou est entré chez un voisin	A reçu ou rendu des services
Quartiers gentrifiés	Croix-Rousse	75	81	79	66
	Batignolles	72	70	66	51
Ensemble		70	69	55	42

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Lecture : 72% des individus des Batignolles ont reçu chez eux un habitant de leur immeuble, ou sont entrés chez un habitant de leur immeuble au cours des 12 derniers mois.

Autrement dit, ce qui singularise les quartiers gentrifiés de notre enquête est bien l'existence de relations de voisinage intenses à l'échelle de l'immeuble, mais aussi au-delà, l'espace du quartier apparaissant comme un prolongement de celui de l'immeuble. Ils se distinguent ainsi d'espaces plus populaires encore en voie de gentrification, où les sociabilités de voisinage entre « gentrificateurs » apparaissaient plus insulaires, limitées à l'immeuble ou à la courée (Clerval, 2008). Ils présentent en revanche, au sein de l'enquête, une ressemblance avec les communes rurales périurbaines et le quartier bourgeois d'Ainay, et se distinguent d'autres quartiers marqués par des relations de voisinage intenses à l'intérieur des immeubles mais faibles à l'échelle du quartier (c'est le cas notamment des quartiers de mixité sociale programmée, où les immeubles comportent au demeurant davantage de logements, ce qui augmente les contacts potentiels).

Au-delà de la fréquence des visites échangées, c'est aussi la nature des visites qui rapproche les quartiers gentrifiés des quartiers périurbains de l'espace rural : comme dans ces derniers et plus qu'ailleurs, les visites ont lieu pour un apéritif ou un repas, ce qui implique d'y passer davantage de temps et dans un registre plus amical que lorsqu'il s'agit d'une simple discussion ou de partager un thé ou un café (Tableaux 4 et 5).

TABLEAU 4 - NATURE DES VISITES RENDUES DANS L'IMMEUBLE À CROIX ROUSSE ET BATIGNOLLES

Au cours des 12 derniers mois, % des individus entrés chez des personnes de leur immeuble pour :						
	un thé, un café	un apéritif	un repas	une simple discussion	accompagner des enfants	à l'occasion d'incidents ou de nuisances
Croix Rousse	30	40	26	55	7	21
Batignolles	31	30	22	47	7	30
Quartiers gentrifiés	31	35	24	51	7	26
Ensemble	30	27	21	51	9	19

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Lecture : 30% des individus de la Croix Rouse ont rendu visite à un habitant de leur immeuble pour partager un thé ou un café au cours des 12 derniers mois.

TABLEAU 5 - NATURE DES VISITES RENDUES DANS LE QUARTIER À CROIX ROUSSE ET BATIGNOLLES

Au cours des 12 derniers mois, % des individus entrés chez des personnes de leur quartier pour :						
	un thé, un café	un apéritif	un repas	une simple discussion	accompagner des enfants	à l'occasion d'incidents ou de nuisances
Croix Rousse	63	64	62	66	21	8
Batignolles	41	45	44	40	13	2
Quartiers gentrifiés	52	55	53	53	17	5
Ensemble	36	31	33	40	13	3

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Lecture : 63% des individus de la Croix Rousse ont rendu visite à un habitant de leur quartier pour partager un thé ou un café au cours des 12 derniers mois.

De façon congruente, les quartiers gentrifiés sont le lieu et le support d'une forte intégration locale¹. C'est dans ces quartiers que la probabilité de se trouver hors de tout réseau de voisinage (à l'échelle du VSR) est la plus faible : seulement 4 % des répondants de la Croix-Rousse et 5 % de ceux des Batignolles indiquent n'avoir aucun contact dans le VSR, contre 12 % en moyenne. Inversement, 58 % des résidents des quartiers gentrifiés indiquent que parmi les personnes qu'ils voient ou avec lesquelles ils communiquent, en-dehors des membres de leur famille, certaines sont liées à leur quartier – un score là encore maximal, 15 points au-dessus de la moyenne des 14 quartiers.

Le quartier est aussi un espace fortement pratiqué au quotidien. Si faire ses courses au moins une fois par semaine dans son quartier est une activité très largement répandue (c'est le cas de 84% des enquêtés tous quartiers confondus), elle concerne presque tous les résidents des quartiers gentrifiés (98% d'entre eux). Fait plus parlant encore, seulement 30% d'entre eux font également des courses au moins une fois par semaine en-dehors de leur quartier, contre 57% en moyenne. Toutes les autres activités régulières sont aussi réalisées plus souvent dans le quartier qu'en-dehors (sauf la pratique d'une activité artistique), de façon très nette pour la fréquentation des parcs et squares ou des médiathèques (Tableau 6).

TABLEAU 6 - LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER À CROIX ROUSSE ET BATIGNOLLES

% des individus qui pratiquent cette activité dans leur quartier :	Croix Rousse	Batignolles	Quartiers gentrifiés	Ensemble
Faire ses courses	97	98	98	84
Aller dans un square, un jardin public ou un parc	73	87	80	60
Aller au café, dans un bar	83	68	76	38
Faire du sport	42	42	42	33
Aller à la bibliothèque, médiathèque	33	24	29	24
Fréquenter un lieu de culte	5	16	<u>11</u>	16
Pratiquer une activité artistique (peinture...)	22	10	16	9

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Si, dans tous les terrains de l'enquête, le quartier est le lieu privilégié de la plupart des pratiques quotidiennes, ce tropisme apparaît ainsi nettement plus marqué dans les quartiers gentrifiés ; il les

¹ Voir chapitre III « La contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale ».

distingue notamment des quartiers de banlieue ou des espaces périurbains, où les activités régulières sont à la fois moins nombreuses et moins souvent pratiquées sur place.

Ces manières de pratiquer le quartier sont bien sûr liées à l'offre locale de commerces, bars, services et équipements, plus importante dans ces deux quartiers que dans d'autres espaces. Elles sont aussi à relier aux propriétés sociales de leurs résidents et à leurs styles de vie : un peu plus jeunes, plus aisés et plus diplômés que l'ensemble des enquêtés, ils se caractérisent par des activités globalement plus nombreuses et diversifiées². Ils se singularisent aussi par l'intensité de certaines pratiques locales, comme la fréquentation des cafés et bars, et la rareté d'autres pratiques, comme la fréquentation de lieux de culte. De ce point de vue, les variations que l'on peut observer entre la Croix Rousse et les Batignolles reflètent aussi les différences de profil de leurs habitants respectifs : les premiers fréquentent plus assidument les cafés et les bars et pratiquent plus souvent une activité artistique, tandis que les seconds fréquentent davantage les squares et jardins publics ainsi que les lieux de culte.

Des pratiques et des sociabilités marquées socialement

Comme les pratiques et activités de la vie quotidienne, les pratiques de voisinage propres aux quartiers gentrifiés reflètent les propriétés sociales et les styles de vie de leurs habitants. Elles partagent d'abord certains traits avec celles observées dans les quartiers bourgeois, comme l'intensité du recours aux outils numériques pour voisiner et un certain nombre de sujets de conversation : c'est dans ces deux types de quartier que l'on échange le plus souvent des informations sur les commerces locaux (ainsi qu'à Riquet) et, surtout, sur les établissements scolaires (plus de 80% des parents, dans les quatre quartiers bourgeois ou gentrifiés, en parlent). Autre type de conversation qui rapproche les Batignolles des quartiers bourgeois, mais aussi des communes périurbaines rurales : les échanges de contacts pour des services à domicile. Les habitants de la Croix-Rousse se singularisent, eux, par leur propension très élevée à parler de politique : 65% d'entre eux évoquent ce sujet avec leurs voisins d'immeuble ou de quartier contre 50% des habitants des Batignolles, les deux quartiers se situant bien au-dessus de la moyenne des 14 quartiers (41%), avec Riquet (54%), les quartiers bourgeois (42 à 47%) et Marolles (45%). Enfin, les conversations des croix-roussiens portent aussi de manière fréquente sur la religion. Cela peut surprendre au regard de leur très faible fréquentation des lieux de culte, mais s'inscrit dans une propension, qui les distingue fortement, à parler non seulement souvent et à beaucoup de gens dans leur immeuble et leur quartier, mais aussi à parler de tout.

À côté de ces sujets de conversation caractéristiques des ménages aisés et diplômés (hormis la religion, cf. chapitre I - 1C « Les conversations »), la Croix-Rousse se singularise aussi par la forte propension de ses habitants à échanger des informations sur les opportunités d'emploi. Les trois-quarts des petits indépendants, la moitié des employés, un tiers des médiateurs et plus du quart des cadres qui y résident disent échanger des informations de ce type dans leurs conversations d'immeuble ou de quartier : une bonne partie d'entre eux sont en effet des professionnels de la culture et des médias marqués par des formes d'emploi de durée limitée, qui investissent leur voisinage aussi dans une logique d'entretien du réseau professionnel et d'échange d'informations sur les opportunités de travail (Collet, 2008 ; Préteceille, 2010). On voit donc se dessiner l'image de quartiers-villages où se superposent relations de voisinage, d'amitié (plus que de famille) et de travail.

² Voir chapitre I - 3B « Les pratiques du quartier »

Une vie sociale locale activement recherchée

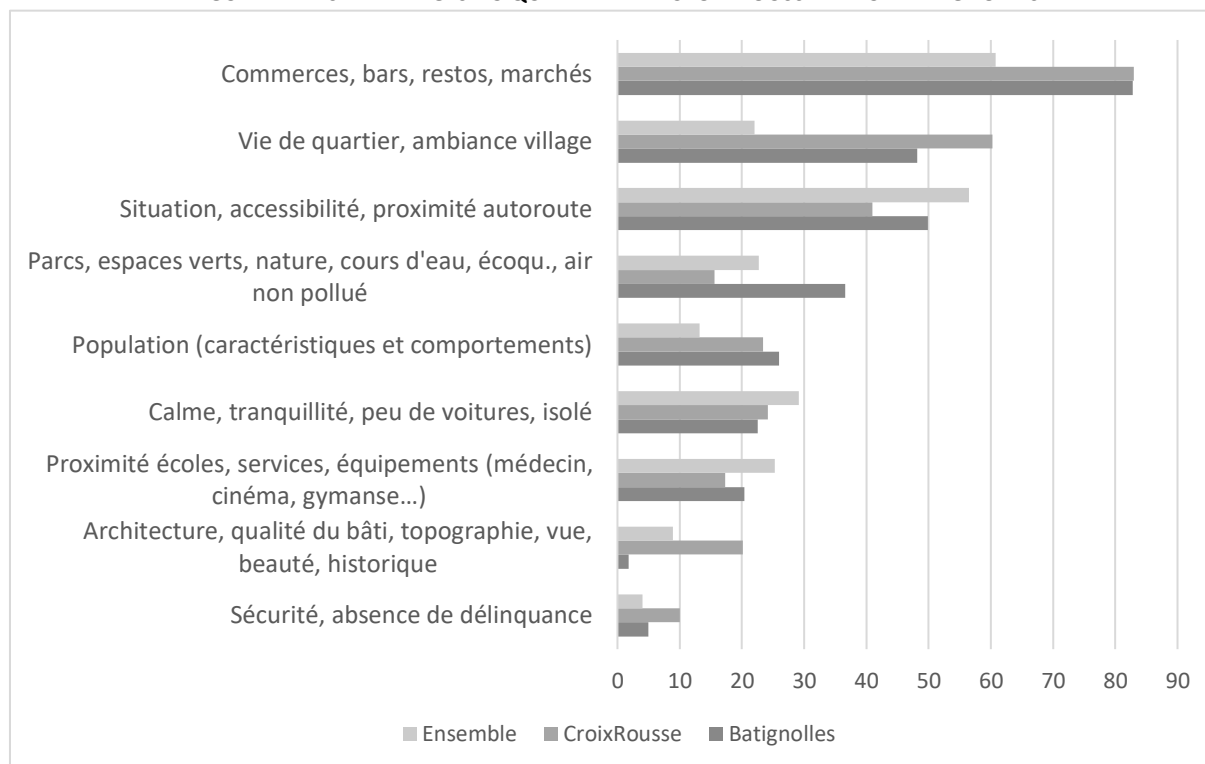
Comme on l'a déjà montré plus haut, une grande partie des résidents des quartiers gentrifiés ont activement cherché à y vivre. On peut faire l'hypothèse que c'est notamment pour la vie sociale locale que ces quartiers permettent à travers, d'une part, une offre importante de lieux de sociabilités et, d'autre part, la proximité spatiale de proches – amis et semblables.

Interrogés sur les avantages de leur quartier, plus de 80% des résidents de la Croix-Rousse et des Batignolles citent spontanément « les commerces, bars, restaurants, marchés » ; ce sont les quartiers où cette réponse est la plus fréquente, plus de 20 points au-dessus de la moyenne (Fig. 6). L'offre y est en effet abondante et variée, et reconnue dans l'ensemble de la ville : des habitants d'autres quartiers ou communes de l'agglomération lyonnaise fréquentent les bars et restaurants ainsi que le marché de la Croix Rousse ; les Batignolles occupent une place moins centrale, comme lieu de sorties ou de courses, dans une capitale à l'offre foisonnante, mais son marché et ses restaurants sont néanmoins connus au-delà du quartier. Dans une moindre mesure, la proximité des équipements et services est également citée comme un avantage, ainsi que les parcs et squares aux Batignolles (où le parc Martin Luther King ouvert il y a quelques années est venu opportunément compléter le square des Batignolles, comme en témoigne sa fréquentation). De fait, ces quartiers sont plutôt bien dotés par rapport aux quartiers plus périphériques des deux agglomérations.

Puis 60% des individus à la Croix Rousse et 48% aux Batignolles évoquent « la vie de quartier, l'ambiance village », un item cité spontanément par seulement 22% des répondants de l'ensemble des quartiers. Enfin, le troisième avantage nettement plus souvent cité dans les deux quartiers gentrifiés que dans l'ensemble de l'enquête est la population de ces quartiers, ses caractéristiques et/ou ses comportements (cité par 26% des répondants aux Batignolles, 23% à la Croix Rousse, 13% dans l'ensemble des 14 quartiers) (Figure 4).³

³ Se dégagent ensuite des avantages plus spécifiques à chaque quartier : les parcs et espaces verts aux Batignolles, la qualité de la morphologie urbaine (architecture, topographie, vue) à la Croix Rousse.

FIGURE 4 - LES AVANTAGES DU QUARTIER À LA CROIX ROUSSE ET AUX BATIGNOLLES



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Lecture : Invités à nommer librement les avantages de leur quartier, plus de 80% des répondants à la Croix Rousse comme aux Batignolles ont cité les commerces, bars, restaurants ou marchés. D'autres avantages ont été évoqués que ceux figurant sur le graphique, mais par une part faible des répondants (<10% dans chaque quartier).

La « vie de quartier » et « l'ambiance village » ainsi plébiscitées renvoient bien à la perception d'une vie sociale locale intense, basée sur des relations quotidiennes et personnalisées, se déployant dans les espaces privés et publics à l'échelle du quartier. Quant à « la population » du quartier, elle est sans doute appréciée autant pour ses propriétés sociales que pour le fait de partager ce goût pour la « vie de quartier ».

Si « l'ambiance village » et la « population » sont appréciées dans ces deux quartiers, c'est aussi que s'y déploient des relations amicales qui vont au-delà de simples relations de voisinage. Interrogés sur le lieu de résidence de leurs amis, 59% des individus des quartiers gentrifiés indiquent que certains des amis qu'ils voient au moins une fois par an résident dans leur quartier – un taux qui s'élève même à 68% à la Croix Rousse (et 50% aux Batignolles). Cette proportion est particulièrement élevée comparativement aux autres quartiers (où elle varie entre 24 et 36%). De même, alors que dans l'ensemble de l'échantillon 11% des enquêtés disent pouvoir compter sur des amis habitant dans leur quartier en cas de problème financier, ce taux s'élève à 21% dans les quartiers gentrifiés. Une partie des voisins sont donc des amis, et une partie des amis sont des voisins. Nous avons vu plus haut qu'une part significative des répondants étaient venus s'installer dans ces quartiers alors qu'ils y avaient déjà des relations personnelles; s'y sont sans doute ajoutées de nouvelles relations ayant pris un tour amical, les premières facilitant les secondes.

C'est sans doute ce qui explique qu'en dépit des hauts niveaux de pratiques et de relations de voisinage que nous venons d'exposer, les questions portant sur la qualité des relations avec les voisins et

l'importance accordée aux relations de voisinage suscitent, dans ces deux quartiers, des réponses qui ne diffèrent pas sensiblement de la moyenne. Cette catégorie – voisins, voisinage – ne décrit qu'imparfaitement des relations sociales locales qui s'étendent largement au-delà de l'immeuble ou de l'ilot et qui comportent une forte dimension amicale. Les enquêtés des deux quartiers gentrifiés semblent davantage penser et décrire ces relations en termes de « quartier » – la catégorie fait en tous cas sens pour eux. Ils font d'ailleurs partie, avec les habitants des quartiers bourgeois, de ceux qui ont le plus de facilité à délimiter « leur » quartier d'habitation⁴. Ils se définissent en outre beaucoup plus volontiers par leur quartier de résidence que les résidents des autres types d'espaces (invités à choisir les caractéristiques les plus importantes pour se définir eux-mêmes, 23% d'entre eux choisissent cet item parmi 3 possibles sur une liste de 12, ce taux s'élevant à 15% maximum dans les autres types de quartiers).

Dans le quartier et au-delà : le cumul des échelles de la sociabilité

Toutefois, entrer par le quartier n'épuise pas l'analyse de la vie quotidienne des habitants de quartiers gentrifiés. Si le quartier représente une échelle privilégiée de leurs pratiques et de leurs sociabilités, celles-ci se déploient aussi largement au-delà. Ce qui les caractérise est ainsi davantage le cumul des échelles que le localisme, comme cela a déjà été montré (Authier, 1999 ; Authier et al., 2001).

On le constate à propos des activités régulières : si les enquêtés des Batignolles et de la Croix Rousse ont des activités régulières nettement plus fréquentes que l'ensemble des répondants au sein de leur quartier, ils ont aussi des activités globalement plus fréquentes hors du quartier – sauf en ce qui concerne les courses, qu'ils effectuent prioritairement au niveau local, et la fréquentation de lieux de culte qui est globalement une pratique plutôt rare dans cette population – et plutôt locale, quand elle a lieu (Tableau 7). Autrement dit, les individus des quartiers gentrifiés cumulent des pratiques régulières très fréquentes dans leur quartier avec des pratiques également plus fréquentes que la moyenne en-dehors de celui-ci.

TABLEAU 7 - LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER ET HORS DU QUARTIER

% des individus qui déclarent...	Quartiers gentrifiés		Ensemble	
	Dans le quartier	Hors du quartier	Dans le quartier	Hors du quartier
Faire ses courses	98	30	84	57
Aller dans un square, un jardin public ou un parc	80	62	60	56
Aller au café dans un bar	76	72	38	54
Faire du sport	42	39	33	37
Aller à la bibliothèque, médiathèque	29	15	24	17
Fréquenter un lieu de culte	<u>11</u>	<u>7</u>	16	13
Pratiquer une activité artistique (peinture...)	16	17	9	13

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

De même, le cumul des échelles prévaut pour les sociabilités. Ainsi, invités à dire où habitent les amis qu'ils voient au moins une fois par an, les répondants des quartiers gentrifiés déclarent bien plus souvent que les autres que leurs amis vivent dans leur quartier (59% contre 33%), mais aussi plus souvent « ailleurs dans la commune » (77% contre 52%), « ailleurs dans la région » (68% contre 57%),

⁴ Voir chapitre I - 3A « Le quartier : représentations et appréciations »

« ailleurs en France » (74% contre 49%), et « à l'étranger » (42% contre 27%). Autrement dit, ils ont des amis un peu partout, disséminés dans un plus grand nombre de lieux de vie que les amis de l'ensemble des répondants.

Enfin, les habitants des quartiers gentrifiés cumulent une forte présence dans leur quartier et des absences fréquentes. Ils sont, avec les habitants des quartiers bourgeois, ceux qui partent le plus souvent en vacances ou en week-ends : plus de deux tiers d'entre eux partent au moins trois semaines dans l'année, et souvent davantage (Tableau 8). En outre, près d'un tiers partent en week-end au moins une fois par mois, et un autre tiers 5 à 6 fois dans l'année.

TABEAU 8 - FRÉQUENCE DES VACANCES HORS DU DOMICILE

	Croix Rousse	Batignolles	Quartiers gentrifiés	Ensemble
Non	<u>7</u>	<u>10</u>	<u>9</u>	18
Oui, moins d'une semaine	6	2	4	5
2 semaines ou moins	31	<u>18</u>	<u>25</u>	31
Oui, 3 à 5 semaines	38	42	40	32
Oui, plus de 6 semaines	21	30	26	18
Non-réponses	2	0	2	1
Total	100	100	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Les quartiers gentrifiés apparaissent donc bien comme des « quartiers-villages » très investis par les habitants de classes moyennes et supérieures, mais ces derniers ne s'y limitent pas et déploient au contraire leurs pratiques et sociabilités dans un ensemble beaucoup plus large d'espaces.

III. Une image à nuancer : différenciations et rapports sociaux

« Depuis l'École de Chicago jusqu'à nos jours, de très nombreuses études ont contribué à rendre célèbre le thème du 'village dans la ville', qui unit ses habitants par de multiples liens où s'entrecroisent le voisinage, la parenté, l'amitié et les solidarités professionnelles » (Grafmeyer, Authier, 2015). C'est le cas notamment de plusieurs monographies célèbres qui ont été consacrées à des « quartiers ouvriers traditionnels » : par exemple, le quartier de Bethnal Green à Londres (Young, Willmott, 1957) ou le West End de Boston (Gans, 1959). Toutefois, comme l'a montré Christian Topalov (2003), les relations de sociabilité, dans ces quartiers, étaient loin de relever de l'échange social généralisé – et se limitaient bien souvent à une ou deux rues⁵. Dans le cas des Batignolles et de la Croix-Rousse, cette figure du « village dans la ville » ou du « quartier-village », « qui unit ses habitants par de multiples liens », est aussi à nuancer. Si dans les quartiers gentrifiés de notre enquête les relations de voisinage et les rapports effectifs au quartier des habitants sont particulièrement développés, tous les habitants ne participent pas de la même manière à cette sociabilité de voisinage et à la vie du quartier. Des

⁵ « A Bethnal Green, les habitants disaient : 'Dans notre *turning* [...] nous faisons ceci ou cela. Le mot '*turning*' désignait une ou deux rues où vivaient de l'ordre de cent ou deux cents personnes, dont la parentèle habitait le même *turning* ou un autre tout proche. Les habitants de ces 'villages' avaient leurs lieux de rencontre – un ou deux pubs, deux ou trois échoppes, une boutique de paris – où l'on trouvait peu d'étrangers [...]. La sociabilité dans le West End de Boston était, elle aussi, limitée à une seule rue, et aux endroits où les groupes de pairs se réunissaient [...]. » (Topalov, 2003).

tensions ou des relations conflictuelles sont aussi observables entre les diverses populations qui y résident.

Rapports de classe, ancienneté et voisinage

Dans la littérature sur la gentrification, les auteurs opèrent souvent une double distinction entre les anciens habitants de milieux populaires (« les gentrifiés ») et les nouveaux habitants appartenant aux couches moyennes ou supérieures (« les gentrificateurs »). Mais on peut plus finement distinguer, dans les quartiers gentrifiés en général (Chabrol et *al.*, 2016) et dans les deux quartiers gentrifiés de notre enquête en particulier, des gentrificateurs plus ou moins récemment installés, d'une part, et des habitants de milieux populaires déjà-là depuis longtemps ou nouveaux venus, d'autre part. C'est le parti que nous avons pris ici pour mettre au jour, aux Batignolles et à la Croix-Rousse, des manières différentes de voisiner et d'habiter. Quatre sous-populations ont ainsi été construites (cf. encadré).

LA CONSTRUCTION DES QUATRE SOUS-POPULATIONS ET LEUR DISTRIBUTION

La construction des quatre sous-populations croise le statut social de l'enquêté et son ancienneté de résidence dans le quartier (Tableau 9). Pour le statut social, nous avons distingué d'un côté les membres (ou anciens membres pour les individus à la retraite) des couches moyennes et supérieures et de l'autre les membres (ou anciens membres) des couches populaires. Dans la première catégorie figurent les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les chefs d'entreprise, ainsi que les professions intermédiaires et les petits indépendants (qui, à la Croix-Rousse comme aux Batignolles, sont souvent des petits indépendants de la culture, des médias et de l'immobilier : rédacteurs/traducteurs, graphistes, chargés de communication...). Dans la deuxième catégorie ont été regroupés les ouvriers et les employés, qualifiés et non qualifiés, et les inactifs. Pour l'ancienneté de résidence dans le quartier, nous avons considéré comme « anciens » les individus installés dans le quartier depuis 10 ans ou plus et comme « nouveaux » les individus installés depuis moins de 10 ans. Les distributions de ces quatre sous-populations sont les suivantes :

TABLEAU 9 - LES QUATRE SOUS-POPULATIONS DES QUARTIERS GENTRIFIÉS

	Croix-Rousse	Batignolles	Ensemble
Couches moyennes et supérieures (CMS) : Anciens	34	37	36
Couches moyennes et supérieures (CMS) : Nouveaux	43	42	42
Milieux populaires (MP) : Anciens	7	13	10
Milieux populaires (MP) : Nouveaux	16	7	12
Total	100	100	100

Champ : Population des quartiers gentrifiés (n=429) ; données pondérées, en pourcentages

Les proportions sont relativement proches dans les deux quartiers de la Croix-Rousse et des Batignolles, avec davantage de membres des milieux populaires « nouveaux » à la Croix-Rousse et davantage de membres des milieux populaires « anciens » aux Batignolles.

L'examen des sociabilités de voisinage de ces quatre sous-populations (conversations, visites, échanges de services et participation à la fête des voisins) fait apparaître de fortes différenciations, notamment entre les habitants de milieux populaires nouveaux et les habitants des couches moyennes et supérieures anciens (Tableau 10) – alors que la gentrification est souvent définie plutôt par l'opposition entre les anciens habitants de milieux populaires et les nouveaux habitants appartenant aux couches moyennes et supérieures (Glass, 1964 ; Lees, Slater; Wyly, 2010).

TABLEAU 10 - LES RELATIONS DE VOISINAGE DES QUATRE SOUS-POPULATIONS⁶

	Conversations	Visites		Échanges de services		Participation à la fête des voisins
		Immeuble	Quartier	Immeuble	Quartier	
CMS Anciens	94	88	76	82	61	42
CMS Nouveaux	79	<u>67</u>	73	74	61	<u>21</u>
MP Anciens	78	73	68	75	56	39
MP Nouveaux	<u>69</u>	<u>54</u>	<u>60</u>	<u>63</u>	<u>46</u>	<u>24</u>
Ensemble	83	74	72	75	59	31

Champ : Population des quartiers gentrifiés (n=429) ; données pondérées, en pourcentages

En raison de leur plus faible ancienneté de résidence et de leur statut social (qui ne correspond pas de surcroît au profil social dominant des habitants de leur quartier), les individus de milieux populaires nouveaux voisent beaucoup moins que les autres habitants, en particulier à l'échelle de leur immeuble⁷. Ils sont d'ailleurs très nombreux (63 %) à considérer que leurs voisins sont des personnes différentes d'eux, et les plus nombreux à déclarer faire partie des habitants les moins riches de leur quartier (77 % contre 45 % pour l'ensemble). Comparativement aux autres habitants, ils parlent également moins, avec leurs voisins d'immeuble ou avec les habitants de leur quartier, d'un grand nombre de sujets et, au cours de leurs conversations, ils échangent moins couramment des informations ou des contacts. Toutefois, lorsque c'est le cas, ce sont eux qui échangent le plus volontiers des informations sur des opportunités d'emploi. À l'image d'autres membres de milieux populaires résidant dans des « espaces populaires », pour lesquels le quartier constitue le lieu de déploiement d'activités de travail (Collectif Rosa Bonheur, 2019), ouvriers qualifiés, personnels de services aux particuliers, employés semblent trouver dans le quartier un espace d'échanges de cette nature, peut-être du fait de la forte interconnaissance qui y règne, ou encore des opportunités d'emploi chez les classes supérieures qui y résident, comme le suggère une enquête plus ancienne menée dans ce quartier (Collet, 2010). Ce qui donne à penser que si les quartiers gentrifiés constituent souvent des espaces-ressources pour certains gentrificateurs, ils peuvent l'être aussi pour certains individus de milieux populaires.

A l'opposé, en raison à la fois de leur forte ancienneté de résidence et de leur statut social (plus conforme de surcroît à la structure de la population de leur quartier), les habitants « anciens » appartenant aux couches moyennes et supérieures se caractérisent par des relations de voisinage très développées, en particulier à l'intérieur de leur immeuble. Ce sont eux qui participent le plus à la fête des voisins, qui déclarent le plus de visites et d'échanges de services, et qui ont le plus de conversations avec leurs voisins et avec les autres habitants de leur quartier. Ce sont eux également qui, lors de ces conversations, parlent le plus d'un grand nombre de sujets et échangent le plus couramment des informations ou des contacts, et notamment des informations sur les établissements scolaires ou des

⁶ Nous n'avons pas indiqué ici les conversations uniquement avec les voisins d'immeuble ou uniquement avec les habitants du quartier, à la fois parce qu'elles concernent beaucoup moins d'individus et parce qu'il n'y a pas d'écart significatif dans ces deux registres entre les quatre sous-populations.

⁷ Parce qu'elle se déroule généralement à l'échelle de l'immeuble, nous associons la participation à la fête des voisins aux relations de voisinage à l'échelle de l'immeuble.

contacts pour des services à domicile (baby-sitter, femmes de ménages...). Enfin, ce sont eux aussi qui sont les plus nombreux à déclarer que les personnes qu'ils voient le plus en dehors du travail sont des habitants du quartier (21 % contre 9 % pour l'ensemble).

Les deux autres sous-populations occupent, dans ce registre des sociabilités de voisinage, une position médiane. Pour les habitants des couches moyennes et supérieures nouveaux, on peut penser que cette position est liée à leur faible ancienneté de résidence qui limite leurs relations de voisinage. Pour les habitants de milieux populaires anciens, au contraire, tout semble se passer comme si leur forte ancienneté de résidence (synonyme de socialisation au quartier) compensait leur statut d'habitant de milieu populaire au sein d'un quartier gentrifié. Dans les deux cas, les individus ne voisinent cependant pas de la même manière : les relations de voisinage des habitants de milieux populaires anciens apparaissent en effet davantage centrées sur l'immeuble, alors que celles des habitants des couches moyennes et supérieures nouveaux sont plutôt tournées vers le quartier. Dans le même sens, s'il n'y a pas de différence nette entre ces deux sous-populations dans l'ampleur des conversations, les membres de ces deux sous-populations ne parlent pas avec leurs voisins ou avec les autres habitants du quartier des mêmes sujets et n'échangent pas les mêmes types d'informations : par exemple, les habitants des couches moyennes et supérieures nouveaux parlent beaucoup plus volontiers de politique ou de religion (parce qu'ils appartiennent aux couches moyennes et supérieures), alors que les habitants de milieux populaires anciens échangent beaucoup plus de contacts pour des services à domicile (parce qu'ils sont anciens).

L'analyse des pratiques du quartier des quatre sous-populations permet de dégager d'autres différenciations, qui ne sont pas de même nature. Dans ce domaine, les écarts les plus importants opposent, d'un côté, les habitants des couches moyennes et supérieures nouveaux, et de l'autre, les habitants de milieux populaires anciens. Les premiers sont les plus nombreux à pratiquer beaucoup d'activités régulières dans leur quartier ; à l'inverse, les seconds sont les moins nombreux à cumuler un grand nombre d'activités⁸. De surcroît, ces deux sous-populations ne pratiquent pas les mêmes activités : les habitants des couches moyennes et supérieures nouveaux fréquentent par exemple beaucoup plus couramment les cafés et les bars de leur quartier que les habitants de milieux populaires anciens ; au contraire, les seconds fréquentent davantage les lieux de culte que les premiers (Tableau 11).

⁸ Les résultats vont dans le même sens lorsque l'on considère à la fois les activités régulières et les activités plus occasionnelles : 74 % des CMS nouveaux pratiquent dans le quartier beaucoup d'activités (régulières et occasionnelles) contre 43 % pour les MP anciens (65 % pour les CMS anciens et 54 % pour les MP nouveaux).

TABLEAU 11 - LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES PRATIQUÉES DANS LE QUARTIER PAR LES QUATRE SOUS-POPULATIONS⁹

	Nombre		Aller au café, dans un bar	Pratiquer une activité sportive	Aller à la bibliothèque, à la médiathèque	Pratiquer une activité artistique	Fréquenter un lieu de culte
	3 ou plus	0 à 2					
CMS Nouveaux	88	12	87	49	29	18	7
CMS Anciens	81	19	70	47	32	17	14
MP Nouveaux	<u>74</u>	26	<u>67</u>	<u>22</u>	26	12	5
MP Anciens	<u>62</u>	38	<u>58</u>	<u>21</u>	<u>19</u>	<u>7</u>	25
Ensemble	82	18	76	42	29	16	11

Champ : Population des quartiers gentrifiés (n=429) ; données pondérées, en pourcentages

A ce clivage s'en ajoute un autre entre les habitants des couches moyennes ou supérieures, anciens ou nouveaux, et les habitants de milieux populaires, anciens et nouveaux. En raison de leur statut social, les habitants des couches moyennes ou supérieures pratiquent davantage leur quartier que les habitants de milieux populaires. Cet effet du statut social est particulièrement visible pour les activités sportives et, dans une moindre mesure, pour les activités artistiques et la fréquentation des bibliothèques. Au contraire, et à la différence de ce qu'on pouvait observer pour les relations de voisinage, les modes d'investissement dans le quartier apparaissent peu liés à l'ancienneté de résidence. En effet, pour les habitants de couches moyennes et supérieures, comme pour les habitants de milieux populaires, ce sont les individus « nouveaux », parce qu'ils sont aussi souvent moins âgés, qui pratiquent le plus leur quartier.

Ainsi, si dans les quartiers gentrifiés de notre enquête les relations de voisinage et les rapports effectifs au quartier des habitants sont particulièrement développés, et le sont plus que dans les autres contextes résidentiels étudiés, tous les habitants des Batignolles et de la Croix-Rousse ne voisent pas de la même manière et ne pratiquent pas avec la même intensité leur quartier. Les habitants de couches moyennes et supérieures, dans leur ensemble, voisent plus et pratiquent davantage leur quartier que les habitants de milieux populaires, anciens et nouveaux. A l'intérieur de la catégorie des individus appartenant aux couches moyennes et supérieures, les habitants anciens voisent davantage que les habitants nouveaux et voisent davantage à l'échelle de leur immeuble. Mais, en partie parce qu'ils sont plus âgés, ils pratiquent un peu moins leur quartier que les nouveaux, dont les relations de voisinage sont plus tournées vers le quartier. Dans la deuxième catégorie, les habitants de milieux populaires anciens conservent de nombreuses relations de voisinage, dans leur immeuble beaucoup plus que dans le quartier, et pratiquent, relativement, assez peu leur quartier, sans doute parce que celui-ci leur est devenu « étranger » (Authier, 1993). Au contraire, les habitants de milieux populaires nouveaux voisent moins, en particulier à l'échelle de l'immeuble, et pratiquent davantage leur quartier, mais beaucoup moins que les habitants des couches moyennes et supérieures (dans leur ensemble) qui « localement donnent le ton » (Chamboredon, Lemaire, 1970).

⁹ Nous n'avons pas fait figurer dans ce tableau la fréquentation des parcs, des squares, des jardins publics car les écarts sont insignifiants.

Tensions, conflits et autres troubles du voisinage

La coprésence de ces quatre sous-populations, diverses socialement, installées depuis de longues années dans le quartier ou au contraire plus récemment, et ayant des manières différentes de voisiner et d'habiter, s'accompagne dans les quartiers gentrifiés de notre enquête de gênes, de tensions ou de conflits. Ces troubles du voisinage sont présents dans des proportions proches de ce que l'on peut observer dans l'ensemble des contextes résidentiels de l'enquête MQMV, sauf pour les évitements, et les conflits y sont même légèrement plus courants (Tableau 12)¹⁰.

TABLEAU 12 - VUE D'ENSEMBLE DES TROUBLES DU VOISINAGE DANS LES QUARTIERS GENTRIFIÉS¹¹

<i>Pourcentages des individus...</i>	Quartiers gentrifiés	Ensemble des contextes résidentiels
Ayant déclaré au moins une gêne	85	86
Entrés en conflit avec leurs voisins	28	25
Ayant le sentiment d'avoir été jugés	24	24
Qui évitent un ou plusieurs de leurs voisins	<u>14</u>	20

Champ : Population des quartiers gentrifiés (n=429) et population totale (n=2572) ; données pondérées

Ces tensions sont diversement mises en avant par les quatre sous-populations. Ce sont les anciens habitants, dans leur ensemble, qui sont les plus nombreux à déclarer des troubles du voisinage. Si cela tient pour une part au fait que les questions posées dans ce registre (pour les gênes, les conflits et les jugements) portaient sur des événements survenus depuis l'installation dans le logement actuel, les écarts observables laissent clairement apparaître des désagréments perçus comme beaucoup plus importants pour les anciens habitants que pour les nouveaux (Tableau 13).

¹⁰ Il convient toutefois de souligner que les habitants des quartiers gentrifiés déclarent moins souvent un nombre élevé de gênes (5 gênes ou plus) que les habitants des autres contextes résidentiels de l'enquête, et en particulier que les habitants des quartiers d'habitat social, et que si les jugements sont plutôt fréquents aux Batignolles, ils le sont beaucoup moins à la Croix-Rousse (cf. *supra*, « Les conflits et les autres troubles du voisinage »).

¹¹ Plus secondairement, on peut noter aussi que 40% des habitants qui sont entrés chez un voisin l'ont fait pour « des incidents ou des nuisances » et que 30% ont reçu chez eux un voisin pour le même motif.

TABLEAU 13 - LES TROUBLES DU VOISINAGE DES QUATRE SOUS-POPULATIONS (EN %)¹²

% des individus ayant déclaré...	Des gênes...					Des conflits	Des évitements
	Trois gênes ou plus	Des bruits de fêtes ou de soirées	Des bruits liés à la vie privée	L'usage des parties communes	Des impolitesses		
CMS Anciens	51	46	21	36	30	41	17
MP Anciens	45	40	22	28	28	27	24
CMS Nouveaux	<u>30</u>	<u>31</u>	<u>11</u>	<u>22</u>	<u>18</u>	<u>21</u>	<u>9</u>
MP Nouveaux	<u>23</u>	<u>24</u>	12	<u>15</u>	<u>17</u>	<u>18</u>	17
Ensemble	38	36	16	27	23	28	14

Champ : Population des quartiers gentrifiés (n=429) ; données pondérées

Mode de lecture : 51% des habitants de couches moyennes ou supérieures ont déclaré trois gênes ou plus.

C'est le cas en tout premier lieu des habitants anciennement installés appartenant aux couches moyennes et supérieures. Confrontés à l'arrivée dans leur quartier de nouveaux gentrificateurs, souvent plus jeunes, plus fortunés et porteurs d'autres modes de vie, à l'égard desquels ils peuvent parfois, ici comme ailleurs, se montrer très critiques (Authier, Collet, 2018), ces habitants sont les plus nombreux à déclarer un nombre élevé de gênes, et en particulier à déclarer avoir été gênés par des bruits de fêtes et de soirées, par l'usage des parties communes et/ou par des impolitesses, et les plus nombreux aussi à être entrés en conflit avec un ou plusieurs de leurs voisins. Ce sont aussi eux qui citent le plus fréquemment, parmi les inconvénients de leur quartier, « les bruits, les tapages nocturnes, les nuisances sonores ».

Les individus de milieux populaires anciennement installés viennent ensuite. Ils se caractérisent également par une forte propension à déclarer un nombre élevé de gênes, qui se traduisent toutefois moins par des conflits que par des évitements. Confrontés de leur côté à l'arrivée dans leur quartier de plusieurs vagues de gentrificateurs, confrontés aussi au renouvellement du tissu commercial local (à la disparition des commerces traditionnels de proximité au profit de bars ou de restaurants à la mode), ces habitants « gentrifiés » (et souvent âgés eux aussi) ont moins tendance que les gentrificateurs (anciens et nouveaux) à déclarer se sentir « très bien » dans leur quartier et une part d'entre eux (la plus élevée des quatre sous-populations) déclare même se sentir « plutôt pas bien » ou « pas bien du tout ». Ce résultat fait écho au sentiment de dépossession du quartier des populations gentrifiées observé dans d'autres recherches (Lehman-Frisch, 2008 ; Clerval, 2013).

A l'opposé, parce qu'ils sont nouveaux, parce qu'ils sont plus jeunes, et sans doute aussi pour cette raison parce qu'ils peuvent être à l'origine de certaines gênes (à l'exemple de fêtes ou de soirées bruyantes), les habitants de milieux populaires plus récemment installés sont les moins nombreux à déclarer des troubles du voisinage. Ceci ne signifie pas cependant qu'ils apprécient très fortement le

¹² Nous n'avons pas fait figurer dans ce tableau les jugements, car les écarts ne sont pas significatifs.

fait d'habiter un quartier gentrifié. Au contraire, ce sont eux qui sont les moins enclins à déclarer se sentir « très bien » dans leur quartier... et les plus nombreux, à la fois, à considérer leur logement comme « un point de passage » et à avoir pour projet de quitter le quartier « dans les deux ans ».

Enfin, dans ce registre des tensions et des troubles du voisinage, les habitants récemment installés appartenant aux couches moyennes et supérieures sont assez proches des habitants de milieux populaires nouveaux, avec lesquels ils partagent plusieurs traits : une faible ancienneté de résidence et des âges moins élevés que les habitants anciens, qui en font aussi de possibles fauteurs de troubles du voisinage. A la différence des habitants nouveaux de milieux populaires, ces nouveaux gentrificateurs sont en revanche, dans la continuité de leur propension à moins déclarer des gênes, des conflits ou des évitements, les plus nombreux à se sentir « très bien » dans ces quartiers gentrifiés, qu'ils ont choisi et dans lesquels ils donnent très largement le ton.

Conclusion

Au final, vit-on dans les quartiers gentrifiés comme on vit dans un village ? La figure du « quartier village », souvent associée à ces quartiers centraux et mobilisée parfois par les habitants eux-mêmes en entretien, a le mérite de soulever cette question. Si elle peut sembler incongrue, les données de l'enquête MQMV permettent d'y répondre plus sérieusement et de plusieurs façons.

Ainsi, cette figure ne relève pas seulement du discours ou du mythe, elle traduit en partie l'expérience quotidienne qu'en font certains habitants à travers leurs pratiques, leurs sociabilités et leurs attaches à un espace urbain qu'ils ont souvent choisi et avec lequel ils entretiennent des liens forts. De fait, le rôle du quartier dans les styles de vie (consommation, sorties, loisirs) et dans les sociabilités tend à faire des quartiers gentrifiés des environnements sociaux assez homogènes dans lesquels l'interconnaissance et les liens sociaux sont importants. Les invitations, les conversations et l'échange de services et d'informations entre voisins montrent cette densité relationnelle à l'échelle locale. De ce point de vue, les quartiers gentrifiés se rapprochent bien souvent des quartiers bourgeois, en grande partie parce qu'ils accueillent des populations favorisées et qu'ils sont des quartiers attractifs plus activement choisis comme lieu de résidence que d'autres espaces. Mais leur composition sociale, saisie plus finement, et leur position dans la ville les distinguent cependant des quartiers bourgeois et les pratiques de voisinage y semblent plus investies encore. Plusieurs résultats observés à la Croix-Rousse et aux Batignolles les rapprochent d'ailleurs aussi parfois – de façon assez surprenante – des communes périurbaines de l'espace rural (terrains de l'enquête les plus proches de « villages »), par exemple au sujet des visites entre voisins, des échanges de contacts ou des personnes connues sur place avant d'emménager.

Mais trois résultats importants permettent de nuancer ce tableau « villageois » et de mieux situer ces résultats.

D'abord, il existe des écarts importants entre les deux cas étudiés, écarts qui renvoient à des différences socio-historiques et urbaines entre deux quartiers situés eux-mêmes dans deux métropoles différentes. De ce point de vue, la Croix-Rousse présente presque systématiquement des résultats plus marqués en intensité et en fréquence que le quartier des Batignolles. C'est probablement même le terrain de l'enquête dans lequel les pratiques de voisinage sont les plus intenses et les plus fortement investies.

Ensuite, si le quartier gentrifié fournit des ressources importantes à de nombreux habitants, ces ressources sont rarement autonomes et s'inscrivent plutôt dans une logique de cumul pour de nombreux habitants. Ce qu'ils investissent, pratiquent et construisent dans l'espace local du quartier se retrouve aussi en dehors du quartier, sur d'autres scènes et dans d'autres espaces. L'intégration locale est une composante forte de leur vie sociale, mais elle n'en est qu'une dimension parmi d'autres (le travail, les loisirs, la famille et les amis, la ville dans son ensemble, les espaces de vacances et de mobilité).

Enfin – et surtout – ce village n'est ni investi, ni vécu, ni pratiqué de la même manière par tous les habitants du quartier. Si la gentrification produit une relative homogénéité sociale locale, des différences sociales subsistent à la Croix-Rousse et aux Batignolles. Les différences d'ancienneté et les variations dans les positions sociales ont des effets marqués sur les propensions à participer à la vie sociale locale intense qui caractérise les quartiers gentrifiés. Une telle vie sociale et les relations qu'elle engendre sont socialement situées et plus ou moins présentes dans la vie des habitants selon leur position sociale et leur ancrage plus ou moins ancien dans le quartier.

Références citées

AUTHIER J.-Y., 1993, *La vie des lieux: un quartier du vieux-Lyon au fil du temps*, Lyon, Presses universitaires de Lyon (Collection Transversales), 268 p.

AUTHIER J.-Y., 1999, « Le quartier à l'épreuve des "mobilités métropolitaines" », *Espace Populations Sociétés*, 17, 2, p. 291-306.

AUTHIER, J.-Y. (dir.), 2001, *Du domicile à la ville: vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos (Collection Villes), 214 p.

AUTHIER, J.-Y., COLLET, A., 2018, « "Y a des bobos dans mon quartier" : les gentrificateurs et la catégorie "bobos" », dans AUTHIER, J.-Y., COLLET, A., GIRAUD, C., RIVIÈRE, J., TISSOT, S. (dirs.), *Les bobos n'existent pas*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, p. 77-97

AUTHIER, J.-Y., BONVALET, C., LÉVY, J.-P. (dirs.), 2010, *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

BENSOUSSAN B., 1982, « Le recours au quartier. Enjeux et changement social en milieu urbain (Le quartier de la Croix-Rousse à Lyon) », *Cahiers de l'OCS*, 16, p. 181-227.

BIDOU-ZACHARIASEN C., 1984, *Les Aventuriers du quotidien: essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, Presses universitaires de France (Économie en liberté), 200 p.

BIDOU-ZACHARIASEN, C. (dir.), 2003, *Retours en ville: des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*, Paris, Descartes & Cie (Les urbanités), 267 p.

CHABROL M., COLLET A., GIROUD M., LAUNAY L., ROUSSEAU M., TER MINASSIAN H., 2016, *Gentrifications*, Éditions Amsterdam, Paris.

CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, 1, p. 3-33.

- CLERVAL A., 2008, « Les anciennes cours réhabilitées des faubourgs : une forme de gentrification à Paris », *Espaces et sociétés*, n° 132-133, 1, p. 91-106.
- CLERVAL A., 2013, *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale*, Paris, La Découverte.
- COING H., 1966, *Rénovation urbaine et changement social : L'îlot n°4 (Paris 13e)*, Paris, Éditions ouvrières.
- COLLECTIF ROSA BONHEUR, 2019, *La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, Paris, Éditions Amsterdam.
- COLLET A., 2008, « Les « gentrificateurs » du Bas Montreuil : vie résidentielle et vie professionnelle », *Espaces et sociétés*, n° 132-133, 1, p. 125-141.
- COLLET A., 2015, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, Paris, La Découverte.
- FJALKOW Y., 2006, « Construction et usages de la notion de quartier-village. Village de Charonne et Goutte d'Or à Paris », dans AUTHIER J.-Y., BACQUÉ M.-H., GUÉRIN-PACE F. (dirs.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, p. 75-85.
- GANS H. J., 1959, *The Urban Villager: a study of the second generation Italians in the West End of Boston*, Boston, Center for Community Studies.
- GLASS R., 1964, « Introduction: aspects of change », dans *London : Aspects of Change*, Centre for Urban Studies, Londres, MacGibbon and Kee.
- GRAFMEYER Y., AUTHIER J.-Y., 2015, *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Colin (128), 126 p.
- LEHMAN-FRISCH S., 2008, « « Gentrificateurs, gentrifiés » : cohabiter dans le quartier de la Mission (San Francisco) », *Espaces et sociétés*, n° 132-133, 1, p. 143-160.
- LEES, L., SLATER, T., WYLY, E. (dirs.), 2010, *The Gentrification Reader*, New York, Routledge.
- LEES, L., MARTIN, P. (dirs.), 2018, *Handbook of Gentrification Studies*, Cheltenham et Northampton, Edward Elgar Publishing.
- MALOUTAS T., 2012, « Contextual Diversity in Gentrification Research », *Critical Sociology*, 38, 1, p. 33-48.
- PRÉTECEILLE E., 2010, « The fragile urban situation of cultural producers in Paris », *City, Culture and Society*, 1, p. 21-26.
- SIMON P., 1997, « Les usages sociaux de la rue dans un quartier cosmopolite », *Espaces et sociétés*, n°90, 2, p. 43-68.
- TOPALOV C., 2003, « Les constructions savantes du quartier (France, Grande-Bretagne, États-Unis) », Rapport pour le Plan Urbanisme Construction Architecture, Ministère de l'Équipement, Paris, Centre de Sociologie Urbaine.
- YOUNG M., WILLMOTT P., 1957, *Family and kinship in East London*, Londres, Routledge and Kegan Paul.

WIRTH L., 1938, « Urbanism as a way of life », *American Journal of Sociology*, vol. 44, réédité in GRAFMEYER Y., JOSEPH I., 1984, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, p. 255-281.

Deux quartiers bourgeois de ville-centre. Ainay et Auteuil

PAR ANAÏS COLLET, COLIN GIRAUD ET ISABELLE MALLON

Dans la diversité des espaces investis, l'enquête MQMV inclut deux « quartiers bourgeois de centre-ville ». L'un correspond à un secteur du quartier d'Ainay, dans le 2^{ème} arrondissement de Lyon, l'autre à un secteur du quartier d'Auteuil, dans le 16^{ème} arrondissement de Paris. Dans le sens commun comme dans les médias, les « quartiers bourgeois » alimentent de nombreux discours et de multiples fantasmes tant ils apparaissent comme des territoires privilégiés et secrets où l'argent, le luxe et les mondanités se déploieraient à l'abri des regards. Ces espaces très favorisés restent en réalité mal connus par les sciences sociales. Celles-ci s'appuient en général sur quelques travaux importants et célèbres mais finalement bien peu nombreux au regard de la littérature sociologique, française notamment. Ces travaux sont en outre généralement focalisés sur la fraction la plus favorisée des habitants. Ainsi, les ouvrages des époux Pinçon ont durablement marqué la sociologie de la bourgeoisie et de ses « beaux quartiers », mais ces travaux ont déjà une trentaine d'années et n'ont pas connu beaucoup de prolongements (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989, 1997). Quelques recherches de la même époque ou plus récentes ont contribué à éclairer l'organisation et les usages de ces quartiers socialement sélectifs (Le Wita, 1988; Grafmeyer, 1992; Bozouls, 2019; Geay, 2019), mais ils restent largement moins étudiés que d'autres types de contextes résidentiels (les Grands Ensembles, le périurbain, notamment). Ce déficit sociologique s'explique en grande partie par les difficultés d'accès au terrain et les obstacles qui se dressent à l'entrée de ces espaces et des groupes sociaux qui y dominent. Enquêter sur les quartiers bourgeois c'est faire l'expérience de la puissance de certaines frontières et formes de contrôle socio-spatiales définissant qui en fait partie et qui en est exclu, y compris pour les sociologues (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989; Geay, 2019). C'est en partie l'expérience que nous avons pu faire en menant l'enquête à Auteuil. Les difficultés à accéder aux habitants du quartier se sont multipliées (refus de participer, difficultés à contacter et rencontrer les personnes, difficultés à pénétrer dans les immeubles et les espaces privés) et elles ont un effet sur l'effectif, plus faible que prévu, de répondants dans ce quartier. Malgré ces difficultés, qui invitent à la prudence dans les résultats formulés pour le cas d'Auteuil, nous avons cherché à intégrer ce type d'espaces dans l'analyse des relations de voisinage. Comme pour d'autres espaces, l'enjeu est de comprendre dans quelle mesure l'espace résidentiel est le support plus ou moins important de liens sociaux, quelles sont la nature et la forme de ces liens et comment ceux-ci définissent des rapports de voisinage plus ou moins spécifiques à ces espaces.

Pour ce faire, nous nous attacherons dans un premier temps à décrire les quartiers bourgeois et leurs habitants, et à caractériser les rapports que ceux-ci entretiennent à leur quartier à travers leurs trajectoires résidentielles, leurs relations sociales et leurs pratiques quotidiennes. Puis nous analyserons de façon détaillée l'intensité et les formes prises par les relations de voisinage dans ces deux quartiers. Nous verrons qu'elles dessinent un « ordre résidentiel bourgeois » bien spécifique, au sein duquel on observe néanmoins des variations d'un contexte à l'autre. Enfin, nous approfondirons l'analyse en nous concentrant sur l'une des particularités des quartiers bourgeois : la place prise par la religion dans les relations sociales locales.

I. Contextes et peuplement : des quartiers d'entre-soi

Au regard de l'ensemble de l'enquête, les deux quartiers étudiés correspondent à des espaces urbains à forte densité et situés dans la ville-centre de leurs agglomérations respectives. Malgré des différences de contexte, ils possèdent des traits communs : une histoire liée aux élites, un peuplement spécifique où l'aisance financière et la forte présence des personnes âgées donnent le ton, des trajectoires résidentielles plutôt électives.

Deux espaces traditionnels des élites urbaines

Ainay et Auteuil sont deux espaces anciennement urbanisés dont l'histoire, la morphologie et la position dans les espaces urbains lyonnais et parisiens dessinent une *tradition bourgeoise* relativement ancienne.

Situé dans l'actuel 2^{ème} arrondissement de Lyon, au sud de la place Bellecour et au nord de la gare de Perrache, Ainay a une histoire liée à son riche passé religieux. Lieu d'implantation historique d'une abbaye médiévale dont subsistent aujourd'hui quelques vestiges dans les rues du quartier, le quartier accueille surtout la basilique Saint-Martin d'Ainay et, alentour, plusieurs traces de cette présence catholique (congrégations religieuses, librairies spécialisées et établissements scolaires confessionnels). « Coincé » entre Rhône et Saône, ce secteur de la presqu'île est le lieu d'implantation de l'aristocratie tout au long du XVIII^{ème} siècle, puis devient progressivement celui d'une bourgeoisie conservatrice et largement monarchiste au cours du XIX^{ème} siècle. L'image conservatrice marque durablement le quartier. Elle se nourrit à la fois de la présence de grandes familles exerçant une influence à l'échelle lyonnaise (« *un quartier de vieilles familles lyonnaises* » selon une habitante) (Grafmeyer, 1992) et d'une emprise religieuse catholique ancienne, souvent soulignée en entretien. Si le quartier est traversé aujourd'hui par une grande artère commerçante piétonne et très fréquentée, la rue Victor Hugo, il comporte aussi de petites rues bien plus calmes et résidentielles autour de la basilique et à proximité des quais du Rhône (à l'est) et, surtout, de la Saône (à l'ouest). Le bâti est essentiellement composé d'immeubles du XIX^{ème} siècle, dont certains immeubles cossus construits sous la Restauration, visibles en bord de Saône.

L'occupation et l'activité visibles dans les espaces publics sont différenciées. La rue Victor Hugo accueille des commerces variés et plus ou moins standardisés (chaînes de restauration, de boutiques de vêtements), elle est très animée en journée et le samedi, nettement moins fréquentée le soir et le dimanche. Elle distribue d'autres rues, plus étroites et discrètes, accueillant des galeries d'art, des restaurants plus haut-de-gamme et des boutiques plus luxueuses (objets d'art, vêtements, mobilier). C'est surtout vrai dans la partie est du quartier (rue Auguste Comte et rue de la Charité), tandis que le secteur ouest, autour de la basilique et de la mairie d'arrondissement, est moins commerçant et plus calme. Le développement de certaines de ces galeries, ainsi que de certains lieux culturels plus récents, a contribué à y attirer une clientèle urbaine plus jeune et à nourrir, depuis quelques années, l'image d'un « renouveau » d'Ainay (Tribune de Lyon, 2014). Ce renouveau reste cependant relatif au regard de l'ancrage politique et religieux très marqué du quartier. Ainsi le vote à droite reste très massif à Ainay : lors des élections présidentielles de 2017, le vote Fillon dépasse, par exemple, 40% au 1^{er} tour dans les bureaux de vote situés autour de la basilique (Authier, Payre, 2017). De même, l'emprise locale du catholicisme reste très forte aujourd'hui. Le quartier accueille trois églises (Saint-François de Sales, Sainte-Croix et la plus importante, la basilique Saint-Martin d'Ainay) et de nombreuses

institutions catholiques : des congrégations religieuses, des établissements scolaires privés et confessionnels (lycée Saint-Marc, collège et école Chevreul-Sainte-Croix, école du Sacré Cœur), ainsi que des librairies religieuses et spirituelles (La Procure, Librairie de l'Emmanuel). Le réseau associatif catholique est également très implanté et très actif dans le quartier (Action Catholique des Femmes, Les Associations Familiales Catholiques, Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens, par exemple). Les entretiens montrent aussi que plusieurs personnages et figures de la vie catholique locale deviennent des figures du quartier, connues et reconnues, y compris chez les moins religieux. Le plus célèbre d'entre eux est le prêtre David Gréa¹, jeune prêtre lyonnais, ayant officié un temps dans le quartier et contribué à dynamiser la vie paroissiale, notamment à travers les concerts de son groupe de rock chrétien. Ainsi, l'influence catholique semble bien faire partie de la vie sociale du quartier, y compris pour les habitants non catholiques. Précisons enfin que les contours exacts du quartier d'enquête correspondent à un quadrilatère délimité par la rue Sala au nord et la rue de Condé au sud, et par la rue Adélaïde Perrin à l'est et la Saône à l'ouest (incluant les immeubles du quai de Saône). Ainay constitue ainsi un exemple de quartier bourgeois ancien marqué par la rencontre entre une bourgeoisie économique implantée localement, un ancrage catholique ancien et une réputation conservatrice.

Côté parisien, le quartier d'Auteuil correspond administrativement à l'un des quatre quartiers composant le vaste 16^{ème} arrondissement de Paris, celui qui est situé le plus au sud. Logé entre le bois de Boulogne et la Seine, Auteuil fait partie d'un ensemble d'anciens villages de l'Ouest de Paris et n'a été intégré qu'assez tardivement à la ville de Paris, en 1860. Il occupe une position moins « centrale » qu'Ainay à l'échelle de la ville. Historiquement, les villages de l'Ouest parisien ont constitué, depuis le XVII^{ème} siècle, des espaces fréquentés et investis par les élites franciliennes comme lieux de résidence ou de villégiature. Molière, Boileau et plusieurs artistes et intellectuels s'y installent, des salons y fleurissent, Auteuil et Passy apparaissant alors comme des espaces calmes, proches de la nature et plaisants à vivre. L'Ouest parisien incarne progressivement, depuis, un secteur privilégié et agréable, à distance du bruit, de la saleté, de la promiscuité considérés comme des inconvénients de la vie parisienne. Prisés par la bourgeoisie et les familles descendant de l'aristocratie, les « beaux quartiers » parisiens incluent des secteurs intra-muros (8^{ème}, 16^{ème} et une partie du 17^{ème} arrondissements) et des communes limitrophes de première couronne (Neuilly-sur-Seine, Levallois-Perret). S'y concentrent une population très favorisée, de vastes logements confortables voire luxueux, et un ancrage politique à droite très solide (Rivière, 2012 ; Oberti, Préteceille, 2016). Le 16^{ème} arrondissement et le triangle Auteuil-Neuilly-Passy sont, de ce point de vue, décrits et perçus comme les territoires d'un entre-soi bourgeois (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989).

Dans cet ensemble, le 16^{ème} arrondissement apparaît cependant divisé en plusieurs secteurs. Au nord, les quartiers de la Muette et Victor Hugo sont les zones qui affichent le plus clairement les signes extérieurs de richesse et de prestige à travers les boutiques de luxe, les « voitures hors de prix » et de nombreux symboles internationaux de la capitale (Trocadéro, Tour Eiffel, Arc de Triomphe). Le secteur

¹ Ordonné en 2000, officiant à l'église Sainte-Croix (Ainay) puis à Sainte-Blandine (sud de Perrache), il a laissé une forte empreinte dans le quartier en cherchant à rajeunir et moderniser la pastorale avec succès (quête avec cartes bancaires, église ouverte toute la journée, installation de canapés dans l'église, animation et langage plus simple, etc.). Il a aussi créé un groupe de rock chrétien, Glorious, se produisant régulièrement dans le quartier. Mais en 2017, il renonce au célibat et au sacerdoce pour se marier et abandonne la communauté catholique d'Ainay. En entretien, plusieurs enquêtés, y compris non catholiques, évoquent ce « type exceptionnel » et son histoire.

médian de Passy est connu pour ses restaurants de luxe, ses lycées prestigieux et ses hôtels particuliers abritant ambassades, sièges d'organisation internationale et de groupes bancaires. Au sud de la rue du Ranelagh, Auteuil est un secteur plus résidentiel où le luxe s'affiche moins dans l'espace public. Plusieurs habitants soulignent cette opposition nord-sud, faisant d'Auteuil un quartier « plus familial », « normal » et « moins friqué » que le nord de l'arrondissement. Le bâti est constitué en partie d'immeubles haussmanniens très cossus et bien entretenus caractéristiques des avenues les plus élégantes du 16^{ème} arrondissement, mais Auteuil comporte aussi de très nombreux immeubles beaucoup plus récents, datant notamment des années 1960-70 (rue Erlanger, rue Michel-Ange par exemple). Le quartier comporte quelques rues commerçantes animées, notamment la rue d'Auteuil, particulièrement fréquentée par les habitants pour ses commerces de bouche, tandis que la place de l'église d'Auteuil s'anime aussi aux beaux jours. Si la présence du catholicisme est moins marquée qu'à Ainay, le quartier accueille deux églises (Notre-Dame d'Auteuil, Saint-François de Molitor), des établissements scolaires religieux (Notre-Dame des Oiseaux) et quelques associations de charité liées à la paroisse (Apprentis d'Auteuil). Auteuil se distingue aussi d'Ainay par la présence de lieux de culte fréquentés par des communautés religieuses plus diversifiées et n'habitant généralement pas le quartier : une communauté catholique portugaise fréquentant l'église Sainte-Bernadette, un culte philippin dans une chapelle près de Notre-Dame d'Auteuil et un culte chrétien roumain pratiqué rue Michel-Ange dans un ancien couvent. Perçue comme « exotique » par les habitants, cette présence religieuse semble relativement récente et elle est surtout peu liée à des populations habitant Auteuil. Le quartier accueille enfin des « villas », ensembles clôtés de luxueuses maisons et d'hôtels particuliers dont les grilles et les entrées sont très surveillées par des gardiens. La plus célèbre, la Villa Montmorency, située en bordure du bois de Boulogne, accueille environ 120 logements habités par des personnalités du monde politique, des grands patrons et des stars du show-business voisinant au cœur de « la forme la plus aboutie d'enclosure dans Paris intra-muros » (Le Goix, 2006). Ces « villas », très difficilement accessibles au sociologue, sont absentes du terrain délimité ici mais constituent des éléments du décor local et du voisinage pour certains ménages d'Auteuil. Précisons que le terrain retenu pour l'enquête est délimité par la rue d'Auteuil au nord et la rue Molitor au sud, par la rue d'Erlanger à l'ouest et la rue Boileau à l'est. Il est donc composé de trois rues « résidentielles » (Erlanger, Michel-Ange, Boileau) et d'une rue plus commerçante et animée au nord, la rue d'Auteuil.

Ainay et Auteuil sont des espaces urbains différents, l'un est un quartier central situé à proximité d'espaces publics et commerçants très fréquentés par l'ensemble des citoyens de Lyon, l'autre est plus périphérique et davantage éloigné des quartiers centraux de Paris. Tous deux sont cependant des quartiers investis par l'aristocratie puis la bourgeoisie depuis plus de deux siècles. Cette histoire a largement nourri leur réputation et leur image de quartiers bourgeois. Mais ce qualificatif n'est pas qu'une affaire d'image, il renvoie surtout aux caractéristiques des habitants actuels de ces quartiers.

Une population âgée, riche et blanche

La population des quartiers bourgeois est d'abord très spécifique du point de vue des âges (Tableau 1). Elle est la plus âgée de l'enquête, les plus de 60 ans y représentant 38% des habitant.e.s contre 28% en moyenne dans nos 14 quartiers. Cela traduit la présence importante des retraités à Ainay et Auteuil, tandis que les âges actifs et les personnes en emploi y sont relativement en retrait. Comme dans les communes rurales, 31% des habitants sont retraités (contre 23% de l'ensemble des enquêtés), tandis que les personnes en emploi ne représentent « que » 50% de la population locale (contre 56% de l'ensemble des enquêtés). Les quartiers bourgeois sont les quartiers intra-muros qui accueillent le plus

de personnes âgées et de retraités. Ils accueillent par ailleurs également des jeunes de 18 à 29 ans en proportion légèrement supérieure à la moyenne, notamment des étudiants qui trouvent à se loger dans les anciennes « chambres de bonnes » par exemple ou en colocation dans les vastes appartements du parc privé.

TABLEAU 1 – LE POIDS DES PLUS ÂGÉS (EN %)

	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus	Total
Ainay	17	25	20	25	12	100
Auteuil	17	18	27	25	13	100
Ensemble	16	30	26	19	9	100

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2567) ; données pondérées

Cela peut expliquer la légère surreprésentation des ménages solos et des couples sans enfants (37% contre 33% pour l'ensemble, 24% contre 20% pour l'ensemble) et la légère sous-représentation des couples avec enfants et des familles monoparentales (25% contre 30% pour l'ensemble, 6% contre 10% pour l'ensemble). L'image de quartiers bourgeois « familiaux » s'explique néanmoins par une surreprésentation des ménages avec enfants parmi les adultes de 30 à 59 ans et une surreprésentation, parmi ces derniers, des familles nombreuses (30%, soit une part plus élevée que dans les quartiers populaires de ville-centre, proche de celle des quartiers de mixité sociale programmée et plus proche de celle des quartiers de grands ensembles (39%) que des quartiers gentrifiés (10%).

Mais le qualificatif « bourgeois » prend surtout son sens au regard de la composition sociale et des niveaux de ressources des habitants. En termes de catégories socio-professionnelles, on retrouve, comme dans les quartiers gentrifiés, une très grande proportion de catégories supérieures et une très faible présence des catégories populaires (employés et ouvriers). À Ainay, 56% des habitants sont cadres supérieurs ou chefs d'entreprise, à Auteuil ils sont 67%, contre seulement 30% dans l'enquête. Inversement, les ouvriers et les employés, qui représentent 41% des actifs dans l'enquête, ne sont que 15% à Ainay et 12% à Auteuil (Tableau 2). Ces valeurs extrêmes présentent l'amplitude la plus étendue de l'enquête.

TABEAU 2 – DES QUARTIERS DE CADRES ET DE CHEFS D’ENTREPRISE (EN %)

PCS de l’enquêté et de son conjoint cohabitant (profession actuelle ou ancienne profession)	Ainay	Auteuil	Ensemble
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	33	48	19
Cadres à dominante culturelle	23	19	11
Petits indépendants	6	5	4
Professions intermédiaires administratives ou techniques	9	14	14
Médiateurs	11	2	9
Employés de la fonction publique et policiers	2	2	8
Employés administratifs et commerciaux	7	5	9
Employés de services directs aux particuliers	3	3	8
Ouvriers qualifiés	1	1	11
Ouvriers non qualifiés	3	1	5
Inactifs (hors retraités)	1	2	3
Total	100	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés et de leurs conjoints cohabitants pour lesquels la PCS a pu être codée (n=3831) ; données pondérées.

La spécificité des quartiers bourgeois concerne, plus encore, la composition interne de ces catégories supérieures, qui les distingue notamment des quartiers gentrifiés. Dans les quartiers bourgeois, les catégories supérieures présentent une forte composante de « cadres à dominante économique et chefs d’entreprise » et une part relativement plus faible de « cadres à dominante culturelle ». Les premiers représentent près de la moitié des actifs d’Auteuil (48%) et un tiers de ceux d’Ainay (33%), contre seulement 19% des actifs dans l’enquête. Ce résultat montre que, dans les quartiers bourgeois, les catégories supérieures sont d’abord des cadres à dominante économique et des chefs d’entreprise, ce qui est en partie vrai aussi aux Batignolles mais bien moins net à la Croix-Rousse. Ce qui distingue les quartiers bourgeois des quartiers gentrifiés renvoie donc à ces deux dimensions, au-delà de la composition des familles : une part de cadres supérieurs encore plus forte et une composition plus « économique » que « culturelle » de cette population de cadres. On en voit bien les effets en termes de ressources de ces ménages : si les niveaux de diplôme et de qualification y sont très élevés comme dans les quartiers gentrifiés, ce sont les niveaux de revenus qui singularisent les quartiers bourgeois. La part des ménages aux plus hauts revenus y atteint des niveaux très supérieurs à tous les autres terrains d’enquête (Tableau 3). Remarquons également que près d’un habitant sur quatre refuse, à Auteuil, de donner son niveau de revenu, ce qui traduit aussi sans doute la sensibilité de cette information parmi les plus hauts revenus.

TABEAU 3 – LA FORTE PRÉSENCE DES PLUS HAUTS REVENUS (EN %)

	> 1000 €	1000 à 1499 €	1500 à 1999 €	2000 à 2999 €	3000 à 3999 €	4000 à 5999 €	6000 € et plus	Refus de répondre	Total
Ainay	10	8	7	11	7	12	29	15	100
Auteuil	4	7	9	8	13	9	27	24	100
Quartiers bourgeois	7	8	8	10	10	10	28	20	100
Quartiers gentrifiés	6	6	9	17	17	20	14	11	100
Ensemble	10	12	12	17	14	11	10	15	100

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

L'attribut « bourgeois » va donc avec l'appartenance aux catégories supérieures, et plus encore à leurs fractions économiques et aux plus hauts revenus parmi ces catégories. Pour autant, l'enquête n'inclut sans doute pas les ménages les plus bourgeois de Paris. D'une part, parce que nous ne sommes pas parvenus à atteindre les fractions les plus riches du secteur d'Auteuil, probablement moins enclines à répondre à ce type d'enquête : leur surreprésentation est sans doute ici encore sous-estimée. D'autre part, parce qu'il faut rappeler, comme le font certains enquêtés, que le quartier retenu pour l'enquête n'est pas le secteur du 16^{ème} arrondissement où se concentre le plus la très grande bourgeoisie de l'Ouest parisien.

« On avait l'image que l'on a du 16^{ème} arrondissement, d'un quartier huppé, sage, calme et parfois un peu conservateur (...) Cette image, par certains aspects elle est confirmée, mais elle est nuancée par la réalité à la fois d'une sociologie qui est un peu plus diverse dans le sud du 16^{ème} arrondissement, et puis d'une évolution sociologique progressive en fait. On a dans ce quartier-là de plus en plus de cadres et de familles de cadres, progressistes, au sens large (...) Moi, je vais pas dans les clubs. Dans la sociologie du quartier, enfin dans la sociologie du 16^{ème}, il y a les clubs qui ont beaucoup d'importance, les clubs privés, le Stade Français, les cercle du Bois de Boulogne, qui sont des lieux de réseau et de détente sélectifs, parce qu'il y a une sélection à la fois par l'argent et par les connaissances, puisqu'il faut avoir des parrains pour entrer et qui correspondent à des habitudes de la grande bourgeoisie du 16^{ème} depuis 150 ans » (Thomas, 47 ans, couple, trois enfants propriétaire, Auteuil)

« Alors ici, c'est pas le 16^{ème} nord justement. C'est Auteuil, c'est pas Passy. Pour moi, rien à voir (...) Oui, c'est plus jeune. C'est plus familial. C'est, je pense, un peu moins coincé que peut l'être le 16^{ème} nord. Le 16^{ème} entre le nord et le sud, plus vous descendez vers le sud et plus ça se popularise entre guillemets. Le nord est vraiment, c'est quand même l'avenue Henri Martin, Victor Hugo. Et puis Porte d'Auteuil, quand vous arrivez Porte d'Auteuil, ça n'a plus rien à voir encore » (Guillaume, 54 ans, couple, un enfant, propriétaire, Auteuil)

« C'est pas comme dans d'autres quartiers du 16^{ème}, Victor Hugo, où vraiment c'est des gens qui ont de l'argent et qui le montrent. Ici, c'est beaucoup plus... c'est des gens simples à la fois, des familles, souvent avec les deux... (Silence) enfin l'homme et la femme qui travaillent. Donc ça c'est les familles qui ont de l'argent quand même, parce qu'ils peuvent habiter le quartier, mais enfin qui sont pas du tout... qui sont des gens quand même assez simples » (Agnès, 52 ans, couple, trois enfants, locataire, Auteuil)

Une autre caractéristique des quartiers bourgeois est la part très forte de propriétaires : 53% des habitants sont propriétaires (contre 42% dans l'ensemble). Seules les communes rurales comportent davantage de propriétaires (82%) ; en milieu urbain, c'est dans les quartiers bourgeois qu'on est le plus souvent propriétaire. La part des primo-accédants est en revanche plus faible dans les quartiers bourgeois que dans l'ensemble (60% contre 72%), en particulier à Auteuil où elle concerne seulement 53% des propriétaires. Cette forte prévalence de la propriété s'explique en grande partie par la structure par âges de la population ainsi que par les plus grandes dispositions à la propriété parmi les fractions les plus favorisées des catégories supérieures (Grafmeyer, 1992 ; Bozouls, 2019). À l'inverse, la part des locataires du parc social est, de loin, la plus faible de l'enquête : 7% à Auteuil et... 0% à Auteuil. L'absence totale de locataires du parc social dans le cas d'Auteuil fait d'ailleurs écho aux conflits, récurrents et très médiatisés, entre certains habitants et élus des arrondissements de l'Ouest parisien et la Mairie de Paris à propos de la création de logements sociaux dans ces quartiers (Launay, 2014). La norme des quartiers bourgeois est donc le statut de propriétaire et, secondairement, celui de locataire du parc privé, qui concerne 43% des habitants. Rappelons à cet égard que, même si les dates

d'achat ou d'entrée dans les logements font évidemment varier leurs prix, Auteuil et Ainay sont aujourd'hui les quartiers les plus chers de l'enquête avec les quartiers gentrifiés.

En termes d'origines géographiques enfin, parmi ceux qui vivent dans les quartiers bourgeois, 85% sont nés en France et les origines étrangères sont sous-représentées. Les origines maghrébines sont deux fois moins présentes que dans l'ensemble de l'enquête (5% contre 10%), les autres origines africaines, six fois moins probables (1% contre 6%). Ce résultat est confirmé par de nombreux entretiens qui rapportent une diversité ethno-raciale très faible. Elle est bien souvent limitée, dans ces quartiers, à des travailleurs peu qualifiés du commerce et des services (vendeurs, nounous, employés du commerce) dont une très grande partie n'habite pas Ainay ou Auteuil. On peut donc voir des couleurs de peau autres que « blanches » dans les rues et les commerces du quartier, mais très peu parmi les habitants :

« Il n'y a pas beaucoup d'Africains, on ne voit pas beaucoup d'Arabes, il y en a probablement, il y en a peut-être, mais on n'en voit pas beaucoup. On en voit surtout au Monoprix, là où il y en a pas mal qui travaillent. Je pense que là, la diversité devrait y être, mais ce n'est pas vraiment palpable » (Michel, 66 ans, famille monoparentale, deux enfants, locataire, Auteuil)

« En fait, en gros, c'est pas compliqué. Les Asiatiques, les personnes asiatiques ou les personnes noires que vous pouvez voir dans le quartier, c'est des nounous. (...) Vous allez à Sainte-Périne, dans les squares, l'après-midi, vous avez plein de gamins, plein de petits blancs et sur les bancs, il y a des blacks et des Asiatiques, Philippines beaucoup (...) C'est une diversité en journée. Ça c'est une diversité de gens qui viennent travailler dans le quartier quoi. Vous voyez aussi des travailleurs de l'Est. Il y en a tout le temps en matinal. Oui, ils viennent ponctuellement, dans la journée. Le soir, c'est terminé » (Guillaume, 54 ans, couple, un enfant, propriétaire, Auteuil)

« Il y a peu de gens qui semblent d'une autre origine » (Guy, 41 ans, couple, propriétaire, Ainay)

« Il y a une chose qui est agréable dans le quartier, c'est qu'il y a, je vais encore le redire, il y a peu d'étrangers » (Serge, 80 ans, couple, propriétaire, Ainay)

Même si les registres de nationalité et de couleur de peau ne se recoupent pas, les quartiers bourgeois apparaissent également très largement des « quartiers blancs », notamment du point de vue résidentiel. Cet élément contribue à renforcer l'homogénéité sociale par comparaison avec d'autres quartiers (Jounin, 2014). Si les difficiles conditions d'enquête dans le quartier d'Auteuil amènent à rester prudent sur la sociologie de ces quartiers, telle qu'appréhendue par l'enquête, on peut cependant affirmer, sans trop de risques, que domine dans ces espaces une population âgée et de cadres supérieurs blancs, aux revenus très élevés et plus souvent propriétaires.

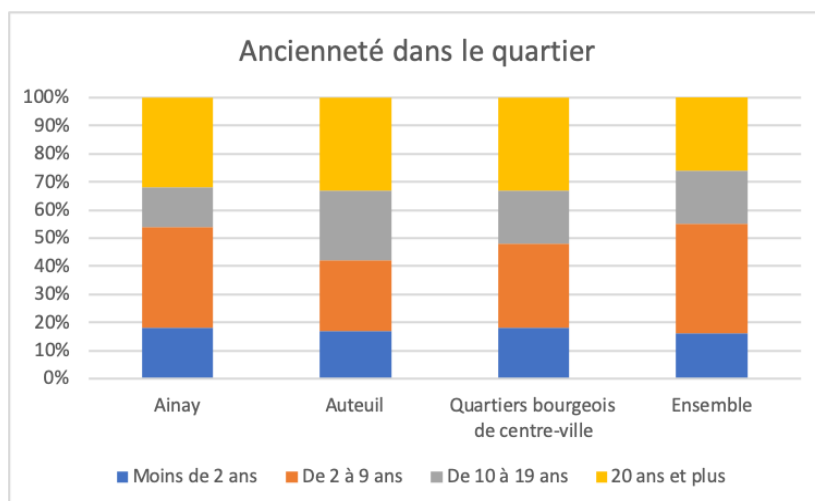
Parcours résidentiels et accès au quartier ; des quartiers choisis

Compte tenu de leur peuplement et des ressources très élevées de la plupart de leurs habitants, les quartiers bourgeois peuvent être considérés comme des espaces résidentiels choisis parmi une gamme des possibles beaucoup moins resserrée, économiquement parlant du moins, que pour d'autres groupes sociaux (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1997; Oberti, Préteceille, 2016). Revenons précisément sur les conditions d'entrée dans ces quartiers et les trajectoires résidentielles de leurs habitants.

On peut d'abord s'intéresser à l'ancienneté des populations dans les quartiers bourgeois. Globalement, la part des plus anciens y est plus forte qu'ailleurs, surtout à Auteuil (Figure 1). À Ainay

et Auteuil, un habitant sur trois habite depuis plus de 20 ans dans son quartier, contre 27% dans l'ensemble de l'enquête. À Auteuil, 58% des habitants sont présents depuis plus de 10 ans ; cette proportion est de 46% à Ainay comme dans l'ensemble de l'enquête. Cette ancienneté correspond largement à une population bien plus âgée que dans l'ensemble des quartiers, les habitants les plus anciennement installés étant aussi, généralement, les plus âgés.

FIGURE 1 – UNE ANCIENNETÉ DANS LE QUARTIER PLUS FORTE À AUTEUIL



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2547) ; données pondérées

D'où viennent, ensuite, les habitants des quartiers bourgeois ? Où vivaient-ils auparavant ? L'examen des parcours résidentiels montre ici plusieurs types de trajectoires.

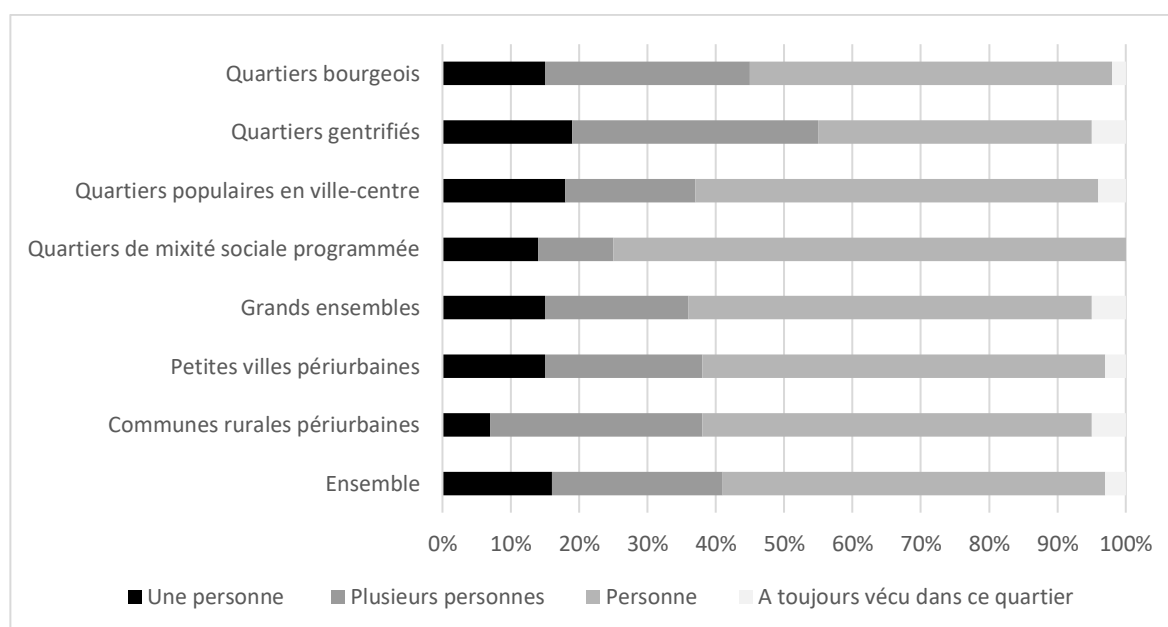
En premier lieu, les trajectoires internes à nos deux quartiers et surtout à Auteuil, sont un peu plus fréquentes qu'ailleurs. Ainsi, 32 % des habitants d'Auteuil vivaient déjà dans le quartier avant d'emménager dans leur logement actuel contre 27% à Ainay et 26% dans l'ensemble de l'enquête. De même, 10% des habitants d'Auteuil habitaient déjà le même arrondissement contre aucun à Ainay et 5% dans l'ensemble des quartiers intra-muros de Paris et de Lyon. Plus largement, 44% des habitants des quartiers bourgeois ont déjà vécu dans leur quartier au cours de leur vie (contre 32% pour l'ensemble) ; c'est même le cas de 50% des habitants d'Auteuil, soit la proportion la plus élevée de l'enquête, contre une part moins significative à Ainay (32%). Ce lien biographique au quartier peut renvoyer à des périodes assez différentes, comme le montrent les entretiens : l'enfance et l'adolescence en famille, la période étudiante sur des périodes plus brèves ou un premier appartement d'adulte actif, souvent occupé en location. Cet ancrage au quartier semble donc plus manifeste dans les quartiers bourgeois que dans l'ensemble des quartiers, et surtout plus fort à Auteuil qu'à Ainay.

Deuxièmement, les trajectoires internes aux villes-centre (Paris et Lyon) sont affirmées dans les deux quartiers (38% contre 32% dans l'ensemble). Enfin, les trajectoires en provenance d'ailleurs en France (hors agglomération) sont nettement plus fréquentes : elles représentent 30% des origines des nouveaux venus dans les quartiers bourgeois contre 18% dans l'ensemble de l'enquête, et atteignent leur part maximum dans l'enquête à Ainay (38%). Sans pouvoir explorer ici ces parcours, on peut faire l'hypothèse qu'il existe ici un certain nombre de ménages de cadres supérieurs et moyens en provenance de Rhône-Alpes mais aussi de la région parisienne, comme le montrent les entretiens. En revanche, comme dans le cas des quartiers gentrifiés, les trajectoires en provenance des banlieues de l'agglomération sont très nettement sous-représentées (21% contre 41% dans l'ensemble).

Les trajectoires d'arrivée dans les quartiers bourgeois sont donc principalement des trajectoires internes à la ville-centre de Paris ou de Lyon, puis des trajectoires internes au quartier et à l'espace local à Auteuil et des trajectoires d'entrée dans l'agglomération lyonnaise à Ainay.

Les habitants des quartiers bourgeois font aussi partie de ceux, avec les habitants des quartiers gentrifiés, qui connaissent le plus souvent une ou des personnes vivant dans ces quartiers avant de s'y installer : cela concerne 45% d'entre eux contre 40% pour l'ensemble de l'enquête (Figure 2), dont 30% qui en connaissent plusieurs. Seuls les habitants des quartiers gentrifiés dépassent ces scores, et il n'y a pas de différence ici entre Ainay et Auteuil.

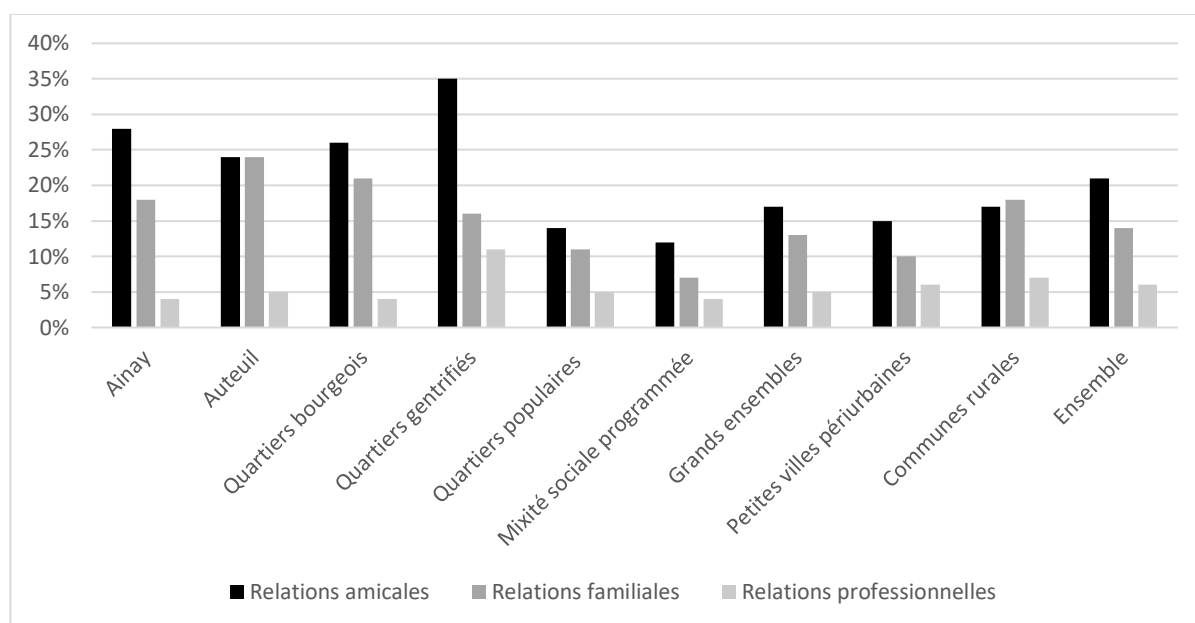
FIGURE 2 – DES RELATIONS SOCIALES LOCALES QUI PRÉCÈDENT L'INSTALLATION



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2554) ; données pondérées

Lorsqu'on s'installe dans les quartiers bourgeois, on connaît donc, davantage que dans la plupart des autres quartiers, des habitants de ces quartiers. L'existence de ces relations sociales a pu favoriser le choix de ces quartiers, parfois l'orienter. Mais le profil même de ces relations varie selon les contextes et éclaire les parcours résidentiels vers les quartiers bourgeois (Figure 3). Si le rôle des relations amicales apparaît primordial, notamment à Ainay, et comparable aux quartiers gentrifiés, celui des liens familiaux semble plus spécifique à Ainay et surtout à Auteuil. Près d'un répondant sur quatre à Auteuil avait ainsi un membre de sa famille vivant dans le quartier avant d'y habiter, contre 14% dans l'ensemble. Plus que le travail, ce sont des liens amicaux et surtout familiaux qui caractérisent le rapport aux quartiers bourgeois des habitants qui s'y installent.

FIGURE 3 – LIENS AMICAUX ET LIENS FAMILIAUX



Champ : Ensemble des enquêtés connaissant quelqu'un avant d'emménager dans leur quartier (n= 972) ; données pondérées

Plusieurs entretiens conduits à Auteuil et à Ainay illustrent la présence, l'influence et le rôle de ces liens familiaux dans le choix du quartier. Qu'il s'agisse d'une sœur y habitant déjà, de ses propres parents qui y ont toujours vécu ou de son ou sa conjointe ayant déjà vécu dans le quartier, nombreux sont ceux qui témoignent d'un lien familial déjà ancien avec Ainay et Auteuil. Sans être l'apanage des habitants des quartiers bourgeois, ces ressources relationnelles se perpétuent une fois installés dans le quartier puisque les quartiers bourgeois sont aussi ceux où les habitants déclarent le plus souvent avoir des membres de leur famille vivant dans leur quartier (21% contre 15% dans l'ensemble).

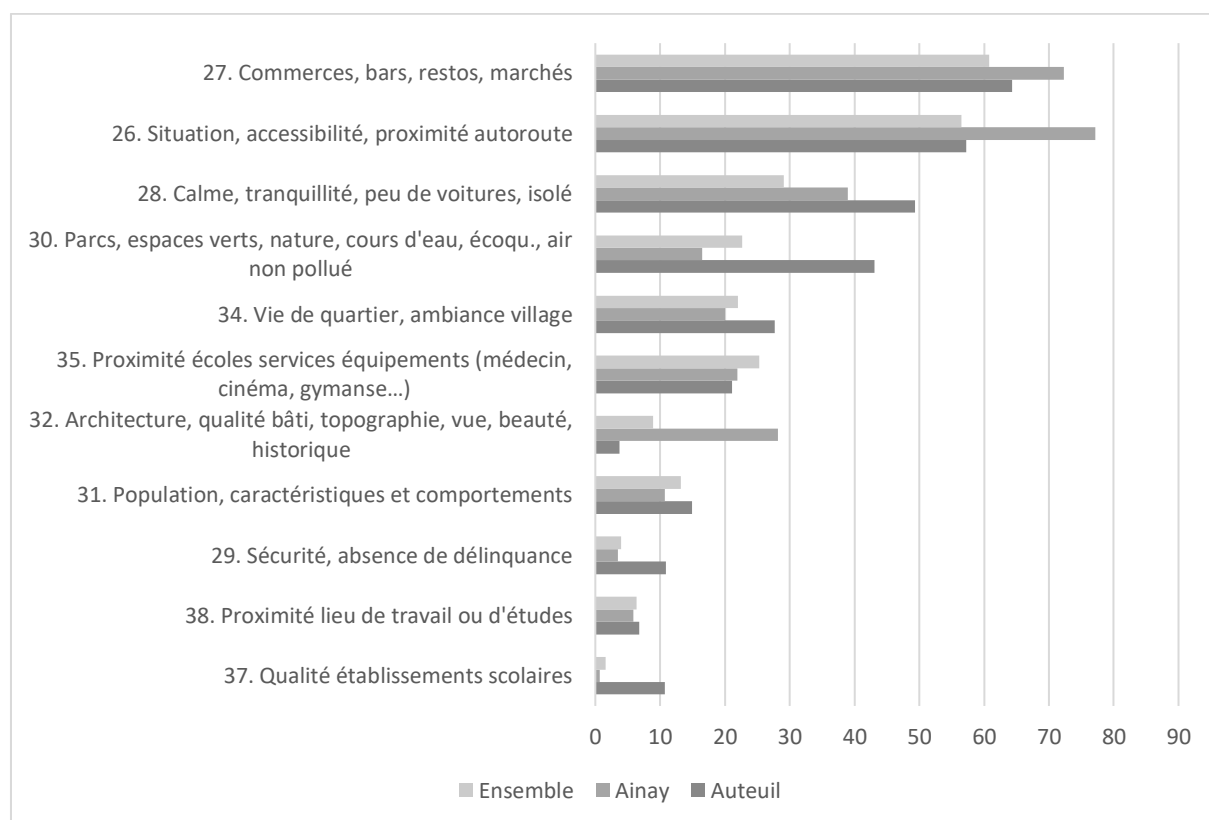
Enfin, en accord avec leurs goûts et leurs choix résidentiels, leurs propriétés sociales et les ressources relationnelles dont ils disposent, les habitants perçoivent leur lieu de résidence de façon très positive, en particulier lorsqu'ils ont des enfants et qu'ils sont propriétaires. D'abord, leur sentiment à l'égard du quartier est clairement le plus enthousiaste et positif de l'ensemble des enquêtés puisque 69% d'entre eux se sentent « très bien » dans leur quartier contre 44% pour l'ensemble : c'est le taux le plus élevé de l'enquête. Ensuite, ils sont parmi les moins nombreux à envisager de déménager dans les deux prochaines années (35% contre 41% pour l'ensemble). Lorsqu'ils le prévoient ou s'ils devaient le faire malgré tout, ils manifestent souvent le souhait de rester dans leur quartier, surtout à Ainay.

Invités à s'exprimer librement sur les avantages et les inconvénients de leur quartier, tous citent au moins un avantage, et ils en citent trois en moyenne ; plus d'un sur cinq ne voit « aucun inconvénient » à son quartier, un taux proche de la moyenne (20%). Les avantages qu'ils mettent en avant (recodés directement par l'enquêteur ou ultérieurement lors du traitement des données) sont assez concordants dans les deux quartiers (Figure 4) : 77% de ceux d'Ainay et 57% de ceux d'Auteuil mentionnent la localisation de leur quartier, son accessibilité ou la proximité d'une autoroute ; 72%, dans les deux quartiers, évoquent la présence de commerces, restaurants et marchés ; 49% à Auteuil et 39% à Ainay citent le calme, la tranquillité, le peu de voitures. Viennent ensuite des réponses concernant la qualité des espaces urbains qui distinguent fortement ces deux quartiers des autres, avec une divergence entre eux qui tient largement aux caractéristiques de chacun : les habitants

d’Auteuil, qui vivent près du Bois de Boulogne, des jardins de Bagatelle et du parc Sainte-Périne, mettent encore en avant la présence de la nature ou d’espaces verts (à 43%), tandis que ceux d’Ainay vantent la beauté du site et la qualité de l’architecture de leur quartier historique longé par la Saône (à 28%). Les habitants des beaux quartiers lyonnais et parisien convergent ensuite à nouveau sur deux ensembles d’avantages cités un peu moins souvent : la vie de quartier, un peu plus souvent appréciée à Auteuil, et la proximité des écoles, services et équipements.

On peut noter que seuls 15% des habitants d’Auteuil et 11% de ceux d’Ainay citent, comme avantages de leur quartier, la population, ses caractéristiques ou comportements – des proportions comparables à la moyenne, en dépit de la très forte la sélectivité sociale qui les caractérise. Ils évoquent alors leur caractère familial, amical ou « bienveillant ». Ceux d’Auteuil apprécient tout autant la qualité des établissements scolaires et le sentiment de sécurité et d’absence de délinquance – deux indicateurs qui renseignent aussi sur la fréquentation du quartier. Enfin, la présence d’églises, de paroisses, de communautés religieuses est mise en avant dans les commentaires.

FIGURE 4 – LES AVANTAGES DES QUARTIERS BOURGEOIS



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Dans le quartier et au-delà : pratiques et relations sociales

« La multi-territorialité apparaît systématique et caractéristique du mode de vie grand-bourgeois. L'appartement parisien ne se conçoit pas sans une maison de famille (...) Ces territoires multiples sont révélateurs d'une double insertion dans la société : dans la profondeur d'une mémoire familiale et dans la modernité d'une vie mondaine parisienne. » (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2000, p.64) Si tous les résidents des quartiers bourgeois n'appartiennent pas à la grande bourgeoisie décrite dans cette citation, loin s'en faut, ils montrent un mode de vie à la fois fortement ancré dans le quartier de la

résidence principale, et étendu à d'autres espaces régulièrement fréquentés. Si ce cumul d'activités et de relations locales et extra-locales est commun aux habitants des quartiers gentrifiés et bourgeois, ces derniers se distinguent par une extension de leurs réseaux à l'échelle nationale et internationale, et par des séjours encore plus fréquents et plus longs dans des espaces de villégiature.

D'un côté, les quartiers bourgeois sont des espaces où l'on vit plus localement qu'ailleurs : on y fait ses courses (seulement 39% font des courses au moins une fois par semaine hors de leur quartier, contre 57% dans l'ensemble des quartiers, et seulement 3% ne font leurs courses qu'en-dehors de leur quartier contre 13% dans l'ensemble), on y fréquente les cafés ou les restaurants, on y fait du sport plus souvent que dans la plupart des autres types de quartiers (Tableau 4). En outre, les habitants d'Ainay déclarent plus souvent que la moyenne aller à la médiathèque et pratiquer une activité artistique dans leur quartier, quand ceux d'Auteuil vont plus souvent au parc.

TABLEAU 4 – DES QUARTIERS FORTEMENT PRATIQUÉS AU QUOTIDIEN

% des individus qui pratiquent cette activité dans leur quartier :	<i>Ainay</i>	<i>Auteuil</i>	Quartiers bourgeois	Ensemble
Faire ses courses	96	96	96	84
Aller au café, dans un bar	61	53	57	38
Aller dans un square, un jardin public ou un parc	45	68	56	60
Faire du sport	45	40	42	33
Fréquenter un lieu de culte	32	24	28	16
Aller à la bibliothèque, médiathèque	35	9	22	24
Pratiquer une activité artistique (peinture...)	15	2	9	9

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Cependant, leurs pratiques ne sont pas remarquablement concentrées dans leur quartier d'habitation : elles sont également dispersées dans le reste de la ville (Tableau 5). Il n'y a guère que la fréquentation des lieux de culte qui soit nettement plus ancrée dans le quartier – sans doute du fait de la fidélité à une paroisse. Autrement dit, utiliser intensivement les ressources locales n'empêche pas les résidents des quartiers bourgeois – plus encore que ceux des quartiers gentrifiés – de recourir aussi au reste de la ville.

TABLEAU 5 – DES PRATIQUES PAS EXCLUSIVEMENT DÉPLOYÉES DANS LE QUARTIER

Parmi les personnes pratiquant ces activités, part de ceux qui ne les pratiquent pas régulièrement hors de leur quartier	Quartiers bourgeois	Quartiers gentrifiés	Ensemble
Faire ses courses	61	71	43
Aller dans un square, un jardin public ou un parc	28	27	26
Aller au café, dans un bar	14	15	14
Faire du sport	45	51	38
Aller à la bibliothèque, médiathèque	47	57	48
Fréquenter un lieu de culte	56	57	43
Pratiquer une activité artistique (peinture...)	22	29	28

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

De même, leurs liens sociaux sont à la fois assez denses à l'échelle locale et étendus au-delà, à l'échelle nationale voire internationale (Tableaux 6 et 7). Ainsi des membres de la famille sont plus souvent présents dans le quartier qu'en moyenne dans l'enquête, surtout à Auteuil, et des amis plus souvent

présents à l'échelle de la ville (Paris ou Lyon). Hors de Lyon et de Paris intra-muros, les relations sociales sont très peu situées en banlieue et plus souvent éloignées : surreprésentées dans le reste de la France pour les habitants d'Ainay, à l'étranger pour ceux d'Auteuil.

TABLEAU 6 – LIEUX DE RÉSIDENCE DE LA FAMILLE

Où habitent les membres de votre famille que vous voyez au moins une fois par an ?	Dans le quartier	Ailleurs dans la commune	Ailleurs dans la région	Ailleurs en France	À l'étranger
Ainay	19	36	39	82	29
Auteuil	25	44	42	60	43
Quartiers bourgeois	22	40	41	71	36
Ensemble	15	34	53	65	32

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

TABLEAU 7 – LIEUX DE RÉSIDENCE DES AMIS

Où habitent les amis que vous voyez au moins une fois par an ?	Dans le quartier	Ailleurs dans la commune	Ailleurs dans la région	Ailleurs en France	À l'étranger
Ainay	40	69	59	75	34
Auteuil	33	77	66	55	40
Quartiers bourgeois	36	72	62	65	37
Ensemble	38	61	66	57	31

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées, en pourcentages

Enfin, les habitants des quartiers bourgeois sont souvent absents de leur quartier de résidence principale. Ils partent extrêmement souvent en week-ends : 35% d'entre eux partent une à plusieurs fois par mois et 27% partent 5 à 6 fois dans l'année. Ils partent aussi beaucoup en vacances : seuls 6% d'entre eux ne partent jamais, contre 18% dans l'ensemble de l'enquête, et près d'un tiers partent plus de 6 semaines dans l'année (dont 12% plus de 10 semaines) (Tableau 8). On note néanmoins un écart assez net entre les deux quartiers : Ainay se distingue vraiment de la moyenne en ce qui concerne les vacances longues (3 à 10 semaines), tandis que les absences de plus de 10 semaines dans l'année sont un peu plus fréquentes à Auteuil. Ces dernières sont clairement liées à l'âge des résidents : 80% des individus qui partent plus de 10 semaines par an sont âgés de 60 ans et plus. Toutefois, même parmi les 30-59 ans, plus d'un habitant sur cinq part 6 semaines ou plus dans l'année et 46% partent 3 à 6 semaines (contre 36% dans l'ensemble des 14 quartiers).

TABEAU 8 – DES ABSENCES LONGUES ET FRÉQUENTES

Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de partir pour des vacances (4 nuits ou plus) hors de votre domicile	Quartiers bourgeois	Ainay	Auteuil	Ensemble
1. Non	6	4	8	18
2. Oui, moins d'une semaine	2	3	1	5
3. Oui, 1 à 2 semaines	23	18	29	26
4. Oui, 3 à 5 semaines	36	38	34	32
5. Oui, 6 à 10 semaines	20	26	14	12
6. Oui, plus de 10 semaines	12	11	14	6
Total	100	100	100	100

Champ Ensemble des individus ayant répondu à la question (n=2545) ; données pondérées

Ces absences sont à relier aux relations familiales et amicales dispersées que l'on a déjà évoquées, mais aussi à la jouissance, beaucoup plus répandue qu'ailleurs, d'une résidence secondaire : 30% des habitants des quartiers bourgeois (28% à Auteuil, 31% à Ainay) possèdent (eux-mêmes ou leur conjoint.e) une résidence secondaire ; s'y ajoutent 12% d'individus qui peuvent utiliser une résidence secondaire qui ne leur appartient pas. Ces chiffres sont nettement plus élevés que dans tous les autres types de quartiers (y compris les quartiers gentrifiés où 16% des habitants possèdent une résidence secondaire).

Ces absences fréquentes et prolongées pour les vacances et les week-ends, alors même qu'en semaine le temps est presque entièrement dédié au travail, contribuent selon Bruno Cousin à la relative faiblesse des relations de voisinage autour du domicile principal, notamment à l'échelle de l'immeuble où elles sont moins électives (Cousin, 2014, p. 92). A contrario, les résidences secondaires constituent souvent des espaces où se déploient d'autres types de sociabilités, plus électives et sans doute aussi plus conviviales car organisées autour de loisirs partagés et sur des temps de repos : structurées par la notabilité et les relations familiales intergénérationnelles dans le cas des maisons de famille (Le Wita, 1988 ; Pfirsch, 2010), par des relations amicales très homophiles dans le cas de résidences secondaires plus récemment acquises (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2000, p. 63).

Comme tous les quartiers anciens centraux, les quartiers bourgeois voient cohabiter en leur sein des ménages aux trajectoires variées. Cependant, certaines apparaissent plus probables que d'autres et témoignent d'une forme de sélection socio-spatiale, autant qu'elles favorisent un rapport globalement très positif à son lieu de résidence. Intensément pratiqué, celui-ci prend toutefois place dans un ensemble plus large d'espaces où se déploient diverses facettes du mode de vie bourgeois. Comment ces appartenances sociales et ces trajectoires se traduisent-elles dans les relations de voisinage autour du domicile principal ?

II. Un ordre résidentiel bourgeois : « le charme discret de la bourgeoisie »

Les habitants des quartiers bourgeois sont intégrés dans des réseaux et engagés dans de nombreuses relations de voisinage. Leurs pratiques de voisinage et leurs investissements du quartier, plus affirmés en moyenne que dans l'ensemble des quartiers, apparaissent néanmoins un ton en dessous de ceux qui ont cours dans les quartiers gentrifiés – « paradis » du voisinage. La modération, la retenue, le respect des formes, voire des rites, caractéristiques de la culture bourgeoise (Le Wita, 1988), donnent ainsi une tonalité singulière aux pratiques et aux relations de voisinage dans les quartiers bourgeois.

Cette petite musique des relations de voisinage se repère à la fois dans des pratiques « mondaines », plus formelles et sélectives qu’ailleurs ; dans les conversations et le contenu même des échanges d’information ; et enfin dans le rapport aux nouvelles formes des relations de voisinage – fête des voisins, usage des outils numériques – ainsi que dans les tensions et conflits.

Des pratiques mondaines, formelles et sélectives

F. Héran distingue, dans « Comment les Français voisinent » (1987), deux pôles structurants des pratiques de voisinage : l’hospitalité, à travers les visites notamment, et les services. Il oppose dans cette perspective la sociabilité de voisinage « plutôt mondaine » des cadres, nourrie d’invitations aux domiciles des uns et des autres ainsi que de sorties communes et débouchant davantage sur des relations amicales, à la sociabilité « plutôt pragmatique » des ouvriers qualifiés, des techniciens ou des commerçants, plus orientée vers l’échange de services. Cette opposition est nuancée dans le cas des ingénieurs et cadres techniques d’entreprise « qui se détachent nettement des autres cadres par une serviabilité intense » (p. 53). Étant donné le poids, dans les quartiers bourgeois, des cadres, professions intellectuelles et chefs d’entreprise, et parmi eux des cadres à dominante économique, une première analyse a consisté à mettre à l’épreuve cette hypothèse d’une sociabilité de voisinage plus mondaine dans ces quartiers qu’ailleurs, où les cadres donneraient le ton des relations entre voisins.

Le tableau 5 du chapitre I - 1B « Visites et échanges de services » (reproduit ci-dessous, Tableau 9) ne conforte que partiellement cette première hypothèse de pratiques de voisinage davantage orientées vers les visites que vers les échanges de services, tant entre voisins d’immeuble qu’entre habitants du quartier. En examinant tour à tour les visites et les services, reçus ou rendus, dans l’immeuble puis dans le quartier, les quartiers bourgeois apparaissent surtout et d’abord comme des espaces où les pratiques du voisinage sont intenses, notamment à l’échelle de l’immeuble, et surtout dans le quartier d’Ainay, qui se distingue par la proportion maximale, dans l’enquête, d’habitants ayant rendu service à leurs voisins. C’est davantage à l’échelle du quartier que la sociabilité de voisinage se déploie de manière préférentielle au travers des visites, se distinguant en cela de celle des quartiers gentrifiés comme de la moyenne de l’échantillon.

TABEAU 9 – VISITES ET SERVICES DANS L’IMMEUBLE ET DANS LE QUARTIER

		Dans l’immeuble (ou les maisons alentours)		Dans le quartier (ou la commune)	
		A reçu ou est entré chez voisin	A reçu ou rendu des services	A reçu ou est entré chez un voisin	A reçu ou rendu des services
Quartiers bourgeois	Auteuil	74	57	62	42
	Ainay	77	85	67	46
	<i>Ensemble</i>	76	71	64	44
Quartiers gentrifiés	Batignolles	72	70	66	51
	Croix-Rousse	75	81	79	66
Ensemble		70	69	55	42

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

Pour examiner la réciprocité des échanges de visites et de services ainsi que la pondération entre ces deux modalités du voisinage, une variable a été construite en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, une variable de réciprocité des visites a été construite, à l'échelle de l'immeuble comme à l'échelle du quartier. Elle montre que les habitants des quartiers bourgeois sont fortement engagés dans des visites au niveau de leur immeuble (seuls 24 % ne reçoivent ni ne rendent de visite contre 30 % pour l'ensemble de l'échantillon) comme de leur quartier (39 % contre 45 %). Et ces visites sont plus qu'ailleurs « réciproques », au sens où les enquêtés de quartier bourgeois ont fait entrer au moins un voisin chez eux et sont entrés chez au moins un voisin² : c'est le cas de plus de 56 % d'entre eux au niveau de l'immeuble (contre 51 % seulement pour l'ensemble des enquêtés), et de 53 % au niveau du quartier (contre 42 %). Les visites réciproques entre voisins de quartier sont d'ailleurs nettement plus fréquentes à Ainay (57 %) qu'à Auteuil (49 %). En croisant ces deux variables, une variable de réciprocité des visites, indifféremment dans l'immeuble ou le quartier, a été construite. Elle distingue :

- des visites réciproques dans l'immeuble ou le quartier, regroupant aussi bien des individus ayant déclaré avoir rendu et reçu des visites dans l'immeuble comme dans le quartier, que des enquêtés ayant rendu des visites à des voisins d'immeuble et reçu des visites d'habitants du quartier ou inversement, ou encore des personnes ayant rendu et reçu des visites uniquement d'habitants du quartier ;
- des visites reçues, mais non rendues (là encore, à l'échelle de l'immeuble ou du quartier) ;
- des visites rendues et non reçues ;
- et enfin aucune visite.

Si la réciprocité des visites concerne plus des deux tiers des enquêtés dans l'ensemble de l'enquête (70 %), elle est établie pour 78 % des habitants des quartiers bourgeois (80 % à Auteuil et 76 % à Ainay). À l'opposé, seuls 10 % des enquêtés des quartiers bourgeois (8 % à Auteuil et 13 % à Ainay) restent en dehors des visites, contre 18 % de l'ensemble des enquêtés.

Une même variable de réciprocité portant cette fois sur les services a été construite en suivant le même raisonnement. Là encore, si un contraste apparaît avec les autres types de quartier, il est surtout manifeste entre Auteuil et Ainay, au niveau de l'immeuble. Ainsi, la réciprocité des services est légèrement plus fréquente dans les quartiers bourgeois (45 % des enquêtés) que dans l'ensemble (42 %), mais elle masque une réciprocité beaucoup plus fréquente à Ainay (60 % des enquêtés) qu'à Auteuil (29 %). Auteuil est l'un des contextes dans lesquels l'absence de services au niveau de l'immeuble est la plus marquée (43 % des enquêtés), atteignant un niveau proche de celui des quartiers populaires de Grange Rouge (46 %) et Armstrong (44 %), quand moins d'un tiers (31%) des enquêtés sont dans cette situation dans l'ensemble des quartiers. Un élément d'explication réside peut-être dans la présence de gardiens, qui se chargent des menus services aux habitants de l'immeuble (relève de courrier, garde des clés, soins des plantes vertes). En revanche, les échanges de services avec des habitants du quartier présentent dans les deux contextes un profil similaire à la moyenne des enquêtés. Le croisement de ces deux variables permet de construire une variable de réciprocité des services dans l'immeuble ou le quartier : 57 % des enquêtés de quartiers bourgeois déclarent rendre et recevoir des services dans l'immeuble ou dans le quartier (54 % de l'ensemble des enquêtés), mais 44 % seulement des habitants d'Auteuil et 69 % des habitants d'Ainay. A l'inverse, seuls 12 % des enquêtés ne reçoivent ni ne rendent de service à Ainay, quand c'est le cas de 27 % des habitants d'Auteuil, et de 23 % de l'ensemble des enquêtés.

² Sans qu'il s'agisse nécessairement des mêmes voisins.

Ces deux variables – réciprocité des visites, réciprocité des services –, ont été croisées pour construire une variable discriminant les pratiques de voisinage selon qu’elles sont plus fortement orientées vers l’un ou l’autre des pôles de cette sociabilité : l’hospitalité ou les services. Se dégagent alors 5 modalités (Tableau 10) :

- la plus fréquente, regroupant 47 % des enquêtés, décrit un équilibre « fort » des visites et des services, chacune de ces pratiques étant l’objet d’une réciprocité; elle implique donc un engagement équilibré dans les deux pôles.
- Une deuxième modalité « plutôt visites » regroupe toutes les situations dans lesquelles les visites étaient plus fréquentes que les services : ont été regroupées dans cette modalité les modalités suivantes « visites reçues et rendues, services reçus mais pas rendus », « visites reçues et rendues, services rendus mais pas reçus », « visites rendues et reçues, pas de services », mais aussi « visites reçues et pas rendues, pas de service » et « visites rendues et pas reçues, aucun service ». Cette modalité rassemble 26 % de l’ensemble des enquêtés.
- Une troisième modalité décrit la pondération inverse dans laquelle les services sont plus répandus que les visites. Elle regroupe les modalités suivantes « visites reçues mais pas rendues, services reçus et rendus », « pas de visites, services reçus et rendus », « pas de visite, services rendus mais pas reçus », « pas de visite, services reçus mais pas rendus ». Elle comprend 11 % de l’échantillon.
- La quatrième modalité présente un équilibre faible entre les services et les visites, regroupant les modalités « services reçus et pas rendus, visites reçues et pas rendues », « services rendus et pas reçus, visites rendues et pas reçues », « services reçus et pas rendus, visites rendues et pas reçues » et « services rendus et pas reçus, visites reçues et pas rendues ». Elle concerne 6 % des enquêtés.
- Enfin, la dernière modalité rassemble les enquêtés à l’écart des visites comme des services, soit 11 % de l’échantillon.

TABLEAU 10 – HOSPITALIERS OU SERVIABLES ? L’ORIENTATION DES PRATIQUES DE VOISINAGE SELON LES QUARTIERS

		équilibre fort visites et services	plutôt visites	plutôt services	équilibre faible visites et services	ni visite ni service
Quartiers bourgeois	Auteuil	43	42	2	7	6
	Ainay	59	20	14	2	4
	<i>Ensemble</i>	51	31	9	5	5
Quartiers gentrifiés		59	25	7	3	7
Ensemble		47	26	11	6	11

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

Ce tableau met d’abord en évidence l’intégration des habitants des quartiers bourgeois à leur voisinage : ce sont en effet les moins nombreux à rester en dehors des échanges structurants des relations de voisinage, qu’il s’agisse de visites ou de services, particulièrement à Ainay (où 4 % seulement des habitants sont dans ce cas). Il montre par ailleurs une centration de la sociabilité sur les visites particulièrement accusée à Auteuil quand les habitants d’Ainay sont, eux, très fortement investis dans leur voisinage de manière équilibrée entre visites et services. Le caractère plus « mondain » des relations de voisinage dans les quartiers bourgeois, si on veut reprendre l’acception que lui donne F. Héran (1987) par opposition au caractère plus « pragmatique » de relations de

voisinage davantage fondées sur les échanges de service, est ainsi davantage attesté à Auteuil qu'à Ainay.

Lorsqu'on s'intéresse aux motifs des visites au sein des immeubles (Tableau 11³), on remarque que les pratiques conviviales de voisinage (café, thé; apéritif ; repas) sont presque toujours sous-représentées dans les quartiers bourgeois, à l'exception des apéritifs à Ainay. Les visites pour une simple discussion y sont en revanche surreprésentées, dans le sens des visites rendues à Ainay (89 % contre 84 % pour l'ensemble des enquêtés), des visites reçues à Auteuil (94 % contre 85 % pour l'ensemble des enquêtés). Enfin, les habitants d'Auteuil, comme ceux de la Croix-Rousse, sont plus souvent entrés chez leurs voisins d'immeuble à l'occasion d'incidents ou de nuisances que la moyenne, et ils en ont plus qu'ailleurs reçus chez eux pour le même motif.

TABLEAU 11 – MOTIFS D'ENTRÉE CHEZ DES VOISINS DE L'IMMEUBLE

Type de quartiers		Motifs des visites immeuble					
		Café, thé	Apéritif	Repas	Discussion	Accompagner des enfants	Incidents, nuisances
Quartiers bourgeois	Auteuil	37	38	27	80	12	42
	Ainay	34	50	27	89	7	29
	<i>Ensemble</i>	35	45	27	85	9	35
Quartiers gentrifiés		47	54	37	79	11	39
Ensemble		50	45	34	84	15	31

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

En ce qui concerne les visites à l'échelle du quartier (Tableau 12), la sociabilité de voisinage dans les quartiers bourgeois prend le plus souvent la forme du repas, et beaucoup moins qu'ailleurs d'une invitation à boire un café ou un thé, ou encore un apéritif (ces invitations concernant, tout de même, près des deux tiers des habitants de ces quartiers). Cette prédominance des repas dans les pratiques de sociabilité à l'échelle du quartier traduit sans doute une plus grande attention aux formes ou aux « bons usages » des relations de voisinage, les invitations pour un thé, un café ou un apéritif engageant des pratiques plus spontanées ou plus décontractées. Elle est aussi l'indice d'une sélectivité dans les relations de voisinage, les habitants des quartiers bourgeois conviant à dîner ceux dont la proximité n'est pas seulement spatiale (comme les voisins d'immeuble) mais surtout sociale, le quartier offrant alors plus de choix pour cette sélection. Ainsi, alors qu'un quart seulement des enquêtés des quartiers bourgeois ont convié des voisins d'immeuble à un repas (ou ont été conviés par eux), les trois quarts ont convié des habitants de leur quartier. Si cette sélectivité est perceptible pour tous les quartiers, elle est particulièrement marquée dans les quartiers bourgeois (et gentrifiés), où l'écart entre immeuble et quartier est de 46 (et 42) points de pourcentage, contre 33 pour les quartiers populaires de ville-centre ou 23 pour les quartiers de grands ensembles en rénovation.

³ On ne présente ici que les motifs pour lesquels les enquêtés sont entrés chez un voisin d'immeuble, les motifs de réception de voisin d'immeuble se répartissant d'une manière très similaire.

TABEAU 12 – MOTIFS D’ENTRÉE CHEZ DES VOISINS DU QUARTIER

Type de quartiers	Motifs des visites quartier	Café, thé	Apéritif	Repas	Discussion	Accompagner des enfants	Incidents, nuisances
Quartiers bourgeois	Auteuil	62	58	73	58	30	2
	Ainay	69	69	73	83	23	2
	<i>Ensemble</i>	66	64	73	71	26	2
Quartiers gentrifiés		78	82	79	79	26	8
Ensemble		74	64	68	82	28	6

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

Le rapport aux services est également singulier, marqué par une certaine réserve. Si les habitants de ces quartiers rendent volontiers service, en particulier à Ainay, ils apparaissent systématiquement en retrait des autres quartiers sur la plupart des motifs de services, à l’exception de la réception de colis pour un voisin d’immeuble ou de quartier. Un clivage net apparaît d’ailleurs, au niveau de l’immeuble, entre Auteuil où les voisins déclarent beaucoup moins réceptionner des colis (38 %) que dans l’ensemble de l’échantillon (50 %) et Ainay, où cette situation apparaît très fréquente (77 %). La présence des gardiens à Auteuil joue ainsi non seulement sur le volume des services rendus entre voisins, mais également sur leurs motifs. On note également une différence entre Ainay, où les voisins se confient davantage leurs clés ou le soin de leurs plantes, et Auteuil où les services entre voisins sont plus souvent qu’ailleurs motivés par les enfants.

Finalement, le caractère plus « mondain » des pratiques de voisinage dans les quartiers bourgeois réside peut-être moins dans une polarisation vers les visites que dans leur caractère plus formel et sans doute plus sélectif : d’un côté, des visites peu engageantes auprès des voisins d’immeuble, organisées autour de discussions ; de l’autre, des repas avec d’autres habitants du quartier (parmi lesquels figurent plus souvent qu’ailleurs, on l’a vu, des membres de la famille et, à Ainay, des amis⁴). Les réceptions à domicile relèvent sans doute d’un style de vie bourgeois, qui inscrit les individus et les familles dans des réseaux et des échanges, dont la réciprocité est organisée par la logique du don, et auquel le voisinage imposé des voisins d’immeuble est sans doute moins sensible. Comme le notait déjà Y. Grafmeyer dans *Habiter Lyon*, à propos de la Croix-Rousse et des Brotteaux, « [ce] qui est valorisé, c’est bien plutôt le “bon voisinage”, fait d’un mélange de distance et de reconnaissance mutuelle entre résidents qui se prêtent des manières de vivre similaires, ou du moins “acceptables”, même s’ils n’appartiennent pas forcément au même monde ». Ces propos font écho aux discours recueillis en entretien sur les relations de voisinage :

« Moi je trouve qu’elles sont juste comme il faut parce que (toussotement)... [oui] elles sont... oui, je sens, elles sont pas intrusives. En même temps, bon ben... elles sont sympas, quoi » (Jean-Denis, 67 ans, ancien journaliste, Ainay).

« Ça reste très bon enfant. Mais chacun à sa place, quoi. C’est très bien » (Homme, 52 ans, Ainay).

⁴ 40 % contre 33 % pour l’ensemble des quartiers.

Discussions : les personnes âgées et les cadres supérieurs donnent le ton

Lorsqu'on examine des formes plus labiles ou plus ponctuelles de relations de voisinage, comme les conversations et leurs contenus, ou encore les informations échangées avec les voisins, l'attachement au maintien d'une distance convenable, d'une convivialité de bon aloi, qui garde de toute intrusion intempestive ou trop marquée dans la vie privée, est manifeste, dans les entretiens, bien sûr, mais aussi dans les données quantitatives. Le poids important des personnes âgées et des cadres supérieurs dans ces quartiers invite à la modération dans l'expression des relations de voisinage, à des conversations polies, à la civilité au sens que lui donne R. Sennett d'une « activité qui protège le moi des autres moi, et lui permet donc de jouir de la compagnie d'autrui » (1979, p. 202).

Les habitants des quartiers bourgeois sont investis dans les conversations, tant avec leurs voisins d'immeuble qu'avec les habitants de leur quartier. En effet, seuls 8% des enquêtés ne déclarent aucune conversation (ni à l'occasion d'une visite ou d'un service, ni en dehors) à l'échelle de l'immeuble (contre 10 % pour l'ensemble des enquêtés) et 18 % à l'échelle du quartier (22 % pour l'ensemble des enquêtés). On retrouve là de forts contrastes entre Ainay, où l'absence de conversations est très faible à l'échelle de l'immeuble (4%) comme du quartier (14%), et Auteuil, où elle est proche de la moyenne de l'échantillon (respectivement 13 et 22 %). Et si, à Auteuil, 7 % des habitants ont des relations de voisinage limitées à des conversations, ce n'est le cas que de 4 % de ceux d'Ainay, soit moitié moins que la moyenne de l'échantillon (8%). Parmi ces derniers, sont surreprésentés les professions intermédiaires et petits indépendants et, dans une moindre mesure, les cadres supérieurs, ainsi que les habitants plus jeunes (18-29 ans) et les plus âgés (75 ans et au-delà). Les femmes sont également plus impliquées dans ces relations limitées à des conversations au niveau de l'immeuble (50 % des femmes contre 26 % des hommes), cette différence genrée s'atténuant fortement au niveau du quartier (47% contre 36 %)⁵. Cet investissement plus marqué des femmes dans les conversations au sein de l'immeuble apparaît comme une trace, affaiblie – puisque dans l'enquête les distinctions de sexe dans les pratiques de voisinage sont rares – mais significative, de la bi-polarisation sexuée traditionnelle de la sociabilité en général, qui attribue « aux femmes les domaines qui touchent de près ou de loin à la vie du foyer : voisinage, commerces ou services, parenté » et « aux hommes, les relations électives ou les rapports avec le monde extérieur : amitiés, relations de travail, vie associative » (Héran, 1988, p. 7). Elle fait écho aux propos d'Y. Grafmeyer qui constatait dans les quartiers anciens de ville-centre une partition sexuée interne aux relations de voisinage, les femmes étant davantage centrées sur l'immeuble et les hommes plus investis au-delà (2001, p. 109). Dans les entretiens, ces conversations polies avec les voisins d'immeuble ont été mentionnées à plusieurs reprises, prenant place dans les cages d'escaliers, les ascenseurs ou près des boîtes aux lettres.

Si l'on s'intéresse maintenant aux sujets des conversations, là encore le contraste est fort entre Ainay et Auteuil, au point qu'il faut les traiter séparément, les habitants d'Auteuil figurant parmi ceux qui abordent le moins la plupart des sujets. Les « autres sujets de la vie privée » (modalité excluant le travail, les loisirs, l'éducation des enfants et le pays de naissance, comptabilisés à part) sont particulièrement peu abordés, signe du maintien d'une bonne distance dans les relations de voisinage : 47 % seulement des enquêtés évoquent ainsi leur vie privée ou celle de leurs voisins, alors qu'ils sont 63 % à Ainay et 61 % dans l'ensemble des quartiers. La discrétion bourgeoise apparaît ainsi beaucoup

⁵ Une différence plus accentuée que dans l'ensemble de la population, où 52 % des femmes contre 36% des hommes sont impliquées dans des conversations en dehors des services ou des visites à l'échelle de l'immeuble, et 48% contre 40 % à l'échelle du quartier.

plus marquée à Auteuil. En revanche, les habitants d'Ainay se distinguent par le fait d'aborder de nombreux sujets de conversation, même s'ils se situent en retrait des habitants de la Croix Rousse de ce point de vue. Parmi les sujets les plus abordés à Ainay comparativement à la moyenne de l'échantillon, figurent les voisins et le voisinage, le quartier, le travail comme les loisirs, dans des proportions proches des Batignolles, mais aussi la politique, la ville, ou encore des conversations anodines sur la météo. Ainay se distingue en outre par le poids important de la religion dans les sujets de conversation : 44 % des enquêtés la mentionnent, contre 32 % dans l'ensemble de l'enquête⁶. Seuls les habitants de la Croix Rousse et des grands ensembles en rénovation urbaine en discutent presque autant (respectivement 41% et 40%). Il paraît étonnant que la politique et la religion, sujets potentiellement polémiques et donc à éviter selon les manuels de savoir-vivre, apparaissent autant abordés. Sans doute y a-t-il à Ainay l'effet de la forte empreinte de la religion catholique dans l'espace public (basilique Saint Martin, collège Saint Marc, librairies catholiques) et dans les pratiques ordinaires (38 % des enquêtés fréquentent un lieu de culte) contribue à l'aborder sans difficultés. La forte présence des personnes âgées, qui fréquentent davantage les lieux de cultes, est un autre élément explicatif : si 33 % des habitants du quartier fréquentent un lieu de culte, c'est le cas de 37 % des 60-74 ans, et de 56 % des 75 ans et plus. Enfin, la variété des sujets abordés à Ainay ne dit rien des manières dont ils sont abordés (sous l'angle du consensus ou du débat, avec modération ou passion, de manière superficielle ou plus approfondie...).

Les échanges d'information distinguent également les quartiers bourgeois des autres espaces enquêtés : plus de 4 habitants sur 5 (82 %) y échangent des informations avec leurs voisins, qu'elles soient relatives à l'école, aux commerces, à des opportunités d'emploi ou encore à des contacts pour des services. Cette circulation d'informations n'est plus forte que dans les quartiers gentrifiés, où près de 9 habitants sur 10 (87 %) échangeant des informations sur ces points. Les habitants d'Auteuil échangent surtout des informations sur les écoles, collèges ou lycées (48 % contre 42 % pour l'ensemble de l'échantillon), alors que les habitants d'Ainay échangent plutôt des contacts pour des services (44 % contre 39 % pour Auteuil, et seulement 34 % pour l'ensemble des enquêtés). Cette asymétrie d'échanges sur les écoles, collèges ou lycées, ne peut relever d'une distinction d'âge, puisque les structures par âge des deux quartiers sont extrêmement proches. En outre, cet échange assez intense d'informations sur l'école à Auteuil peut surprendre, puisque l'éducation des enfants est un sujet plutôt moins abordé dans les quartiers bourgeois que dans les autres (et moins encore à Auteuil – 36 % – qu'à Ainay – 47%). On peut faire l'hypothèse que l'éducation en elle-même y fait plutôt consensus, suscitant peu de discussions ; mais qu'elle requiert une intense mobilisation autour des enjeux scolaires, d'où la circulation d'informations à ce sujet, dans un contexte parisien où l'offre est abondante et très hiérarchisée. De fait, il y a sans doute là un effet « parisien » puisque les informations sur le sujet circulent davantage dans les contextes parisiens que dans les contextes lyonnais, à l'exception (notable) de la Croix-Rousse et de La Tour-du-Pin. C. Giraud et F. de Singly soulignent dans leur ouvrage *En famille à Paris* (2012) les effets de Paris comme « capitale scolaire », où se concentrent les établissements d'excellence, sur les manières d'être parent. Le choix de l'école

⁶ À Auteuil, seuls 20 % des enquêtés ont déclaré parler de religion, soit l'une des plus faibles proportions par quartier, avec Grange Rouge. Cette sous-déclaration relève probablement plus d'une préservation de la vie privée et de la liberté de conscience que d'un moindre intérêt pour le sujet, car les habitants d'Auteuil fréquentent comparativement plus les lieux de culte (28 %) que les autres habitants de l'enquête (23 %) et que ceux de Grange Rouge (22 %).

et les enjeux scolaires y occupent une place proéminente, et cette pression scolaire se diffuse peut-être à l'ensemble de l'agglomération.

Les échanges de contacts pour des services sont quant à eux la marque de la très forte présence des cadres et professions intellectuelles supérieures, notamment des cadres du privé, plus susceptibles de recourir à des services que les autres catégories sociales. Mais cette remarque laisse la distinction entre les deux quartiers bourgeois inexplicée puisque la part des cadres est plus importante à Auteuil qu'à Ainay, alors que les échanges de contacts y sont moins nombreux.

En revanche, les deux quartiers apparaissent nettement en retrait dans les échanges sur les opportunités d'emploi, en particulier à Auteuil (15 % seulement des habitants échangent des informations à ce sujet, alors que c'est le cas d'un cinquième des habitants d'Ainay et d'un quart de l'ensemble des enquêtés). Cette faiblesse des échanges est expliquée par deux éléments : d'abord, la part plus faible d'actifs et le poids plus important de personnes âgées que dans les autres contextes de l'enquête, qui réduit la part des enquêtés susceptibles d'être intéressés par de telles informations. Ensuite, la proportion importante de cadres et professions intellectuelles supérieures dans ces quartiers, et leur faible investissement dans des échanges de ce type (19 % seulement pour l'ensemble des enquêtés, et 14 % des cadres supérieurs des quartiers bourgeois). Si M. Granovetter (1973) insiste sur l'activation de liens faibles dans l'accès à l'emploi des catégories supérieures, les données indiquent ici que leur mobilisation ne s'effectue que rarement sur des bases strictement locales. La question saisissait les échanges d'informations entre voisins, mais non entre collègues ou entre amis. Les relations de voisinage étant plutôt minces et plastiques, le qualificatif de voisin cède dès lors qu'un qualificatif plus précis, indiquant une relation plus formelle ou plus forte, peut lui être substitué. La faiblesse des échanges peut ainsi être liée au fait que les réseaux activés pour se renseigner sur des opportunités d'emploi sont sans doute davantage liés à des parcours professionnels et scolaires (annuaires d'anciens élèves), davantage numériques (LinkedIn), ne coïncidant qu'accidentellement avec les réseaux de voisinage. C'est sans doute aussi que les cadres et professions intellectuelles supérieures qui résident dans ces quartiers s'inscrivent dans des secteurs d'activité différents de ceux des quartiers gentrifiés (en particulier de la Croix Rousse), où l'articulation entre espace résidentiel et espace professionnel est plus forte (Collet, 2015). Pour le dire autrement, les cadres et professions intellectuelles supérieures d'Ainay ou d'Auteuil sont chefs d'entreprise, magistrats, médecins ou cadres dirigeants, quand cette même catégorie comprend à la Croix Rousse ou aux Batignolles des artistes, graphistes, musiciens. Il y a toutefois aussi un effet propre de ce type de quartier, puisque les employés de service direct aux particuliers qui, dans l'ensemble de l'enquête, échangent le plus sur les opportunités d'emploi (40 %), semblent s'aligner sur la faible circulation de ce type d'information dans les quartiers bourgeois (17 % seulement ont échangé à ce propos).

Discrétion et calme : les piliers du bon voisinage.

L'usage des technologies numériques, la fréquentation de la « fête des voisins » et l'examen des conflits et tensions dans le voisinage fournissent d'autres indices de la distance relationnelle caractéristique du « bon voisinage » bourgeois, en même temps que de l'attachement à des formes « traditionnelles » ou distinctives de ces relations.

Dans les quartiers bourgeois, les technologies numériques de l'information et de la communication sont moins utilisées que dans les quartiers gentrifiés, mais plus que dans l'ensemble des autres quartiers (Tableau 13) : 35 % seulement des enquêtés déclarent ne jamais utiliser sms, mms, mails ou

réseaux sociaux, contre 25 % des habitants des quartiers gentrifiés et 43 % de l'ensemble des enquêtés. Ces outils sont cependant utilisés avec modération : une fois par semaine (16 %) ou moins souvent encore (28 %), alors qu'en moyenne 11 % et 22 % des enquêtés les utilisent à ces faibles fréquences. Cette modération renvoie moins à un éloignement des technologies numériques des habitants âgés, nombreux dans ces quartiers, qu'à une norme locale du bon voisinage, dans lequel chacun préserve ses distances. En effet, même parmi les plus jeunes des habitants, et donc les plus susceptibles d'utiliser intensivement ces outils numériques, les pratiques s'orientent vers des fréquences modérées voire des recours ponctuels (une fois par semaine ou moins) : alors que dans l'ensemble des quartiers, 18 % des jeunes de 18 à 29 ans échangent une à plusieurs fois par jour avec leurs voisins et 12% une fois par semaine seulement, ces pourcentages s'établissent symétriquement à 13 et 22% dans les quartiers bourgeois. Dans les quartiers bourgeois, ce sont les 30-44 ans qui utilisent le plus intensément les outils numériques dans leurs relations de voisinage (un peu plus que dans l'ensemble de l'enquête), probablement en raison d'une plus forte insertion dans des réseaux multiples de voisinage (ancrés non seulement dans l'immeuble, mais aussi dans le quartier, via l'école des enfants, par exemple, ou d'autres activités).

TABLEAU 13 – USAGE DES NTIC DANS LES RELATIONS DE VOISINAGE SELON L'ÂGE

		Une à plusieurs fois par jour	Plusieurs fois par semaine	Une fois par semaine	Moins souvent	Jamais
Quartiers bourgeois	18-29 ans	13	8	22	19	38
	30-44 ans	18	16	15	24	26
	45-59 ans	8	13	13	38	28
	60 ans et +	1	14	15	28	42
	<i>Ensemble</i>	8	13	16	28	42
Ensemble des quartiers	18-29 ans	18	13	12	16	42
	30-44 ans	14	18	11	22	36
	45-59 ans	8	14	10	27	41
	60 ans et +	5	9	12	20	55
Ensemble		11	14	11	22	43

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

Ce maintien d'une distance respectable avec les voisins s'observe également dans la place accordée à la fête des voisins au sein des quartiers bourgeois. Après les communes périurbaines rurales (48 %), c'est en effet dans les quartiers bourgeois que les enquêtés ont le plus déclaré qu'il n'y avait pas de fête des voisins : plus du tiers des habitants contre 28 % de l'ensemble des enquêtés. Lorsqu'ils en ont connaissance, les habitants des quartiers bourgeois se rendent de temps en temps à la fête des voisins, très peu (10 %) la considérant comme un rendez-vous à honorer chaque année. Ils ne se distinguent alors pas des autres quartiers.

Là encore, l'analyse par type de quartier masque toutefois les fortes différences entre Auteuil, où la fête des voisins n'existe pas ou n'est pas connue (pour 61 % des habitants), et Ainay où elle est connue mais non fréquentée (par 33 % des habitants⁷) ou fréquentée de manière ponctuelle (par un quart des

⁷ Mais c'est le cas de 42 % de l'ensemble des enquêtés.

habitants du quartier contre 16 % pour l'ensemble des enquêtés). Parmi les habitants des quartiers bourgeois, fréquentent ainsi assidument la fête des voisins plutôt les habitants d'Ainay, les couples avec enfants, les personnes ayant entre 10 et 19 ans d'ancienneté dans le quartier et les propriétaires de leur logement. Ceux qui fréquentent plus ponctuellement cette fête se retrouvent plutôt parmi les habitants d'Ainay encore une fois, et parmi les 60-74 ans, les personnes ayant au moins 20 ans d'ancienneté dans le quartier, les ouvriers et employés et les titulaires de diplôme de niveau bac +2 à bac +4. 75 % des personnes ayant participé à la fête des voisins estiment alors que cette fréquentation a renforcé leurs liens avec leurs voisins, ce qui est la plus forte proportion de tous les types de quartier. Et pour une fois, malgré les disparités de la pratique à Auteuil et Ainay, les appréciations des effets de la fête sont très similaires dans l'un et l'autre contextes.

Enfin, les habitants des quartiers bourgeois ne paraissent pas particulièrement engagés dans des conflits ni, à l'inverse, protégés de ces derniers. Un quart des habitants ont déclaré un conflit depuis qu'ils ont emménagé, proportion comparable à la moyenne des enquêtés, même si on en observe un peu plus (28%) à Ainay et un peu moins (22 %) à Auteuil, et ces conflits portent plus qu'ailleurs sur la gestion de la copropriété ou sur le bruit (de même que dans les quartiers gentrifiés). Ces conflits peuvent être interprétés comme des rappels à ce que D. Lepoutre appelle « l'ordre résidentiel bourgeois », « qui vise à assurer un mode de vie convenable, valorisant le calme et le silence, la protection des espaces privés par rapport à l'espace public » (2010, p. 328). Nul doute que ces conflits sont également des occasions de renforcer cet ordre et ces normes de calme et de préservation de la vie privée.

Au total, les formes du voisinage dans les quartiers bourgeois centraux rappellent celles décrites par B. Cousin à propos des manières de voisiner dans les « espaces refondés » de l'Ouest parisien, où les cadres du privé sont surreprésentés : « Les normes de sociabilité énoncées par les interviewés dessinent (...) la figure d'un « bon voisin » courtois (il salue toujours lorsqu'on le croise dans les espaces communs de la résidence), policé, propre, discret, mesuré dans ses prises de positions, compétent et efficace lors des réunions de copropriétaires, « de bonne composition », serviable à l'occasion (pour prêter quelque chose ou surveiller brièvement un enfant en cas d'imprévu), mais respectueux du « chacun chez soi » et le moins « envahissant » possible » (2014, p. 97-98).

Cette tonalité particulière des relations locales est en outre colorée par une forte empreinte religieuse, notamment catholique, dans l'espace. Dans quelle mesure et comment la religion se manifeste-t-elle localement et influence-t-elle les relations de voisinage dans les quartiers bourgeois ?

III. Quartier, religion et voisinage en milieu bourgeois

Les travaux sur la grande bourgeoisie ont montré combien la religion catholique y occupe le rôle d'une valeur morale de référence. Elle participe à la reproduction d'un ordre socio-familial génération après génération et constitue un référent moral et culturel commun (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989, 1997 ; Paugam, 2020). Mais les processus de déchristianisation et l'érosion de l'influence du catholicisme en France questionnent le rôle et l'influence actuelle de la religion, en particulier dans ces groupes sociaux. À l'heure où les questions religieuses deviennent médiatiquement brûlantes et se focalisent sur l'islam et les quartiers populaires (cf. chapitre II - 2D « Le rapport au voisinage des personnes ayant des pratiques religieuses »), le cas des quartiers bourgeois vient questionner ailleurs et autrement la religion : son emprise y reste manifeste de bien des manières et contribue à y structurer les relations de voisinage.

La religion dans la vie sociale locale : la messe, les scouts et les familles « catho »

Dans les quartiers bourgeois, la présence de la religion repose d'abord sur des lieux, des structures et des marqueurs locaux, historiquement et majoritairement chrétiens et catholiques. Cette implantation est historiquement très forte à Ainay et le reste aujourd'hui (voir section 1). Si elle existe aussi à Auteuil, elle y est plus discrète et plus hétérogène. On y trouve différents lieux de cultes et différentes communautés religieuses : en particulier, une petite communauté juive présente aux abords d'un collège juif, rue Michel-Ange, où les enquêtés « *voient des kippas et des chapeaux* » ; et plusieurs groupes chrétiens d'origines étrangères (voir section 1 de ce chapitre).

Dans les deux quartiers, l'influence de la religion se manifeste aussi et surtout au quotidien, dans l'espace public et les interactions ordinaires. Elle concerne d'abord la visibilité et l'affluence des chrétiens, surtout des catholiques, à travers leurs pratiques religieuses et leurs rassemblements dans les « *églises pleines* » :

« C'est très catholique, quand même. C'est catholique, mais c'est pareil, ça change aussi, mais enfin, oui, on va dire, oui, les églises sont pleines, voilà. Si on compare avec d'autres quartiers, oui » (Eugénie, 80 ans, retraitée, solo, propriétaire, Auteuil depuis 1996)

« On voit qu'il y a beaucoup de monde à la sortie des messes et des trucs comme ça. Ça c'est sûr. Puis vous avez plein de trucs de bonnes sœurs dans le coin, voilà » (Sabine, 56 ans, cadre supérieur, solo, propriétaire, Ainay depuis 1992)

« Quand on voit le dimanche, quand vous allez chercher le pain le dimanche. Si vous arrivez après la fin de la messe, c'est foutu. Il y a plus de pain ! L'église, elle est remplie, remplie » (Benjamin, 38 ans, enseignant, couple, deux enfants, locataire, Ainay depuis 2007)

Si, à Ainay, l'affluence des catholiques frappe les enquêtés, à Auteuil, on remarque aussi d'autres communautés religieuses dont la présence dans l'espace public paraît singulière et « *exotique* ». Ces populations n'habitent pas Auteuil et peuvent « trancher » avec les caractéristiques sociales du quartier. C'est surtout le cas de la communauté roumaine orthodoxe dont les enquêtés signalent les styles singuliers, les « *femmes très habillées* », les « *grosses voitures* » rutilantes et les allures de « *nouveaux riches* ». Par ailleurs, la visibilité du personnel religieux catholique et des associations chrétiennes dans les rues du quartier est fréquemment évoquée, ainsi que la présence récurrente des groupes de scouts dans les rues d'Auteuil et d'Ainay :

« C'était une réunion de scouts où il y avait une, peut-être un samedi après-midi ou un dimanche, je sais plus, il y avait une sorte de mini cérémonie sur la place d'Ainay. Ça gênait pas parce que c'était à Ainay. Mais moi je me dis, c'était pas dans l'église, c'était vraiment sur la place.... sur la place publique ou le reste du temps, c'est des jeux de ballon, c'est autre chose. Je trouve que c'était parfois un peu voyant et un peu trop présent » (Sabine, 56 ans, cadre supérieur, solo, propriétaire, Ainay depuis 1992)

« Et puis on voit tous ces scouts le week-end, donc il y a énormément de monde quand on va sur Auteuil » (Julie, 44 ans, gardienne, couple, deux enfants, locataire, Auteuil depuis 1999)

Mais ce sont surtout les types familiaux « *cathos* » qui frappent l'esprit des habitants et qu'ils associent au quartier. Les milieux sociaux « *traditionnels* » et les « *grandes familles* » aux styles vestimentaires bien identifiés peuvent ainsi en partie donner le ton localement – de façon, à nouveau, nettement plus importante, à Ainay :

« Après, c'est très catho. Donc, c'est des familles un peu bourgeoises, enfin, pas bourgeoises, mais lyonnaises quoi (...) Ah ben, on sortait le dimanche, y a pas photo, on sortait le samedi, ils sont tous là... Les Dalton ! Des grandes familles, voilà. Donc, oui, c'est quand même assez significatif (...) Il y a quand même des grosses familles lyonnaises. Dans l'angle aussi, on les voit bien quand ils descendent à la messe le dimanche matin » (Fabien, 52 ans, directeur commercial, solo, propriétaire, Ainay depuis 2002)

« Il y a quand même un certain type de famille – je respecte, je trouve ça très bien – qui nous font encore 3 à 4 enfants, parce que maman ne travaille pas, papa gagne très bien sa vie, ils vont à la messe tous les dimanches, ils sont habillés en bleu marine et blanc, ils sont superbes, mignons, donc il y a ce type de familles, mais moi je trouve ça très bien, avec qui ça se passe parfaitement » (Julie, 44 ans, gardienne, couple, deux enfants, locataire, Auteuil depuis 1999)

« Puis le dimanche, c'est vraiment le... bon bref, vraiment le look Bon Point, Cyrillus (rires) » (Martine, 58 ans, enseignante, solo, locataire, Auteuil depuis 2018)

L'importance de ces styles vestimentaires mêlant normes bourgeoises, conservatrices et catholiques est souvent mentionnée. Elle rappelle que l'ancrage catholique des quartiers bourgeois n'est donc pas qu'affaire d'institutions religieuses mais aussi de normes sociales plus diffuses et parfois relativement pesantes. On le constate également à travers deux effets dans les entretiens. D'une part, plusieurs habitants d'Ainay soulignent le caractère « *un peu ostentatoire* » de la présence catholique locale, tandis qu'une forme d'indifférence semble dominer à Auteuil :

« Là, carrément, ils font l'office les portes ouvertes. Et donc, certains dimanches, comme évidemment, le prêtre officie au micro, on entend la messe d'ici. (...) Ça ne me gêne pas mais je m'en méfie » (Martine, 58 ans, enseignante, solo, locataire, Auteuil depuis 2018)

« C'est vrai que toutes ces manifestations de type un tout petit peu plus que rituel quoi... qui est aussi une espèce de... le terme est un peu fort, c'est pas de l'arrogance, mais c'est un peu une espèce d'affirmation en disant : « Voilà, nos valeurs, etc. », ben, qu'on peut sentir un peu ici ou là » (Romuald, 73 ans, retraité, solo, propriétaire, Ainay depuis 1998)

« Des fois c'est un peu ostentatoire, ça m'embête un peu quoi. Il y a deux-trois curés en soutane, mais je pense pas que ça soit vraiment là. Je pense que c'est plus en face et c'est le dimanche, ça circule un peu (...) Mais je veux dire, sinon, bon ça me... non, ça me heurte pas particulièrement sauf voilà, quand il y avait le mariage pour tous ouh là, bon ben voilà, c'était un peu lâché quoi. Ils ont tous mis leurs drapeaux et tout ça quoi » (Magalie, 40 ans, assistante maternelle, couple, deux enfants, locataire, Ainay depuis 2014)

D'autre part, le registre religieux infiltre les relations de voisinage et les discussions entre habitants du quartier à Ainay. Ainsi Benjamin, mentionne à plusieurs reprises ce registre religieux dans ses relations avec les autres, dans son quartier et son immeuble :

« Ben, aux discussions des gens, il y en a beaucoup qui en parlent assez ouvertement déjà, puis qui en parlent aussi : « Tu connais le prêtre, machin... », « T'as vu ça, je vais à l'église. Je l'ai rencontré à l'église » »

« Il [un voisin âgé d'immeuble] est peut-être un peu méprisant envers... pareil, il est là depuis très longtemps et je pense que la population qui arrive dans l'immeuble, dans le quartier, ça doit pas trop lui (...) Je pense que lui il doit être assez traditionaliste et... de voir des gens pas mariés...pas... comment dire... pas des mêmes milieux sociaux et tout ça...peut-être que c'est ça qui lui plaît pas ou je sais pas »

(Benjamin, 38 ans, enseignant, en couple, deux enfants, locataire, Ainay depuis 2007)

Dans les quartiers bourgeois, l'offre et l'implantation religieuses restent dominées par un catholicisme local. Celles-ci prennent des formes différentes à Auteuil et Ainay. À Auteuil, la religion catholique

reste relativement discrète et se manifeste avec moins de vigueur et d'ostentation qu'à Ainay, hormis pour quelques cultes d'origine extérieure au quartier, quelques lieux de culte et quelques familles locales. Ainay offre davantage l'image d'une emprise sociale et culturelle catholique sur l'espace local. Les habitants en parlent beaucoup plus en entretien et la religion semble infiltrer davantage d'aspects de la vie du quartier. Dans ce contexte, comment les habitants se situent-ils par rapport à la religion ? Quelles sont leurs affiliations et leurs pratiques religieuses ? Éclairent-elles leurs relations de voisinage ?

Des bourgeois pratiquants, mais des habitants nettement plus engagés à Ainay

Au-delà de la façon dont ils imprègnent les contextes résidentiels, les comportements religieux effectifs des habitants nous intéressent et peuvent être appréhendés dans le questionnaire par plusieurs indicateurs :

- Un 1^{er} indicateur concerne le fait de citer la « religion » ou la « spiritualité » pour *se définir* soi-même.
- Deux indicateurs concernent *la fréquentation d'un lieu de culte* au moins une fois par mois, l'un dans les limites de son quartier, l'autre en dehors de celui-ci.
- Un indicateur concerne le fait de *parler de religion* avec des habitants de son immeuble ou de son quartier.
- Un indicateur *relationnel* permet de saisir si les personnes que l'on voit le plus fréquemment (en dehors de sa famille) sont liées ou non à sa religion.
- Un dernier indicateur renvoie au fait d'être *membre d'une association*, d'un groupe ou d'une organisation militante dont il est précisé s'il s'agit d'une association à *caractère religieux*.

Au regard de ces cinq indicateurs, la religion apparaît comme un phénomène minoritaire et en recul d'un point de vue historique dans l'ensemble de l'enquête, mais ce constat varie cependant selon les registres religieux (Tableau 14). Ainsi, seuls 14% des enquêtés mobilisent la religion pour se définir, 3% sont membres d'une association à caractère religieux et 15% ont des relations régulières avec des personnes liées à leur religion. En revanche, près d'un individu sur quatre fréquente régulièrement un lieu de culte, tandis que parler de religion entre voisins concerne près d'un habitant sur trois. Par ailleurs, la place de la religion varie selon les contextes résidentiels. Or, quel que soit l'indicateur, les quartiers bourgeois apparaissent plus religieux que l'ensemble des autres quartiers. Ils se distinguent surtout en ce qui concerne la fréquentation d'un lieu de culte et le fait d'être membre d'une organisation ou association religieuse, moins nettement pour les autres registres (identification, conversations et relations).

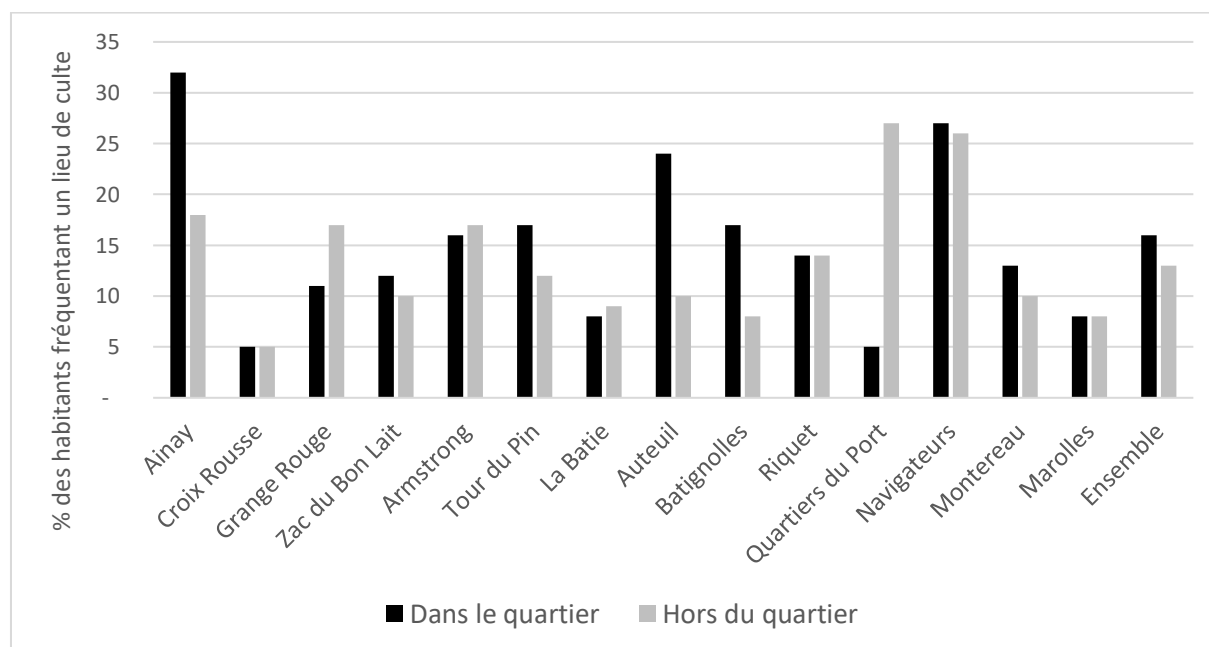
TABEAU 14 – LA RELIGION ET SES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DANS LES QUARTIERS BOURGEOIS

	Définition de soi	Fréquentation d'un lieu de culte	Conversations entre voisins ⁸	Relations liées à la religion	Membre d'une organisation religieuse
Quartiers bourgeois	16%	33%	33%	19%	6%
Auteuil	11%	28%	20%	13%	3%
Ainay	20%	38%	42%	26%	9%
Ensemble	14%	23%	32%	15%	3%

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

Ce premier résultat en masque deux autres, importants. D'abord, il faut souligner les forts écarts entre Ainay et Auteuil. En dehors de la fréquentation d'un lieu de culte, Auteuil est « moins religieux » que l'ensemble, tandis qu'Ainay apparaît nettement plus marqué par la religion. C'est globalement le quartier le plus religieux de l'enquête, derrière les deux quartiers de Grands Ensembles (cf. chapitre II - 2D « Le rapport au voisinage des personnes ayant des pratiques religieuses »). Hormis le fait d'aller à l'église dans son quartier, Auteuil concentre peu de comportements religieux alors que les habitants d'Ainay sont bien plus engagés de ce point de vue (pratiques, liens sociaux, engagement associatif, définition de soi, conversations). Ensuite, les pratiques religieuses des habitants des quartiers bourgeois, très majoritairement catholiques, s'inscrivent surtout dans l'espace local du quartier, en particulier à Ainay. Par opposition à d'autres quartiers, il s'agit donc d'une religion catholique de proximité, fortement inscrite dans l'espace du quartier (Figure 5).

FIGURE 5 – PRATIQUER SA RELIGION DANS OU EN DEHORS DU QUARTIER



Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

⁸ Part des individus parlant de religion avec leurs voisins parmi ceux qui ont des conversations avec leurs voisins, c'est-à-dire parmi 94% des enquêtés.

Religiosité et relations de voisinage

Même dans les quartiers où la religion est très présente, tout le monde n'est évidemment pas religieux. Nous avons donc choisi de compléter l'analyse en distinguant des populations en fonction de leur plus ou moins grande religiosité. Pour ce faire, nous avons combiné deux variables : celle de l'autodéfinition et celle de la fréquentation d'un lieu de culte. Elles permettent d'articuler pratique et attachement plus subjectif à la religion, tout en comportant suffisamment d'effectifs pour être traitées⁹. L'indicateur construit permet de distinguer :

- Des individus « très religieux » (qui mobilisent la religion pour se définir et fréquentent un lieu de culte, quelle que soit sa localisation)
- Des individus « non religieux » (ne mobilisant pas la religion pour se définir et ne fréquentant aucun lieu de culte)
- Des individus « religieux », situés entre ces deux pôles (ils se définissent par leur religion sans fréquenter de lieux de culte, ou l'inverse).

Dans l'ensemble de l'enquête, 71% des individus sont ainsi des « non religieux », 9% sont « très religieux » et 20% sont « religieux » (Tableau 15). La religion, quelle qu'elle soit, ne semble donc concerner que 3 individus sur 10. Mais cette religiosité varie selon certaines propriétés sociales : elle est plus forte chez les femmes que chez les hommes, chez les plus âgés que chez les plus jeunes, chez les inactifs et les milieux populaires que chez les autres. Elle varie aussi selon les contextes résidentiels. De ce point de vue, les quartiers bourgeois accueillent davantage de populations religieuses que l'ensemble, mais, sans surprise, c'est à Ainay que la part de « très religieux » est la plus forte de l'enquête.

TABLEAU 15 – LA RELIGIOSITÉ DES HABITANTS DANS LES QUARTIERS BOURGEOIS

	Non religieux	Religieux	Très religieux
Ainay	61	21	18
Auteuil	68	25	7
Quartiers bourgeois	64	23	13
Ensemble	71	20	9

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées, en %.

Comment voisinent alors ces différentes catégories de populations ? Le Tableau 16 permet de comparer leurs manières de voisiner à trois échelles différentes (Ainay, quartiers bourgeois, population générale).

⁹ Contrairement au fait d'être membre ou non d'une organisation ou association à caractère religieux.

TABEAU 16 – RELIGIOSITÉ ET RAPPORTS DE VOISINAGE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES (EN %)

	Ainay			Quartiers bourgeois			Ensemble		
	Non religieux	Religieux	Très religieux	Non religieux	Religieux	Très religieux	Non religieux	Religieux	Très religieux
<i>Visites</i>	51	67	87	53	69	80	48	50	58
<i>Réceptions</i>	51	73	90	48	72	79	47	53	58
<i>Services rendus</i>	29	34	50	29	37	46	33	37	41
<i>Services reçus</i>	35	43	46	32	35	49	32	35	40
<i>Conflits</i>	26	23	20	25	25	21	25	24	24
<i>Conversations</i>	19	65	100	21	48	82	42	51	62
<i>Se sentir jugé</i>	32	25	6	31	26	14	23	24	22

Champ : ensemble des enquêtés (n = 2572) ; données pondérées.

Dans l'ensemble, les individus plus religieux voisent davantage que les autres (visites et réceptions au domicile, échanges de services, conversations). Ce résultat d'ensemble¹⁰ est amplifié dans les quartiers bourgeois, et en particulier à Ainay : les religieux et les très religieux y voisent nettement plus que les autres et l'ampleur des écarts de pourcentage est ici accrue. C'est particulièrement vrai pour la sociabilité « mondaine » de visites et de réceptions dans laquelle les religieux et très religieux des quartiers bourgeois sont très investis. Une minorité religieuse et très religieuse semble ainsi capable de « donner le ton » localement par une présence et une visibilité dans l'espace public du quartier, mais aussi et surtout par des relations intenses avec ses voisins. Dans l'ensemble de l'enquête, les individus les plus religieux ont en revanche autant de conflits de voisinage que les autres et se sentent tout autant jugés que les autres. Mais dans les quartiers bourgeois, et surtout à Ainay, les personnes religieuses se sentent moins souvent jugées que les autres et semblent un peu moins exposées aux conflits.

L'interprétation de tels résultats doit être prudente. Si elle ne permet pas formellement d'établir un lien de causalité entre la religiosité et les pratiques de voisinage, elle atteste plutôt de l'influence de « minorités actives » dans les quartiers bourgeois. Les populations religieuses et très religieuses représentent 36% des habitants, mais y sont plus investies dans les relations de voisinage que les autres. La composition sociale de ces quartiers et les propriétés (âge, position sociale) de ces groupes peuvent en partie expliquer ces écarts (notamment la place des cadres à dominante économique) mais ne permettent pas totalement de les comprendre.¹¹

La religion n'a donc pas disparu des quartiers bourgeois. Elle y occupe cependant une place différente à Auteuil et à Ainay. Dans le cas parisien, la pratique religieuse individuelle est plus répandue qu'ailleurs mais le catholicisme reste relativement discret dans la vie sociale locale et semble s'accommoder d'un ordre résidentiel bourgeois fait de discrétion et de retenue. On ne mesure jamais tant cette norme locale que lorsqu'elle est d'ailleurs un peu perturbée par des formes de visibilité

¹⁰ Développé également plus longuement dans le chapitre II – 2D « Le rapport au voisinage des personnes ayant des pratiques religieuses ».

¹¹ Par exemple, la forte présence des personnes âgées parmi les religieux aurait pu amener à des pratiques de voisinage nettement plus modestes. Or ce n'est pas le cas dans les quartiers bourgeois.

religieuse plus exotiques et atypiques en provenance d'autres milieux et groupes sociaux. Ces manifestations restent limitées et ne remettent pas en cause la prégnance des normes sociales bourgeoises. À Ainay, l'emprise du catholicisme est plus manifeste et pénètre davantage la vie sociale locale. Elle façonne les images du quartier, mais aussi le paysage urbain et intervient dans les interactions quotidiennes des habitants. Dans les deux quartiers et surtout à Ainay, les personnes religieuses sont particulièrement investies dans les relations de voisinage, la religion constituant à Ainay, une ressource sociale locale particulièrement singulière à l'échelle des quartiers centraux.

Conclusion

Les quartiers bourgeois apparaissent *in fine* comme des lieux de résidence soigneusement choisis et intensément pratiqués au quotidien, mais qui ne jouent pas le même rôle, pour l'intégration sociale, que les quartiers gentrifiés. D'une part, les pratiques et relations sociales des habitants se déploient aussi assez largement en-dehors du quartier, dans l'agglomération parisienne, ailleurs sur le territoire national et également à l'international. Bien que l'enquête MQMV ne permette pas de décrire ces relations extra-locales, on peut faire l'hypothèse que « leur société est toujours la même, si le lieu de résidence change », comme l'écrivait Norbert Elias à propos des nobles de cour, soulignant leur « attachement inébranlable à leur société, leur vraie patrie » [Elias, 1985, p. 29, cité par Pinçon et Pinçon-Charlot, 2000]. Du reste, parmi les personnes que les habitants des quartiers bourgeois voient le plus souvent, ou avec lesquels ils échangent le plus souvent, les habitants du quartier arrivent loin derrière les amis (particulièrement à Ainay) et la famille (particulièrement à Auteuil).

D'autre part, au sein du quartier, les relations entretenues par les habitants relèvent schématiquement de deux ordres : d'un côté, des relations privilégiées ou électives (notamment familiales ou amicales) qui existeraient sans doute en grande partie sans le support du quartier – même si elles sont probablement renforcées par cette proximité physique d'ailleurs recherchée – et qui se traduisent, par exemple, par des réceptions à dîner plutôt que par des échanges de services ; de l'autre, des relations de voisinage ayant pour support la proximité physique (dans le quartier et surtout au sein des immeubles), qui sont alors investies sur le mode de la retenue et de la discrétion. La forte empreinte de la religion dans ces quartiers établit alors peut-être un continuum entre ces deux types de relations sociales locales en créant une forme de complicité, ou du moins de culture commune ouvertement exprimée, soutenant l'investissement intense d'une « minorité active » dans la vie sociale locale, surtout à Ainay.

Au-delà du partage bien réel d'un ordre résidentiel bourgeois fondé sur la discrétion, le calme, la sélectivité et le formalisme des relations, tous les traitements conduisent en effet à souligner les différences entre Auteuil et Ainay : différences d'intensité et de formes des pratiques de voisinage – celles-ci étant à la fois plus fréquentes et un peu moins mondaines à Ainay –, différences dans les sujets et les modes de conversation, dans la participation à la fête des voisins ou encore dans l'expression publique de la religiosité. Il faut sans doute y voir l'effet de plusieurs ordres de facteurs. Premièrement, la place différente occupée par chacun des deux quartiers dans leur agglomération respective : dans l'espace social et symbolique lyonnais, Ainay occupe une place unique, renforcée par une histoire longue, une centralité et une forme d'insularité tant sociale que géographique qui le rendent central pour le « Tout-Lyon » (Grafmeyer, 1992). Auteuil, bien qu'occupant aussi une place de choix dans l'imaginaire collectif, apparaît moins central et plus dilué dans un vaste 16^{ème} arrondissement entièrement « bourgeois », ce qui peut expliquer des relations sociales moins concentrées localement.

Deuxièmement, on ne peut écarter l'hypothèse de manières d'être bourgeois différentes à Paris et à Lyon, même s'il faudrait assurément des enquêtes plus approfondies pour l'étayer. Il s'agirait par exemple de se pencher sur le degré de mobilité géographique, tant quotidienne qu'au cours de la trajectoire résidentielle, qui peut conduire les Parisiens à nouer et entretenir des relations plus dispersées sur le plan géographique et à organiser leurs pratiques quotidiennes à une échelle plus large. On pourrait aussi observer les types d'emplois occupés et ce qu'ils supposent, là encore, de mobilité géographique, mais aussi d'ajustement à un ordre économique mondialisé gommant certains traits de l'habitus de la bourgeoisie traditionnelle – notamment son mode de domination paternaliste et personnalisé, au fondement des dynasties de notables locaux – au profit d'un ethos cosmopolite et d'un mode de domination impersonnel (Wagner, 2011). Tout au plus peut-on, sur ce point, souligner la différence d'importance accordée aux relations de voisinage par les enquêtés des deux quartiers – 29% de ceux d'Ainay les considèrent « très importantes » contre seulement 13% à Auteuil. Enfin, il faut aussi rappeler les limites de l'enquête à Auteuil, qui conduisent peut-être à sous-estimer certaines pratiques de sociabilité, tandis que les conclusions concernant Ainay sont plus robustes.

Avant de clore de ce chapitre, notons que les données de l'enquête MQMV sur les quartiers bourgeois n'ont toutefois pas fini de parler. Elles permettraient encore, par exemple, d'analyser la façon dont les minorités locales s'ajustent ou non à ces normes dominantes de « bon voisinage », à l'instar des travaux anciens d'Isabelle Taboada-Leonetti (1987) sur les immigrés espagnols du 16^{ème} arrondissement de Paris ou ceux, plus récents, de Lydie Launay (2014) sur les résidents des HLM des beaux quartiers.

Références citées

AUTHIER Jean-Yves, PAYRE Renaud., « Lyon, une ville centriste toujours à droite ? », *Métropolitiques*, 31 mai 2017. URL : <https://metropolitiques.eu/Lyon-une-ville-centriste-toujours.html>

BOZOULS Lorraine, 2019, « 'Et si le luxe c'était l'espace ?': Le rôle de l'espace du logement dans la socialisation des classes supérieures du pôle privé », *Sociétés contemporaines*, 115(3), p.151-179.

COLLET Anaïs, 2015, *Rester bourgeois. Les quartiers populaires, nouveaux chantiers de la distinction*, La découverte, Paris, 286 p.

COUSIN Bruno, 2014, « Entre-soi mais chacun chez soi », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 204(4), p. 88-101.

ELIAS Norbert, 1985, *La société de cour*, Paris, Flammarion.

GEAY Kevin, 2019, *Enquête sur les Bourgeois. Aux marges des beaux quartiers*, Fayard, Paris.

GIRAUD Christophe, SINGLY François DE, 2012, *En famille à Paris*, A. Colin, Paris, 210 p.

GRAFMEYER Yves, 1991, *Habiter Lyon*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon, 224 p.

GRAFMEYER Yves, 1992, *Quand le Tout-Lyon se compte : lignées, alliances, territoires*, Presses universitaires de Lyon, Lyon.

GRAFMEYER Yves, 2001, « Les sociabilités liées au logement », in Authier Jean-Yves (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Anthropos, Paris, p. 104-1.

GRANOVETTER Mark, 1973, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 78 (6), p. 1360-1380.

HÉRAN François, 1987, « Comment les Français voisinent ? », *Economie et statistique*, 195, p. 43-59.

HÉRAN François, 1988, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Economie et statistique*, 216, p. 3-22.

JOUNIN Nicolas, 2014, *Voyages de classe*, Paris, La Découverte.

LAUNAY Lydie, 2014, « Les classes populaires racisées face à la domination dans les beaux quartiers de Paris », *Espaces et sociétés*, 156-157(1-2), p. 37-52.

LE GOIX Renaud, 2006, « Les gated communities aux États-Unis et en France : une innovation dans le développement périurbain ? », *Hérodote*, 122(3), p. 107-137.

LE WITA Beatrix, 1988, *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 200 p.

LEPOUTRE David, 2010, « Histoire d'un immeuble haussmannien. Catégories d'habitants et rapports d'habitation en milieu bourgeois », *Revue française de sociologie*, 51(2), p. 321-358.

OBERTI Marco, PRÉTECEILLE Edmond, 2016, *La ségrégation urbaine*, La Découverte, Paris.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, 1989, *Dans les beaux quartiers*, Seuil, Paris.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, 1997, *Voyage en grande bourgeoisie*, Presses Universitaires de France, Paris.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, 2000, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, coll. Repères, Paris.

PFIRSCH Thomas, 2010, « Maisons de famille et systèmes de villégiature dans les élites urbaines : l'exemple de Naples », *Genèses*, n° 81 (4), p. 104-127.

RIVIÈRE Jean, « Vote et géographie des inégalités sociales : Paris et sa petite couronne », *Métropolitiques*, 16 avril 2012. URL : <https://metropolitiques.eu/Vote-et-geographie-des-inegalites.html>

SENNETT Richard, 1979, *Les tyrannies de l'intimité*, Seuil, Paris, 288 p (1^{ère} édition, 1977, *The Fall of Public Man*).

TABOADA-LEONETTI Isabelle, 1987, *Les immigrés des beaux quartiers. La communauté espagnole dans le XVI^e arrondissement de Paris*, Paris, L'Harmattan.

TISSOT Sylvie, 2011, *De bons voisins : enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Paris, Raisons d'agir.

Tribune de Lyon : <https://tribunedelyon.fr/2014/11/20/ainay-le-dernier-bastion-de-la-tradition-lyonnaise/>

WAGNER Anne Catherine, 2011, « Les classes dominantes à l'épreuve de la mondialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190(5), p. 4-9.

Deux quartiers populaires de ville-centre Riquet et Grange Rouge

PAR LOÏC BONNEVAL, LAURENCE FAURE, HÉLÈNE STEINMETZ

Les rapports au quartier et au voisinage des catégories populaires sont abordés à diverses reprises dans le présent rapport, en particulier dans le chapitre consacré aux quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine et dans celui portant sur les locataires du logement social. Nous avons donc pris le parti, dans ce chapitre sur les deux quartiers populaires de ville centre, de mettre l'accent sur une autre dimension de l'investissement dans l'espace local : la participation citoyenne. Ce choix est motivé par le fait que le regard sur les quartiers populaires s'est construit depuis les années 1980 sur un diagnostic de déficit de citoyenneté et de vie sociale (Tissot, 2007). Celui-ci s'est traduit par l'inscription de ces quartiers dans une succession de dispositifs territorialisés relevant de la politique de la ville, le dernier en date instauré par la loi Lamy de 2014 les désignant comme les « quartiers prioritaires de la politique de la ville » (QPV). La volonté d'impliquer et de faire participer les habitants à la vie de leur quartier a été un objectif constant de ces dispositifs même si leur capacité à mobiliser est souvent jugée de façon mitigée (Bacqué et Mechmache, 2013). Leur institutionnalisation a notamment fait l'objet de divers travaux et donné lieu à de nombreuses critiques (Bresson, 2014, Mazeaud et Nonjon, 2018). En revanche, les formes de participation citoyenne ordinaires n'entrant pas dans le cadre de la politique de la ville sont moins souvent étudiées. On peut toutefois penser que le dynamisme de la vie sociale locale et les manières d'investir ou non le voisinage ne sont pas sans lien avec le succès ou l'échec des dispositifs de participation habitante. Nous explorons ici cette question du lien entre sociabilités de proximité et participation citoyenne à l'échelle locale pour deux quartiers, Grange Rouge et Riquet. Avant d'en venir aux formes de la participation citoyenne dans ces deux contextes, il est nécessaire de présenter leur peuplement et les trajectoires des habitants, susceptibles d'éclairer l'investissement dans la vie locale, ainsi que les relations de voisinage ordinaires, socle sur lequel la participation peut se développer.

I. Riquet et Grange Rouge, deux quartiers contrastés

Les deux quartiers retenus présentent de nombreuses différences, aussi bien en termes de morphologie urbaine et de rapport au centre qu'en termes de peuplement. Le premier, Grange Rouge, est situé dans le 8^e arrondissement de Lyon. Il s'étend le long du boulevard des États-Unis, dans le prolongement de la Cité Tony Garnier (construite entre 1924 et 1935). Le second, Riquet, dans le 19^e arrondissement de Paris, est principalement composé de grandes tours construites entre 1973 et 1980, les Orgues de Flandres de l'architecte allemand Martin Schulz van Treeck.

Grange Rouge s'urbanise à partir de 1955, avec des barres d'immeubles qui présentent des similarités avec les quartiers de grands ensembles. En comparaison avec d'autres secteurs du quartier des États-Unis et du 8^e arrondissement de Lyon, Grange Rouge ne semble pas présenter une identité marquée et ne se caractérise ni par une accumulation de difficultés ni par des mobilisations ou des revendications de la part des habitants. Inclus dans le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) États-Unis/Langlet Santy, Grange Rouge a fait l'objet de peu d'investissements spécifiques. Ceux-ci se sont portés sur d'autres parties du QPV. La Cité Tony Garnier a connu une forme de patrimonialisation, avec la création du « Musée urbain » composé de vastes fresques murales en 1988

(Forêt, 1989), et un investissement important par les associations et les habitants, produit d'une vie sociale et d'un tissu associatif denses (Berthet, 1993). Elle a, d'une certaine façon, polarisé les initiatives habitantes, Grange Rouge restant plus à l'écart. On trouve des projets participatifs clairement identifiés aux États-Unis autour du Musée urbain mais aussi de la maison de projet lancée par Grand Lyon Habitat et à Mermoz, où a été initié un jardin partagé, « la rose de Mermoz », financé par GLH, alors qu'il n'y a rien de tel à Grange Rouge. Grange Rouge se démarque également de secteurs voisins concernés par la rénovation urbaine, offrant, au moins dans les représentations des acteurs, une position intermédiaire entre Langlet-Santy, caractérisé par une faible vie sociale locale et un relatif rejet du quartier (Lorach, 2017), et Mermoz, où l'implication des habitants dans les projets d'aménagement est forte et structurée autour du conseil citoyen. Par rapport au quartier parisien de Riquet, Grange Rouge est plus excentrée, et la plupart des équipements culturels et commerces sont situés à l'extérieur du périmètre enquêté. Néanmoins, la connexion à ces équipements, comme au centre-ville, s'est améliorée depuis l'arrivée du tramway en 2013.

À Riquet, le secteur enquêté se situe à cheval sur un QPV et un quartier hors politique de la ville. Une part importante se situe dans le QPV Riquet-Stalingrad (entre les rues Archereau, Riquet et Mathis). L'espace compris entre les rues Archereau et Curial, également enquêté, n'est pas en politique de la ville. Le quartier doit faire l'objet d'une opération de réhabilitation, notamment de requalification des espaces publics et du parc. Elle est postérieure à l'enquête (2018-2021) mais la concertation a eu lieu durant l'année 2017 (cf. infra). L'Immobilière 3F, principal bailleur, a mis en place au début des années 2000 une pépinière d'associations, la pépinière Mathis ouverte en 2003, destinée à faire émerger des initiatives habitantes et des associations et à en soutenir le développement par un soutien financier ou logistique (locaux, bureautique, accompagnement de projet). Cette structure a fait l'objet d'une enquête qualitative dans le cadre de la recherche¹ (cf. chapitre IV « Les bailleurs sociaux et les dispositifs de soutien et de régulation des relations de voisinage »). Également soutenue par la mairie de Paris et plusieurs autres partenaires et désormais intégrée dans l'association de développement local Projets 19, elle est un élément important des actions menées par les acteurs locaux, au premier rang desquels les bailleurs, pour dynamiser la vie sociale. Ces acteurs, partenaires de la recherche, font état d'une vie associative riche dans le quartier.

C'est ce contraste dans le ressenti des acteurs de Grange Rouge et de Riquet qui nous a poussés à approfondir l'analyse de la participation habitante et citoyenne. Cette analyse sera menée après avoir présenté le peuplement, les trajectoires et les relations de voisinage dans les deux quartiers. Les deux quartiers sont composés majoritairement de logements sociaux, mais comptent également quelques copropriétés. À Riquet, celles-ci sont quasi uniquement occupées par des propriétaires. À Grange Rouge, il y a à la fois des propriétaires et des locataires dans les copropriétés (Tableau 1).

TABLEAU 1– RIQUET ET GRANGE ROUGE : DEUX QUARTIERS OÙ LE LOGEMENT SOCIAL EST DOMINANT

En %	Propriétaires	Locataires – parc privé	Locataires –HLM	Total
Riquet	27	2	71	100
Grange Rouge	28	15	57	100

Champ : ménages de Grange Rouge et Riquet propriétaires et locataires (n=372) ; données pondérées.

¹ « L'implication des bailleurs sociaux dans les relations de voisinage », Enquête « Mon Quartier, Mes Voisins », rapport de Solveig MATTEI, Juillet 2019.

Alors que le parc social est majoritaire dans les deux quartiers, les populations de Riquet et de Grange Rouge diffèrent nettement par leur composition sociale. Ce point est central : sur tous les types de quartier de l'enquête, on voit des ressemblances très fortes entre quartiers parisiens et lyonnais, sauf pour Riquet et Grange Rouge. Dans les deux secteurs, le parc social est plus populaire que les copropriétés. Mais les ouvriers, employés et inactifs non retraités constituent seulement la moitié des locataires HLM de Riquet contre plus de 80 % de ceux de Grange Rouge. Des différences notables en termes de revenus et de niveau de diplôme s'observent aussi.

Quant aux copropriétés, leurs populations contrastent aussi d'un quartier à l'autre. À Riquet, les cadres y sont majoritaires, les cadres à dominante culturelle y étant particulièrement nombreux, tandis que les ouvriers et employés y sont très nettement sous-représentés. À Grange Rouge, les copropriétés sont plus mixtes : les cadres sont surreprésentés parmi les propriétaires mais sont loin d'être majoritaires, tandis que les ouvriers non qualifiés, les employés (notamment de services aux particuliers) et les inactifs (hors retraités) sont surreprésentés parmi les locataires de ces immeubles. La part des cadres est d'ailleurs plus élevée parmi les locataires du parc social de Riquet (environ 20%) que parmi les propriétaires de Grange Rouge (environ 15%).

Tous statuts d'occupation confondus, les cadres sont bien plus présents à Riquet qu'à Grange Rouge, où les ouvriers qualifiés forment un quart de la population, contre 6 % à Riquet (Tableau 2) et 11% de la population totale. Ces différences sont confirmées par d'autres indicateurs (situation d'emploi, niveau de diplôme, revenus, proportion de familles monoparentales) : Grange Rouge est un quartier bien plus populaire que Riquet qui compte 30% de cadres et une part plus importante de logements sociaux intermédiaires (PLS notamment).

TABLEAU 2 – COMPOSITION SOCIALE DE LA POPULATION DE RIQUET ET GRANGE ROUGE (EN%)

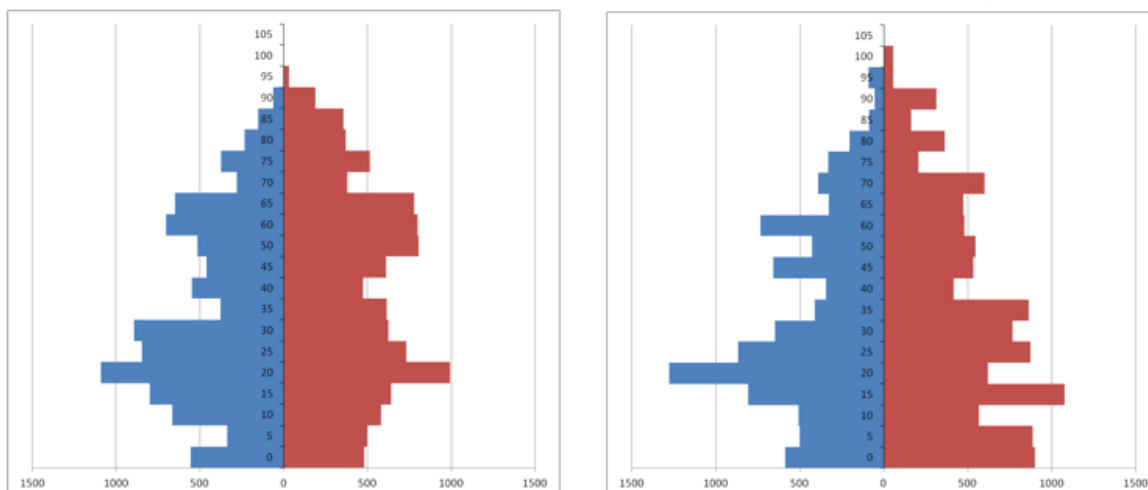
PCS de l'enquêté et de son conjoint cohabitant (profession actuelle ou ancienne profession) (en %)	Riquet	Grange Rouge	Population totale
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	14	6	19
Cadres à dominante culturelle	17	2	11
Petits indépendants	3	1	4
Professions intermédiaires administratives ou techniques	15	11	14
Médiateurs	12	9	9
Employés de la fonction publique et policiers	8	13	8
Employés administratifs et commerciaux	9	11	9
Employés de services directs aux particuliers	8	13	8
Ouvriers qualifiés	6	25	11
Ouvriers non qualifiés	5	5	5
Inactifs (hors retraités)	3	5	3
Total	100	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés dont on a pu déterminer la PCS (n=2 555) ; données pondérées

Les deux quartiers se ressemblent davantage par les configurations familiales et l'histoire migratoire. Les ménages avec enfants sont moins présents que dans d'autres contextes résidentiels (32 % contre

40 % pour l'ensemble des quartiers de l'enquête) et les structures par âges sont relativement proches (Figure 1). Deux sous-populations se distinguent : à Riquet, les plus de 60 ans sont nettement surreprésentés parmi les propriétaires par rapport à la population du quartier, tandis qu'à Grange Rouge les plus jeunes sont surreprésentés parmi les locataires du privé. Du point de vue de la composition familiale, le parc social de Grange Rouge se distingue par sa proportion élevée de solos (53 % contre 34 % à Riquet où la part des ménages avec enfants est un peu plus élevée).

FIGURE 1 – PYRAMIDE DES ÂGES À RIQUET (GAUCHE) ET GRANGE ROUGE (DROITE)



Champ : Ensemble des enquêtés et membres de leur ménage de Riquet (n=473) et Grange Rouge (n=403) ; données pondérées

Dans les deux cas, les immigrés et descendants d'immigrés sont nombreux ; ils forment la moitié de la population de chaque quartier. Les origines sont diverses (37 pays de naissance différents à Riquet et 31 à Grange Rouge) ; les immigrés du Maghreb et d'autres pays d'Afrique sont les plus nombreux.

TABLEAU 3 : DIVERSITÉ DES ORIGINES

En %	Riquet	Grange Rouge	Population totale
Natifs	51	46	69
Enfants d'immigrés	15	17	9
Immigrés	34	38	22
Total	100	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît le pays de naissance (n=2 558) ; données pondérées

Selon leur origine migratoire, les habitants ne sont pas répartis dans les mêmes types d'habitats des deux quartiers. C'est dans les copropriétés de Riquet qu'on trouve la part la plus élevée de natifs dont les parents sont eux-mêmes nés en France (75 % des propriétaires). Dans les copropriétés de Grange Rouge, 63 % des propriétaires sont natifs, mais on y trouve plus d'enfants d'immigrés qu'à Riquet (18 % contre 7%). Les locataires qui vivent dans ces copropriétés sont fréquemment immigrés (52 % d'entre eux) ou enfants d'immigrés (12 %). Les copropriétés de Riquet sont donc beaucoup moins mixtes du point de vue de l'origine que celles de Grange Rouge. Au contraire, les locataires HLM des deux quartiers se ressemblent sur ce point : environ 40 % de natifs, 41 à 43 % d'immigrés, et 17 à 18 % d'enfants d'immigrés.

Malgré ces ressemblances démographiques et migratoires, il faut retenir qu'à Grange Rouge, le niveau socio-économique des habitants est nettement moins élevé qu'à Riquet, même lorsqu'on compare uniquement les locataires du parc social, et que le niveau socio-économique des propriétaires de Riquet est le plus élevé. On retient aussi la part importante de personnes vivant seules dans le parc social de Grange Rouge. Ces deux quartiers diffèrent également par les trajectoires résidentielles des habitants, notamment par leur ancienneté dans le quartier.

II. Les trajectoires résidentielles : quartier d'ancrage ou quartier de passage ?

À cette différence dans les caractéristiques sociodémographiques des deux quartiers s'ajoute un autre facteur important que révèlent les trajectoires résidentielles : alors que Grange Rouge semble représenter un quartier de transition, ou de passage, pour une large part de ses habitants, Riquet est un quartier d'ancrage. À Riquet, l'ancienneté dans le logement est forte : un tiers des habitants vivent dans le même logement depuis plus de 20 ans et seuls 10 % ont emménagé au cours des deux dernières années. Les propriétaires n'y ont pas une ancienneté plus forte que les locataires du parc social, contrairement à ce que l'on observe en population générale malgré une tendance à l'augmentation de la durée d'habitation en HLM (Bonnal et al, 2012). Il est vrai que les locataires HLM à Paris tendent à rester plus longtemps qu'ailleurs (Dietrich-Ragon, 2013). Au cours des 5 dernières années, la population des copropriétés de Riquet s'est même renouvelée plus vite que celle des immeubles d'habitat social, ce qui a pu faire augmenter la part des cadres dans le quartier. Au contraire, à Grange Rouge, seuls les propriétaires comptent une part d'habitants occupant leur logement depuis plus de 20 ans qui se rapproche de celle des habitants de Riquet. Dans le quartier lyonnais, l'ancienneté dans le logement est plus faible pour les locataires HLM et encore plus pour les locataires du privé.

On observe les mêmes écarts lorsqu'on s'intéresse à l'ancienneté dans le quartier. Les deux voisinages se trouvent dans des situations contrastées : Riquet est l'un des quartiers de l'enquête où la part des habitants présents depuis plus de 20 ans est la plus forte (43 %), tandis que Grange Rouge est l'un de ceux où la proportion des habitants arrivés depuis moins de cinq ans est la plus élevée (39 % en moyenne). L'écart est particulièrement fort lorsqu'on compare les locataires HLM des deux quartiers : 37 % des locataires du parc social sont arrivés à Grange Rouge il y a moins de 5 ans, contre seulement 15 % à Riquet. Mais ceux dont l'ancienneté dans le quartier est la plus faible sont à nouveau les locataires du privé de Grange Rouge, dont la moitié vit dans le quartier depuis moins de 5 ans.

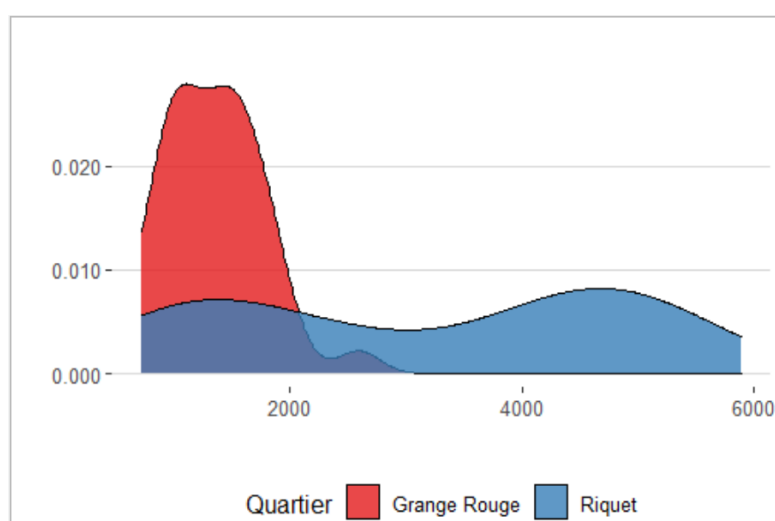
Non seulement les habitants de Riquet sont plus ancrés dans le quartier que ceux de Grange Rouge, mais ils sont aussi plus ancrés dans la ville-centre. Dans le quartier parisien, les mobilités résidentielles sont plus souvent internes à Paris intra-muros : 69 % des habitants de Riquet y habitaient avant leur emménagement dans le logement actuel, contre 39 % à Lyon intra-muros pour Grange Rouge. Plus encore, 30 % des habitants de Riquet vivaient déjà dans le quartier avant leur emménagement dans le logement actuel contre 19 % à Grange Rouge. Ces mobilités internes à la ville-centre concernent aussi les locataires HLM de Riquet : 72 % d'entre eux vivaient dans Paris avant d'emménager dans leur logement actuel, contre seulement 33 % de ceux de Grange Rouge, qui viennent plus souvent d'une autre commune de l'agglomération (42 %). Cela va de pair avec un statut d'occupation antérieur différent : 48 % des locataires HLM de Riquet contre 30 % de ceux de Grange Rouge viennent du parc privé. Les seconds sont donc plus nombreux à être arrivés à Grange Rouge suite à une mutation au sein du parc social, souvent en provenance de la périphérie de Lyon.

De fait, les motifs d'installation diffèrent : les locataires HLM qui s'installent à Riquet cherchent à s'agrandir ; à Grange Rouge, ils veulent plus souvent se rapprocher du travail, des amis, de la famille. Les deux quartiers se distinguent des grands ensembles dans la mesure où les habitants ont plus rarement déménagé suite à un relogement dû à la rénovation urbaine (ce n'est le cas que de 3 % d'entre eux) et plus souvent suite à la résiliation d'un bail locatif privé ou parce qu'ils ne disposaient précédemment que d'un logement temporaire (c'est le cas de 6 % des habitants de Grange Rouge et 9 % de ceux de Riquet). Ils ont aussi eu plus souvent accès à leur logement par Action Logement que dans les grands ensembles, mais moins souvent que dans les quartiers de mixité sociale programmée ou qu'à Batignolles.

Les locataires du parc privé de Grange Rouge ont des trajectoires résidentielles spécifiques : ils viennent plus fréquemment de l'extérieur de l'agglomération lyonnaise et sont plus souvent que les autres arrivés suite à un changement professionnel, à la nécessité de se rapprocher du travail ou par contrainte (bail résilié, logement antérieur temporaire, nécessité de trouver un logement moins cher).

On observe enfin de nettes différences entre les propriétaires des deux quartiers. Ceux de Grange Rouge sont à 34 % issus du parc social, ce qui est le taux le plus élevé de tous les quartiers de l'enquête à l'exception des quartiers de grands ensembles. À Riquet, seuls 5 % des propriétaires viennent du parc social. Ils étaient plus fréquemment déjà propriétaires (23 % d'entre eux) qu'à Grange Rouge (10 %) avant l'achat de leur logement actuel. Le quartier populaire de ville-centre lyonnais est un secteur où des locataires HLM peuvent accéder à la propriété, et mobilisent plus souvent qu'ailleurs des prêts aidés. Le quartier populaire de ville-centre parisien, de son côté, ne permet pas à des locataires du parc social de devenir propriétaires. Cette différence est à mettre en lien avec la distribution des prix d'achat au mètre carré dans les deux quartiers : très resserrée à Grange Rouge, elle varie fortement en fonction de la date d'achat à Riquet, où les prix ont considérablement augmenté ces dernières années (Figure 2).

FIGURE 2 – DISTRIBUTION DU PRIX D'ACHAT AU MÈTRE CARRÉ À GRANGE ROUGE ET RIQUET



Champ : Ensemble des propriétaires de Grange Rouge et Riquet dont on connaît le prix d'achat et la surface du logement (n=71) ; données pondérées

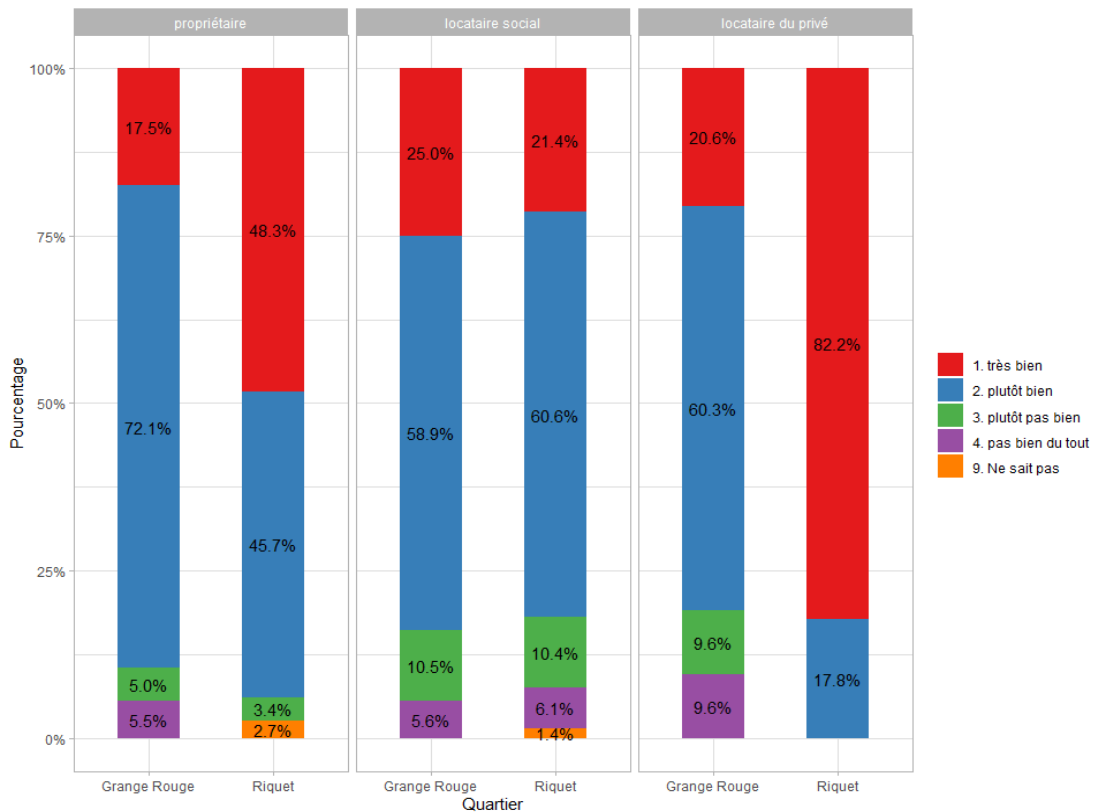
Il apparaît *in fine* que Grange Rouge est davantage un quartier de passage que Riquet, avec une plus forte proportion d'habitants récemment arrivés, qui décrivent leur actuel logement comme un « point

de passage », et enfin qui souhaitent déménager dans les deux ans à venir (44 % contre 33 % à Riquet). C'est particulièrement vrai des locataires du privé (80 %), mais beaucoup moins des propriétaires.

III. Voisinage et rapport au quartier, aperçu général

La composition sociale des deux quartiers diverge donc, Riquet étant beaucoup plus favorisé que Grange Rouge. Les trajectoires résidentielles qui mènent aux quartiers ne sont pas non plus les mêmes, les habitants sont davantage ancrés à Riquet et les propriétaires y viennent moins du parc social. Sans surprise, nous observons donc des rapports différenciés au quartier et aux relations de voisinage entre les deux quartiers, avec des pratiques de voisinage et des usages du quartier plus fréquents à Riquet qu'à Grange Rouge. La proportion d'habitants se sentant bien ou très bien dans leur quartier est proche (86 % à Riquet, 85 % à Grange Rouge), légèrement inférieure à celle de l'ensemble des quartiers (90 %) étudiés. Mais les propriétaires de Riquet se distinguent nettement par leur appréciation du quartier : presque la moitié d'entre eux (48 %) disent s'y sentir « très bien » et ils expriment rarement des sentiments négatifs sur leur quartier (3 %). Par contraste, les locataires HLM de Riquet ne sont que 21 % à se sentir « très bien » dans leur quartier et 17 % disent s'y sentir « plutôt pas bien » ou « pas bien du tout ». Les différences d'appréciation entre locataires HLM et propriétaires sont moins manifestes à Grange Rouge. D'une part, les locataires HLM disent plus fréquemment s'y sentir « très bien » que les propriétaires (25 % contre 17 %). Mais d'autre part, les appréciations négatives sont un peu plus fréquentes parmi les locataires sociaux (16 % contre 11 % des propriétaires, et un maximum de 19 % pour les locataires du parc privé). Une part non négligeable de la population des HLM de Grange Rouge est en outre isolée puisqu'ils sont 20 % à n'avoir aucune relation de voisinage, soit nettement plus que les propriétaires du quartier (7 %) et que les habitants de Riquet (5 % des locataires HLM et 0 % des propriétaires).

FIGURE 3 : COMMENT SE SENT-ON DANS LE QUARTIER ?



Champ : ménages de Grange Rouge et Riquet propriétaires et locataires (n=372), données pondérées.

Les habitants ne déclarent pas les mêmes avantages et inconvénients selon les quartiers. À Riquet, les avantages mentionnés sont les commerces et la population, ce qui n'empêche pas les habitants de faire souvent leurs courses en dehors du quartier (64 % contre 55 % pour l'ensemble des quartiers), profitant sans doute du contexte parisien. À Grange Rouge, c'est la situation du quartier qui est mise en avant, la présence du tram depuis 2013 et le fait de venir souvent d'une commune de banlieue contribuant probablement à ce résultat. Parmi les différents équipements du quartier, ce sont les squares qui sont les plus fréquentés (66 %, pour 61 % dans l'ensemble des quartiers). Les inconvénients mentionnés à Riquet sont les comportements et incivilités alors que dans le quartier lyonnais, les habitants parlent de problèmes de sécurité, de propreté et mentionnent aussi les comportements et incivilités.

Par rapport à l'ensemble des enquêtés, les habitants des quartiers populaires sont un peu plus nombreux à trouver que leurs voisins sont différents d'eux (55 % à Grange rouge et 54 % à Riquet contre 51 % dans l'ensemble de l'enquête). La mixité observée à Riquet se retrouve dans les représentations puisque près d'un quart (24 %) des répondants indiquent qu'ils trouvent leurs voisins à la fois semblables et dissemblables (14 % dans l'ensemble des quartiers). Comme indiqué dans le chapitre sur les représentations de voisinage², les registres sur lesquels s'exprime la perception des différences sont surtout ceux de l'âge et de l'origine : les « étrangers » en général à Grange Rouge, des mentions d'origines plus spécifiques, comme « les Asiatiques » à Riquet. En revanche, le milieu social est peu cité comme critère de différenciation avec les voisins, malgré l'hétérogénéité sociale à Riquet.

² Chapitre I - 1E « Les voisins : des semblables ? »

On repère ici une différence nette entre les quartiers populaires de ville centre et les quartiers de grands ensembles où les habitants indiquent plus souvent que leurs voisins leur ressemblent.

En termes d'activités pratiquées dans le quartier, à Riquet, les pratiques se rapprochent de celles de la moyenne de l'ensemble des quartiers enquêtés (aller dans un café/dans un bar concerne 45 % des habitants, y avoir des amis, 35 %), alors que à Grange Rouge, les usages sont plus limités (seuls 16 % des habitants sont allés dans un café/ dans un bar dans le dernier mois et seuls 16 % y ont des amis).

Les relations de voisinage sont moins intenses à Grange Rouge que dans l'ensemble des quartiers. À Riquet, elles sont plus développées qu'ailleurs au niveau de l'immeuble (Tableau 4), mais se situent à un niveau comparable à la moyenne à l'échelle du quartier (Tableau 5). Peut-être faut-il y voir, au moins en partie, un effet de l'ancienneté de résidence dans le logement ainsi que de la taille des immeubles qui peuvent apparaître comme de véritables villes dans la ville. L'intensité plus faible des relations de voisinage à Grange Rouge est inversement liée à la plus faible ancienneté ainsi qu'à la composition de la population, les parties précédentes du rapport ayant montré le lien très net entre niveau social et relations de voisinage. De ce point de vue, Grange Rouge se rapproche des quartiers de grands ensembles tandis que Riquet, avec toutes ses spécificités, se situe à un niveau proche de la moyenne des quartiers étudiés.

TABLEAU 4 – RELATIONS DE VOISINAGE DANS L'IMMEUBLE À RIQUET ET GRANGE ROUGE (%)

	A reçu ou est entré chez un voisin d'immeuble au cours de la dernière année	A reçu ou a rendu un service à un voisin d'immeuble au cours de la dernière année
Riquet	82	75
Grange Rouge	64	56
Tous quartiers	72	72

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2 572) ; données pondérées

TABLEAU 5 – RELATIONS DE VOISINAGE AU NIVEAU DU QUARTIER À RIQUET ET GRANGE ROUGE (%)

	A reçu ou est entré chez un voisin du quartier (hors immeuble) au cours de la dernière année	A reçu ou a rendu un service à un voisin du quartier (hors immeuble) au cours de la dernière année
Riquet	54	38
Grange Rouge	44	32
Tous quartiers	55	43

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2 572) ; données pondérées

Dans les deux cas, les habitants n'ont pas plus le sentiment d'être jugé que dans les autres quartiers. A Riquet, ils ont toutefois plus souvent des comportements d'évitement (30 % des habitants ont de tels comportements, contre 20 % dans l'ensemble des quartiers). Les conflits de voisinage sont davantage présents à Riquet (28 % des habitants en déclarent, contre 25 % de la population totale), qu'à Grange Rouge (21%), ce qui confirme un certain repli et renvoie à l'idée que les conflits sont une forme de relation de voisinage (cf. section I-1-D « Les conflits et autres troubles du voisinage »).

Riquet se distingue très fortement en ce qui concerne les gênes déclarées. Les habitants mentionnent massivement tous types de gênes et surtout des problèmes liés au bruit, aux dégradations et aux

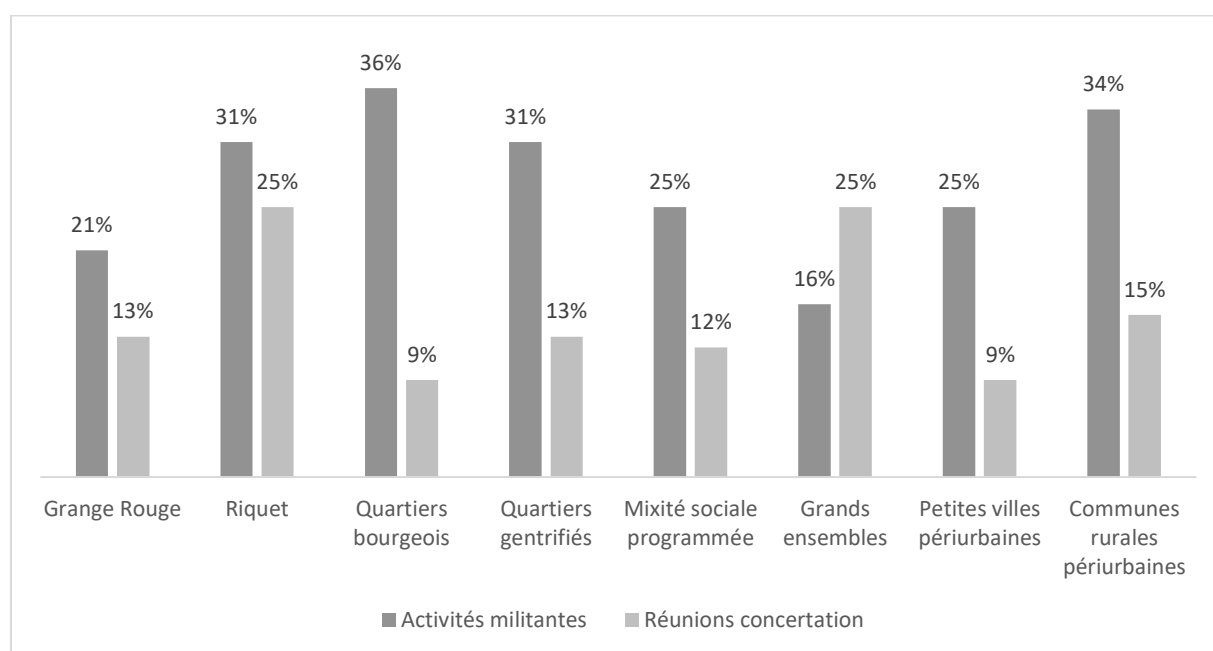
odeurs. À Grange Rouge, les habitants font état de problèmes dans les parties communes, de dégradations, d'odeurs et de comportements intolérants. Ils signalent davantage de gênes liées aux questions de cohabitation.

IV. La participation citoyenne dans les quartiers populaires de ville-centre

Ces configurations différentes de peuplement et de relations de voisinage se traduisent par une inégale participation citoyenne dans les deux quartiers. Les habitants de Riquet déclarent plus souvent avoir des activités associatives bénévoles ou militantes dans ou en dehors du quartier (31 %) qu'à Grange Rouge (21 %). Ces deux quartiers sont moins actifs du point de vue associatif que les quartiers bourgeois et gentrifiés (36 % de participation à ce type d'activités) mais davantage que les quartiers de grands ensembles (16 %).

Cependant, si l'on considère également la participation aux réunions de concertation ou de consultation, Riquet est alors le premier quartier en termes de participation citoyenne (Figure 4).

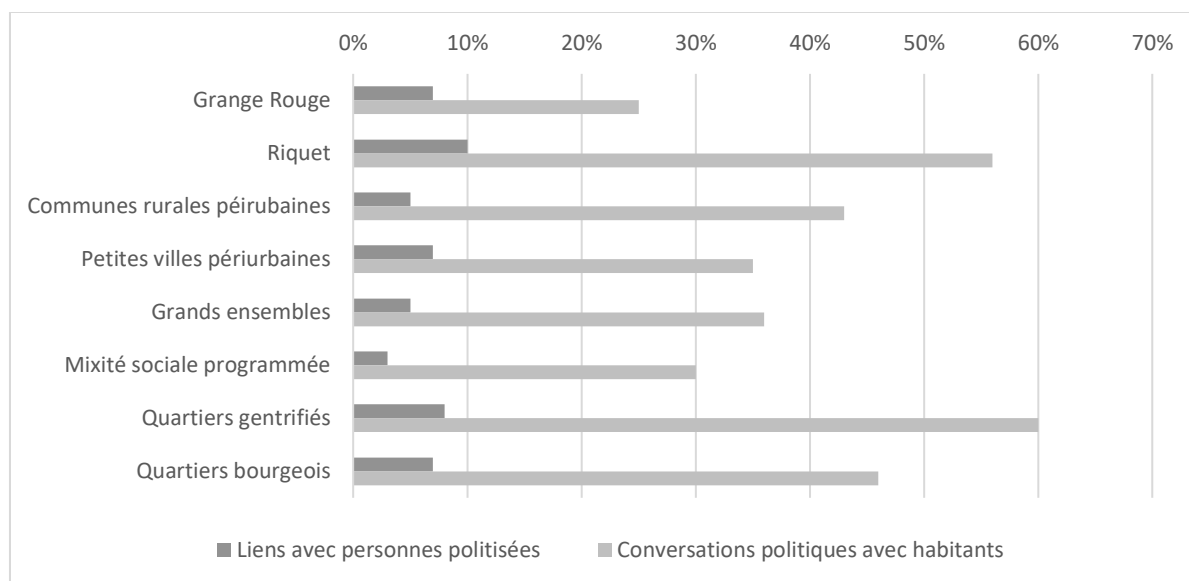
FIGURE 4 : ACTIVITÉS BÉNÉVOLES ASSOCIATIVES OU MILITANTES ET PARTICIPATIONS À DES RÉUNIONS DE CONCERTATION OU DE CONSULTATION SELON LE QUARTIER DE RÉSIDENCE (%)



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2 572) ; données pondérées

Par ailleurs, les sociabilités et échanges sont à Riquet beaucoup plus souvent qu'ailleurs en lien avec le registre politique (Figure 5). Riquet arrive ainsi en second (56 % pour une moyenne de 43 % dans l'ensemble des quartiers) après la Croix-Roussé. À l'inverse, les habitants de Grange Rouge ont moins souvent des échanges autour de la politique avec d'autres habitants. De la même façon, alors que 10% des habitants de Riquet déclarent fréquenter des gens dans le cadre d'activités politiques, cette proportion n'est que de 7% à Grange Rouge.

FIGURE 5 – LIENS AVEC DES PERSONNES POLITISÉES ET CONVERSATION POLITIQUES SELON LE QUARTIER DE RÉSIDENCE



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2 572) ; données pondérées

On retrouve aussi l'importance des pratiques citoyennes dans la plus forte inscription des habitants de Riquet sur les listes électorales de leur quartier (c'est le cas de 67 % des habitants de Riquet, contre 47 % de ceux de Grange Rouge alors que la proportion d'habitants nés à l'étranger est similaire). Cette différence se traduit également dans la pratique du vote. Aux élections municipales de 2014, 64 % des habitants de Riquet et 55 % de ceux de Grange Rouge ont voté (contre 68 % sur l'ensemble des quartiers). La différence est d'autant plus notable que la proportion d'habitants qui n'avaient pas le droit de voter aux municipales de 2014 est de 8 % à Riquet contre 4 % à Grange Rouge³. L'écart est encore plus marqué aux élections présidentielles de 2017 puisque 79 % des habitants de Riquet et 65 % de ceux de Grange Rouge déclarent avoir voté (contre 81 % pour l'ensemble des quartiers). A Riquet les locataires HLM et les propriétaires votent presque autant (respectivement 75 % et 82 %) alors que l'écart est très marqué à Grange Rouge où les locataires HLM votent peu (88 % contre 48 %).

Pourquoi les habitants de Riquet ont-ils une participation plus importante qu'à Grange Rouge? Leur plus forte participation citoyenne est-elle liée à la plus forte hétérogénéité sociale et en particulier à la place plus importante des cadres et professions intermédiaires ? Résulte-t-elle de leur plus forte ancienneté de résidence ? Est-ce un effet des politiques sociales, mises en œuvre notamment par les bailleurs, qui entraîneraient par exemple un plus fort investissement dans la participation citoyenne des locataires HLM à Riquet ? Pour répondre à ces questions, on se demande d'abord qui sont les habitants de Riquet, comparativement à Grange Rouge, qui se sentent concernés, intéressés et participent à la vie citoyenne locale et/ou nationale et quels sont ceux qui, inversement, ne participent pas.

Tout d'abord, en ce qui concerne la participation électorale, on observe de nettes différences entre catégories sociales au sein de la population de Riquet. Les classiques écarts de participation électorale selon la catégorie socio-professionnelle sont même plus forts à Riquet que dans les autres quartiers.

³ À noter que sur l'ensemble du questionnaire seuls 10% des immigrés déclarent ne pas avoir eu le droit de vote aux municipales

Dans ce quartier, les ouvriers votent par exemple moins qu'à Grange Rouge⁴. Le cens caché (Gaxie, 1978) est donc particulièrement présent dans ce quartier, voire peut-être davantage qu'ailleurs, ce qui vient nuancer la première image d'un quartier populaire marqué par une forte participation citoyenne, puisque celle-ci est nettement moins le fait des ouvriers que des cadres.

Un résultat contraste cependant avec ces tendances, concernant le vote des enfants d'immigrés. Qu'il s'agisse du vote aux municipales ou aux présidentielles, les enfants d'immigrés, et ce nettement plus que les immigrés, participent davantage que dans les autres quartiers (par exemple 63 % d'entre eux déclarent avoir voté à Riquet aux municipales contre 57 % des enfants d'immigrés tous quartiers confondus). Ils indiquent même avoir voté aux présidentielles tout autant que les Français nés de parents français.

En ce qui concerne les pratiques citoyennes locales, que peut-on observer du point de vue des caractéristiques de ceux qui les investissent? Constate-t-on les mêmes tendances ou bien peut-on repérer un effet positif lié notamment aux logiques de démocratie participative impulsées – ou non – par les pouvoirs locaux ?

Le premier indicateur analysé est la participation à des associations de locataires. Alors qu'à Grange Rouge elle est à peu près inexistante, à Riquet, le taux de participation à des associations de locataires est très important par rapport aux autres quartiers : 33 % des locataires du quartier sont membres d'une association de locataires, contre 1 % à Grange Rouge. Parmi les locataires, sont plus souvent membres de ces associations à Riquet les femmes que les hommes, les personnes de plus de 60 ans que les plus jeunes, les professions intermédiaires/petits indépendants (50 % pour une moyenne de 33 % toutes PCS confondues) que les employés et ouvriers. Les personnes nées en France de parents nés en France en sont aussi beaucoup plus souvent membres (44 %) que les enfants d'immigrés (25 %) et les immigrés (23 %).

Les locataires du parc social ont un fort taux de participation et en particulier ceux qui habitent dans le quartier depuis plus de 20 ans. Il est aussi élevé parmi ceux qui sont arrivés depuis plus de 5 ans et plus de 10 ans. Ces associations de locataires semblent constituer des clubs d'anciens puisque aucun locataire du parc social arrivé à Riquet depuis moins de 5 ans n'en est membre, et qu'elle est nettement plus répandue chez les locataires les plus âgés. A Riquet, âge et ancienneté se cumulent pour favoriser l'appartenance aux associations de locataires, alors qu'on n'observe pas cet effet à Grange Rouge.

Cette participation intense des locataires du parc social de Riquet est-elle pour autant une forme populaire de participation locale ? Pour partie seulement puisque, dans ce quartier, l'appartenance à ce type d'association est plus fréquente parmi les locataires qui sont cadres, professions intermédiaires et petits indépendants (37 et 40 % d'entre eux) que parmi ceux qui sont ouvriers et employés qualifiés (30 %) et surtout ouvriers et employés non qualifiés (19% d'entre eux).

Le second indicateur analysé concerne la participation à des réunions de concertation ou de consultation dans le quartier. Cette forme de participation est plus fréquente à Riquet qu'à Grange Rouge (respectivement 25 % et 13 %), ce qui est, au moins en partie, dû à la préparation du projet urbain des Orgues de Flandres qui a donné lieu à de nombreux temps de concertation. Cette pratique se révèle aussi sélective socialement. A Riquet, les femmes sont plus investies que les hommes (29 %

⁴ Aux élections municipales, 47 % des ouvriers de Riquet et 59 % de ceux de Grange Rouge (et 59 % pour l'ensemble des quartiers) ont voté. Aux élections présidentielles, ces taux sont de 47 %, 58 % et 63 %.

contre 21 %), les plus âgés le sont nettement plus que les plus jeunes, mais aussi les personnes natives (36 %) par rapport aux immigrés (20 %) et enfants d'immigrés (4 %), et enfin les cadres (36 %) par rapport aux ouvriers (21 %). La participation à ces réunions traduit, de manière encore plus forte que dans les autres quartiers, la légitimité de ceux qui occupent une position dominante dans l'espace social, et ce dans un quartier populaire de ville centre où les cadres sont toutefois surreprésentés. Enfin, dans ce quartier pourtant marqué par des actions participatives initiées par les bailleurs, les locataires du parc social participent nettement moins que les propriétaires aux réunions de concertations ou de consultation (20 % contre 38 %).

Cela conforte le constat souvent renouvelé (Blondiaux, 2008, Bacqué et Mechmache 2013) que cette forme de participation attire généralement le même type de population, plutôt âgée, appartenant à des catégories sociales moyennes ou aisées. La concertation à l'initiative des bailleurs ou d'autres acteurs de la participation peine parfois à toucher les locataires, ce qui justifie à leurs yeux de mener des actions prenant d'autres formes et visant d'autres publics⁵. Ainsi, la concertation pour le projet urbain de Riquet a pris des formes diverses⁶ : pour la seule année 2017, on compte trois ateliers de l'étude urbaine, deux de la gestion urbaine de proximité, des réunions dites « pied d'immeuble », une réunion sécurité pompier et une marche exploratoire « femmes dans l'espace public la nuit ». Ces événements ont réuni entre une quinzaine et une cinquantaine de personnes mais les résultats du questionnaire tendent à indiquer qu'il n'y a pas eu pour autant de renouvellement du type de population y prenant part. Il n'est donc pas certain que ces tentatives pour faire participer d'autres publics aient eu les effets escomptés concernant les projets en cours à Riquet.

A Grange Rouge, les locataires participent eux aussi moins aux réunions de concertation ou de consultation que les propriétaires. Contrairement à Riquet, les hommes s'impliquent légèrement plus que les femmes. Les écarts de participation selon l'âge sont nettement moins prononcés (10 % des 18-29 ans déclarent participer aux réunions contre 17 % des 60-74 ans alors que c'est le cas de 9 % pour les premiers et de 44% pour les seconds à Riquet). Plus surprenant, les enfants d'immigrés sont ceux qui affirment le plus y participer alors qu'à Riquet très peu d'entre eux répondaient par l'affirmative à cette question. Enfin, les ouvriers et employés s'investissent plus dans ces réunions que les cadres qui déclarent le moins souvent y participer. Ici, Grange rouge se distingue nettement de Riquet. Ces résultats inattendus s'expliquent principalement par la présence dans le quartier de propriétaires appartenant aux classes populaires et pour partie descendants d'immigrés, qui participent plus que les locataires et que les propriétaires plus dotés socialement et nés en France. Ainsi, si la participation est moindre à Grange Rouge, elle est plus souvent le fait de populations qui traditionnellement s'autorisent moins à s'investir dans la vie de la cité, donnant donc à voir une forme de participation citoyenne plus faible mais plus démocratique (hormis les différences sexuées) qu'à Riquet. Cette participation plus démocratique est principalement portée par l'investissement des propriétaires modestes dans un quartier dont on a vu qu'il permettait à des populations issues du parc social d'accéder à la propriété de leur logement, ce qui n'est pas le cas de Riquet.

Le troisième indicateur concerne les conversations politiques en tant qu'échange informel : il permet de saisir l'intérêt porté à la politique indépendamment des pratiques. Les deux quartiers sont là encore

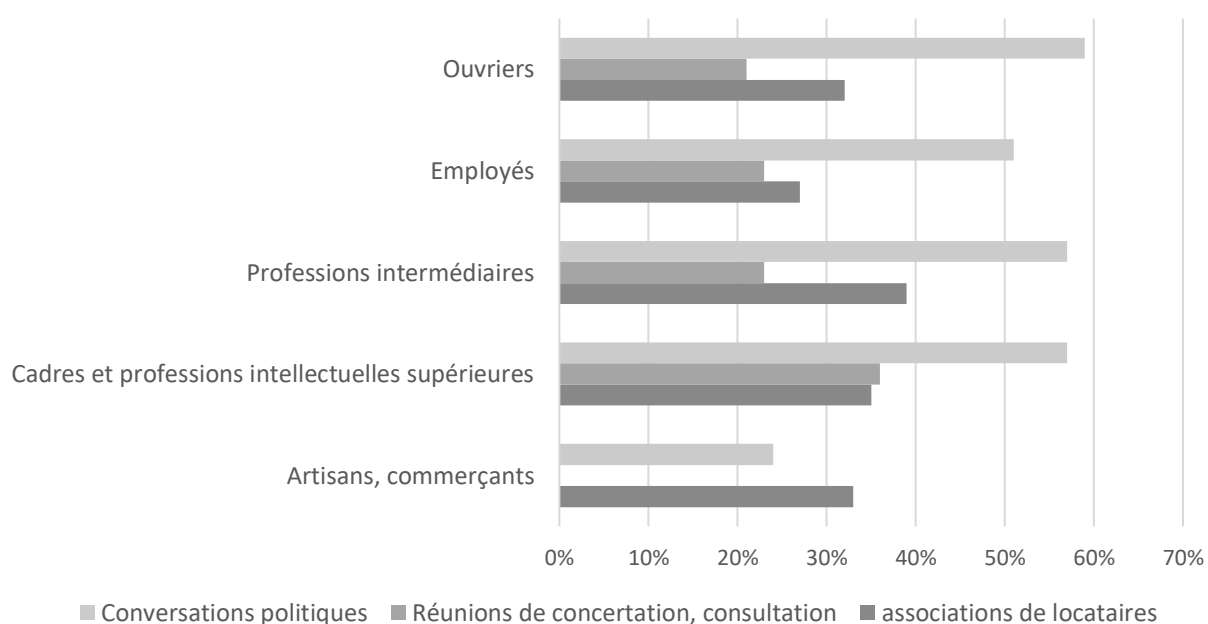
⁵ « L'implication des bailleurs sociaux dans les relations de voisinage », Enquête « Mon Quartier, Mes Voisins », rapport de Solveig MATTEI, Juillet 2019.

⁶ Réunion publique de présentation du projet urbain des Orgues de Flandres, le 17 avril 2019. www.api-site.paris.fr

très clivés : alors que Riquet est le deuxième quartier (derrière Croix Rousse) où les habitants déclarent le plus fréquemment avoir des conversations politiques avec leurs voisins (54 %), Grange Rouge est le quartier pour lequel ce taux est le plus faible (22 %). Tout comme pour les deux autres indicateurs, on observe que cet intérêt pour la politique, via les conversations, augmente avec l'âge (jusqu'à 59 ans) et le diplôme dans les deux quartiers, bien qu'à Riquet, les effets du capital culturel sur les échanges politiques soient moins marqués qu'à Grange Rouge.

Les ouvriers et employés parlent moins de politique que les cadres à Grange Rouge. A Riquet, contrairement aux autres indicateurs, l'étude des conversations politiques met en évidence que les ouvriers, employés et inactifs ont un intérêt pour la politique (Figure 6). Certes, les ouvriers votent moins mais ils parlent davantage politique à Riquet que dans les autres quartiers. Ceci permet de mettre en contraste la participation formelle, officielle, initiée par les associations ou les autres acteurs locaux, avec des échanges moins formels où les classes populaires s'autorisent à manifester leur intérêt pour ces questions à Riquet. Leur participation citoyenne est par contre en retrait au profit de ceux qui disposent d'un capital culturel et social lorsque les échanges prennent une forme plus collective, instituée, en lien avec des acteurs publics locaux les engageant plus directement.

FIGURE 6 – INTÉRÊT ET PARTICIPATION CITOYENS DANS L'ESPACE LOCAL SELON LA PCS, À RIQUET



Champ : enquêtés du quartier Riquet (n=201) ; données pondérées

L'ensemble de ces résultats montre que les habitants de Riquet, contrairement à ceux de Grange Rouge, s'approprient davantage l'engagement citoyen notamment via les initiatives de concertation ou de consultations dans un quartier où les enjeux de réhabilitation urbaine sont forts. Néanmoins, on a aussi pu voir les limites de cette participation citoyenne locale puisque l'enquête confirme ce que montraient déjà les travaux de Godbout (2014) : les principes de démocratie participative tels que mis en œuvre, et ce malgré leurs intentions égalitaristes, ne favorisent pas nécessairement la démocratie, a fortiori dans un quartier plus mixte socialement comme Riquet. Ces initiatives citoyennes ne permettent pas la participation de tous, mais au contraire, tendent à favoriser l'engagement et la prise de parole de ceux qui se sentent légitimes pour la prendre. Il existe bien un cens caché (Gaxie, 1978), un effet d'autocensure en matière de participation citoyenne, malgré le droit et l'incitation à la prise

de position et à la participation et malgré les initiatives des bailleurs. Les résultats confirment ainsi les analyses de Daniel Gaxie (1978) qui soulignait le lien très fort entre sentiment de compétence politique et compétence sociale, le capital culturel jouant un rôle particulièrement discriminant dans la capacité à se sentir légitime pour émettre un avis sur des questions d'ordre politique. Lorsque les questions sont moins explicitement politiques et concernent directement la vie des habitants, le poids de la légitimité socio-culturelle continue à être présent et explique la moindre participation des plus défavorisés aux décisions en matière d'aménagement et de rénovation urbaine. Ainsi, comme l'indique L. Blondiaux (2001), ce sont « les populations les mieux intégrées socialement et les mieux formées intellectuellement qui font vivre ce type de dispositif, y investissent leur énergie et y exercent leur compétence. Les groupes les plus démunis et les étrangers fortement représentés dans ces quartiers, en sont largement absents ou n'y figurent qu'à titre de présence la plus souvent muette. Les jeunes, au centre de toutes les discussions relatives notamment aux incivilités, les ont désertées et n'y sont même pas représentés », conduisant au risque de ce qu'il nomme un « redoublement de l'exclusion ». Une bonne part de ce constat général se vérifie dans les quartiers étudiés ici.

Pour finir, nous souhaiterions mettre en relation la participation citoyenne avec la vie sociale et les relations de voisinage. Nous nous demandons si les individus qui répondent participer à la vie citoyenne locale à Riquet et Grange Rouge sont davantage partie prenante de la vie sociale dans l'immeuble et plus largement dans le quartier et si leur perception des relations de voisinage et des sociabilités dans l'espace local est différente de ceux qui sont moins directement impliqués dans des activités citoyennes.

A Riquet, les perceptions des relations de voisinage diffèrent selon la participation à des réunions de concertation à des associations de locataires ou à des activités militantes ou bénévoles. Ceux qui y participent déclarent davantage que les autres que leurs relations de voisinage sont importantes ou très importantes et qu'ils se sentent bien ou très bien dans leur quartier (à l'exception ici de ceux qui ont des activités militantes ou bénévoles). Inversement, on n'observe à Grange Rouge aucune différence chez les habitants qui participent à des réunions de concertation ou de consultation ou à des activités militantes ou bénévoles (pour rappel le taux de participation à des associations de locataires est quasiment nul à Grange Rouge).

Dans les deux quartiers, les habitants investis dans la vie citoyenne qui participent à des activités de consultation ou de concertation (les écarts sont peu marqués pour ceux qui ont des activités militantes ou bénévoles), ont des pratiques de sociabilité de voisinage plus importantes.

Enfin, que ce soit à Riquet ou Grange Rouge, les habitants investis participent deux fois plus à la fête des voisins que les autres, phénomène que l'on observe dans l'ensemble des quartiers. Par exemple, 41 % de ceux qui participent à des réunions de concertation et des consultations participent également à la fête des voisins, contre 20 % de ceux qui ne participent pas à de telles réunions. A Grange-Rouge, 30% sont concernés contre 15% de ceux qui ne participent pas à ces réunions.

Ainsi, participation citoyenne et sociabilités de voisinage effectives vont de pair dans ces deux quartiers, comme ailleurs, sans que l'on puisse savoir si la participation citoyenne renforce les sociabilités ou si les sociabilités contribuent à favoriser la participation citoyenne.

TABLEAU 6 – PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ DE CONSULTATION ET PRATIQUES DE SOCIABILITÉS ENTRE VOISINS (%)

	Riquet		Grange Rouge	
	Entrer chez voisin(s) de l'immeuble	Recevoir voisin(s) de l'immeuble	Entrer chez voisin(s) de l'immeuble	Recevoir voisin(s) de l'immeuble
Participe aux réunions de concertation	92	88	84	74
Ne participe pas aux réunions de concertation	59	63	48	49

Champ : Enquêtés de Grange Rouge et Riquet propriétaires et locataires (n=372) ; données pondérées.

Conclusion

Pour conclure, nous avons observé une participation citoyenne plus importante à Riquet qu'à Grange Rouge. Celle-ci s'explique notamment par la plus forte proportion de cadres et professions intermédiaires dans ce quartier. Pour autant, la participation citoyenne à Riquet reste très inégalitaire socialement, et elle s'accompagne d'une plus forte sociabilité dans l'espace local.

L'action des bailleurs, particulièrement présente à Riquet, rencontre un terreau favorable dans ce quartier : elle peut trouver appui à la fois auprès d'une population plus souvent cadre et diplômée et d'habitants plus ancrés dans le quartier. En outre, tous les acteurs institutionnels rencontrés dans le quartier, qu'il s'agisse de représentants des bailleurs sociaux (Immobilière 3F, Elogie-Siemp, Paris Habitat), des agents de la Ville de Paris, ou des acteurs associatifs implantés dans le secteur (Projets 19), font état de la richesse de l'offre associative dans le quartier et plus largement dans Paris intra-muros, qui fait contraste avec la situation des quartiers relevant de la politique de la ville en banlieue parisienne et ailleurs. Inversement, à Grange Rouge, quartier plus populaire et de passage, les conditions sont moins réunies pour favoriser une dynamique participative, dynamique par ailleurs plutôt initiée dans le 8^e arrondissement lyonnais à Mermoz et aux États-Unis. Ces différences de contextes institutionnels sont développées dans le chapitre IV « Les bailleurs sociaux et les dispositifs de soutien et de régulation des relations de voisinage ».

Références citées

BACQUÉ M.-H. et MECHMACHE M., 2013, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville, citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Rapport au ministre délégué chargé de la ville.

BERTHET C., 1993 *Les États-Unis de Lyon, naissance d'un quartier (1930-1980)*, Thèse pour le doctorat d'histoire, Université Lyon 2.

BLONDIAUX L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Seuil « la République des idées ».

BLONDIAUX L., 2001, « Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège », *Mouvements*, pp. 44-51.

BONNAL L., BOUMAHDI R., FAVARD P., 2012, « Les déterminants de la durée d'accès à un logement social », *Revue économique*, Vol. 63, 4, p. 721-741.

BRESSON M., 2014, « La participation : un concept constamment réinventé », *Socio-logos*, vol 9.

DIETRICH-RAGON P., 2013, « Qui rêve du logement social ? » *Sociologie*, 1(1), 19-42.

FORET C., 1989, « Quand l'art urbain vient aux HLM. La cité Tony Garnier à Lyon », *Les Annales de la recherche urbaine*, N°42, pp. 51-56.

GAXIE D., 1993, *Le cens caché*, Paris, Seuil.

GODBOUT J., 2014 (1^{ère} éd 1983), *La participation contre la démocratie*, Montréal, éd. Liber.

LORACH C., 2017, *L'appropriation d'un territoire par ses habitants, l'exemple de la résidence Maurice Langlet*, mémoire pour le master de sociologie appliquée au développement local, Université Lyon II.

MATTEI S., 2019, « L'implication des bailleurs sociaux dans les relations de voisinage », rapport pour l'enquête « Mon Quartier, Mes Voisins ».

MAZEAUD A. et NONJON M., 2018, *Le marché de la démocratie participative*, Paris, Ed. du Croquant.

TISSOT S., 2007, *L'État et les quartiers*, Paris, Seuil.

Deux quartiers de mixité sociale programmée Le Quartier du Port et la ZAC du Bon Lait

PAR JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE

Le Quartier du Port de Choisy le Roi (94) et la ZAC du Bon Lait (Lyon, 7^e) sont deux ensembles neufs construits dans les années 2000 en zone urbaine dense sur d'anciens espaces industriels, où une partie substantielle des logements a été attribuée aux bailleurs sociaux. À ce titre, ils représentent un type de construction typique de la densification urbaine et de la mise en œuvre de la mixité sociale au début du XXI^e siècle que nous avons nommé « quartiers de mixité sociale programmée » (Cayouille-Remblière, 2020), entendant par-là qu'y est « fix[é] par avance un objectif en ce qui concerne la composition sociale du peuplement » (Dansereau et al., 2002, p. 49).

Le quartier étudié en région parisienne, le quartier du Port, est un ancien lieu de stockage industriel qui a été transformé en un ensemble de 811 logements, dont 48 % relève du logement social. Il a été construit entre 2007 et 2013.

Le quartier étudié en région lyonnaise, la ZAC du Bon Lait, est un ancien lieu d'usines qui a été transformé en un ensemble de 1443 logements, dont 20 % de logements sociaux, construits entre 2004 et 2007. La zone d'études ne comportant pas tout le quartier, elle se limite à 971 logements, dont 27 % de logements sociaux, construits entre 2007 et 2013.



Le Quartier du Port (Choisy le Roi, 94)



La ZAC du Bon Lait (Lyon, 7^e)

I. La construction d'un peuplement mixte

C'est en jouant sur les statuts d'occupation, de fait très variés (Tableau 1) que la mixité sociale est programmée. S'y articulent différents dispositifs publics qui contribuent à faire varier le peuplement de ces espaces : soutien à l'investissement locatif par la défiscalisation, accession aidée à la propriété, « plan 3A »¹ (dans le contexte lyonnais)... Dans les deux quartiers étudiés, ces leviers se sont révélés efficaces : nous observons que ces deux espaces neufs se distinguent des autres quartiers étudiés par la présence en leur sein de tous les milieux sociaux.

¹ Le Plan 3A est un dispositif dont l'objectif est de soutenir l'accès à la propriété d'un appartement neuf des ménages à revenus modestes et moyens dans la Métropole de Lyon.

TABLEAU 1 – DES STATUTS D’OCCUPATION VARIÉS

	Quartier du Port	ZAC du Bon Lait
Propriétaire	27	32
Locataires HLM ou autres situations dans le logement social	51	27
Locataires ou autres situations dans le secteur privé	22	41

Champ : Ensemble des enquêtés de quartiers de mixité sociale programmée ayant répondu à la question, à l’exclusion des situations rares (n=406) ; données pondérées

En effet, on observe, dans un premier temps, une très forte hétérogénéité socioprofessionnelle, si bien que presque toutes les catégories socioprofessionnelles se retrouvent dans des proportions comparables à la population totale lorsque l’on adopte une perspective individuelle (Tableau 2). Cette diversité des situations socioprofessionnelles se retrouve dans les deux terrains d’enquête, mais la plus faible part de logements sociaux à la ZAC du Bon Lait se retrouve dans la moindre présence des ouvriers et employés de services directs aux particuliers dans ce dernier quartier.

TABLEAU 2 – UNE FORTE HÉTÉROGÉNÉITÉ SOCIOPROFESSIONNELLE

PCS de l'enquêté et de son conjoint cohabitant (profession actuelle ou ancienne profession) (en %)	Quartier du Port	ZAC du Bon Lait	Population totale
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	18	20	19
Cadres à dominante culturelle	8	12	11
Petits indépendants	4	2	4
Professions intermédiaires administratives ou techniques	20	21	14
Médiateurs	7	8	9
Employés de la fonction publique et policiers	9	9	8
Employés administratifs et commerciaux	10	10	9
Employés de services directs aux particuliers	8	5	8
Ouvriers qualifiés	13	7	11
Ouvriers non qualifiés	4	2	5
Inactifs (hors retraités)	1	4	3

Champ : Ensemble des enquêtés et de leur conjoint cohabitant pour lesquels la PCS a pu être codée ; n=3831 ; données pondérées

Les choses se complexifient légèrement dès lors que l’on adopte une perspective ménage. En effet, les ménages s’installant dans ces quartiers neufs, à l’exclusion des étudiants relativement nombreux à la ZAC du Bon Lait, sont moins souvent composés d’une seule personne qu’ailleurs. Les ménages dits « solos » correspondent à 13 % des ménages au Quartier du Port et 29 % à la ZAC du Bon Lait, contre 33 % en moyenne. Les ménages mono-actifs composés d’un employé ou ouvrier y sont donc logiquement moins nombreux. La ZAC du Bon Lait se distingue également de la population totale par le faible nombre de ménages à dominante ouvrière (Tableau 3) ; la légère sous-représentation des ouvriers observée au niveau individuel (Tableau 2) est amplifiée par la perspective ménage, ce qui signifie que les rares ouvriers sont, par ailleurs, hypergames².

² L’hypergamie qualifie le fait d’être en couple avec un conjoint de niveau social supérieur.

TABLEAU 3 – HÉTÉROGÉNÉITÉ SOCIOPROFESSIONNELLE ET PRÉDOMINANCE DES COUPLES

Ménages... En %	Quartier du Port	ZAC du Bon Lait	Population totale
...à dominante cadre (I)	18	21	17
... à dominante cadre ou intermédiaire (II)	21	25	22
... à dominante employée (III)	25	25	21
... à dominante petits indépendants (IV)	3	2	4
... à dominante ouvrière (V)	12	3	9
... mono-actifs composés d'un employé ou ouvrier (VI)	20	19	25
... composés uniquement d'inactifs (VII)	1	6	3

Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît la profession (n=2554) ; données pondérées

Quant aux niveaux de diplôme de la population, ils sont à la fois hétérogènes et élevés. La forte proportion de diplômés du supérieur à la ZAC du Bon Lait est évidemment à ramener à la jeunesse de la population mais elle peut aussi être un effet de composition de la population, à relier notamment à la proximité de pôles universitaires. Au Quartier du Port, c'est l'hétérogénéité qui domine, et des proportions qui ressemblent à celles de la population totale.

TABLEAU 4 – DES NIVEAUX DE DIPLÔME HÉTÉROGÈNES MAIS ÉLEVÉS

Plus haut diplôme obtenu (enquêtés et conjoints) (en %)	Quartier du Port	ZAC du Bon Lait	Population totale
Aucun diplôme, CEP, Brevet	15	4	16
CAP, BEP	10	11	13
Bac (tous types)	17	14	16
Bac + 2 à Bac + 4	31	30	26
Bac +5 et plus	27	41	29

Champ : Ensemble des enquêtés et de leur conjoint cohabitant ayant répondu à la question et dont le niveau de diplôme a pu être identifié (n=3799) ; données pondérées

Vus globalement, les niveaux de vie sont moyens, mais de nouveau, cela dissimule de fortes variations internes. Le revenu médian par unité de consommation (UC) du quartier du Port est de 1700 euros, et celui de la ZAC du Bon Lait, de 1666 euros. Sur l'ensemble des quartiers enquêtés, le revenu médian est de 1538 euros et varie de 1000 euros par UC à Armstrong à 3000 à Batignolles. Cette situation médiane va de pair avec des écarts importants au sein des quartiers de mixité sociale programmée. En effet, qui dit mixité sociale, dit inégalités internes au quartier. On observe ainsi que, au quartier du Port, la moitié des enquêtés ont des revenus par UC compris entre 1000 et 2500 euros, mais on trouve aussi des valeurs extrêmes : 5 % de la population dispose de moins de 547 euros par UC et 5 % de plus de 4666 euros par UC. À la ZAC du Bon Lait, les écarts sont plus resserrés : la moitié de la population se situe entre 1034 et 2266 euros, 5 % de la population dispose de moins de 450 euros par UC et 5% de plus de 3800 euros.

La mixité s'observe enfin à propos des origines migratoires. Ce qui frappe de prime abord, c'est la diversité des pays de naissance. Nos enquêtés et leur conjoint du Quartier du Port sont nés dans 39 pays différents, ce qui constitue le maximum du nombre de pays cités sur les quartiers enquêtés. Nos enquêtés et leur conjoint de la ZAC du Bon Lait sont nés dans 34 pays différents. Cela va de pair avec

une forte présence des couples mixtes (composés de deux personnes nées dans des pays différents) : c'est le cas de 31 % des couples au Quartier du Port et de 19 % des couples à la ZAC du Bon Lait, contre une moyenne de 23 % en région parisienne et 16 % en région lyonnaise. Au final, il y a, dans ces quartiers, moins de « natifs » que dans la moyenne des quartiers, et plus d'immigrés et d'enfants d'immigrés. Ces deux dernières catégories sont toutefois plus nombreuses au Quartier du Port qu'à la ZAC du Bon Lait, ce qui recouvre en partie une différence Paris/Lyon (Tableau 5).

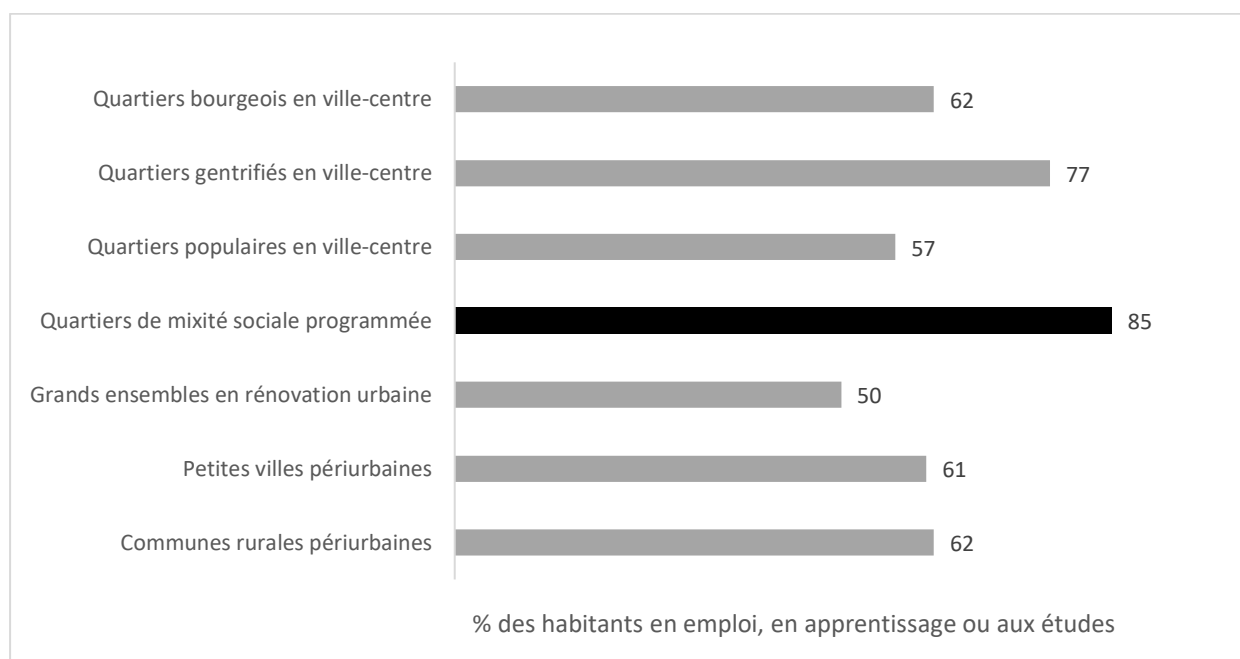
TABLEAU 5 – DES ORIGINES MIGRATOIRES DIVERSES

Situation migratoire des enquêtés (en %)	Quartier du Port	ZAC du Bon Lait	Ensemble Paris	Ensemble Lyon
Immigrés	36	22	25	20
Enfants d'immigrés	13	13	9	9
« Natifs »	51	66	66	71

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2558) ; données pondérées

Sur d'autres critères, notamment sur le taux d'emploi, les quartiers de mixité sociale programmée se distinguent fortement de la population totale. En effet, comme le montre la figure 1, il s'agit de quartiers où la proportion d'habitants en emploi, aux études ou en apprentissage est la plus importante.

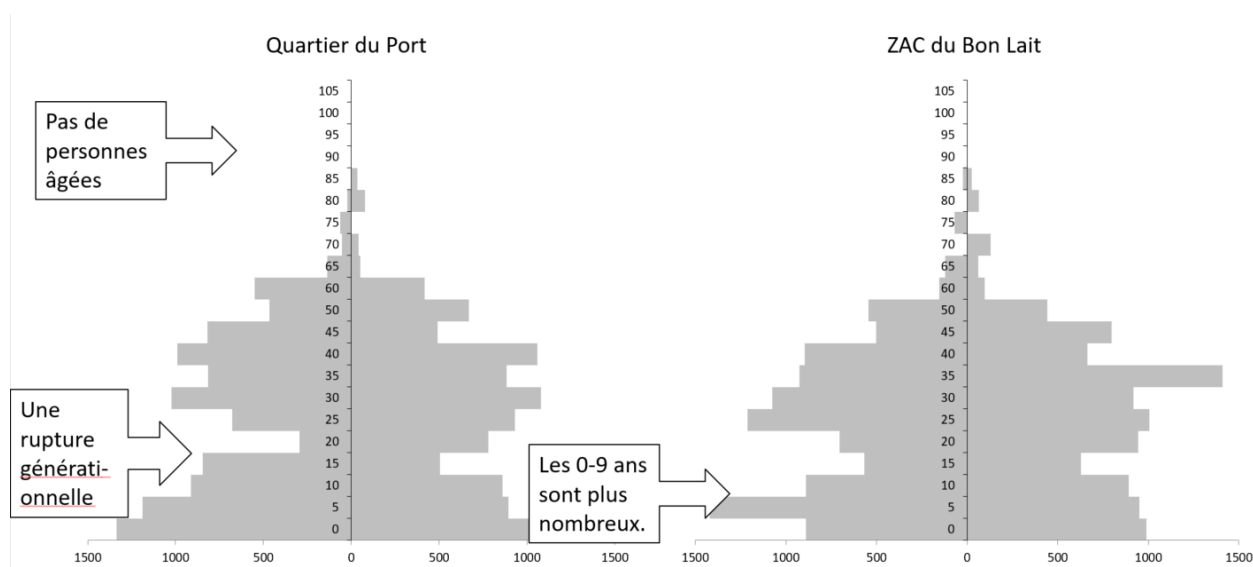
FIGURE 1 – DES QUARTIERS EN EMPLOI



Champ : Ensemble des enquêtés et leur conjoint cohabitant ayant accepté de répondre à la question (n=3889) ; données pondérées

À l'instar des grands ensembles (Chamboredon et Lemaire, 1970 ; Lefebvre, 1960) et des « villes nouvelles » (Le Bras et Chesnais, 1976) à leurs débuts, la structure par âge des quartiers de mixité sociale programmée est particulière (Figure 2). Leurs pyramides des âges partagent en effet plusieurs spécificités : l'absence de personnes âgées, une rupture générationnelle entre 15-24 ans et l'importance des enfants de 0-9 ans.

FIGURE 2 – DES QUARTIERS JEUNES... SANS « JEUNES »

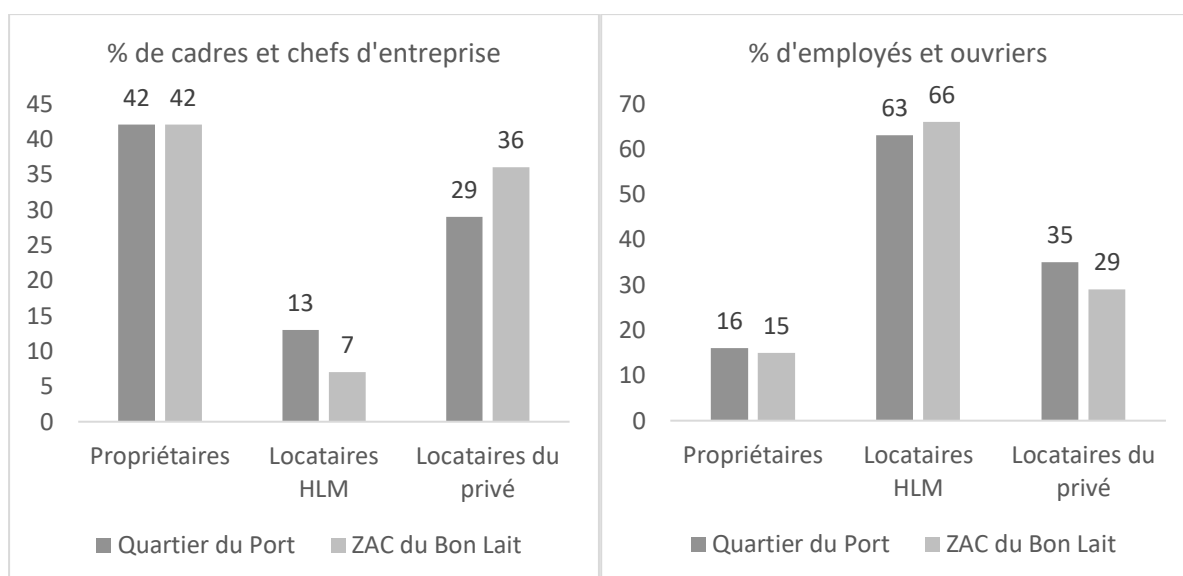


Champs : Quartier du Port : ensemble des enquêtés et membres de leur ménage (n=704) ; données pondérées ; ZAC du Bon Lait : ensemble des enquêtés et membres de leur ménage (n=497) ; données pondérées

Sur tous les points évoqués, la forte diversité au sein des quartiers de mixité sociale programmée est rendue possible grâce à la diversité des statuts d'occupation. Par conséquent, on observe cinq différences importantes entre les habitants en fonction de leur statut d'occupation.

Premièrement, les cadres à dominante économique ou culturelle ainsi que les médiateurs (enseignants de primaire, professions intermédiaires de la santé ou du travail social) sont surreprésentés chez les propriétaires, quand les employés de la fonction publique et policiers, les employés de services directs aux particuliers ainsi que les ouvriers (qualifiés ou non) sont surreprésentés chez les locataires HLM. Si bien que la proportion de cadres et chefs d'entreprise est de 42 % chez les propriétaires dans les deux quartiers, contre respectivement 13 et 7 % chez les locataires HLM du Quartier du Port et de la ZAC du Bon Lait, et que les employés et ouvriers cumulés ne comptent que pour respectivement 16 et 15 % des propriétaires, contre 63 ou 66 % des locataires HLM (Figure 3).

FIGURE 3 – DES PROFESSIONS INÉGALEMENT RÉPARTIES



Champ : Ensemble des enquêtés des quartiers de mixité sociale programmée et leur conjoint cohabitant (n=646) ; données pondérées

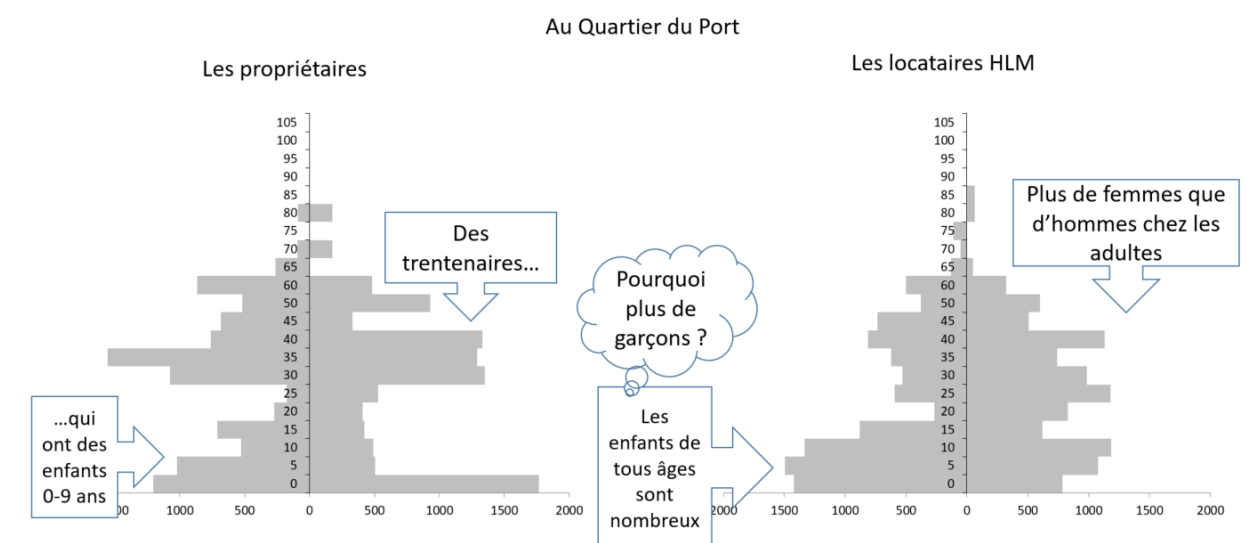
Deuxièmement, le fort niveau de diplômes des propriétaires dans les deux quartiers est notable : 46 et 57 % des propriétaires du Quartier du Port et de la ZAC du Bon Lait ont un bac+5 ou plus, contre une moyenne de 36 % pour l'ensemble des propriétaires des 14 quartiers. À l'inverse, un quart des locataires HLM du Quartier du Port n'a aucun diplôme (15 % des locataires HLM de la ZAC du Bon Lait).

Troisièmement, les propriétaires ont un niveau de vie près de deux fois supérieurs à celui des locataires HLM : respectivement 2440 et 2200 euros par UC pour les propriétaires contre 1111 et 1000 euros par UC pour les locataires HLM au Quartier du Port et à la ZAC du Bon Lait (1944 et 1667 euros par UC pour les locataires du privé).

Quatrièmement, dans ces quartiers, les immigrés sont nombreux au sein de tous les statuts d'occupation, mais encore davantage parmi les locataires HLM : un quart des propriétaires et 45 % des locataires HLM sont nés à l'étranger. Par ailleurs, au Quartier du Port, les couples mixtes sont particulièrement nombreux chez les propriétaires (36 %) et locataires du privé (38 %), davantage que chez les locataires HLM (25 %). De ce fait, les quartiers de grands ensembles se distinguent des anciens logements privés devenus des HLM étudiés par Marie-Hélène Bacqué et ses collègues (2010) où les auteurs constatent que la distanciation sociale des locataires HLM qui s'installent progressivement dans les anciennes résidences privées est redoublée par une différenciation exprimée en termes raciaux.

Enfin, en plus des spécificités générales observées plus tôt, les pyramides des âges des habitants varient en fonction des statuts d'occupation : les propriétaires sont massivement des trentenaires ayant des enfants de 0-9 ans quand les locataires HLM ont davantage d'enfants, et affichent une pyramide des âges des adultes déformée du côté des femmes, du fait de l'importance des familles monoparentales féminines en leur sein (Figure 4).

FIGURE 4 – PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES HLM : DES PYRAMIDES DES ÂGES DISTINCTES



Champ : ensemble des enquêtés et membres de leur ménage (n=563) ; données pondérées

II. Vivre dans un quartier de mixité sociale programmée : une étape dans une trajectoire résidentielle

Les trajectoires résidentielles des habitants des quartiers de mixité sociale programmée sont spécifiques pour plusieurs raisons.

La première raison tient à la jeunesse de ces quartiers. Ce ne sont pas seulement les habitants qui sont jeunes, ce sont également les quartiers qui le sont. Les enquêtés qui y vivent depuis le plus longtemps sont arrivés avec les premières constructions, en 2007. D'autres immeubles se sont progressivement construits, jusqu'en 2013. L'enquête a eu lieu cinq ans après les dernières constructions, en 2018. Les enquêtés vivent donc dans ces quartiers depuis moins longtemps que ceux des autres quartiers : l'ancienneté moyenne dans le logement est de 5 ans, contre 11 ans en moyenne.

Deuxièmement, la construction du peuplement ne s'appuie pas sur une histoire du quartier et de relations qui préexisteraient à l'emménagement. Les habitants des quartiers neufs sont moins nombreux qu'ailleurs à connaître quelqu'un qui y vit avant d'y emménager. En moyenne, 42 % des habitants des 14 quartiers d'enquête connaissaient quelqu'un dans leur quartier avant d'y emménager, mais ce n'est le cas que de 31 % des habitants de la ZAC du Bon Lait et 19 % de ceux du Quartier du Port.

La troisième raison pour laquelle les trajectoires dans ces quartiers sont spécifiques renvoie aux caractéristiques particulières des logements. En effet, la qualité attendue des logements dans ces quartiers neufs revient à plusieurs reprises dans l'étude des trajectoires des enquêtés. C'est plus souvent qu'ailleurs pour les caractéristiques propres aux logements que les enquêtés ont déménagé (pour un logement plus grand ou pour un logement de meilleure qualité, plus confortable ou plus fonctionnel). Aussi, les habitants de tous les statuts tendent à considérer que leurs conditions de logement se sont améliorées depuis leur installation dans ce quartier (Tableau 6).

TABLEAU 6 – ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE LOGEMENT EN ARRIVANT DANS LES QUARTIERS DE MIXITÉ SOCIALE PROGRAMMÉE

En accédant à ce logement, vos conditions de logement...	Quartier du Port (%)	ZAC du Bon Lait (%)	Population totale (%)
se sont améliorées	69	67	61
se sont dégradées	8	12	15
sont restées les mêmes	22	18	22
ne sait pas	1	3	2

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2529) ; données pondérées

De façon paradoxale par rapport à cette satisfaction, les habitants de ces deux quartiers sont particulièrement nombreux à envisager de déménager dans les deux ans à venir : c'est le cas de 59 % des habitants du Quartier du Port et de 52 % de ceux de la ZAC du Bon Lait, contre 41 % en moyenne sur les 14 quartiers d'enquête. L'analyse des trajectoires permettra d'éclairer ce paradoxe et de comprendre qu'il ne s'agit pas forcément d'un désaveu de ces quartiers.

Enfin, comme on l'a vu, ces quartiers se caractérisent par la diversité des statuts d'occupation, qui va de pair avec des étapes différentes dans les trajectoires résidentielles. Les quartiers de mixité sociale programmée apparaissent ainsi comme une « étape importante » dans les trajectoires résidentielles des propriétaires, une passerelle vers la propriété pour les locataires HLM et un « point de passage » dans la trajectoire des locataires du privé.

Devenir propriétaire dans un quartier de mixité sociale programmée : une « étape importante » dans une trajectoire résidentielle

Ceux qui accèdent à la propriété dans ces quartiers étaient surtout auparavant locataires dans le secteur privé dans les arrondissements ou villes voisines. Les primo-propriétaires sont très nombreux (73 % au Quartier du Port et 84 % à la ZAC du Bon Lait). Ils ont déménagé pour trois raisons principales : devenir propriétaire, avoir un logement plus grand, voire plus confortable et fonder une famille (avoir des enfants). Leur emménagement semble ainsi être volontaire, à leur initiative, dans une trajectoire résidentielle ascendante.

Mais leur choix se porte davantage sur le logement que sur le quartier. En effet, les propriétaires du quartier du Port sont particulièrement peu nombreux (15 %) à y connaître au moins une personne avant d'emménager, et 39 % d'entre eux ne savaient même pas que le quartier comportait des logements sociaux, alors même que ceux-ci composent la moitié des logements du quartier. C'est un peu moins le cas à la ZAC du Bon Lait : ils étaient plus nombreux (29 %) à y connaître quelqu'un et seuls 25 % ne savaient pas que le quartier comportait des logements sociaux.

Pourtant, ce choix a un coût : l'accès à la propriété dans ces quartiers est un investissement conséquent. Le coût d'achat moyen au Quartier du Port est de 265 000 euros, pour une surface moyenne de 74 m², et de 274 000 euros (pour une surface moyenne de 77 m²) à la ZAC du Bon Lait. Contrairement aux habitants des quartiers centraux, les propriétaires des quartiers de mixité sociale programmée contractent systématiquement un prêt immobilier ; ils remboursent ainsi en moyenne 1 114 euros par mois. Ils s'appuient par ailleurs souvent sur des aides publiques pour leur achat : 31 % des propriétaires au Quartier du Port et 50 % des propriétaires de la ZAC du Bon Lait bénéficient d'un

prêt aidé ou bonifié comme le prêt à taux zéro (contre seulement 17 % des propriétaires interrogés). Inversement, ils bénéficient moins d'héritages et d'autres aides que les autres propriétaires.

De façon paradoxale par rapport à l'importance de cet investissement, ils expriment des souhaits de départ certes moins importants que les locataires, mais néanmoins conséquents (47 % et 31 % des propriétaires du Quartier du Port et de la ZAC du Bon Lait envisagent de déménager dans les deux années à venir). De fait, pour eux, ce logement n'est pas décrit comme un « aboutissement », mais comme une « étape importante » (61 et 59 % des réponses) dans une trajectoire résidentielle qui ne se termine pas dans ce quartier.

Le logement social dans un quartier de mixité programmée : une passerelle vers la propriété ?

Les locataires HLM viennent plus souvent des environs que les habitants des autres statuts d'occupation. Pourtant, ce sont souvent de nouveaux locataires HLM (64 % au Quartier du Port ; 50 % à la ZAC du Bon Lait). Ils évoquent quatre raisons principales pour justifier leur déménagement : pour avoir un logement plus grand, pour vivre dans un meilleur quartier, pour accéder à un logement social (plus souvent au Quartier du Port) et parce que leur voisinage ne leur convenait pas (plus souvent à la ZAC du Bon Lait). Ils accèdent plus souvent que les locataires HLM des autres quartiers à leur logement par le biais d'Action Logement (respectivement 46 et 51 %, contre 29 % en moyenne). Ces éléments invitent à considérer que les locataires HLM se situent, comme les propriétaires, dans une trajectoire ascendante mais qu'ils sont plus nombreux que ces derniers à positionner cette trajectoire à la fois au niveau du logement et au niveau du quartier. Ce résultat est cohérent avec l'enquête de Pascale Dietrich-Ragon (2013) sur les demandeurs de logements sociaux qui montrent que ceux-ci se projettent davantage dans ce type de quartier que dans les grands ensembles, où le stock de HLM est pourtant plus conséquent.

En emménageant au sein du logement social, les locataires HLM accèdent à des logements beaucoup moins chers que ceux du secteur privé. Le loyer moyen en HLM au Quartier du Port est de 579 euros pour 73 m² et celui à la ZAC du Bon Lait, de 442 euros pour 69 m².

Les locataires HLM sont plus nombreux que les propriétaires à envisager de déménager dans les deux ans à venir mais ils sont nombreux à envisager de le faire dans le quartier. Ils décrivent leur logement comme une « étape importante » (53 et 44 %) ou, plus rarement, un « point de passage » (29 et 31 %). Ce caractère provisoire de leur installation est cohérent avec leur projet d'accéder à la propriété : 70 % des locataires HLM du Quartier du Port et 65 % des locataires HLM de la ZAC du Bon Lait ont ce projet, contre 41 % des locataires HLM en général. Et près de la moitié des locataires HLM du Quartier du Port et du tiers de ceux de la ZAC du Bon Lait mettent de l'argent de côté pour y arriver, contre 22 % des locataires HLM en général.

Être locataire du secteur privé dans un quartier de mixité programmée : un « point de passage » pour de jeunes ménages qui rêvent de propriété

Le plus souvent, les locataires du privé occupaient déjà ce statut dans leur logement précédent (certains étaient néanmoins logés chez leurs parents) et ils viennent davantage que les autres d'autres régions. Ils ont déménagé pour des raisons extérieures au logement et au quartier, comme des changements professionnels ou leurs études, pour vivre en couple ou encore à la suite d'une séparation. Ils connaissent peu le quartier avant de venir, sauf pour ceux (assez nombreux) qui

viennent y rejoindre leur conjoint. Ils signalent moins que les autres une trajectoire résidentielle ascendante et ne mentionnent ni le statut ni le quartier dans leur choix.

Ils accèdent dans ces quartiers à des logements plus chers et plus petits que les autres : le loyer moyen au Quartier du Port est de 921 euros pour 65 m², et il est de 615 euros pour 49 m² à la ZAC du Bon Lait. Le prix au m² est ainsi le double (ou presque le double) de celui des HLM, comparable aux mensualités par mètre carré des propriétaires. Les locataires du privé sont aussi plus nombreux que les autres statuts à déclarer que leurs conditions de logement se sont dégradées en accédant à ce logement.

Pour les locataires du privé, leur logement dans un quartier de mixité sociale programmée apparaît comme un logement transitoire vers l'accès à la propriété. Transitoire puisqu'ils vivent dans le quartier depuis moins longtemps que les autres (moins de trois ans en moyenne, contre 6 à 7 ans pour les propriétaires et locataires HLM), qu'ils sont nombreux à envisager de déménager dans les deux ans (69 et 67 %) et qu'ils considèrent leur logement comme un « point de passage » (52 et 54 %), jamais comme un « aboutissement ». Et par ailleurs, 79 et 85 % des locataires du privé du Quartier du Port et de la ZAC du Bon Lait ont le projet d'accéder à la propriété, contre 65 % de l'ensemble des locataires du privé. Et respectivement 44 et 52 % mettent de l'argent de côté dans cette perspective, contre 35 % des locataires du privé en général.

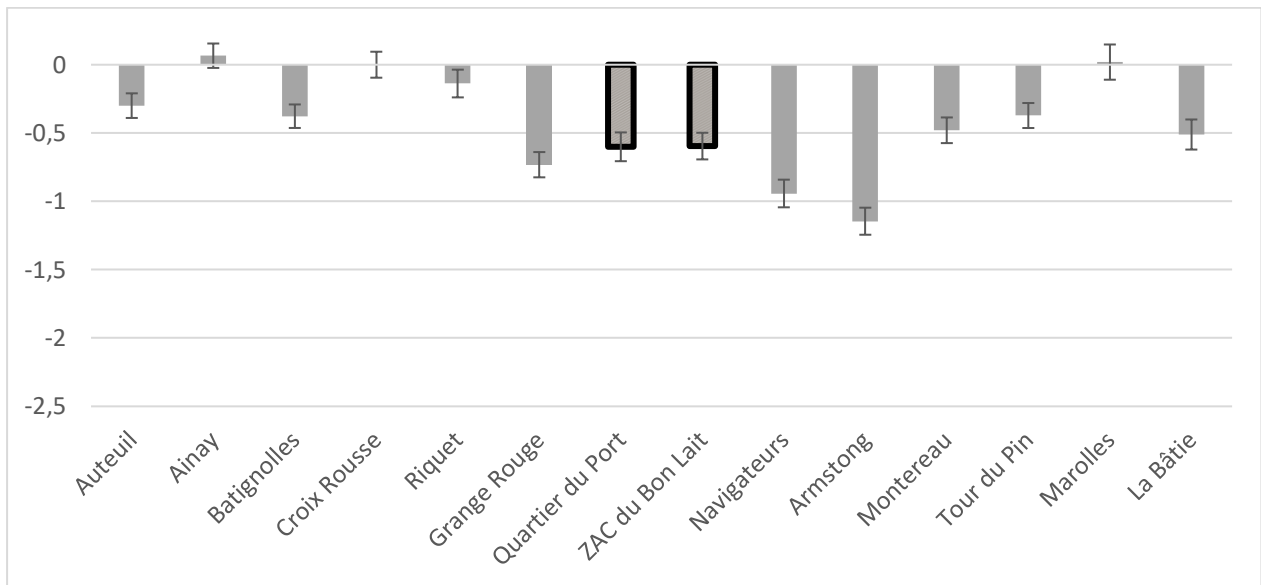
III. La mixité sociale en pratique

Que produisent ces contextes résidentiels sur les relations de voisinage ? Alors que de nombreux travaux ethnographiques (Beaud, 2003 ; Cousin, 2014 ; Schwartz, 1990 ; van Zanten, 2001) ou statistiques (Oberti et Préteceille, 2016 ; Préteceille, 2006) ont pu mettre en évidence les effets – certes ambivalents mais globalement négatifs – de la ségrégation résidentielle, rares sont ceux qui étudient la mixité sociale en pratique. L'enquête conduite dans les années 1960 par Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (1970), qui a donné lieu à l'article le plus cité de l'histoire de la sociologie française, est régulièrement convoquée pour affirmer que la proximité spatiale peut produire de la distance sociale, et que la mixité résidentielle peut être source de conflits et de jugements de classe. L'étude des quartiers de mixité sociale programmée est l'occasion de revisiter ces questionnements. Nous étudierons ici tour à tour les formes et l'intensité des relations de voisinage, la composition des réseaux de contacts dans le quartier et les conflits et jugements.

Formes et intensité des relations de voisinage

En comparaison aux autres quartiers d'enquête, les relations de voisinage au niveau des immeubles dans les quartiers de mixité sociale programmée sont d'intensité modérée. 68 % des habitants du Quartier du Port et 64 % de ceux de la ZAC du Bon Lait sont entrés chez un voisin d'immeuble dans la dernière année (*versus* 70 % en moyenne). Cependant, si on prend en compte leurs caractéristiques sociodémographiques (catégories socioprofessionnelles, configurations familiales, âges...), on observe que l'intensité de leurs relations d'immeuble sont, à caractéristiques comparables, beaucoup moins importantes que celles des deux quartiers bourgeois et gentrifiés, de Riquet, de la Tour-du-Pin et des deux communes rurales périurbaines mais similaires à celles de Grange Rouge et plus importantes que dans les quartiers de grands ensembles (Figure 5). Et si on s'intéresse plus précisément aux types de relations entretenues, on constate que les raisons évoquées pour être entré ou avoir fait entrer un voisin chez soi sont moins souvent liées à la sociabilité (prendre un café, un apéro, échanger un repas) et plus souvent liées au fait d'accompagner des enfants.

FIGURE 5 - PROBABILITÉ D'ÊTRE ENTRÉ OU D'AVOIR FAIT ENTRER UN HABITANT DE SON IMMEUBLE DANS LA DERNIÈRE ANNÉE (EFFET NET QUARTIER)

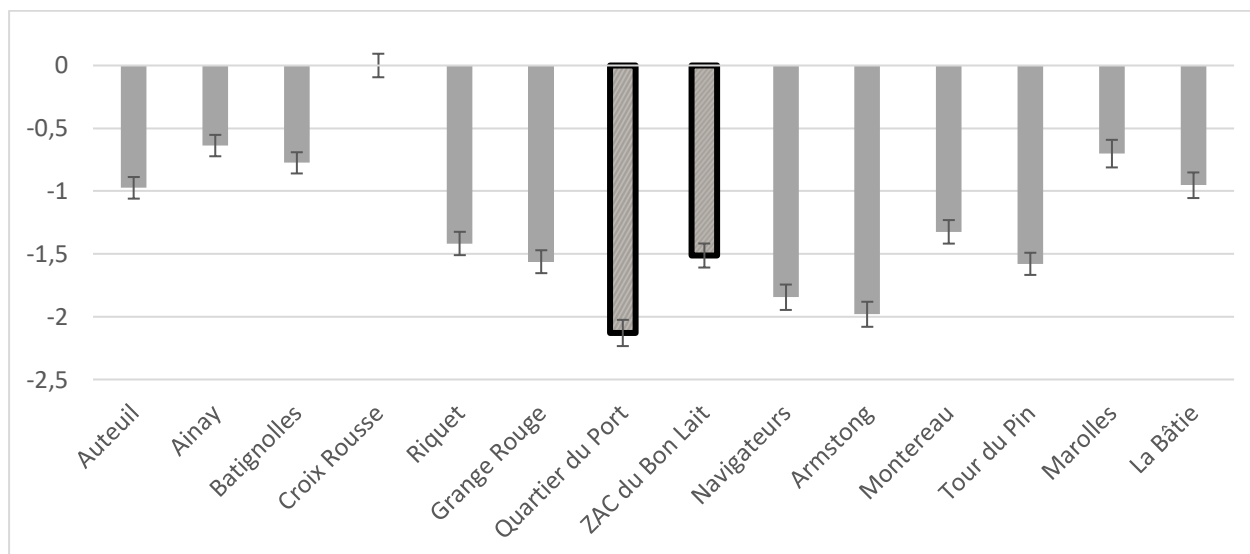


Note technique : L'effet net est obtenu au moyen d'une régression logistique sur le fait d'être entré ou d'avoir fait entrer un habitant de son immeuble dans la dernière année, en contrôlant par le sexe, la tranche d'âges, la configuration familiale, l'ancienneté de résidence, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de diplôme, la situation d'emploi, le statut d'occupation du logement et le rapport à l'immigration. Le quartier de la Croix Rousse a été posé en situation de référence ; il est donc fixé à 0. Les lignes-tirets représentent les intervalles de confiance.

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2568) ; données pondérées

Si les relations au niveau de l'immeuble sont modérées, celles au niveau du quartier sont particulièrement faibles. Seuls 37 % des habitants du Quartier du Port et 49 % de ceux de la ZAC du Bon Lait sont entrés chez un habitant du quartier (hors immeuble) dans la dernière année, contre 55 % en moyenne. Une fois contrôlées les caractéristiques sociodémographiques des habitants, on observe que « l'effet net du quartier » est particulièrement négatif : le quartier du Port est celui où ces relations sont les plus rares, suivi des deux quartiers de grands ensembles, de Grange Rouge puis de la ZAC du Bon Lait (Figure 6). Et au Quartier du Port particulièrement, les visites de convivialité (café, apéro, repas) entre habitants du quartier sont particulièrement rares.

FIGURE 6 – PROBABILITÉ D'ÊTRE ENTRÉ OU D'AVOIR FAIT ENTRER UN HABITANT DU QUARTIER DANS LA DERNIÈRE ANNÉE (EFFET NET QUARTIER)

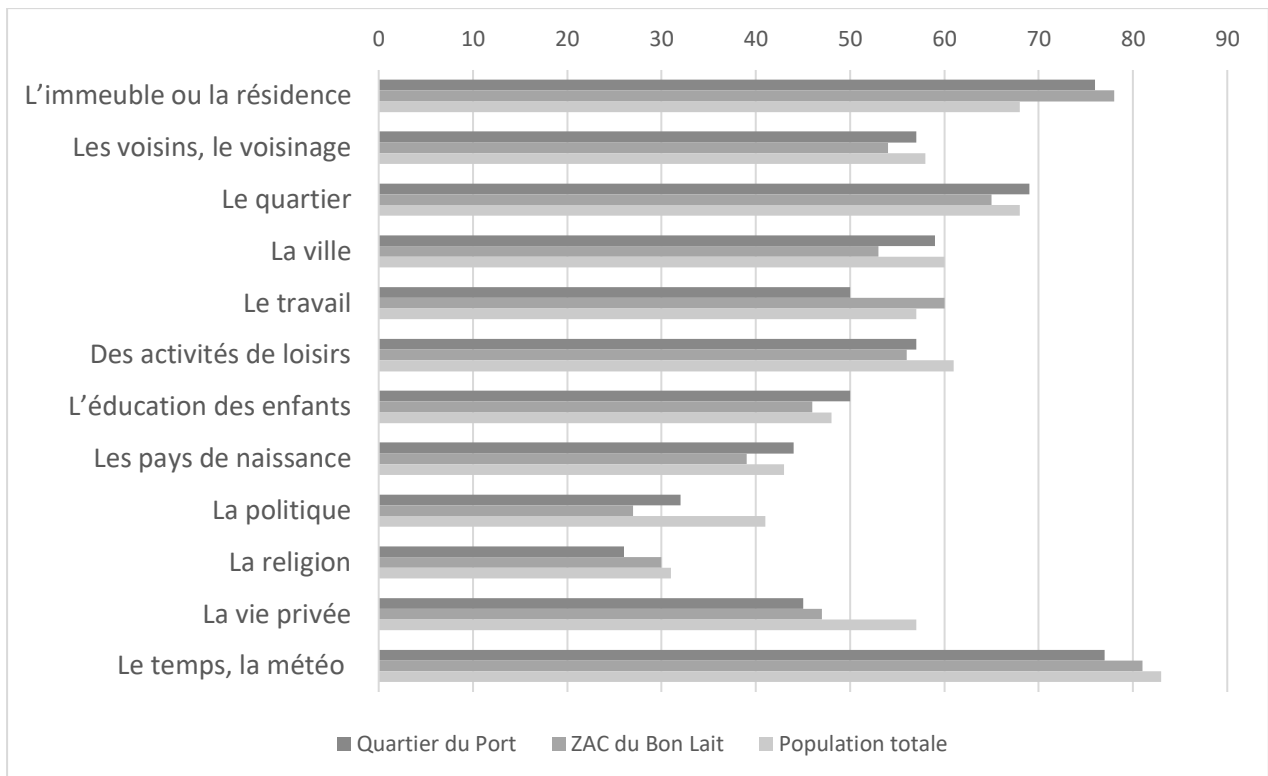


Note technique : L'effet net est obtenu au moyen d'une régression logistique sur le fait d'être entré ou d'avoir fait entrer un habitant de son quartier (hors immeuble) dans la dernière année, en contrôlant par le sexe, la tranche d'âges, la configuration familiale, l'ancienneté de résidence, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de diplôme, la situation d'emploi, le statut d'occupation du logement et le rapport à l'immigration. Le quartier de la Croix Rousse a été posé en situation de référence ; il est donc fixé à 0. Les lignes-tirets représentent les intervalles de confiance.

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2568) ; données pondérées

Les sujets de conversation évoqués dans ces quartiers confirment la faiblesse des relations de sociabilité et le fait que les relations se nouent surtout autour de la gestion de l'immeuble et du quartier. En effet, les sujets les plus cités par les habitants des deux quartiers de mixité sociale programmée sont, après le temps et la météo, l'immeuble ou la résidence, le quartier, la ville et, pour finir, les voisins (Figure 7). De ces sujets, ils parlent globalement plus ou presque autant que la moyenne des 14 quartiers. Ils parlent cependant moins de sujets liés à la vie privée, de politique et des activités de loisirs.

FIGURE 7 – DANS LES QUARTIERS DE MIXITÉ SOCIALE PROGRAMMÉE, ON PARLE... DES ENVIRONS !



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2566) ; données pondérées

De qui sont faits les réseaux de voisinage ?

Pourtant, l'étude des réseaux de voisinage révèle que ces quartiers sont créateurs d'un grand nombre de liens. Elle indique également que ceux-ci dépendent largement du statut d'occupation.

Premièrement, et de façon paradoxale par rapport à la faible intensité des relations de voisinage observée précédemment, les réseaux de voisinage dans les quartiers de mixité sociale programmée sont particulièrement denses et mettent en relation un grand nombre d'habitants. Au Quartier du Port, 15 % des habitants ne sont pas inclus dans le réseau – ce qui n'est que légèrement au-dessus de la moyenne de 14 % sur l'ensemble des quartiers – mais, parmi les habitants inclus dans le réseau, les trois-quarts appartiennent à une même composante³ qui se caractérise par une distance moyenne entre les nœuds⁴ particulièrement faible (voir chapitre 1 - 2 « Les réseaux de voisinage »). Autrement dit, 214 des 284 personnes citées ou citantes sont reliées entre elles par un chemin passant en moyenne par seulement 3,63 personnes. Parmi les autres quartiers enquêtés, seule la commune rurale périurbaine de Marolles affiche une première composante aussi importante. La ZAC du Bon Lait se distingue quant à elle par la plus faible part des enquêtés exclus du réseau (3 %). La première composante y est cependant moins importante (41 %), ce qui signifie que les réseaux y sont un peu plus fractionnés. Pour autant, si les réseaux des quartiers de mixité sociale programmée sont denses et mettent en relation un grand nombre d'habitants, ils sont construits autour de liens plus faibles

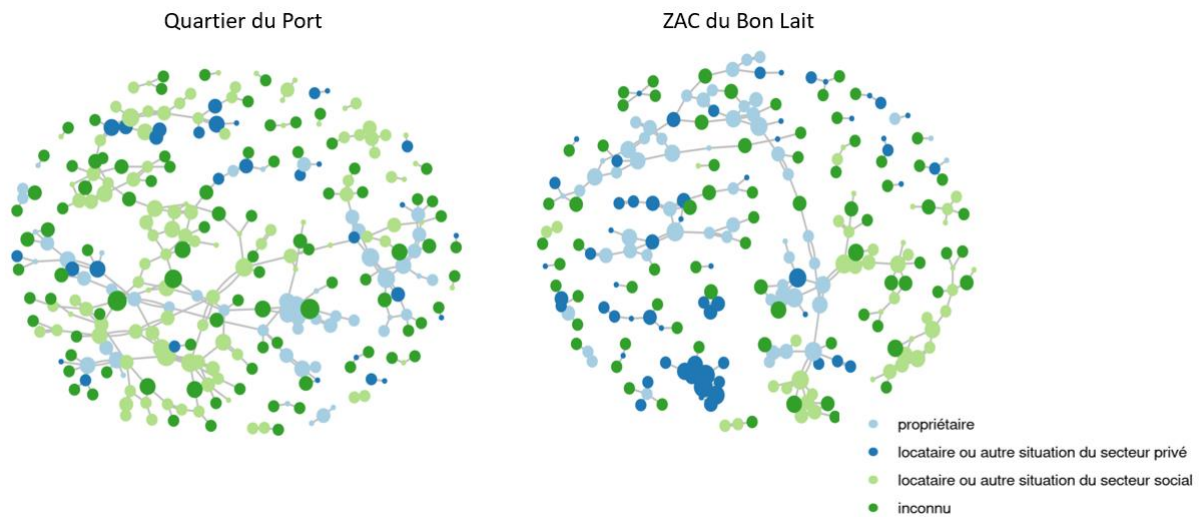
³ Une composante désigne un ensemble de personnes reliées entre elles par au moins une relation. L'importance des premières composantes permet d'approcher le fractionnement ou au contraire la cohérence des réseaux.

⁴ La distance moyenne entre les nœuds permet d'approcher la densité des composantes. Pour la calculer, on calcule d'abord le nombre de personnes par lesquelles il faut passer pour tracer le chemin le plus court entre chaque paire de personnes, puis on fait la moyenne de ces chemins.

qu'ailleurs : en effet, la moitié des liens concernent des relations qui ne sont dites ni amicales, ni familiales, ni professionnelles, contre 38 % en moyenne.

Deuxièmement, les relations sont largement structurées par le statut d'occupation. Tout d'abord, la Figure 8 montre que propriétaires et locataires HLM tendent effectivement à se regrouper dans certaines sections du réseau.

FIGURE 8 – LES RELATIONS STRUCTURÉES PAR LE STATUT D'OCCUPATION



Champ : ensemble des individus ayant cité ou ayant été cité au moins une fois par un enquêté, résidant dans le VSR et ayant été identifié (Quartier du port, n=284 ; ZAC du Bon Lait, n=237).

Ensuite, la comparaison de la structure des réseaux des propriétaires et des locataires HLM (Figure 9) montre que, tout en vivant dans le même quartier, propriétaires et locataires HLM ne voient pas avec les mêmes catégories de personnes. Le réseau d'un locataire HLM est surtout composé d'employés, celui d'un propriétaire, de cadres et professions intermédiaires.

**TABLEAU 7 – MOINS DE CONFLIT ET DE JUGEMENT DANS LES QUARTIERS DE MIXITÉ SOCIALE PROGRAMMÉE
QU’AILLEURS**

	% des habitants ayant eu au moins un conflit	% des habitants qui ont le sentiment d'être jugé par leurs voisins
Auteuil	22	30
Ainay	28	25
Batignolles	30	28
Croix Rousse	28	19
Riquet	28	26
Grange Rouge	21	26
Quartier du Port	22	18
ZAC du Bon Lait	25	19
Navigateurs	27	20
Armstrong	22	19
Montereau	27	29
La Tour-du-Pin	22	17
Marolles	24	23
La Bâtie	26	22
Ensemble	25	23

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu aux questions (n=2564) ; données pondérées

On observe donc que la mixité ne produit ni plus de conflit, ni plus de jugement que les autres contextes, mais qu'elle produit des relations, faibles, qui prennent la forme de réseaux de liens qui mettent en relation de larges franges de la population. Il apparaît donc que les quartiers de mixité sociale programmée sont des quartiers de liens faibles.

Références citées

AUTHIER, J.-Y. (dir.), 2001, *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Anthropos.

BACQUÉ M.-H., FIJALKOW Y., FLAMAND A., VERMEERSCH S., 2010, « Comment nous sommes devenus hlm ». Les opérations de mixité sociale à Paris dans les années 2000 », *Espaces et sociétés*, n° 140-141, 1, p. 93-109.

BEAUD S., 2003, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 350 p.

CAYOUILLE-REMBLIÈRE J., 2020, « Les rapports sociaux dans les quartiers de mixité sociale programmée », *Sociologie*, 11, 1, p. 1-22.

CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 11, 1, p. 3-33.

COUSIN B., 2014, « Entre-soi mais chacun chez soi. L'agrégation affinitaire des cadres parisiens dans les espaces refondés », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, p. 88-101.

DANSEREAU F., CHARBONNEAU S., MORIN R., REVILLARD A., ROSE D., SÉGUIN A.-M., 2002, « La mixité sociale en habitation », Rapport de recherche réalisée pour le service de l'habitation de la ville de Montréal, Montréal, INRS.

DIETRICH-RAGON P., 2013, « Qui rêve du logement social ? », *Sociologie*, 4, 1, p. 19-42.

LE BRAS H., CHESNAIS J.-C., 1976, « Cycle de l'habitat et âge des habitants », *Population*, 31, 2, p. 269-299.

LEFEBVRE H., 1960, « Les nouveaux ensembles urbains (un cas concret : Lacq-Mourenx et les problèmes urbains de la nouvelle classe ouvrière.) », *Revue française de sociologie*, 1, 2, p. 186-201.

OBERTI M., PRÉTECEILLE E., 2016, *La ségrégation urbaine*, Paris, La Découverte, 128 p.

PRÉTECEILLE E., 2006, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté ? », *Sociétés contemporaines*, no 62, 2, p. 69-93.

SCHWARTZ O., 1990, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF (Pratiques théoriques), 531 p.

ZANTEN A. VAN, 2001, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, 2^e édition, Paris, Puf, 440 p.

Deux quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine Les Navigateurs et Armstrong

PAR LOÏC BONNEVAL, JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE, LAURENCE FAURE ET HÉLÈNE STEINMETZ

Les sociabilités dans les quartiers populaires de grands ensembles sont généralement décrites négativement et contrastent avec la figure – souvent idéalisée – des quartiers ouvriers traditionnels, caractérisés par une forte interconnaissance et une sociabilité locale intense reposant sur l'imbrication des sphères professionnelles et résidentielles, le rôle des réseaux familiaux, la fréquentation des commerces et des cafés locaux, l'importance des activités associatives, politiques ou culturelles (Topalov, 2003). Construits en périphérie des villes-centres dans l'Après-Guerre, pour faire face rapidement à des besoins de logement considérables au moment de la Reconstruction et du rapatriement des Français d'Algérie (Scioldo-Zürcher, 2010), les grands ensembles ont d'abord été perçus sous l'angle de la modernité qu'ils offraient (eau courante, électricité, équipement électroménager...) par opposition aux quartiers populaires anciens marqués par l'insalubrité et les mauvaises conditions de logement. Mais, en France comme dans d'autres pays, leur émergence est aussi décrite comme un facteur contribuant à l'affaiblissement des sociabilités populaires intégratrices caractéristiques des quartiers ouvriers traditionnels (Coing, 1966 ; Gans, 1962 ; Young et Willmott, 2010).

Alors qu'à partir des années 1970, les habitants les plus dotés quittent ces quartiers pour accéder à la propriété, qu'une partie des habitants sont touchés par la montée du chômage et les transformations de l'emploi industriel, que les travailleurs immigrés et leurs familles accèdent progressivement au logement social dans les quartiers de grands ensembles et que les premières émeutes urbaines attirent l'attention médiatique sur ces espaces, ils commencent à être présentés comme des « quartiers de relégation » ou « d'exil », autrement dit des contextes particulièrement défavorables au déploiement d'une vie sociale locale (Dubet et Lapeyronnie, 1992 ; Villechaise-Dupont, 2000). À partir des années 1990, une partie de la sociologie urbaine considère ainsi que la ségrégation sociale et ethnique et la stigmatisation de ces quartiers conduisent à une mise à distance du voisinage par les habitants, à un évitement des espaces publics et à un repli des habitants sur la sphère domestique d'une grande partie de ceux-ci.

Parallèlement, les perceptions et les modes d'action engagés par les politiques publiques sur ces quartiers se transforment progressivement. Dans les années 1980 et 1990, les formes de cohabitation au sein de ces quartiers deviennent un enjeu politique majeur, contribuant à l'émergence de nouvelles politiques urbaines destinées à lutter contre leur « ghettoïsation » et affichant un idéal de mixité sociale (Tissot, 2007). Dans les « banlieues rouges » qui se sont développées autour des grandes villes que sont Paris et Lyon à partir des années 1950, les municipalités communistes avaient initialement fait des grands ensembles un emblème positif (Tissot, 2003), promouvant un modèle municipal « fortement intégré et reposant sur la présence d'une vaste classe populaire qui accédait ainsi au logement mais aussi à la culture, à la santé, aux sports et aux loisirs » (Mischi et Bellanger, 2013). Mais, tandis que le peuplement des grands ensembles se transforme et que les ressources économiques des villes sur lesquelles reposait le projet des « banlieues rouges » s'amenuisent du fait du départ des industries qui s'étaient installées sur leur territoire, les municipalités communistes se convertissent progressivement, elles aussi, à l'idée des bienfaits de la mixité sociale et cherchent à diversifier leur

peuplement et transformer l'image de leurs communes par des interventions sur l'espace urbain (Avenel, 2005 ; Masclat, 2005). C'est dans ce contexte que s'est ensuite développée la dernière génération d'opérations de rénovation urbaine (Epstein, 2013). Les deux grands ensembles étudiés, tous deux construits dans les années 1960 au sein de municipalités communistes¹ des banlieues de Paris et Lyon et faisant l'objet de vastes opérations de rénovation urbaine depuis la première décennie 2000, sont typiquement pris dans cette dynamique.

À la faveur de ces opérations qui passent par la démolition d'immeubles et par des transformations importantes de la morphologie urbaine du quartier, de nouvelles enquêtes sociologiques menées dans les années 2000 et 2010 modifient le regard porté sur les sociabilités locales dans ces quartiers et contestent l'idée selon laquelle les quartiers de grands ensembles seraient caractérisés par l'absence de vie sociale. Ces travaux montrent que les opérations de rénovation urbaine rencontrent – et parfois se heurtent à – un attachement fort au quartier et l'inscription dans des réseaux d'interconnaissance localisés denses d'une partie des habitants (Faure, 2006 ; Gilbert, 2014 ; Lelévrier, 2010). Dans sa monographie des Minguettes, quartier où est situé l'un des terrains de notre enquête, Pierre Gilbert souligne que ces sociabilités conservent, dans les années 2010 certaines caractéristiques généralement associées aux sociabilités populaires. C'est le cas du familialisme – c'est-à-dire le fait que les sociabilités y sont davantage tournées vers la famille que dans d'autres espaces et dans d'autres milieux sociaux, et que les relations familiales y sont marquées par une tendance à la proximité géographique et à la fréquence des contacts avec les membres de la famille élargie. Le rôle central joué par les femmes dans l'entretien de ces sociabilités locales quotidiennes est mis en exergue. Ce rôle est favorisé par leur moindre présence sur le marché du travail. Il souligne que les habitants du quartier ont, de façon croissante, des années 1980 aux années 2000, des trajectoires résidentielles locales et que les relogements liés à la rénovation urbaine prolongent pour partie cette tendance : ils se font pour l'essentiel dans le quartier ou la commune, pour des raisons liées aux contraintes de gestion des bailleurs mais aussi aux demandes des habitants. Cet ancrage local peut alors jouer comme une ressource, par exemple vis-à-vis du bailleur, du moins pour les familles qui bénéficient d'une réputation favorable (Faure et Gilbert, 2019 ; François, 2014). La rénovation urbaine contribue toutefois à disperser certains groupes familiaux, à déstabiliser ou à défaire certains réseaux de voisinage établis, à diffuser une nouvelle « norme de réserve » vis-à-vis des voisins en particulier dans les nouvelles résidences, à créer un sentiment accru de distance entre habitants aux trajectoires résidentielles divergentes et à favoriser le repli sur le logement de certains habitants (Gilbert, 2013, 2018). Dans le cas des Minguettes, les sociabilités associatives et militantes, qui avaient été actives à la fin des années 1970 et au début des années 1980, ont connu depuis un net déclin, encore accéléré par la rénovation urbaine, entraînant par exemple la disparition des locaux associatifs qui en étaient le support dans certaines parties du quartier. Toutefois, la rénovation urbaine a aussi été l'occasion, à travers l'émergence de mobilisations d'habitants puis la création de nouveaux lieux associatifs dans d'autres secteurs du quartier, d'un nouvel investissement associatif pour une petite minorité d'habitants.

C'est donc une image contrastée, voire des images contradictoires, qui ressortent de la littérature sur les quartiers de grands ensembles associées aux évolutions tant sociodémographiques que morphologiques de ceux-ci. Ces contextes urbains sont-ils avant tout des lieux témoignant de la

¹ Choisy le Roi a été dirigé par une équipe communiste de 1959 à 2020 ; Vénissieux est et reste communiste depuis 1944.

fragilisation des liens de voisinage et de l'intégration locale, et au-delà sociale, pour certaines fractions des classes populaires ? Sont-ils inversement des lieux où se déploient des styles de sociabilités locales spécifiques qui jouent un rôle important dans la vie quotidienne d'une partie des habitants, voire leur fournissent des ressources ? Les perceptions négatives du quartier exprimées par certains habitants sont-elles forcément associées à l'évitement du voisinage et au repli ? La rénovation urbaine a-t-elle des effets perceptibles sur la vie sociale locale ?

Les résultats de l'enquête confirment le rôle contrasté du voisinage et du quartier dans la vie sociale des habitants des grands ensembles en rénovation urbaine, selon leurs trajectoires résidentielles et leurs caractéristiques sociodémographiques. Une petite partie des habitants (souvent des habitantes) participent à des sociabilités locales relativement intenses et fréquentes, s'organisant notamment (mais pas exclusivement) autour des enfants. D'autres participent de manière plus limitée à la vie locale, en développant des liens de plus faible intensité, ou en restreignant le périmètre des échanges et sociabilités à l'échelle de leur résidence. Enfin, une petite minorité des habitants se tient nettement en retrait des sociabilités locales.

I. Deux quartiers inégalement rénovés

Le grand ensemble de la région parisienne, les Navigateurs, est un quartier de 1 121 logements entièrement construit dans les années 1960 par l'office public de l'habitat du Val de Marne, Valophis. Le quartier est structuré en deux sous-ensembles, coupés par une route départementale (avenue Newburn). Une première, puis une seconde, opérations de rénovation urbaine (RU) ont touché et touchent encore inégalement le quartier. À l'Ouest de l'avenue Newburn, dans le secteur dit « Briand Pelloutier », les anciens immeubles de 494 habitations dites Lopofa (logements populaires familiaux) construits en urgence dans les années 1960 et supposés rester temporaires n'ont été démolis qu'en 2008 dans le cadre de la première phase de l'opération de rénovation urbaine du quartier. Depuis, le secteur « Briand Pelloutier » a été entièrement reconstruit et abrite aujourd'hui 321 logements, dont près de la moitié sont en accession à la propriété. Cette opération de démolition-reconstruction, qui a également consisté à introduire des commerces – avec un succès mitigé toutefois puisque, au moment de l'enquête, la boucherie et le marché attirent peu de clients et la boulangerie est fermée –, est à peine terminée au moment de l'enquête : le dernier ensemble de 90 logements en accession à la propriété a été livré en octobre 2017. À l'Est de l'avenue Newburn, certains immeubles (76 logements sociaux et 50 logements en accession) ont également été (re)construits à la faveur de cette première phase de rénovation urbaine, et la barre Christophe Colomb (244 logements) a été rénovée. Au moment de l'enquête, 430 logements n'ont pas encore été touchés par la rénovation urbaine, mais le lancement d'une nouvelle phase a eu lieu en ce printemps 2018, impliquant des projets de démolition/reconstruction de la plupart de ces logements ainsi qu'un projet de construction de tram (T9 – Porte de Choisy/Orly) qui, s'il a vocation à mieux relier le quartier au reste de la ville et aux grands pôles, fait courir le risque d'accroître encore plus la coupure du quartier.

TABLEAU 1 – RÉPARTITION DES LOGEMENTS AUX NAVIGATEURS EN 2018

	Côté Est	Côté Ouest
Logements reconstruits	126	321
<i>Dont logements sociaux</i>	76	165
<i>Dont logements privés</i>	50	156
Logements sociaux rénovés	244	0
Logements sociaux non touchés par la rénovation urbaine au moment de l'enquête	430	0
Total	800	321

Le grand ensemble de la région lyonnaise, Armstrong, est un quartier des Minguettes composé de 1 219 logements, issu d'une ZUP sortie de terre entre 1965 et 1973. Les Minguettes forment un ensemble emblématique, d'abord du « malaise » des banlieues avec « l'été chaud » de 1981, puis des réponses qui y sont apportées avec la marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 (Hajjat, 2014), dont elle est un point de départ, et un investissement constant par la politique de la ville depuis (Barou et Mélas, 1999). À la différence des Navigateurs, le quartier a accueilli dès l'origine des copropriétés, qui comportent aujourd'hui 300 logements. Le PNRU, qui s'est déroulé entre 2005 et 2015, a profondément transformé la morphologie urbaine du quartier. À Armstrong, c'est le centre du quartier qui a été démoli, dont une barre qui a été divisée pour permettre l'arrivée du tramway. Si des équipements sont bien présents sur le quartier, notamment le centre culturel de Vénissy et le cinéma (déjà présent avant la rénovation), d'autres comme l'école de musique, ou un certain nombre de locaux associatifs décrits par les bailleurs comme des lieux de sociabilité, ont été déplacés. La dernière tour détruite l'a été en 2007. Là aussi, les secteurs de l'enquête sont inégalement concernés par le renouvellement urbain : Vénissy/Cerisier est rénové au moment de l'enquête tandis que le secteur Komarov/martyrs de la résistance/avenue du 8 mai 1945 ne comporte que des immeubles non concernés par les démolitions-reconstructions. Entre les deux, un complexe sportif divise le quartier.

TABLEAU 2 – RÉPARTITION DES LOGEMENTS À ARMSTRONG

	Secteur Komarov /Martyrs de la résistance/avenue du 8 mai 1945	Secteur Vénissy/ Cerisier
Logements en copropriété avant la rénovation urbaine	0	228
Logements reconstruits	0	314
<i>Dont logements sociaux</i>	0	239
<i>Dont logements privés</i>	0	75
Logements sociaux non touchés par la rénovation urbaine au moment de l'enquête	420	257
Total	420	799

II. Un peuplement populaire et immigré

Les deux quartiers de grands ensembles étudiés, dont chacun compte aujourd'hui 81 % de logements sociaux et 19 % de logements dans le secteur privé, présentent plusieurs similitudes : une concentration de leur population parmi les classes populaires, un faible taux d'emploi, un niveau de

vie bas, une forte proportion d'individus sans diplôme, de ménages avec enfants, d'immigrés et d'enfants d'immigrés.

En effet, dans les deux quartiers, les trois-quarts des professions déclarées sont associées aux classes populaires, qu'elles soient classées parmi les employés (40 % et 37 % de la population des Navigateurs et d'Armstrong), les ouvriers (respectivement 30 et 33 %) ou les inactifs (respectivement 5 et 9 %) (Tableau 3).

TABLEAU 3 – COMPOSITION SOCIALE DES DEUX QUARTIERS DE GRANDS ENSEMBLES

PCS de l'enquêté et de son conjoint cohabitant (profession actuelle ou ancienne profession) (en %)	Navigateurs	Armstrong	Population totale
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	5	1	19
Cadres à dominante culturelle	1	2	11
Petits indépendants	2	4	4
Professions intermédiaires administratives ou techniques	12	6	14
Médiateurs	5	6	9
Employés de la fonction publique et policiers	14	11	8
Employés administratifs et commerciaux	14	15	9
Employés de services directs aux particuliers	12	12	8
Ouvriers qualifiés	22	23	11
Ouvriers non qualifiés	8	10	5
Inactifs (hors retraités)	5	9	3
Total	100	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés et de leur conjoint cohabitant pour lesquels la PCS a pu être codée (n=3831) ; données pondérées

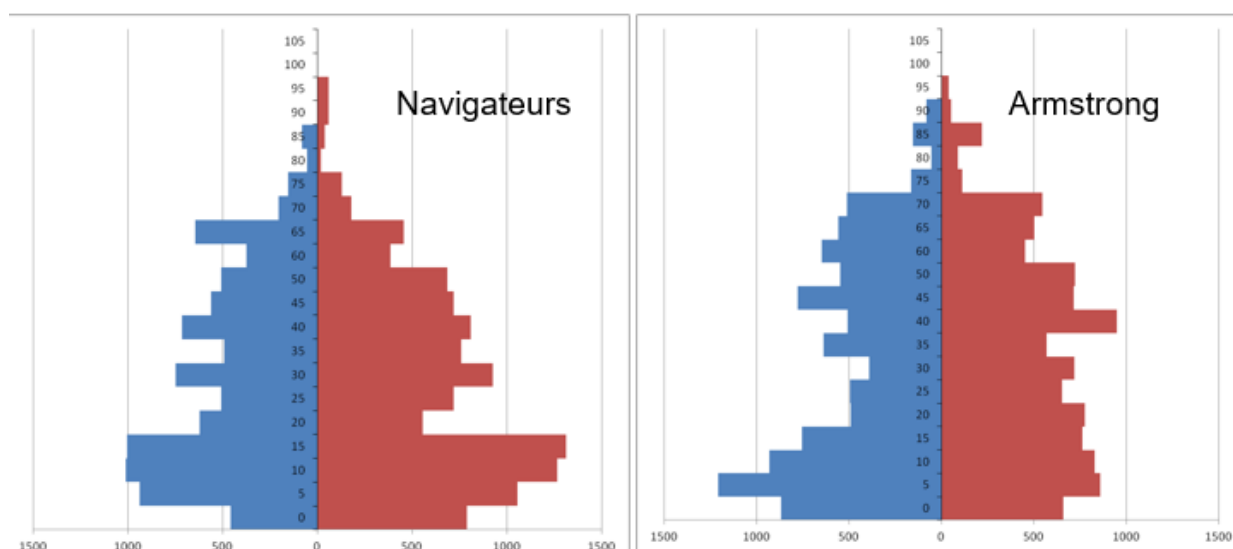
Parce que ces professions sont associées à davantage de précarité que les autres, parce que le modèle des femmes au foyer a résisté dans certaines franges de la population ici surreprésentées, mais peut-être aussi parce que ce sont les employés et ouvriers les moins stables qui élisent domicile dans ces quartiers, le taux d'emploi y est particulièrement faible : 67 % et 49 % des 18-59 ans sont en emploi aux Navigateurs et à Armstrong, des taux à la fois bien inférieurs à la population totale de l'enquête (76 %), parmi les plus faibles (seul Grange Rouge s'en rapproche avec un taux de 64 %) et qui entament de mettre en évidence un écart entre les deux terrains.

Le niveau de vie, appréhendé par le revenu médian par unité de consommation (UC), est dans les deux cas le plus faible des quartiers étudiés de leur agglomération : 1 200 €/UC aux Navigateurs (contre 1 750 €/UC pour l'ensemble des quartiers de la région parisienne) et 1000 €/UC à Armstrong (contre 1 429 €/UC pour l'ensemble des quartiers de la région lyonnaise). La population est également beaucoup moins diplômée que la moyenne : 24 % de la population des deux quartiers est diplômée de l'enseignement supérieur contre 55 % pour l'ensemble des quartiers.

Ainsi que le montrent les pyramides des âges (Figure 1), les deux quartiers de grands ensembles accueillent une population jeune et de nombreux enfants. Les ménages sont en effet plus grands que dans les autres quartiers (2,18 personnes par ménage contre 1,59 en moyenne), et 58 % des ménages ont des enfants (contre 40 % en moyenne). Les ménages à trois enfants et plus y sont beaucoup plus fréquents : 22 % des ménages contre 10 % en moyenne. Le déséquilibre des sexes à l'âge adulte – autrement dit le fait qu'il y ait plus de femmes que d'hommes à cet âge – rappelle que, dans les deux

cas, les familles monoparentales sont nombreuses : elles composent 15 % des ménages des quartiers (contre 10 % sur l'ensemble des quartiers).

FIGURE 1 – LES QUARTIERS DE GRANDS ENSEMBLES : DES QUARTIERS JEUNES ET FAMILIAUX



Champ : Ensemble des enquêtés et membres de leur ménage de Navigateurs et d'Armstrong (n=1293) ; données pondérées

Il est un dernier indicateur sur lequel ces deux quartiers se rejoignent et présentent les situations les plus contrastées par rapport aux autres : la proportion d'immigrés y est beaucoup plus importante que la moyenne. Seuls respectivement 35 et 38 % des enquêtés des Navigateurs et d'Armstrong sont nés en France de parents nés en France (Tableau 4).

TABEAU 4 : LA PRÉSENCE DES IMMIGRÉS ET ENFANTS D'IMMIGRÉS DANS LES GRANDS ENSEMBLES

En %	Navigateurs	Armstrong	Tous quartiers
Natifs	35	38	69
Enfants d'immigrés	13	20	9
Immigrés	52	42	22
Total	100	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît le pays de naissance (n=2558) ; données pondérées

Au-delà de ces similitudes, les deux grands ensembles étudiés présentent néanmoins certaines différences, qui ne sont d'ailleurs pas sans effets sur les relations de voisinage qui s'y nouent.

D'une part, les habitants d'Armstrong sont encore plus précaires que ceux des Navigateurs, et la proportion d'inactifs de tous âges y est plus importante. En effet, si les deux quartiers se distinguent par la faible présence d'individus de 75 ans et plus, les 60-74 ans sont nombreux à Armstrong (Figure 1), et près d'un quart de la population y est retraitée (23 % contre 12 % aux Navigateurs). Parmi les moins de 60 ans, les ménages dans lesquels un membre se déclare femme (ou homme) au foyer y sont également un peu plus nombreux à Armstrong (22 %) qu'aux Navigateurs (17 %), même si dans les deux cas, l'écart est considérable avec les autres quartiers (4 %).

D'autre part, les origines migratoires sont moins variées dans le grand ensemble de la région lyonnaise : la moitié des habitants sont soit nés au Maghreb, soit nés en France de parents nés au

Maghreb (parmi les trois pays du Maghreb, il s'agit de l'Algérie dans trois cas sur quatre). La forte présence d'enfants d'immigrés signale qu'il s'agit moins d'un quartier de passage pour des primo-arrivants que d'un lieu d'ancrage pour la population maghrébine, et particulièrement algérienne. Aux Navigateurs, les immigrés, qui composent plus de la moitié de la population, ont des origines bien plus variées (33 pays de naissance différents sont mentionnés, contre 18 pays cités à Armstrong). Dans le grand ensemble parisien, 26 % des adultes sont nés au Maghreb et autant (25 %) sont nés dans un pays d'Afrique subsaharienne. Les enfants d'immigrés y sont, eux, à peine plus nombreux que dans l'ensemble de population d'enquête (13 % contre 10 %).

Enfin, les copropriétés, qui composent aujourd'hui 19 % du parc des logements, n'ont ni le même statut ni la même histoire dans les deux quartiers. Aux Navigateurs, les copropriétés sont toutes récentes, issues de la rénovation urbaine, et les logements y sont presque toujours occupés par leur propriétaire (nous n'avons rencontré que trois locataires du privé parmi les 217 enquêtés sur ce quartier). Les propriétaires ont emménagé dans leur logement depuis 1,4 an en moyenne au moment de l'enquête, et ils présentent un profil social différent des locataires HLM : ils sont plus jeunes, plus souvent en emploi et un peu plus aisés que ces derniers, tout en étant, comme eux, majoritairement issus de l'immigration (Tableau 5). Si ce profil existe dans certains quartiers des Minguettes, ainsi que l'a observé Pierre Gilbert (2013), il est absent à Armstrong. Dans ce quartier, la construction de copropriétés a été concomitante avec celle des logements sociaux dans les années 1960 et 1970. Sans pour autant être dégradées, les copropriétés, où vivent à la fois des propriétaires occupants et des locataires, renferment une population plus modeste et moins souvent immigrée qu'aux Navigateurs. Elles concentrent surtout une population plus âgée (58 ans en moyenne, contre 49 ans pour le reste du quartier et 37 ans pour les propriétaires des Navigateurs).

TABLEAU 5 – CARACTÉRISTIQUES DES HABITANTS DE GRANDS ENSEMBLES EN FONCTION DU QUARTIER ET DU STATUT D'OCCUPATION

	Locataires HLM		Propriétaires	
	Navigateurs	Armstrong	Navigateurs	Armstrong
% d'immigrés	66	54	62	32
Âge moyen	48 ans	49 ans	37 ans	58 ans
% de cadres et professions intermédiaires	16	10	61	41
% d'employés et ouvriers	76	77	35	59
% Inactifs (hors retraités)	6	9	3	0

Champ : Ensemble des enquêtés et de leur conjoint cohabitant habitant aux Navigateurs ou à Armstrong (n=646), données pondérées

III. Trajectoires résidentielles des habitants des quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine

D'aucuns pourraient croire que les opérations de démolition-reconstruction, et notamment le fait que les constructions récentes composent le tiers du parc des logements de ces quartiers, ont rebattu les cartes en matière de mobilité résidentielle dans les grands ensembles. Or, la rénovation urbaine n'a pas changé deux aspects importants des mobilités dans ces quartiers : d'une part, ces quartiers restent peu attractifs pour les ménages venant de l'extérieur, et d'autre part, les mobilités s'effectuent plus souvent qu'ailleurs en son sein. De ce fait, on observe toujours une forte ancienneté résidentielle dans

le quartier, signalant, certes, le poids des contraintes résidentielles des habitants, mais manifestant également un fort ancrage local.

Des habitants ancrés...

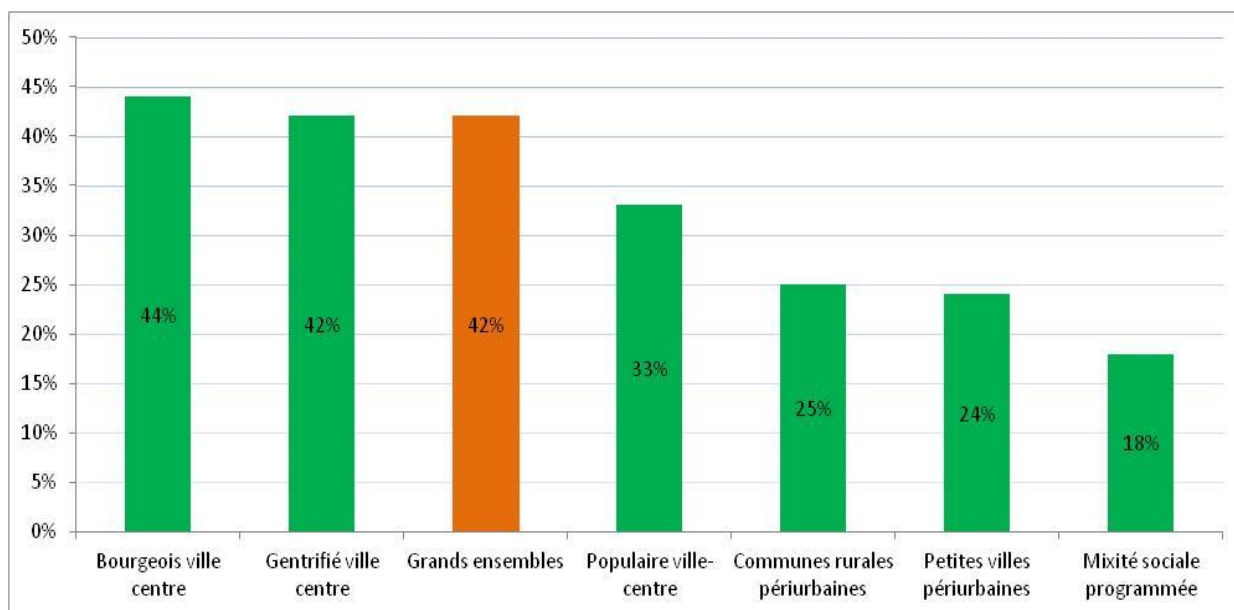
Dans les grands ensembles, **la part d'habitants qui vivent dans le quartier depuis plus de 10 ans (56 %) est supérieure à la moyenne (46 %)**. Dans le même temps, la part des habitants arrivés récemment dans leur logement est loin d'être négligeable aux Navigateurs où les opérations liées à la rénovation urbaine sont plus récentes qu'à Armstrong : 36 % des habitants du grand ensemble de la région parisienne ont emménagé dans les cinq dernières années, contre seulement 21 % de ceux des habitants du grand ensemble de la région lyonnaise. Parmi ces nouveaux arrivants aux Navigateurs se trouvent les accédants à la propriété qui ont acheté dans les programmes neufs construits à la faveur de la rénovation urbaine, mais également des locataires HLM qui se sont installés dans les logements sociaux reconstruits dans le quartier.

Si l'ancienneté dans le quartier est si forte, c'est notamment grâce aux **mobilités résidentielles locales**, qui concernent à la fois les locataires HLM des deux quartiers et les propriétaires d'Armstrong. Le logement précédent de 37 % des locataires HLM des grands ensembles était situé dans le même quartier (contre 26 % en moyenne dans la population d'enquête). Ces mobilités locales, qui sont généralement des mutations internes au parc social (70 %) ou des mobilités faisant suite à des décohabitations (15 %), ne sont pas seulement le résultat de la rénovation urbaine. En effet, parmi les locataires ayant connu une mobilité interne au quartier, seuls 21 % ont déménagé en raison d'une démolition/réhabilitation. Ils sont 40 % à avoir déménagé pour avoir plus grand, 5 % en raison du voisinage, 5 % pour des raisons de santé...

En miroir de ces mobilités locales, **les habitants venus d'ailleurs sont relativement rares** : seuls 30 % des locataires HLM habitaient hors de la commune avant d'emménager dans leur actuel logement. Ce taux est à la fois inférieur à celui des locataires HLM des autres quartiers et moindre que celui des propriétaires des grands ensembles.

Du fait de ces mobilités locales, les grands ensembles sont un des trois types de contextes résidentiels (avec les quartiers bourgeois et gentrifiés en ville-centre) où **la part des habitants ayant vécu dans le quartier avant d'emménager dans leur logement actuel est la plus forte** (Figure 2).

FIGURE 2 – PART DES HABITANTS AYANT DÉJÀ HABITÉ DANS LE QUARTIER AVANT L'INSTALLATION DANS LE LOGEMENT ACTUEL



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Si les trajectoires des propriétaires ne sont pas les mêmes en raison des temporalités différentes de construction des copropriétés, ceux-ci partagent le fait d'avoir souvent connu, avant leur emménagement en tant que propriétaire dans un quartier de grands ensembles, une certaine expérience du logement social. En effet, dans les deux quartiers, **la moitié des propriétaires avait pour logement précédent un logement social**. À Armstrong, où les copropriétés sont anciennes et où les propriétaires ont des caractéristiques sociales plus proches des locataires du quartier, les propriétaires viennent souvent de ce même quartier. Aux Navigateurs, où les copropriétés sont récentes, ont été construites à la faveur de la rénovation urbaine et impliquent des prix de vente plus élevés, les propriétaires viennent rarement de ce quartier et appartiennent plus souvent à des catégories sociales plus favorisées.

... mais contraints

D'autres caractéristiques des trajectoires résidentielles des habitants des grands ensembles sont notables et rappellent que l'installation dans ces quartiers peut être, plus souvent qu'ailleurs, relativement contraint par la faiblesse des ressources économiques et des possibilités résidentielles. Premièrement, **les locataires du parc social des grands ensembles ont rarement obtenu leur logement par le biais d'Action Logement et ils bénéficient de loyers en-deçà des autres quartiers**.

Deuxièmement, **les locataires HLM de Armstrong mentionnent beaucoup moins fréquemment que les autres que leur arrivée dans leur logement actuel est allée de pair avec une amélioration de leurs conditions de logement** (c'est le cas de 38 % d'entre eux, contre 60 % de la population totale). Cette vision négative des locataires HLM de Armstrong semble d'abord liée à la perception du quartier : les habitants qui considèrent que leur situation s'est dégradée sont quasi-exclusivement des habitants qui n'avaient jamais habité dans le quartier avant leur emménagement et ils sont surreprésentés parmi ceux qui viennent de l'extérieur de la commune. Cela peut aussi être mis en lien avec le fait que les locataires d'Armstrong citent plus fréquemment que dans d'autres quartiers (y compris Navigateurs)

des raisons d’emménagement traduisant avant tout des contraintes – la nécessité de payer moins cher (13 %), une rupture familiale (13 %). C’est aussi le quartier où le motif « pour obtenir un logement social » est le plus souvent cité (11 %).

Mais dans le même temps, si les habitants des grands ensembles font, certes, partie des quartiers où la proportion d’habitants qui envisage de le quitter dans les deux prochaines années est la plus élevée (46 %², soit moins que les deux quartiers de mixité sociale programmée et que Montereau, mais plus que les neuf autres quartiers étudiés), ils se distinguent nettement par la part d’habitants qui considèrent que le quitter est « inenvisageable » (20 % à Armstrong et 11 % aux Navigateurs, contre 9 % en population totale).

Au final, l’ensemble de ces indicateurs illustre bien l’ambivalence du rapport des habitants des grands ensembles à leur quartier, entre contraintes et ancrage local.

IV. Des perceptions du quartier contrastées et ambivalentes

Dans les représentations collectives, les grands ensembles sont associés à une série d’images négatives, allant des conflits de voisinages, gênes de toutes sortes et dégradations à la délinquance, l’insécurité et l’exclusion, en passant par le repli communautaire. Une enquête du CREDOC, indique par exemple que les Français interrogés associent majoritairement ces quartiers à l’insécurité (56 %) (Guisse et Müller, 2019). Ces représentations sont principalement le fait de personnes qui n’y résident pas et qui sont informées par la télévision (71 % d’entre eux). Dès lors que les Français de l’enquête en question déclarent connaître quelqu’un résidant dans ces quartiers, leurs perceptions sont nettement moins critiques que ceux qui n’ont aucun lien, direct ou indirect, avec lesdits quartiers. Qu’en est-il pour les habitants qui vivent, au quotidien, dans les grands ensembles enquêtés ? Les résultats montrent que, loin de correspondre à cette image souvent présentée de manière homogène et dramatisée des grands ensembles, ces derniers se caractérisent par des perceptions plus contrastées voire ambivalentes, oscillant entre vision négative et positive, de leur quartier de résidence.

Des perceptions relativement à distance des « légendes noires »³...

Près des trois quarts des habitants d’Armstrong (73 %) et 82 % de ceux des Navigateurs, disent se sentir bien ou très bien dans leur quartier. Ce pourcentage, s’il fait partie des taux les moins élevés de l’enquête comparativement aux autres quartiers (91% dans l’ensemble), est néanmoins très élevé et contraste de manière frappante avec la figure repoussoir que représentent généralement ces espaces, comme lieux où il ne ferait pas bon vivre. Les habitants affirment ainsi leur rapport positif à leurs quartiers, plaçant leur expérience résidentielle à distance des images médiatiques.

De la même façon, si les habitants de ces deux espaces indiquent plus souvent que dans les autres contextes, que leur quartier n’a aucun avantage à leurs yeux (14 % aux Navigateurs et 8 % à Armstrong, contre 4 % en population totale), ils sont nombreux à citer divers avantages. Près de la moitié des

² Ce taux est à interpréter avec prudence dans la mesure où la démolition d’une grande barre du quartier des Navigateurs a été annoncée au cours de l’enquête et que ses habitants ont alors appris qu’ils allaient devoir déménager dans un futur rapproché. Pourtant, une enquêtrice a révélé que certains habitants résistaient à cette annonce et tenaient à lui signaler que « non, ils n’allaient surtout pas déménager », signalant bien leur ancrage au quartier et à leur logement.

³ Ce titre fait référence à l’analyse des représentations dominantes des classes préparatoires que propose M. Darmon (2013) alternant entre « légendes noires » et « légendes dorées ».

enquêtés mentionnent la situation et l'accessibilité de celui-ci, presque autant citent spontanément ses commerces, un quart des habitants des Navigateurs et 13 % de ceux d'Armstrong évoquent son calme et sa tranquillité, quand 14 % des habitants des Navigateurs et 32 % de ceux d'Armstrong parlent de la proximité des écoles, services et équipements (même si ladite mauvaise qualité de ces mêmes écoles est vue comme un inconvénient). Les habitants d'Armstrong mentionnent également le montant des loyers et la facilité de stationnement.

Les grands ensembles ne sont pas non plus des lieux de conflits plus importants que dans les autres quartiers, contrairement aux images véhiculées sur ces espaces. Les conflits entre voisins y sont même un peu moins fréquents qu'en population totale à Armstrong (21 %, contre 25 % en moyenne) et, aux Navigateurs surtout, ils se limitent davantage qu'ailleurs à un seul voisin. Les habitants déclarent également moins souvent que dans presque tous les autres quartiers avoir le sentiment d'être jugés par leurs voisins.

TABLEAU 6 – LE SENTIMENT DE JUGEMENT ET L'ÉVITEMENT EN FONCTION DU QUARTIER DE RÉSIDENCE

	% des habitants se sentant jugés	% des habitants évitant au moins un voisin
Ainay	27	16
Auteuil	31	22
Croix-Rousse	19	12
Batignolles	29	17
Grange Rouge	26	22
Riquet	27	30
Bon Lait	19	17
Q. du Port	19	18
Armstrong	19	25
Navigateur	20	24
Tour du Pin	18	20
Montereau	30	21
La Bâtie	23	23
Marolles	23	15
<i>Population totale</i>	<i>23</i>	<i>20</i>

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à ces questions (n=2565) ; données pondérées

... mais contrastées et marquées par des gênes, des évitements et l'insécurité

Les logiques de mise à distance d'autrui ne sont cependant pas inexistantes à Armstrong et aux Navigateurs. Elles se traduisent de manière plus euphémisée que sous la forme de conflits ou de jugements, par des déclarations de gênes, et par des conduites d'évitement qui sont plus fréquentes dans ces quartiers.

A la question « y a-t-il des voisins que vous évitez ? », un habitant sur quatre répond positivement, soit une proportion supérieure à la population générale et qui n'est dépassée qu'à Riquet (Tableau 6). L'évitement, en tant que pratique populaire de mise à distance (cf. chapitre I - 1D « Les conflits et autres troubles du voisinage »), est davantage présente dans ces quartiers de grands ensembles, où en outre les habitants composent avec des proximités spatiales avec autrui plus contraintes qu'ailleurs. Les gênes et évitements ne conduisent cependant pas nécessairement à des relations conflictuelles,

empreintes de jugements mutuels, comme les tenants des théories de la relégation pouvaient le donner à penser (Dubet et Lapeyronnie, 1992 ; Lapeyronnie, 2008 ; Villechaise-Dupont, 2000).

L'analyse des gênes par contextes résidentiels a montré que l'ampleur et le cumul des gênes sont plus généralement une spécificité des quartiers populaires plutôt que d'être le propre des quartiers de grands ensembles (cf. section I-1D « Les conflits et autres troubles du voisinage »). Les deux quartiers de grands ensembles sont surreprésentés dans les réponses liées au fait d'être gêné par l'usage des parties communes et par les saletés. Hormis les gênes associées aux impolitesse (pour lesquelles Armstrong occupe le 3^e rang), Armstrong ne se distingue pas par des déclarations importantes de gênes. De son côté, Navigateurs est à plusieurs reprises parmi les quatre quartiers où les gênes sont les plus souvent déclarées : il ne recueille cependant jamais le taux de déclaration le plus élevé, puisque c'est plutôt Riquet qui s'illustre par des gênes importantes.

TABLEAU 7 – TYPES DE GÊNES DÉCLARÉES PAR LES HABITANTS

Depuis que vous êtes installé dans ce logement, avez-vous été gêné par :	Navigateurs	Armstrong	Quartier(s) en Rang 1 des gênes	Quartier(s) en Rang 2 des gênes	Population totale (%)
des bruits	71 % Rang 4	51 % Rang 13	76 % <i>Batignolles</i>	74 % <i>Ainay et Riquet</i>	66
des odeurs	53 % Rang 2	28 % Rang 8	59 % <i>Riquet</i>	53 % <i>Navigateurs</i>	34
des saletés, des dégradations	57 % Rang 3	50 % Rang 6	78 % <i>Riquet</i>	65 % <i>Q. du Port</i>	45
des impolitesse	28 % Rang 8	35 % Rang 3	37 % <i>Riquet</i>	36 % <i>Q. du Port</i>	28
des remarques ou des comportements racistes, homophobes, sexistes, intolérants	19 % Rang 4	14 % Rang 7	35 % <i>Riquet</i>	25 % <i>Montereau</i>	16
l'usage des parties communes et des espaces collectifs	39 % Rang 4	43 % Rang 3	63 % <i>Riquet</i>	48 % <i>Q. du Port</i>	30
un problème de stationnement	30 % Rang 10	33 % Rang 7	51 % <i>La Tour-du-Pin</i>	47 % <i>Ainay</i>	32

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2565) ; données pondérées

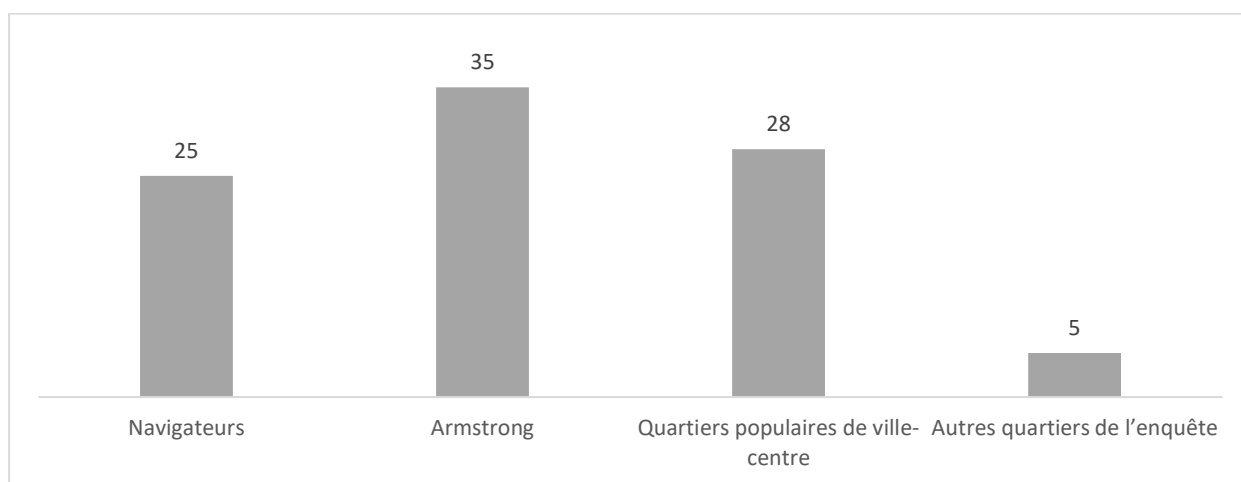
Note de lecture : Les rangs sont calculés par rapport aux 14 quartiers de l'enquête.

La perception du quartier et du voisinage, tendanciellement positive mais relativement contrastée selon les indicateurs, n'évacue donc pas les problèmes spécifiques à ce type d'espace que les habitants évoquent aussi. La mention de problèmes d'insécurité, de délinquance ou de trafics de drogues est en effet fréquente, en particulier à Armstrong ; ce type d'inconvénient ne ressort d'ailleurs que dans les quartiers populaires (Figure 3)⁴. Les pourcentages, bien que parmi les plus importants de l'enquête, sont néanmoins nettement inférieurs au pourcentage recueilli dans l'enquête du CREDOC dans

⁴ À la fin des années 2000, Jean-Louis Pan Ké Shon indiquait déjà que « le risque de se plaindre de l'insécurité est plus fort chez les habitants des quartiers pauvres » (Pan Ké Shon, 2009).

laquelle 51 % des enquêtés associaient les quartiers « sensibles » à l'insécurité. Ces écarts peuvent s'expliquer à la fois par l'effet d'imposition de la question posée⁵, qui d'emblée qualifiait, bien que de manière euphémisée, ces quartiers comme « sensibles », et qui de ce fait, tendait à orienter les réponses vers les problèmes de violence, de délinquance ou d'insécurité. Ils peuvent aussi être rapportés aux caractéristiques de la population qui, pour la presque totalité des enquêtés (92 %) n'habitaient pas dans ces quartiers et produisaient un regard davantage instruit par les discours médiatiques que par leurs propres connaissances et expériences de ces quartiers, contrairement aux habitants de notre enquête. Aux Navigateurs, s'ajoutent à ces questions d'insécurité, des problèmes de bruits alors que d'autres inconvénients concernent spécifiquement Armstrong : les répondants déplorent sa situation géographique, la qualité des établissements scolaires, les comportements et incivilités, des problèmes de propreté et fustigent le type d'architecture et de bâti.

FIGURE 3 – % DES HABITANTS QUI DÉCLARENT SPONTANÉMENT QUE L'INSÉCURITÉ, LA DÉLINQUANCE OU LES TRAFICS DE DROGUES SONT UN INCONVÉNIENT DE LEUR QUARTIER



Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2558)

Des représentations produites en contexte d'enquête

Les réponses aux questionnaires traduisent ainsi la perception complexe et pétrie d'ambivalences que les habitants peuvent avoir à l'égard de leur quartier, déjà repérée par d'autres auteurs (Gilbert, 2012 ; Lagier, 2012). Si elle est associée à des pratiques d'évitement de certains voisins, à des regards négatifs sur certaines pratiques, cette représentation du quartier ne se réduit pas à une vision uniformément et exclusivement noire, ne serait-ce que parce que les habitants y résident pour une partie d'entre eux depuis longtemps, et qu'ils y sont attachés. Cette ambivalence plus facilement repérable dans les entretiens, est par exemple visible chez Martine (cf. portrait Classe 4) une résidente HLM d'Armstrong, âgée de 75 ans. Celle-ci se saisit de l'enquête qu'elle perçoit sans doute comme « commanditée » par les bailleurs afin d'évaluer le niveau de satisfaction des locataires, pour égrener au fil de l'entretien, moult difficultés et problèmes de logement (puces de lit, nuisances sonores...) en lien notamment avec certains de ses voisins. L'impression générale qui se dégage de l'échange est une vision très négative de ses voisins et de son logement, liée à une dégradation des relations et de la qualité de ses conditions de logement, au fil des ans, et ce, après la rénovation urbaine. Or, cela ne l'empêche pas de souhaiter rester dans ce quartier où elle a vécu une grande partie de sa vie. Ce qui peut apparaître comme un

⁵ L'enquête du CREDOC indiquait : « Selon vous, quelles sont les principales caractéristiques des quartiers que l'on qualifie parfois de sensibles ? »

paradoxe, voire une contradiction, est le fruit de son expérience résidentielle à Armstrong sur la longue durée et d'une tension entre d'un côté un attachement affectif en raison de l'histoire vécue, des liens tissés, de la mémoire du passé, mais aussi parfois de liens plus ou moins forts qui sont opérants au présent ; et de l'autre, des perceptions négatives liées aux déboires résidentiels et relationnels vécus au quotidien. Le moment de l'entretien est alors l'occasion pour l'enquêtée de prendre à partie l'enquêtrice, extérieure au quartier, mais associée aux bailleurs sociaux, et de « vider son sac », en espérant que celle-ci pourra se faire le relais de ses doléances auprès des bailleurs. L'entretien est sans doute aussi un moment où l'enquêtée, ayant conscience du regard extérieur porté sur les grands ensembles, adhère, en raison des effets de légitimité résidentielle (Gilbert, 2012) au discours dominant de discrédit porté sur son quartier, manière de se démarquer, en situation d'enquête, des populations les plus stigmatisées. On peut enfin penser que l'entretien et le questionnaire long sont des moments d'évaluation personnelle et de mise en balance potentielle, entre les avantages et les inconvénients du quartier, les uns prenant le pas sur les autres, selon les sujets et questions posées. Que la perception du quartier ne soit pas toujours lisse et homogène n'est en rien surprenant et constitue la marque de la complexité sociale du rapport que les individus entretiennent à leur espace vécu et à leurs relations de voisinage ainsi que des effets des relations d'interactions liés à l'enquête et à la manière de poser les questions (Gilbert, 2012 ; Lizé, 2009 ; Orange, 2012).

La question se pose à présent de savoir si cette relative mise à distance et ces perceptions contrastées du quartier et du voisinage, vont ou non de pair avec un moindre investissement dans les pratiques du quartier et relations avec les voisins et si, inversement, elles favorisent un investissement plus important des pratiques en dehors du quartier. Qu'en est-il dans les deux grands ensembles étudiés ?

V. Entre retrait généralisé et investissements locaux : familialisme et localisme dans les grands ensembles

La prise en compte des perceptions que se font les habitants de leur espace de vie, bien qu'intéressante, pose divers problèmes liés notamment aux effets que produisent le discrédit social de ces quartiers dans les discours dominants et la façon dont les individus se positionnent face à ce discrédit soit en adoptant des logiques de démarcation, soit éventuellement, en cherchant à euphémiser les problèmes qu'ils rencontrent. L'évaluation du rapport au quartier ne peut alors se passer de la prise en considération des pratiques effectives que les individus ont dans leur quartier et des échanges qu'ils tissent avec les habitants (Gilbert, 2012).

Une pratique en moyenne moindre des activités dans le quartier ou en dehors du quartier

Parmi les 13 activités énumérées dans le questionnaire⁶, les habitants des grands ensembles déclarent en pratiquer moins dans leur quartier, en moyenne, que les autres. Les habitants des Navigateurs en mentionnent en moyenne 2,7, ceux d'Armstrong, 3,4, contre 4,2 pour l'ensemble de la population enquêtée. Cette moindre déclaration des pratiques est à tout d'abord à relier à l'offre locale, qui, globalement est moins importante dans ces quartiers. Les activités déclarées hors du quartier sont

⁶ Faire ses courses ; aller dans un café ou un bar ; faire du sport ; pratiquer une activité artistique ; aller dans un square, un jardin public ou un parc ; aller à la bibliothèque/médiathèque ; fréquenter un lieu de culte ; faire un pique-nique, un barbecue, un apéritif dans un espace public ; aller au cinéma ; assister à une manifestation sportive y compris gratuite, y compris matches d'enfants ; aller voir une exposition ou aller au musée ; aller voir un spectacle y compris gratuit, y compris d'enfants ou d'école ; et aller au restaurant.

d'ailleurs proportionnellement plus nombreuses que dans leur quartier : elles s'élèvent en moyenne à 5,2 chez les habitants des Navigateurs et à 4,4 pour ceux d'Armstrong. La pratique d'activités hors quartier reste cependant, là aussi, plus faible qu'en population totale (5,6 activités pratiquées en moyenne).

Lorsque l'on les considère une à une, presque toutes les activités au sein du quartier ou hors du quartier sont donc logiquement moins déclarées dans les grands ensembles qu'en population totale, à quelques exceptions près : les bibliothèques/médiathèques y sont autant fréquentées qu'en population totale (par 24 % des habitants), les lieux de cultes y sont davantage fréquentés aux Navigateurs (27 %) et autant fréquentés à Armstrong (16 %) que dans l'ensemble (16 %). À Armstrong, un tiers des habitants se rend également dans le cinéma du quartier au moins une fois par an soit plus qu'en moyenne (23 %), ce qui montre les effets de l'offre locale sur les chances d'avoir ce type de pratiques, *a fortiori* pour une population moins familière de cette pratique culturelle (Lombardo et Wolff, 2020, p. 47). Les autres activités les plus souvent effectuées dans le quartier ou en dehors sont les courses et la fréquentation des parcs et jardins publics.

Par ailleurs, ce sont les mêmes habitants qui font ces activités, plus informelles et quotidiennes que structurées et formalisées par un cadre institutionnel, dans et hors du quartier.

Les implications de ces analyses sont triples. D'abord, la moindre déclaration des pratiques, dans et hors le quartier, traduit avant tout la spécificité des populations des grands ensembles, plus souvent d'origines populaires et moins souvent diplômées, dont on sait que les pratiques culturelles ou sportives, qui composaient une part importante des pratiques interrogées, leur sont moins familières (Lombardo et Wolff, 2020). Dans le même temps, la moindre déclaration s'inscrit bien dans un contexte sociospatial et dans une ambiance locale⁷ : l'effet d'offre, par exemple, est loin d'être négligeable, ainsi que le montre la pratique du cinéma. Pour autant, il serait faux de croire que ces moindres pratiques relèvent d'une logique de mise à distance du quartier et de ses habitants, puisque celle-ci n'implique pas de pratiques à l'extérieur de celui-ci, comme c'est le cas pour certaines familles de classes moyennes diplômées vivant dans des quartiers gentrifiés, qui cherchent à contenir les effets de la mixité sociale par l'inscription des enfants à des activités culturelles et de loisirs dans d'autres quartiers (Authier et Lehman-Frisch, 2012).

Les habitants des grands ensembles ont une sociabilité hors quartier plus réduite que les autres

De la même façon, on peut mettre en évidence que les relations sociales nouées hors du quartier sont plus faibles, en moyenne, pour les habitants des grands ensembles que pour les autres, et ce particulièrement pour les habitants d'Armstrong, dont on a vu qu'ils sont plus souvent en situation de précarité socio-économique que ceux des Navigateurs. Ainsi, les habitants entretenant des relations avec des personnes en lien avec leurs activités culturelles et de loisirs sont 40 % à Armstrong, 47 % aux Navigateurs, contre 52 % en population totale. L'écart est également important pour les relations liées à la vie professionnelle (hors lieu de travail), qui concernent 39 % des habitants des grands ensembles contre 47 % de la population totale. À Armstrong, les enquêtés entretiennent aussi moins de relations en lien avec leurs études ou scolarités (29 % contre 39 % aux Navigateurs et 40 % en population totale),

⁷ On observera par exemple que les habitants des grands ensembles font moins d'activités dans leur quartier que les autres, y compris à caractéristiques sociodémographiques données (cf. chapitre III « La contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale »).

moins de relations liées à un autre lieu où ils auraient vécu (36 % contre 55 % aux Navigateurs et 54 % en population totale) et même moins de relations liées à un autre pays que la France (29 %, contre 46 % aux Navigateurs et 37 % en population totale). Dans le même ordre d'idée, 9 % des personnes qui vivent à Armstrong et 7 % aux Navigateurs ont déclaré n'avoir aucune relation amicale – ni dans leur quartier, ni ailleurs – contre 4 % en population totale. Les habitants d'Armstrong représentent ainsi à eux seuls près d'un quart de ceux qui n'ont aucune relation amicale et ceux de Navigateurs, 7%⁸. L'enquête confirme ainsi que la sociabilité (dans et hors quartier) évolue comme une « pratique culturelle » (Héran, 1988).

La faiblesse des liens de voisinages...

Qu'en est-il des relations de voisinage et de sociabilité plus ou moins informelles au sein du quartier ? Une première analyse de ces relations approchées par des indicateurs de visites à domicile, d'échanges de services et de conversations, met en évidence des relations de voisinage moins fréquentes et souvent moins approfondies qu'ailleurs (Tableau 8).

C'est particulièrement le cas à Armstrong où tous les indicateurs sont largement inférieurs à la population totale. Dans le grand ensemble de la région lyonnaise, un quart des habitants n'a aucune relation, pas même des conversations, avec les habitants de son immeuble – le taux le plus élevé de tous les quartiers. Au niveau du reste du quartier, ceux qui ne prennent pas part aux relations sont encore plus nombreux : un tiers n'a aucune relation avec les habitants de son quartier hors de son immeuble, auquel s'ajoute un quart pour qui les relations dans son quartier se limitent à des conversations.

Aux Navigateurs, les relations avec les habitants de l'immeuble sont beaucoup plus systématiques : seul un habitant sur vingt n'a aucune relation avec ses voisins proches. Pourtant, pour 15 % des répondants, ces relations se limitent à des conversations, et si les habitants qui participent aux visites et échanges de services dans leur immeuble sont légèrement moins nombreux qu'ailleurs, l'écart est surtout important pour les visites « conviviales » qui impliquent le partage d'une boisson ou d'un repas : seuls 39 % des habitants ont partagé un café, thé, apéritif ou repas avec un voisin, contre 48 % en population totale. On retrouve également la faiblesse des invitations de ce type entre habitants du quartier ; avec ces derniers, les relations prennent plus qu'ailleurs la forme de services que d'invitations.

Il apparaît ainsi que les contextes de grands ensembles se caractérisent effectivement par une part plus importante d'habitants à l'écart des relations de voisinage ainsi que par une proportion non négligeable d'habitants qui y participent de manière plus distante que dans les autres quartiers, en se limitant à des conversations par exemple.

⁸ Signalons qu'il ne s'agissait pas d'une modalité proposée à la question « où habitent vos amis ? » mais d'une case que l'enquêteur pouvait cocher si l'enquêté lui signalait à ce moment-là n'avoir aucun ami.

TABLEAU 8 – VISITES, ÉCHANGES DE SERVICE ET CONVERSATIONS AVEC LES VOISINS D'IMMEUBLES ET DU QUARTIER

	Navigateurs	Armstrong	Ensemble
<i>Avec les voisins d'immeubles</i>			
Est entré ou a fait entrer un voisin chez lui <i>dont pour un café, thé, apéritif ou repas</i>	61 39	57 45	70 48
A rendu ou reçu un service	63	56	69
A seulement des conversations (sans visites ni échanges de service)	15	11	8
N'a aucune relation	5	23	10
<i>Avec les autres habitants du quartier</i>			
Est entré ou a fait entrer un habitant chez lui <i>dont pour un café, thé, apéritif ou repas</i>	43 36	41 37	55 50
A rendu ou reçu un service	40	23	42
A seulement des conversations (sans visites ni échanges de service)	22	23	18
N'a aucune relation	22	33	22

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

...mais une proportion importante d'habitants pour qui le quartier est central

Et pourtant, dans les grands ensembles, les liens forts sont plus importants qu'en population totale. La proportion d'habitants des grands ensembles qui déclarent avoir un ami dans leur quartier est certes plus faible que dans les quartiers gentrifiés ou dans les communes rurales périurbaines, mais elle est égale à celle des quartiers bourgeois et plus élevée que dans les autres quartiers. Plus encore, entre un habitant sur quatre et un sur cinq déclare avoir au moins un membre de sa famille vivant dans son quartier, une proportion comparable aux quartiers bourgeois et gentrifiés en ville-centre et aux communes rurales périurbaines mais bien supérieure à ce que l'on observe dans tous les autres quartiers. Autrement dit, loin d'être toujours et pour tous un espace de contraintes tenu à distance, les grands ensembles sont pour une partie des habitants, des espaces de sociabilité familiale et amicale, à l'image des pratiques courantes des familles de milieux populaires, pour lesquelles détente et loisirs plus informels, sont associés à des temps de rencontres familiales. Divers travaux ont en effet montré depuis fort longtemps, la prédominance des liens de parenté dans les réseaux de sociabilité populaires (Héran, 1988 ; Schwartz, 1990 ; Young et Willmott, 2010) et leur caractère très localiste, localisme et familialisme rimant ensemble dans certaines franges des classes populaires (Bonvalet, 2003 ; Hoggart, 1970). Cette relative autonomie culturelle des styles de vie, malgré une tendance actuelle à l'érosion et à la fragmentation des comportements familiaux et résidentiels, en lien avec la différenciation interne des classes populaires (Siblot et al., 2015), reste pour partie opérante et ce, davantage dans les grands ensembles que dans les quartiers populaires de ville-centre dans notre enquête.

TABLEAU 9 – PRÉSENCE DE MEMBRES DE LA FAMILLE ET D'AMIS DANS LE QUARTIER

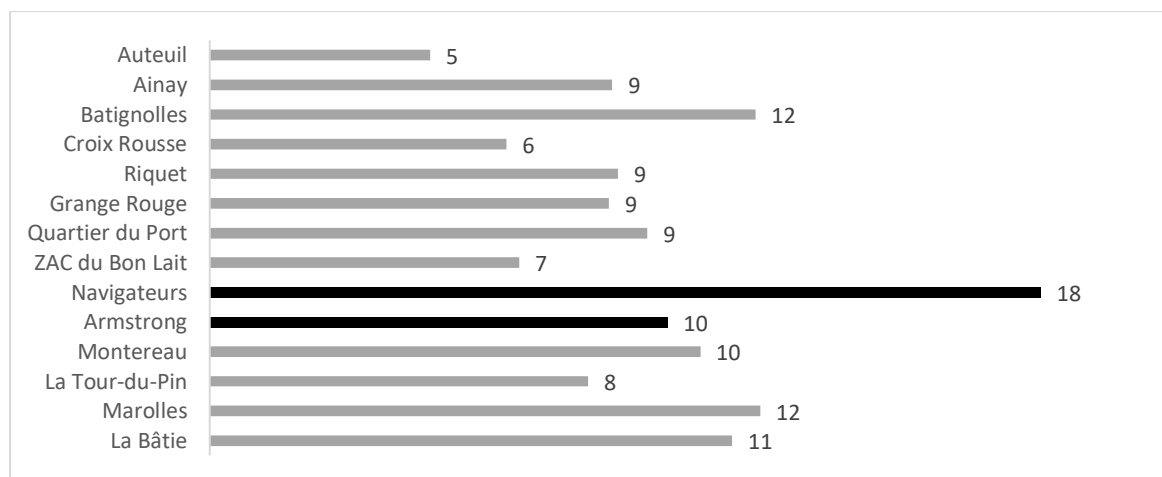
	% des habitants qui ont au moins	
	un ami dans son quartier (1)	Un membre de sa famille dans son quartier (2)
Navigateurs	40	18
Armstrong	37	23
Quartiers bourgeois en ville-centre	37	22
Quartiers gentrifiés en ville-centre	60	20
Quartiers populaires en ville-centre	31	12
Quartiers de mixité sociale programmée	27	5
Petites villes périurbaines	26	9
Communes rurales périurbaines*	52	26
<i>Ensemble</i>	<i>39</i>	<i>16</i>

*Dans les communes rurales périurbaines, l'ensemble de la commune est prise en compte.

Champ : (1) Ensemble des enquêtés déclarant avoir des amis (n=2458) ; (2) ensemble des enquêtés déclarant avoir de la famille (n=2506) ; données pondérées

Dans le prolongement de ces constats, lorsque l'on s'intéresse aux questions qui visent à replacer les habitants du quartier par rapport à d'autres formes de relations, on observe que les grands ensembles occupent en réalité une place relativement plus importante que les autres quartiers dans la globalité de la vie sociale des individus. Ainsi par exemple, la proportion de répondants qui disent que les personnes qu'ils voient le plus sont les habitants de leur quartier est particulièrement forte aux Navigateurs et loin d'être faible à Armstrong, par rapport à l'ensemble des autres espaces enquêtés

FIGURE 4 – % DES HABITANTS QUI CONSIDÈRENT QUE LES PERSONNES QU'ILS VOIENT LE PLUS SONT LES HABITANTS DU QUARTIER*



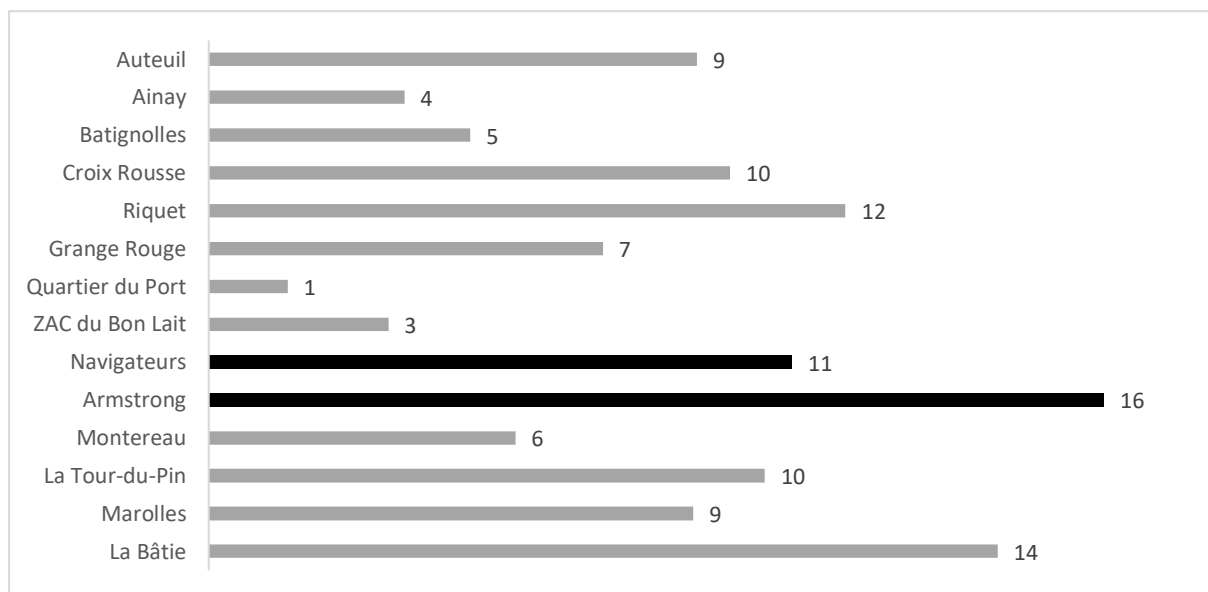
*De la commune à Marolles et La Bâtie.

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

L'importance que peuvent revêtir les grands ensembles pour ses habitants ressort également par le fait qu'ils font partie des quartiers où les habitants en emploi sont les plus nombreux à déclarer avoir trouvé leur emploi grâce à l'aide d'habitants de leur quartier (Figure 5). Dans le même ordre d'idée, les répondants d'Armstrong déclarent également plus souvent que la moyenne (et ceux des Navigateurs aussi souvent que la moyenne) pouvoir compter sur une personne du quartier en cas de

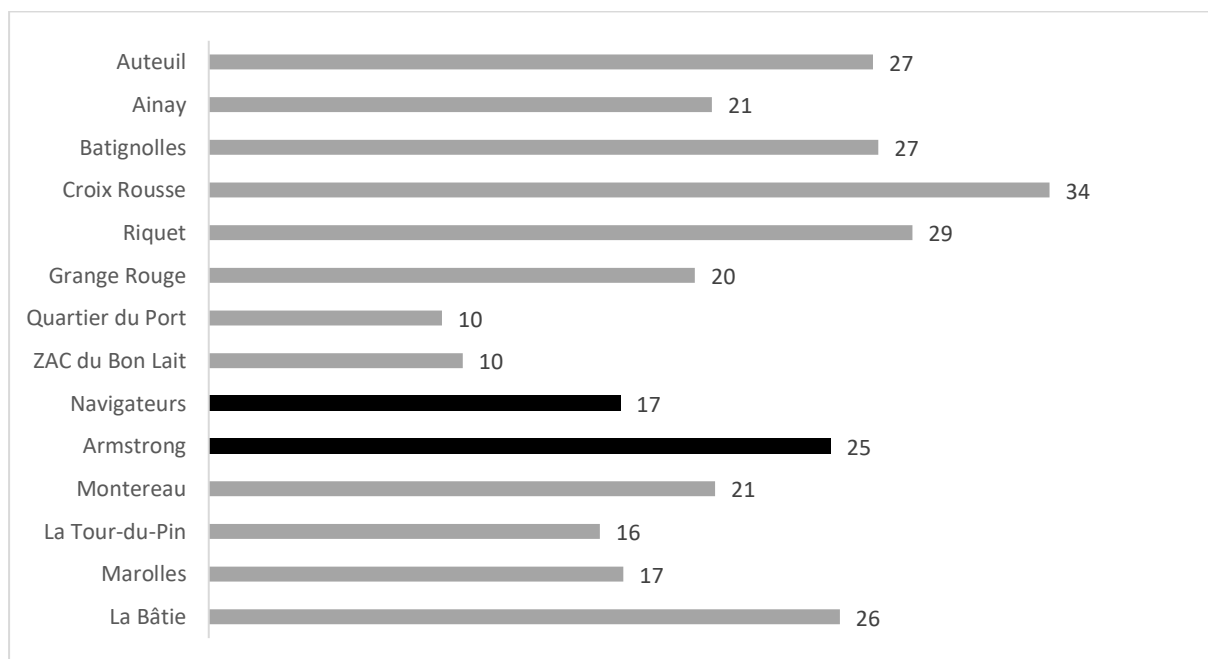
problèmes financiers (Figure 6), proportions non négligeables quand on sait que ces quartiers sont davantage marqués par la précarité socio-économique de leurs habitants.

FIGURE 5 – % DES ENQUÊTÉS EN EMPLOI QUI ONT TROUVÉ LEUR EMPLOI PAR LES HABITANTS DU QUARTIER



Champ : Ensemble des enquêtés en emploi (n=1568) ; données pondérées

FIGURE 6 – % DES HABITANTS QUI PEUVENT COMPTER SUR QUELQU'UN DU QUARTIER EN CAS DE PROBLÈMES FINANCIERS

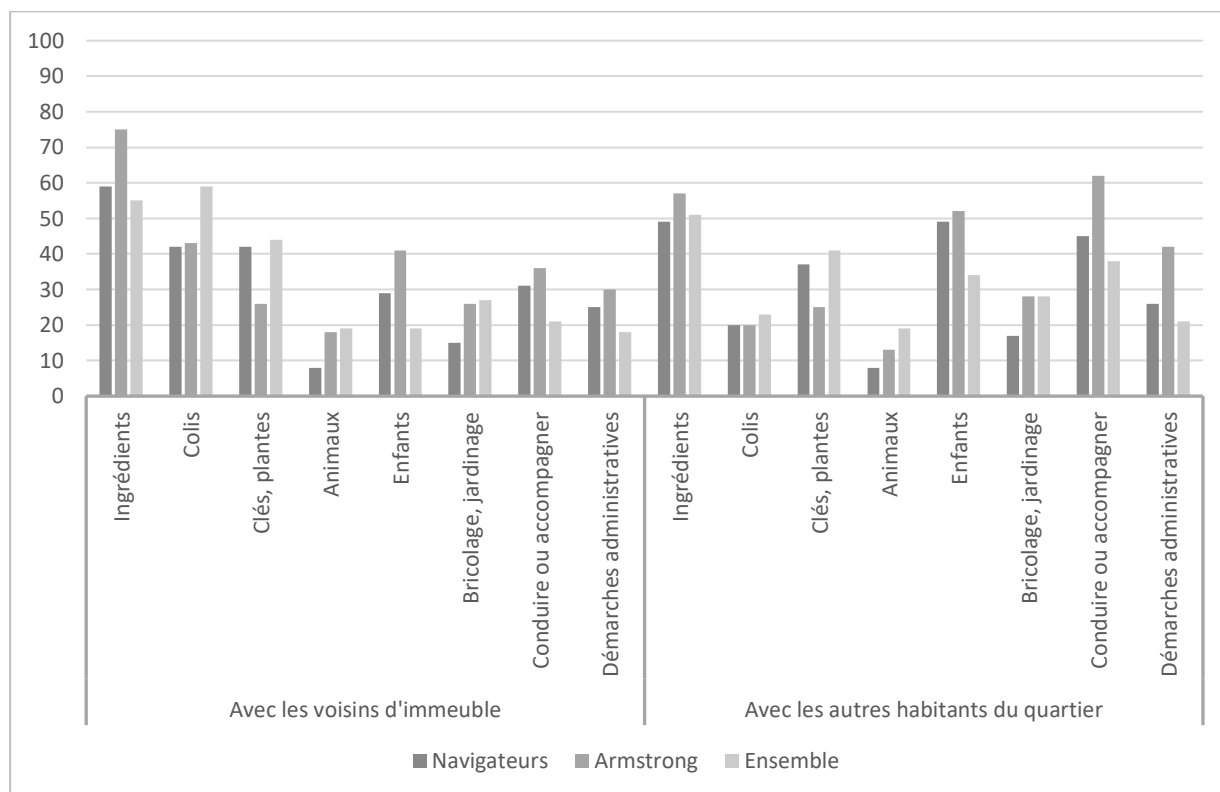


Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2506) ; données pondérées

La prégnance locale des relations familiales et amicales, associée à la possibilité de mettre en œuvre des pratiques de solidarité et d'entraide, caractérisent pour partie ces quartiers et viennent conforter l'idée que, loin d'être exclusivement marqués par la distanciation sociale, le défaut d'intégration et le vide relationnel, ce sont des lieux où les habitants peuvent mobiliser des ressources relationnelles et sociales locales au quotidien. Surtout, les pratiques des habitants, comme leurs représentations, sont

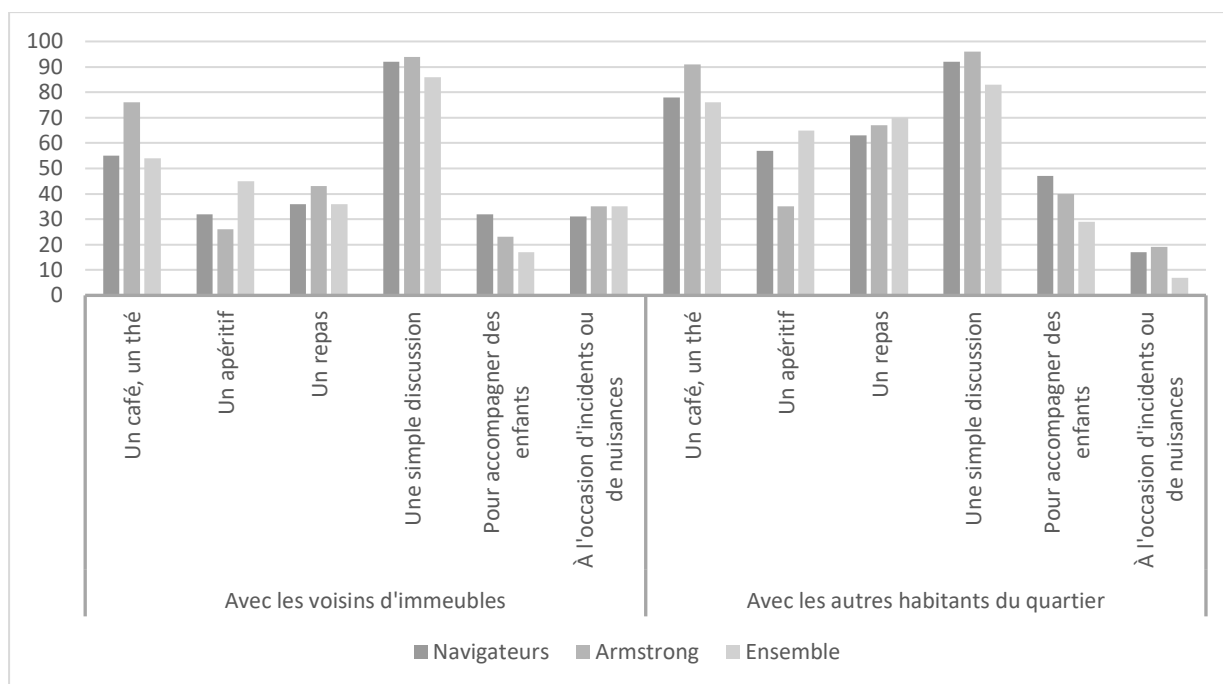
hétérogènes et plaident pour aller au-delà des visions homogénéisantes. En effet, les tendances moyennes sont ici insuffisantes pour décrire la coexistence de plusieurs profils d'investissement puisque, à côté de ceux qui se tiennent à l'écart des activités et relations de voisinage, d'autres ont une pratique intensive de celles-ci. À titre d'exemple, il est notable que les personnes qui voisent tendent à cumuler les diverses formes de relations de voisinage et se distinguent des autres habitants. Garder, accompagner, récupérer les enfants est d'ailleurs plus fréquent dans les grands ensembles, et ce sont des services et occasions de visites qui ne viennent quasiment jamais seuls et qui participent plus largement d'un système d'échanges et de relations dans ces quartiers.

FIGURE 7 – TYPES DE SERVICES ÉCHANGÉS (EN %)



Champ : Ensemble des enquêtés participant aux échanges de services (n=2302) ; données pondérées

FIGURE 8 – MOTIFS DES VISITES À DOMICILE (EN %)



Champ : Ensemble des enquêtés participant aux visites à domicile (n=2146) ; données pondérées

Il s'agit à présent d'approfondir cet aspect en dégagant des modalités différenciées d'investissement du quartier et des relations de voisinage, puis d'en rendre compte à partir de portraits d'habitants des grands ensembles interrogés en entretien. On se propose d'illustrer la façon dont les différents profils d'investissement reflètent – ou non – des différences de population, entre ceux qui habitent les immeubles construits suite à la rénovation urbaine et les autres, entre propriétaires et locataires et/ou selon les caractéristiques sociales des individus. L'enjeu sera de chercher à montrer, comment les caractéristiques sociodémographiques de ces derniers, leur trajectoire résidentielle, la place qu'occupe le quartier dans celle-ci, les proximités familiales et amicales qu'ils ont dans l'espace local, interviennent dans leurs pratiques et leurs manières de se positionner face aux voisins et au quartier.

VI. Quatre manières de voisiner (ou pas) dans les grands ensembles

Nous avons réalisé une typologie des manières d'investir les relations de voisinage dans les quartiers de grands ensembles à partir de 13 variables caractérisant les relations de voisinage : le nombre de motifs de visites déclarés avec les voisins d'immeubles, le nombre de types de services rendus avec les voisins d'immeuble, le fait d'avoir des conversations avec ses voisins d'immeuble, le nombre de motifs de visites déclarés avec les autres habitants du quartier, le nombre de types de services rendus avec les autres habitants du quartier, le fait d'avoir des conversations avec les autres habitants du quartier, le nombre de sujets de conversations différents abordés avec les voisins ou habitants du quartier, le nombre d'informations différentes échangées parmi les quatre types proposés⁹, le fait d'avoir au moins un ami dans le quartier, le fait d'y avoir au moins un membre de sa famille, le fait de participer à la fête des voisins, le fait d'avoir trouvé son emploi grâce aux habitants du quartier¹⁰ et le fait de

⁹ Les enquêtés sont interrogés sur le fait d'échanger des informations sur les établissements scolaires, les opportunités d'emploi, les commerces du quartier et les services à domicile.

¹⁰ Sur cette variable, les personnes sans emploi ont été placées en illustratif.

pouvoir compter sur un voisin en cas de problèmes financiers. Une analyse des correspondances multiples suivie d'une classification ascendante hiérarchique aboutit à quatre classes, qui déterminent quatre manières de voisiner. Il faut noter que ces différentes classes ont des niveaux de revenus assez similaires : les différences d'intégration qu'elles font ressortir ne sont donc pas imputables aux niveaux de vie mais davantage aux trajectoires sociales et résidentielles.

Classe 1 (13 %) – Les habitants ancrés des quartiers des grands ensembles.

Ce premier ensemble regroupe les habitants qui ont le plus de sociabilités et de pratiques dans le quartier. Ils y ont souvent passé une part importante de leur vie et beaucoup y ont de la famille : alors qu'il s'agit de la classe la plus jeune (45 ans en moyenne), l'ancienneté médiane est la plus élevée (15 ans). C'est par exemple le cas d'Aïssata Diarra, dont le portrait est présenté ci-dessous, qui a grandi dans le quartier des Navigateurs. Cette classe représente 16 % des habitants aux Navigateurs et 10 % à Armstrong. Les habitants vivant dans des logements qui n'ont pas (encore) été concernés par la rénovation urbaine s'y rattachent un peu plus souvent que les autres (14 % contre 11 %).

L'ancrage de ces habitants s'observe à différents niveaux :

- En termes de sociabilités, ils parlent en moyenne de 10 sujets de conversation sur les 12 proposés dans le questionnaire, et échangent des informations sur 3 objets sur 4 en moyenne. Un peu plus d'un sur deux (55 %) sont entrés chez leurs voisins d'immeuble pour une visite de convivialité et la quasi-totalité (95 %) l'ont fait chez des voisins ailleurs dans le quartier. Leurs relations avec leurs voisins du quartier sont également plus diverses : ils sont entrés chez leurs voisins d'immeubles pour près de 3 raisons différentes en moyenne et chez des voisins du quartier pour 4,7 raisons différentes. Ils participent également à des échanges de services variés (près de 4 types de services différents avec les voisins d'immeubles ; près de 5 avec les voisins du quartier). La moitié participe à la fête des voisins au moins de temps en temps. Ils sont également plus souvent en conflits avec un ou plusieurs voisins que les autres classes ce qui, on l'a vu dans la chapitre sur les conflits (chapitre I - 1D « Les conflits et autres troubles du voisinage), est un signe notable d'inscription dans les relations de voisinage.
- Les usages du quartier vont dans le même sens, puisqu'ils pratiquent en moyenne 4,5 activités dans le quartier.
- Les relations plus approfondies sont également un trait distinctif de cette classe : 72 % ont au moins un ami dans le quartier et la moitié y a au moins un membre de sa famille. 7 % ont trouvé leur emploi grâce à des habitants de leur quartier et 37 % peuvent compter sur un habitant du quartier en cas de problème financier.

Cette classe est surtout composée de femmes (77 %) vivant avec leurs enfants (76 %), en couple (60 %) ou seule (16 %). C'est aussi la classe qui compte le plus d'immigrés (58 %) et de personnes à qui il arrive d'employer une autre langue pour parler aux voisins (74 %). Il s'agit également du groupe le plus religieux, 57 % d'entre eux faisant état d'une pratique religieuse. Dans le même temps, les habitants les plus favorisés socialement y sont surreprésentés : un quart de la classe est composée de cadres ou professions intermédiaires, alors que ces catégories ne correspondent qu'à 20 % des habitants de ces quartiers.

PORTRAIT DE AÏSSATA DIARRA : UNE HABITANTE ANCRÉE AUX NAVIGATEURS

Âgée de 37 ans, Aïssata Diarra a grandi dans le quartier des Navigateurs où elle vit actuellement, avec ses parents, qui ont immigré du Mali avant sa naissance, et ses cinq sœurs. Ses parents ont fait

plusieurs métiers dans les environs : son père a été surveillant de lycée, ouvrier dans une entreprise de cadenas et sa mère a fait des ménages dans différents contextes dont à l'aéroport, avant d'être embauchée comme employée de mairie. Quant à elle, Aïssata a fait un BEP Carrières Sanitaires, puis a travaillé dans l'animation, avant de passer le concours d'aide-soignante et d'être embauchée à l'hôpital. Avec 2000 euros de revenus (salaire et allocations familiales), elle estime appartenir aux "classes moyennes" mais sa situation économique s'est considérablement dégradée suite à sa rupture en 2014 avec son ancien mari, un cariste qui travaillait pour une "bonne boîte". Elle s'est alors retrouvée seule avec trois enfants de 3, 5 et 11 ans (de 8, 10 et 16 ans au moment de l'entretien en 2019). C'est à demi-mots qu'elle raconte avoir déjà dû appeler la police pour violences conjugales et avoir souhaité quitter le logement conjugal en urgence, ce qui l'a conduite à quitter son logement du centre-ville et à revenir dans son ancien quartier.

Si Aïssata dit avoir quitté ses parents en 2003 (soit à l'âge de 22 ans), au moment de la naissance de sa fille aînée, elle n'a jamais rompu les liens avec le quartier où elle revenait "très souvent le week-end" pour voir ses parents. Ses cinq sœurs, qui occupent toutes des métiers d'employées ou de professions intermédiaires dans les domaines du social (animatrice, greffière, responsable d'événementiel, directrice de centre de loisirs), sauf une qui est mère au foyer, vivent pour la plupart dans la ville voisine (sauf une qui vit à Toulouse). De 2007 à 2014, Aïssata habitait quant à elle un logement HLM du centre, ce logement qu'elle a dû quitter en urgence. Aujourd'hui, elle ne sait plus où son ex-conjoint habite ; celui-ci ne fait pas valoir ses droits de visite et Aïssata n'a jamais touché les montants de pensions alimentaires qui avaient été statués par le juge aux affaires familiales, il y a 5 ans déjà.

Au moment de sa rupture, c'est sa connaissance du quartier et les ressources qu'elle y a toujours conservées qui lui ont permis de trouver rapidement son logement actuel, un appartement de 70 mètres carrés pour ses trois filles et elle. Une voisine l'a informée du logement vacant et "a facilité le dossier" à la mairie, et comme, dit-elle, ce quartier n'est pas très demandé, elle a réussi à obtenir rapidement son nouveau lieu de vie. Il y avait urgence, répète-t-elle plusieurs fois.

Pourtant, elle précise que, si elle ne souhaitait pas trop s'éloigner, elle ne voulait pas forcément revenir dans son quartier d'enfance. Elle a d'abord regretté de perdre ses habitudes d'avant et d'avoir à nouer de nouvelles relations de solidarité qui sont décrites comme essentielles à son organisation quotidienne de mère, encore plus de mère monoparentale. Mais celles-ci se sont construites rapidement : d'abord parce qu'elle avait conservé beaucoup de connaissances dans le quartier – ses parents, des amis d'enfance, des gens avec qui elle a travaillé à la mairie... – mais aussi parce qu'elle a pu s'appuyer sur ce qu'elle appelle la "communauté franco-malienne", un ensemble qui apparaît finalement relativement lâche de personnes mobilisables pour des services et avec qui les visites pour des fêtes de toutes sortes (baptêmes, fêtes religieuses...) sont fréquentes. S'y sont très vite ajoutées de nombreuses relations avec des « mamans » liées au suivi de la scolarité et des activités des enfants – mais jamais avec des hommes, précise-t-elle !

Les relations de quartier d'Aïssata sont si nombreuses et imbriquées dans différentes sphères qu'elle peine à en avoir conscience. Elle évoque des personnes du quartier lorsque les questions portent sur des personnes hors quartier ; lorsque l'enquêtrice lui demande si elle a échangé des informations sur des opportunités d'emploi avec des habitants du quartier ou des voisins, elle répond d'abord non, avant de préciser qu'elle le fait cependant avec des « amies voisines », et même que certaines d'entre elles ont obtenu un poste à l'hôpital grâce à elle ! De fait, si Aïssata a des relations bien plus

nombreuses et variées que la plupart des habitants des grands ensembles, elle reste cependant plus en retrait que sa mère qui, surtout lorsqu'elle ne travaillait pas pour élever ses enfants, "était dans le genre de relations proches". Pour Aïssata, il serait donc possible de faire plus, mais le fait qu'elle travaille et qu'elle ait souvent des horaires décalés limite son investissement. Elle en ressent même une certaine culpabilité dans l'entretien lorsque, à force d'être interrogée sur les relations qu'elle a dans ce quartier, puis dans son ancien, et notamment lorsque le propos se centre sur l'investissement associatif local, elle lâche : "Ouais moi... Pfff... Ça me saoule et j'ai pas le temps. Je suis seule, je travaille, j'ai mes enfants. Ça prend du temps tout ça, franchement, voilà".

Ainsi, bien qu'elle se dise tour à tour "quand même un peu isolée" ou "pas sociable", Aïssata insiste sur la place qu'elle a dans le quartier : "on sait quand même qui je suis". Avec une partie des gens avec qui elle "a grandi", elle n'entretient pas de relations, mais ils se reconnaissent et se disent bonjour. Le quartier apparaît à ses yeux comme un endroit où il faut "avoir sa place" et "être reconnu", et cela est particulièrement visible lorsqu'elle raconte des scènes d'exclusion de certains "nouveaux" qui se font "harceler" par des voisins de ce simple fait. On perçoit donc ici tout un ensemble de relations ou de jeux de réputation peu visible dans les réponses au questionnaire mais qui semble jouer fortement dans l'ancrage territorial d'Aïssata.

Il est intéressant de noter que l'intégration d'Aïssata dans les relations du quartier va de pair avec une appropriation de lieux hors du quartier. En effet, contrairement à d'autres, Aïssata sort beaucoup de celui-ci : pour travailler, déjà, mais aussi pour faire des activités avec ses enfants (piscine, plage, jardin d'acclimatation, zoo, etc.). Ce qui est remarquable, c'est que ces sorties, elle les fait aussi avec d'autres "mamans" du quartier, mobilisant régulièrement un groupe d'une dizaine de mères et leurs enfants.

Le discours que développe Aïssata la situe clairement parmi les classes populaires stables étudiées par Olivier Masclat et ses collègues (2020) ; elle rend compte à de très nombreuses reprises d'une conscience sociale triangulaire (Collovald, Schwartz et Potte-Bonneville, 2006) qui la conduit à prendre ses distances avec les "assistés" (ceux qui ne veulent pas travailler) ou encore "les immigrés qui n'auraient pas évolué" (les vieux du quartier). Elle a un discours sur le rapport au mérite et au travail (en opposition aux aides sociales) et s'efforce d'éviter de réclamer, une situation qui la conduit à ne pas avoir encore fait valoir ses droits de pensions alimentaires depuis 5 ans (mais elle y pense, dit-elle). C'est dans cette même dynamique que l'on peut comprendre son rapport au quartier et notamment sa vision plutôt positive des opérations de rénovation urbaine qui y ont eu lieu. En comparant le quartier de maintenant et celui de son enfance, elle indique qu'il était temps de faire varier la population du quartier et estime que les personnes relogées, dans du neuf, mélangées avec d'autres, seront peut-être amenées à davantage faire attention à leur lieu de vie et à recadrer les enfants des autres.

Classe 2 (33 %) – Les autres habitants investis

Cette seconde classe représente une fraction des habitants plus importante que la première dans chaque quartier (33 %) et concerne de nouveau davantage les habitants habitant des logements préexistants à la rénovation urbaine (38 % contre 24 %). Elle présente des points communs avec la première classe, mais implique des sociabilités moins intenses et des formes d'ancrage local parfois moins anciennes, ou moins marquées par le familialisme, comme pour Meïssa Fellous (cf. portrait ci-dessous) qui a immigré en France en 2009 et habite désormais à Armstrong. L'ancienneté médiane dans le quartier est tout de même de 14 ans.

Comme pour la classe 1, mais à un niveau moins élevé, plusieurs indicateurs témoignent de leurs investissements dans l'espace du quartier.

- Leurs sociabilités locales sont diverses mais plus centrées sur l'immeuble ou la résidence que pour ceux de la classe 1. Ils parlent en moyenne de 8 sujets de conversation sur les 12 proposés et échangent des informations sur 2 sujets sur 4. Ils sont entrés chez leurs voisins d'immeuble et de quartier pour 2 raisons différentes en moyenne et ont des échanges de services assez variés dans l'immeuble bien que moins que le groupe précédent (2,8 types de services), et plus rares dans le quartier (1 type de service en moyenne). 60 % sont entrés chez leurs voisins d'immeuble pour des sociabilités et 56 % l'ont fait dans le quartier.
- Leurs pratiques du quartier sont relativement diversifiées, avec 3,5 activités en moyenne.
- C'est peut-être à propos des relations plus approfondies que l'on observe les écarts les plus importants avec le groupe précédent : 56 % ont au moins un ami dans le quartier (72 % dans la classe 1) ; 22 % ont au moins un membre de sa famille (la moitié dans la classe 1). Néanmoins, l'entraide peut être forte : 7 % ont trouvé leur emploi grâce à des habitants de leur quartier et 28 % peuvent compter sur un habitant du quartier en cas de problèmes financier.

Cette classe est elle aussi composée essentiellement de femmes ayant des enfants (72 %, dont 48 % en couple avec enfant et 14 % seules avec enfants). 55 % utilisent parfois une autre langue dans les conversations avec les voisins et 54 % ont une pratique religieuse, soit un taux très proche de ceux de la classe 1. Les inactifs, et en particulier les mères au foyer, y sont les plus nombreuses (31 %). La moitié des propriétaires de Armstrong se trouve dans cette classe (mais ils ne forment que 17 % des habitants de Armstrong dans cette classe).

PORTRAIT DE MEÏSSA FELLOUS : DE L'ARRIVÉE EN FRANCE À L'INVESTISSEMENT À ARMSTRONG

Meïssa Fellous, 34 ans, au moment de l'entretien, vit en France depuis 2009. Elle est née et a grandi dans un village en Algérie. Son père est décédé quand elle avait cinq ans et elle a vécu avec sa mère et ses grands-parents, travailleurs agricoles. Les voisins qu'elle mentionne étaient essentiellement des membres de la famille, cousins et cousines. Après son bac, elle entre dans une école paramédicale et obtient, toujours en Algérie, un diplôme d'infirmière, métier qu'elle exerce pendant 3 ans avant de se marier en 2009 avec un Algérien qui a immigré en France à l'adolescence avec ses parents et qui la fait venir à Vénissieux. Son mari, de deux ans son aîné, est ouvrier dans le bâtiment, plaquiste au moment de l'entretien après avoir été peintre. C'est donc après leur mariage que Meïssa Fellous s'installe en France, dans un studio HLM aux Minguettes qu'elle occupera seule pendant trois ans, tandis que son mari réside encore en partie chez ses parents dans le quartier voisin de Charréard. En 2012, le couple, et leurs deux enfants nés en 2011 et 2012, obtiennent un logement social plus grand, de 80 m². Au moment de l'entretien, deux autres enfants sont nés et les quatre filles ont 8, 7, 4 ans et six mois. Meïssa n'a jamais travaillé en France mais précise que c'est depuis la naissance de sa dernière fille en 2019 qu'elle ne recherche plus de travail. Le revenu du ménage, aides et allocations comprises, se situe autour de 2 500 euros mensuels. Meïssa ne parle pas très bien français, et l'enquêtrice doit souvent reposer ou reformuler les questions.

D'abord relativement isolée, Meïssa étend progressivement ses relations de proximité. Durant les trois premières années qui ont suivi son installation en France, elle entretient surtout des liens avec sa belle-famille et deux cousines installées dans la métropole lyonnaise, à Oullins et Pierre Bénite, chez qui elle se rend occasionnellement. Elle garde le contact avec sa famille en Algérie grâce aux réseaux sociaux,

notamment Facebook mais le contraste avec la vie sociale intense qu'elle avait en Algérie lui pèse. Après son emménagement dans un appartement plus grand, et au fur et à mesure que ses enfants grandissent et fréquentent l'école du quartier, son réseau de relations s'étoffe, se composant de « voisines » (de l'immeuble) et de « copines » de l'immeuble ou du quartier. Contrairement à de nombreux habitants plus anciens, Meïssa n'a pas de famille dans le quartier. À l'exception de deux voisines, plus âgées, ses « copines » sont toutes des mamans d'élèves de la même école que ses enfants. Elles peuvent échanger des services, discuter de nombreux sujets, et se retrouvent également au parc, à la bibliothèque ou pour des occasions comme les anniversaires des enfants ou la période du ramadan, qui donne lieu à des échanges de plats. Cet univers de relations est composé exclusivement de femmes, d'origines diverses (maghrébines, turques et portugaises principalement) qui n'exercent que rarement une activité professionnelle. Au-delà de la diversité des liens, allant de la simple interconnaissance à des relations d'amitié plus poussées, ce groupe forme la toile de fond familière de ses relations quotidiennes. Meïssa ne dit en revanche que très peu de choses d'autres groupes ou catégories d'habitants de son quartier.

Malgré le développement de ces relations amicales, Meïssa entretient un rapport ambivalent à son quartier. Celui-ci dispose de l'ensemble des commerces et services publics dont elle a besoin. Elle en apprécie l'école et le cadre général. Elle ne dit rien de la rénovation urbaine qui, il est vrai, ne concerne pas la partie du quartier où elle réside. Il lui arrive de participer à des fêtes de quartier organisées par la mairie et aimerait qu'il y en ait plus. Elle évoque toutefois le souhait de déménager à cause de la présence de trafics de drogue qui l'inquiètent et lui font craindre le moment où ses enfants pourront aller à l'école ou se promener seuls. Cela ne se traduit pas pour autant par un investissement d'autres lieux : certes, elle fait parfois des sorties dans le centre de Lyon au parc de la Tête d'Or ou au centre commercial de la Part-Dieu avec une autre mère d'élève qui habite son immeuble ou avec ses cousines. Elle souligne toutefois se faire « regarder de travers » à cause de son voile quand elle sort du quartier, y compris à Charréard, l'autre quartier de Vénissieux qu'elle fréquente car sa belle-famille y réside. Elle évoque des projets de déménagement en maison mais qui ne sont pour l'instant appuyés sur aucune démarche.

Classe 3 (41 %) – Les ouverts sur l'immeuble

La troisième classe regroupe, certes, des habitants qui entretiennent moins de relations que ceux des deux précédentes, mais ce qui les distingue, c'est surtout la concentration de leurs relations dans leur immeuble. Ce profil est plus fréquent aux Navigateurs (46 %) qu'à Armstrong (35 %). Il est caractéristique de ceux vivant dans des logements construits à la faveur de la rénovation urbaine (53 % d'entre eux, contre 35 % de ceux vivant dans des logements préexistant à la rénovation). En lien avec cette observation, on peut noter que beaucoup sont arrivés récemment dans le quartier (17 % depuis moins de 2 ans et 18 % depuis 2 à 4 ans). L'ancienneté médiane est de 8 ans.

Les différents indicateurs retenus confirment ce primat donné à l'immeuble, en partie imputable à une moindre ancienneté dans le quartier mais renvoyant peut-être aussi, dans les résidences construites dans le cadre de la rénovation urbaine, à des segmentations sociales que cette dernière a produites au sein des quartiers de grands ensembles (Gilbert, 2013) :

- Leurs sociabilités se jouent surtout à l'échelle de l'immeuble. Ils parlent en moyenne de 5 sujets de conversation sur les 12 mais échangent peu d'informations. 37 % sont entrés chez des voisins d'immeuble pour des visites de convivialité mais très rares sont ceux qui l'ont fait

dans le quartier (11 %). De fait, 40 % n'ont pas de relations dans le quartier, soit davantage que la moyenne. Même à l'échelle de l'immeuble, ils ont des échanges peu intenses : ils sont entrés chez leurs voisins pour 1,4 raison en moyenne et participent à des échanges de services en lien avec 1,3 type de services.

- Leurs pratiques sont également moins variées dans leur quartier : ils font en moyenne 2,5 activités dans leur quartier.
- Les liens forts sont également moins fréquents que dans les deux classes précédentes : si 7 % ont trouvé leur emploi grâce à des habitants de leur quartier, seuls 13 % peuvent compter sur un habitant du quartier en cas de problèmes financier.

La classe 3 est un peu moins féminine que les autres, mais compte tout de même 66 % de femmes. Il s'agit moins souvent de couples avec enfants (38 % tout de même) et plus de solos (27 %), de familles monoparentales (17 %), de couples sans enfants (12 %). Ils sont un peu plus souvent enfants d'immigrés (20 %) et un peu moins immigrés (46 %) que les autres groupes. Seuls un tiers (36 %) utilise parfois une autre langue pour converser avec ses voisins et 39 % ont une pratique religieuse, des taux bien moindres que dans les classes 1 et 2. En concordance avec le profil des nouveaux habitants de la rénovation urbaine, c'est la catégorie avec le plus de personnes en emploi (51 %) : par rapport, à la classe 2 on y observe un peu plus de professions intermédiaires et un peu moins d'inactifs. 76 % des propriétaires de Navigateurs se retrouvent dans cette classe (mais ils ne forment que 28 % des habitants des Navigateurs dans cette classe).

PROTRAIT DE YANN DEFER : UN PROPRIÉTAIRE « MOBILE », INVESTI DANS SON IMMEUBLE, À DISTANCE DU QUARTIER

Yann Defer est un homme retraité de 63 ans, qui vit dans l'un des immeubles en copropriété d'Armstrong avec son épouse, elle aussi retraitée. Après une carrière professionnelle dans le secteur social, Yann Defer est parvenu avant la retraite à un poste de cadre, tandis que son épouse était institutrice spécialisée : le couple fait donc partie des ménages les plus dotés socialement et économiquement du quartier. Yann et son épouse sont propriétaires de leur logement et sont arrivés à Armstrong et dans leur appartement actuel en 1997. Ils étaient alors locataires dans un autre secteur de la banlieue lyonnaise, cherchaient un appartement à acheter, connaissaient le quartier de réputation mais n'y avaient quasiment jamais mis les pieds, et n'y connaissaient presque personne. C'est l'appartement plus que le quartier que le couple avait alors choisi : le prix était très attractif, l'appartement leur était apparu très lumineux, traversant, doté d'un beau balcon et d'une belle vue sur le parc des Minguettes.

Au moment de l'entretien, la sociabilité locale de Yann Defer se déploie principalement dans son immeuble, en lien avec la gestion de la copropriété. Il a des relations cordiales avec ses voisins, est membre du conseil syndical, et détaille précisément son investissement dans la copropriété, par exemple sa contribution à la mise en place d'une charge du "bon voisinage" suite à des problèmes de propreté. S'il connaît très bien les habitants de son immeuble, il estime néanmoins qu'il n'y en a qu'un qu'il peut considérer comme un véritable ami, avec lequel il peut avoir des discussions approfondies. Il s'est en outre porté volontaire pour être membre du conseil citoyen du quartier, et a été tiré au sort (parmi seulement 20 hommes volontaires pour faire partie de cette instance). Mais il n'entretient guère de relations de sociabilité avec les habitants du quartier en dehors de l'îlot où est situé son immeuble. L'essentiel de sa sociabilité amicale et familiale se déroule en dehors de son quartier : aucun des amis du couple et des membres de la famille qu'il mentionne dans l'entretien ne résident à Armstrong, ni même aux Minguettes. Il se dit par ailleurs "très mobile", se rendant environ deux fois

par semaine dans Lyon, avec son épouse ou l'un de ses petits-fils, pour s'y promener mais aussi pour des activités culturelles (concerts à l'auditorium, visite de musée, théâtre), et cette mobilité est pour lui une condition au fait de bien se sentir dans son quartier : « c'est parce que je suis mobile que j'habite ici ».

Son regard sur le quartier est ambivalent. Dans l'entretien, il donne à plusieurs reprises une description enchantée de la vie du quartier, évoquant son caractère « verdoyant », les familles qu'il voit pique-niquer dans le parc sur lequel donne son appartement, le cinéma qu'il fréquente régulièrement, la présence du tram, ou encore les équipements culturels du centre de Vénissieux qu'il utilise ponctuellement. Mais il mentionne aussi la « misère humaine » qui caractérise selon lui le quartier, la saleté et les dégradations dans certains secteurs qu'il tend à éviter, la présence de trafics, et souligne que sa copropriété, qu'il décrit comme « la zone résidentielle des Minguettes », constitue l'un des « rares îlots relativement mixtes du quartier », « du point de vue social et des origines », et déplore le fait que le quartier soit « de moins en moins mixte ». Lui et son épouse mentionnent parmi les désavantages du quartier l'image négative à laquelle il est associé, qui a par exemple pour conséquence que les artisans refusent fréquemment de s'y déplacer, que certains de ses amis hésitent à venir lui rendre visite de peur que leur voiture soit incendiée, ou que lui-même hésite parfois à mentionner les Minguettes lorsqu'on lui demande où il vit.

La question de la mixité – ou de l'absence de mixité ethnique – du quartier et du racisme est très présente dans l'entretien. Fils d'une couturière juive allemande arrivée en France après la deuxième guerre mondiale et d'un médecin sénégalais venu faire ses études en France, Yann Defer a connu des discriminations liées à son apparence physique, notamment dans l'accès au logement. De ce fait, il a une attitude ambivalente vis-à-vis de la présence importante de minorités ethniques dans le quartier. Si par moment il semble regretter qu'il y ait de moins en moins de « franco-français » (selon ses termes) dans le quartier, à l'exception des habitants de son îlot, il dit aussi que lorsqu'il se trouve dans un quartier « bourgeois », il se sent regardé, et pas à sa place, parce qu'il n'est pas blanc, et se sent *a contrario* à l'aise à Vénissieux. À ce propos, il mentionne une divergence de perception du quartier entre lui et sa femme, « ardéchoise » selon ses termes (et blanche), qui semble avoir un regard nettement plus négatif que lui sur le quartier, et souhaiterait déménager, contrairement à lui. Il estime par ailleurs que la plupart des habitants de sa copropriété, y compris des voisins d'origine antillaise, ont une attitude raciste vis-à-vis des habitants des secteurs les plus pauvres du quartier, ce qui l'empêche, dit-il, d'avoir avec eux des relations plus étroites. Mais le fait qu'on croise dans le quartier de nombreuses femmes portant le voile dans le quartier, nourrit également son sentiment de distance avec le quartier ou avec certaines de ses voisines. Il interprète par exemple la décision d'une de ses voisines copropriétaires de porter le voile comme une volonté de « mettre les gens à distance ». Paradoxalement, la présence importante de minorités ethniques et issues de l'immigration dans le quartier constitue à la fois une des raisons pour lesquelles il s'y sent relativement à l'aise et un des points qui entretient de la distance entre lui et son voisinage.

Classe 4 (13%) – Les habitants en retrait des échanges et sociabilités

La classe 4 regroupe les habitants les plus en retrait de la vie de quartier, ceux entretenant le moins d'échanges. Les membres de la classe 4 sont concentrés à Armstrong (21 % des habitants contre 5 % aux Navigateurs), et sont équitablement répartis dans les résidences construites à l'occasion de la rénovation urbaine (14 %) et dans celles qui lui préexistait (12 %). Bien que plus âgés que les autres

(52 ans en moyenne), leur ancienneté médiane (8 ans) est plus faible que pour les deux premières classes, équivalente à la troisième classe. Mais cet indicateur de valeur centrale dissimule en réalité une grande hétérogénéité des anciennetés résidentielles : il s'agit de la seule classe répartie dans toutes les tranches d'ancienneté. Certains, d'ailleurs, peuvent s'être progressivement isolés après avoir été intégrés dans le quartier, comme Martine Renot dont le portrait figure ci-dessous, tandis que d'autres sont arrivés plus récemment et n'ont pas développé de liens.

Cette faible intégration apparaît autant dans les sociabilités quotidiennes que dans l'absence de liens forts :

- Alors qu'il s'agit de situation très rare en population totale, ils sont respectivement 97 % et 86 % à ne pas avoir de conversations avec leurs voisins d'immeuble et de quartier.
- Ils font en moyenne 2,4 activités en moyenne dans leur quartier, soit à peu près autant que ceux de la classe 3.
- Les liens forts confirment ce tableau : ils n'ont jamais trouvé leur emploi grâce à des habitants de leur quartier, et seuls 14 % peuvent compter sur un habitant du quartier en cas de problèmes financiers. Ce retrait des échanges dans le quartier s'inscrit dans un retrait général des sociabilités : 26 % n'ont tout simplement aucune relation amicale, ni dans le quartier, ni ailleurs.

Il s'agit de la seule classe majoritairement masculine de ces quartiers : elle est composée à 56 % d'hommes. Près de la moitié vit seul, mais un quart est en couple avec enfants. C'est également la classe où les « natifs » sont les plus nombreux (55 %) et où la pratique religieuse est la plus rare (21 %). 39 % sont retraités, soit beaucoup plus que les autres catégories, mais ils sont rarement très âgés, bien plus dans la tranche 60-74 ans (35 %) que 75 ans et plus (5 %). On compte beaucoup d'ouvriers ou anciens ouvriers (35 %) et d'autres inactifs (15 %).

Notons qu'il n'y a pas de différences de niveau de vie important entre les 4 classes, et même un niveau de vie légèrement supérieure dans la classe 4 du fait de la surreprésentation de personnes seules.

PORTRAIT DE MARTINE RENOT : PERTE DES LIENS ET RETRAIT DES SOCIABILITÉS LOCALES

Martine est une femme retraitée, âgée de 75 ans au moment de l'enquête. Divorcée, elle a élevé seule ses quatre filles, issues de deux relations différentes. Couturière de formation (sans avoir passé le CAP en raison de problèmes de santé), elle a exercé son activité professionnelle pendant plus de 40 ans. Elle est arrivée à Vénissieux il y a 30 ans (1989) et loge, au moment de l'entretien, dans un appartement de type F3 du secteur social avec sa fille puinée, âgée de 32 ans, qui travaille en tant qu'employée dans un magasin du centre-ville.

Martine a grandi avec ses parents et son frère, dans une petite commune à proximité de Lyon, dans une maison mitoyenne dont ses parents étaient locataires. Son père, était gardien pour une grande entreprise et sa mère faisait des ménages. Martine s'est mariée à l'âge de 20 ans, alors qu'elle était enceinte. Son mariage est décrit comme étant motivé par son souhait de partir de chez ses parents. Son expérience est en cela proche de celles des jeunes femmes de milieux populaires décrites par A. Testenoire (2006). Commence alors une période de 11 ans pendant laquelle elle réside avec son mari dans une commune située à 25 kilomètres de Lyon, où elle travaille en tant que couturière et fait des allers-retours quotidiens. Après une séparation décrite comme brutale, elle est partie vivre avec ses trois filles à Vaise, près de son lieu de travail. Elle rencontre ensuite un autre homme, dont elle ne

parlera pas pendant l'entretien et avec lequel elle a eu sa dernière fille. Mère monoparentale, elle n'a connu que peu de périodes d'inactivités : un an de chômage puis trois ans en fin de carrière professionnelle, après avoir été licenciée peu de temps avant la retraite. Elle se présente comme une très bonne ouvrière, investie dans son travail et efficace, mobilisée pour revendiquer ses droits : elle avait d'ailleurs sa carte au Parti Communiste avec lequel elle a ensuite pris ses distances, et s'identifie aujourd'hui plutôt comme étant de droite.

L'arrivée à Vénissieux et la vie dans une tour Armstrong : bonne entente et solidarité entre voisins.

En 1989, elle déménage à Vénissieux avec ses deux plus jeunes filles, pour se rapprocher de sa deuxième fille, qui traversait une période de sa vie difficile, afin de l'aider. Veuve alors qu'elle était enceinte, cette deuxième fille est présentée comme sans repères et toxicomane. Malgré le soutien que sa mère tente de lui apporter, celle-ci se donne la mort peu de temps après. Au cours de cette période, Martine est locataire auprès d'un bailleur social d'un appartement de type F4 en haut d'une des tours qui fera l'objet d'une démolition – tour où vivait également sa fille. Malgré des expériences de vie douloureuse, elle présente cette période plutôt sous un jour positif dans la suite de l'entretien. Elle raconte, par exemple, la bonne entente qui régnait entre les voisins de la tour et les relations d'interconnaissance fondées sur la convivialité et la solidarité. Elle parle de la vie dans le quartier comme très animée et agréable, les habitants se retrouvant régulièrement au pied des tours, pour passer des moments ensemble et manger dehors lors de petites fêtes organisées (fête de la musique, fête des voisins etc...). La solidarité est présentée comme importante puisque Martine savait qu'elle pouvait compter sur ses voisines pour garder un œil sur sa fille, quand elle était au travail. Ce sont principalement une solidarité et des sociabilités féminines qui sont évoquées au cours de l'entretien en tant que ressources essentielles.

Le relogement et ses conséquences : un avant idéalisé qui contraste avec le présent

Un peu avant la démolition, Martine, qui était membre active de la CNL (Confédération nationale du logement, une association de locataires) et qui était bien informée des projets de rénovation, a fait une demande de relogement. Elle présente celle-ci comme étant initiée par elle, en amont même de la démarche engagée par les bailleurs lors des opérations de démolition-reconstruction. Il est évidemment difficile de savoir si c'était bien le cas, mais toujours est-il qu'elle se présente comme étant dans une démarche active face à ce processus. Elle fait donc partie des locataires qui ont fait en sorte de négocier au mieux leur relogement (Faure, 2006).

C'est en 1999 qu'elle obtient son logement actuel, un trois pièces dans une petite résidence « privatisée » avec portails et interphones, résidence dans laquelle elle emménage avec sa fille. Si elle se présente comme actrice de son relogement, elle ne vit pas pour autant positivement son expérience résidentielle actuelle (expérience qui a par ailleurs évolué au fil des départs et arrivées de nouveaux voisins), bien au contraire. Une grande partie de l'entretien est en effet structurée autour de l'opposition entre la période avant le relogement et aujourd'hui. Elle oppose ainsi sa vie d'avant et sa vie actuelle en présentant systématiquement de manière positive sa vie passée sur un mode idéalisé, classique des expériences vécues de relogement et de rénovation urbaine (Young et Willmott, 2010) et qui mettent en exergue la façon dont les sociabilités populaires et familialistes ont été mises à l'épreuve par ces relogements (Balteau, 2019 ; Gilbert, 2014). Dans l'entretien, le contraste entre hier et aujourd'hui, se donne à voir sur presque tous les plans : elle oppose par exemple le type de logement, plus grand, plus spacieux (« c'était pas des cages à poules ») et pourtant moins cher que son

logement actuel. Elle oppose également les sociabilités de voisinage au sein de l'immeuble et au pied des tours, denses, fréquentes, vivantes, fondées sur la solidarité, aux sociabilités actuelles peu importantes (« Dans la tour, on s'entendait tous, pourtant y avait du monde j'avais des relations avec tous mes voisins, y avait une entente – du jour où je suis venue habiter là y avait rien rien rien... ») et surtout ponctuées de conflits récurrents, notamment avec une voisine du dessous. Elle indique que les relations étaient auparavant fondées sur le respect alors que d'après elle, « maintenant, il n'y a plus le respect des voisins ». Ce contraste se traduit aussi dans la perception qu'elle restitue du mode de gestion et d'intervention des bailleurs, opposant le temps de l'OPAC à celui de LMH. Du point de vue des commerces et services, elle trouve que le quartier manque davantage qu'auparavant de petits commerces et des services essentiels : elle relate les files d'attente à la boulangerie ou la pharmacie par exemple. La seule différence en faveur de la situation actuelle est le plus grand calme du quartier, comparativement aux descentes de polices et rodéos, décrits comme fréquents, pendant la période précédant la démolition.

De fait, suite à la rénovation urbaine, elle a perdu de vue la plupart des voisines avec lesquelles elle entretenait de bonnes relations qui ont déménagé dans d'autres quartiers de Vénissieux. Ses relations actuelles se réduisent à une seule amie, qui réside dans l'immeuble d'en face. Sa vie est centrée sur ses relations familiales, composées de sa fille puinée, qui réside avec elle et une autre de ses filles cadette, convertie à la religion musulmane, qui vit à Bron- Parilly avec sa propre fille (le père était de confession musulmane). Elle a par contre rompu toute relation avec sa fille aînée, qu'elle décrit comme ayant « dépouillé » sa propre mère.

Relogement et vieillissement social cumulent leurs effets : vers la fin des sociabilités amicales et de voisinage

Si, objectivement, la rénovation urbaine a produit des effets de réduction des solidarités et sociabilités dans l'espace local, elle n'est pas la cause unique et exclusive de la progressive diminution des liens de sociabilités. En effet, cette diminution doit également être rapportée au vieillissement social de Martine. La période de vie dans la tour, était aussi la période où elle se trouvait en activité professionnelle et élevait encore une de ses filles. Le relogement, est plus ou moins concomitant de son entrée à la retraite et de l'entrée de sa fille dans la vie adulte. Cette nouvelle phase est aussi marquée par la dégradation de son état de santé. Au moment de l'enquête, elle ne sort plus de son logement qu'accompagnée de sa fille. Ses sorties qui étaient encore quotidiennes au début du relogement, et qui lui permettaient d'entretenir des sociabilités de voisinage sont aujourd'hui réduites à la portion congrue.

Elle ne sort d'ailleurs presque plus du quartier, sauf pour se rendre chez sa fille à Bron, faire quelques courses alimentaires avec sa fille puinée ou plus rarement pour se rendre au centre commercial de la Part Dieu. L'été, elle va parfois avec ses filles, en bord de rivière, près de sa commune d'enfance dans l'Ain.

Le parcours de vie de Martine est marqué par un changement dans le niveau et l'intensité des sociabilités amicales et de voisinage. Alors que celles-ci étaient relativement importantes pendant sa vie active ; elles se sont progressivement réduites, le relogement ayant constitué un moment particulièrement saillant de cette diminution.

Un projet de déménagement « en famille » hors quartier mais un maintien de l'attachement au quartier

Les relations avec ses deux filles cadettes sont tellement proches et fondées sur l'entraide familiale qu'elles envisagent d'emménager ensemble dans un appartement afin de quitter cet immeuble et le voisinage subi. C'est un univers relationnel familialiste qui caractérise la vie sociale de Martine et ses filles, d'où les hommes sont totalement exclus. Sa fille cadette est comme elle, divorcée, tandis que sa fille puinée s'occupe de sa mère et ne semble pas se projeter dans une vie conjugale à court terme.

Néanmoins, si Martine semble vouloir déménager dans Vénissieux mais hors du quartier (sa fille ne supporte plus le bruit des voisins), elle déclare pourtant apprécier le quartier, sans que l'on sache sur quoi repose objectivement cette appréciation positive, énoncée en fin d'entretien, et que l'on peut associer au fait que 30 années de sa vie s'y sont déroulées. Ainsi, malgré tous les défauts et problèmes égrenés au fil de l'entretien, l'attachement au quartier, en tant que lieu de vie et d'ancrage est fort, envers et contre tout. Cet entretien est emblématique en cela du rapport aux quartiers de grands ensembles des familles populaires et montre l'ambivalence dont les habitants, qu'ils soient ou non issus de l'immigration (Lagier 2012), font preuve à l'égard de celui-ci, ce qui est d'autant plus frappant en raison tant des nuisances vécues que du stigmatisme résidentiel dont ces quartiers font l'objet.

Conclusion

Les travaux sur les grands ensembles risquent souvent de verser dans le misérabilisme (Gilbert, 2011), en particulier lorsqu'ils reposent sur des analyses quantitatives (Tissot, 2007). Ces dernières mettent surtout en exergue le manque de ressources ou des liens sociaux. De fait, les données traitées ici font ressortir sur la plupart des indicateurs, que les niveaux des relations sociales sont plus faibles que dans d'autres quartiers. Pour autant, ils ne correspondent pas à l'image de quartiers uniformément marqués par la relégation ou la ghettoïsation et, tout en pointant la faible attractivité de ces quartiers vus de l'extérieur et l'ambivalence des représentations à l'intérieur, ils montrent que les habitants y trouvent des ressources. Nos résultats confirment ainsi l'importance du localisme et du familialisme (quoique de façon moins marquée pour les immigrés arrivés récemment et qui n'ont pas de famille sur place) caractéristiques des sociabilités des catégories populaires.

Ils font également ressortir quelques spécificités. Tout d'abord, les enfants sont au cœur des sociabilités locales ce qui ne saurait surprendre étant donné la proportion de familles avec enfants et l'importance de la norme familiale. L'encadrement et la surveillance des fréquentations des enfants semblent constituer des préoccupations importantes, et participent du renforcement de groupes mono-sexués, ces fonctions étant avant tout remplies par les femmes de ces quartiers. Ensuite, si les relations de proximité sont moins fréquentes que dans d'autres quartiers, les liens forts peuvent jouer un rôle essentiel pour les habitants des grands ensembles, qu'il s'agisse de trouver un travail ou de pouvoir compter sur une personne du voisinage en cas de problème financier. Cela pose la question des effets de la rénovation urbaine, les ménages habitant dans les nouveaux logements (y compris les propriétaires) paraissant moins bénéficier de ces liens forts.

Le rôle de ces liens forts rappelle en partie le capital d'autochtonie, que l'on applique habituellement aux catégories populaires des contextes ruraux (Retière, 2003) : si elle ne peut s'appliquer ici pleinement, en raison de l'ambivalence de l'attachement au quartier, et du fait que la notion se rapportait classiquement à une élite ouvrière et engagée, cette notion d'autochtonie et/ou la notion

d'ancrage ouvrent sans doute des pistes d'analyse plus heuristiques que la référence à un hypothétique « repli communautaire » largement repris dans les sphères médiatiques et politiques. Certes, les habitants les plus intégrés à cette vie locale sont plus souvent immigrés que « natifs » et ont plus souvent une pratique religieuse qu'ailleurs mais, outre que cela ne suffit pas à caractériser une tendance au communautarisme, il peut difficilement en être autrement dans des quartiers où les immigrés et les enfants d'immigrés représentent la majorité de la population. Surtout, loin de se refermer sur eux-mêmes, ils appartiennent en réalité à des collectifs pluriels et liés entre eux et les relations de voisinage reliant deux personnes nées dans un même pays de naissance autre que la France y sont largement minoritaires (19 %), derrière les relations reliant deux personnes nées dans des pays différents (54 % des relations) (cf. chapitre I - 2 « Les réseaux de voisinage »).

Par ailleurs, ces spécificités des grands ensembles laissent place à des variations. Nos résultats font ressortir la diversité des manières de voisiner dans les grands ensembles : les différences sont grandes entre les ménages ancrés et bénéficiant de solidarités locales fortes, ceux qui investissent le quartier sans y être pour autant aussi fortement intégrés, ceux qui privilégient l'espace immédiat de la résidence (parmi lesquels les nouveaux arrivants de la rénovation urbaine qui paraissent encore en décalage par rapport au reste du quartier) et ceux qui, plus âgés et moins insérés, sont en retrait des sociabilités locales. Voisiner dans un quartier populaire de grands ensembles ne renvoie donc unilatéralement ni à la figure du vide social ni à celle du communautarisme mais soulève l'enjeu d'un inégal accès aux ressources de la sociabilité locale, parfois essentielle pour des ménages très modestes et souvent tenus à l'écart de l'emploi.

Références citées

AUTHIER J.-Y., LEHMAN-FRISCH S., 2012, « Il était une fois... des enfants dans des quartiers gentrifiés à Paris et à San Francisco », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 195, 5, p. 58-73.

AVENEL C., 2005, « La mixité dans la ville et dans les grands ensembles », *Informations sociales*, 125, p. 62-71.

BALTEAU É., 2019, « Rénovation urbaine, le vécu comme sanction : espace fragmenté, aspirations contrariées, ressources fragilisées », *Idées & Territoires*, 3, p. 35-39.

BAROU J., MÉLAS L., 1999, « Les Minguettes d'hier à demain », *Hommes & Migrations*, 1217, 1, p. 66-79.

BONVALET C., 2003, « La famille-entourage locale », *Population*, 58, 1, p. 9-43.

COING H., 1966, *Rénovation urbaine et changement social: l'îlot no 4 (Paris 13e)*, Éditions ouvrières, 308 p.

COLLOVALD A., SCHWARTZ O., POTTE-BONNEVILLE M., 2006, « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire », *Vacarme*, n° 37, 4, p. 50-55.

DARMON M., 2013, *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*, Paris, La Découverte, 328 p.

DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, *Les Quartiers d'exil*, Seuil, Paris, 266 p.

EPSTEIN R., 2013, *La rénovation urbaine : Démolition-reconstruction de l'Etat*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 377 p.

- FAURE S., 2006, « De quelques effets sociaux des démolitions d'immeubles. Un grand ensemble hlm à Saint-Étienne », *Espaces et sociétés*, n° 124-125, 1, p. 191-206.
- FAURE S., GILBERT P., 2019, « Des parcours résidentiels sous contraintes. Les classes populaires des cités HLM face à la rénovation urbaine », dans FAURE S., THIN D. (dirs.), *S'en sortir malgré tout. Parcours en classes populaires*, Paris, La Dispute.
- FRANÇOIS C., 2014, « Disperser les ménages. Groupes résidentiels et familiaux à l'épreuve de la démolition d'un grand ensemble », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, p. 102-117.
- GANS H.J., 1962, *The Urban Villagers. Group and Class in the Life of Italians-Americans*, New York, Free Press, 384 p.
- GILBERT P., 2011, « « Ghetto », « relégation », « effets de quartier ». Critique d'une représentation des cités », *Métropolitiques*.
- GILBERT P., 2012, « L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités », *Sociologie*, 3, 1, p. 61-74.
- GILBERT P., 2013, « Devenir propriétaire en cité HLM », *Politix*, 101, p. 79-104.
- GILBERT P., 2014, *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine : transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, Thèse, Université Lyon 2.
- GILBERT P., 2018, « Comment la rénovation urbaine transforme les classes populaires », *Métropolitiques*.
- GUISSE N., MÜLLER J., 2019, « Les Français portent un regard sombre sur les quartiers « sensibles » », ONPV, CGET.
- HAIJAT A., 2014, *61. La Marche pour l'égalité et contre le racisme*, La Découverte.
- HÉRAN F., 1988, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et Statistique*, 216, 1, p. 3-22.
- HOGGART R., 1970, *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Les Éditions de Minuit (Le sens commun), 424 p.
- LAGIER E., 2012, « Quitter le « quartier » et habiter la « ville » », *Agora débats/jeunesses*, N° 61, 2, p. 93-104.
- LAPEYRONNIE D., 2008, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 630 p.
- LELÉVRIER C., 2010, « La mixité dans la rénovation urbaine : dispersion ou re-concentration ? », *Espaces et sociétés*, n° 140-141, 1, p. 59-74.
- LIZÉ W., 2009, « Entretiens, directivité et imposition de problématique. Une enquête sur le goût musical », *Genèses*, n° 76, 3, p. 99-115.
- LOMBARDO P., WOLFF L., 2020, « Cinquante ans de pratiques culturelles en France », *Culture études*, 2.
- MASCLET O., 2005, « Du « bastion » au « ghetto » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159, p. 10-25.

MASCLET O., AMOSSE T., BERNARD L., CARTIER M., LECHIEU M., SCHWARTZ O., SIBLOT Y., 2020, *Etre comme tout le monde - Employées et ouvriers dans la France contemporaine*, Raisons d'Agir, Paris (Cours et travaux), 466 p.

MISCHI J., BELLANGER E., 2013, *Les territoires du communisme: Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Paris, Armand Colin, 304 p.

ORANGE S., 2012, « Interroger le choix des études supérieures. Les leçons d'un « raté » d'enquête », *Genèses*, n° 89, 4, p. 112-127.

PAN KÉ SHON J.-L., 2009, « L'émergence du sentiment d'insécurité en quartiers défavorisés. Dépassement du seuil de tolérance... aux étrangers ou à la misère ? », *Espace populations sociétés*, 2009/1, p. 105-117.

RETIÈRE J.-N., 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, 63, p. 121-143.

SCHWARTZ O., 1990, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF (Pratiques théoriques), 531 p.

SCIOLDO-ZÜRCHER Y., 2010, *Devenir métropolitain. Politique d'intégration et parcours de rapatriés d'Algérie en métropole (1954-2005)*, Paris, EHESS, 464 p.

SIBLOT Y., COUTANT I., MASCLEU O., CARTIER M., RENAHY N., 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin, 368 p.

TESTENOIRE A., 2006, « Des femmes sans jeunesse ? Les mères précoces », dans BIDART C. (dir.), *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*, Paris, L'Harmattan, p. 181-194.

TISSOT S., 2003, « De l'emblème au « problème » : Histoire des grands ensembles dans une ville communiste », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 93, 1, p. 122-129.

TISSOT S., 2007, *L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Le Seuil, 308 p.

TOPALOV C., 2003, « "Traditional Working-Class Neighborhoods": An Inquiry into the Emergence of a Sociological Model in the 1950s and 1960s », *Osiris*, 18, p. 212-233.

VILLECHAISE-DUPONT A., 2000, *Amère banlieue. Les gens des grands ensembles*, Paris, Grasset-Le Monde, 329 p.

YOUNG M., WILLMOTT P., 2010, *Le village dans la ville. Famille et parenté dans l'Est londonien*, Paris, PUF, 208 p.

Deux centres de petites villes périurbaines Montereau et La Tour-du-Pin

PAR JOANIE CAYOUILLE-REMBLIÈRE, ÉRIC CHARMES ET JOSETTE DEBROUX

Montereau et La Tour-du-Pin sont deux petites villes périurbaines, situées pour la première en Seine-et-Marne, à environ 85 km de Paris, et pour la seconde en Isère, à environ 65 km de Lyon. Cette distance non négligeable des villes-centres a préservé leur autonomie tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle, au moment où les couronnes périurbaines de Paris et Lyon s'accroissaient le plus (Baccaïni et Sémécurbe, 2009). Ce n'est que lors du dernier zonage en aire urbaine, qui date de 2010, que leur intégration aux aires urbaines de Paris et Lyon a été constatée¹.

Territoires récemment englobés dans le périurbain (Cusin, Lefebvre et Sigaud, 2016 ; Damon, Marchal et Stébé, 2016, p. 13), Montereau et la Tour-du-Pin conservent une certaine centralité locale qui les différencie des communes rurales qui sont largement majoritaires dans l'espace périurbain. En effet, les communes des couronnes périurbaines de Lyon et Paris comptent, dans plus de huit cas sur dix², moins de 2 000 habitants (cas qu'illustrent Marolles et La Bâtie, voir chapitre II - 1G « Deux communes rurales périurbaines »). En termes démographiques toutefois, ces communes rassemblent moins de la moitié des habitants des couronnes périurbaines de Lyon (46 %) et Paris (42 %). Les communes périurbaines plus importantes qui constituent des centralités, telles que Montereau (20 200 habitants) et La Tour-du-Pin (8 000 habitants), sont relativement peu nombreuses, mais concentrent une part significative des habitants du périurbain. Ainsi, alors qu'elles ne représentent que 4 % des communes périurbaines de Lyon comme de Paris, les communes de plus de 5 000 habitants rassemblent un quart de la population de la couronne périurbaine de Lyon et un tiers de celle de Paris.

L'enquête a porté sur les centres de ces deux villes, composés essentiellement d'immeubles bas et de maisons de ville, dotés typiquement d'un ou deux étages. Contrairement à d'autres espaces périurbains dominés par les extensions pavillonnaires, les logements de ces centres anciens sont souvent modestes et le bâti est dans l'ensemble assez « dégradé ». Les deux centres comptent de nombreux commerces, pour certains desservis par des rues piétonnières. Malgré ces aménagements, le tissu commercial n'est pas dynamique, souffrant, comme dans beaucoup de petites villes, de la concurrence des zones commerciales proches³ ; pour preuve, de nombreux locaux commerciaux sont inoccupés.

Dans le cas de Montereau, le quartier étudié est entièrement situé dans le centre ancien. Ce n'est pas le cas à La Tour-du-Pin, ville plus petite, dont le centre est moins étendu. La zone d'enquête, qui reprend le découpage en Iris réalisé par l'Insee, comprend le centre ancien, à l'urbanisme comparable au centre de Montereau, et, de part et d'autre de ce dernier, des maisons individuelles isolées sur un terrain ainsi que des maisons mitoyennes ou en bande avec jardin à l'arrière. Cet Iris comprend également un groupe de petits immeubles de logements sociaux de quatre étages qui rassemblent une

¹ Selon l'Insee, appartiennent au périurbain les communes au sein desquelles 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci mais dont elles sont isolées par discontinuité du bâti.

² 81 % pour la couronne périurbaine de Lyon et 85 % pour la couronne périurbaine de Paris. D'après les données 2009 du recensement de l'Insee utilisées pour établir le zonage de 2010, dernier en date.

³ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4246541>

quarantaine de logements. Légèrement défraîchis, ces immeubles sont aussi un peu excentrés, vers le quartier pavillonnaire. À l'inverse, une partie des maisons se trouve dans le centre ancien de la Tour-du-Pin. Cela étant, si la correspondance n'est pas parfaite, elle est suffisante pour justifier que, pour analyser les processus spécifiques qui concernent les centres anciens de ces villes, nous avons distingué, à La Tour-du-Pin, les résidents en appartements de ceux qui vivent en maison.

I. Au-delà des représentations sur le périurbain : le peuplement de Montereau et la tour-du-Pin

Étudier le périurbain en s'intéressant aux centres anciens de Montereau et La Tour-du-Pin conduit à rompre avec certaines représentations établies. Ces villes rappellent d'abord que le périurbain ne se réduit pas aux lotissements pavillonnaires (Bacqué et al., 2016, p. 14). Les maisons ne représentent que 7 % du total des logements du centre de Montereau, et 41 % des logements de la zone d'étude à La Tour-du-Pin. **Vivre en appartement** est donc la situation majoritaire dans les deux cas, *a fortiori* dans les centres anciens.

Une autre caractéristique marquante des deux quartiers est l'importance du **parc locatif privé**, alors même que le périurbain est généralement considéré comme le lieu privilégié pour l'accès à la propriété d'une maison (Lambert, 2015). À Montereau, 72 % des ménages sont locataires dans le secteur privé, ce qui constitue le taux le plus élevé des 14 quartiers étudiés. Les locataires du privé sont moins nombreux à La Tour-du-Pin puisqu'ils représentent 38 % des ménages mais si l'on s'intéresse seulement aux appartements, le taux monte à 54 %. Parmi les autres quartiers d'enquête, pourtant massivement composés d'appartements également, seule la Croix-Rousse, le quartier gentrifié lyonnais, présente une proportion de locataires du secteur privé (57 %) qui se rapproche de ces communes périurbaines. Les parcs immobiliers de la Croix-Rousse d'une part et ceux des centres de Montereau et de La Tour-du-Pin d'autre part présentent pourtant des caractéristiques évidemment très différentes, avec dans le second cas une part importante de logements « dégradés », voire « indignes »⁴. Le marché immobilier affiche d'ailleurs des valeurs basses, avec un prix moyen de 1 500 € par m² contre 2 500 € à Vénissieux⁵. Et, au centre de La Tour-du-Pin comme à Montereau, les taux de logements vacants sont relativement élevés, avec des valeurs de 15 % et 10 %⁶.

TABLEAU 1 – L'IMPORTANCE DES LOCATAIRES DANS LES CENTRES DES PETITES VILLES PÉRIURBAINES

	Montereau	La Tour-du-Pin		
		Maisons (41 % de la zone d'enquête)	Appartements (59 % de la zone d'enquête)	Ensemble de la zone d'enquête
Propriétaire	22	86	24	49
Locataire HLM	5	0	21	13
Locataire du secteur privé	73	14	54	38

Champ : Ensemble des enquêtées dont on connaît le statut d'occupation (n=322) ; données pondérées

Cette structure du parc renvoie à des configurations familiales bien distinctes de celles usuellement associées au périurbain, dont on dit qu'il « attire les familles » (Baccaïni et Sémécurbe, 2009, p. 2). **Les personnes vivant seules** représentent 54 % des ménages de Montereau et 41 % des ménages en

⁴ https://www.iau-idf.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1741/habitatindigne_nov2018_couv.pdf

⁵ Données Meilleurs Agents, consultées en février 2020

⁶ RP 2016, Insee, données à l'échelle de l'IRIS.

appartement à La Tour-du-Pin. Elles sont donc majoritaires à Montereau, situation qu'on ne retrouve dans aucun autre quartier, celui comptant le plus de solos après Montereau étant Grange Rouge avec un taux de 42 %. On retrouve, par contre, chez les résidents en maison, les résultats observés sur ce type de population (Cusin, Lefebvre et Sigaud, 2016) : ils vivent bien moins souvent seuls (16 %) et forment plutôt des couples avec ou sans enfant (respectivement 40 et 30 % des ménages en maison).

Cette plus forte proportion de solos dans les appartements des centres des villes périurbaines ne s'accompagne pas d'une part plus importante de personnes âgées : 17 % de la population de Montereau et des appartements de La Tour-du-Pin est âgée de 60 ans ou plus, soit la moyenne de l'ensemble des quartiers étudiés. Ce sont au contraire les résidents en maison de La Tour-du-Pin qui sont les plus âgés (25 % d'entre eux ont plus de 60 ans).

Autre spécificité, alors que le peuplement du périurbain est plutôt associé à la galaxie constituée par les classes moyennes (Bacqué et al., 2016 ; Berger, 2004), les revenus, les niveaux de diplôme et les activités professionnelles des habitants de ces petites villes périurbaines sont caractéristiques d'une **population modeste, avec une proportion significative de ménages pauvres**. Yves Jégo, maire de Montereau de 1995 à 2017, s'est même illustré en déclarant que les habitants de sa ville étaient « champions de France de la pauvreté »⁷. Le propos est quelque peu exagéré, mais les revenus sont bas, avec une médiane à 1300 € par unité de consommation ; à La Tour-du-Pin, le niveau de vie médian des résidents en appartement est équivalent (1 267 €/UC), quand celui des résidents en maison est à peine plus élevé (1 400 €/UC). Le niveau de vie médian des résidents en appartement des petites villes périurbaines est ainsi assez proche de celui des quartiers de grands ensembles étudiés, Armstrong (1 000 €/UC) et les Navigateurs (1200 €/UC). Les niveaux de diplôme dans les centres anciens sont également parmi les plus faibles des quartiers d'enquête : seuls 30 % des habitants de Montereau et 24 % des résidents en appartement de La Tour-du-Pin sont diplômés du supérieur et, contre 53 % sur la moyenne de l'enquête. Il n'y a que les habitants de Grange Rouge et des deux quartiers de grands ensembles en périphérie qui présentent des taux de diplômés du supérieur équivalents ou plus faibles. S'ils ne se distinguaient que peu par leur niveau de vie, les résidents en maison à La Tour-du-Pin sont cependant bien plus souvent diplômés du supérieur (45 %). Par ailleurs, les ménages à dominante cadre sont extrêmement peu nombreux à Montereau avec un taux de 1,7 % et même aucun couple composé de deux cadres dans l'échantillon. La présence des cadres est plus significative à La Tour-du-Pin, mais elle est concentrée parmi les résidents des maisons. Dans les appartements du centre ancien, la présence de cadres et professions intermédiaires est particulièrement faible par rapport aux ménages à dominante ouvrière, mais surtout aux ménages mono-actifs composés d'un employé ou ouvrier, qui représentent respectivement 40 % des ménages de Montereau et 41 % des résidents en appartement de La Tour-du-Pin, contre 25 % de la population totale de l'enquête.

⁷ <http://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/montereau-championne-de-france-de-la-pauvrete-20-10-2009-680670.php>

TABEAU 2 – LA PRÉDOMINANCE DES MÉNAGES MONO-ACTIFS D’UN EMPLOYÉ OU OUVRIER

Ménages...	Montereau	La Tour-du-Pin			Population totale
		Maisons	Appartements	Ensemble de la zone d’enquête	
...à dominante cadre (I)	2	25	4	12	17
... à dominante cadre ou intermédiaire (II)	12	26	13	18	22
... à dominante employée (III)	28	18	21	20	21
... à dominante petits indépendants (IV)	5	5	5	5	4
... à dominante ouvrière (V)	11	11	14	13	9
... mono-actifs composés d’un employé ou ouvrier (VI)	40	15	41	31	25
... composés uniquement d’inactifs (VII)	2	0	1	1	3

Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît la profession (n=2554) ; données pondérées

En réalité, comme beaucoup de centres de villes petites et moyennes (Guéraud, 2018), les centres de Montereau et de La Tour-du-Pin souffrent d’une désaffection. Les populations modestes voire pauvres tendent à s’y concentrer, et les commerces sont souvent en difficulté. Certes, la périurbanisation peut insuffler une dynamique de peuplement nouvelle, mais La Tour-du-Pin et Montereau appartiennent au périurbain lointain et ces communes captent avant tout les périurbains les plus modestes.

Si ces centres ressemblent aux banlieues populaires de Paris et de Lyon par la faible concentration de capitaux économiques et culturels, ils s’en distinguent toutefois par quelques traits importants. Le principal est l’éloignement du cœur de la métropole. Ces centres sont reliés directement en train et en autoroute à Paris et à Lyon, mais le trajet est long et est relativement coûteux (avec un aller-et-retour en TER entre Lyon et La Tour-du-Pin à 22,80 € ou des portions payantes d’autoroute). Le marché de l’emploi offert par le cœur métropolitain s’en trouve moins accessible. Les communes périurbaines se distinguent également des grands ensembles par une part plus importante d’actifs en emploi (70 et 76 % des adultes de moins de 60 ans), qui s’expliquent surtout par un plus faible nombre d’inactifs de moins de 60 ans (respectivement 8 % et 10 %, contre 18 et 29 % pour les quartiers de grands ensembles). Une dernière différence tient à la présence immigrée, qui est loin d’être aussi massive que dans les grands ensembles. Ainsi, les immigrés et enfants d’immigrés représentent 23 % des enquêtés à La Tour du Pin et 30 % à Montereau. Ces chiffres sont nettement inférieurs aux 65 et 62 % d’immigrés et enfants d’immigrés que comptent respectivement Navigateurs et Armstrong.

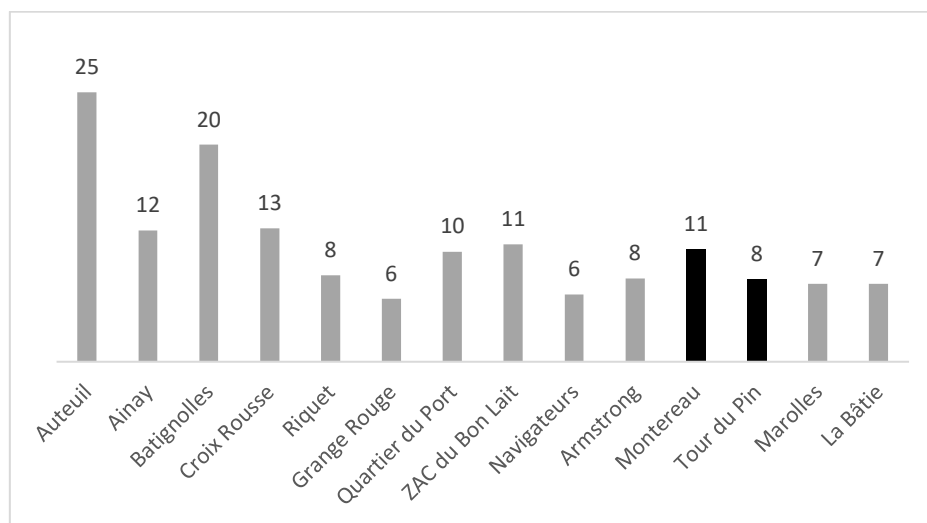
Cela étant, si elle n’est pas massive, **la présence immigrée est significative**. Et elle est visible. À La Tour-du-Pin par exemple, les immigrés turcs ne représentent que 5 % de la population de la zone d’enquête, mais le groupe qu’ils forment est visible, autour notamment de l’association culturelle turque, qui représente 200 familles sur l’ensemble de la commune. Cette association compte suffisamment pour justifier la visite d’un ministre du gouvernement turc en 2015, fait remarquable pour une petite ville de 8 000 habitants relativement distante des grands pôles urbains⁸.

⁸ <https://www.ledauphine.com/isere-nord/2015/05/02/visite-surprise-du-ministre-turc-fikri-isik>

II. S'installer dans le centre d'une petite ville périurbaine : entre déclassements, reclassements et transitions

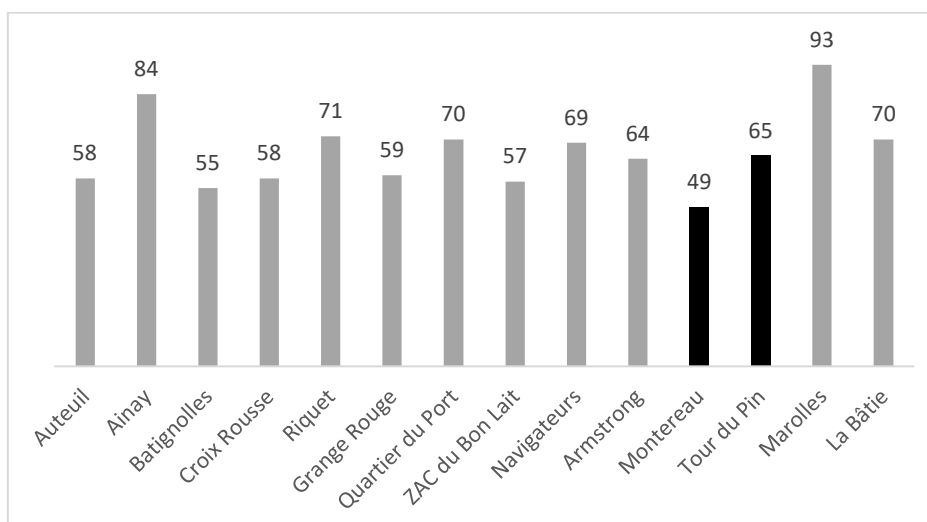
Éloignées des centres des agglomérations, les villes périurbaines étudiées affichent des loyers qui, certes, sont plus bas que les centres urbains, mais qui restent supérieurs ou équivalents à ceux des quartiers de grands ensembles et des quartiers populaires de ville-centre (Figure 1), où les logements sociaux et leurs loyers réduits sont beaucoup plus nombreux. Par ailleurs, malgré la dégradation du bâti et la forte proportion de logements vacants⁹, les surfaces des logements occupés sont réduites (Figure 2) ; ce trait est particulièrement saillant à Montereau où la surface moyenne occupée par les locataires est inférieure à 50 m², plus basse qu'au centre de Paris, même si, dans le cas de Montereau, ces logements sont plus souvent occupés par une seule personne.

FIGURE 1 – LE PRIX DU LOYER (€/M²) SELON LE QUARTIER



Champ : Ensemble des locataires des parcs privé et social dont le loyer est connu (n=1505) ; données pondérées

FIGURE 2 – SURFACE MOYENNE DES LOGEMENTS LOCATIFS SELON LE QUARTIER (EN M²)



Champ : Ensemble des locataires des parcs privé et social dont le loyer est connu (n=1505) ; données pondérées

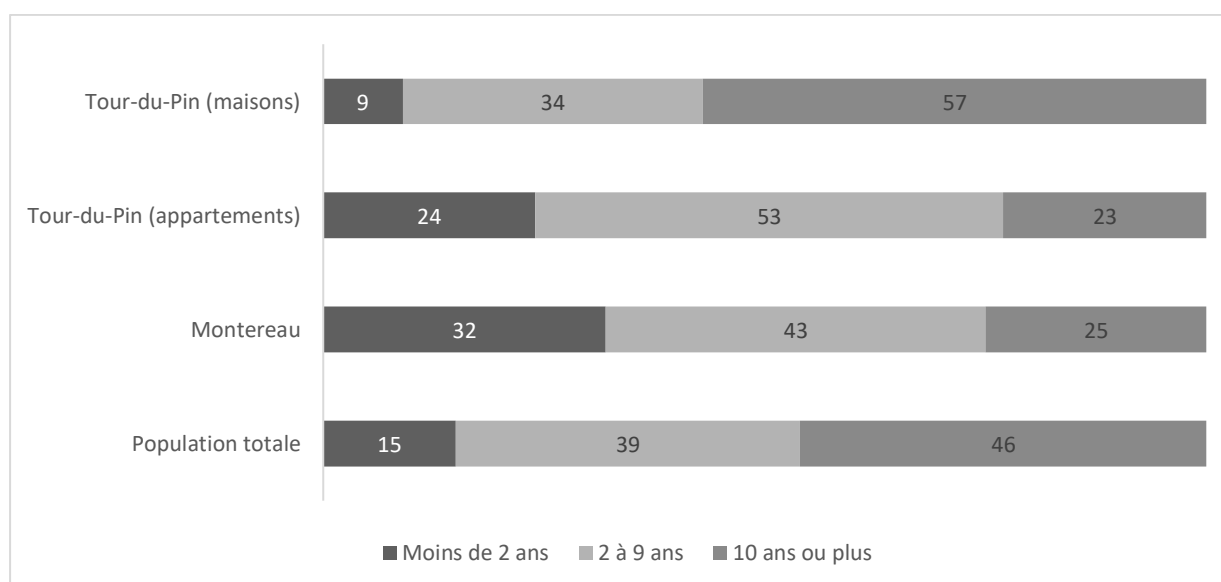
⁹ Entre 10 et 15 % du parc immobilier.

L'ensemble de ces éléments interrogent. D'où viennent les habitants qui élisent domicile dans les centres de ces petites villes périurbaines ? Comment ce choix s'inscrit-il dans leurs trajectoires résidentielles ? Les éléments récoltés par les questionnaires montrent que, d'une part, contrairement aux espaces d'ancrage que sont les communes rurales, les centres des villes périurbaines sont, pour beaucoup, des lieux de passage transitoires et que, d'autre part, ils accueillent bien davantage que tous les autres quartiers d'enquête, des individus connaissant un déclassement résidentiel. Les trajectoires résidentielles des résidents en maison de La Tour-du-Pin et des ménages vivant en appartement installés depuis de nombreuses années rappellent quant à elles que ces espaces peuvent néanmoins constituer des espaces d'ancrage pour certaines populations.

Une population en forte mobilité résidentielle

Les habitants de ces quartiers se distinguent avant tout par leur **faible ancienneté résidentielle**¹⁰. L'ancienneté moyenne dans le quartier n'est que de respectivement 8 et 9 ans pour les résidents de Montereau et des appartements de La Tour-du-Pin, contre 15 ans en population totale et même 18 ans pour les résidents en maison à La Tour-du-Pin¹¹. Par conséquent, dans les centres des petites villes périurbaines, les habitants ayant emménagé dans le quartier depuis moins de deux ans sont plus nombreux qu'ailleurs (Figure 3). Nous qualifierons ces habitants de « nouveaux arrivés », étant précisé que leur mobilité peut être de courte distance ou correspondre à un retour vers un territoire déjà connu. À l'inverse, si près de la moitié de la population totale des 14 quartiers d'enquête – et plus de la moitié des résidents en maison à La Tour-du-Pin – vit dans le même quartier depuis 10 ans ou plus, cette situation – qui correspond à ceux que nous nommerons « les anciens » – ne concerne que le quart des habitants de Montereau et des résidents en appartement de La Tour-du-Pin.

FIGURE 3 – LA DISTRIBUTION DES TROIS GROUPES D'ANCIENNETÉ



Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît l'ancienneté dans le quartier (n=2547) ; données pondérées.

¹⁰ C'est la plus faible de l'ensemble des types de quartier à l'exception des quartiers de mixité sociale programmée, où la faible ancienneté de résidence est liée à la faible ancienneté des quartiers eux-mêmes.

¹¹ L'ancienneté dans le logement, qui peut ne pas être le premier logement habité dans le quartier, est légèrement plus faible dans tous les cas : 6 ans à Montereau, 7 ans dans les appartements à La Tour-du-Pin, 13 ans en population totale et 16 ans dans les maisons à La Tour-du-Pin.

Les « nouveaux arrivés » de Montereau et des appartements de La Tour-du-Pin¹² présentent des caractéristiques qui permettent de les considérer comme une population à forte mobilité résidentielle, peu disposée à s’ancrer durablement sur le territoire.

Tout d’abord, ils sont encore **plus souvent locataires** de leur logement que la moyenne des habitants de ces espaces : seuls 10 % des « nouveaux arrivés » de Montereau et des appartements de La Tour-du-Pin sont propriétaires de leur logement, contre 26 et 34 % des autres groupes d’ancienneté.

Les « nouveaux arrivés » se distinguent ensuite par leur **faible investissement dans leur logement précédent**, qui n’était pas non plus, pour nombre d’entre eux, un lieu d’ancrage. En effet, ils sont restés seulement 4 ans (durée médiane) dans leur ancien logement, un chiffre bien en deçà de la situation médiane observée dans l’enquête (8 ans). Et ils étaient alors soit locataires du privé, soit logés chez des proches (cette dernière situation concerne même 39 % des « nouveaux arrivés » à Montereau¹³), ce qui signale encore plus une situation temporaire.

Par ailleurs, les « nouveaux arrivés » **viennent moins souvent que les autres du quartier et de la commune**. En effet, seuls 6 % des « nouveaux arrivés » des appartements de La Tour-du-Pin et 9 % de ceux de Montereau avaient déjà vécu dans le quartier avant de s’installer dans leur logement actuel, contre 35 % des habitants des 14 quartiers. En outre, seuls 26 % des « nouveaux arrivés » à La Tour-du-Pin et 12 % de ceux de Montereau avaient leur logement précédent dans la commune, contre près de la moitié des « anciens ». Il ne faudrait pourtant pas en conclure que ces « nouveaux arrivés » n’ont aucun lien au lieu avant leur installation. Un quart d’entre eux déclarent avoir au moins un membre de leur famille qui habite la commune, et le portrait de Benoit Bréau (cf. infra) illustre le cas d’un enquêté qui gravitait depuis longtemps autour de Montereau avant de s’y installer en 2017.

Pour finir, à Montereau plus qu’ailleurs et à La Tour du Pin autant qu’ailleurs, **ces « nouveaux arrivés » envisagent de déménager dans les deux ans à venir** : ils sont 72 % à Montereau, 63 % à La Tour-du-Pin contre 59 % en population générale. Et enfin, la moitié des « nouveaux arrivés » de Montereau et 65 % de ceux des appartements de La Tour-du-Pin décrivent leur logement comme un « point de passage », les autres optant pour l’expression « une étape importante », aucun n’affirmant qu’il s’agit d’un « aboutissement ». Ces éléments confirment la faiblesse de leur ancrage sur le territoire.

Il apparaît donc qu’une partie de la population de ces quartiers est composée d’individus en mobilité résidentielle qui n’ont pas pour projet de s’ancrer sur le territoire. Légèrement moins favorisés socialement que les autres, ces « nouveaux arrivés » sont par ailleurs plus jeunes (36 ans en moyenne, contre respectivement 47 et 58 ans pour ceux installés depuis 2 à 9 ans et 10 ans et plus à Montereau ou dans les appartements de La Tour-du-Pin), vivent plus souvent seuls (54 % contre respectivement 37 et 39 %) et habitent des logements beaucoup plus petits que les autres¹⁴. Bien que cette enquête

¹² Les « nouveaux arrivés » des maisons de La Tour-du-Pin ne sont pas pris en compte dans cette analyse : ils ne forment que 9 % des résidents en maison et, contrairement, aux « nouveaux arrivés » en appartement, ils apparaissent davantage ancrés sur le territoire. Nous observerons cependant, à travers le cas d’Hélène Lafferte, que les processus observés pour les résidents en appartement peuvent concerner certains « nouveaux arrivés » en maison, *a fortiori* lorsqu’il s’agit de maisons de ville situées dans ou près du centre.

¹³ 22 % des « nouveaux arrivés » disent avoir déménagé pour quitter le domicile parental. Il reste donc une partie importante de ceux-ci qui étaient logés autrement que chez leurs parents.

¹⁴ La taille des logements varie cependant selon la commune. À la Tour-du-Pin, ils bénéficient en moyenne de 69 mètres carrés, contre 89 et 101 m² pour les individus installés depuis 2 à 9 ans ou 10 ans et plus. À Montereau, ils vivent dans 43 m², contre 56 et 75 m² pour les deux autres groupes d’ancienneté.

habite une petite maison près du centre, le cas d'Hélène Lafferte permet de saisir les processus en jeu pour ces ménages nouvellement arrivés et faiblement ancrés.

PORTRAIT DE HÉLÈNE LAFFERTE : UNE « NOUVELLE ARRIVÉE » EN TRANSITION

Hélène Lafferte, par certaines de ses propriétés, se distingue du profil-type des « nouveaux arrivés » à La Tour-du-Pin. Son cas permet pourtant de comprendre de manière exemplaire la spécificité des petites villes étudiées par rapport aux villages alentours comme La Bâtie et Marolles (voir chapitre II - 1G « Deux communes rurales périurbaines »). Âgée de 33 ans, titulaire d'un diplôme d'éducatrice pour enfant (niveau licence), Hélène a vécu toute son enfance et son adolescence dans un petit village de Franche-Comté. Ses parents ont fait construire une maison dans un lotissement « familial », maison qu'ils occupent toujours. Son père est technicien en électroménager, sa mère est assistante maternelle.

Avec son compagnon, qui travaille « dans l'aérospatial », elle louait à Toulouse un appartement situé dans un quartier résidentiel « avec beaucoup de maisons ». À la naissance de leur fils, le couple qui vit à Toulouse depuis 7 ans souhaite se rapprocher de leur famille. Son compagnon obtient une mutation en Isère, Hélène quitte son emploi. Ils s'installent « un peu par hasard » à La Tour-du-Pin où ils trouvent ce qu'ils recherchent : une maison à louer « avec un petit terrain »¹⁵ pour leur fils dans une petite ville qui offre des animations et des services. En voiture, la ville est située à 45 minutes du lieu de travail de son compagnon, 3 heures de leur famille et 45 minutes de la sœur d'Hélène qui vit à Lyon et avec laquelle Hélène entretient une relation « assez fusionnelle ».

Hélène qui espérait « être bien » dans sa nouvelle ville déchantait rapidement. Elle reste deux mois au chômage. Si elle apprécie sa maison qui « a du cachet », elle trouve la ville « pas très vivante », « un petit peu moche », « mal équipée pour les tout petits », les commerces « pas toujours propres » qui n'offrent pas tout ce dont elle a besoin. Certes, depuis un an qu'elle vit à La Tour-du-Pin, elle a pris ses « petites habitudes dans le quartier au niveau des commerces », avec « le marché le samedi », elle est « contente ». Elle a trouvé une coiffeuse « avec qui elle s'entend bien », un boucher avec qui elle « papote », « ça fait plaisir de voir des gens aimables ». Elle se rend une fois par mois à la médiathèque avec son fils et échange avec les « jeunes qui travaillent là-bas ». Cependant, elle ne se sent pas « en sécurité » dans sa ville. Elle décrit la population comme « pas variée » avec une forte présence de chômeurs, de gens seuls, « pas mal de pauvreté », « une population assez gitane (...) enfin un peu gitane surtout dans le centre » autrement dit une population socialement peu désirable qui lui renvoie une image dégradée de sa position résidentielle. D'ailleurs, la famille et les amis qui leur rendent visite « disent tous qu'ils n'habiteraient pas La Tour-du-Pin ».

Cette image du quartier intervient dans la construction des relations avec les voisins. Hélène n'a tissé aucun lien ni avec ses voisins proches qu'elle juge trop âgés « des papis, des mamies » ni les autres voisins parce qu'elle ne « les croise pas ». Elle n'a pas non plus été interpellée, impliquée dans les relations sociales du quartier : « Ils doivent avoir leur petit noyau, je pense », précise-t-elle. Elle a bien repéré une « voisine qui aimerait papoter » qui est « agréable » mais elles n'ont pas eu l'occasion de s'inviter. Elle espérait pouvoir rencontrer des mamans au parc où elle se rend régulièrement avec son

¹⁵ Précisons ici que sa maison de ville se distingue de la plupart des habitations individuelles de La Tour-du-Pin, à la fois parce qu'elle est mitoyenne de part et d'autre et parce qu'elle se situe dans une rue anciennement commerçante non loin du centre.

fils mais « il n’y a pas beaucoup de mamans ». Hélène reconnaît n’avoir jamais créé de relations avec ses voisins mais pense que « cela pourrait être possible dans un autre quartier ». À La Tour-du-Pin, le couple reste centré sur son « cocon », ses relations sont localisées ailleurs.

Hélène a le projet de quitter La Tour-du-Pin, en lien avec sa perception négative de la ville, « on veut acheter mais pas à la Tour-du-Pin ». Son compagnon, lui, désire acheter une maison qui le rapprocherait de son prochain poste, localisé vers l’aéroport de Lyon. Dans leur recherche, ils seront attentifs au cadre (« il va falloir que ce soit un village ou une ville adaptée pour les enfants avec du charme, avec une école voilà... on va se renseigner par rapport à ça, c’est un critère ») et privilégieront le lotissement où se sont installés des couples de « leur âge avec des enfants ». Hélène espère sans doute pouvoir retrouver l’ambiance et les relations de voisinage du « lotissement familial » dans lequel elle a grandi et dont elle garde de bons souvenirs. Alors qu’il y a un an, Hélène voulait habiter dans une petite ville avec des commerces et des services, elle recherche aujourd’hui « plutôt un environnement campagne avec de la verdure, adapté pour *son* (mon) petit garçon », un village qui pourrait ressembler à celui de son enfance : « moi je ne me voyais pas habiter à côté de chez mes parents (...) mais c’est vrai que je me dis que si je trouve un village qui y ressemble je pourrais y habiter ».

Des territoires pour les « déclassés »

La seconde spécificité des trajectoires résidentielles des ménages résidant dans les centres de ces villes périurbaines tient à la **fréquence des déclassements résidentiels**. Le terme de « déclassement » est ici appréhendé à partir d’une de ses trois formes possibles (Peugny, 2009), celle qui survient au cours du cycle de vie¹⁶ et dans un seul de ses aspects, celui qui concerne la position résidentielle¹⁷. Selon Yves Grafmeyer (2010), la position résidentielle combine trois éléments : la localisation du logement, ses caractéristiques matérielles (dont font partie le type d’habitation et son niveau de confort) et le statut d’occupation. Si notre questionnaire ne permet pas d’identifier les déclassements liés à la localisation du logement – parce qu’il faudrait hiérarchiser les territoires et que nous disposons de trop peu d’informations sur le lieu du logement précédent –, il renseigne sur les évolutions de type d’habitation, de niveau de confort et de statut d’occupation. À partir de ces trois indicateurs, nous observons une forte surreprésentation des individus en situation de déclassement résidentiel à Montereau et dans les appartements de La Tour-du-Pin.

31 % des habitants de Montereau et 41 % des habitants en appartement de La Tour-du-Pin sont **passés d’une maison à un appartement** en emménageant dans leur logement actuel. Or, en population totale, cette situation ne concerne que 13 % des habitants des zones enquêtées¹⁸.

¹⁶ Camille Peugny (2009) distingue le déclassement qui survient au cours du cycle de vie du déclassement intergénérationnel et de l’écart entre l’emploi occupé et le diplôme obtenu.

¹⁷ La structure du questionnaire ne nous permet guère d’approcher finement d’autres formes de déclassement, comme le déclassement professionnel. Le cas de Benoît Bréau (cf. encadré) rappelle cependant à quel point les diverses formes de déclassement sont, en pratique, liées.

¹⁸ Il est notable que l’autre quartier où cette situation n’est pas rare (elle concerne 18 % des enquêtés) est Ainay ; or, compte tenu du prix de l’immobilier à Ainay, ce type de trajectoire s’y interprète plus difficilement comme un déclassement mais plutôt comme une reconfiguration des différents paramètres de la position résidentielle (un appartement plutôt qu’une maison mais dans un quartier recherché).

L'importance des déclassements résidentiels apparaît également lorsque les enquêtés sont invités à évaluer **l'évolution de leurs conditions de logement**. Ils affirment plus souvent qu'ailleurs que celles-ci se sont dégradées (Tableau 3).

TABLEAU 3 – L'ARRIVÉE DANS LES CENTRES DES PETITES VILLES PÉRIURBAINES : UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE LOGEMENT ?

	Montereau	La Tour-du-Pin (appartements)	Ensemble
Se sont améliorées	42	47	61
Se sont dégradées	26	30	15
Sont restées stables	28	20	22
Ne sait pas	3	3	2

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n=2529) ; données pondérées

Enfin, **les locataires du privé qui étaient auparavant propriétaires** y sont plus nombreux qu'ailleurs, particulièrement parmi les « nouveaux arrivés ». Près d'un dixième de ceux qui sont devenus locataires d'un appartement dans le secteur privé depuis moins de dix ans était propriétaire de son ancien logement, alors que cette situation est très rare en population générale.

Au total, 45 % des habitants de Montereau et 50 % des résidents en appartement de La Tour-du-Pin sont concernés par au moins un de ces trois indicateurs de déclasséement résidentiel, et une proportion non négligeable cumule au moins deux indicateurs de déclasséement résidentiel (Tableau 4).

TABLEAU 4 – LES INDICATEURS DE DÉCLASSEMENT RÉSIDENTIEL

	Montereau	La Tour-du-Pin (appartement)	Population totale
Indicateurs de déclasséement résidentiel			
Trajectoire maison → appartement	31	41	12
Dégradation des conditions de logement	26	29	15
Trajectoire propriétaire → locataire	7	7	3
Nombre d'indicateurs de déclasséement résidentiel			
% d'individus concernés par 1 indicateur	30	28	17
% d'individus concernés par 2 indicateurs	13	17	6
% d'individus concernés par 3 indicateurs	3	6	1
% d'individus concernés par le déclasséement résidentiel			
% d'individus concernés par le déclasséement résidentiel	45	50	24

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à toutes les questions sur les trajectoires résidentielles (n=2529) ; données pondérées

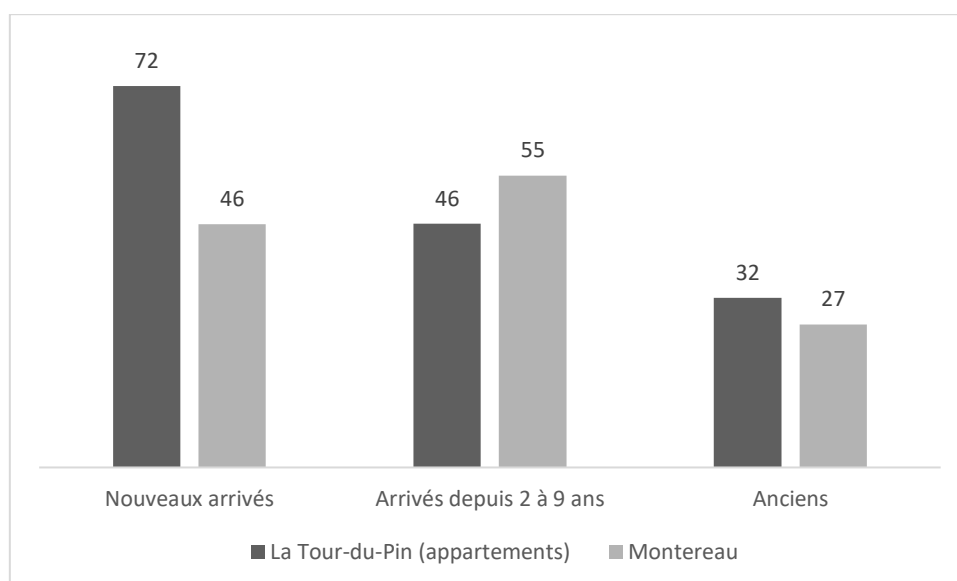
L'étude des **raisons développées par les habitants de ces quartiers pour expliquer leur déménagement** rappelle que les déclassements résidentiels résultent souvent d'évènements biographiques qui fragilisent la position sociale : 31% des déclassés déclarent avoir déménagé suite à une séparation, un divorce ou un veuvage. Les autres raisons invoquées (16 % évoquent des raisons professionnelles et 15 % disent être partis de chez leurs parents ou avoir cherché à avoir plus

d'autonomie) témoignent du caractère contraint de l'installation : ils ne mentionnent jamais le fait d'avoir déménagé pour la taille, la qualité ou le statut du logement.

Les déclassés se différencient relativement peu des autres habitants des centres de ces petites villes en termes d'âge et de situation familiale (les uns et les autres vivent souvent seuls) mais ils appartiennent à des catégories de ménage légèrement moins favorisés (seuls 12 % des déclassés appartiennent à des ménages à dominante cadre ou intermédiaire, contre 18 % des autres, et 45 % sont des employés ou ouvriers mono-actifs, contre 36 % des autres).

Les deux spécificités des trajectoires résidentielles des habitants des centres de Montereau et La Tour-du-Pin sont bien évidemment liées, mais cette liaison n'est pas aussi forte sur les deux terrains. À La Tour-du-Pin, les individus en situation de déclassement sont particulièrement nombreux parmi les « nouveaux arrivés » dans les appartements (72 %), et cette situation est plus rare (32 %) parmi les « anciens », ce qui tend à laisser penser à une transformation plus récente de la population du centre de cette commune. À Montereau, les individus ayant emménagé suite à un déclassement sont moins concentrés parmi les « nouveaux arrivés » et cette situation concerne même 55 % de ceux qui ont emménagé il y a 2 à 9 ans, soulignant que la fonction de territoire d'accueil des déclassés y est plus ancienne.

FIGURE 4 – « DÉCLASSEMENT » ET ANCIENNETÉ DE RÉSIDENCE



Champ : Ensemble des enquêtés de Montereau et des résidents en appartement de La Tour-du-Pin ayant répondu aux questions sur la trajectoire résidentielle (n=262) ; données pondérées

Ces petites villes sont aussi des territoires d'ancrage

Mettre l'accent sur la présence importante de ménages en forte mobilité résidentielle dans ces centres-villes périurbains ne doit pas dissimuler le fait que, pour certains habitants, **ces territoires peuvent permettre un ancrage**. C'est ce qu'illustre par exemple de manière idéale-typique le cas de Baran Yildirim (cf. encadré). L'analyse de l'ancrage territorial dans ces quartiers met en évidence deux types de parcours d'ancrage.

Le premier concerne les résidents en maison de La Tour-du-Pin¹⁹, que nous avons volontairement écartés des analyses précédentes tant ils ne sont concernés ni par la faible ancienneté résidentielle ni par les déclassements²⁰. Les résidents en maison sont 86 % à être propriétaires de ce logement, et **c'est souvent celui-ci qui a permis d'accéder à ce statut**. L'accession à la propriété, parce qu'elle réduit la mobilité résidentielle des ménages, du fait de l'engagement dans un crédit et aussi parce que l'achat d'un logement suppose davantage de réflexions (Berger, 2008), est souvent le corollaire d'un souhait d'ancrage (Girard, Lambert et Steinmetz, 2013). De fait, même s'ils n'ont pas plus souvent de la famille dans la commune que les autres – et même moins souvent que la population totale de l'enquête –, ils envisagent rarement de déménager dans les deux ans à venir (16 % contre 53 % des autres) et décrivent plus souvent leur logement comme un aboutissement (21 % contre 11 %) ou une étape importante (57 % contre 31 %).

Ici, l'accès au statut de propriétaire a notamment été rendu possible par les faibles prix de l'immobilier et il concerne des populations relativement plus modestes que l'ensemble des propriétaires (Tableau 5) : les propriétaires de maisons à La Tour-du-Pin ont un revenu médian de 1 333 €/UC, contre 2 133 €/UC pour la moyenne des propriétaires de l'enquête *Mon quartier, mes voisins*. Ainsi, moins d'un tiers des propriétaires de maison étaient déjà propriétaires de leur logement, 32 % étaient locataires du privé, 19 % étaient logés chez des parents ou des amis et 12 % étaient locataires HLM.

TABLEAU 5 – STRUCTURE SOCIALE DES PROPRIÉTAIRES DE MAISON À LA TOUR-DU-PIN

Ménages...	Propriétaires de maison à La Tour-du-Pin	Ensemble des propriétaires
...à dominante cadre (I)	21	26
... à dominante cadre ou intermédiaire (II)	27	30
... à dominante employée (III)	20	20
... à dominante petits indépendants (IV)	6	5
... à dominante ouvrière (V)	12	6
... mono-actifs composés d'un employé ou ouvrier (VI)	14	12
... composés uniquement d'inactifs (VII)	0	1

Champ : Ensemble des propriétaires dont on connaît la profession (n=959) ; données pondérées

Le second parcours d'ancrage est approché à partir de l'étude des trajectoires des « anciens » (ceux qui résident dans le quartier depuis dix ans ou plus) de Montereau ou de ceux de La Tour-du-Pin vivant en appartement. Ces « anciens » ne représentent qu'un quart des habitants (Figure 4), mais ils partagent plusieurs indices d'un ancrage important. D'abord, 43 % d'entre eux avaient déjà vécu dans le quartier avant d'emménager dans leur logement actuel – une situation deux fois plus fréquente que les autres. Ensuite, ils sont plus souvent propriétaires (30 % contre 20 %), sans pour autant l'être aussi souvent que les résidents en maison, mais il s'agit encore plus que ces derniers de propriétaires modestes qui ont accédé à ce statut grâce à ce logement (dans 91 % des cas). Enfin, la moitié des « anciens » déclarent avoir de la famille dans la commune, contre 30 % de ceux qui se sont installés plus récemment.

¹⁹ À Montereau, les résidents en maison sont trop peu nombreux pour que l'on puisse en dire quoi que ce soit (7 % des logements de la zone d'études, qui ne correspondent qu'à 14 enquêtés).

²⁰ Alors que les déclassements concernent un habitant en appartement sur deux, ce n'est le cas que de 8 % des résidents en maison, un taux moindre que dans la population totale.

Ces « anciens » ne se distinguent ni par leur configuration familiale (les solos sont majoritaires dans tous les cas), ni par la position socioprofessionnelle de leur ménage (46 % des « anciens » et 42 % des autres sont des ménages composés d'un employé ou ouvrier mono-actif ou vivant seul). Ils se différencient néanmoins par leur âge : 29 % et 39 % de la population de ces ménages a plus de 60 ans à Montereau et La Tour-du-Pin, contre 17 % de la population totale.

PORTRAIT DE BARAN YILDIRIM : L'IMMIGRÉ ANCRÉ.

Âgé de 47 ans, d'origine turque, Baran Yildirim s'est installé à La Tour-du-Pin vers 1980. Il est arrivé en France avec ses frères et sœurs à l'âge de 5 ans, dans les années 1970, pour y rejoindre ses parents. Son père travaillait déjà dans une entreprise située à l'Est de Lyon. La famille a d'abord vécu dans des résidences HLM avant d'acquérir un ténement à La Tour-du-Pin en 1987. Une partie de la famille continue d'y vivre, dont lui avec son épouse et deux de ses enfants. Des frères et sœurs vivent à l'étage et ses parents occupent un petit pavillon dans la cour. Son épouse souhaiterait déménager pour un pavillon, mais les attaches familiales sont trop fortes.

Baran Yildirim fait ainsi sien le choix de ses parents de devenir propriétaires au centre de La Tour-du-Pin. Il a beaucoup apprécié la vie en HLM dans son enfance – car il avait plein d'amis avec qui jouer –, mais il estime que l'environnement des HLM n'est pas adapté à des adolescents : « Après 11 ans il faut partir, les parents, il faut qu'ils déménagent. Après ça fait des groupes. Des bandes, tout dépend après le quartier que c'est, mais... ». Habiter dans le centre-ville permet de s'assurer une meilleure maîtrise du rapport des enfants à l'espace public.

Baran Yildirim entretient des relations de voisinage particulières avec deux personnes maintenant âgées, qui résident en face de chez lui depuis longtemps. Il y a aussi une famille dont il se dit « très proche » qui réside « à 20 mètres », famille dont ses parents connaissaient les parents avant qu'elle emménage près de chez lui. Pour le reste, les relations sont « très bien » tout en se limitant à des « bonjour, bonsoir ». Il attribue cela au fait qu'il y a beaucoup de jeunes locataires, qui déménagent souvent, notamment lorsqu'arrivent des enfants. Il oppose ce profil aux ancrés, qui sont là depuis « trois ou quatre générations », nombreux parmi les gens qu'il connaît. Leur ancrage est d'autant plus fort que la plupart travaillent à La Tour-du-Pin ou aux alentours.

Au-delà du voisinage au sens strict, La Tour-du-Pin constitue l'essentiel de son espace quotidien. Il est ainsi très significatif qu'interrogé sur les personnes qu'il fréquente le plus hors de son quartier, il réponde : « les voisins là, qui sont à une vingtaine de mètres, c'est presque quotidiennement ». Même sa trajectoire scolaire et professionnelle est locale : il a passé son BTS à Voiron (près de Grenoble) et est entré dans l'entreprise où travaillait son père (comme ouvrier qualifié avant de devenir chef d'équipe tout récemment). Il estime que « [s]es collègues de travail sont [s]es amis d'enfance, à 60 % ». Son quartier n'est pas seulement le lieu des relations de voisinage, mais aussi le lieu où se trouvent ses collègues, ses amis et sa famille.

Son ancrage à La Tour du Pin se traduit par une pratique régulière des établissements du centre. Baran Yildirim fréquente ainsi quotidiennement les cafés du centre, où il trouve toujours quelqu'un avec qui discuter. Lui et son épouse connaissent aussi beaucoup de commerçants. Ils participent aux fêtes locales, dans lesquelles ils croisent beaucoup de monde. Lors des échanges, beaucoup d'informations circulent par le « bouche-à-oreille » sur le logement, l'emploi.

Baran Yildirim apprécie le fait d'habiter « dans une petite ville » ou « un grand village », avec l'accessibilité aux services, équipements et commerces que cela implique. Il valorise également l'interconnaissance propre à son lieu de vie. À l'inverse, il « n'aime pas les grandes villes » et il va ainsi rarement à Lyon. Quand il s'y rend en outre, il préfère le Parc de la Tête d'Or à la fête des Lumières, où il y a trop de monde.

Il souligne la diversité de la population de La Tour-du-Pin, notant toutefois que « il y a beaucoup de pays différents, mais des personnes de départements et régions différentes, il n'y en a pas trop ». Par ailleurs, beaucoup de ces personnes d'origine étrangère sont installées à La Tour-du-Pin depuis longtemps. Comme lui, elles sont des ancrées.

Ses fréquentations sont diverses, mais Baran Yildirim a un lien particulier à la communauté turque, au travers notamment de l'association culturelle dont il est un membre actif (il en est le « porte-parole ») et dont ses parents sont membres depuis qu'il est enfant. Cette association rassemble environ 200 personnes et forme « toute une communauté ». La religion y occupe une place importante puisqu'il s'y tient des cérémonies religieuses, et Baran est musulman pratiquant.

Non sans lien avec sa sociabilité et l'épaisseur des liens sociaux qu'il entretient, il développe un propos intéressant sur le numérique, auquel il est très rétif. Il préfère en effet le contact direct. Son rejet d'internet va jusqu'à affecter ses relations avec autrui. En effet, il avait une compétence reconnue pour les documents administratifs et aidait régulièrement des membres de son entourage. Mais le « virtuel » le « bloque », et il a du coup arrêté d'apporter cette aide.

Ces deux types de parcours d'ancrage achèvent de dresser un portrait des trajectoires conduisant à ces petites villes périurbaines. Pour résumer, on observe que ces petites villes accueillent nombre de ménages mobiles et/ou en situation de déclassement résidentiel, mais qu'ils peuvent constituer des lieux d'ancrage, notamment pour des propriétaires modestes.

III. Voisiner dans les villes périurbaines

Le périurbain dont il est ici question, des centres de petites villes où l'habitat individuel est nettement minoritaire, voire très peu présent, est peu étudié. Dans les années 1970, l'urbanisation des communes à proximité des villes, qu'il s'agisse de villages ou de petites villes, est associée à l'essor des « nouvelles couches moyennes salariées » (Bidou, 1984) qui trouvent, dans ces espaces, la possibilité d'expérimenter un nouveau mode de vie valorisant l'échange, la convivialité, l'engagement dans la vie locale et le quotidien. L'enquête *Contacts* conduite en 1983 (Héran, 1987) montre également que les relations de voisinage sont souvent plus fréquentes dans les petites villes. Depuis les années 2000, sous l'effet conjugué de la montée de l'individualisme et de la thèse du « déclassement des classes moyennes », l'image du périurbain s'est dégradée. Les données d'enquête, centrée sur les quartiers pavillonnaires (Debroux, 2013 ; Lambert, 2015 ; Rougé, 2014) ou sur les centres de villes petites ou moyennes non périurbaines (Guérait, 2018), manquent toutefois pour apprécier la situation dans les centres de villes comme Montereau ou La Tour-du-Pin.

Dans les lignes qui suivent, nous présenterons d'abord les manières de s'intégrer au quartier et de voisiner des habitants de Montereau et La Tour-du-Pin dans leur ensemble, avant de nous interroger sur les spécificités des « nouveaux arrivés », des habitants en situation de déclassement résidentiel ainsi que des plus ancrés.

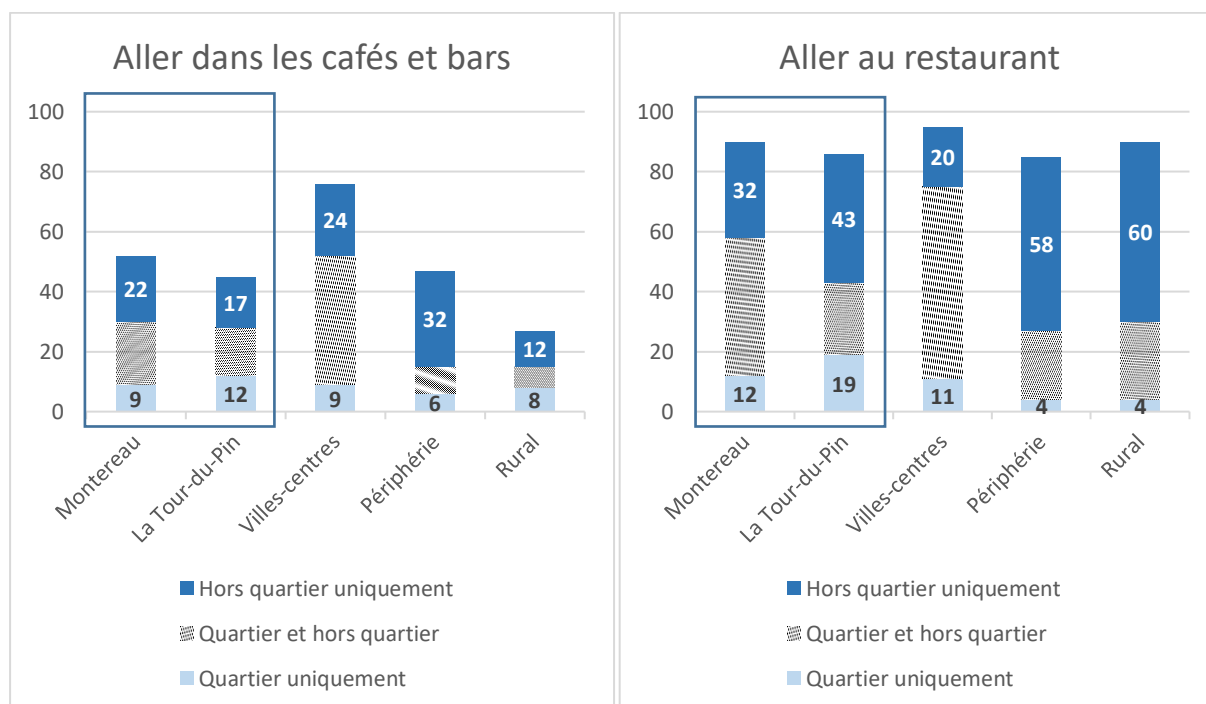
On observe d'abord que les habitants des centres de ces villes périurbaines localisent plus rarement leurs activités régulières dans leur quartier que ne le font les habitants des quartiers des villes-centres²¹ mais davantage que ceux des quartiers en périphérie²² et des communes rurales²³. Ainsi, les habitants des centres de Montereau et La Tour-du-Pin ne sont respectivement que 75 % et 74 % à déclarer faire leurs courses dans leur quartier au moins une fois par semaine alors même que ce taux approche les 100 % dans les autres quartiers où une offre commerciale alimentaire existe, ce qui est pourtant le cas de ces centres-villes. En réalité, l'offre commerciale alimentaire des centres des villes périurbaines est largement concurrencée par les zones commerciales situées en périphérie et accessibles en voiture où se rendent également au moins une fois par semaine trois habitants sur quatre. Cette concurrence des zones commerciales est une caractéristique forte des territoires périurbains, qui se retrouve également à Montereau en ce qui concerne le cinéma : le cinéma du centre-ville ayant disparu, sa pratique s'est déportée à la zone commerciale située à deux kilomètres. De façon plus générale, l'étude de la localisation des activités sociales et culturelles des habitants de ces quartiers atteste de leur centralité relative. Lorsqu'ils pratiquent ces activités, les habitants de Montereau et La Tour-du-Pin le font plus souvent dans leur quartier que les habitants des quartiers situés en périphérie et des communes rurales (voir Figure 5). Mais, du fait de leurs positions sociales et styles de vie (Bourdieu, 1979), les habitants des petites villes périurbaines fréquentent moins les cafés et bars, font moins de sport et vont moins au restaurant et au cinéma que les habitants des villes-centres. Il s'agit avant tout d'un effet de position sociale. Ainsi qu'on l'observe en population générale, les cadres pratiquent davantage l'ensemble de ces activités que les classes populaires (cf. chapitre I -1B « Visites et échanges de services »), plus nombreuses dans ces petites villes périurbaines que dans les villes-centres. C'est ainsi que l'intensité de la pratique des habitants de Montereau et La Tour-du-Pin les rapproche des habitants des quartiers périphériques.

²¹ L'enquête a concerné sept quartiers de Paris ou Lyon intra-muros, désignés ici sous le terme de quartiers de « ville-centre ». Il s'agit d'Auteuil, Batignolles, Riquet, Ainay, Croix-Rousse, Grange Rouge et la ZAC du Bon Lait.

²² L'enquête a concerné trois quartiers situés en banlieue, désignés ici sous le terme de quartiers en périphérie. Il s'agit du Quartier du Port, des Navigateurs et d'Armstrong.

²³ L'enquête a concerné deux communes rurales, Marolles et La Bâtie.

**FIGURE 5 – LA CENTRALITÉ RELATIVE DES CENTRES-VILLES PÉRIURBAINS
POUR LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES**



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Lecture : 9 % des habitants de Montereau fréquentent les cafés ou bars au moins une fois par mois uniquement dans leur quartier, 22 % les fréquentent uniquement hors de leur quartier et 21 % les fréquentent à la fois dans leur quartier et hors de celui-ci.

Il apparaît ensuite que les habitants des centres de ces petites villes périurbaines sont moins souvent que les autres engagés dans les invitations à domicile et échanges de services (Tableau 6). Cela se traduit par une plus forte proportion de personnes à l'écart de toutes sociabilités au niveau de l'immeuble ou des maisons avoisinantes (15 % des habitants de Montereau et de La Tour-du-Pin n'ont aucune conversation avec leurs voisins d'immeuble ou des maisons alentours, contre 10 % de la population totale) et au niveau du quartier (30 % des habitants de Montereau et 25 % de ceux de la Tour-du-Pin n'ont aucune relation avec d'autres habitants de leur quartier, contre 22 % de la population totale).

TABEAU 6 – DES RELATIONS DE VOISINAGE DE MOINDRE INTENSITÉ

	Montereau	La Tour-du-Pin	Ensemble des 14 quartiers
Avec les voisins d'immeuble ou des maisons alentours			
Avoir fait entrer ou être entré chez un voisin	58	71	70
Avoir rendu ou reçu un service	63	59	69
Avec les autres habitants du quartier			
Avoir fait entrer ou être entré chez un habitant	45	43	55
Avoir rendu ou reçu un service	36	33	42

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Lorsque des relations se nouent, elles sont moins souvent liées à des pratiques de sociabilité telles que partager un repas, un café, un goûter ou un apéritif que ce qui peut se faire dans d'autres quartiers. Elles engagent cependant plus souvent qu'ailleurs des échanges de services liés aux travaux de bricolage, au fait de garder, nourrir ou promener les animaux domestiques, d'arroser les plantes et de garder les clés.

Ces faibles relations de sociabilité vont de pair avec une mise à distance des autres habitants du quartier. Ainsi, 64 % des habitants de Montereau et 57 % de ceux qui vivent en appartement à La Tour-du-Pin, contre 50 % en moyenne, s'estiment différents des autres, 29 % des habitants de Montereau, contre 22 % en moyenne, déclarent également se sentir jugés par leurs voisins. Si cette distance ne se traduit pas par davantage de conflits, elle n'empêche pas les pratiques d'évitement (21 % des Monterelais et 20 % des Turripinois disent éviter des voisins contre 20% en moyenne), les gênes (un habitant sur quatre se dit également gêné par des remarques ou comportements racistes, homophones ou intolérants de la part de voisins, contre 15 % en moyenne) ce qui témoigne de difficultés à se « sentir à leur place » dans leur voisinage.

En quoi ces tendances générales sont-elles liées aux spécificités des trajectoires résidentielles des habitants de ces villes ? Les « nouveaux arrivés » sont-ils encore moins impliqués dans les activités du quartier et relations de voisinage ? Ont-ils un rapport au quartier différent des « nouveaux arrivés » des autres quartiers ? Qu'en est-il des individus en situation de déclassement résidentiel ? Et comment les habitants des maisons de La Tour-du-Pin et les autres résidents ancrés dans ces communes peuvent-ils profiter de leur implantation résidentielle tout en résidant dans un lieu peu investi par ailleurs ?

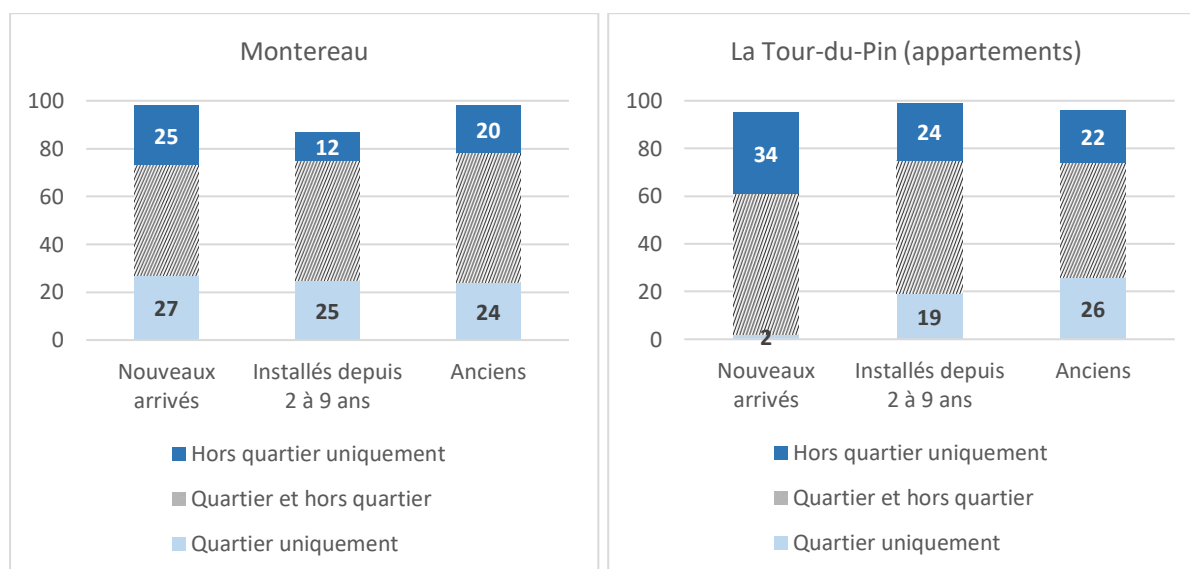
Le faible ancrage résidentiel des « nouveaux arrivés »

Comme nous l'avons vu, les « nouveaux arrivés » sont souvent jeunes, vivent seuls, sont locataires et envisagent de repartir dans les deux ans, autant de caractéristiques qui les éloignent des ménages qui espèrent trouver dans le périurbain une sociabilité villageoise « plus ouverte » (Dodier et al., 2012), typique d'un territoire marqué par l'ancrage d'habitants dans la proximité de leur lieu de résidence (Berroir et al., 2017 ; Bonnin-Oliveira, 2013). Et en effet, les « nouveaux arrivés » effectuent encore moins d'activités dans leur quartier que les autres et y nouent moins de relations. Certes, dans tous

les quartiers, les « nouveaux arrivés » y localisent moins souvent leurs activités (cf. encadré), mais l'écart est ici particulièrement marqué et concerne des pratiques déjà moins fréquentes qu'ailleurs.

Une pratique socialement peu discriminante comme « faire ses courses » le montre particulièrement bien. Cette activité constitue un indicateur important d'intégration dans un quartier, « puisque s'approvisionner permet de construire un rapport à son environnement, un lien qui soit à la fois physique (parcours de l'espace), social (liens sociaux de voisinage) et symbolique (représentations de son quartier) » (Chevalier, 2007). Or, à La Tour-du-Pin, l'ancienneté fait plus fortement varier qu'ailleurs la part de ceux qui déclarent faire leurs courses uniquement dans le quartier, et dans les deux petites villes périurbaines, ce sont les « nouveaux arrivés » qui sont les plus nombreux à faire l'ensemble de leurs courses à l'extérieur de celui-ci²⁴ (Figure 6). Cette relation entre ancienneté et lieu de courses n'existe pas aussi nettement dans les autres territoires.

FIGURE 6 – « FAIRE SES COURSES DANS LE QUARTIER »
UN EFFET PLUS MARQUÉ DE L'ANCIENNETÉ SUR LA FRÉQUENCE DE LA PRATIQUE



Lecture : 27 % des « nouveaux arrivés » de Montereau déclarent faire leurs courses uniquement dans leur quartier au moins une fois par semaine.

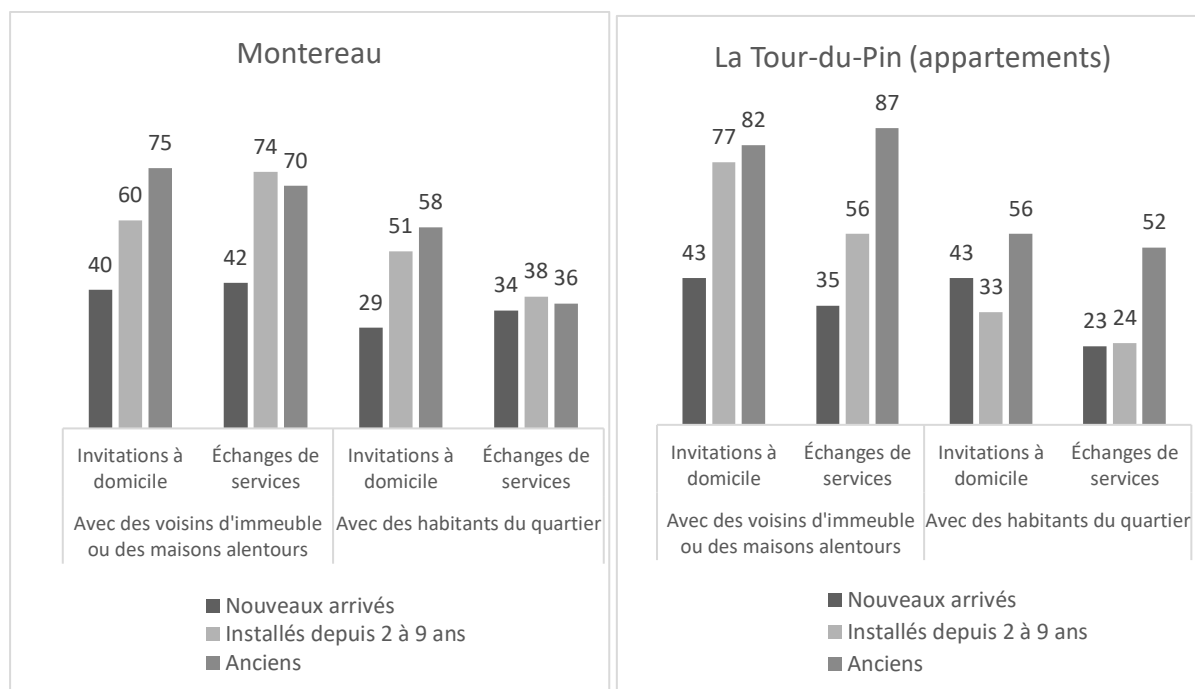
Champ : Ensemble des enquêtés de Montereau et des résidents en appartement de La Tour-du-Pin ayant répondu aux questions sur la trajectoire résidentielle (n=262) ; données pondérées

L'examen des relations sociales tissées dans un lieu constitue un autre indicateur de l'ancrage (Berroir et al., 2017). Les « nouveaux arrivés » sont également moins engagés que les « anciens » dans les invitations à domicile et échanges de services dans le voisinage proche et dans l'ensemble du quartier (Figure 7). L'écart est particulièrement important pour les relations proches : il est respectivement de 35 et 39 points à Montereau et à La Tour-du-Pin pour les invitations à domicile et de 28 et 52 points et pour les échanges de services. Cette plus faible propension à voisiner dans l'espace proche concerne également les relations de « sociabilité légères » (Bidart, 1988) puisque seuls 27 % des « nouveaux arrivés » de Montereau se rendent visite pour de « simples discussions », alors que c'est le cas de deux

²⁴ Notons que, à La Tour-du-Pin, ce résultat est davantage renforcé par le fait que les « anciens » résident plus souvent en maison et sont donc davantage excentrés des commerces de centres-villes que les « nouveaux arrivés ».

« anciens » sur trois. À l'échelle du quartier, l'écart est moins important sans pour autant disparaître : il s'élève à respectivement à 29 et 13 points pour les invitations à domicile à Montereau et à La Tour-du-Pin et à 29 points pour les échanges de services à La Tour-du-Pin. À Montereau cependant, les « anciens » ne se rendent guère plus de services que les « nouveaux arrivés », ce qui semble moins dû à l'importance de la pratique des « nouveaux arrivés » qu'au fait qu'elle peine à augmenter avec l'ancienneté.

FIGURE 7 – DES RELATIONS DE VOISINAGE DONT L'INTENSITÉ VARIE AVEC L'ANCIENNETÉ



Lecture : 40 % des « nouveaux arrivés » de Montereau déclarent avoir rendu visite ou avoir été reçus par des personnes de l'immeuble ou des maisons alentours dans les 12 derniers mois.

Champ : Ensemble des enquêtés de Montereau et des résidents en appartement de La Tour-du-Pin ayant répondu aux questions sur la trajectoire résidentielle (n=262) ; données pondérées

Enfin, les « nouveaux arrivés » s'intéressent moins à la vie du quartier : ils ignorent plus souvent que les « anciens » si une fête des voisins est organisée (à Montereau, ils sont 24 % à ignorer contre seulement 5 % des « anciens »). Ils déclarent moins souvent des conflits avec un ou des voisins et il leur arrive moins souvent d'éviter certains d'entre eux.

LES ACTIVITÉS ET RELATIONS DE VOISINAGE DES « NOUVEAUX ARRIVÉS » DANS L'ENQUÊTE MQMV

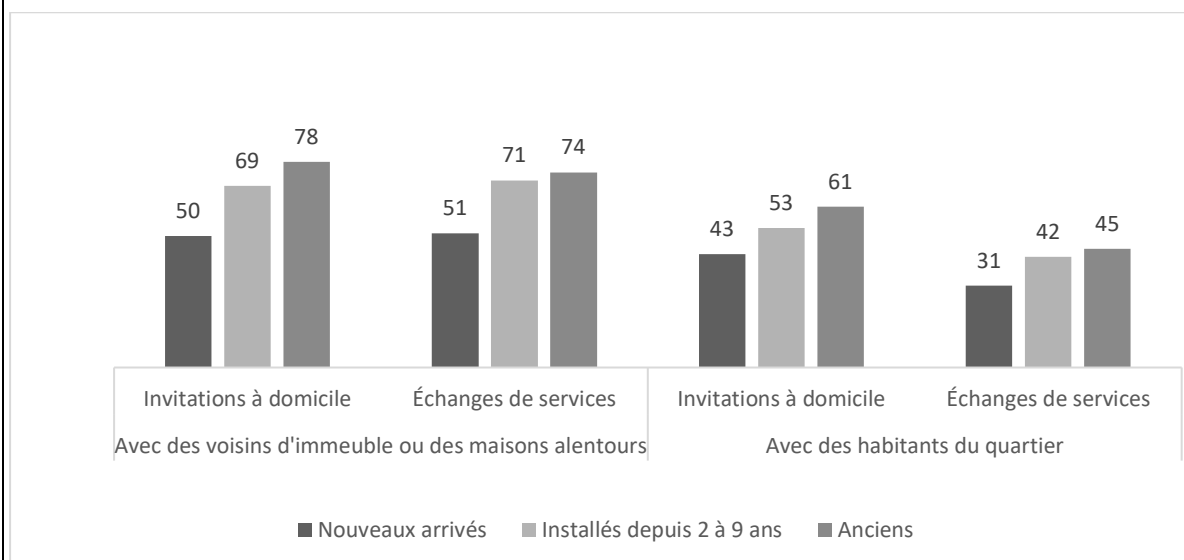
Dans tous les quartiers étudiés, les « nouveaux arrivés » réalisent moins d'activités dans leur quartier et entretiennent moins de relations de voisinage que les « anciens ».

Dans tous les quartiers, les « nouveaux arrivés » font moins leurs courses dans leur quartier, y fréquentent moins les restaurants, médiathèques, cinémas et parcs ; ils y font également moins souvent du sport que les autres. Inversement, ils pratiquent plus souvent l'ensemble de ces activités à l'extérieur de leur quartier. Pour certaines activités telles que la fréquentation des cafés et bars, d'autres variables liées telles que l'âge complexifient l'analyse des effets de l'ancienneté, mais on observe toujours que les « nouveaux arrivés » sont moins nombreux que les autres à limiter leur fréquentation à leur seul quartier. Ces écarts sont cependant plus importants dans les petites villes périurbaines. Par exemple, c'est à La Tour-du-Pin que l'effet de l'ancienneté sur la fréquentation du

cinéma dans le quartier est le plus important : ils ne sont que 12 % parmi les « nouveaux arrivés » à l’avoir fréquenté dans la dernière année, contre 31 % des résidents en appartement arrivés depuis plus de deux ans.

L’ancienneté dans le quartier joue également fortement sur les relations de voisinage : dans tous les quartiers, les « nouveaux arrivés » participent moins aux invitations à domicile et échanges de services. En moyenne, ils sont 21 % à n’avoir aucune conversation avec leurs voisins dans l’espace proche, contre 10 % de la population totale ; ils sont également 34 % à n’avoir aucune conversation au niveau du quartier, contre 22 % de la population totale. Cependant, la Figure 8, similaire à la Figure 7 mais pour la population des quatorze quartiers, montre que les effets de l’ancienneté sont moindres en population totale que dans les petites villes périurbaines. Ainsi, par exemple, pour un écart de 35 et 39 points à Montereau et à La Tour-du-Pin pour les invitations à domicile, on observe en moyenne un écart de 28 points en population totale.

FIGURE 8 – LES EFFETS DE L’ANCIENNETÉ SUR LES RELATIONS DE VOISINAGE



Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît l’ancienneté dans le quartier (n=2547) ; données pondérées.

Pour résumer, si les « nouveaux arrivés » de Montereau et La Tour-du-Pin se distinguent également de ceux qui se sont installés au même moment dans d’autres quartiers, c’est parce que les effets de l’ancienneté observés sur tous les terrains y sont amplifiés, que les « nouveaux arrivés » y sont plus nombreux qu’ailleurs et que l’intensité des pratiques et relations y est déjà faible.

Pour comprendre ce faible ancrage des pratiques régulières et des relations de voisinage des « nouveaux arrivés » dans le quartier, il faut rompre avec la représentation tenace selon laquelle ceux qui s’installent dans le périurbain proviennent exclusivement du cœur de l’agglomération : les travaux réalisés en région parisienne ou dans l’Ouest de la France pointent, au contraire, la fréquence des mobilités de proximité, ce qui permet à ces « mobiles » de continuer à fréquenter les mêmes lieux et maintenir les mêmes relations (Berger, Aragau et Rougé, 2014 ; Dodier et al., 2012). Ainsi, malgré leur plus faible ancrage dans le quartier, ces « nouveaux arrivés » n’apparaissent pas forcément « hors sol » : d’abord, la part de ceux qui inscrivent leurs pratiques dans le quartier n’est jamais résiduelle ; ensuite, certains inscrivent leurs pratiques et leurs relations dans un espace de référence plus large qui, s’il ne recouvre pas leur quartier, n’est pas si éloigné (cf. par exemple Benoit Bréau).

Ce que le déclassement fait aux relations de voisinage

À partir d'une enquête sur les mal-logés à Paris, Pascale Dietrich-Ragon (2013) a étudié les désajustements entre la position résidentielle et la position sociale et conclut que, face à la crainte du stigmate liée à leur position résidentielle, les mal-logés entendent « sauver la face » et mettent à distance la population avec laquelle ils partagent un stigmate résidentiel. Ce même mécanisme de distanciation apparaît à l'analyse des rapports au voisinage des individus en situation de déclassement résidentiel qui s'installent à Montereau et La Tour-du-Pin.

Ces individus²⁵ concentrent moins leurs activités sociales et culturelles dans leur quartier de résidence. Que ce soit lorsqu'ils vont manger au restaurant, assister à une séance de cinéma, voir un spectacle, faire un pique-nique ou tout simplement faire leurs courses, ils privilégient davantage que les autres des lieux extérieurs à leur quartier. De fait, ils s'intègrent moins dans les sociabilités à l'échelle du quartier : 32 % d'entre eux déclarent n'avoir aucune conversation avec des habitants de leur quartier autres que ceux de leur immeuble ou des maisons alentours, contre 26 % des autres habitants ; seuls 27 % échangent des services au niveau du quartier contre 40 % des autres. Ils se différencient cependant moins en ce qui concerne les sociabilités avec leurs voisins immédiats : s'ils se tiennent un peu plus à l'écart des invitations à domicile, ils sont presque autant intégrés dans les échanges de service au niveau de l'immeuble et des maisons alentours que les autres (58 % contre 64 %).

Le désajustement entre la position résidentielle et la position sociale vécue n'est pas propre aux personnes en déclassement, on retrouve également cette attitude chez les personnes qui s'estiment en insécurité par exemple, comme l'illustre plus haut le portrait d'Hélène Lafferte. Ainsi qu'invite à le penser Pascale Dietrich-Ragon (2013), c'est cependant moins en termes de pratiques effectives qu'en termes d'absences de marges de manœuvre que le déclassement pèse. La situation favorise une forme de « rancœur sociale ». Ainsi, même s'ils sont installés depuis moins longtemps dans leur quartier, les déclassés ont connu davantage de conflits depuis leur installation que les autres (29 % contre 22 %), et ces conflits concernent plus souvent plusieurs voisins à la fois. Ils évitent également davantage leurs voisins (27 % contre 19 %) et disent un peu plus souvent se sentir jugés (25 % contre 22 %). Enfin, alors même que leur situation financière est au moment de l'enquête plus difficile que celle des autres (ils gagnent en moyenne 1 296 € par UC, contre 1 735 € par UC), ils estiment plus souvent faire partie « des plus riches », témoignant à la fois d'un processus de distanciation par rapport à leurs voisins et de l'inertie de la position sociale perçue.

Des analyses par régression logistique confirment ce décalage entre pratiques et représentations : si leurs caractéristiques sociales et leur moindre ancienneté expliquent en grande partie leur plus faible investissement dans les activités de quartier et relations de voisinage, les déclassés se distinguent significativement des autres, toutes choses égales par ailleurs, pour se sentir davantage jugés par leurs voisins, s'estimer faire partie « des plus riches », être entrés en conflit avec au moins un voisin et éviter régulièrement certains voisins.

²⁵ Sont inclus dans cette catégorie ceux qui ont au moins un indice de déclassement. Ils sont ici comparés aux autres habitants de Montereau et aux autres résidents en appartement de La Tour-du-Pin.

PORTRAIT DE BENOIT BRÉAU : ENTRE DÉCLASSEMENTS ET RECLASSEMENTS

Benoit Bréau, 46 ans, a grandi dans le Val-de-Marne avec son père gestionnaire informatique, sa mère, au foyer, et son frère cadet. Après avoir vécu en appartement, les parents de Benoit ont acheté une maison dans un quartier pavillonnaire, où ils vivent toujours. S'il a commencé par reproduire le modèle familial parental, Benoit a connu un parcours heurté dans différents domaines – conjugal, familial, professionnel et résidentiel.

Titulaire d'un diplôme d'éducateur spécialisé, Benoit a exercé cette profession pour une association à but non lucratif de 25 à 44 ans. Pendant cette période, il s'est marié et a eu deux enfants, âgés de 12 et 15 ans au moment de l'enquête. Avec sa femme, ils ont d'abord acheté un appartement qu'il décrit comme exceptionnel près de Melun, puis ils ont fait construire une maison « en s'éloignant », dans un village situé à 27 km de Montereau, où ils sont restés sept ans. En 2014, ils divorcent et vendent la maison.

Benoit emménage alors chez une nouvelle compagne qui habite une maison dont elle est propriétaire dans un village proche de Montereau. Il est alors « squatteur » chez celle qui est maintenant décrite comme son « ex ». Il obtient la garde partagée de ses enfants, mais celle-ci n'est pas simple à organiser, son ex-femme vivant dans un village à 23 km de Montereau. Après avoir étudié toutes les possibilités, ils décident de scolariser les enfants dans le centre de Montereau, et les accompagnent quotidiennement de l'un ou l'autre des domiciles.

À ce moment-là, Benoit fait l'objet d'un licenciement économique, l'association qui l'employait perdant ses subventions. Comme il se posait alors des questions sur le sens de son travail, il en profite pour quitter le milieu des « éducus spés » et trouve l'emploi qu'il exerce encore aujourd'hui, un poste de vendeur dans une cave à vin implantée dans la zone commerciale en périphérie de Montereau. Quelques mois plus tard, en juin 2017, il se sépare de la compagne chez qui il vivait et trouve son appartement actuel, dans le centre ancien de Montereau, qu'il loue pour 620 euros mensuels, soit un peu plus d'un tiers des 1 700 euros qu'il gagne chaque mois. L'appartement de 55 m² est choisi avec ses enfants, pour être près de chez leur mère qui, entre temps, a elle aussi emménagé à Montereau. Il dispose de deux chambres, qu'occupent ses enfants. Lui dort dans le salon. En novembre 2017, il se met en couple avec une nouvelle femme, qui a elle-même trois enfants et possède une maison à plusieurs dizaines de kilomètres de Montereau. Il vit chez elle une semaine sur deux, quand il n'a pas ses enfants.

Sa situation actuelle est décrite comme transitoire : « rien n'est figé », dit-il. Il espère monter « sa boîte » et rêve de retrouver un appartement à acheter, comme celui qui fut son premier achat avec son ex-femme. « Il faut acheter », affirme-t-il.

Sa vie actuelle est entièrement tournée vers son travail et ses enfants, et il dit n'avoir aucune relation avec les habitants de son quartier, à l'exception de la « mamie » qui partage sa cage d'escalier. Il prend effectivement ses distances avec ses voisins, affirmant que Montereau accueille toute la « misère sociale, intellectuelle et génétique » du monde. Interrogé sur ses rapports avec les autres parents d'élèves de l'école, il produit une réponse détournée mais néanmoins limpide : « Si j'étais à la sortie de l'école à Fontainebleau, je ne parlerais pas plus aux parents qui, je pense, sont de classe sociale supérieure à la mienne, et ici c'est le contraire. »

De toutes façons, précise-t-il, il n'y a pas trop d'ambiance de voisinage, le centre-ville est déserté : dans la journée, « chacun baisse la tête et rentre chez soi quoi » (ou encore « c'est pas la fête des voisins chez nous ») et le soir, « il n'y a pas âme qui vive ».

S'il n'est pas à la recherche de relations de voisinage dans ce contexte, il espère retrouver un jour ce qu'il appelle des relations de voisinage « classiques », entendant par-là des pratiques de sociabilité qui impliquent des invitations à domicile, le fait de passer l'un chez l'autre à l'improviste, pour « tchatcher », voire le fait de s'entendre si bien avec ses voisins qu'il est envisageable de partir en vacances avec eux. Ce qu'il qualifie ici de relations « classiques » correspond en réalité au modèle des relations qu'il a vécues avec ses parents lorsqu'il était enfant et qu'ils habitaient leur maison et à celles qu'il a connues dans les autres quartiers où il a habité. Celles, en somme, auxquelles il n'a plus accès du fait de son déclassement résidentiel.

S'investir dans un lieu par ailleurs peu investi

L'ancrage est généralement plus difficile dans les quartiers connaissant d'importantes mobilités résidentielles (Bidart, 1988). Pour autant, nous avons identifié deux types de parcours d'habitants ancrés sur des territoires. Comment parviennent-ils à voisiner, dans un contexte où les « nouveaux arrivés » sont nombreux et où les pratiques de voisinage sont en moyenne moins importantes qu'ailleurs ?

Tout d'abord, les résidents en maison à La Tour-du-Pin cumulent certaines caractéristiques sociales dont on a déjà observé qu'elles favorisaient les relations de voisinage : leur forte ancienneté de résidence dans le quartier (18 ans en moyenne), leur position socioprofessionnelle (les cadres et professions intermédiaires représentent respectivement 16 % et 34 % des habitants des maisons contre 11 % et 20 % des habitants en appartement) et leur statut d'occupation du logement (86 % sont propriétaires). Ils sont cependant légèrement plus âgés que les autres, et l'on a observé par ailleurs que les personnes âgées tendent en moyenne à resserrer leurs relations et activités dans l'espace proche (cf. chapitre II - 2 « Les réseaux de voisinage »).

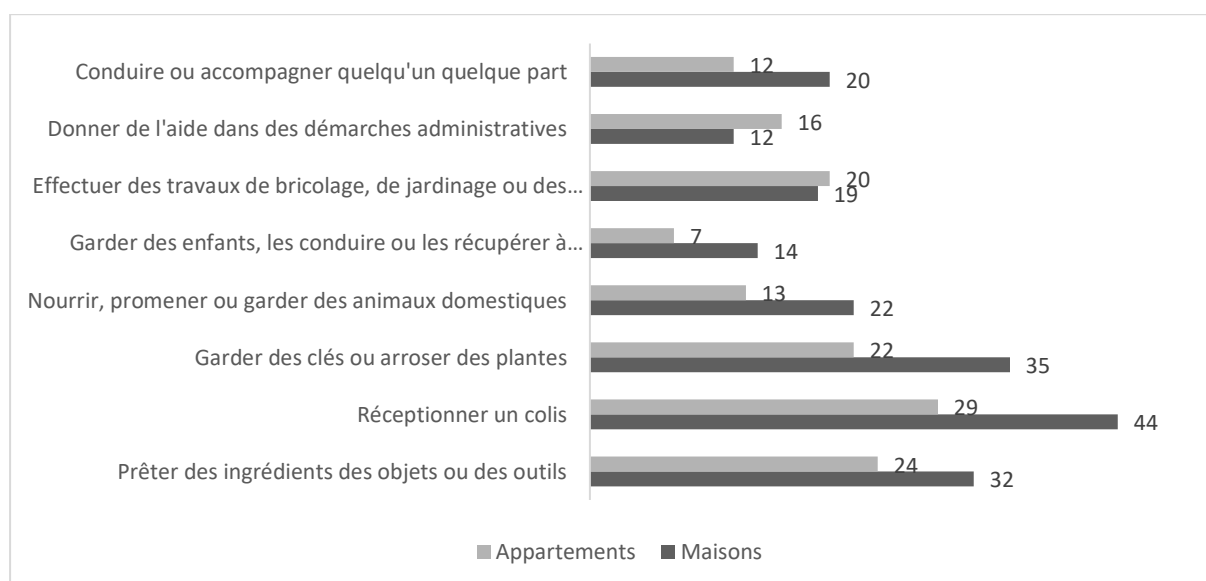
Bien que leurs habitations soient un peu plus éloignées des commerces et équipements culturels que les appartements, les résidents en maison déclarent plus souvent faire l'ensemble de leurs courses dans leur quartier, y fréquentent davantage les restaurants et le cinéma²⁶ que les résidents en appartement. Ils se distinguent pourtant moins par la pratique de ces activités que par les relations de voisinage qu'ils entretiennent avec les habitants des maisons alentours ainsi que, malgré leur âge, avec d'autres habitants de leur quartier. On peut relever que les écarts entre eux et les habitants des appartements sont plus importants lorsque l'objet des échanges suppose plus d'intimité. Ainsi, en moyenne, 65 % des habitants en maison de La Tour-du-Pin et 63 % des habitants en appartement se rendent chez un voisin de l'immeuble ou des maisons alentours « pour une simple discussion ». Mais l'écart grandit pour d'autres pratiques : alors que seuls 18 % des habitants en appartement de La Tour-du-Pin ont échangé un repas avec un voisin au cours des 12 derniers mois, les résidents en maison sont 29 % à déclarer cette pratique. Et s'ils sont à peine plus nombreux que les résidents en appartement à déclarer avoir échangé au moins un service avec leurs voisins dans l'espace proche au cours de la

²⁶ Sans doute du fait de leur âge, ils fréquentent cependant très peu les cafés et bars, ni dans leur quartier, ni ailleurs.

dernière année, ils s'en distinguent largement par la variété et donc l'intensité des services rendus (Figure 9).

Aux relations davantage intimes avec les voisins les plus proches répondent des relations asymétriques avec les autres habitants de leur quartier : avec eux, les résidents en maison reçoivent un peu plus souvent qu'ils ne sont reçus, rendent également plus souvent des services qu'ils n'en reçoivent. Contrairement à ce que l'on observe par ailleurs, l'ensemble de ces pratiques ne s'accompagnent cependant que de peu de conflits (ils en déclarent moins que les résidents d'appartement) et de gênes (sans doute du fait de leur habitat, ils sont très peu gênés par des bruits, des odeurs ou l'usage d'espaces collectifs).

FIGURE 9 – LA VARIÉTÉ DES SERVICES RENDUS PAR LES RÉSIDENTS EN MAISON À LA TOUR-DU-PIN



Champ : Ensemble des enquêtés de La Tour-du-Pin (n=155) ; données pondérées

Les « anciens » sont l'autre type d'habitants ancrés. Contrairement aux résidents en maison qui sont regroupés géographiquement, ils voisent dans l'espace proche avec les « nouveaux arrivés » et les déclassés, dont on a vu le faible ancrage local et les tentatives de distinction. Ils s'en distinguent cependant par des relations de voisinage plus importantes (Figure 9), à la fois en ce qui concerne les pratiques peu engageantes (les « anciens » invitent plus souvent leurs voisins pour de « simples discussions » – 59 % contre 37 %) et pour ce qui est des relations les plus intimes (ils les invitent également davantage pour partager des repas – 27 % contre 12 %). Mais ces invitations, y compris auprès des voisins proches, ne sont pas toujours rendues : moins de la moitié de ceux qui ont reçu un voisin pour échanger un repas ont été invités en retour, alors que ce type d'échanges est symétrique dans 76 % des cas en population totale. Et s'ils qualifient plus souvent leurs relations de « très bonnes » (28 % contre 22 %), ils évitent aussi plus souvent des voisins (32 % contre 20 %) et déclarent bien plus souvent avoir connu des conflits (37 % contre 22 %). Ils se disent enfin plus souvent gênés par des bruits (89 % contre 67 %), des odeurs (43 % contre 34 %), des saletés et dégradations (53 % contre 42 %) ainsi que l'ensemble des autres gênes étudiées dans l'enquête.

Entretenir des relations de voisinage dans un lieu dans l'ensemble peu investi pas ses habitants suppose donc toujours un certain décalage avec les autres et, dans les deux cas observés ici, des relations asymétriques qui semblent portées par les habitants les plus ancrés. Lorsque les habitants

peu ancrés sont plus proches et que l'habitat accentue la proximité, cette cohabitation semble également impliquer davantage de conflits, de malaises et de tensions.

Conclusion

Les cas de Montereau et de La Tour-du-Pin viennent étoffer les connaissances encore très parcellaires sur les petites villes du lointain périurbain. Ces petites villes sont prises dans deux dynamiques traitées séparément dans la littérature : d'une part le déclin, caractéristique de nombreuses agglomérations de même taille (Miot et Rousseau, 2017), d'autre part un regain d'attractivité lié à la périurbanisation (Cusin, Lefebvre et Sigaud, 2016). Sans qu'il faille voir des relations de stricte homologie, ces dynamiques sont à relier aux deux profils d'habitants qui ressortent de l'enquête : les « nouveaux arrivés », dont le nombre substantiel peut être relié à la périurbanisation, et les « déclassés », dont la présence elle aussi substantielle, tient à la faiblesse des loyers et de la valeur immobilière.

Les éléments livrés dans ce chapitre apportent également un éclairage original aux relations de voisinage dans le périurbain. Loin de l'association quasi systématique entre périurbain et habitat individuel, ont ici été étudiées des relations dans des contextes où les appartements représentent une part largement majoritaire des logements (particulièrement dans le centre de Montereau). De même, loin de l'association entre périurbain et propriété immobilière, la part des logements locatifs est importante. Certes, nous nous sommes centrés ici sur les centres de ces villes, qui par ailleurs comptent d'importants quartiers pavillonnaires. Il n'en demeure pas moins qu'une dimension importante et méconnue des relations de voisinage dans le périurbain a été présentée ici.

Étudier des petites villes permet également de souligner que la périurbanisation ne procède pas seulement de l'avancée du front constitué par les ménages modestes à la recherche d'un pavillon à acquérir ou à faire construire, elle procède plus largement de l'extension de l'aire d'influence des métropoles et ce faisant de l'intégration dans ces dernières de territoires déjà urbanisés. La Tour-du-Pin ou Montereau sont des villes qui préexistent à la périurbanisation. Elles constituent depuis longtemps des pôles pour les territoires qui les environnent. Pour ces villes, la périurbanisation ne se traduit pas seulement par l'arrivée de nouveaux ménages, mais aussi par le fait que leurs habitants se tournent vers la métropole pour y travailler. Souvent d'ailleurs, l'emploi est trouvé en chemin, par exemple dans la périphérie est de Lyon pour les habitants de La Tour-du-Pin, dans les environs de Bourgoin-Jallieu ou de l'aéroport Saint-Exupéry.

Dans les deux cas, pour les personnes qui se tournent vers l'aire métropolitaine voisine pour l'emploi, cela conduit à des déplacements longs. Les temps de transport déclarés par les actifs sont ainsi de 75 minutes pour les Monterelais et 40 minutes pour les Turripinois. Et la voiture²⁷ constitue le moyen de transport privilégié (utilisée au moins deux fois par semaine par 70 % des Turripinois et 53 % des Monterelais), suivie des lignes régionales de train (TER ou transilien) (empruntées au moins deux fois par semaine par 18 % des habitants de La Tour-du-Pin et 25 % de ceux de Montereau). Ces temps ne sont pas les plus longs (en région parisienne les temps moyens sont plus élevés dans les quartiers du Port et aux Navigateurs), mais ces déplacements sont relativement coûteux, même en train. Ils

²⁷ Bien que rarement utilisé, le covoiturage est plus fréquent chez les habitants des centres des petites villes périurbaines qu'ailleurs : il est utilisé au moins deux fois par semaine par 6 % des habitants de Montereau et 4 % de ceux de la Tour-du-Pin (contre 2 % en population totale). Une fois sur deux, ce covoiturage a lieu avec un habitant du quartier.

accentuent probablement le sentiment de déclassement chez les personnes, nombreuses on l'a vu, dont les trajectoires sociales sont plutôt orientées vers le bas, ou instables. L'importance de cette question a été soulignée par le mouvement des Gilets jaunes, particulièrement actif à La Tour-du-Pin, à tel point d'ailleurs que la presse nationale a plusieurs fois rendu compte des événements qui s'y déroulaient²⁸.

Références citées

BACCAÏNI B., SÉMÉCURBE F., 2009, « La croissance périurbaine depuis 45 ans Extension et densification », *Insee Première*, 1240, p. 4.

BACQUÉ M.-H., CHARMES É., LAUNAY L., VERMEERSCH S., 2016, « Des territoires entre ascension et déclin : trajectoires sociales dans la mosaïque périurbaine », *Revue française de sociologie*, 57, 4, p. 681-710.

BERGER M., 2004, *Les périurbains de Paris : De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris, CNRS Éditions (Anthropologie), 317-[80] p.

BERGER M., 2008, « Pavillonnaires franciliens : d'une forme urbaine à des territoires quotidiens ? », *Strates*, 14, p. 119-134.

BERGER M., ARAGAU C., ROUGÉ L., 2014, « Vers une maturité des territoires périurbains ? », *EchoGéo*, 27.

BERROIR S., DELAGE M., FLEURY A., FOL S., GUÉROIS M., MAULAT J., RAAD L., VALLÉE J., CERQUEIRA E.V., 2017, « Petites villes périurbaines et ancrage local des habitants. Les cas de Méru et Senlis dans l'Oise », *Espaces et sociétés*, n° 168-169, 1, p. 69-88.

BIDART C., 1988, « Sociabilités : quelques variables », *Revue française de sociologie*, 29, 4, p. 621-648.

BIDOU C., 1984, *Les Aventuriers du quotidien: Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris, Puf, 200 p.

BONNIN-OLIVEIRA S., 2013, « La fin des périphéries urbaines. », *EspacesTemps.net Revue électronique des sciences humaines et sociales*.

BOURDIEU P., 1979, *La Distinction : Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 672 p.

CHEVALIER S., 2007, « « Faire ses courses » en voisin. Pratiques d'approvisionnement et sociabilité dans l'espace de trois quartiers de centre ville (Paris, Lyon et Besançon) », *Métropoles*, 1.

CUSIN F., LEFEBVRE H., SIGAUD T., 2016, « La question périurbaine », *Revue française de sociologie*, Vol. 57, 4, p. 641-679.

DAMON J., MARCHAL H., STÉBÉ J.-M., 2016, « Les sociologues et le périurbain : découverte tardive, caractérisations mouvantes, controverses nourries », *Revue française de sociologie*, Vol. 57, 4, p. 619-639.

DEBROUX J., 2013, « S'assurer une position résidentielle en zone périurbaine : des pratiques résidentielles marquées par l'origine, la trajectoire sociale et les perspectives de mobilité professionnelle », *Regards Sociologiques*, 45/46, p. 219,231.

²⁸ Voir par exemple Aline Leclerc, « Les gilets jaunes, nouveaux bonnets rouges ? », *Le Monde*, 6 novembre 2018 ou Maité Darnault, « A La Tour-du-Pin : « C'est pas politique. C'est pas la gauche, la droite ou le FN », *Libération*, 17 novembre 2018.

DIETRICH-RAGON P., 2013, « Classement, déclassement, reclassement sur le marché résidentiel », *Revue française de sociologie*, Vol. 54, 2, p. 369-400.

DODIER R., CAILLY L., GASNIER A., MADORÉ F., 2012, *Habiter les espaces périurbains*, Rennes, PU Rennes, 219 p.

GIRARD V., LAMBERT A., STEINMETZ H., 2013, « Propriété et classes populaires : des politiques aux trajectoires », *Politix*, n° 101, 1, p. 7-20.

GRAFMEYER Y., 2010, « Approches sociologiques des choix résidentiels », dans AUTHIER J.-Y., BONVALET C., LÉVY J.-P. (dirs.), *Élire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, p. 35-52.

GUÉRAUT É., 2018, *Ascension et fragilisation d'une petite bourgeoisie culturelle. Une enquête ethnographique dans une ville moyenne en déclin*, Thèse de sociologie, Paris, Paris Descartes, 515 p.

HÉRAN F., 1987, « Comment les Français voisent », *Economie et statistique*, 195, 1, p. 43-59.

LAMBERT A., 2015, « *Tous propriétaires !* » : *L'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Seuil, 278 p.

MIOT Y., ROUSSEAU M., 2017, « Décroître pour survivre ? Démolitions et transition énergétique à Vitry-le-François », *Métropolitiques*, 29 juin 2017.

PEUGNY C., 2009, *Le déclassement*, Paris, Grasset, 180 p.

ROUGÉ L., 2014, « Les ressources de l'espace périurbain dans la reconfiguration des modes de vie à la retraite : l'exemple de l'Ouest francilien », *Norois*, 3, 232, p. 53-65.

Deux communes rurales périurbaines Marolles et La Bâtie

PAR ERIC CHARMES ET JOSETTE DEBROUX

Marolles et La Bâtie sont deux petites communes périurbaines, situées pour la première en Seine-et-Marne, à près de 90 km de Paris, et pour la seconde en Isère à un peu plus de 70 km de Lyon. Avec 1750 habitants au dernier recensement (en 2017) pour Marolles et 1900 pour La Bâtie (en 2016), elles sont rurales au sens de l'Insee¹² et sont assez régulièrement perçues par leurs habitants comme des « villages »³. L'enquête s'est intéressée aux communes de ce type car elles dominent les paysages périurbains. Comme dit dans le chapitre précédent, dans les couronnes périurbaines de Lyon et Paris, plus de huit communes sur dix⁴ comptent moins de 2 000 habitants.

Jusqu'au début des années 2000, Marolles et La Bâtie sont restées relativement à l'écart de la métropolisation, du moins si on définit celle-ci par l'intégration à l'aire urbaine d'une métropole. Les deux communes évoluaient avant tout dans l'orbite de petites villes, celles présentées dans le chapitre précédent, Montereau et La Tour-du-Pin. Ces villes accueillent notamment leurs collégiens et lycéens et sont les principaux pôles de services, de commerces et d'équipements des alentours. Au cours des années 2000 toutefois, Marolles et La Bâtie sont entrées dans l'aire d'attraction de Paris et de Lyon en devenant périurbaine avec le zonage 2010 de l'Insee (le dernier en date). Elles l'ont fait en même temps que Montereau et La Tour-du-Pin.

Elles n'ont cependant pas été totalement transformées par la périurbanisation et ont conservé un caractère rural marqué. Plusieurs corps de ferme sont présents et l'agriculture conserve une place importante : elle occupe 49% du territoire de la commune de Marolles et 86% de la Bâtie⁵. Par ailleurs, ce passé rural a laissé aux deux communes une infrastructure commerciale assez substantielle. On trouve ainsi dans les deux communes outre une boulangerie, chose assez classique, une supérette et même une pharmacie, commerces rares dans des communes de peuplement comparable dans le périurbain proche de Lyon ou Paris. Bien que périurbaines, du fait du changement de nomenclature, ces deux communes demeurent multifonctionnelles, regroupant de l'habitat, des activités économiques, des lieux d'activités de vie sociale et de loisirs (Berroir *et al.* 2016).

La Bâtie, historiquement plus peuplée que Marolles (la première comptait plus de 1100 habitants avant la Seconde Guerre Mondiale, contre moins de 500 pour la seconde) dispose d'un parc de bâtiments anciens significatif, constitué notamment de maisons ouvrières et de bâtiments industriels liés à

1

² La définition exacte d'une commune rurale est que le noyau principal d'habitation, le bourg centre, doit compter moins de 2000 habitants. Ainsi avec les hameaux et écarts, une commune comptant plus de 2000 habitants peut encore être rurale.

³ C'est ce du moins ce qu'indiquent les premières exploitations de l'enquête qualitative.

⁴ 81 % pour la couronne périurbaine de Lyon et 85 % pour la couronne périurbaine de Paris. D'après les données 2009 du recensement de l'Insee utilisées pour établir le zonage de 2010, dernier en date.

⁵ Sources : PLU (et notamment rapport de présentation), disponible sur le site de la commune de Marolles (www.marolles-sur-seine.fr/mairie/revision-plan-local-durbanisme/) et <https://www.annuaire-mairie.fr/occupation-des-sols-la-batie-montgascon.html>

l'activité textile. La commune abrite même un musée dédié aux tisserands du Dauphiné. Marolles-sur-Seine a un passé plus exclusivement agricole, lié à une abbaye.

Dans les décennies récentes, malgré la périurbanisation, le développement des deux communes est resté mesuré. Les communes n'ont pas connu une explosion des constructions nouvelles. A Marolles sur Seine, entre 1990 et 2017, le nombre de logements est passé de 482 à 702, soit une augmentation inférieure à 10 par an en moyenne, avec peu de grands lotissements notamment. Cette croissance est en outre assez ancienne à Marolles dont la population, après avoir stagné jusque dans les années 1960 autour de 500 habitants a régulièrement progressé depuis. Au fil des décennies, des maisons d'architectures variées se sont ajoutées les unes aux autres. A La Bâtie, la croissance, plus modérée, commence à partir des années 1990, mais la population était alors déjà de 1 300 habitants. Les bâtiments nouveaux et leurs occupants arrivés depuis ne représentent qu'un tiers de l'ensemble de la commune.

Particularité des deux cas présentés ici, l'enquête a porté sur l'ensemble du territoire de chaque commune. Leur peuplement limité invitait à les considérer dans leur intégralité pour les comparer avec les autres quartiers étudiés. Cela induit quelques spécificités dans l'analyse. En effet, alors que, sur les autres terrains, les limites des quartiers étudiés n'apparaissent pas toujours clairement aux habitants, elles ont ici une existence plus objective, à la fois administrative (avec les limites communales) et paysagère (les territoires bâtis étudiés se distinguent nettement des territoires bâtis des communes voisines, en étant séparés par des terres agricoles, des forêts ou des espaces naturels).

I. Quelques traits typiques du périurbain

À la différence des centres de Montereau et de La Tour-du-Pin, on retrouve avec Marolles et La Bâtie quelques-uns des traits usuellement associés au périurbain. Tout d'abord, l'habitat est presque exclusivement individuel. 92 % des ménages de La Bâtie habitent ainsi une maison et, selon notre enquête, l'ensemble de la population de Marolles habite en maison individuelle (la commune compte bien des appartements d'après le dernier recensement, mais ils représentent 4 % du stock total et tous ne sont pas des résidences principales). Ces maisons sont le plus souvent occupées par leurs propriétaires, dans 78 % des cas à La Bâtie et dans 83 % des cas à Marolles (alors que l'ensemble de la population enquêtée compte en moyenne 38 % de propriétaires). Le logement social accueille 8% des ménages de La Bâtie, et seulement 3 % de ceux de Marolles, soit l'un des plus faibles taux des quartiers enquêtés (Marolles arrive derrière Auteuil et la Croix-Rousse).

Ensuite, en lien avec ces caractéristiques du parc de logements, ces communes sont majoritairement habitées par des ménages aux revenus moyens. Ainsi, les tranches extrêmes de revenus sont moins représentées que les tranches moyennes : la part des ménages dont le revenu mensuel est inférieur à 1000 euros est ainsi nettement moins importante que la moyenne, particulièrement à Marolles, où elle est 6 fois plus faible (le facteur de division est de 3 pour La Bâtie). La part des plus aisés est tout aussi limitée, particulièrement pour les ménages ayant plus de 6 000 euros de revenus (voir Tableau 1). En outre, les ménages se répartissent autour d'une position centrale qui correspond à celle de l'ensemble des quartiers enquêtés. La chose est particulièrement remarquable à La Bâtie, où 35 % des ménages déclarent un revenu supérieur à 3 000 euros, ce qui correspond exactement au taux pour l'ensemble de la population des quartiers étudiés.

TABLEAU 1 – L'IMPORTANCE DES MÉNAGES AUX REVENUS MOYENS DANS LES COMMUNES RURALES PÉRIURBAINES

	Marolles	la Bâtie	ensemble
moins de 1000 euros	2	4	9
de 1000 à 1499 euros	8	12	12
de 1500 à 1999 euros	6	14	12
de 2000 à 2999 euros	16	24	17
de 3000 à 3999 euros	32	19	15
de 4000 à 5999 euros	14	16	12
6000 euros et plus	3	4	9
Refus de répondre	20	8	14

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2554) ; données pondérées

Enfin, le peuplement des communes étudiées correspond assez largement à l'image d'un périurbain blanc. Bien sûr, les données sur l'origine ne doivent pas être prises pour des données sur la couleur de peau, mais elles donnent une indication. A La Bâtie par exemple, 92 % de la population enquêtée est française de parents nés en France contre 68 % pour l'ensemble des terrains d'enquêtes. La commune compte même, parmi les enquêtés, la plus faible proportion d'enfants d'immigrés de tous les quartiers. Sur ce même critère, Marolles, avec 6 %, se situe après Ainay, La Croix-Rousse et Les Batignolles. Parmi ceux qui sont nés à l'étranger (6 % à La Bâtie et 7 % à Marolles), les Maghrébins (Tunisiens, mais aussi Algériens et Marocains) sont de loin les plus nombreux à La Bâtie. Ils sont suivis par les Italiens, ce qui n'est pas surprenant, l'Italie étant un pays assez proche. A Marolles, l'origine étrangère la plus fréquente est le Portugal, suivi assez loin derrière et à parts à peu près égales, par le Maroc, le Congo et l'Italie.

Un périurbain de « petits moyens » ...

Toutefois, le périurbain n'est pas un bloc homogène. Dans le chapitre précédent, une partie de sa diversité a été montrée avec les centres de Montereau et La Tour-du-Pin. Marolles et La Bâtie illustrent d'autres nuances du peuplement périurbain.

TABLEAU 2 – LA PRÉDOMINANCE DES MÉNAGES À DOMINANTE OUVRIÈRE ET EMPLOYÉE

Ménages...	Marolles	La Bâtie	Population totale
...à dominante cadre (I)	5	7	17
... à dominante cadre ou intermédiaire (II)	21	22	22
... à dominante employée (III)	31	28	21
... à dominante petits indépendants (IV)	7	8	4
... à dominante ouvrière (V)	18	17	9
... mono-actifs composés d'un employé ou ouvrier (VI)	17	18	25
... composés uniquement d'inactifs (VII)	1	0	3

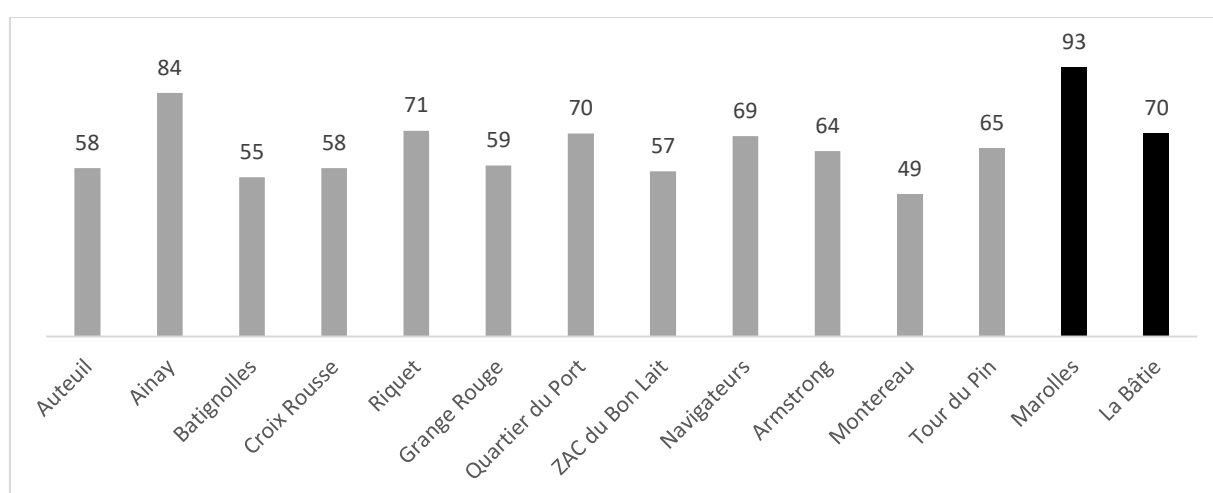
Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît la profession (n=2554) ; données pondérées

Tout d'abord, les deux communes se singularisent par une part élevée de ménages occupant des emplois modestes. Les ouvriers notamment sont particulièrement nombreux, avec 17 % de ménages à dominante ouvrière à La Bâtie et 18 % à Marolles, soit le double du taux observé dans l'ensemble des quartiers étudiés (9 %). Ces ménages appartiennent aux strates supérieures des classes

populaires : en effet, il s'agit majoritairement d'ouvriers qualifiés qui, à l'instar des classes moyennes, sont très fréquemment propriétaires de leur logement (Rénahty et al., 2015). Par ailleurs, compte-tenu des caractéristiques socio-économiques du peuplement, le chômage est bas avec un taux de 9 % de la population active pour La Bâtie et seulement 3 % à Marolles-

Ce peuplement s'explique par la rencontre de deux caractéristiques. La première est que les villages de Marolles et de La Bâtie sont encore très ruraux. Or, dans les territoires ruraux, les actifs sont très souvent ouvriers ou employés (Mischl et al., 2016). La seconde est que ces communes ne sont devenues périurbaines que récemment. Ils font partie des secteurs les plus éloignés des couronnes périurbaines de Paris ou de Lyon, ceux où les prix immobiliers sont parmi les plus bas de l'aire urbaine. Ainsi, il faut compter 1 650 € par m² pour une maison individuelle à La Bâtie comme à Marolles⁶.

FIGURE 1 – SURFACE AU MÈTRE CARRÉ SELON LE QUARTIER



Champ : Ensemble des locataires dont le loyer est connu (n=1505) ; données pondérées.

La situation des ménages ouvriers ou employés des deux communes correspond à celle des « petits-moyens » étudiés par une équipe de sociologues dans un quartier pavillonnaire de la banlieue de Paris (Cartier et al., 2008). Pour ces ménages, comme le souligne Catherine (voir encadré plus bas), boucler les fins de mois, sans parler de mettre de l'argent de côté, est difficile. Comme certains travaux l'ont montré, ces difficultés se sont aggravées depuis les années 2000, notamment en raison de l'augmentation du coût des déplacements (Charmes, 2021). L'éloignement croissant du périurbain populaire induit des charges qui croissent en valeur absolue pour des ménages dont les revenus, eux, n'augmentent guère. Ce n'est ainsi pas un hasard si, comme on l'a souligné dans le chapitre précédent, La Tour-du-Pin, Montereau et les communes rurales alentours ont été des haut-lieux des premières mobilisations des Gilets jaunes en 2018.

... des couples sans enfant surreprésentés...

Si les ménages avec enfants sont plus représentés dans ces deux communes que dans l'ensemble de la population (respectivement 37 et 41 % à la Bâtie et à Marolles contre 31 % dans l'ensemble des enquêtés), ils le sont cependant un peu moins que dans les grands ensembles et au Quartier du Port (47 %). On relève également une forte part de ménages sans enfant (33 % à la Bâtie et 32 % à Marolles

⁶ D'après meilleurs agents (consulté en juillet 2020) avec toutefois un « indice de confiance » assez bas, compte-tenu du faible nombre de biens vendus chaque année.

contre 20 % dans la population totale), ce qui constitue un autre écart à la représentation dominante du périurbain, qui en fait l'espace des familles avec enfants. Ces ménages sans enfant sont majoritairement âgés : 55% d'entre eux ont 60 ans et plus à La Bâtie, cette part s'élevant à 62 % à Marolles, contre 47 % dans l'ensemble des enquêtés tous quartiers confondus.

TABLEAU 3 – LA PRÉDOMINANCE DES MÉNAGES AVEC ENFANTS MAIS AUSSI SANS ENFANT

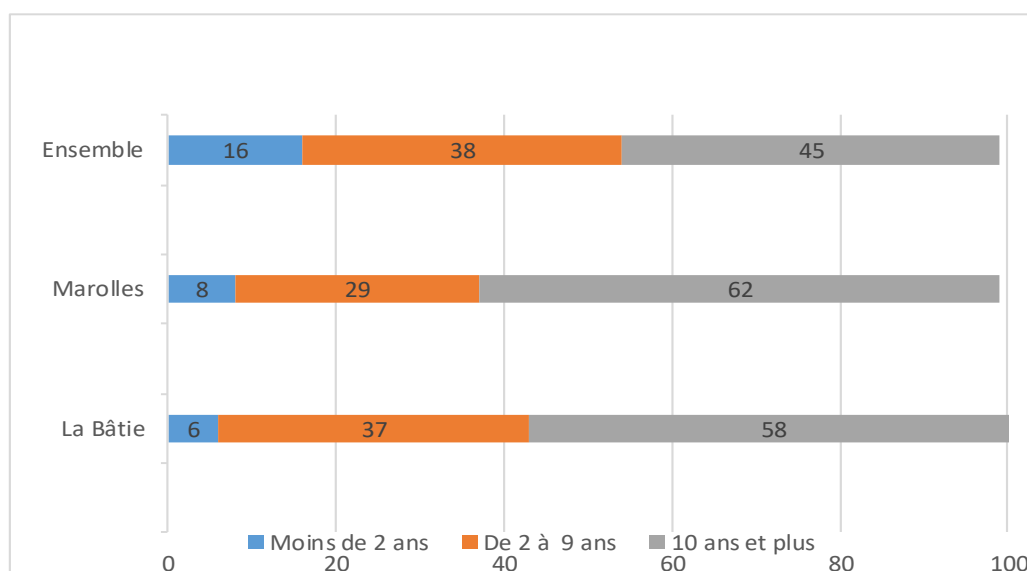
	La Bâtie	Marolles	Ensemble
Solo	21	14	31
Famille monoparentale	5	9	10
Couple sans enfants	33	32	20
Couple avec enfants	37	41	31
Autres situations	4	5	7

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2554) ; données pondérées

... Et une forte présence des « anciens »

Une des caractéristiques des enquêtés de ces communes est également l'ancienneté de leur installation. Les « anciens » (sont ainsi nommés ceux qui se sont installés depuis 10 ans et plus) représentent à la Bâtie et à Marolles respectivement 58 et 62 % des enquêtés contre 45 % dans l'ensemble de la population enquêtée. La part de ceux qui se sont installés depuis 20 ans et plus est particulièrement élevée avec 41 % à la Bâtie et 45 % à Marolles contre 27 % dans l'ensemble de la population. A l'inverse, les « nouveaux arrivés » (installés depuis moins de 2 ans) sont peu présents : 6 % à la Bâtie et 8 % à Marolles contre 17 % dans la population enquêtée.

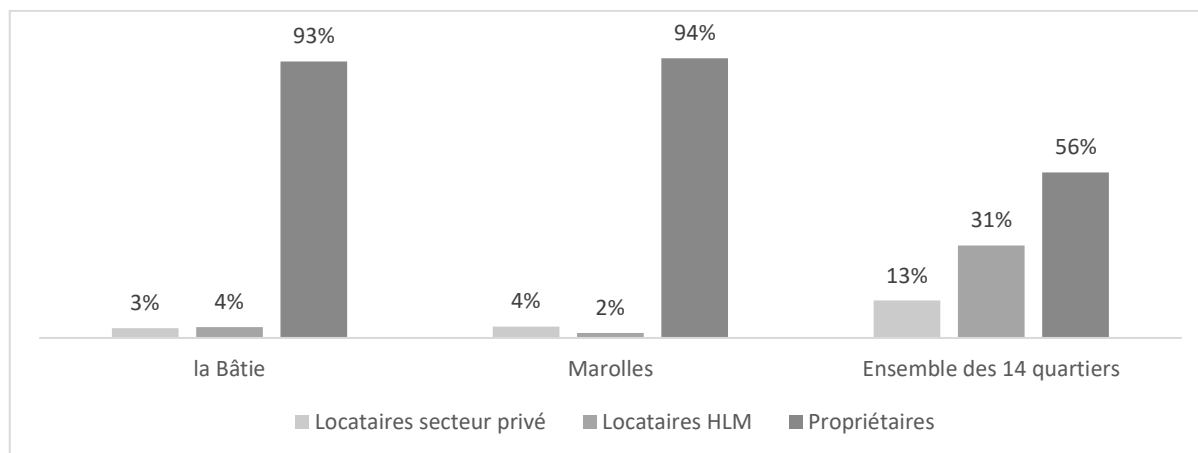
FIGURE 2 – LA DISTRIBUTION DES TROIS GROUPES D'ANCIENNETÉ



Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît l'ancienneté dans le quartier (n=2547) ; données pondérées.

Ces « anciens » présentent différents traits, caractéristiques d'une population bien installée dans la commune. Ils ont notamment comme particularité d'être très souvent propriétaires de leur logement, dans des contextes où, comme on l'a dit, la propriété est déjà plus fréquente qu'ailleurs. Ainsi, 95 % des « anciens » de la Bâtie sont propriétaires de leur logement pour une moyenne de 78 % (à Marolles, ces chiffres sont 89 % pour 81 %). Dans l'ensemble de la population enquêtée, les « anciens » sont également surreprésentés parmi les propriétaires, mais avec « seulement » 52%.

FIGURE 3 – LE STATUT D’OCCUPATION DU LOGEMENT DES « ANCIENS »



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2554) ; données pondérées

Les « anciens » de La Bâtie et de Marolles ont aussi plus souvent déjà vécu dans la commune : alors que 27 % des enquêtés de La Bâtie ont déjà vécu dans la commune par le passé, 38 % des « anciens » sont dans ce cas (24 % contre 30 % à Marolles). Leur logement précédent était également plus souvent situé dans la commune : 30 % des « anciens » de La Bâtie, 25 % des « anciens » de Marolles avaient leur logement précédent situé dans la commune contre respectivement 19 % et 15 % dans l’ensemble des enquêtés de ces communes.

L’examen des projets résidentiels corrobore la représentation « d’anciens » bien installés dans la commune : ils ne sont, à la Bâtie et à Marolles, respectivement que 14 et 12 % à envisager de déménager dans les deux ans contre 25 % et 19 % chez les enquêtés de leur commune. Ces taux sont faibles : dans l’ensemble des quartiers, 41 % des enquêtés déclarent envisager de déménager dans les deux ans.

Surtout, plus de la moitié des « anciens » considèrent leur logement actuel comme un aboutissement pour leur trajectoire résidentielle (57 % à La Bâtie et 53 % à Marolles contre respectivement 41 % et 43 % en moyenne). Leur part est nettement plus élevée que dans l’ensemble des quartiers enquêtés (17 %). De même, alors que 19 % des habitants de La Bâtie et de Marolles considèrent leur logement actuel comme un point de passage, c’est le cas de seulement 2 % des « anciens » de la Bâtie et de 12 % des « anciens » de Marolles.

Pour résumer, les « anciens » de ces communes apparaissent comme « ancrés » dans leur position résidentielle : ils sont plus souvent propriétaires de leur logement que les autres, envisagent nettement moins fréquemment de quitter leur logement dans les deux ans, et surtout considèrent nettement plus fréquemment leur logement comme l’aboutissement de leur trajectoire résidentielle, la maison en propriété pouvant s’apparenter à « un patrimoine durable et transmissible » (Bourdieu, 2000). En termes de position sociale, ces « anciens » appartiennent sensiblement plus fréquemment aux professions intermédiaires et petits indépendants que les autres enquêtés de leur commune (40 % contre 36 % en moyenne à la Bâtie, 39 % contre 27 % en moyenne à Marolles), la différence étant en revanche faible pour les employés et ouvriers qualifiés. Ils sont, sans surprise, plus âgés que la moyenne des enquêtés de leur commune : 45 % contre 33 % en moyenne à la Bâtie ont 60 ans et plus

(46 % contre 34 % à Marolles). Les couples sans enfants sont enfin surreprésentés dans les deux communes. On peut supposer qu'au moment de leur installation, il s'agissait de ménages avec enfants. Ces derniers, bien que sous-représentés par rapport à la moyenne, représentent cependant une part non marginale des « anciens » : on compte 32 % de couples avec enfants chez les « anciens » de La Bâtie et 33 % chez les « anciens » de Marolles.

L'accession à la propriété d'une maison au cœur des trajectoires résidentielles

La notion de trajectoire résidentielle renvoie ici à l'idée que les parcours résidentiels peuvent être reconstruits comme une succession de positions résidentielles, elles-mêmes définies par différents critères, qui, sans nécessairement être le produit d'un projet, peut être intelligible (Grafmeyer, Authier, 2008). Ces positions résidentielles étant socialement qualifiées, il est possible de décrire leur orientation. La représentation d'un parcours résidentiel « promotionnel » menant de la location d'un logement en habitat collectif à la propriété d'un pavillon s'est imposée dans les années 1980 (Bonvalet, Gotman, 1993). Les trajectoires résidentielles sont appréhendées ici à partir des trois indicateurs fournis par l'enquête (deux que l'on peut qualifier d'objectifs, le type d'habitation, et le statut d'occupation, et un autre plus « subjectif », le niveau de confort)⁷. La prise en compte de ces critères montre la nette surreprésentation des trajectoires résidentielles ascendantes.

Le premier critère d'une telle trajectoire est le passage de l'appartement à la maison. Selon ce critère, les déclassements sont rares puisque les deux communes comptent peu ou pas de maisons. Quoiqu'il soit, 41 % des enquêtés de La Bâtie et 53 % de ceux de Marolles qui résident en maison avaient comme logement précédant un appartement contre 7 % de la population totale tous quartiers confondus qui ont connu cette trajectoire. Les « anciens » connaissent nettement plus fréquemment ce type de trajectoire que les « nouveaux arrivés » : ils sont respectivement 61 % et 5 % à la Bâtie, 66 % et 7 % à Marolles contre 45 % et 16 % dans l'ensemble des enquêtés.

L'autre critère « objectif » permettant de qualifier le sens des trajectoires résidentielles est le changement de statut. Là aussi, les deux communes rurales se distinguent des autres. Les propriétaires qui étaient locataires (HLM et privés) de leur ancien logement sont plus nombreux qu'ailleurs (35 % à la Bâtie, 48 % à Marolles contre 21 %, tous quartiers confondus). Une part non négligeable de propriétaires étaient également logés par des amis et de la famille (16 % à la Bâtie, 14 % à Marolles contre 6 % dans la population totale). Selon ce second critère, les trajectoires de déclassement résidentiel (des propriétaires de leur ancien logement qui sont locataires de leur logement actuel) sont quasi-absentes (1% à la Bâtie, 2% à Marolles). C'est là une différence marquante avec les petites villes voisines que sont La Tour-du-Pin et Montereau.

L'orientation objective de la trajectoire résidentielle a des effets sur sa perception : 90 % des ascendants de La Bâtie considèrent que leurs conditions de logement se sont améliorées, contre 76 % en moyenne à la Bâtie (86 % contre 77 % pour Marolles). La part de ceux qui considèrent qu'elles se sont dégradées est faible, elle représente 7 % à la Bâtie et 6 % à Marolles contre 15 % dans l'ensemble des enquêtés. Elle est évidemment plus forte chez les enquêtés résidant en appartements puisqu'une partie d'entre eux vivaient antérieurement en maison, ce qui confirmerait que la maison reste plus valorisée que l'appartement pour cette population.

⁷ Ces mêmes critères ont été utilisés pour caractériser les trajectoires des habitants de petites villes périurbaines.

L'ancienneté d'installation a peu d'effet sur la part des enquêtés ascendants qui répondent que leurs conditions de logement se sont améliorées à La Bâtie (écart à la moyenne d'un point) et à Marolles (écart de 2 points), rappelant que les jugements prennent en compte une pluralité de dimensions (Gateau, 2017).

TABLEAU 4 – L'ARRIVÉE DANS LES COMMUNES RURALES PÉRIURBAINES : UNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE LOGEMENT

	La Bâtie	Marolles	La Bâtie (appartements)	Population totale
Se sont améliorées	76	77	49	60
Se sont dégradées	7	6	25	15
Sont restées stables	14	14	27	22
Ne sait pas	1	2	0	2

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (2554) ; données pondérées

TABLEAU 5 – LES INDICATEURS DE LA MOBILITÉ RÉSIDENIELLE ASCENDANTE

	La Bâtie	Marolles	Population totale
Trajectoire appartement → maison	41	53	7
Amélioration des conditions de logement	76	77	60
Trajectoire locataire → propriétaire	35	48	21

Champ : Ensemble des individus résidant en appartement ayant répondu à toutes les questions sur les trajectoires résidentielles (n=2147) ; données pondérées

La progression au principe de la mobilité résidentielle apparaît dans ces communes à travers les raisons du déménagement: la plus fréquemment énoncée est l'accession à la propriété (36 % des enquêtés de la Bâtie et 37 % de ceux de Marolles). Viennent ensuite, la recherche d'un logement plus grand (34 % à la Bâtie, 22 % à Marolles), les raisons professionnelles (29 % et 20 %). Dans l'ensemble de la population, l'accession à la propriété importe beaucoup moins, la raison la plus souvent citée est la recherche d'un logement plus grand (26%), puis ce sont les raisons professionnelles (16%) et l'accession à la propriété (14%).

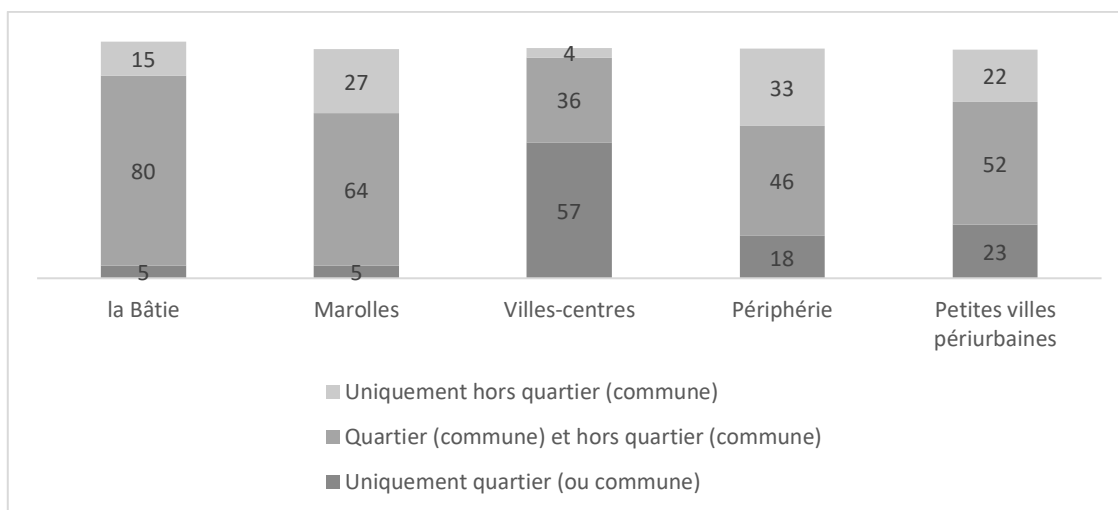
Dans ces communes rurales périurbaines, la maison a un statut particulier. Les enquêtés dont l'ancien logement était déjà une maison sont nettement surreprésentés : c'est le cas de 53 % des enquêtés de la Bâtie et 44 % de ceux de Marolles contre 18 % tout quartiers confondus, ce qui laisse penser que ces enquêtés provenaient probablement d'une commune périurbaine ou rurale (comme d'ailleurs pour les trois femmes dont les portraits sont en encadré).

II. Des pratiques dans la commune et de fortes relations de voisinage

Ces communes rurales périurbaines ne ressemblent pas à des communes dortoirs : elles disposent de commerces et offrent aussi des activités sportives et culturelles qui s'ajoutent à celles proposées par les associations traditionnelles (chasse, comité des fêtes, anciens combattants...). Des manifestations locales (brocantes, spectacles...) sont organisées tout au long de l'année. L'offre reste cependant plus limitée que dans les autres quartiers de l'enquête. Dans ces communes rurales, les déplacements en voiture sont plus fréquents qu'ailleurs et permettent de s'approvisionner dans les zones commerciales des villes voisines et d'y localiser les activités de loisirs et les activités culturelles.

Ainsi, les enquêtés déclarent plus souvent qu'ailleurs faire leurs courses de manière hebdomadaire à la fois dans et à l'extérieur du quartier (de la commune). Tout d'abord, compte-tenu de l'offre plus réduite de commerces, les enquêtés de ces communes déclarent moins fréquemment qu'ailleurs faire leurs courses uniquement dans le quartier (la commune). En même temps, les commerces locaux font l'objet d'une fréquentation régulière : comparativement aux habitants des autres quartiers, ceux de la Bâtie font moins souvent leurs courses uniquement à l'extérieur du quartier (de la commune) que les habitants des autres quartiers, villes-centres exceptées.

FIGURE 4– FAIRE SES COURSES (AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE)⁸



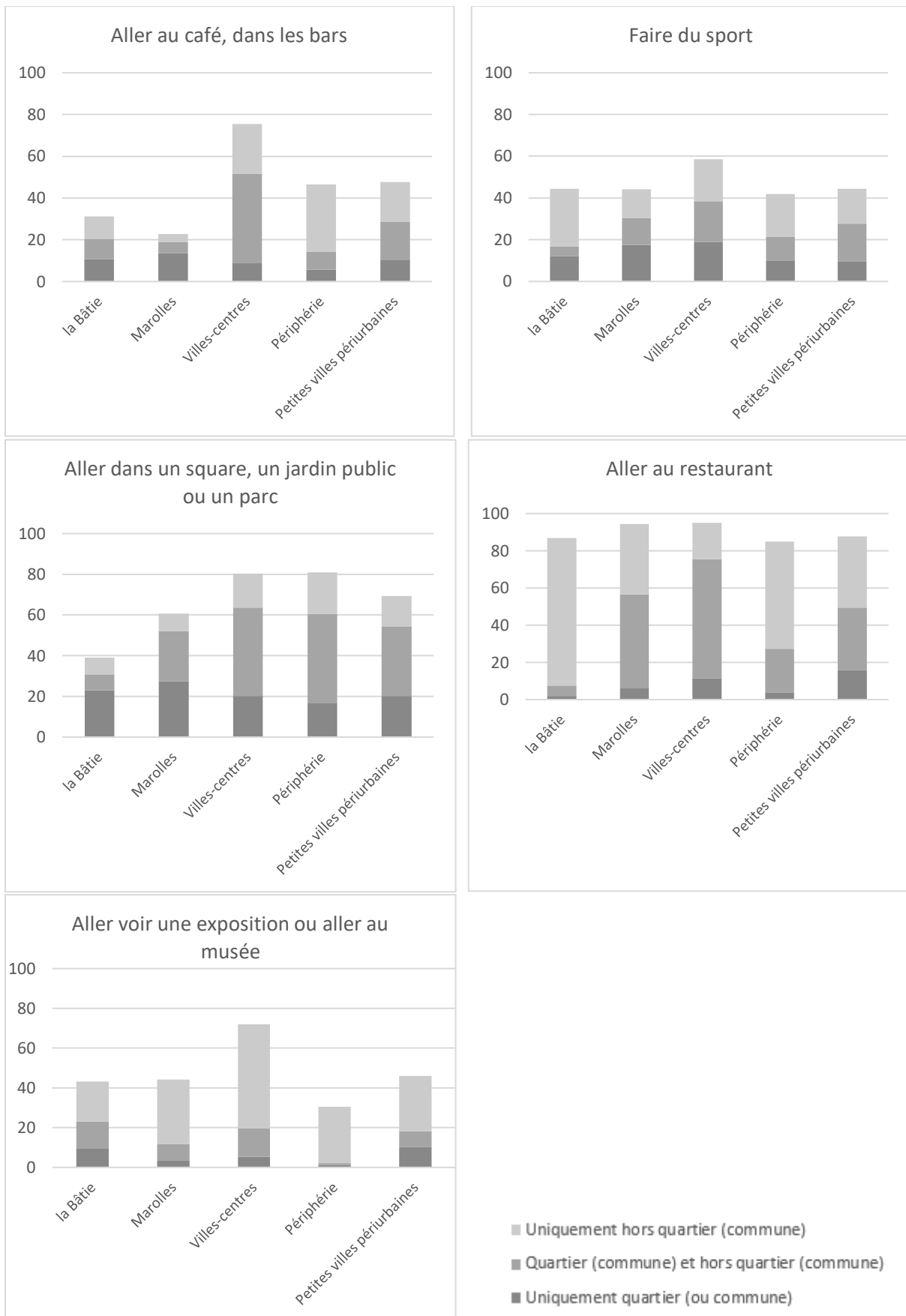
Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Les deux communes se distinguent également des autres quartiers par la moindre fréquence des pratiques de loisirs et culturelles réalisées hors du domicile, ceci quelle que soit la « nature » des pratiques et quel que soit leur lieu d'exercice. Inégalités territoriales en termes d'offre d'équipements, d'activités et propriétés de la population -plutôt populaire et âgée chez laquelle les pratiques retenues sont moins fréquentes (Donnat, 2009) mais aussi moindre familiarisation aux pratiques culturelles - notamment au cours de la socialisation (Debroux, 2011) - se conjuguent très probablement pour expliquer cet écart.

La localisation des pratiques (dans ou hors du quartier ou de la commune) des enquêtés de ces communes varie selon les pratiques, mais selon des modalités qui diffèrent souvent de ce qui a été observé ailleurs. Ainsi, les habitants de La Bâtie et Marolles vont, plus souvent qu'ailleurs, « dans un café », « dans un parc... » uniquement dans leur commune. A contrario, les activités comme « faire du sport », « aller au restaurant », sont plus fréquemment qu'ailleurs réalisées exclusivement à l'extérieur de la commune. Par contre, les habitants de La Bâtie qui vont exclusivement voir une exposition ou se rendent au musée hors de leur commune sont moins représentés que dans les autres quartiers.

⁸ Les quartiers situés en périphérie sont Armstrong, Navigateurs, Quartier du Port, ceux de villes-centres sont Ainay, Auteuil, La Croix-Rousse, Grange-Rouge, Riquet et la Zac du Bon Lait.

FIGURE 5—DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES PRATIQUÉES AUSSI DANS LA COMMUNE



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Globalement, les enquêtés de ces communes ne localisent pas moins fréquemment leurs pratiques de loisirs et leurs pratiques culturelles dans leur commune que ceux des autres quartiers : au contraire, ils se distinguent par le fort ancrage de certaines d'entre elles. On peut voir ici un indicateur supplémentaire de l'ancrage d'une partie de la population de ces communes et un fondement empirique aux discours assimilant ces communes à des « villages ». Ces communes sont au demeurant loin d'être les uniques horizons des vies quotidiennes. Les pratiques des espaces hors des limites communales sont même plus intenses qu'ailleurs.

Ces espaces sont rejoints quasi systématiquement en voiture, chose par laquelle les deux communes se distinguent nettement des autres quartiers étudiés. Ainsi, 95 % des enquêtés de La Bâtie et 94 % de ceux de Marolles utilisent leur voiture ou celle de leur conjoint au moins deux fois par semaine, contre 27 % des enquêtés des villes-centres, 51 % de ceux des périphéries et 63 % des enquêtés des villes périurbaines.

L'habitat individuel périurbain est souvent associé à l'absence de relations de voisinage (L'Heuillet, 2016). La Bâtie et Marolles démentent cette idée reçue. Certes, les pratiques peuvent être significatives sans que les relations soient fortement investies affectivement. Il n'empêche que les enquêtés qui déclarent avoir fait entrer ou être entré chez un voisin ou chez un habitant de la commune ou avoir rendu ou reçu un service au cours des douze derniers mois sont ainsi nettement plus nombreux qu'ailleurs. Les écarts sont particulièrement prononcés pour les visites et échanges de service avec les voisins des maisons alentours et des immeubles environnants ainsi que pour les visites avec des personnes habitant ailleurs dans la commune. L'écart est moindre pour les échanges de services hors de la commune : dans ce cas, on peut supposer que les relations se sont nouées dans d'autres contextes que celui de la résidence, la proximité résidentielle jouant peu dans la genèse des relations. Quoi qu'il en soit, dans les deux communes, peu d'enquêtés restent à l'écart de toute relation puisque 8 % déclarent n'avoir aucune conversation avec des personnes des maisons alentours à La Bâtie et seulement 2 % à Marolles, contre 10 % tous quartiers confondus.

TABLEAU 6– DES RELATIONS DE VOISINAGE DE FORTE INTENSITÉ

	La Bâtie	Marolles	Ensemble des 14 quartiers
Avec les voisins d'immeuble ou des maisons alentours			
Avoir fait entrer ou être entré chez un voisin	76	85	70
Avoir rendu ou reçu un service	75	83	69
Avec les autres habitants de la commune			
Avoir fait entrer ou être entré chez un habitant	61	68	55
Avoir rendu ou reçu un service	46	45	42

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Les invitations sont également nettement plus fréquentes qu'ailleurs ; 51 % des enquêtés de la Bâtie, 49 % de ceux de Marolles contre 31 % de l'ensemble des enquêtés ont reçu un voisin des maisons alentours pour un café au cours des 12 derniers mois. Le partage d'un repas avec un voisin des maisons

alentours ou un habitant de la commune, pratique qui engage davantage, est aussi plus fréquent (34 % et 37 % pour la Bâtie et Marolles contre 20 % dans l'ensemble). Les échanges de services sont également nettement plus intenses, qu'il s'agisse de services plus typiquement populaires comme « prêter des ingrédients » ou « réaliser des travaux de bricolage » ou de « garder les clés ». Ainsi, 33 % et 25 % des enquêtés de la Bâtie et Marolles (contre 12 % pour l'ensemble) ont effectué des travaux de bricolage, de jardinage ou des réparations chez des voisins proches.

La représentation, plus fréquente qu'ailleurs, du voisinage comme composé de personnes semblables à soi favorise sans doute ces relations plus intenses (elle concerne 31 % à La Bâtie et 30 % à Marolles contre 26 % dans l'ensemble). Certes, à Marolles, les habitants déclarent plus fréquemment qu'ailleurs (58 % contre 50 % à la Bâtie et 51 % dans l'ensemble) que les habitants de leur commune sont différents d'eux. Mais cette perception ne se traduit pas par des évitements, qui sont nettement moins fréquents à Marolles qu'à La Bâtie (15 % des Marollais contre 23 % des Batiolans et 20 % ailleurs). En tout cas, dans les deux communes, il n'y a pas plus de conflits qu'ailleurs et les enquêtés ne sentent pas plus jugés par les voisins. Ces résultats remettent en question une autre idée reçue, portant celle-là sur les petites communes rurales, à savoir que les relations de voisinage y seraient plus conflictuelles, car caractérisées par un plus fort contrôle social du voisinage.

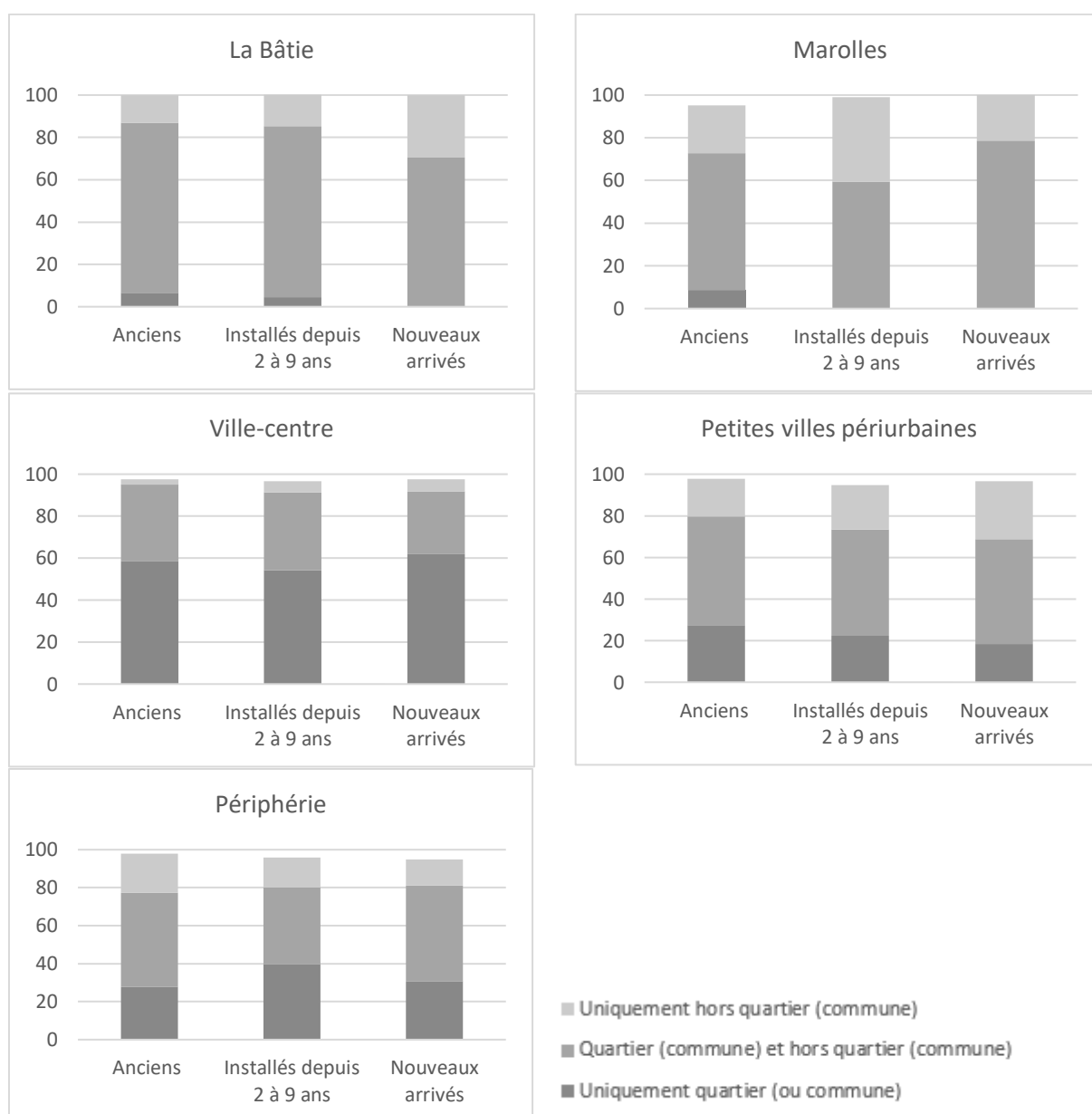
III. Le fort ancrage des anciens

Les habitants, on l'a vu, inscrivent une partie de leurs pratiques dans la commune et connaissent de fortes relations de voisinage. Dans quelle mesure les « anciens », fortement représentés, contribuent-ils à cet état de fait ? Par ailleurs, les « anciens » de ces communes ont-ils des pratiques et relations de voisinage dans la commune qui les différencieraient des « anciens » des autres quartiers ?

Les « anciens » font plus souvent leurs courses uniquement dans la commune que les autres enquêtés de La Bâtie et Marolles et moins exclusivement à l'extérieur. On retrouve cette configuration dans les villes périurbaines à ceci près que la part des anciens concernés par cette pratique y est bien supérieure avec 27 % qui ne fréquentent que les commerces de leur commune, contre 7 % à La Bâtie et 9 % à Marolles. A contrario, on ne compte aucun enquêté s'approvisionnant exclusivement dans la commune chez les « nouveaux arrivés »⁹, situation là encore propre à La Bâtie et Marolles.

⁹ Les « nouveaux arrivés » de ces communes sont très peu nombreux. Les données les concernant sont donc à manipuler avec prudence.

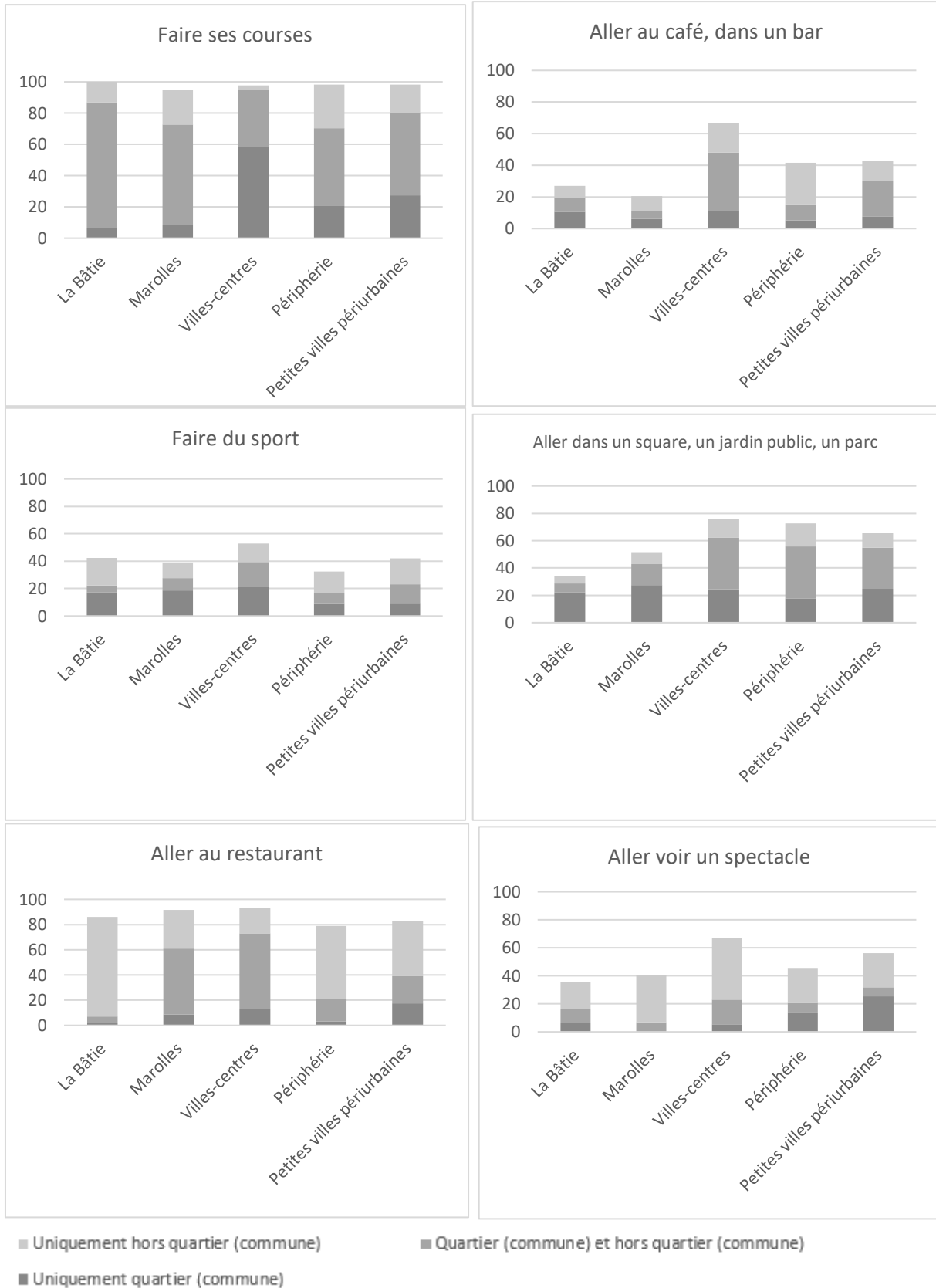
FIGURE 6 – DES « ANCIENS » QUI LOCALISENT PLUS EXCLUSIVEMENT LEURS COURSES DANS LA COMMUNE



Champ : Ensemble des enquêtés ayant emménagé dans leur quartier depuis dix ans ou plus (n=1198) ; données pondérées

Si les « anciens » de Marolles et La Bâtie sont plus ancrés que les « nouveaux arrivés », ils ne se distinguent pas clairement des « anciens » des autres quartiers pour la localisation de leurs pratiques. Par ailleurs, on observe des différences entre Marolles et La Bâtie. Ainsi, les « anciens » de La Bâtie font plus souvent leurs courses dans leur commune que les autres (à l'exception des « anciens » des villes-centres). Ils vont également plus souvent dans les bars et les parcs de leur commune qu'ailleurs mais privilégient les restaurants hors de la commune... Les « anciens » de Marolles font, quant à eux, plus souvent du sport dans leur commune, vont plus souvent au restaurant. Ces observations montrent surtout qu'en dépit de la faible offre locale, l'inscription locale des pratiques est loin d'être négligeable.

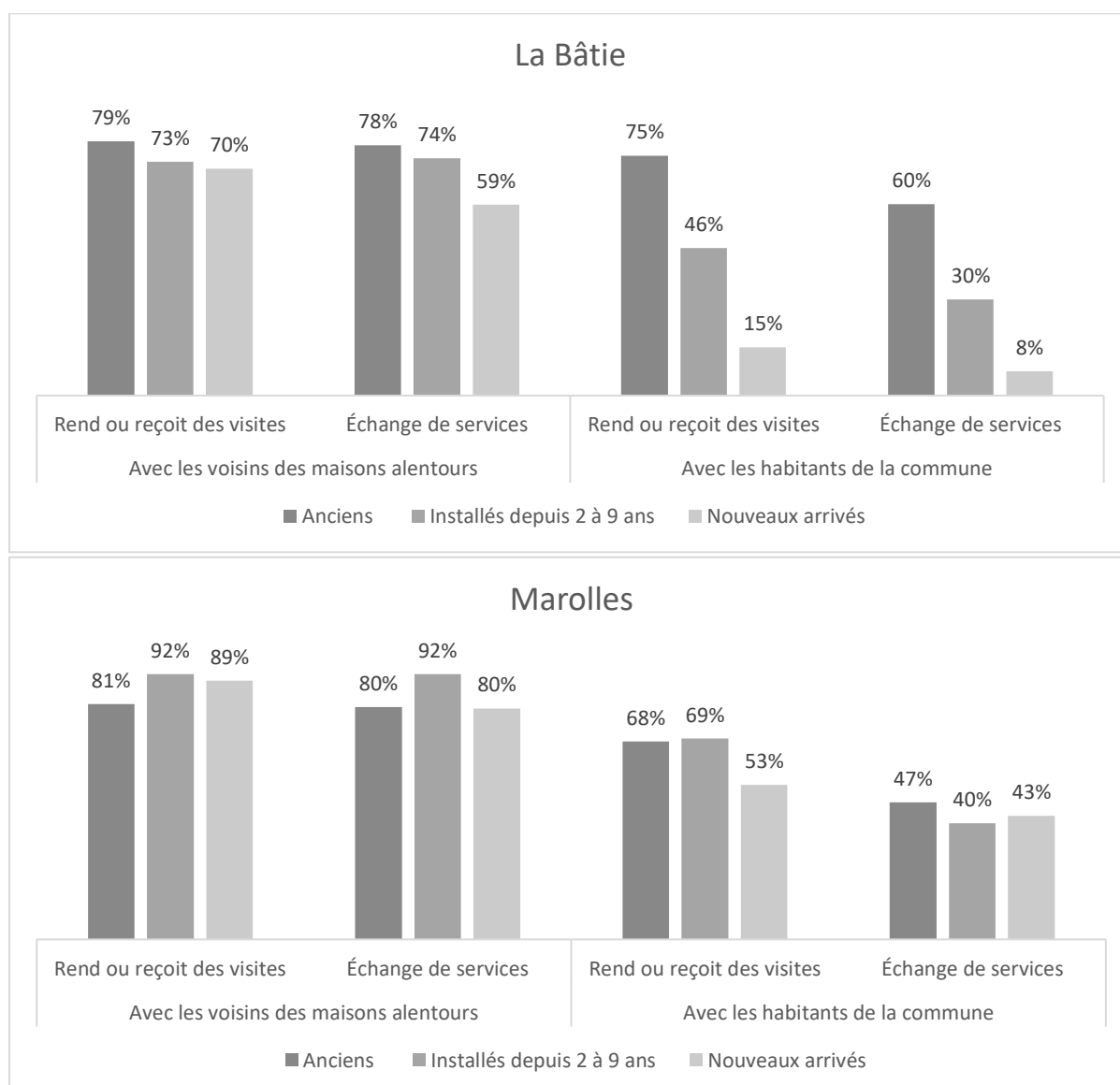
FIGURE 7 –UNE INSCRIPTION LOCALE DES PRATIQUES DES « ANCIENS » NON NÉGLIGEABLE



Champ : Ensemble des enquêtés ayant emménagé dans leur quartier depuis dix ans ou plus (n=1198) ; données pondérées

Les « anciens » ont globalement plus fréquemment des relations de voisinage que les « nouveaux arrivés ». A la Bâtie, l'écart en faveur des « anciens », qui s'élève à 9 points pour les visites avec les voisins proches, passe à 59 points pour les visites avec des habitants résidant ailleurs dans la commune. Cet écart est également important pour les échanges de services particulièrement, avec 52 points, lorsqu'ils engagent des habitants situés ailleurs dans la commune. A Marolles, la situation est moins tranchée, l'ancienneté joue moins sur les relations. Et si l'écart est de 15 points en faveur des « anciens » pour les échanges de visites dans la commune, dans le voisinage proche, l'écart est en faveur des « nouveaux arrivés » avec 8 points. On peut voir dans ces résultats le fait que les « nouveaux arrivés » établissent assez vite des relations avec leurs voisins immédiats mais que les relations sont plus lentes à s'établir au-delà.

FIGURE 8 – ANCIENNETÉ D'INSTALLATION ET RELATIONS DE VOISINAGE



Champ : Ensemble des enquêtés de Marolles et La Bâtie dont on connaît l'ancienneté (n=309) ; données pondérées

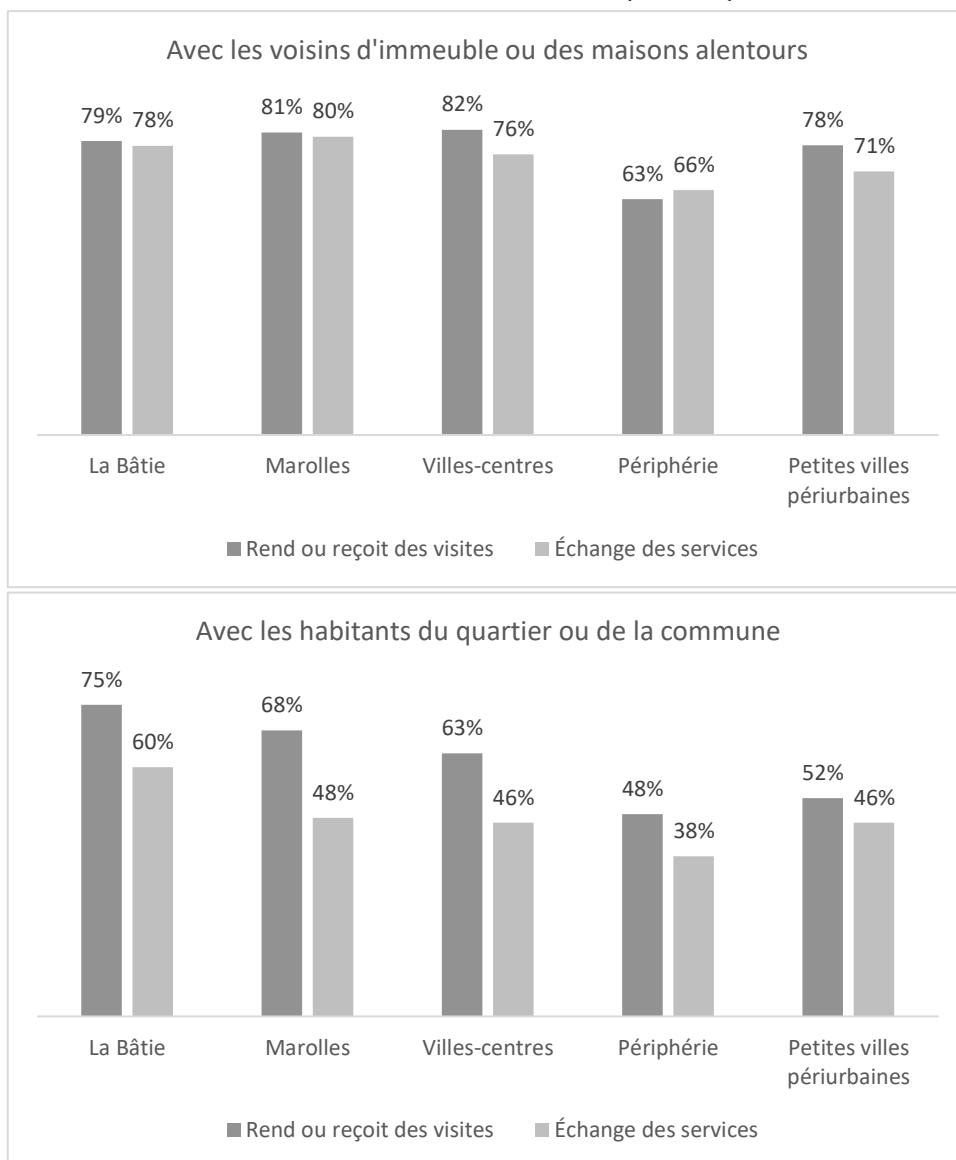
La connaissance de la vie locale est manifestement plus forte dans ces communes chez les « anciens » : aucun « ancien » de Marolles et 3 % de ceux de la Bâtie disent ne pas savoir si une fête des voisins est

organisée dans leur commune, contre respectivement 18 et 38 % des « nouveaux arrivés » peu représentés dans ces communes (6% des enquêtés de La Bâtie et 8% de ceux de Marolles se sont installés depuis moins de 2 ans). Comme c'est généralement le cas ailleurs les « anciens » déclarent également plus souvent que les « nouveaux arrivés » avoir des conflits de voisinage, ce qui témoigne en tout état de cause de l'existence de relations de voisinage : 29 % des « anciens » de la Bâtie et de Marolles ont des conflits avec un ou plusieurs voisins contre respectivement 7 % et aucun des « nouveaux arrivés ».

En outre, l'intensité des relations de voisinage des « anciens » (pour un cas manifeste voir le portrait de Catherine) distingue Marolles et La Bâtie des autres quartiers, ceci en dépit d'une composition sociale plutôt populaire et donc moins disposée à voisiner (Héran, 1987). Les écarts sont particulièrement prononcés à l'échelle du quartier, qui est ici celle de la commune. Les relations de voisinage sont ainsi nettement plus fréquentes avec les habitants résidant ailleurs dans la commune : 74 % des « anciens » de la Bâtie ont rendu ou reçu des visites à des habitants résidant ailleurs dans la commune et 60 % ont rendu ou reçu des services, contre respectivement 63 % et 46 % et des « anciens » des villes-centres, où le peuplement est le plus aisé et les relations de voisinage sont les plus intenses. On retrouve là un effet de la densité observé par François Héran (1987), qui constatait que l'étendue spatiale du voisinage augmentait à mesure que la densité diminuait. L'effet est sans doute redoublé par le fait qu'en s'étendant le voisinage prend la forme d'une commune avec ses « cercles sociaux » (Bidart, 1997), comme des associations locales. Le portrait de Marlène, dont les relations avec le voisinage immédiat n'ont rien de remarquables, mais qui est très investie dans sa commune, montre bien l'importance de ces cercles.

Bien que fortement inscrits dans des relations de voisinage, les « anciens » de Marolles et La Bâtie connaissent plutôt moins fréquemment des conflits que ceux des autres quartiers (29 % déclarent avoir des conflits avec un ou plusieurs voisins). Ils déclarent également moins souvent éviter un voisin, en particulier à Marolles où 14 % des « anciens » sont dans ce cas alors qu'ils sont environ un quart ailleurs. Ils se sentent également un peu moins souvent jugés. Dans ce contexte, plus qu'ailleurs, les relations de voisinages sont jugées plus souvent « très bonnes », avec 36 % des « anciens » de la Bâtie et 43 % de ceux de Marolles (contre 29 % à 35 % dans les autres contextes).

FIGURE 9 –DES RELATIONS DE VOISINAGE DES « ANCIENS » PLUS FRÉQUENTES QUE DANS LES AUTRES QUARTIERS



Champ : Ensemble des enquêtés ayant emménagé dans leur quartier depuis dix ans ou plus (n=1198) ; données pondérées

La stabilité résidentielle des « anciens » doit sans doute beaucoup à la forte sociabilité de voisinage qui elle-même contribue, à son tour, à cette stabilité résidentielle. En effet, l'isolement relationnel peut, par exemple, conduire les ménages installés depuis longtemps à changer de région au moment de la retraite (Christel, 2006). L'ancrage plus marqué des « anciens » résulte aussi en partie des attaches qu'ils avaient avec le lieu avant de s'y installer. Ils avaient, plus qu'ailleurs, des membres de leur famille y résidant avant de s'installer (24% à la Bâtie, 18 % à Marolles contre 13% dans l'ensemble). Les cas de Catherine et Marlène illustrent ces relations, même si, en l'espèce, les liens sont par alliance, avec la belle-famille.

PORTRAIT DE CATHERINE : UNE ANCIENNE AVEC DE FORTES RELATIONS DE VOISINAGE

Catherine a 58 ans, a deux enfants dont la benjamine a 29 ans, et son mari a un fils d'une ancienne union. Elle vit depuis environ 30 ans à La Bâtie dans une maison mitoyenne de celle de ses beaux-parents. Elle-même se présente comme venant de la « campagne », originaire d'une commune rurale de moyenne montagne (800 m), située en Isère à une cinquantaine de kilomètres en direction de Grenoble. Son parcours résidentiel est passé par Lyon suite à l'incendie de la ferme où elle vivait (elle avait alors 8 ans), d'abord dans un appartement avec ses parents, puis en pensionnat. Mais cette commune est celle où elle conserve ses meilleurs souvenirs d'enfance et elle souhaiterait y retourner si son mari ne s'y opposait pas. Elle est donc ancrée dans l'Isère plus qu'à La Bâtie.

Elle a fait quasiment toute sa carrière dans la grande distribution. Après avoir travaillé à Lyon (où elle a connu son mari, plus âgé qu'elle et qui avait déjà un enfant), elle a occupé un poste de responsable d'un stand de boucherie / charcuterie au Pont-de-Beauvoisin avant de faire une pause professionnelle pour passer un brevet horticole et assouvir sa passion pour les « plantes ». Après avoir envisagé de travailler en jardinerie, elle a repris un emploi à La Tour-du-Pin, toujours comme cheffe d'un stand de charcuterie.

Elle a valorisé son brevet horticole en créant en 2008 une association de jardiniers amateurs, qui s'échangent des semis, des expériences, organisent des ateliers chez les membres etc. Elle a créé l'association avec une personne qu'elle a connue en échangeant sur des sites spécialisés et dont elle s'est aperçue qu'elle résidait dans une commune située à quelques kilomètres. Cette association a pris beaucoup de place dans sa vie sociale. Elle voit régulièrement une dizaine des membres (surtout des femmes) et « c'est avec elles que j'ai le plus de vie sociale ». Elle se réunissent chez les unes et chez les autres, organisent même des randonnées ensemble. Son activité lui procure une certaine reconnaissance, à tel point qu'elle est régulièrement « invitée » par des clients de la grande surface où elle travaille pour venir voir leur jardin. Elle refuse le plus souvent car cela lui prend trop de temps.

La ferme où elle garde ses meilleurs souvenirs était une ferme isolée. Elle n'y a donc pas acquis un habitus favorable aux relations de voisinage. Mieux, quand elle a un temps résidé à Lyon avec ses parents, après l'incendie de la ferme, les relations de voisinage ont été difficiles car ils étaient 6 enfants, peu habitués à la vie en appartement. En revanche, elle n'avait pas l'habitude d'être seule. En tout cas, les relations de voisinage occupent une place remarquable dans sa vie quotidienne : « ben c'est toujours bien de rencontrer des gens, de se saluer, c'est la vie sociale quoi, c'est sympa quoi, c'est quand même mieux que de s'enfermer dans son trou comme des cons, à mon avis quoi ». Elle connaît non seulement les noms, mais aussi les activités professionnelles et d'autres détails sur la vie de quasiment de tous ces voisins. L'une de ses voisines, qu'elle a connue au travers de l'école de ses enfants, est même devenue une amie. Les autres voisins sont des « bonnes connaissances ».

Elle a participé activement à la construction de ces relations de voisinage : « Et bien les voisins au départ, d'abord je les ai tous invités à l'apéro. Oui parce qu'il faut connaître un peu, il faut que les gens voilà quoi... alors je les ai tous invités le premier jour de l'an. On est rentré, on a eu les clés en novembre. Alors pour le Premier de l'an, j'ai envoyé une invitation dans toutes les boîtes aux lettres des environs là dans le coin. Tout le monde est venu ».

Le voisinage est remarquablement stable. Par exemple le garage en face de chez elle a été repris par les fils du propriétaire. Les principales évolutions des relations de voisinage résultent des décès !

Cela ne veut pas dire pour autant que tout se passe bien. Au contraire. Lorsque le garage a été repris, il a été transformé en casse, avec des activités très bruyantes, y compris le week-end, à tel point qu'elle ne pouvait plus avoir de conversations dans ce jardin. C'est un sujet de grande gêne sur lequel elle revient à plusieurs reprises. Elle n'est pourtant pas fâchée à proprement parler avec les propriétaires de la casse : quand elle leur demande d'arrêter de faire du bruit, ils le font, mais cela la fatigue de devoir y aller, notamment le week-end. Et de fait, elle y va peu. Elle supporte le bruit et ronchonne. Cela est en tout cas un de ses motivations pour retourner dans son village d'origine et y retrouver la « zénitude ». Elle est d'autant plus motivée que sa maison est en "bord de route", une départementale devenue très passante au fil des années, où les voitures roulent vite car la maison est située à l'extérieur du noyau villageois.

Concernant La Bâtie, elle apprécie le fait que ce soit « un petit village où il y a pas mal d'activités », ce qu'elle prouve en énumérant tout ce qu'on peut y faire pour les loisirs, les achats, les services à la personne, etc. Elle fréquente très rarement Lyon et dit n'avoir plus beaucoup d'attrait pour les grandes villes, même s'il y a « des chouettes endroits ».

Enfin, il n'est pas question des Gilets jaunes dans l'entretien, mais son discours renvoie beaucoup à celui tenu par les premiers mobilisés (nombreux dans le secteur) à l'automne 2018. Elle a une forte éthique du travail bien fait, se considère comme de la classe moyenne du type « vous savez ceux qui payent des impôts et qui ont droit à rien, vous voyez ? », et a un discours bien étoffé sur la dégradation du pouvoir d'achat, notamment depuis 2000 et l'euro.

IV. Des trajectoires résidentielles ascendantes fréquentes

Dans ce qui suit, pour caractériser l'orientation ascendante des trajectoires, nous n'avons retenu que les deux critères objectifs, à savoir le statut d'occupation et le type de logement. Les trajectoires considérées comme ascendantes sont donc celles des propriétaires de leur logement actuel qui étaient locataires de leur logement précédant et des personnes qui aujourd'hui résident en maison et dont le logement antérieur était un appartement. Ces deux critères dessinent une population « ancrée ».

Sur ce plan, les « ascendants » de Marolles et La Bâtie se distinguent nettement des ménages « captifs » du périurbain lointain étudiés par Lionel Rougé dans sa thèse (2005). Ils partagent certes le même type de trajectoire (accession à la propriété d'une maison dans le périurbain éloigné), mais il s'agit ici majoritairement « d'anciens » (72 % à la Bâtie et 69 % à Marolles) qui sont propriétaires de leur logement, ou sont en passe de l'être. On ne compte parmi eux aucun « nouvel arrivé » à la Bâtie et seulement 8 % à Marolles. On trouve dans ces deux communes une population qui ressemble plus à celle étudiée par Lionel Rougé (2009) lorsqu'il est revenu 10 ans plus tard sur les terrains de sa thèse, composée des accédants qui ont consolidé leur trajectoire ascendante et sont restés. Quoi qu'il en soit, la représentation de la trajectoire des « ascendants » est plus positive que celle de l'ensemble des habitants de leur commune (89 % des « ascendants » de la Bâtie et 86 % de ceux de Marolles estiment que leurs conditions de logement se sont améliorées par rapport au logement précédent contre respectivement 76 % et 77 % pour l'ensemble des enquêtés de leur commune), et leur position résidentielle est perçue une fois sur deux comme un aboutissement (contre 42% et 43% de l'ensemble des enquêtés de La Bâtie et Marolles).

La localisation des pratiques régulières exclusivement dans la commune est sensiblement moins fréquente pour les « ascendants » que pour l'ensemble des enquêtés de ces communes. Les écarts

sont plus importants à La Bâtie qu'à Marolles. On observe en outre des variations selon les pratiques. Ainsi, par exemple, 19 % des enquêtés « ascendants » de La Bâtie, contre 6 % de l'ensemble des enquêtés de la commune, déclarent faire exclusivement leurs courses dans la commune, mais le rapport est inverse pour ce qui est de se rendre dans un bar ou de faire du sport exclusivement dans leur commune... Dans ces communes à l'offre d'activités réduite, la localisation exclusive dans la commune relève sans doute davantage de la contrainte que d'un fort attachement au lieu.

En effet, les enquêtés « ascendants » ne s'inscrivent pas moins que les autres dans les sociabilités de proximité. Dans cette sous-population, qui se recoupe en partie avec celle des « anciens », les relations de voisinage sont plus intenses que dans l'ensemble des enquêtés de ces communes. Ainsi, chez les « ascendants » de ces communes, l'écart est respectivement de 8 et 6 points avec la moyenne à La Bâtie et Marolles, pour les échanges de visites et de services avec les voisins proches. Les relations de « sociabilité légère » dominent avec les invitations pour un café, ou une discussion, les échanges d'ingrédients ou d'objets, autrement dit des relations qui engagent peu (Bidart, 1988) Le fait de se sentir, plus que pour les autres enquêtés, entourés de voisins qui leur ressemblent paraît favoriser ces relations de voisinage (44 % des « ascendants » de la Bâtie et 33 % de ceux de Marolles disent que leurs voisins sont plutôt des personnes qui leur ressemblent contre 30 % des enquêtés de leur commune). Ainsi, on trouve avec ces « ascendants » des communes rurales du lointain périurbain une figure inversée de celles des déclassés des petites villes voisines.

TABLEAU 7– DES RELATIONS DE VOISINAGE DE FORTE INTENSITÉ

	La Bâtie (« ascendants »)	Marolles (« ascendants »)	La Bâtie (ensemble)	Marolles (ensemble)
Avec les voisins d'immeuble ou des maisons alentours				
Avoir fait entrer ou être entré chez un voisin	84	91	76	85
Avoir rendu ou reçu un service	74	94	75	83
Avec les autres habitants de la commune				
Avoir fait entrer ou être entré chez un habitant	63	67	61	68
Avoir rendu ou reçu un service	45	39	46	45

Champ : Ensemble des enquêtés de Marolles et La Bâtie (n=309) ; données pondérées

Les « ascendants » présentent quoi qu'il en soit des propriétés sociales qui favorisent les relations de voisinage. Les « anciens » y sont fortement représentés (69 % à Marolles et 72 % à La Bâtie), mais leurs relations de voisinage ne s'expliquent pas seulement par cette caractéristique. De fait, l'écart entre les ascendants et les anciens est supérieur de 5 points et 10 points à La Bâtie et Marolles pour les échanges de visites et de services avec les voisins proches. Ainsi, les « ascendants » sont plus jeunes (les tranches d'âge les plus représentées chez les « ascendants » sont les 45/59 ans et les 30/44 ans alors que ce sont les 45/59 ans et 60/75 ans chez les « anciens »), plus souvent en couples avec des enfants (42 % et 44 % à La Bâtie et Marolles contre 32 % et 33 % chez les « anciens »). On observe une forte représentation des ménages à dominante employée (39 % et 37 % à La Bâtie et Marolles chez les

« ascendants » contre 29 % et 25 % chez les « anciens »), moins de ménages à dominante intermédiaire à La Bâtie (18 % contre 23 % chez les « anciens) et moins de ménages à dominante ouvrière et employée à Marolles (18 % contre 24 % chez les « anciens »).

PORTRAIT DE MARLÈNE : UNE « ASCENDANTE » INVESTIE DANS SA COMMUNE

Marlène, 44 ans, a grandi à Saint-André-le-Gaz, commune limitrophe de La Bâtie. Son père, titulaire d'un CAP, est agent commercial et sa mère, sans diplôme, est « manipulatrice radio ». Ses parents étaient propriétaires de ce qu'elle présente comme « une maison avec un jardin à la campagne », où elle a vécu jusqu'à l'âge de 18 ans avant de partir à Grenoble pour suivre ses études.

Si, comme on va le voir, Marlène connaît une trajectoire résidentielle ascendante, elle a reproduit la position sociale de ses parents. Et si elle a connu une mobilité géographique au début de sa vie professionnelle et conjugale, elle n'a jamais vraiment quitté son environnement d'origine où elle revient s'installer à la trentaine.

Titulaire d'un « bac plus deux dans le tourisme », Marlène a travaillé à Grenoble pendant 10 ans, en tant qu'agent de voyage. Elle a suivi son mari, muté à la Réunion où ils sont restés 3 ans. Elle a pris un congé parental à son troisième enfant puis a connu une année de chômage. Avec son mari, ils ont eu envie de rentrer en métropole et se sont installés à La Bâtie avec leurs enfants en 2007, commune d'où est originaire son mari. Pour trouver un travail dans son domaine, Marlène dit qu'il aurait fallu « aller sur Lyon » et « avec 3 enfants c'est compliqué ». Elle a fait des « petits jobs » puis s'est réorientée, mais sans suivre de formation. Elle est secrétaire comptable dans l'entreprise de « taxi et ambulance » de son mari.

Dans un premier temps, Marlène et son mari louent un logement à La Bâtie pendant un an, leurs enfants fréquentent l'école de la commune. Ils cherchent un terrain à La Bâtie et font construire leur maison en 2010. Ils ont de nombreux amis dans la commune qu'ils connaissent, pour la plupart, depuis longtemps. Le fait de dire qu'ils étaient de la commune a facilité les relations. Marlène, malgré sa mobilité résidentielle, dit avoir « toujours vécu ici » : « Après moi j'ai toujours vécu ici, les relations sont depuis l'enfance ». Ils ont pu faire de nouvelles connaissances grâce à l'école. C'est d'ailleurs par le biais des échanges avec une maman qu'elle a trouvé un emploi : « moi déjà j'avais trouvé un travail en parlant avec une maman à l'école. Sa fille était copine avec mon fils ». ».

Marlène est impliquée dans la vie de la commune : elle est conseillère municipale, participe aux différentes manifestations, ce qui relève d'une habitude familiale : « mon papa faisait partie de beaucoup d'associations dans les villages à côté. J'ai toujours été habituée à aller aux manifestations et à participer ». Marlène regrette le manque d'activités dans la commune. Elle espère un changement avec le renouvellement de l'équipe municipale : « il faut mettre une équipe jeune pour faire changer les choses, c'est impératif, le village est quand même vieillissant ». Elle fréquente les commerces et connaît « beaucoup de monde » notamment des connaissances d'enfance.

Marlène, qui a connu d'intenses relations de voisinage pendant son enfance (ses cousins et cousines étaient aussi ses voisins), a peu de relations avec ses voisins actuels, elle qualifie ces relations depuis leur arrivée de « normales » : « pas de conflit, pas d'amis. On n'est pas amis, on s'entraide s'il y a besoin de s'entraider mais ça s'arrête là ». Marlène a eu un conflit à propos d'une haie. Elle décrit les habitants

de la commune comme « vieillissants chauvins, après ils sont bons vivants. Voilà c'est, non mais c'est un petit village sympa ». Elle n'envisage pas de déménager.

Conclusion

Avec La Tour-du-Pin et Montereau d'un côté, et Marolles et La Bâtie d'un autre, la recherche Voisinages a exploré deux facettes du périurbain lointain. Insistons sur ce dernier qualificatif, la recherche n'a pas porté sur le périurbain mais sur la fraction du périurbain la plus populaire, celle où les logements sont les moins onéreux, et qui accueillent donc les ménages les plus modestes parmi ceux à la recherche d'un logement dans les aires urbaines de Paris et de Lyon. Les fractions du périurbain où l'enquête a été conduite sont aussi les moins métropolisées. Elles n'ont en effet intégré les couronnes périurbaines de Paris et de Lyon qu'avec le zonage établi par l'Insee en 2010, alors que les premières manifestations de la périurbanisation sont apparues autour de ces métropoles à partir de la fin des années 1960, avec le zonage de 1968. La Bâtie conserve même un profil démographique plus rural que périurbain.

Et pourtant, même en centrant l'enquête sur une partie restreinte du périurbain, les différences entre les centres des petites villes de La Tour-du-Pin et Montereau et les communes rurales que sont Marolles et La Bâtie sont très grandes. D'un côté, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, ressort la figure des déclassés, alors que de l'autre ressortent des trajectoires ascendantes autour de l'accession à la propriété d'une maison individuelle. D'un côté, les centres de petite ville se distinguent par une forte mobilité résidentielle alors que, de l'autre, la stabilité et l'ancrage ressortent de l'enquête. Cela est bien sûr lié à des contextes locaux, avec pour les centres très peu de maisons individuelles avec jardin et tout l'inverse à Marolles et La Bâtie. Ces différences invitent en tout cas à la circonspection face aux discours généraux sur le périurbain. De même que pour les centres des villes (la diversité est grande entre Ainay et la Croix-Rousse), de même que pour les banlieues, il faudrait employer le pluriel pour écrire sur les périurbains.

La Bâtie et Marolles soulignent également que les relations de voisinage dans les quartiers pavillonnaires sont loin des images qui continuent à circuler hors de la littérature spécialisée. L'habitat individuel est généralement associé au repli sur la sphère domestique, au retrait dans le confort émollient du foyer. L'enquête confirme ce que d'autres travaux sur les relations de voisinage dans l'habitat individuel périurbain avaient déjà montré : ces relations sont loin d'être inexistantes. L'enquête va toutefois plus loin et montre que ces relations sont plutôt plus intenses que dans les autres contextes urbains. Elles le sont particulièrement à l'échelle du « quartier ». Sans doute ce constat n'est-il pas sans lien avec le fait que les quartiers ici étudiés sont aussi des communes (avec tous les attributs qui vont avec ce statut, à commencer par un groupe scolaire). Les pratiques locales associées à cette configuration participent probablement à l'établissement de relations au-delà du voisinage proche. De ce point de vue d'ailleurs, le fait que certains enquêtés, lors des entretiens qualitatifs, ont qualifié leur commune de « village » n'est pas de l'ordre du fantasme. Certes les sociabilités et les pratiques locales sont très différentes de celles qui caractérisaient les villages et les campagnes d'antan, mais elles n'ont pas non plus disparu ni perdu leur importance. Elles participent clairement d'une forme d'ancrage local.

Références citées

- BAQUÉ M.-H., VERMEERSCH S., 2013, « Les classes moyennes dans l'espace urbain: choix résidentiels et pratiques urbaines », *Sociologie et sociétés*, vol 45, n° 2, p. 63-85.
- BERROIR S., DELAGE M., FLEURY A., 2016, « Le commerce dans la fabrique périurbaine : centralités commerciales et pratique habitantes au nord de la métropole parisienne », *Géographie, économie, société*, Vol. 18, p. 35-57.
- BIDART C., 1988, « Sociabilités : quelques variables », *Revue française de sociologie*, n°29, p.621-648.
- BIDART C., 1997, *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte.
- BONVALET C., GOTMAN A. (dir.), 1993, *Le logement, une affaire de famille*, Paris, l'Harmattan.
- BOURDIEU ;, 2000 , *Les Structures sociales de l'économie*, Paris, Éditions du Seuil.
- CARTIER M, COUTANT I., MASCLET O., SIBLOT Y., 2008, *La France des "petits-moyens" Enquêtes sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte
- CHALAS Y., 2000, *L'invention de la ville*, Paris, Anthropos.
- CHARMES E., 2005, *La vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan.
- CHARMES E. (coord.), 2021, *L'éloignement résidentiel. Vivre dans le périurbain lyonnais*, Paris, Autrement.
- CHRISTEL V., 2006, « Trajectoires résidentielles des personnes âgées », *INSEE, Données sociales - La société française*, p. 525-529.
- DEBROUX J., 2011, « Stratégies résidentielles et position sociale: l'exemple des localisations périurbaines », *Espaces et sociétés*, n° 144-145, p. 121-139.
- DONNAT O., 2009, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique: enquête 2008*, Paris, La Découverte.
- FORTIN A., DESPRÉS C., 2017, « Le Rôle des habitus résidentiels dans la localisation périurbaine », in FORTIN A., DESPRÉS C., VACHON G. (dir.), *La Banlieue s'étale*, Montréal, Nota Bene, p. 259-397.
- GRAFMEYER Yv., AUTHIER J.-Y., 2008. *Sociologie urbaine*, Paris, A. Colin.
- HÉRAN F., 1987. « Comment les Français voisinent », *Économie et statistique*, vol. 195, n° 1 : 43-59.
- GATEAU M., 2017. « Les trajectoires résidentielles des pavillonnaires », *SociologieS*, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/5949>
- L'HEUILLET H., 2016, *Du voisinage : réflexions sur la coexistence humaine*, Paris, Albin Michel.
- MISCHI J., RENAHY N., DIALLO A., 2016, "Les classes populaires en milieu rural" in. BLANCARD S., DÉTANG-DESSENDRE C., RENAHY N. (dir.), *Campagnes contemporaines. Enjeux économiques et sociaux des espaces ruraux français*, Editions Quae, p. 23-34.

RÉNAHY N., SIBLOT Y., CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., 2015, « De la sociologie de la classe ouvrière à la sociologie des classes populaires. Penser ensemble la condition des ouvriers et des employé-e-s », [*Savoir/Agir*, n°34](#), p. 55- 61.

ROUGÉ L., 2005, *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain. Les « captifs » du périurbain*, Thèse de doctorat, université de Toulouse Le Mirail (consultable en ligne).

ROUGÉ L., 2009, « L'installation périurbaine entre risque de captivité et opportunités d'autonomisation », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], 5 | URL : <http://journals.openedition.org/articulo/1440> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/articulo.1440>

Quelques populations spécifiques aux prises avec le voisinage

Les relations de voisinage des personnes âgées

PAR ISABELLE MALLON¹

Les relations de voisinage des personnes âgées ont connu un regain d'intérêt dans la sphère sociale et politique comme dans la littérature scientifique ces dernières années. D'un point de vue social, il s'agit souvent de trouver dans le voisinage un « réservoir » de sociabilités, voire de solidarités, propres à rompre « l'isolement » des personnes âgées, défini comme un nouveau problème public (Argoud, 2016), et à compenser des familles absentes ou empêchées dans l'aide au quotidien de leur parent âgé. Dans la littérature scientifique, différentes approches coexistent, contribuant à mieux documenter les relations de voisinage durant la vieillesse, et leur éventuelle spécificité (Drulhe et al., 2007). Une bonne partie des travaux sont menés dans une perspective de santé publique, par des chercheurs en épidémiologie, en psychologie ou en gérontologie, et mettent en relation les types de réseaux de sociabilité des personnes âgées avec leur bien-être, leur moral ou leur santé (Aneshensel, Harig, Wight, 2016), et avec le soutien social dont elles peuvent bénéficier. Certains travaux s'appuient sur la typologie de G. Clare Wenger (1996) qui distingue des réseaux de sociabilité diversifiés (avec des relations fréquentes avec des amis, des membres de la famille et des voisins), restreints (peu de relations avec ces différents types d'acteurs sociaux), ou orientés préférentiellement vers les amis, vers les voisins ou vers la famille. Par exemple, Howard Litwin (2001) montre que les Israéliens âgés qui disposent de réseaux de sociabilité diversifiés et orientés vers les amis évaluent plus souvent leur moral comme bon. Le réseau orienté vers le voisinage a également un effet positif sur le moral, moindre que pour les réseaux précédents, mais supérieur à celui du réseau orienté vers la famille. Dans la littérature sociologique, les relations de voisinage des personnes âgées sont traitées de deux manières : quelques enquêtes quantitatives comparent la sociabilité des personnes âgées, et notamment leurs relations avec les voisins, avec celle des plus jeunes. C'est le cas des enquêtes Contacts (Héran, 1987) et « Relations de la vie quotidienne et isolement » (Blanpain, Pan Ké Shon, 1999). Alors que la sociabilité tend à décliner au fil de l'âge, et à se centrer sur la famille (Héran, 1987), ces travaux montrent que le déclin des relations de voisinage au fil de la vie est plus modéré que celui des amis ou des collègues. Exploitant les données du recensement aux Etats-Unis, Benjamin Cornwell, Edward O. Lauman et L. Philip Schumm (2008) notent même qu'alors que le réseau de sociabilité des personnes âgées décroît avec l'âge, le bénévolat, les pratiques de sociabilité de voisinage et la participation religieuse augmentent avec l'avancée en âge. Nathalie Blanpain et Jean-Louis Pan Ké Shon (1999) indiquent aussi que les relations de voisinage tendent à se renforcer légèrement entre 65 et 70 ans, et à décliner à partir de 80 ans, mais de manière moins accusée que d'autres relations, en particulier les collègues et les amis. D'autres travaux, plus qualitatifs, soulignent des « effets de lieux », qui font du voisinage ou du quartier, une source de sociabilité, de solidarité, de sécurité, voire de bien-être, ou au contraire un handicap dans la vieillesse et dans la négociation de l'avancée en âge (Klinenberg, 2002 ; Wittman, 2003 ; Drulhe et alii, 2007 ; Mallon, 2010 et 2013). Si on omet les grandes enquêtes nationales sur la sociabilité, l'essentiel de ces travaux se centre sur des populations âgées, la spécificité de leurs relations de voisinage étant alors établie par comparaison indirecte, en se référant aux résultats d'autres enquêtes. L'enquête « Mon quartier, mes voisins » permet en revanche de comparer directement les relations de voisinage des personnes âgées à celles des autres classes d'âge et d'en mesurer les spécificités éventuelles en actualisant les connaissances à leur propos. Elle permet

¹ Les figures présentées dans ce chapitre ont été réalisées par J. Cayouette-Remblière (figures 2, 3 et 4) et K. Pietrapoali (figure 1), que je remercie très chaleureusement pour leur aide.

également d'en évaluer les variations tant sociales, liées à la diversité des personnes âgées, que spatiales, liées à la différenciation des contextes. Elle permet enfin de les situer par rapport à d'autres relations et d'autres activités.

Pour les personnes âgées, entrées dans les derniers temps de leur vie, la question du voisinage se pose en effet de manière un peu différente des autres classes d'âge. Les travaux sur l'avancée en âge, le passage à la retraite et la participation sociale des personnes âgées mettent en évidence des formes de repli sur le domicile et sa proximité, en raison d'une part de l'éloignement de l'activité professionnelle et de ses espaces, et d'autre part d'un accroissement des difficultés de santé et des épreuves biographiques au fur et à mesure de l'avancée en âge. Ils indiquent également une réduction des activités et des relations au fil de l'âge, qui sans être linéaire², n'en est pas moins marquée et caractéristique du vieillissement (Caradec, 2008)³. Le voisinage serait-il alors un contexte propre à compenser les pertes relationnelles ou les baisses d'activités qui émaillent l'avancée en âge ? Ou au contraire, est-il également soumis à la fragilisation des relations avec l'âge ? Comment ? La proximité géographique permettrait-elle de compenser l'éloignement des proches affectifs ? Jusqu'à quel point ? Dans quelle mesure cette fragilisation connaît-elle des variations sociales (selon le sexe, l'âge, la localisation géographique) ? Ce chapitre propose de réexaminer les relations de voisinage des personnes âgées dans les différents contextes résidentiels, parisiens et lyonnais, en analysant d'une part leurs spécificités éventuelles, mais également leurs différenciations internes, au prisme des situations et des trajectoires sociales et résidentielles des individus.

I. Qui sont les personnes âgées de l'enquête Mon quartier, mes voisins ?

Les personnes âgées de 60 ans ou plus représentent plus du quart des enquêtés (27 %). La borne inférieure de 60 ans a été choisie parce qu'elle coïncide avec certaines bornes administratives (comme celle qui distingue la dépendance du handicap), parce que l'âge du passage à la retraite ne s'est éloigné que progressivement des 60 ans⁴, et parce que l'inertie des représentations tend à faire du chiffre rond de 60 le seuil d'entrée dans le groupe des personnes âgées (comme en atteste par exemple la carte senior de la SNCF). Cette population de personnes âgées a été répartie en deux sous-groupes : les jeunes, entre 60 et 74 ans, qui comptent pour 69 % des effectifs, et les vieux, de 75 ans et plus (31 %). On constate en effet au plan démographique différents temps de la vieillesse : à partir de 75 ans, les difficultés physiques et les transformations liées à l'avancée en âge sont plus fréquentes, ce qui initie pour certains démographes ou épidémiologistes un temps de la fragilité, voire de la dépendance⁵.

Des retraitées, plus aisées mais moins diplômées que l'ensemble des enquêtés

Les personnes âgées de l'enquête Mon quartier mes voisins sont (très) majoritairement des femmes : 63 % (contre 37 %) d'hommes. Même si les femmes ont une espérance de vie supérieure à celle des hommes, la proportion d'hommes et de femmes dans la population nationale est plus équilibrée,

² Par exemple, la participation aux associations augmente jusque vers 70 ans (Prouteau, Wolff, 2007).

³ Bien qu'au fil des générations, le développement des activités de loisirs et de la participation sociale compense en partie ce déclin lié à l'âge (cf. pour les loisirs, Bickel, Lalive d'Épinay, Vollenwyder, 2005 ; pour les pratiques sportives, Hénaff-Pineau, 2008).

⁴ L'âge conjoncturel moyen de départ à la retraite s'établit à 62, 1 ans en 2017 (Insee, Tableaux de l'économie française, 2020)

⁵ Dans la littérature scientifique internationale, on distingue même trois catégories de vieux : les « young old », les « old » et les « oldest old ».

puisqu'on compte en 2020, 56 % de femmes de 60 ans et plus contre 44 % d'hommes⁶. Cette surreprésentation des femmes est liée d'une part, à la plus forte propension des femmes à répondre à l'enquête, qui s'observe dans toutes les tranches d'âge, et d'autre part, au poids des contextes urbains dans la recherche⁷. En effet, cette répartition par genre est proche de la répartition de l'ensemble de l'échantillon, mais un déséquilibre plus fort apparaît aux âges élevés : entre 60 et 74 ans, notre échantillon compte 40 % d'hommes et 60 % de femmes, mais ces proportions passent à respectivement 29 % et 71 % à 75 ans et plus.

Sans surprise les personnes âgées sont pour les trois quarts d'entre elles en retraite. 21 % gravitent autour de la sphère de l'emploi, puisque 12 % sont en emploi, 2 % en recherche d'emploi, et 7 % cumulent une activité professionnelle et leur pension de retraite. Ces dernières situations concernent presque exclusivement les personnes âgées de 60 à 74 ans. Près des quatre cinquièmes des personnes âgées de l'échantillon sont donc dans une situation d'inactivité plus ou moins marquée.

Lorsqu'on s'intéresse à leur situation sociale⁸, on remarque une répartition assez équilibrée entre les classes populaires (anciens ouvriers et employés, qualifiés et non qualifiés), les anciennes professions intermédiaires et les anciens petits indépendants, et les anciens cadres, qui représentent respectivement 38 %, 27 % et 30 % des personnes âgées. De ce point de vue, la situation des personnes âgées ne diffère que très peu de celle de l'ensemble des enquêtés alors qu'on pourrait s'attendre à ce que les cadres soient plus présents et les catégories populaires moins nombreuses, en raison de leurs mortalités socialement différenciées, d'une part, et de la déformation de la structure sociale au fil du temps d'autre part (la part des cadres et des professions intermédiaires s'étant fortement accrue à partir des années 1970). Le poids des cadres et des professions intermédiaires est donc supérieur chez les personnes âgées à ce qu'il était lors de leur vie active.

La situation financière des ménages âgés apparaît contrastée par rapport à celle des ménages plus jeunes : les personnes âgées sont moins nombreuses parmi celles déclarant de faibles revenus, ou des revenus intermédiaires (3000 à 3999 euros), mais plus nombreuses parmi celles qui déclarent de 1000 à 1499 euros. C'est probablement un effet de la part importante de personnes vivant seules dans cette population de senior, puisque 49 % des personnes de 60 ans et plus vivent seules (contre 30 % seulement de l'ensemble de l'échantillon), 34 % en couples sans enfant, et 10 % dans une autre configuration (principalement une cohabitation avec un ou plusieurs enfants). Si les 60-74 ans vivent toujours majoritairement en couple (46 %) et en famille (12 %), les deux tiers (67 %) des 75 ans et plus vivent seuls.

⁶ Calculs réalisés à partir des données Insee 2020.

⁷ Un article ancien de *Population* (Daric, 1952) concluait à une surreprésentation des femmes dans les villes. Cette surreprésentation est confirmée par une livraison récente d'Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes, qui montre que la présence des femmes s'accroît avec le degré d'urbanisation (Martin M., Ferrante A., 2019).

⁸ Même si les personnes âgées ne font plus référence, en termes d'identité sociale, à leur situation professionnelle antérieure et se définissent tout simplement comme retraités (Crenner, 2006), leurs manières de vivre et de vieillir restent cependant modelées par leurs anciennes situations professionnelles (Guillemard, 1972), ce qui justifie de caractériser leurs appartenances sociales par les PCS fondées sur leur ancien métier. Pour une discussion de cette perspective, cf. Mallon (2017).

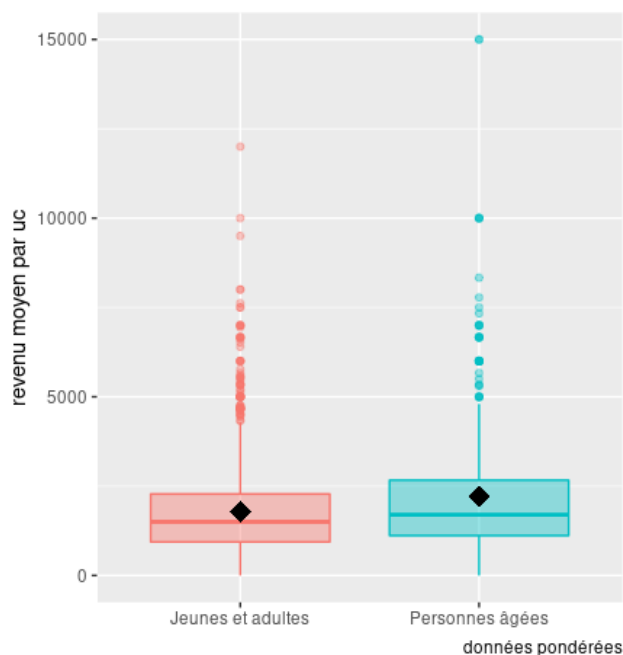
TABEAU 1. LES REVENUS DES MÉNAGES ÂGÉS, COMPARÉS À CEUX DES ADULTES ET DES JEUNES (EN %)

	Jeunes et adultes (18-59 ans)	Personnes âgées (60 ans et plus)	Ensemble
moins de 1000 euros	11	8	10
de 1000 à 1499 euros	11	16	12
de 1500 à 1999 euros	12	11	12
de 2000 à 2999 euros	17	15	17
de 3000 à 3999 euros	15	10	14
de 4000 à 5999 euros	12	9	11
6000 euros et plus	9	11	10
Refus de répondre	13	20	15

Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

Lorsqu'on considère le revenu par unité de consommation, qui neutralise donc l'effet de la composition des ménages, les personnes âgées apparaissent bien financièrement plus à l'aise que les personnes plus jeunes (figure 1).

FIGURE 1. LE REVENU MOYEN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION SELON L'ÂGE



Champ : Ensemble des enquêtés ayant déclaré leur revenu et dont on connaît l'âge (n=2224) ; données pondérées

Le revenu moyen pondéré des personnes âgées est en effet de 2404 euros mensuels contre seulement 1844 pour les jeunes et les adultes (entre 18 et 59 ans). Le revenu médian des personnes âgées (60 ans et plus) s'établit à 1800 euros, quand celui des jeunes et des adultes se positionne à 1500 euros. L'enquête MQMV confirme donc sur un échantillon restreint la situation financière globalement meilleure des Français les plus âgés par rapport aux autres groupes d'âge. Leur meilleure situation financière est en outre accentuée par le fait que 57 % des personnes de 60 ans et plus sont propriétaires de leur logement, contre 31 % des jeunes et des adultes.

Scolarisés avant ou au début de la première explosion scolaire (1956-1968), les personnes âgées se distinguent aussi très nettement du reste de l'échantillon du point de vue de leurs diplômes : 31%

d'entre elles n'ont pas de diplôme ou au plus un brevet, alors que ce n'est le cas que de 12 % des jeunes et des adultes de moins de 60 ans. De même, les personnes âgées sont moins nombreuses à détenir le bac ou des diplômes supérieurs au bac.

TABLEAU 2. NIVEAU DE DIPLOME DES PERSONNES ÂGÉES, DES ADULTES ET DES JEUNES (EN %)

	Jeunes et adultes	Personnes âgées	Ensemble
Aucun diplôme, CEP, Brevet	12	31	17
CAP, BEP	13	12	13
Bac (tous types)	19	13	17
Bac + 2 à Bac + 4	28	<u>21</u>	26
Bac +5 et plus	28	23	27

Champ : ensemble des enquêtés ayant répondu à la question (n = 2567) ; données pondérées.

Les personnes âgées apparaissent également différentes du reste de l'échantillon au plan de leurs origines : 79 % sont nées en France de parents nés en France, alors que ce n'est le cas que de 65 % du reste de l'échantillon. 17 % sont immigrées, et 4 % enfants d'immigrés, contre respectivement 23 % et 12 % dans le reste de l'échantillon.

Des habitants anciens, souvent propriétaires, dont une majorité vit dans les quartiers de ville centre

Un des traits les plus caractéristiques des personnes âgées est leur grande stabilité résidentielle, ce qui est confirmé dans l'enquête : près de la moitié (48 %) habite son logement depuis au moins 20 ans, et ils sont même 59 % à résider dans le même quartier depuis deux décennies. Cette stabilité résidentielle est caractéristique de l'inertie des trajectoires résidentielles au fil de l'avancée en âge, en particulier en raison d'une augmentation de la part des propriétaires de leur logement au fil de l'âge et d'un report de la mobilité résidentielle après 80 ans (en direction des établissements d'hébergement collectif) (Laferrère, Angelini, 2009). Si les trois cinquièmes (57 %) des habitants âgés interrogés possèdent leur logement⁹, et 28 % sont locataires dans le parc social, alors qu'ils ne sont que 14 % à louer à un propriétaire privé, cette distribution varie de manière très forte selon les quartiers et la structure de leur parc immobilier. Par exemple, si on ne compte aucun propriétaire âgé aux Navigateurs, 90 % des habitants âgés possèdent leur logement à Marolles.

Les personnes âgées se répartissent de manière très contrastée dans les contextes urbains de l'enquête. Pratiquement absentes des quartiers de mixité sociale programmée (où elles représentent environ 5 % des habitants), elles sont en revanche très présentes dans les quartiers bourgeois, où elles constituent 38 % des habitants interrogés, et également surreprésentées dans les quartiers périurbains ruraux, ainsi qu'à La Tour du Pin (entre 32 et 34 % des individus interrogés). Les personnes âgées sont ainsi susceptibles par leur importance numérique dans ces espaces d'y « donner le ton ». Pour autant, la sous-population des « personnes âgées » de l'échantillon apparaît d'abord comme une population urbaine, de centre-ville puisque 60 % de l'effectif réside dans les quartiers centraux de Paris ou de Lyon, et près d'un quart dans les quartiers bourgeois (ce qui n'est le cas respectivement, que 53 % et 18 % de l'échantillon global). Cette prédominance dans les quartiers de ville-centre, en particulier les plus bourgeois, renforce le caractère plus favorisé socialement de cette population : en raison de

⁹ Ce qui les situe largement en dessous de la moyenne européenne de 70 % de propriétaires au-delà de 50 ans (Angelini, Laferrère, Weber, 2013).

l'augmentation des prix de l'immobilier, ces personnes âgées bénéficient d'un patrimoine plus important que les catégories plus jeunes. Par ailleurs, elles occupent des logements sensiblement plus grands : si environ 20 % des enquêtés vivent dans des logements de 90 à 139 m², c'est le cas de 27 % des personnes de 60 ans et plus ; et les très grands logements (de plus de 140 m²) sont occupés par 15 % des plus de 60 ans contre seulement 9 % des catégories plus jeunes. On peut enfin remarquer que les personnes âgées sont davantage de jeunes retraités aux Batignolles, mais aussi à Armstrong et aux Navigateurs, quand à Grange Rouge, Riquet et à la Tour du Pin, on observe une part plus importante de personnes de 75 ans et plus.

II. La déprise du voisinage au fil du temps

Les relations de voisinage peuvent être définies de deux manières : en un sens étroit, les relations de voisinage désignent les rapports entretenus avec les voisins, dont la proximité spatiale varie selon les contextes résidentiels. En un sens plus large, les relations de voisinage renvoient aux rapports entretenus par les habitants dans et avec un contexte résidentiel donné dans son ensemble. Cette deuxième acception comprend alors non seulement les relations, éphémères ou durables, informelles ou organisées que les individus nouent dans l'environnement proche de leur domicile, mais aussi les formes de coexistence, d'ajustement mutuel, de cohabitation plus ou moins harmonieuse, de socialisation réciproque, ou au contraire d'évitement, de tension ou de conflits entre habitants (Authier, 2003). L'examen successif du rapport au quartier et des pratiques de voisinage indique des formes nettes de déprise du voisinage, au fur et à mesure de l'avancée en âge. La notion de déprise (Barthes, Clément, Drulhe, 1988) indique non seulement une réduction tendancielle des pratiques et des relations au fil de l'avancée en âge, mais un réaménagement de ces dernières, les personnes âgées préservant celles qui ont le plus de sens pour elles dans le maintien de leur identité.

Un quartier valorisé, malgré une réduction de sa pratique au fil de l'âge

Les appréciations des enquêtés sur leur quartier et leur voisinage montrent une appréciation (très) positive du quartier. À la question « Comment vous sentez-vous dans votre quartier ? », 91 % des enquêtés répondent se sentir très ou plutôt bien. Même si la question n'est pas très discriminante, les 60-74 ans sont les plus nombreux à se sentir « très bien » (48 % d'entre eux, contre seulement 43 % pour l'ensemble des enquêtés). Cette appréciation positive semble congruente avec une forme de repli sur le quartier au fil de l'âge, particulièrement marquée à partir de 75 ans pour la fréquentation des cafés et des bars, des parcs, mais aussi pour les pratiques sportives. La décroissance de ces activités régulières au fil de l'âge est ainsi nettement plus marquée à l'extérieur du quartier qu'en son sein, l'inversion de la pondération entre le quartier et la ville s'opérant entre 45 et 59 ans. Pour autant, les pratiques régulières dans le quartier décroissent également très nettement après 75 ans. Le sentiment de bien-être dans le quartier dérive alors davantage sans doute de l'ancienneté et des repères qu'elle procure, du sentiment de familiarité lié à une longue fréquentation des lieux, que des pratiques effectives, moins fréquentes que celles d'autres classes d'âge.

TABLEAU 3. QUELQUES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DANS ET HORS DU QUARTIER SELON L'ÂGE (EN %)

Age	Parcs		Cafés, bars		Sport		Bibliothèque	
	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier
18-29 ans	59	73	36	76	36	49	18	28
30-44 ans	70	67	36	61	30	42	34	18
45-59 ans	<u>55</u>	<u>50</u>	35	50	32	34	25	15
60-74 ans	58	<u>43</u>	34	<u>40</u>	35	<u>32</u>	23	14
75 ans ou +	<u>44</u>	<u>35</u>	<u>24</u>	<u>29</u>	<u>22</u>	<u>15</u>	<u>16</u>	<u>7</u>
Ensemble	60	56	34	53	32	37	26	17

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

Seule exception à ce déclin des pratiques au fil de l'âge, la fréquentation des lieux de culte, qui à l'inverse, croît au fil du vieillissement, même si la fréquentation des lieux de culte hors quartier reste inférieure à celle des lieux de culte du quartier. En effet, alors que les enquêtés fréquentent des lieux de culte dans et hors du quartier dans des proportions voisines, respectivement 15 % et 13 %, les personnes âgées s'y rendent dans des proportions plus importantes, notamment à partir de 75 ans (28 % et 18 %) ¹⁰. Il est ici difficile de démêler un effet de génération, les personnes les plus âgées étant plus susceptibles d'avoir connu une socialisation religieuse, d'un effet d'âge, l'avancée en âge rendant plus sensible le « sentiment de sa propre finitude » (Caradec, 2007) ou invitant davantage également à « faire le bilan de sa vie », deux dispositions favorables à la réactivation d'une pratique religieuse.

Si l'on examine les activités plus ponctuelles (barbecues ou apéros, fréquentation des musées, des manifestations sportives, sorties au cinéma ou au restaurant), on remarque que les espaces extérieurs au quartier conservent leur pouvoir d'attraction, même si les enquêtés les plus âgés restreignent ce type d'activité. Si certaines activités semblent très sensibles au vieillissement, comme les spectacles, les manifestations sportives, les barbecues et les pique-niques ou encore les sorties au restaurant, dont la déclaration chute drastiquement à partir de 60 ans (tableau 4), dans le quartier ou en dehors, d'autres apparaissent inégalement affectées par l'avancée en âge, comme la fréquentation des cinémas ou des expositions (tableau 5). Ainsi, lorsque les quartiers disposent de salles de cinéma, d'exposition ou de musées, la fréquentation de ces lieux ne baisse pas avec l'avancée en âge, et tend même, pour les expositions, à s'accroître.

¹⁰ Soit autant qu'au café, et plus qu'à la bibliothèque.

TABLEAU 4. DES ACTIVITÉS PONCTUELLES SENSIBLES AU VIEILLISSEMENT (EN %)

Age	Barbecue, pique-niques		Manifestations sportives		Spectacles		Restaurant	
	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier
18-29 ans	24	59	10	29	<u>12</u>	48	68	88
30-44 ans	33	55	14	34	31	57	63	87
45-59 ans	20	<u>31</u>	13	29	23	53	54	83
60-74 ans	<u>14</u>	<u>17</u>	10	<u>14</u>	21	49	56	76
75 ans ou +	<u>7</u>	<u>10</u>	<u>4</u>	<u>9</u>	<u>16</u>	<u>32</u>	<u>50</u>	63
Ensemble	23	39	12	26	23	51	59	82

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

TABLEAU 5. DES ACTIVITÉS INÉGALEMENT SENSIBLES À L'AVANCÉE EN ÂGE SELON LE CONTEXTE (EN %)

Age	Cinéma		Expositions, musées	
	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier
18-29 ans	22	77	<u>8</u>	52
30-44 ans	22	65	13	55
45-59 ans	24	60	18	52
60-74 ans	26	<u>51</u>	22	57
75 ans ou +	26	33	25	<u>41</u>
Ensemble	23	60	16	53

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

En rapprochant ces différentes données, le sentiment de bien-être dans le quartier semble le fruit tant d'un repli des activités sur cet espace de proximité que d'une déprise interne à ces mêmes activités dans le quartier, dans laquelle le sens que revêt le quartier, ou l'attachement affectif, est maintenu, en dépit d'une réduction de sa pratique effective. On peut également supposer que ces activités mettent en lien ou maintiennent le contact avec des gens du quartier (c'est particulièrement vrai de la pratique religieuse, dont l'étymologie même suppose le lien, mais aussi de la fréquentation des cafés et des bars, de la bibliothèque, ou encore des salles de cinéma ou des expositions). Dans quelle mesure cette déprise des activités dans le quartier s'accompagne-t-elle d'une déprise des relations locales ?

Une perception positive des relations de voisinage

La perception des relations de voisinage par les enquêtés est là encore (très) positive : les trois quarts des enquêtés sont satisfaits de leur voisinage et accordent de l'importance à leurs relations avec leurs voisins. Cette satisfaction et cette importance sont particulièrement marquées entre 45 et 74 ans.

TABLEAU 6. QUALITÉ ET IMPORTANCE DES RELATIONS AVEC LES VOISINS (EN %)

		18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus	Ensemble
Qualité	très bonnes	<u>16</u>	25	31	31	27	26
	bonnes	60	62	59	59	64	61
	mauvaises ou très mauvaises	3	2	2	2	2	2
	différentes selon les voisins	3	2	3	3	3	3
Importance	très importantes	<u>13</u>	22	28	29	26	24
	importantes	48	50	53	55	56	52
	peu importantes	29	19	12	<u>10</u>	<u>12</u>	17
	pas importantes	9	8	6	6	6	7
	inexistantes	16	9	5	6	4	8

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

Cette importance subjective des relations de voisinage fait écho aux propos de François Héran pour qui « les relations de voisinage prennent toute leur ampleur à la maturité » (1987, p. 53-54). Cette importance des relations de voisinage à l'âge mûr peut également être attestée par la négative si on examine les gênes ressenties dans le voisinage. Quoique les gênes et autres troubles du voisinage soient peu sensibles à l'âge¹¹, ce sont surtout les 45-59 ans qui sont légèrement plus gênés que les autres par leur voisinage.

TABLEAU 7. LES GÊNES DANS LE VOISINAGE (EN %)

	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus	Total
Bruit	<u>60</u>	67	70	69	<u>56</u>	66
Saletés, dégradations	<u>37</u>	45	50	47	43	45
Odeurs	33	35	37	34	<u>28</u>	34
Problèmes de stationnement	<u>29</u>	37	38	32	<u>26</u>	34
Usage des parties communes	<u>23</u>	31	34	31	27	30
Impolitesses	<u>23</u>	28	33	29	<u>20</u>	28
Remarques, comportements	<u>11</u>	16	18	17	13	16

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

Contrairement à certaines idées reçues, les personnes âgées – et particulièrement celles de 75 ans et plus – sont plutôt moins gênées par leur voisinage que d'autres catégories d'âge, et notamment, par le bruit, les odeurs (ce qui pourrait être lié à de moins bonnes capacités sensorielles), les problèmes de stationnement (ce qui pourrait être lié à l'arrêt de la conduite automobile), mais aussi par l'impolitesse (alors même qu'un certain nombre d'enquêtes qualitatives auraient tendance à souligner les effets des différences intergénérationnelles dans ce registre plus moral). Le modèle de *Tatie Danielle*, mis en scène par E. Chatiliez, méprisant et critiquant agressivement les plus jeunes, semble

¹¹ Les conflits le sont encore moins, et leurs faibles variations selon l'âge suivent le même schéma que celui des gênes.

ainsi peu réalisé à l'échelle du quartier. Cette moindre sensibilité aux aspects négatifs du voisinage pourrait-elle provenir d'un moindre engagement dans les relations de voisinage et dans la vie de quartier, qui protègerait des nuisances éventuelles associées à la vie locale ? Le fait que les jeunes, dont on sait la moindre implication dans les relations de voisinage (Héran, 1987 ; Forsé, 1999), confirmée par les données de l'enquête MQMV (cf. *infra*), sous-déclarent également les difficultés de voisinage tend à étayer cette hypothèse.

Des échanges entre voisins recentrés sur le domicile au fil du vieillissement

Seuls 4,6 % des habitants n'ont aucun échange (ni visite, ni service, ni conversation) avec leurs voisins, que ceux-ci soient situés dans leur immeuble ou dans leur quartier. On ne constate aucune variation selon l'âge. Si on s'intéresse aux pratiques de voisinage (avoir une conversation avec un voisin, lui rendre visite, dans l'immeuble ou dans le quartier, ou recevoir un voisin, d'immeuble ou du quartier, ou échanger des services avec ses voisins), on remarque des implications très différenciées dans le voisinage selon l'âge. Les plus jeunes sont aussi les moins impliqués dans la vie de l'immeuble, qu'il s'agisse de visites ou d'échanges de service. Leur moindre sensibilité aux difficultés de voisinage provient de leur relative absence de ces relations. En revanche, les plus âgés sont les plus en lien avec leurs voisins d'immeuble, alors que les investissements dans les relations de quartier concernent davantage les 30-44 ans (en particulier les parents). Enfin, l'enquête confirme les constats plus qualitatifs réalisés par S. Clément et J. Mantovani (1999) selon lesquels à la vieillesse, le sens des sociabilités s'inverse : les plus âgés reçoivent davantage de visites qu'ils n'en font, recueillant ainsi le fruit de leurs investissements passés de sociabilité. Cet effet n'est pas sensible pour les services, les enquêtés déclarant toujours davantage de services rendus que reçus, à tous les âges de la vie (sauf pour les échanges de services entre voisins de quartier, qui apparaissent plus équilibrés aux âges élevés). Ainsi, la propension à se sentir et à se déclarer serviable, plutôt que servi, déjà mise en évidence par F. Héran (1987, p. 51-53), est confirmée (quoique dans des proportions un peu inférieures aux années 1980).

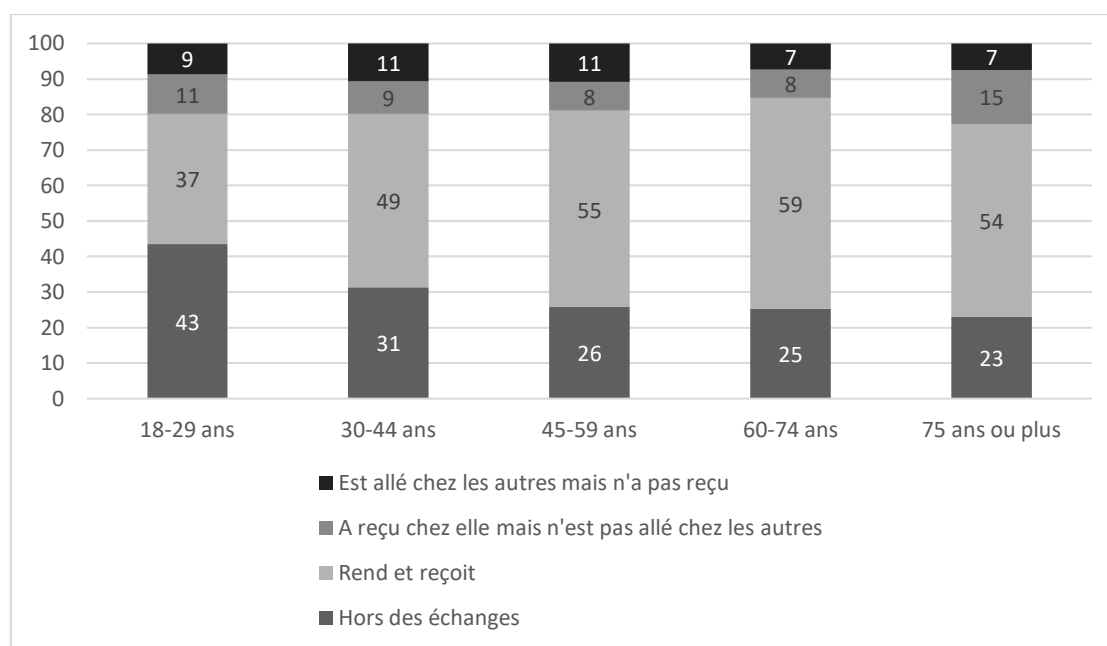
TABLEAU 8. VISITES ET ÉCHANGES DE SERVICES ENTRE VOISINS (EN%)

		18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus	Ensemble
Visites rendues à un voisin	D'immeuble	<u>45</u>	60	66	67	62	61
	De quartier	46	55	52	<u>43</u>	38	49
Visite reçues d'un voisin	D'immeuble	<u>48</u>	58	64	67	70	61
	De quartier	46	53	51	42	<u>41</u>	46
Service rendu à un voisin	D'immeuble	<u>45</u>	63	65	59	58	59
	De quartier	33	42	37	24	23	34
Service reçu d'un voisin	D'immeuble	<u>41</u>	55	54	52	51	52
	De quartier	29	42	36	<u>23</u>	<u>24</u>	33

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

Pour examiner la réciprocité des pratiques de voisinage, dont la littérature scientifique suggère qu'elle s'érode au fil de l'avancée en âge, nous avons construit des variables de réciprocité des visites et des services, dans l'immeuble et dans le quartier. Les traitements montrent que la réciprocité des pratiques s'affaiblit en effet avec l'avancée, en âge, mais de manière beaucoup plus marquée pour les visites que pour les services, et de manière plus importante dans l'immeuble que dans le quartier (conformément au volume des échanges indiqués plus haut).

FIGURE 2. LA RÉCIPROCITÉ DES VISITES DANS L'IMMEUBLE SELON L'ÂGE (EN %)



Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (2567)

À partir des variables mesurant la réciprocité des visites et des services dans l'immeuble et dans le quartier, deux autres variables ont été construites : l'une pour évaluer la pondération entre ces deux pôles de la sociabilité de voisinage, l'hospitalité et le service¹² (Héran, 1987, *art. cit.*), et l'autre pour spécifier si les enquêtés occupent plutôt une position d'offreur ou de receveur dans ces pratiques de sociabilités.

TABLEAU 9. L'ORIENTATION VERS LES VISITES OU LES SERVICES SELON L'ÂGE (EN %)

	Équilibre fort visites-services	Plutôt visites	Plutôt services	Équilibre faible visites-services	Ni visites ni services
18-29 ans	36	30	14	6	14
30-44 ans	52	21	12	5	10
45-59 ans	50	24	11	6	9
60-74 ans	44	30	10	5	12
75 ans et +	41	32	9	8	10
Ensemble	47	26	11	6	11

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (2556) ; données pondérées

Le tableau 9 montre que l'équilibre entre les deux pôles de la sociabilité de voisinage (les services et les visites) se modifie au fil de l'âge : si 47 % des enquêtés déclarent un investissement fort dans le voisinage, fait de services et d'échanges marqués par une forte réciprocité, cet investissement intense, après un accroissement prononcé entre 30 et 44 ans, décline ensuite au fil de l'âge, les personnes âgées de 75 ans et plus étant moins investies de cette manière (41 % seulement). À l'inverse, l'investissement dans les relations davantage sur le mode de la visite augmente au fil de l'âge : il concerne un enquêté sur cinq (21 %) entre 30 et 44 ans, mais un sur trois (32 %) à partir de 75 ans.

¹² Pour une explication de la construction de cette variable, se reporter au chapitre II - 1B « Deux quartier bourgeois ».

Enfin, l'orientation vers les services, plus prononcée à la jeunesse, décline régulièrement avec l'avancée en âge.

TABLEAU 10. DONNER OU RECEVOIR ? LA VARIATION DES POSITIONS DANS LES ÉCHANGES DE VOISINAGE SELON L'ÂGE (%)

	Offreurs et receveurs	Plutôt receveurs	Plutôt offreurs	Ni offreurs ni receveurs
18-29 ans	54	13	19	14
30-44 ans	64	11	15	10
45-59 ans	63	10	18	9
60-74 ans	56	13	19	12
75 ans et plus	54	18	18	10
Ensemble	60	12	17	11

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (2556) ; données pondérées

De la même manière, l'avancée en âge fait passer d'une position d'équilibre entre offre et réception, de visites comme de services, à une position de receveur, de manière très nette à partir de 75 ans (tableau 10). Ainsi, alors que 60 % des enquêtés offrent et reçoivent visites et services, ce n'est le cas que de 54 % des 75 ans et plus¹³, alors que les 30-44 ans sont 64 % dans cette situation. De même, les 75 ans et plus sont 18 % à recevoir davantage qu'ils ne rendent (de visites ou de services), quand ce n'est le cas que de 12 % des enquêtés. Les personnes les plus âgées sont ainsi différemment ancrées dans leur voisinage : d'une part cet ancrage s'affaiblit, amoindrissant l'intégration locale de ces habitants très âgés (cf. chapitre III « La contribution du lieu de résidence à l'intégration sociale ») ; d'autre part, la logique du don (Mauss, 1923-24), qui préside aux échanges dans le voisinage, entraîne une minoration sociale des receveurs, le don réhaussant le statut social du donneur mais déclassant symboliquement le receveur. Cette position les distingue nettement de la classe d'âge contiguë des 60-74 ans, plus investie, dans une continuité forte avec les pratiques des autres classes d'âge. Se dessinent ici deux temps de la vieillesse dans les pratiques du voisinage : un temps d'investissement autour de la retraite, puis un temps de déprise à partir de 75 ans. Ce résultat invite alors à considérer avec prudence les perspectives politiques qui font du voisinage une échelle (spatiale et de relations) adéquate dans la prise en compte et l'accompagnement des fragilités ou des handicaps (physiques, psychiques ou cognitifs) au grand âge : si les 60-74 ans sont sans doute un réservoir de bénévoles, sans doute ne faut-il pas méconnaître les freins à la réception de services, de visites, de sollicitudes liés à l'inscription des échanges de voisinage dans une logique du don, lorsque qu'on passe d'une position d'offreur à une position de receveur autour de 75 ans.

Un investissement du voisinage à l'écart des plus jeunes

Lorsqu'on s'intéresse au contenu des échanges dans le voisinage, à l'occasion des visites ou des services, aux échanges d'information ou aux sujets des conversations, l'investissement des personnes âgées dans leur voisinage apparaît spécifique. Elles semblent tout d'abord à l'écart des échanges de voisinage des personnes plus jeunes, en particulier des 30-44 ans. Contrairement à des représentations communes, médiatiques ou culturelles, les personnes âgées sont peu concernées par les gardes d'enfants, ou d'animaux domestique. De manière significative, les 60-74 ans sont plus investis dans la réception des colis pour leurs voisins d'immeuble (55 % contre 50 % pour l'ensemble de l'échantillon), l'aide à des démarches administratives (23 % contre 17 % au niveau de l'immeuble, et 31 % contre

¹³ Comme des 18-29 ans.

20 % au niveau du quartier) et dans l'accompagnement de leurs voisins d'immeuble à l'extérieur du domicile (26 % contre 20 %). La garde des clés et l'arrosage des plantes vertes est un service dont la fréquence augmente avec l'avancée en âge (et qui est maximal à 75 ans et plus – 45 % - en ce qui concerne les voisins d'immeuble). En plus de l'arrosage des plantes, les 75 ans et plus ont surtout bénéficié de services comme la garde des clés de leur appartement, mais aussi d'aides plus actives pour des démarches administratives, de petits travaux de bricolage ou de jardinage, ou encore d'accompagnements à l'extérieur de leur domicile. Si la sédentarité et la disponibilité des habitants les plus âgés de l'échantillon est mise à contribution dans le voisinage, elle ne l'est que sous l'angle de services finalement peu engageants, et dont la dette apparaît légère. Sans doute faut-il y voir la trace d'une volonté de ne pas trop demander à ses voisins, au risque de ne pas pouvoir rendre, mais également, de la part des habitants âgés comme des plus jeunes, de ne pas se substituer aux membres de la famille ou aux amis, auxquels on confie plus volontiers ses proches ou ses animaux (Membrado, Mantovani, 2014).

Les personnes âgées apparaissent également à l'écart des plus jeunes en raison de leur moindre implication (attendue) dans les échanges concernant les opportunités d'emploi ou les écoles. Les 60 ans et plus ne sont que 42 % à échanger sur des opportunités d'emploi, alors que c'est le cas de 62 % des moins de 60 ans. Et ils sont moitié moins nombreux que les plus jeunes à échanger à propos des écoles (26 % contre 49 %). Ce désintérêt relatif, lié à leur position dans le parcours de vie, est confirmé dans les sujets de conversation abordés : les personnes les plus âgées sont moins enclines à évoquer le travail avec leurs voisins, puisque un tiers seulement des 75 ans et plus et la moitié des 60-74 ans en parlent avec leurs voisins, contre 60 % de l'échantillon et 68 % des 30-44 ans. De même, contrairement à certaines idées reçues selon lesquelles les personnes âgées aborderaient volontiers (et dans un sens volontiers critique) l'éducation, les données montrent qu'elles évoquent plutôt moins ce sujet que les personnes plus jeunes : 59 % des 30-59 ans discutent de l'éducation des enfants avec leurs voisins, contre seulement 46 % des 60-74 ans, et 40 % des 75 ans et plus. Sur les autres sujets, les personnes âgées ne se distinguent pas vraiment des personnes plus jeunes, sinon par un léger retrait, à l'exception des « autres sujets de la vie privée », un peu plus volontiers évoqués par les 60-74 ans (65 % contre 61 % pour l'ensemble des habitants interrogés). Le moindre investissement dans le voisinage des personnes les plus âgées (75 ans et plus) apparaît également dans des échanges un peu moindres à propos des commerces : 60 % contre 68 % dans l'ensemble de l'échantillon. En revanche, un effet d'âge très clair apparaît dans les échanges de contact pour des services à domicile

Enfin, les personnes âgées peu investies dans leur voisinage, c'est-à-dire n'échangeant ni services, ni visites, échangent beaucoup moins que les autres. Les 75 ans et plus échangent également moins d'informations à propos des commerces (60% seulement contre 68 % dans l'ensemble de l'échantillon). En revanche, les personnes âgées dans leur ensemble échangent plus de contacts pour des services à domicile : 41 % des 60 ans et plus ont déclaré ce type d'échange contre seulement 32 % des 18-59 ans.

Cet écart se marque enfin dans les modalités des échanges, les personnes âgées mobilisant nettement moins que les catégories plus jeunes les moyens électroniques de communication dans leurs relations de voisinage (tableau 11).

TABLEAU 11. RECOURS AUX SMS/MMS, MAILS ET RÉSEAUX SOCIAUX SELON L'ÂGE (%)

	Au moins une fois par jour	Plusieurs fois par semaine	Une fois par semaine environ	Moins souvent	Jamais
18-29 ans	18	13	12	<u>16</u>	42
30-44 ans	14	18	11	22	<u>36</u>
45-59 ans	8	14	10	27	41
60-74 ans	<u>6</u>	9	14	22	50
75 ans ou +	<u>3</u>	9	7	<u>15</u>	66
Ensemble	11	11	11	22	43

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (n = 2567) ; données pondérées

Le tableau met en évidence un très probable effet de génération, les enquêtés les plus jeunes utilisant fréquemment ou très fréquemment ces technologies pour communiquer avec leurs voisins, quand plus de la moitié des personnes âgées à partir de 60 ans délaissent totalement ce mode de communication. Peu familières des outils, les plus âgés sont aussi les moins nombreux à les utiliser de manière intensive : les 75 ans et plus les utilisent six fois moins que les 18-29 ans à la plus haute fréquence (au moins une fois par jour).

Cet investissement du voisinage de manière différenciée de celle des plus jeunes se marque également dans la participation à la fête des voisins (tableau 12), à propos de laquelle on peut remarquer l'investissement un peu supérieur des 60-74 ans par rapport aux autres catégories d'âges. L'idée d'une fête des voisins propre à réduire ou à renverser l'isolement des plus âgés¹⁴ ne trouve pas dans les données de l'enquête de confirmation très nette. En effet, si la fréquentation de la fête des voisins augmente avec l'avancée en âge (les plus jeunes étant les moins nombreux à y participer), les plus âgés sont également les plus nombreux à déclarer qu'il n'y a pas de fête des voisins dans leur immeuble ou dans leur quartier, et la participation des 75 ans et plus fléchit légèrement en regard de celle des 60-74 ans.

TABLEAU 12. PARTICIPATION À LA FÊTE DES VOISINS SELON L'ÂGE (%)

	18-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans ou plus	Total
chaque année	<u>3</u>	8	9	10	7	8
de temps en temps	<u>10</u>	15	6	21	17	16
jamais	55	43	40	<u>35</u>	38	42
il n'y a pas de fête des voisins	<u>20</u>	24	30	33	40	28
ne sait pas si une fête des voisins est organisée dans le [quartier/commune]	12	10	5	<u>2</u>	<u>2</u>	7

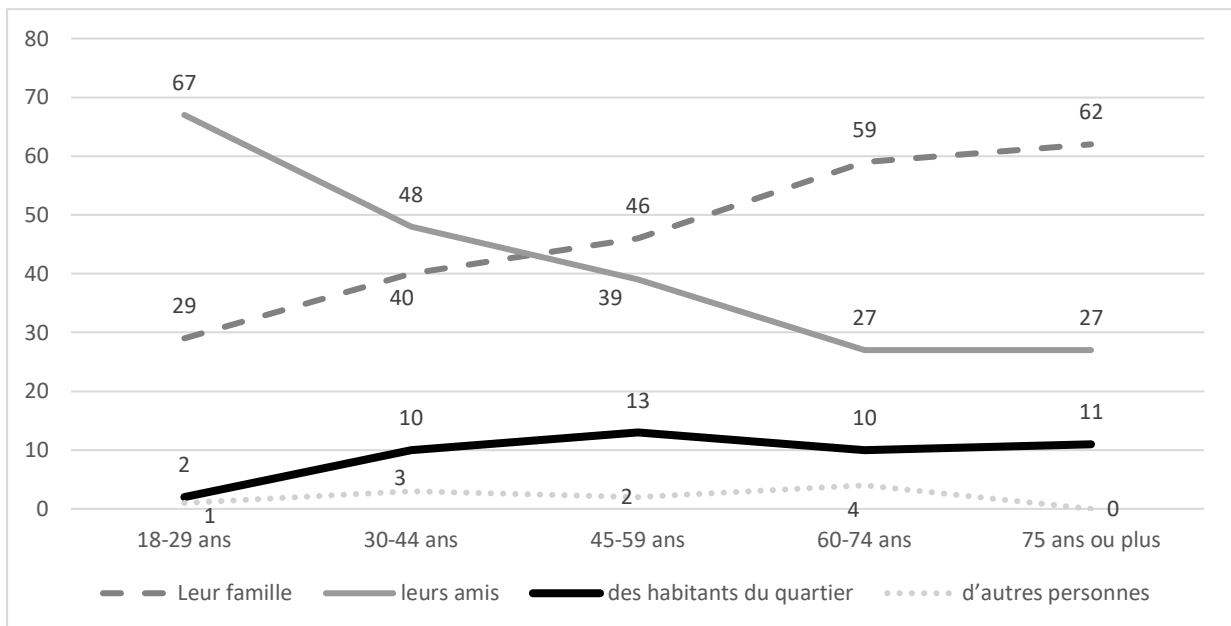
Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît l'âge (2567) ; données pondérées

Enfin, les figures 3 et 4 permettent d'apprécier la place des relations de voisinage dans l'ensemble de la sociabilité. Lorsqu'on demande aux enquêtés quelles sont les personnes qu'ils voient le plus souvent, ou avec lesquelles ils communiquent le plus, les relations de quartier arrivent loin derrière les relations

¹⁴ Atanase Périfan, fondateur de la fête des voisins « officielle » (immeubles en fête) rappelle dans de nombreuses interviews que l'événement déclencheur de sa prise de conscience des failles du voisinage auxquelles la fête entend remédier est la mort d'une vieille dame habitant le XVII^e arrondissement, morte depuis 2 jours (ou 4, c'est variable selon les interviews) sans que personne ne s'en émeuve.

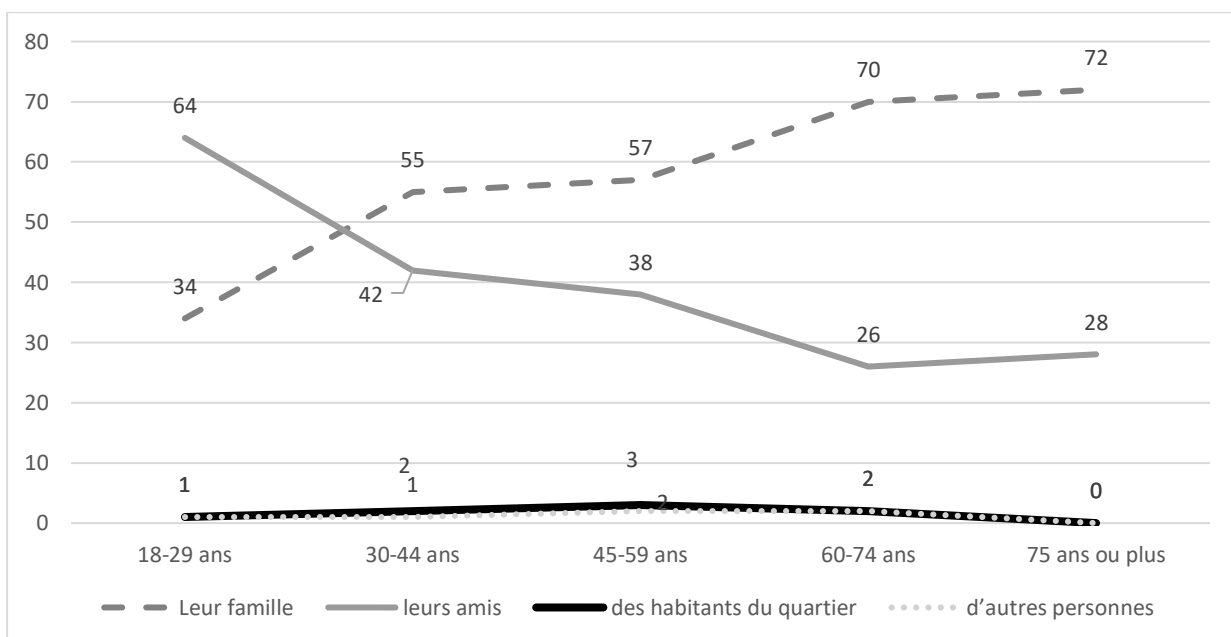
familiales et amicales, qui constituent des liens forts. Ainsi que le rappelle H el ene L'Heuillet, le lien de voisinage est un lien « mince ».

FIGURE 3. LES RELATIONS EN FACE   FACE SELON L' GE (EN %)



Champ : ensemble des enqu t s dont on conna t l' ge (n = 2567)

FIGURE 4. LES RELATIONS PAR M DIAS INTERPOS S SELON L' GE (EN %)



Champ : ensemble des enqu t s dont on conna t l' ge (n = 2567)

Ces graphiques confirment en partie les travaux pr c dents sur les variations de la sociabilit  selon l' ge, qui associe la jeunesse aux amis, la maturit  aux coll gues (ici absents des propositions, puisque la proposition n' tait pas pertinente pour toute une partie de l' chantillon) et la vieillesse   la famille

(Héran, 1987). De ce point de vue, il indique en creux une certaine déprise des relations de voisinage, par la centration sur les relations familiales. Mais il indique également que les relations de proximité en face à face résistent plutôt mieux à l'avancée en âge que d'autres (typiquement, les amitiés) : un dixième de l'échantillon, à partir de 30 ans, investit les relations de voisinage, peut-être en l'absence d'autres relations. Il souligne également la souplesse ou la plasticité du lien de voisinage, car une partie des amis ou de la famille habitent le quartier (16 % des enquêtés déclarent de la famille¹⁵ et 38 % des amis dans le quartier), mais ne sont pas identifiés d'abord comme des voisins, parce qu'ils sont des amis ou des parents avant d'être des voisins. La qualité de proche géographique cède devant la qualité de proche relationnel.

Ainsi, contrairement à une idée reçue selon laquelle le voisinage serait un contexte (spatial et de relations) particulièrement investi par les personnes âgées, pour compenser la disparition de la sphère du travail dans leur existence, l'enquête montre qu'elles se situent plutôt en retrait dans ce registre de pratiques et de relations par rapport à d'autres catégories d'âge, en particulier par rapport aux 30-44 ans, parents de jeunes enfants, ou d'enfants d'âge scolaire. Ce retrait se lit à la fois dans un volume plus faible et dans une distance croissante avec les pratiques, les contenus et les préoccupations des autres habitants du voisinage. Cette réduction des relations et des pratiques de voisinage au fil de l'avancée en âge ne s'accompagne cependant pas d'un détachement du quartier ou des voisins, dont l'importance subjective croît en revanche avec l'âge. Ce décalage entre l'attachement subjectif au voisinage et un relatif affaiblissement des pratiques peut être lu comme une manifestation de la déprise, ce réaménagement des activités et des relations au fur et à mesure du vieillissement de manière à maintenir ce qui fait sens pour les personnes vieillissantes.

III. La diversité des relations de et à la proximité des personnes âgées

Si les relations de voisinage des personnes âgées se distinguent de celles des habitants plus jeunes, elles sont également marquées par de fortes diversités internes. Une partie de cette diversité relève des appartenances et des trajectoires sociales des personnes âgées : l'analyse des données renforce l'idée classique en sociologie de la vieillesse selon laquelle on vieillit comme on a vécu, et que les pratiques sociales de la vieillesse (dont les pratiques de voisinage) s'inscrivent dans une continuité avec les pratiques de l'âge mûr, lorsque les individus étaient en activité, et restent déterminées par les appartenances de classe, de genre ou encore de race. Mais les contextes résidentiels, parce qu'ils offrent plus ou moins de supports aux pratiques et aux relations locales, parce qu'ils mettent en contact avec des individus plus ou moins semblables d'un point de vue social, exercent également une influence sur les relations de proximité des personnes âgées¹⁶.

Des pratiques et des appréciations du quartier modelées par le revenu, le diplôme et la classe sociale

Les manières d'investir le quartier sont ainsi très variables selon les revenus des personnes âgées, mais aussi selon leur diplôme et selon leur classe sociale, repérée par la PCS de leur ancienne activité professionnelle. Ces effets sont particulièrement nets sur les activités culturelles occasionnelles : plus les habitants âgés sont riches, diplômés et situés dans le haut de l'échelle sociale, et plus ils déclarent

¹⁵ Et 20 % des personnes âgées.

¹⁶ Ces résultats devraient être affinés et éprouvés en cherchant à identifier les effets propres des appartenances sociales et des types de quartier sur les relations de voisinage.

d'activités occasionnelles (barbecues, cinéma, fréquentation de manifestations sportives, d'expositions, ou de spectacles), confirmant par là les effets « protecteurs » du revenu, du diplôme et de l'ancienne profession sur la participation à la vie sociale dans ses dimensions culturelles. Les anciens cadres et professions intellectuelles sont ainsi près des trois quarts (74 %) à assister à des spectacles, 77 % à fréquenter les cinémas, et 84 % les expositions ou les musées, quand ce n'est le cas que de respectivement un quart (26 %), un tiers (34 %) et 29 % des anciens ouvriers et employés non qualifiés. Cependant, ces variations apparaissent moins linéaires et moins homogènes lorsqu'on s'intéresse aux pratiques régulières, qu'elles se développent dans ou en dehors du quartier. Ainsi, même si globalement, les anciens cadres et professions intellectuelles supérieures déclarent davantage que les autres fréquenter les bars ou les cafés, faire du sport, dans et hors de leur quartier, ils ne se distinguent pas significativement de l'ensemble de l'échantillon dans la fréquentation des bibliothèques ou dans la réalisation d'activités artistiques (alors qu'on aurait pu les penser plus disposés à de telles activités). Le tableau 13 met en évidence l'ancrage différencié des activités dans le quartier et au-delà selon le diplôme et l'ancienne PCS. Comme pour les habitants plus jeunes, les anciens cadres et professions intellectuelles supérieures, mais aussi les personnes aux diplômes élevés (Bac + 2 et plus) conjuguent à la fois un ancrage fort dans le quartier, et le maintien d'activités au-delà, comme autant de prises sur un environnement plus large que celui à proximité immédiate du logement. Plus de la moitié des personnes âgées de 60 ans et plus ayant bac+5 et au-delà fréquentent des cafés ou des bars, dans et hors du quartier (51 % et 58 %) alors que ce n'est le cas que d'un quart des personnes de cette tranche d'âge sans diplôme (24% et 26 %). De même, 61 % des anciens cadres fréquentent les parcs de leur quartier, et 41 % à l'extérieur, alors que ce n'est le cas que de respectivement 52 % et 36 % des anciens ouvriers et employés non qualifiés. Les anciens et anciennes inactives développent un ancrage tout à fait spécifique dans le quartier par leurs activités : ils déclarent en effet le moins d'activités, tant dans le quartier qu'en dehors, à l'exception d'activités gratuites ou au coût modique, comme la fréquentation des parcs et des bibliothèques. Le repli sur le quartier semble plus affirmé chez eux que parmi les autres catégories d'habitants âgés¹⁷. Les catégories supérieures, les personnes les plus diplômées et les hauts revenus semblent ainsi à la fois investir plus fortement le quartier que les catégories populaires, les moins diplômés et les faibles revenus, et de manière moins repliée, puisqu'ils maintiennent des activités au-delà.

¹⁷ Mais il faut prendre ces éléments avec précaution, car les anciens inactifs ne sont que 19 parmi les 691 personnes âgées de l'échantillon.

TABLEAU 13. QUELQUES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DES PERSONNES ÂGÉES DANS ET HORS DU QUARTIER SELON LE DIPLÔME ET LA PCS (EN %)

	Parcs		Cafés, bars		Sport		Bibliothèque	
	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier	quartier	hors quartier
Diplôme								
Aucun, CEP	<u>48</u>	36	<u>26</u>	<u>24</u>	<u>19</u>	<u>13</u>	<u>14</u>	<u>7</u>
CAP/BEP	51	<u>30</u>	31	<u>27</u>	<u>19</u>	<u>22</u>	<u>14</u>	9
Bac	54	47	22	<u>31</u>	32	30	29	12
Bac +2/+4	62	46	33	39	38	34	29	13
Bac + 5 et +	60	43	51	58	46	40	28	18
PCS								
CPIS et chefs d'entreprise	61	41	43	47	42	35	23	14
Professions intermédiaires et petits indépendants	52	43	32	42	37	29	29	15
Ouvriers et employés qualifiés	48	39	27	<u>26</u>	<u>22</u>	<u>21</u>	<u>16</u>	9
Ouvriers et employés non qualifiés	52	36	27	<u>26</u>	<u>26</u>	<u>15</u>	18	<u>7</u>
Inactifs	76	37	<u>21</u>	<u>7</u>	<u>6</u>	<u>6</u>	20	<u>7</u>
Ensemble	55	40	33	36	31	27	22	12

Champ : personnes âgées de 60 ans et plus (n=691), données pondérées.

Ces investissements du quartier socialement inégaux vont de pair avec des sentiments contrastés de bien-être (ou de mal-être relatif) dans le quartier. Ainsi les ménages âgés les plus aisés (6000 euros et plus) sont 70 % à déclarer se sentir très bien dans leur quartier (soit deux fois plus que l'ensemble de l'échantillon), et ce sentiment très positif concerne plus de la moitié (52 à 53 %) des ménages déclarant des revenus supérieurs à 2000 euros. À l'inverse, un cinquième des ménages âgés disposant de moins de 1000 euros de revenus déclarent se sentir plutôt pas bien et pas bien du tout – une situation rare (9 %) en population totale. Plus les personnes âgées sont diplômées, plus elles s'inscrivent dans le haut de la hiérarchie sociale, et plus elles ont tendance à se sentir bien dans leur quartier. L'examen de quelques-unes des gênes déclarées par les habitants âgés permet d'affiner la description de leur rapport au quartier : si les anciens cadres sont les plus gênés par le bruit (à 70 %), et notamment les anciens cadres à dominante culturelle (73 %), les anciens employés de service et les anciens employés de la fonction publique et anciens policiers y sont également plus sensibles que la moyenne (des personnes âgées comme des autres habitants) : 69 et 70 % se déclarent gênés par le bruit dans leur quartier. En revanche, les ouvriers déclarent plutôt moins de gênes que les autres. Et une catégorie sociale semble se détacher par un rapport malheureux au quartier : les anciens employés de la fonction publique et anciens policiers. Ces habitants âgés sont en effet plus de trois fois plus nombreux que les autres personnes âgées à se sentir plutôt pas bien et pas bien du tout dans leur quartier (27 % contre 8 % de l'ensemble des habitants âgés et 9 % de l'ensemble des habitants). Ils sont 41 % à se plaindre des odeurs, et 32 % des impolitesses (contre respectivement 32% et 26% des personnes âgées dans leur ensemble). Déclarant moins d'activités, régulières ou occasionnelles, que les autres personnes

âgées, leur déprise du quartier s'opère sur un mode sans doute plus douloureux que celui des ouvriers ou des autres employés, qui avec un niveau comparable de pratiques, expriment moins d'insatisfactions sur leur quartier.

Des relations de voisinage investies par les mieux dotés en ressources économiques, culturelles et sociales

Les investissements dans les échanges de voisinage, visites ou services, apparaissent assez strictement liés, au niveau de l'immeuble aux ressources économiques, culturelles et sociales, et aux hiérarchies qu'elles dessinent. Ainsi, plus les habitants âgés se situent à un niveau élevé de la hiérarchie des revenus, des diplômes et des catégories socio-professionnelles, et plus ils déclarent avoir échangé des visites ou des services avec leurs voisins d'immeuble. Cette logique se décline un peu différemment pour les échanges avec les autres habitants du quartier : si les ménages âgés disposant de revenus faibles (moins de 2000 euros) y sont moins impliqués, ce sont les ménages disposant de revenus moyens qui sont au contraire plus investis, les ménages les plus aisés étant aussi les moins investis dans ces échanges. De même, ce sont surtout les anciens petits indépendants et professions intermédiaires qui développent des relations et des échanges dans le quartier (en particulier les anciens petits indépendants et les anciens médiateurs culturels pour les services, auxquels s'ajoutent les anciennes professions intermédiaires administratives et techniques en ce qui concerne les visites). Les données confirment ici en partie les résultats de l'enquête Contacts qui montraient les effets contrastés du passage à la retraite sur les relations de voisinage (Héran, 1987). Ainsi l'investissement des relations de voisinage est très marqué pour les anciens cadres et anciennes professions intermédiaires au niveau de l'immeuble par rapport aux cadres et professions intermédiaires plus jeunes, en particulier pour les visites (+ 14 points de pourcentage), alors qu'il reste comparable pour les anciens ouvriers et employés par rapport aux plus jeunes. Au niveau du quartier, l'appartenance aux anciennes professions intermédiaires et une position dans des revenus moyens et aisés (entre 3000 et 5999) freinent le désengagement des échanges de visites et de services. Les qualités de médiateur et d'intermédiaire de ces catégories socio-professionnelles semblent ainsi perdurer au sein du voisinage au-delà de la retraite. Les écarts entre habitants âgés et habitants plus jeunes des mêmes catégories sociales apparaissent surtout beaucoup plus marqués pour les catégories supérieures et intermédiaires : les anciens ouvriers et employés déclarent par exemple nettement moins de relations de voisinage que les autres habitants âgés, mais les écarts qui les séparent des habitants plus jeunes appartenant aux mêmes catégories sont moins importants. Ainsi, alors que 66 % des cadres et professions intellectuelles supérieures adultes et jeunes déclarent échanger des visites dans leur quartier, ce n'est plus le cas que de 51 % des anciens cadres et professions intellectuelles supérieures, soit un écart de 15 points de pourcentage. En revanche, la différence entre les anciens ouvriers et employés qualifiés et les plus jeunes n'est pour cette pratique que de 8 points de pourcentage. Enfin, il faut noter la place très spécifique des anciens inactifs, nettement moins insérés que les autres dans des échanges de services, tant au niveau de l'immeuble que du quartier.

TABLEAU 14. ÉCHANGES DE VISITES ET DE SERVICES DES HABITANTS ÂGÉS SELON LE REVENU DES MÉNAGES ET LA PCS

		Dans l'immeuble		Dans le quartier	
		A reçu ou rendu des visites	A reçu ou rendu des services	A reçu ou rendu des visites	A reçu ou rendu des services
Revenus du ménage	Moins de 1000 euros	<u>44</u>	<u>48</u>	<u>30</u>	33
	1000-1999 euros	<u>67</u>	<u>60</u>	<u>40</u>	<u>26</u>
	2000-2999 euros	80	82	53	30
	3000-3999 euros	83	79	51	37
	4000-5999 euros	80	70	54	40
	6000 euros et plus	87	83	47	32
PCS	Anciens inactifs	<u>40</u>	<u>30</u>	50	<u>11</u>
	Anciens ouvriers et employés non qualifiés	<u>62</u>	68	<u>40</u>	31
	Anciens ouvriers et employés qualifiés	<u>65</u>	<u>64</u>	<u>41</u>	<u>27</u>
	Anciens petits indépendants et professions intermédiaires	84	76	56	37
	Anciens cadres et professions intellectuelles supérieures	86	75	51	36
Ensemble		76	70	49	32

Champ : personnes âgées de 60 ans et plus (691), données pondérées.

L'orientation des échanges, vers les services ou vers les visites, au niveau de l'immeuble comme du quartier, ou encore la position occupée par les individus, plutôt comme offreurs ou plutôt comme receveurs, mettent également en évidence le poids des anciennes PCS, des diplômes et des revenus dans les variations des pratiques de voisinage. Ainsi, les anciens cadres et professions intellectuelles, mais aussi les anciens petits indépendants, sont nettement plus engagés que les autres catégories d'habitants âgés dans des échanges réciproques de services et de visites. Les anciens ouvriers et employés qualifiés investissent plutôt les services, quand une orientation préférentielle vers les visites est plutôt le fait des anciens cadres à dominante culturelle ou des anciennes professions intermédiaires administratives ou techniques. Enfin, apparaissent plus en retrait les anciens ouvriers et employés qualifiés, plus nombreux que les autres à ne déclarer ni service, ni visites (18 % contre 12% en moyenne), et surtout les anciens inactifs (42 %). Les anciens employés de la fonction publique et anciens policiers apparaissent particulièrement désinvestis du voisinage : un quart ne rend ni visite, ni service. Les ménages âgés disposant de faibles revenus (moins de 1500 euros) sont également plus susceptibles de se désengager des relations de voisinage : un cinquième d'entre eux ne déclare ni visite, ni service, et 12 % un équilibre faible entre services et visites (contre 6 % de l'ensemble des habitants âgés). Enfin, plus de la moitié (55 %) des diplômés entre bac +2 et bac + 4 déclarent un fort investissement, équilibré entre visites et services. Le sens des échanges de voisinage positionne également plus souvent les anciens ouvriers et employés non qualifiés dans des situations de receveurs (de visites et de services), tout comme les ménages disposant de petits revenus (1000-1499 euros) : 19 % d'entre eux s'inscrivent dans de tels échanges contre 14 % des habitants âgés. À l'inverse, se situent plutôt en position d'offreurs (19 % des habitants âgés) les anciennes professions intermédiaires

administratives ou techniques (31 %). Les anciens ouvriers non qualifiés apparaissent de manière privilégiée comme plutôt en position de receveurs, mais aussi dans la position inverse d'offreurs (marquant peut-être par là une segmentation et des échanges internes à cette sous-population). Enfin les enquêtés investis à la fois comme receveurs et offreurs, dans une réciprocité des échanges de voisinages, se recrutent principalement chez les anciens cadres supérieurs (65 % quand cette situation ne concerne que 56 % des habitants âgés), mais aussi chez les anciens petits indépendants (67 %), et de manière logique à la fois chez les plus hauts revenus (+ de 6000 euros, 63 %) et les revenus médians (2000-2999 euros, 63 %).

Le contenu même de ces échanges et la forme prise par les relations de voisinage varient également en fonction des revenus, des diplômes, et surtout des anciennes PCS. Significativement, les anciens cadres à dominante culturelle aident davantage leurs voisins pour des démarches administratives, au sein de leur immeuble, tout comme les anciennes professions intermédiaires administratives et techniques, et les anciens inactifs. Au niveau du quartier, cette aide administrative est toujours davantage le fait dans anciens cadres à dominante culturelle, mais aussi des médiateurs et, plus surprenant, des anciens ouvriers non qualifiés. Les anciennes professions intermédiaires et petits indépendants réceptionnent plus volontiers les colis, de même que les anciens inactifs, qui sont également plus disponibles pour garder des clés ou arroser des plantes vertes de leurs voisins d'immeuble, tout comme les anciens employés administratifs et commerciaux et les anciennes professions intermédiaires administratives et techniques.

Quant aux échanges d'information, ce sont sans surprise les habitants âgés aux revenus les plus importants (4000 euros et plus) et aux diplômes les plus élevés (Bac + 2 et plus) qui échangent le plus d'informations avec leurs voisins, sur les commerces (entre 72% et 91 %, contre 69 % des habitants âgés de 60 ans et plus), les écoles (entre 36% et 42%, contre 26 %) et des contacts pour des services (entre 47 et 63 %, contre 41 %). Ces mêmes informations sont également davantage échangées par les anciens cadres : 78 % ont échangé à propos des commerces, 33 % à propos des écoles et 50 %, des contacts pour des services. Les anciens médiateurs, parmi lesquels on retrouve en particulier d'anciens instituteurs, sont également parmi les plus nombreux à échanger des informations sur les écoles. Et les contacts pour les services sont davantage échangés par les anciens petits indépendants (51 %), les anciens médiateurs (46 %) et les anciens employés administratifs et commerciaux (46 %). Plus surprenant, alors que les personnes âgées échangent peu d'informations sur des opportunités d'emploi (15 %), les anciens employés de service sont près d'un tiers à l'avoir fait (31 %), ainsi qu'un quart des anciens inactifs. Si une partie de ces échanges d'information est sans aucun doute liée aux styles de vie de ces personnes âgées aisées, habituées à recourir aux services, ces échanges constituent aussi en partie une forme rémanente des anciens univers et intérêts professionnels, qui orientent les objets de discussion et d'échange avec leurs voisins.

Enfin, la participation à la fête des voisins et l'usage des outils numériques (sms, mms, réseaux sociaux) confortent les variations précédentes. En effet, les personnes âgées les plus assidues à la fête des voisins se recrutent d'abord parmi les plus aisées, et les plus diplômées : 26 % des enquêtés âgés déclarant au moins 6000 euros de revenus y assistent chaque année, soit trois fois plus que la moyenne des habitants âgés (9 %), et 43% des ménages déclarant entre 4000 et 5999 euros s'y rendent au moins de temps en temps, voire chaque année. En revanche, 85 % de ceux disposant de moins de 1000 euros de revenus ne la fréquentent ou ne la connaissent pas (contre 72 % des personnes âgées). De même, 80 % des personnes âgées pas ou peu diplômées (CEP, CAP, BEP) ne fréquentent pas la fête des voisins,

soit qu'il n'y en ait pas à proximité de leur domicile, soit qu'elles n'en aient pas connaissance, ce qui n'est le cas que de 61 % des personnes titulaires d'un bac +2 à bac +4, et de 65 % des titulaires d'un bac + 5 au moins. De manière cohérente avec ces résultats, les anciens cadres à dominante culturelle sont les plus nombreux à fréquenter la fête des voisins chaque année (18 % d'entre eux, soit deux fois plus que l'ensemble des personnes âgées), alors que les anciens médiateurs et anciens petits indépendants et encore une fois les cadres à dominante culturelles sont les plus nombreux à la fréquenter de temps en temps (entre 26 et 27 %, contre seulement 19 % de la population âgée de l'enquête). Les ouvriers et employés, en particulier non qualifiés, semblent les plus en retrait de cette sociabilité de voisinage : 89 % des anciens ouvriers non qualifiés, 84 % des anciens employés de la fonction publique et anciens policiers, 83 % des anciens ouvriers qualifiés, et 80 % des anciens employés de service ne la fréquentent jamais ou n'en connaissent pas l'existence. Enfin, l'usage des NTIC dans le cadre des relations de voisinage oppose très nettement les catégories du haut et du bas de l'échelle sociale : alors que la très grande majorité des anciens ouvriers et employés, qualifiés (71%) et non qualifiés (75 %) n'utilisent jamais les outils ou les réseaux numériques pour échanger avec leurs voisins, ce n'est le cas que de 48 % des anciennes professions intermédiaires et petits indépendants et d'un peu plus du tiers (35%) des anciens cadres. Il est certain que les niveaux de diplômes jouent dans l'appropriation différenciée des outils numériques chez ces personnes nées avant les années 1960¹⁸. Mais la fréquence de leurs usages distingue, parmi les plus diplômés, les anciens médiateurs et anciennes professions intermédiaires techniques et commerciales qui sont près d'un quart à utiliser les outils numériques avec leurs voisins plusieurs fois par semaine (contre 14 % seulement de l'ensemble des personnes âgées) des anciens cadres qui sont 24% à les utiliser une fois par semaine et 28 % à les utiliser moins souvent (contre respectivement 12% et 20% en moyenne pour les habitants âgés). Cette distinction renvoie à des investissements différenciés dans le voisinage, les anciennes professions intermédiaires apparaissant nettement plus engagées avec leurs voisins que ne le sont les personnes âgées de catégories supérieures.

Saisies par les pratiques d'échange (visites et services, échanges d'information) et de sociabilité (fête des voisins, usages des outils numériques), les relations de voisinage des personnes âgées font apparaître trois modes d'investissement dans la proximité, cohérents avec les investissements pratiques dans le quartier : les ménages âgés aisés, très diplômés, et appartenant aux catégories supérieures sont investis dans de nombreux échanges de voisinage, réciproques, équilibrés entre services et visites, de manière privilégiée avec leurs voisins d'immeuble. Les anciens cadres à dominante culturelle apparaissent dans ce groupe comme les plus investis auprès de leurs voisins, plutôt à travers des visites ou encore lors de la fête des voisins. Pour autant, le voisinage n'est qu'une sphère parmi d'autres de la sociabilité de ces personnes âgées aisées et cultivées. Elles n'accordent ainsi qu'une importance modérée aux relations de voisinage (60 % contre 55 % pour l'ensemble des personnes âgées) et elles sont les plus nombreuses à déclarer leurs amis comme les personnes qu'elles voient le plus souvent (32 % contre 26 % de l'ensemble des personnes âgées). L'investissement des anciens petits indépendants et professions intermédiaires apparaît un peu plus intense, notamment au niveau du quartier, tant dans les échanges de services et de visites que dans les usages du numérique, par exemple. Pour les anciens petits indépendants, cet investissement objectif se double

¹⁸ Selon l'enquête Technologies de l'information et de la communication de l'Insee, si 86 % des personnes de plus de 60 ans titulaire d'un diplôme supérieur au bac s'étaient connectées à internet en 2017, ce n'était le cas que de 76 % des titulaires du bac, 60 % des titulaires de CAP ou BEP et 29 % des personnes sans diplôme (ou titulaire du certificat d'études primaires).

d'un engagement subjectif dans ces relations : ils sont ainsi plus du tiers (35 %) à juger leurs relations de voisinage comme très importantes, et ce sont également les plus nombreux à déclarer voir d'autres habitants du quartier le plus fréquemment (17% contre 10 % en moyenne). Alors que François Héran (1987) soulignait la rupture que constituait la retraite pour les petits indépendants et les agriculteurs, en montant à quel point les relations de voisinage étaient dépendantes du contexte et des relations professionnelles, l'enquête montre ici que dans les agglomérations lyonnaise et parisienne, les relations des anciens petits indépendants comme des professions intermédiaires (et notamment des anciens médiateurs culturels) se situent plutôt dans la continuité de celles des âges actifs. Enfin, les catégories plus populaires apparaissent moins investies dans leur voisinage : elles sont plus souvent en retrait des échanges, de visites, de services ou d'information, utilisent très peu les outils numériques et participent moins que les autres catégories à la fête des voisins. Selon les pratiques observées, des nuances apparaissent aussi au sein de cet ensemble. Ainsi, les anciens ouvriers et employés qualifiés entrent davantage en relation avec leurs voisins par le biais de services (21 % contre 9 % seulement des personnes âgées dans leur ensemble). C'est également parmi eux qu'on trouve le plus de personnes en situation de recevoir davantage de visites et de services (19% contre 14 % en moyenne) qu'ils n'en rendent. Au sein des catégories populaires, les anciens employés de la fonction publique et les anciens policiers se détachent particulièrement : peu inscrits dans leur quartier par leurs activités, ils déclarent également peu de pratiques de sociabilité de proximité, et sont les plus nombreux à considérer leurs relations de voisinage comme peu ou pas importantes (29 %, contre 16 % en moyenne), tout comme les anciens inactifs (28 %) et dans une moindre mesure les anciens ouvriers qualifiés (21 %). De manière plus surprenante, les anciens ouvriers non qualifiés indiquent attacher une grande importance à leurs relations de voisinage, alors qu'ils échangent nettement moins de visites, dans l'immeuble (53 %) comme dans le quartier (40%), et un peu moins de services, dans l'immeuble (66%) et dans le quartier (29%), que la moyenne des habitants âgés. C'est peut-être d'ailleurs leur rareté qui en fait la valeur aux yeux de ces habitants âgés de catégorie très populaire. Au sein des catégories populaires, les anciens ouvriers qualifiés voient davantage que les autres leur famille (64 % contre 59 % de l'ensemble) et les anciens employés de service davantage d'habitants du quartier (17%). La déprise des relations de voisinage apparaît ainsi plus forte parmi les catégories populaires, par un amoindrissement des pratiques et par une faible importance accordée à ces relations.

Des effets de quartier affirmés

L'analyse des pratiques et des représentations du voisinage des personnes âgées à l'aune des contextes résidentiels de l'enquête met en évidence des effets de lieux, liés tant au poids relatif de la population âgée dans les différents quartiers de l'enquête, qu'aux localisations, morphologies et composition sociales de ces contextes résidentiels. Les personnes âgées sont en effet très présentes dans les quartiers bourgeois et les communes rurales du périurbain et au contraire presque absentes des quartiers de mixité sociale programmée ou faiblement représentées parmi les habitants des quartiers de grands ensembles en rénovation urbaine. Et les quartiers de ville-centre sont nettement mieux dotés en équipements, commerces et services que les communes et quartiers plus excentrés, et très majoritairement peuplés par des catégories supérieures et moyennes.

De manière générale, les pratiques du quartier des habitants âgés varient selon les contextes de manière assez similaire à la moyenne des enquêtés et elles confortent la hiérarchie des quartiers en matière de voisinage. Ainsi, ce sont les habitants âgés des quartiers bourgeois et gentrifiés qui

déclarent le plus d'activités régulières dans leur quartier, quand les habitants des autres quartiers, plus populaires ou plus excentrés, y sont nettement moins investis. Les habitants âgés de ces quartiers sont aussi les plus nombreux à déclarer des pratiques culturelles (cinéma, expositions ou musées, spectacles)¹⁹, de même que les personnes âgées vivant à Riquet. La quasi-totalité des habitants âgés des quartiers bourgeois (99 % à Auteuil et 92% à Ainay) et de la Croix-Rousse (94%) fréquentent les restaurants. En revanche, les habitants âgés des quartiers de grands ensembles en rénovation sont les moins nombreux à déclarer des activités, occasionnelles ou régulières, dans et hors du quartier. Ils fréquentent moins les cinémas (28 %), assistent moins à des manifestations sportives (9 %), à des expositions ou des musées (20 %), à des spectacles (31 %) et ils vont nettement moins au restaurant (66 %). De même, les habitants âgés du périurbain, et notamment des communes rurales, assistent nettement moins aux spectacles ou expos (45 %). Si une partie de ces effets est liée aux équipements et aux services offerts dans les différents contextes résidentiels, ils sont aussi liés au poids des personnes âgées dans ces contextes. Néanmoins, ces effets ne sont pas un pur décalque de ceux observés dans l'ensemble de la population. Ainsi, la réduction des pratiques liées à l'avancée en âge se marque différemment selon les contextes : la fréquentation des bars et cafés des personnes âgées apparaît très en retrait de la moyenne des habitants des quartiers gentrifiés (les écarts sont de 30 points pour la Croix-Rousse et 22 pour les Batignolles) et dans le quartier de Riquet (15 points), alors qu'elle est tout à fait comparable à la moyenne du quartier pour le quartier populaire de Grange Rouge, dans les grands ensembles d'Armstrong, à la Tour du Pin et à Montereau. De manière attendue, en raison du poids de la population âgée dans ces contextes, les écarts sont également plus réduits sur cette activité dans les quartiers bourgeois et dans les communes rurales périurbaines. Selon les quartiers, les personnes âgées sont donc plus ou moins susceptibles de côtoyer les autres habitants, dans les parcs, les bibliothèques, les lieux de culte, ou encore au cinéma ou au restaurant. Ainsi, la bibliothèque est un lieu où les (plutôt rares) personnes âgées côtoient les plus jeunes dans le quartier du Port, mais aussi à Ainay et à la Croix-Rousse, cet équipement était fréquenté intensivement par tous, mais aussi à Armstrong, à la Tour du Pin ou à La Bâtie, même si c'est dans de moindres proportions. En revanche, les personnes âgées fréquentent nettement plus la bibliothèque que la moyenne à Riquet, et *a contrario* ce sont les personnes plus jeunes qui l'utilisent davantage à Grange Rouge.

De manière similaire, les échanges de visites et de services des personnes âgées avec leurs voisins sont très variables selon les contextes résidentiels : pourtant, ces variations ne sont pas complètement similaires à celles observées pour l'ensemble de l'échantillon (tableau 15). Certains quartiers permettent ainsi davantage aux personnes âgées de maintenir, voire de développer des échanges de voisinage, notamment au niveau du quartier, quand d'autres en accentuent la déprise. Ainsi, dans certains contextes caractérisés par un très grand dynamisme des relations et des pratiques de voisinage, comme les communes rurales périurbaines et le quartier bourgeois Ainay, les échanges de voisinage des personnes âgées restent élevés et proches de la moyenne des habitants du quartier (en partie en raison de leur poids dans l'échantillon), même au niveau du quartier, où on a vu pourtant qu'ils se réduisaient davantage. À la Croix-Rousse, même si les personnes âgées déclarent le plus haut niveau d'échanges de visites et de services dans le quartier dans leur classe d'âge, elles apparaissent tout de même en retrait par rapport à la moyenne des habitants du quartier. Aux Batignolles, à Riquet et à Montereau, les personnes âgées déclarent nettement moins d'échanges au niveau du quartier

¹⁹ Entre les deux tiers et les quatre cinquièmes déclarent ces types d'activité.

que la moyenne des habitants²⁰. À Armstrong, cette déprise des échanges dans le voisinage est accentuée : elle ne se dessine pas seulement à l'échelle du quartier, mais aussi à celle de l'immeuble. Les personnes âgées semblent remarquablement absentes des échanges de voisinage dans ce contexte : c'est le cas de presque la moitié d'entre elles (46 %). C'est également à Armstrong et Riquet que près du tiers des habitants âgés déclarent être gênés par l'impolitesse de leurs voisins (contre un quart seulement des habitants âgés), dans des proportions comparables à la moyenne des habitants. Enfin, dans d'autres contextes, caractérisés par des échanges de niveau faible à moyen, ces pratiques apparaissent moins sensibles à l'âge : c'est le cas des Navigateurs, de Grange Rouge et de la Tour du Pin.

TABLEAU 15. LES ÉCHANGES DE VOISINAGE DES PERSONNES ÂGÉES ET DE L'ENSEMBLE DES HABITANTS SELON LES CONTEXTES RÉSIDENTIELS (EN %)

	Dans l'immeuble*				Dans le quartier*			
	A reçu ou rendu des visites		A reçu ou rendu des services		A reçu ou rendu des visites		A reçu ou rendu des services	
Population	PA	PT	PA	PT	PA	PT	PA	PT
Auteuil	80	74	68	<u>57</u>	44	62	<u>25</u>	43
Ainay	84	77	84	85	68	67	41	46
Batignolles	76	72	68	70	47	66	35	51
Croix-Rousse	88	75	82	81	69	79	51	66
Riquet	83	79	79	74	<u>38</u>	53	<u>20</u>	<u>36</u>
Grange Rouge	74	<u>62</u>	<u>62</u>	<u>54</u>	<u>39</u>	<u>43</u>	<u>26</u>	<u>32</u>
Quartier du Port	82	68	86	75	<u>42</u>	<u>37</u>	47	<u>35</u>
ZAC du Bon Lait	<u>40</u>	<u>64</u>	73	81	<u>32</u>	<u>50</u>	<u>25</u>	43
Navigateurs	<u>57</u>	<u>61</u>	<u>67</u>	<u>63</u>	<u>39</u>	<u>43</u>	46	40
Armstrong	<u>45</u>	<u>57</u>	<u>44</u>	<u>56</u>	<u>31</u>	<u>41</u>	<u>19</u>	<u>24</u>
Montereau	75	<u>58</u>	74	<u>63</u>	<u>33</u>	<u>45</u>	<u>26</u>	<u>36</u>
Tour-du-Pin	74	71	<u>57</u>	<u>60</u>	50	<u>43</u>	32	<u>33</u>
Marolles	84	85	78	83	63	68	33	45
La Bâtie	78	76	74	75	64	61	50	46
Ensemble	75	70	70	69	48	55	32	42

Champ : PA = personnes âgées (n=691) PT = population totale (n=2572)

* Pour les communes rurales périurbaines, il s'agit des maisons alentours et de la commune.

La pondération entre visites et services obéit à des variations assez semblables : la majorité des personnes âgées (entre 51 et 60 %) vivant à Ainay, Croix-Rousse, Riquet et dans les communes rurales périurbaines déclarent des échanges importants et équilibrés entre visites et services, quand ce n'est le cas que de 43 %. Celles vivant à Auteuil (50 %), et de manière moins prononcée aux Batignolles et à Grange Rouge (respectivement 39 % et 37 %) échangent plutôt des visites, quand l'investissement dans les seuls services est plus marqué aux Navigateurs (17 % contre 9 % pour l'ensemble des personnes âgées) et à Marolles (14%).

Les contenus des échanges des personnes âgées apparaissent aussi marqués par de fortes différences locales : ainsi les habitants âgés des communes rurales périurbaines et d'Ainay sont plus qu'ailleurs sollicités pour garder les clés ou s'occuper des plantes vertes de leurs voisins. Les habitants d'Ainay réceptionnent aussi plus volontiers des colis, comme ceux de la Croix Rouse (75 % et 72 %). Dans les

²⁰ C'est également le cas à la ZAC du Bon Lait, mais la très faible proportion des personnes âgées dans les quartiers de mixité sociale programmée invite à regarder les chiffres les concernant avec prudence.

grands ensembles en rénovation comme dans les petites villes périurbaines, les habitants âgés sont plus engagés dans l'aide à des démarches administratives que partout ailleurs, tant au niveau de l'immeuble (entre 27 % et 30 %, contre 21 % en moyenne) que du quartier (32 % pour les grands ensembles, et 47 % pour les petites villes périurbaines, contre 24 % en moyenne). Elles apparaissent même comme des personnes ressources pour l'aide administrative auprès des habitants du quartier : ainsi, à Armstrong 47 % des personnes âgées ont apporté une telle aide, quand ce n'est le cas que de 40 % des habitants en moyenne. À Montereau, l'écart est plus marqué : 60 % des personnes âgées ont apporté une aide administrative, contre 39 % des habitants du quartier. Et les échanges d'information sont également structurés par les contextes résidentiels : de manière attendue, les habitants des quartiers gentrifiés et bourgeois sont les plus nombreux à échanger des informations sur les commerces, particulièrement aux Batignolles (87 %), à Ainay (79 %), mais aussi à Riquet²¹ (77 %). C'est dans ces mêmes quartiers que les personnes âgées s'échangent le plus des contacts pour des services : ils sont 60 % à Ainay, 51 % aux Batignolles et 47 % à Riquet (contre 41 % pour l'ensemble des personnes âgées). En revanche, de manière beaucoup plus inattendue en raison de leur âge, les personnes âgées vivant dans les petites villes périurbaines et dans les grands ensembles échangent nettement plus qu'ailleurs des informations sur les opportunités d'emploi, entre 21 % à Armstrong et 28 % à Montereau, alors que ce n'est le cas que de 15 % des personnes âgées. Sans doute faut-il y voir un effet d'ambiance, ces informations s'échangeant de manière plus importante dans ces quartiers.

Ainsi, les quartiers bourgeois et gentrifiés, mais aussi les communes rurales périurbaines, et de manière un peu moins affirmée Riquet, sont des contextes dans lesquels les personnes âgées, à l'image des autres habitants du quartier, sont fortement investies, tant par leurs activités, régulières ou plus occasionnelles, que par leurs relations et les échanges auxquels elles donnent lieu. Ces contextes fournissent, par leurs équipements, leurs services, mais aussi probablement par le climat ou l'ambiance qui y règnent, un contexte propice à maintenir des relations de voisinage, voire à les développer, à l'échelle de l'immeuble (ou des maisons alentours, pour les communes rurales périurbaines). Et c'est d'ailleurs dans ces contextes que la fête des voisins « fonctionne » le mieux auprès de cette population âgée, puisque près du quart des habitants âgés de Riquet (24 %) et des Batignolles (26 %) et 37 % de ceux d'Ainay la fréquentent de temps en temps, quand 22 % (soit plus d'une personne âgée sur cinq) s'y rend chaque année aux Batignolles. En revanche, on observe dans le quartier d'Armstrong, dans les petites villes périurbaines et de manière moins marquée, dans le quartier populaire de Grange Rouge, contextes où les activités et échanges de proximité sont plus faibles pour l'ensemble des enquêtés, une déprise relationnelle des habitants âgés de leur voisinage, avec des échanges plus réduits encore que ceux de l'ensemble des habitants de chaque contexte, alors que leurs pratiques connaissent une moindre érosion. Les habitants âgés de ces quartiers déclarent d'ailleurs massivement que les personnes qu'elles voient le plus en face-à-face sont des membres de leur famille : entre 66 % (à Armstrong) et 73 % (à Montereau), alors que ce n'est que le cas que 59 % des personnes âgées dans leur ensemble. Aux Navigateurs, cette déprise apparaît freinée, et c'est dans ce contexte que les habitants âgés sont les plus nombreux (27 %) à déclarer voir le plus souvent d'autres habitants du quartier en face-à-face, soit près de trois fois plus que la moyenne des habitants âgés (10 %), mais surtout près de sept fois plus que la moyenne des habitants de leur quartier.

²¹ Dont on a souligné à maintes reprises qu'une partie de ses caractéristiques l'apparentaient davantage à un quartier en cours de gentrification qu'à un quartier populaire.

Conclusion

Les pratiques, les représentations et les relations de voisinage des personnes âgées montrent en définitive que si le voisinage constitue le contexte central de leur vie quotidienne, elles n'en sont pas les actrices principales, ce rôle étant assumé par des personnes plus jeunes, en particulier par les 30-44 ans. Dans le mouvement de réduction des activités et des relations au fil de l'âge, confirmé par les données de l'enquête, la vie quotidienne des personnes âgées tend à se recentrer sur le quartier, par l'abandon plus affirmé encore d'activités au-delà du quartier, et sur l'immeuble, en raison d'un double mouvement, d'intensification des échanges (et notamment des visites) entre voisins à l'échelle de l'immeuble, et de leur réduction à l'échelle du quartier. Ce poids accru du quartier dans la vie quotidienne s'accompagne d'une valorisation subjective des lieux et des relations qui s'y déploient, notamment chez les plus jeunes des personnes âgées (les 60-74 ans) qui estiment davantage que les autres classes d'âge se sentir très bien dans leur quartier, avoir de très bonnes relations de voisinage et que ces relations de voisinage sont très importantes. Pour autant, la place des relations de voisinage dans la sociabilité globale des personnes âgées reste assez modeste, la famille occupant la première place dans les rencontres en face-à-face et par médias interposés. En outre, si certains lieux, comme les parcs, les bibliothèques, les restaurants, ou encore les lieux de culte offrent des occasions de côtoyer des voisins de différentes classes d'âge, et inscrivent les personnes âgées dans les registres faibles des relations de voisinage auxquelles elles sont particulièrement sensibles (Drulhe et al, 2007 ; Rougé, 2014), les contenus et les modalités des relations de voisinage des habitants âgés montrent que ces dernières se développent en partie à l'écart de celles des plus jeunes. Enfin, les pratiques d'échange montrent que dans le dernier temps de la vie, les personnes âgées passent d'une position d'offeurs de services et de visites, à une position de receveurs, conforme à la logique de « réciprocité différée » mise en évidence par Marcel Drulhe et ses collègues. Se dessine ainsi une déprise du voisinage au fil de l'âge, dans laquelle la réduction des activités et des sociabilités de proximité ne s'accompagne pas d'une désaffection du quartier, mais se conjugue à une valorisation subjective des lieux et des relations qui s'y déploient.

Cette déprise du voisinage aux âges élevés, avec une réduction plus marquée des activités et des relations à partir de 75 ans, est cependant très variable tant selon les appartenances sociales des personnes âgées que selon leurs quartiers de résidence. En effet, les personnes âgées aisées, très diplômées, et de catégorie supérieure, en particulier les anciens cadres à dominante culturelle, maintiennent un haut niveau d'activités dans le quartier comme de relations de voisinage, notamment à l'échelle de l'immeuble. Ils se situent dans des échanges intenses et équilibrés entre services et visites, rendent volontiers service en réceptionnant des colis ou en gardant des clés, mais aussi en aidant à des démarches administratives, fréquentent la fête des voisins, et utilisent de manière modérée les outils numériques dans leurs relations avec leurs voisins. S'il est volontiers investi, le voisinage n'est cependant pour elles qu'une sphère de sociabilité parmi d'autres, la famille et surtout les amis constituant des relations privilégiées. Les habitants âgés appartenant aux catégories intermédiaires, aux revenus et aux diplômes moyens, anciens petits indépendants ou anciennes professions intermédiaires, apparaissent quant à eux plus investis dans le voisinage, dans la continuité de leurs anciennes pratiques et appartenances professionnelles. C'est parmi ces catégories que se recrutent les personnes âgées déclarant le plus d'échanges à l'échelle du quartier, le plus souvent dans une position d'offeurs de services comme de visites, et qui utilisent le plus les outils numériques à une fréquence élevée. Au sein de cette catégorie, les professions intermédiaires conservent davantage

d'activités en dehors du quartier que les petits indépendants. Ces personnes âgées de catégories moyennes sont également celles qui accordent la plus grande importance subjective aux relations de voisinage et déclarent le plus d'autres habitants du quartier comme personnes les plus fréquemment vues. Enfin, les habitants âgés de classe populaire apparaissent les plus en retrait du voisinage, tant dans leurs activités que dans leurs relations. Ils déclarent moins d'activités, dans le quartier comme en dehors de lui, échangent moins de visites, de services ou d'informations que les autres habitants âgés, utilisent très peu les outils numériques dans leurs échanges et sont les moins nombreux à fréquenter la fête des voisins. Au sein de cet ensemble, trois catégories se distinguent : les anciens employés de la fonction publique et les anciens policiers entretiennent un rapport distant, voire malheureux, à leur voisinage : ce sont eux en effet qui déclarent le moins d'activités et d'échange, accordent la plus faible importance aux relations de voisinage et signalent davantage que les autres habitants âgés être gênés par les odeurs dans leur quartier ou par l'impolitesse de leurs voisins. Les anciens ouvriers qualifiés sont également plus nombreux à déclarer des sentiments négatifs à propos de leur quartier ou de leurs voisins. Enfin, les anciens ouvriers non qualifiés attachent paradoxalement beaucoup d'importance à leurs relations de voisinage, alors même qu'elles donnent lieu à des échanges beaucoup moins intenses ou équilibrés que dans les autres catégories sociales.

Ces variations sociales se composent avec des variations locales, qui accentuent ou au contraire modèrent la déprise du voisinage. En effet, dans les quartiers où le voisinage est très vivace, quartiers bourgeois et gentrifiés, communes rurales périurbaines, mais aussi à Riquet, les personnes âgées maintiennent elles-mêmes des activités importantes dans le quartier, et des relations de voisinage dynamiques, souvent un ton en-dessous des actifs à l'échelle du quartier, mais un ton au-dessus à l'échelle de l'immeuble. Leurs pratiques semblent ainsi portées par les équipements, les services, mais aussi le climat de ces quartiers. À l'inverse, dans le quartier d'Armstrong, dans les petites villes périurbaines, et dans une moindre mesure à Grange Rouge, la faiblesse du voisinage accentue la déprise relationnelle du voisinage des personnes âgées, leur niveau d'activité dans le quartier restant comparable à celui des plus jeunes. Les Navigateurs se distinguent sous cet angle, les personnes âgées apparaissant insérées dans les échanges de manière comparable à la moyenne des habitants du quartier. Le quartier apparaît bien ainsi comme un contexte de socialisation diffuse, qui soutient ou au contraire décourage les relations des habitants les uns avec les autres. Il reste désormais à analyser les entretiens pour mieux comprendre les conditions, lieux et moments, et les logiques de cette déprise, et comment évoluent les relations de voisinage durant le dernier temps de la vie, en examinant de manière plus approfondie avec quels voisins et selon quelles modalités différenciées les relations sont maintenues, désinvesties, et peut-être parfois, initiées.

Références citées

- ANESHENSEL C. S., HARIG F., WIGHT R. G., 2016, « Aging, Neighborhoods, and the Built Environment », dans GEORGE L. K., FERRARO K. F., *Handbook of Aging and the Social Sciences*, San Diego, Academic Press, p. 315-335.
- Angelini V., Laferrère A., Weber G., 2013, « Home-ownership in Europe : How did it happen ? », *Advances in Life Course Research*, no. 18, p. 83-90.
- ARGOUD D., 2016, « L'isolement des personnes âgées. De l'émergence à la construction d'un problème public », *Gérontologie et société*, vol. 38 / 149, no. 1, p. 25-40.

- AUTHIER J.-Y., 2003, « Les relations de voisinage », dans SÉGAUD M., BRUN J., DRIANT J.-C., *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, p. 421-425 Héran, 1987
- BARTHE J.-F., CLÉMENT S., DRULHE M., 1988, « Vieillesse ou vieillissement ? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées », *Les Cahiers de la Recherche sur le Travail Social*, no. 15, p. 11-31.
- BICKEL J.-F., LALIVE D'ÉPINAY C., VOLLENWYDER N., 2005, « Changement et continuité dans les loisirs : une comparaison de cohortes », *L'Année sociologique*, vol. 55, no. 1, pp. 129-169.
- BLANPAIN N., PAN KÉ SHON J.-L., 1999, « La sociabilité des personnes âgées », *Insee Première*, 644.
- CARADEC V., 2008, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, A. Colin, 128 p.
- CARADEC V., 2007, « L'épreuve du grand âge », *Retraite et société*, vol. 52, no. 3, p. 11-37.
- CLÉMENT S., MANTOVANI J., 1999, « Les déprises en fin de parcours de vie. Les toutes dernières années de la vie », *Gérontologie et société*, no. 90, p. 105-108.
- CORNWELL B., LAUMAN E. O., SCHUMM L. P., 2008, « The Social Connectedness of Older Adults : A National Profile », *American Sociological Review*, vol. 73, n°2, p. 185-203.
- Crenner E., 2006, « Être retraité : quelle identité après le travail ? » *Economie et statistique*, no. 393-394, p. 41-60.
- DARIC J., 1952, « La répartition des sexes dans les populations urbaines. Cas de Paris et du département de la Seine » *Population*, vol. 7, no. 4, p. 593-616.
- DESQUESNES G., MONFREUX M., ROUAULT M., 2018, « Du domicile à l'institution : évolution des réseaux de sociabilité », *Gérontologie et société*, vol. 40 / 156, no. 2, p. 217-231.
- DRULHE M., CLÉMENT S., MANTOVANI J., MEMBRADO M., 2007, « L'expérience du voisinage : propriétés générales et spécificités au cours de la vieillesse », *Cahiers internationaux de sociologie*, 123, p. 325-339.
- FORSÉ M., 1999, « Âges et Sociabilité », *Agora débats/jeunesses*, no. 17, p. 19-28.
- WENGER, G. C., 1996, « Social networks and gerontology », *Reviews in Clinical Gerontology*, vol. 6, no. 3, p. 285-293.
- GUILLEMARD A.-M., 1972, *La retraite une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*, Paris-Mouton-La Haye, Ecole pratiques des hautes études (IVe section) and Mouton and co, 305 p.
- HENAFF-PINEAU P.-C., « Genre et parcours sportifs des seniors : du semblable au dissemblable », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Genre et vieillissement, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 28 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/bibelec.univ-lyon2.fr/sociologies/4135>
- HÉRAN F., 1987, « Comment les Français voient », *Economie et statistique*, 195, no. 1, p. 43-59.
- LITWIN H., 2001, « Social Network Type and Morale in Old Age », *The Gerontologist*, vol. 41, no. 4, p. 516-524
- KLINENBERG E., 2002, *Heat Wave. A Social Autopsy of Disaster in Chicago*, Chicago, The University of Chicago Press, 305 p.
- LAFERRÈRE A., ANGELINI V., 2009, « La mobilité résidentielle des seniors en Europe », *Retraite et société*, vol. 58, no. 2, p. 87-107.

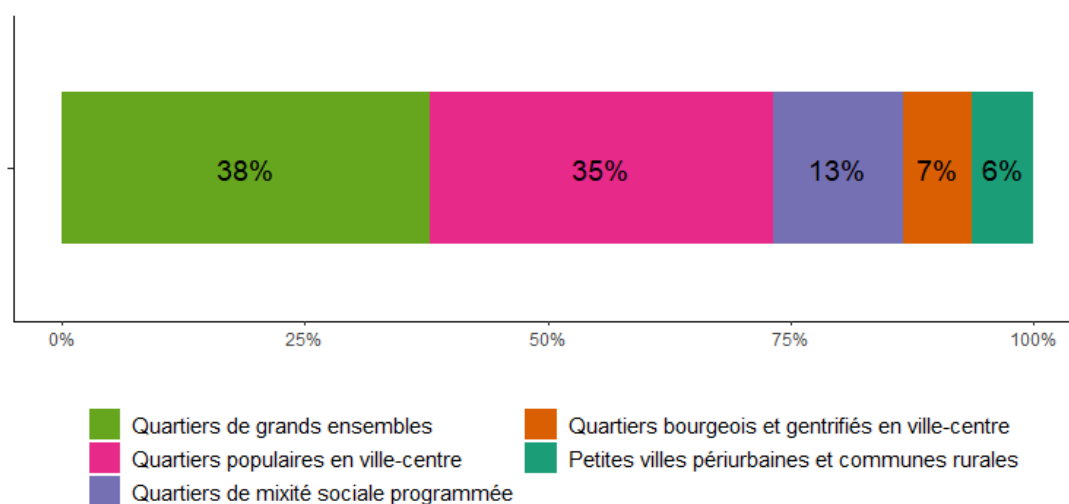
- MALLON I., 2010, « Le milieu rural isolé isole-t-il les personnes âgées ? », *Espaces populations sociétés*, no. 1, p. 109-119.
- MALLON I., 2013, « Vieillir en milieu rural isolé : une analyse au prisme des sociabilités », *Gérontologie et société*, vol. 36 / 146, no. 3, pp. 73-88.
- MALLON I., 2017, « Les classes sociales dans les analyses sociologiques du vieillissement. Effacement relatif et perspectives de recherche », dans BURNAY N., HUMMEL C. (dirs.), *Vieillesse et classes sociales*, Berne, P. Lang, p. 19-40.
- MARTIN M., FERRANTE A., 2019, « Les femmes plus nombreuses dans la population, surtout aux âges avancés », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes*, no. 54.
- MAUSS M., 1923, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année Sociologique*, vol. 1, p. 30-186.
- MEMBRADO M., MANTOVANI J., 2014, « Vieillir et voisiner : de la sociabilité aux solidarités ? », dans HUMMEL C., MALLON I., CARADEC V., *Vieillesse et vieillissements. Regards sociologiques*, Rennes, PUR, p. 305-318.
- PROUTEAU L., WOLFF F.-C., 2007, « La participation associative et le bénévolat des seniors », *Retraite et société*, vol. 50, no. 1, p. 157-189.
- ROUGÉ L., 2014, « Les ressources de l'espace périurbain dans la reconfiguration des modes de vie à la retraite : l'exemple de l'Ouest francilien », *Norois* [En ligne], 232 | 2014, mis en ligne le 30 novembre 2016, consulté le 25 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/bibelec.univ-lyon2.fr/norois/5182>
- WITTMANN A.-F., 2003, « Vieillir dans une cité : un double stigmaté », *Sociétés contemporaines*, vol. 51, no. 3, p. 107-128.

Le voisinage des locataires du parc social

PAR HÉLÈNE STEINMETZ

L'enquête MQMV se prête à une exploration approfondie des pratiques de voisinage dans le parc social. En effet, les 14 quartiers de l'enquête comptent une part significative de logements sociaux : 30% des ménages enquêtés sont locataires HLM, soit deux fois plus que dans le parc de logement français dans son ensemble (Delance, 2018). Ces ménages sont répartis de manière très contrastée dans les différents contextes résidentiels étudiés : 87% d'entre eux vivent dans trois de ces contextes, dans les quartiers de grands ensembles (38% des locataires HLM de l'enquête), dans les quartiers populaires situés en ville-centre (35%) et dans les quartiers de mixité sociale programmée (13%).

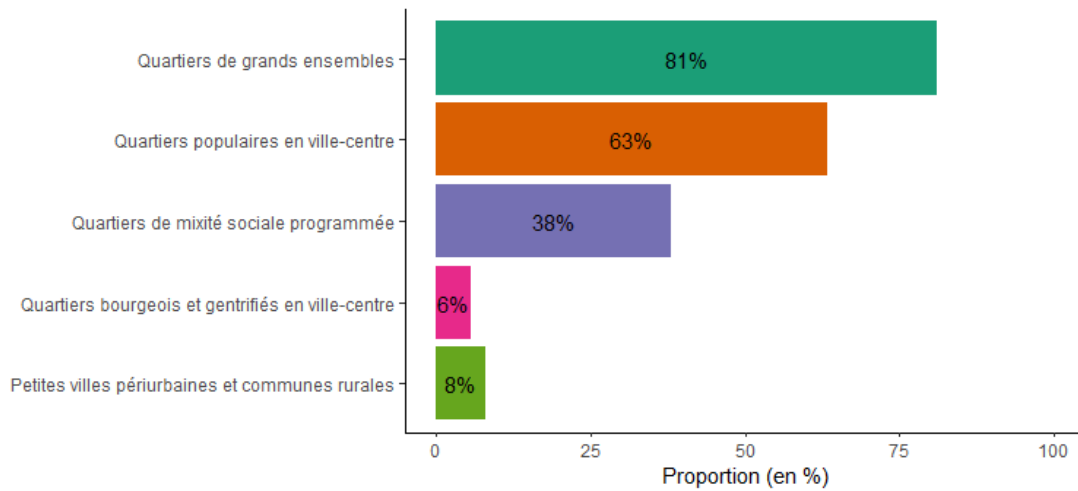
FIGURE 1. DANS QUELS TYPES DE QUARTIER VIVENT LES LOCATAIRES HLM DE L'ENQUÊTE ?



Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

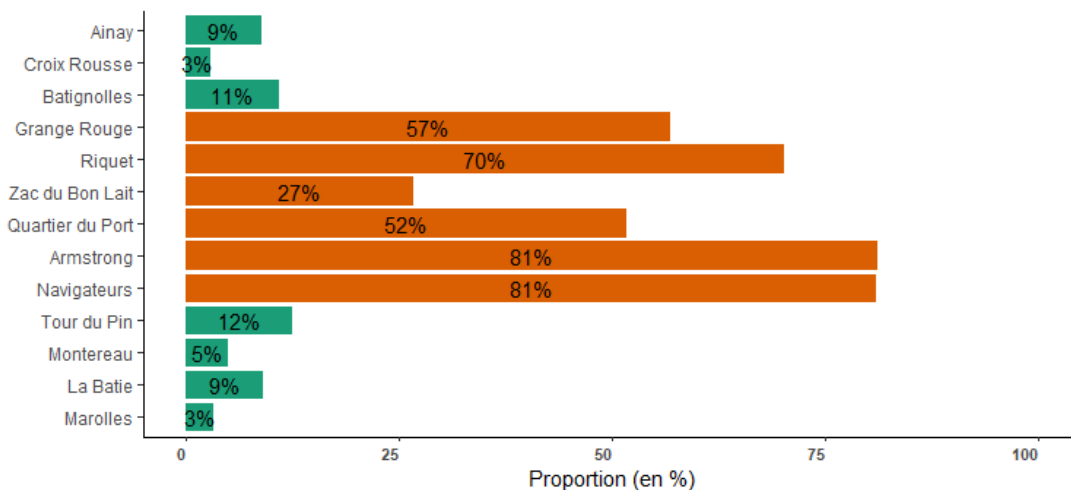
En effet, les contextes résidentiels choisis se distinguent très fortement les uns des autres par la part du parc de logement relevant du secteur social. C'est sans surprise dans les deux quartiers de grands ensembles qu'elle est la plus forte (81% des ménages), puis dans les deux quartiers populaires en ville-centre (70% des ménages à Riquet, 57% à Grange-Rouge). Concernant les quartiers de mixité sociale programmée, la répartition des statuts d'occupation n'est pas la même dans les deux quartiers de l'enquête, puisque la part des locataires HLM est bien plus forte dans le quartier francilien (52% des ménages enquêtés dans le Quartier du Port) que dans le quartier lyonnais (seulement 27% dans la ZAC du Bon Lait). Enfin, cette proportion avoisine les 10% dans quatre autres quartiers : le quartier bourgeois lyonnais d'Ainay, le quartier gentrifié parisien des Batignolles, et les secteurs périurbains et ruraux lyonnais que sont la Tour du Pin et La Bâtie. Dans tous les autres secteurs de l'enquête, la présence des locataires du parc social est négligeable, voire nulle (comme dans le quartier bourgeois parisien).

FIGURE 2. PROPORTION DE LOCATAIRES HLM SELON LES CONTEXTES RÉSIDENTIELS DE L'ENQUÊTE



Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît le statut d'occupation (n = 2548), données pondérées

FIGURE 3. PROPORTION DE LOCATAIRES HLM PARMIS LES HABITANTS DES 14 QUARTIERS DE L'ENQUÊTE



Champ : Ensemble des enquêtés dont on connaît le statut d'occupation (n = 2548), données pondérées

Le fait que les locataires du parc social représentent une part importante (quoique variable) de la population dans plusieurs contextes résidentiels différents, mais aussi qu'ils soient présents de manière minoritaire dans d'autres contextes présente un intérêt fort lorsqu'il s'agit de travailler spécifiquement sur le parc social. On sait en effet que le parc social français est segmenté en composantes très contrastées qui se distinguent par l'ancienneté des logements, par un peuplement plus ou moins populaire, et par la plus ou grande mixité des statuts d'occupation dans les quartiers et les communes où il est situé (Ramond et Chapelle, 2019). Ainsi, l'enquête MQMV permet non seulement de comparer les pratiques de voisinage des locataires du parc social à celles des propriétaires occupants ou des locataires du parc privé dans leur ensemble, mais aussi de comparer entre eux différents segments du parc HLM. Au fil du raisonnement, nous tenterons de saisir des manières de voisiner spécifiques à des segments du parc social qui diffèrent par leur localisation (plus ou moins centrale), par le poids très différent du logement social dans les contextes résidentiels

considérés, par l'ancienneté du parc (les quartiers de mixité sociale programmée étant caractérisés par la présence de logements sociaux récents) ou par le peuplement des logements (plus ou moins populaire).

I. Le peuplement du parc social dans les quartiers de l'enquête

Si l'on s'intéresse à la situation socio-professionnelle des individus vivant dans le parc social de l'enquête (en prenant en compte à la fois les répondants et leurs conjoints), on observe sans surprise que son peuplement est bien plus populaire que celui des autres segments du parc de logement : les cadres, chefs d'entreprise, et professions intermédiaires sont sous-représentés, tandis que les employés, ouvriers et inactifs - hors retraités y sont surreprésentés. Au total, les employés représentent 40% de la population du parc social et les ouvriers 27%.

TABLEAU 1. CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES ENQUÊTÉS SELON LEUR STATUT D'OCCUPATION

	locataire HLM	locataire du privé	propriétaire	Ensemble
Cadres à dominante économique et chefs d'entreprise	6	22	26	19
Cadres à dominante culturelle	3	13	14	11
Petits indépendants	3	4	6	4
Professions intermédiaires administratives ou techniques	9	15	17	14
Médiateurs	7	7	11	9
Employés administratifs et commerciaux	13	9	7	9
Employés de la fonction publique et policiers	14	6	4	8
Employés de services directs aux particuliers	13	7	4	8
Ouvriers qualifiés	19	9	9	11
Ouvriers non qualifiés	8	4	2	4
Inactifs (hors retraités)	5	3	1	3
Total	100	100	100	100

Ensemble des enquêtés et de leur conjoint cohabitant pour lesquels la PCS a pu être codée, à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n=2537) ; données pondérées.

La part des locataires HLM occupant un emploi est en outre plus faible que la moyenne (52% contre 60%), parce que la proportion des personnes au chômage ou en situation d'inactivité au moment de l'enquête est nettement plus élevée que dans les autres segments du parc de logements. Les retraités représentent 18% de cette population, soit un peu moins que dans l'ensemble de la population de l'enquête (21%), nettement moins que parmi les propriétaires occupants (31%), et nettement plus que parmi les locataires du privé (9%). Si l'on s'intéresse aux caractéristiques socio-professionnelles des ménages et non plus des individus, on observe d'ailleurs une nette surreprésentation des ménages composés uniquement d'inactifs (9% des ménages contre 4% en moyenne), mais aussi des ménages mono-actifs comportant un ouvrier ou un employé (25% contre 14% en moyenne), et tout particulièrement des ménages mono-actifs composé d'un employé (vivant seul ou dont le ou la conjointe est inactive).

Enfin les ménages avec enfants, qu'il s'agisse des couples avec enfants et encore plus des familles monoparentales, sont surreprésentés dans le parc social, tandis que les couples sans enfants sont nettement sous-représentés et que la part des solos est proche de la moyenne.

TABLEAU 2. CONFIGURATIONS FAMILIALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION

	locataire HLM	locataire du privé	propriétaire	Ensemble
Solo	35	44	29	36
Couple avec enfants	36	24	35	32
Couple sans enfants	10	22	29	22
Famille monoparentale	19	10	6	11
Total	100	100	100	100

Ensemble des enquêtés dont la situation familiale est connue, à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n=2541) ; données pondérées.

Ces différentes caractéristiques ont une traduction directe du point de vue du niveau de vie des ménages : la valeur médiane du revenu par unité de consommation des ménages qui sont locataires du parc social est de 1038 euros, contre 2133 pour les propriétaires, et 1600 euros pour les locataires du parc privé. En outre, la distribution des revenus par unité de consommation est nettement moins dispersée que dans les autres segments du parc de logements, avec 75% des ménages dont le revenu par UC est inférieur à 1436 euros. Ainsi, les niveaux de vie des locataires HLM est non seulement plus faible que dans les autres segments du parc mais se situent aussi dans un éventail beaucoup plus limité que celui des locataires du privé ou des propriétaires.

Pourtant, du point de vue des diplômes, les locataires du parc social des 14 quartiers sont caractérisés par une certaine hétérogénéité : s'ils sont en moyenne moins diplômés que les propriétaires et les locataires du parc privé (la moitié d'entre eux détient un diplôme inférieur au baccalauréat contre 30% de la population des 14 quartiers de l'enquête), 42% d'entre eux et elles possèdent toutefois un diplôme compris entre le niveau bac et le niveau bac +4 : cette proportion est à peine inférieure à la moyenne des 14 quartiers. Ce sont ainsi surtout les détenteurs de diplômes de niveau bac+5 ou plus qui constituent une rareté parmi les enquêtés du parc social.

TABLEAU 3. NIVEAU DE DIPLOME SELON LE STATUT D'OCCUPATION

	locataire HLM	locataire du privé	propriétaire	Ensemble
Aucun diplôme, CEP, Brevet	31	12	10	17
CAP, BEP	19	10	11	13
Bac (tous types)	21	16	12	16
Bac + 2 à Bac + 4	21	24	30	26
Bac +5 et plus	7	38	36	29
Total	100	100	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés de leur conjoint cohabitant pour lesquels le niveau de diplôme est connu, à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n=3772) ; données pondérées.

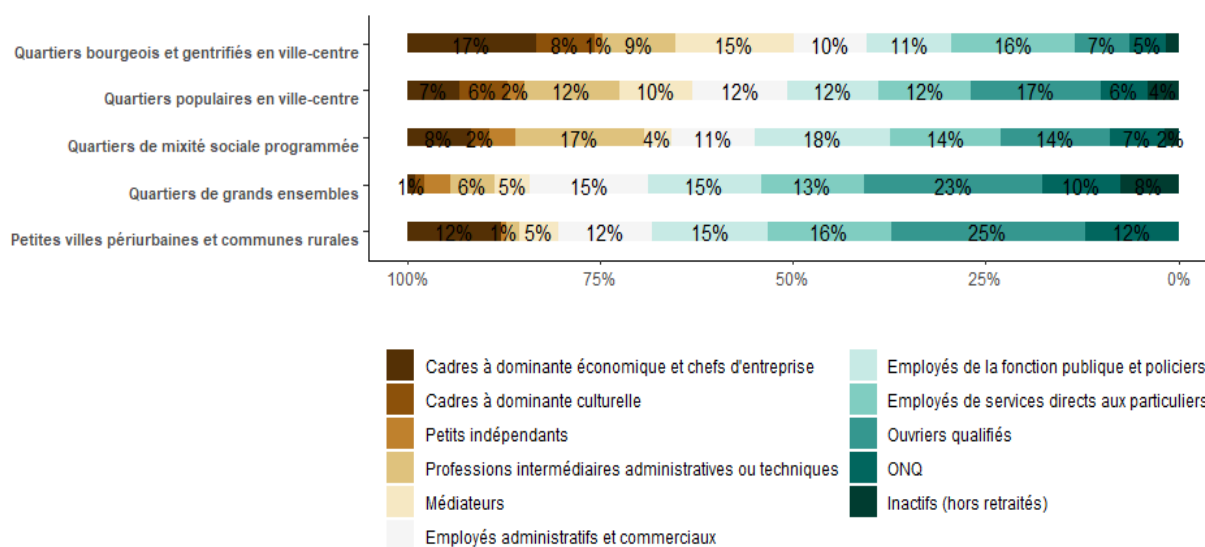
II. Un parc social, des parcs sociaux ?

L'ensemble de ces caractéristiques varient fortement d'un contexte résidentiel à l'autre, ce qui confirme que l'enquête MQMV porte sur des segments du parc social qui ne logent pas tout à fait les

mêmes populations, ni du point de vue socio-économique, ni du point de vue des situations familiales ou migratoires.

On observe ainsi un véritable gradient social au sein même du parc social des quartiers de l'enquête. Les ouvriers, employés et inactifs hors retraités représentent environ 80% des habitants du parc social dans les secteurs de grands ensembles, dans les secteurs périurbains et ruraux, et dans le quartier populaire en ville-centre lyonnais. Ils ne représentent que deux tiers de la population dans le parc social des quartiers de mixité sociale programmée, et seulement la moitié de celle du parc situé dans les quartiers bourgeois et gentrifiés et dans le quartier populaire en ville-centre parisien, dont le peuplement est bien moins populaire que celui de son homologue lyonnais.

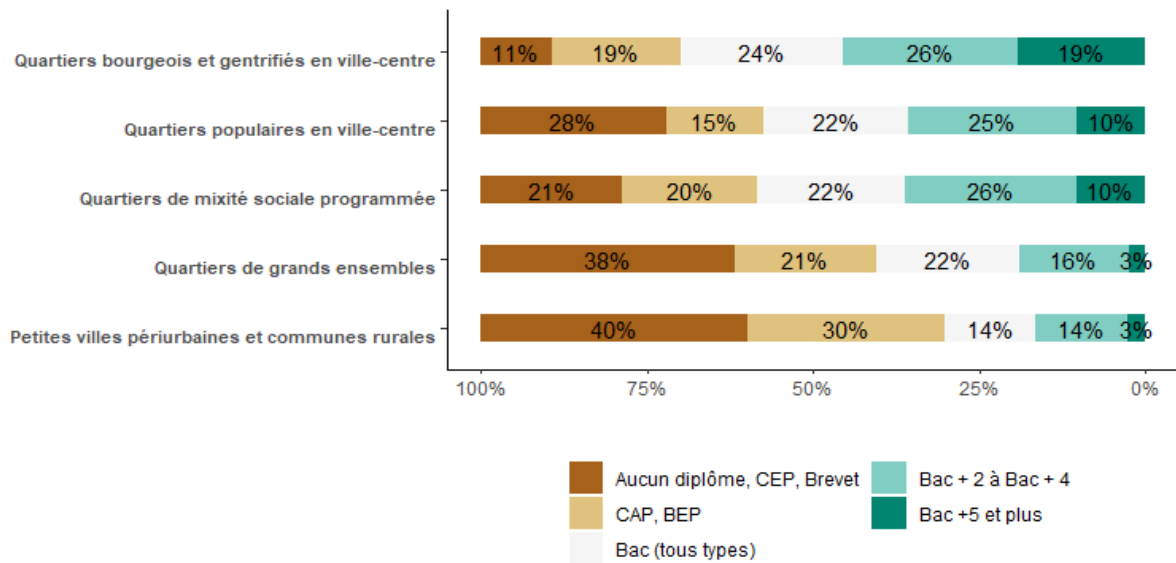
FIGURE 4. CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES HABITANTS DU PARC SOCIAL SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL



Champ : Ensemble des enquêtés et leur conjoint cohabitant résidant dans le parc social, (n=1304) ; données pondérées.

Les contrastes observés du point de vue des situations professionnelles se retrouvent quand considère le niveau de diplôme possédé par les locataires HLM. Les deux quartiers de grands ensembles, le secteur populaire en ville-centre lyonnais et les secteurs périurbains et ruraux accueillent ainsi moins de 20% de locataires disposant d'un diplôme supérieur au bac. Les locataires HLM dotés d'un diplôme supérieur au bac représentent par contre plus d'un tiers de la population dans les quartiers de mixité sociale programmée et près de 50% dans le quartier populaire en ville-centre parisien, dont les locataires HLM ressemblent aussi sur ce point à ceux vivant dans des quartiers bourgeois et gentrifiés.

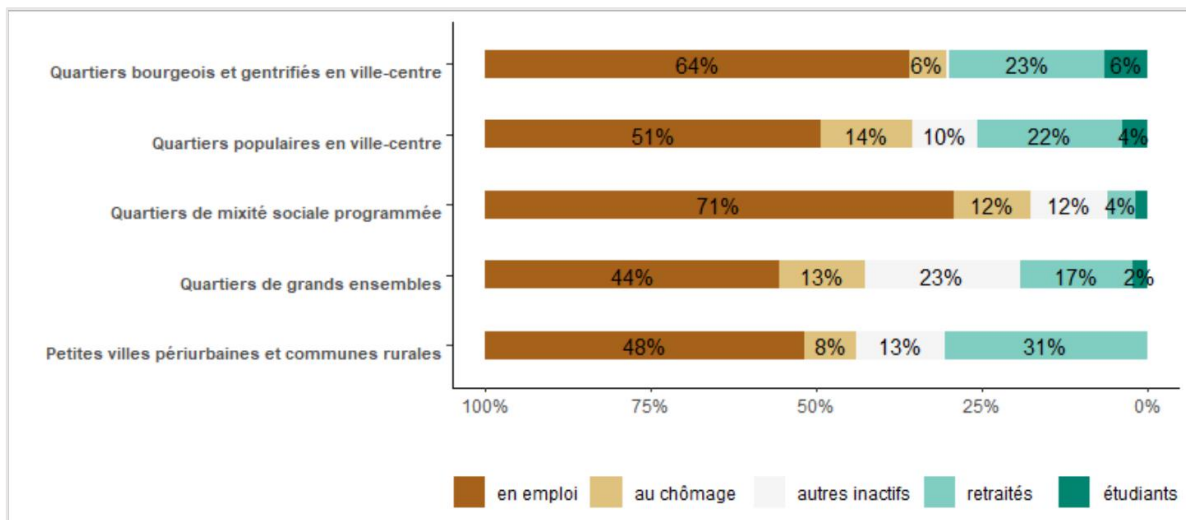
FIGURE 5. NIVEAU DE DIPLÔME DES LOCATAIRES HLM SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL



Champ : Ensemble des enquêtés et leur conjoint cohabitant résidant dans le parc social, (n=1304) ; données pondérées.

Les quartiers de mixité sociale programmée se distinguent en outre par un taux de locataires en emploi nettement plus élevé que la moyenne (71%) tandis qu'à l'inverse celui-ci est le plus faible dans les quartiers de grands ensembles (44%) ainsi que dans le quartier populaire en ville-centre lyonnais de Grange-Rouge (41%), le quartier populaire de ville-centre parisien Riquet se situant en position intermédiaire (58%).

FIGURE 6. SITUATION VIS-À-VIS DE L'EMPLOI DES HABITANTS DU PARC SOCIAL SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL

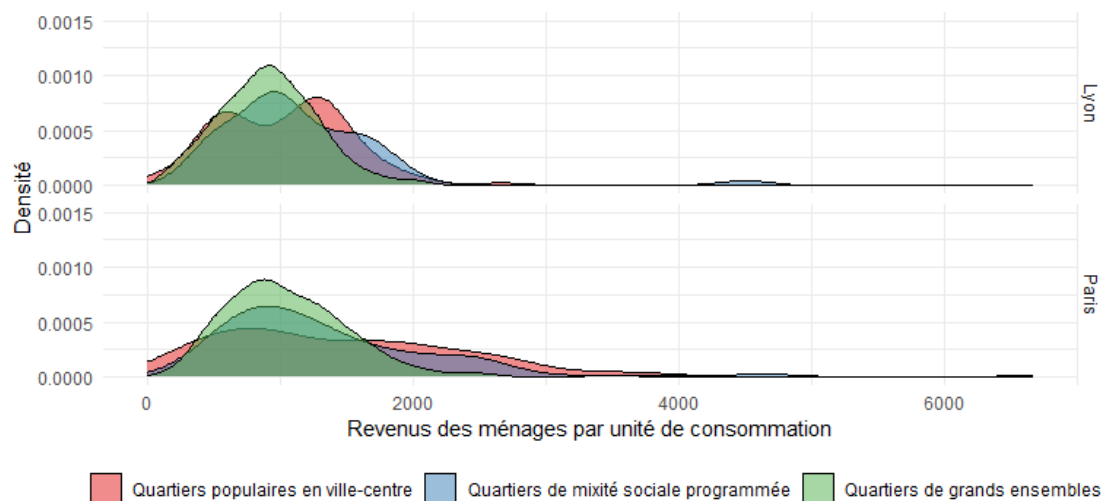


Champ : Ensemble des enquêtés et leur conjoint cohabitant résidant dans le parc social, (n=1304) ; données pondérées.

En matière de revenu, les locataires dont le revenu médian par unité de consommation est **le plus faible sont ceux des quartiers de grands ensembles (950 euros)**. Les locataires HLM franciliens tendent à avoir des revenus moyens un peu plus élevés que leurs homologues lyonnais, notamment

parce qu'on compte parmi eux un peu plus de locataires dont les revenus par unité de consommation sont supérieurs à 2000 euros, comme le montre la figure ci-dessous.

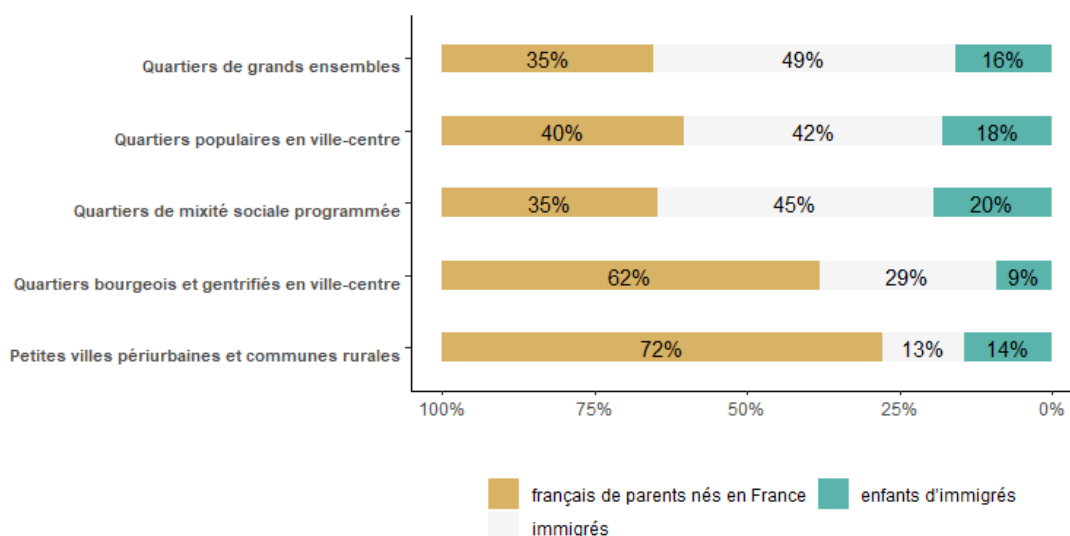
FIGURE 7. DISTRIBUTION DES REVENUS PAR UNITÉ DE CONSOMMATION DES MÉNAGES DANS TROIS TYPES DE CONTEXTES RÉSIDENTIELS ET SELON L'AGGLOMÉRATION



Champ : Ensemble des enquêtés locataires HLM ou autres situations du parc social vivant dans les quartiers de grands ensembles, dans les quartiers populaires de ville-centre et dans les quartiers de mixité sociale programmée (n=765), données non pondérées.

La part des populations immigrées ou issues de l'immigration constitue une autre ligne de fracture entre segments du parc social. Pris dans sa globalité, le parc social de l'enquête compte une proportion d'immigrés bien plus forte que le reste du parc de logement (43% contre 10% parmi les propriétaires et 17% parmi les locataires du privé). Il en va de même des descendants d'immigrés (17% contre 6% et 7%). Toutefois, ces chiffres globaux masquent des disparités. Les natifs sont très nettement majoritaires dans le parc social situé dans des quartiers bourgeois, gentrifiés, périurbains et ruraux. Ils constituent à l'inverse une minorité des locataires HLM (35% à 40%) dans les quartiers qui comptent une part d'habitat importante, sans qu'on note de différence considérable sur ce point entre l'agglomération lyonnaise et parisienne, ni d'ailleurs entre les quartiers de mixité sociale programmée, les quartiers de grands ensembles, et les quartiers populaires en ville-centre. Ce n'est finalement que dans les quartiers où la part des locataires HLM est très minoritaire que l'on compte moins d'immigrés et de descendants d'immigrés que dans le reste du parc social.

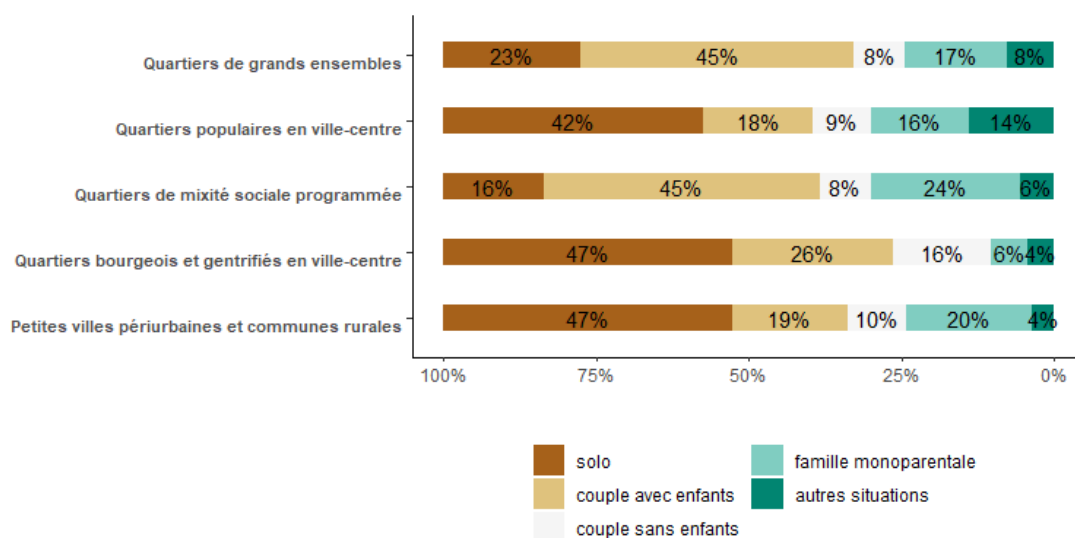
FIGURE 8. ORIGINE MIGRATOIRE DES LOCATAIRES HLM SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL



Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

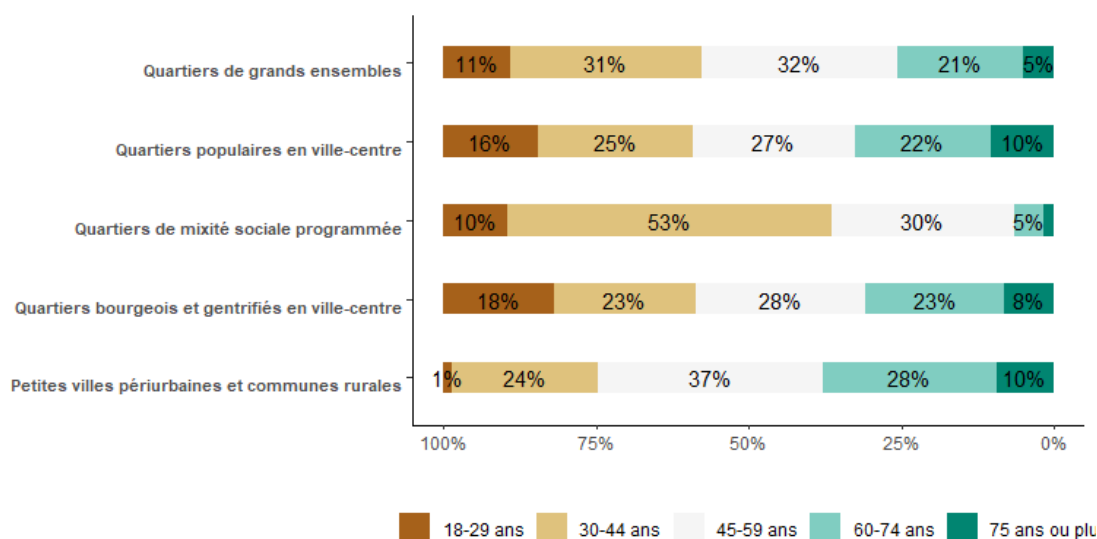
Qu'en est-il des spécificités démographiques des différents segments de ce parc social ? Si dans le parc social pris dans son ensemble, les ménages avec enfants sont surreprésentés, cela est surtout vrai des quartiers de mixité sociale programmée et de grands ensembles, qui comptent plus de 45% de couples avec enfants et respectivement 24% et 17% de familles monoparentales. Mais dans le premier cas, il est probable qu'il s'agisse principalement de familles avec des jeunes enfants, étant donné la très forte surreprésentation des 30-44 ans parmi la population adulte de ces quartiers, alors que dans les quartiers de grands ensembles, la distribution par âge de la population ressemble beaucoup plus à celle des autres contextes résidentiels de l'enquête. Enfin, on observe une particularité extrêmement forte des locataires du parc social du quartier populaire en ville-centre lyonnais, puisque plus de la moitié d'entre eux (53%) vivent seuls. Notons aussi que, si nous ne distinguons pas ici la population du parc social des quartiers gentrifiés et du quartier bourgeois lyonnais d'Ainay en raison des faibles effectifs de l'échantillon, le parc social d'Ainay est très spécifique puisqu'il accueille principalement des personnes vivant seules, et une part très importante de moins de 30 ans.

FIGURE 9. COMPOSITION FAMILIALE DES MÉNAGES LOCATAIRES DU PARC SOCIAL SELON LES CONTEXTES RÉSIDENTIELS



Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

FIGURE 10. DISTRIBUTION PAR ÂGE DES LOCATAIRES DU PARC SOCIAL SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL

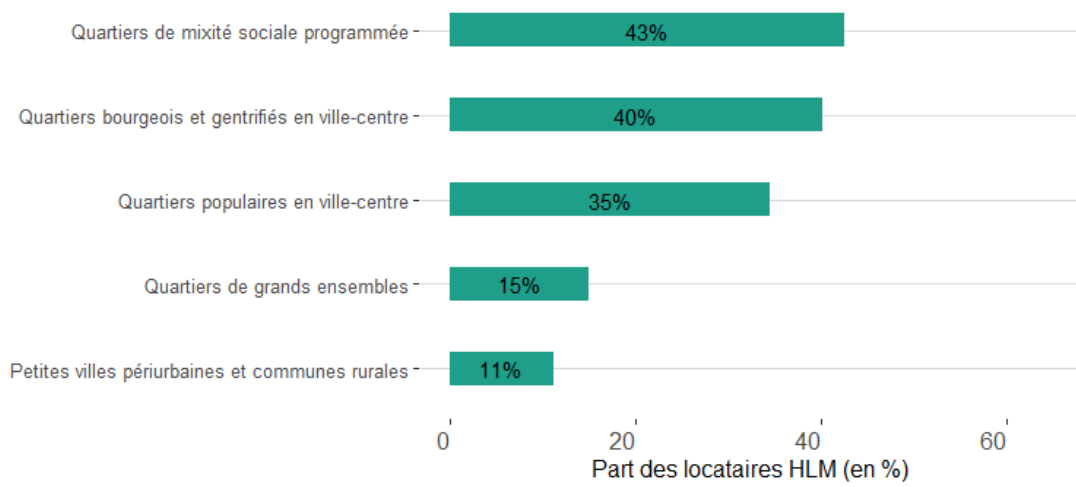


Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées

III. Des trajectoires résidentielles plus locales et plus contraintes

Les variations observées dans le peuplement des différents segments du parc locatif social de l'enquête prennent sens lorsqu'on s'intéresse aux trajectoires résidentielles des habitants de ces quartiers. Ainsi, la part plus élevée de populations en emploi et le statut professionnel plus favorable des habitants des quartiers de mixité sociale programmée et du quartier populaire en ville-centre parisien de Riquet est tout à fait cohérente avec le fait qu'on y trouve une proportion nettement plus élevée qu'ailleurs de locataires ayant obtenu leur logement par le biais d'Action Logement, puisque ce dispositif bénéficie généralement à des salariés relativement stables professionnellement.

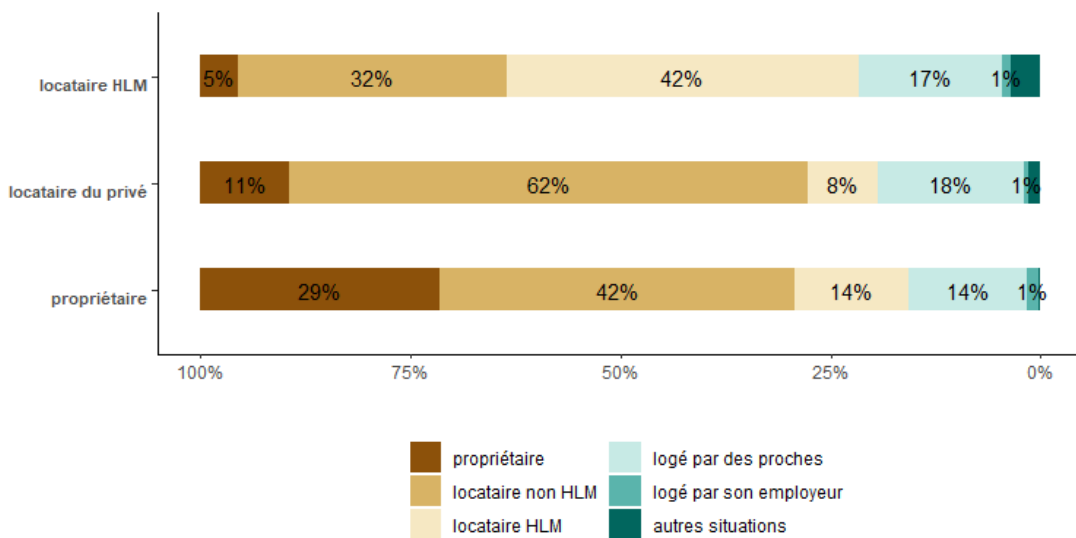
FIGURE 11. PART DES LOCATAIRES HLM AYANT EU ACCÈS À LEUR LOGEMENT PAR LA FILIÈRE ACTION LOGEMENT SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL



Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

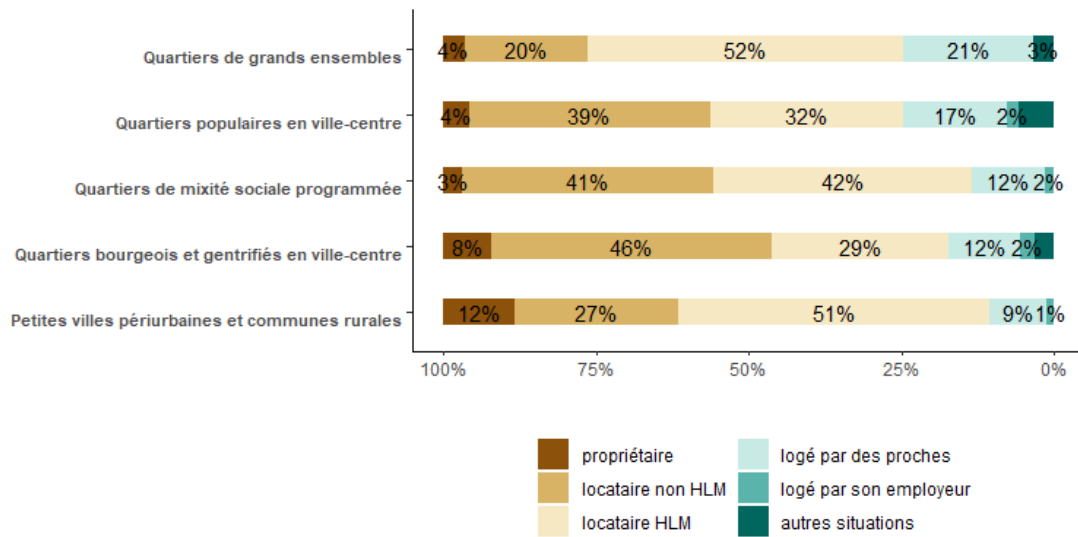
Les mobilités résidentielles récentes des locataires du parc social sont fréquemment internes à celui-ci : 42% des locataires sont arrivés dans leur logement actuel suite à une mutation interne au parc social, et cela est plus fréquent dans les quartiers de grands ensembles et les quartiers de mixité sociale programmée mais moins fréquent dans les quartiers de ville-centre et le parc social des quartiers bourgeois et gentrifiés.

FIGURE 12. STATUT D'OCCUPATION ANTÉRIEUR À L'ARRIVÉE DANS LE LOGEMENT SELON LE STATUT D'OCCUPATION ACTUEL



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

FIGURE 13. STATUT D'OCCUPATION ANTÉRIEUR À L'ARRIVÉE DANS UN LOGEMENT HLM SELON LE TYPE DE QUARTIER



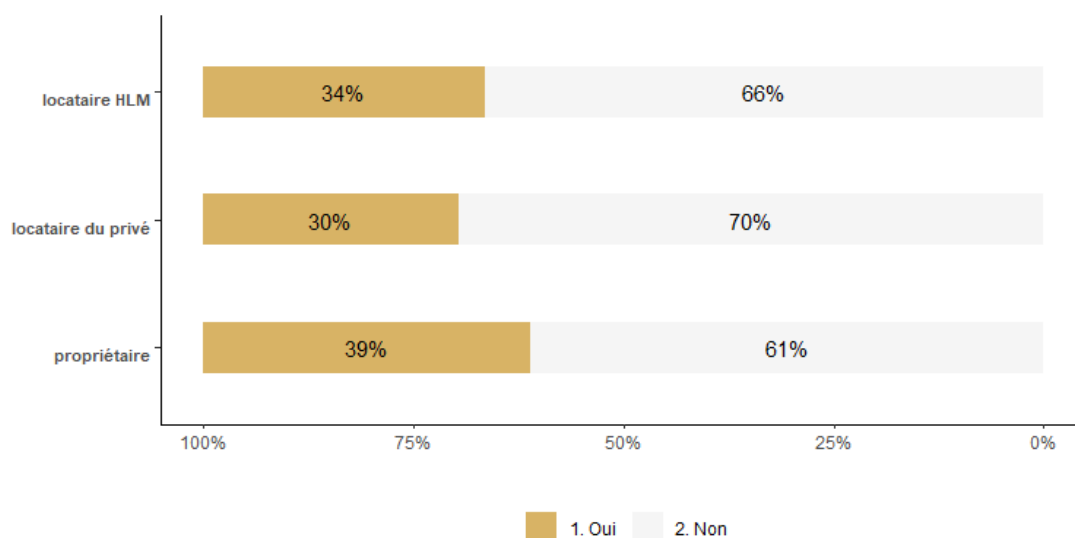
Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

Un locataire du parc sur trois a en outre déjà vécu dans le quartier avant de s'installer dans son logement actuel, ce qui est un peu plus que les locataires du privé mais moins que les propriétaires). On retrouve des résultats de même nature lorsqu'on s'intéresse au lieu où vivaient les enquêtés juste avant de s'installer dans leur logement actuel : celui-ci était situé dans le même quartier ou dans la même commune un peu moins fréquemment que pour les propriétaires, mais plus fréquemment que pour les locataires du privé.

L'ancrage local est toutefois beaucoup plus fort dans certains segments du parc social, tout particulièrement pour les locataires HLM des grands ensembles : ils sont nettement plus nombreux que les autres (46%) à avoir habité dans le quartier avant d'emménager dans leur actuel logement et c'est particulièrement vrai de ceux dont la dernière mobilité résidentielle était une mutation interne au parc social. Ce dernier constat vaut d'ailleurs pour l'ensemble du parc social : les mutations internes au parc HLM sont plus fréquemment locales ou communales que les autres mobilités des locataires provenant du parc privé ou qui étaient antérieurement hébergés par des proches.

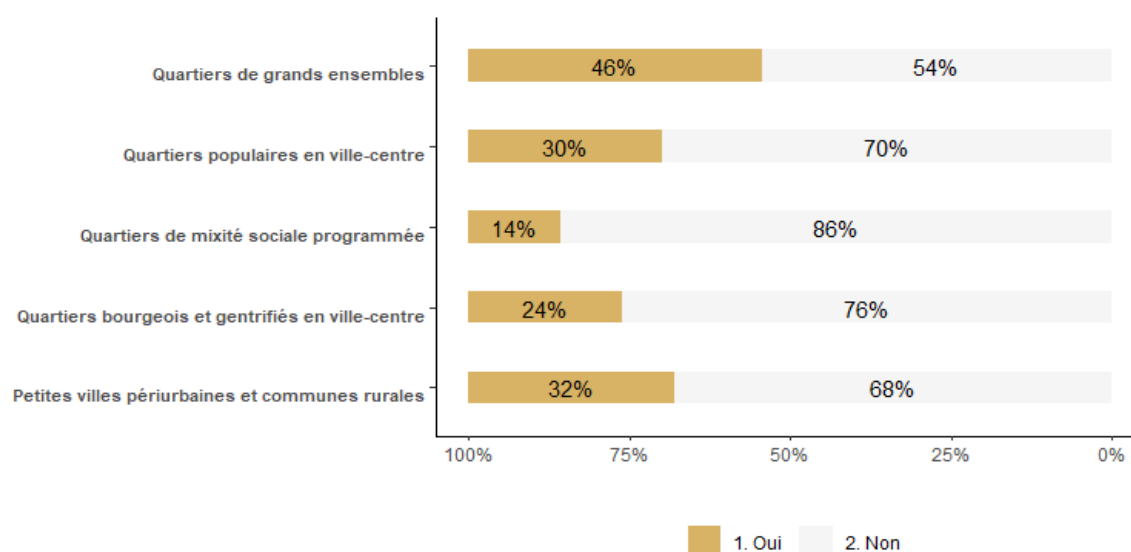
Le fait d'avoir antérieurement habité dans le quartier est bien entendu nettement plus rare dans les secteurs de mixité sociale programmée, puisqu'il s'agit de quartiers relativement récents, mais près de la moitié des habitants du parc social de ces secteurs ont tout de même effectué leur dernière mobilité résidentielle au sein de la commune ou du quartier.

FIGURE 14. AVOIR HABITÉ DANS LE QUARTIER AVANT L'EMMÉNAGEMENT DANS LE LOGEMENT ACTUEL SELON LE STATUT D'OCCUPATION



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

FIGURE 15. AVOIR HABITÉ DANS LE QUARTIER AVANT L'EMMÉNAGEMENT DANS LE LOGEMENT SOCIAL ACTUEL SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL



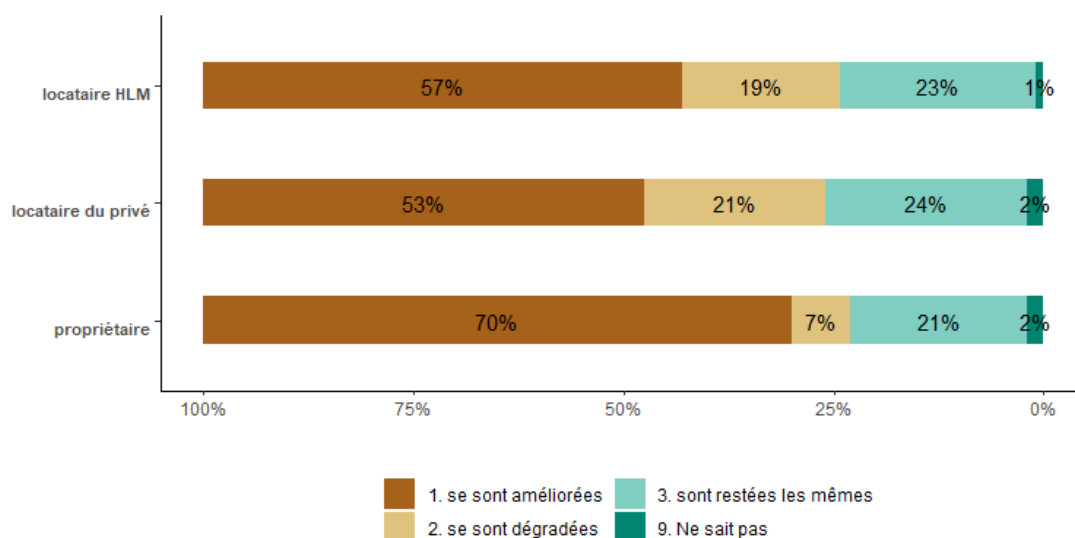
Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

Néanmoins, les enquêtés du parc social sont loin de tous avoir un réseau relationnel déjà constitué dans le quartier avant leur installation : ils déclarent ainsi moins souvent qu'ils y connaissaient une ou des personnes avant d'y emménager que la moyenne de la population de l'enquête (37% contre 43%). En outre, dans les quartiers de mixité sociale programmée et dans les quartiers de ville-centre populaire, seulement la moitié des habitants savaient que ces secteurs étaient composés à la fois de logements sociaux et de logements privés avant de s'y installer. Ainsi, si une partie de la population du parc social, tout particulièrement dans les grands ensembles et ceux dont les dernières mobilités se sont effectuées dans le parc social, est caractérisée par des trajectoires résidentielles très locales et une familiarité importante avec le quartier, c'est loin d'être le cas de l'ensemble des locataires HLM.

Les raisons que les locataires HLM avancent pour avoir quitté leur ancien logement et emménagé dans celui où ils vivent actuellement sont d'ailleurs assez rarement liées au choix d'une localisation spécifique (se rapprocher du travail, de la famille, des amis) ou du cadre de vie (chercher un meilleur quartier), mais plutôt aux caractéristiques du logement (avoir un logement plus grand étant la raison la plus citée, avec 34% des locataires HLM qui invoquent cette raison, ou un logement plus confortable, citée par 12% d'entre eux). Ils disent aussi un peu plus fréquemment que la moyenne avoir dû déménager en raison de changements familiaux (séparations ou veuvage pour 13% d'entre eux, naissance d'un enfant pour 9% d'entre eux, volonté de partir de chez ses parents pour 6% d'entre eux), pour des motifs financiers (payer moins cher pour 9% d'entre eux contre 6% en moyenne dans la population de l'enquête, et « pour obtenir un logement social » pour 7% d'entre eux) ou, même si cela est rare, invoquent aussi plus fréquemment que la moyenne le fait que leur propriétaire antérieur allait résilier leur bail (6%) ou le fait que leur logement antérieur allait être réhabilité ou démoli (5% d'entre eux). Au total, les raisons invoquées tiennent donc moins fréquemment que dans l'ensemble de la population au choix d'une localisation ou d'un cadre spécifique mais plus souvent à la volonté d'améliorer ses conditions de logement, à des contraintes liées à des changements familiaux, à des contraintes économiques, ou à l'obligation qui leur était faite de quitter leur logement antérieur. Le fait que l'arrivée dans un logement social soit l'aboutissement d'une trajectoire résidentielle contrainte n'a certes rien d'étonnant, et cela d'autant moins dans les territoires de l'enquête caractérisés tous deux par des tensions importantes sur le marché du logement et des délais d'attente importants pour l'accès à un logement HLM.

Considèrent-ils alors leur arrivée dans un nouveau logement comme une amélioration de leurs conditions de vie ? C'est moins fréquemment le cas que pour les propriétaires (57% d'entre eux contre 70% des propriétaires), mais plus fréquemment que les locataires du parc privé (53%). Ils ne sont d'ailleurs pas plus nombreux à considérer que leurs conditions de logement se sont dégradées que les locataires du privé (19% contre 21% des locataires du privé, et 7% seulement des propriétaires). Ce sont les locataires venus du parc privé qui considèrent le plus souvent que leurs conditions se sont améliorées, tandis que ceux qui se sont installés suite à une décohabitation estiment plus fréquemment avoir connu une dégradation. En outre, on note des variations contextuelles : les locataires des quartiers de mixité sociale programmée (ainsi que ceux, peu nombreux, des quartiers bourgeois et gentrifiés) considèrent plus fréquemment que leurs conditions de logement se sont améliorées, tandis que les locataires des grands ensembles voient plus souvent leur mobilité comme une absence de changement (30% d'entre eux) ou comme une dégradation (21% d'entre eux).

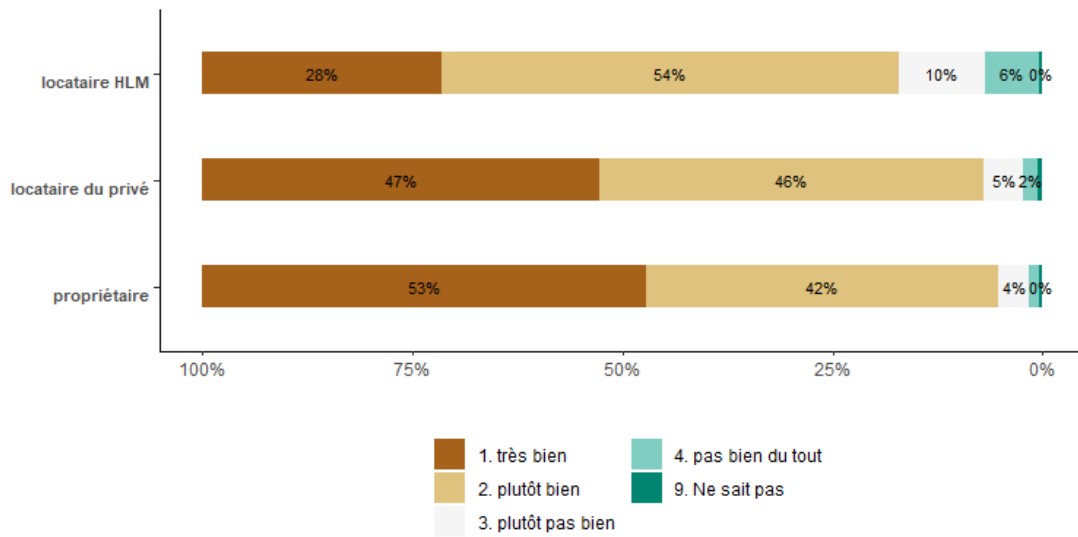
FIGURE 16. ÉVOLUTION DES CONDITIONS DE LOGEMENT À L'ARRIVÉE DANS LE LOGEMENT ACTUEL SELON LE STATUT D'OCCUPATION



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

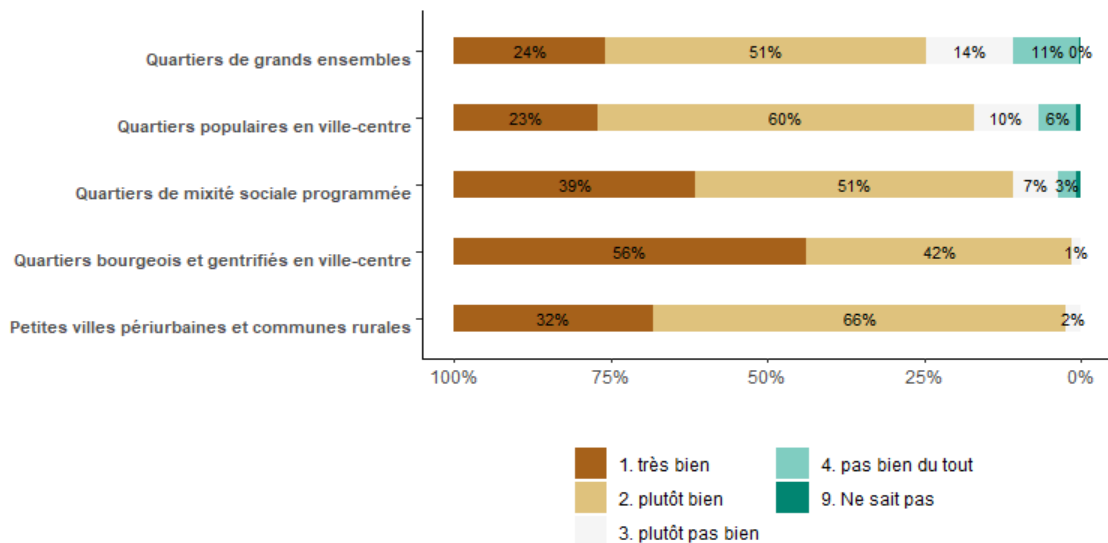
Si les arrivées des locataires du parc social dans leur logement actuel sont plus marquées du sceau de la contrainte et moins souvent vécues comme une amélioration que dans l'ensemble de la population, leur appréciation de leur quartier est aussi moins souvent positive que la moyenne. Ainsi, 28% des locataires HLM, contre 47% des locataires du privé et 53% des disent se sentir « très bien » dans leur quartier. Ceux qui ne s'y sentent « pas bien du tout » sont toutefois très minoritaires (environ 6%). Ils sont aussi concentrés dans des contextes résidentiels bien spécifiques : ils représentent 11% des locataires HLM des grands ensembles, et 6% des locataires des quartiers populaires de ville-centre, alors que leur part est négligeable dans tous les autres contextes résidentiels.

FIGURE 17. COMMENT LES HABITANTS SE SENTENT-ILS DANS LEUR QUARTIER SELON LEUR STATUT D'OCCUPATION ?



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

FIGURE 18. COMMENT LES HABITANTS DU PARC SOCIAL SE SENTENT-ILS DANS LEUR QUARTIER SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL ?



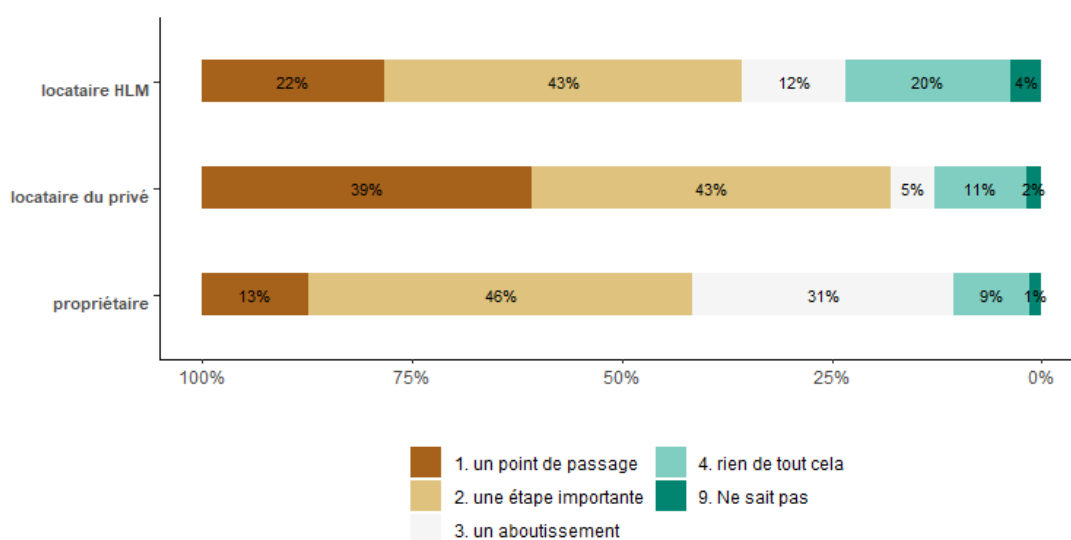
Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

Le rapport que les locataires HLM entretiennent à leur avenir résidentiel diffère aussi sensiblement de celui des autres enquêtés. 47% envisagent de déménager dans les deux ans à venir, contre 40% dans l'ensemble de la population, et cette volonté de changer de logement ou de quartier (car environ la moitié envisagent de changer de commune de résidence) est la plus forte dans les quartiers de mixité sociale programmée (59% d'entre eux), et secondairement dans les quartiers de grands ensembles (50% d'entre eux). Ils sont toutefois beaucoup moins nombreux que les locataires du privé à considérer leur logement actuel comme un « point de passage » (22% contre 39%), à l'exception de ceux qui résident dans les quartiers de mixité sociale programmée. Ce sont d'ailleurs ces derniers qui envisagent le plus fréquemment d'accéder à la propriété, que ce soit à court (18% d'entre eux) ou à moyen terme (50% d'entre eux), ce qui reflète à la fois la position dans le cycle de vie des locataires HLM de ces

quartiers mais peut-être aussi le fait qu'ils sont plus souvent en emploi et donc en meilleure position pour réaliser un tel projet.

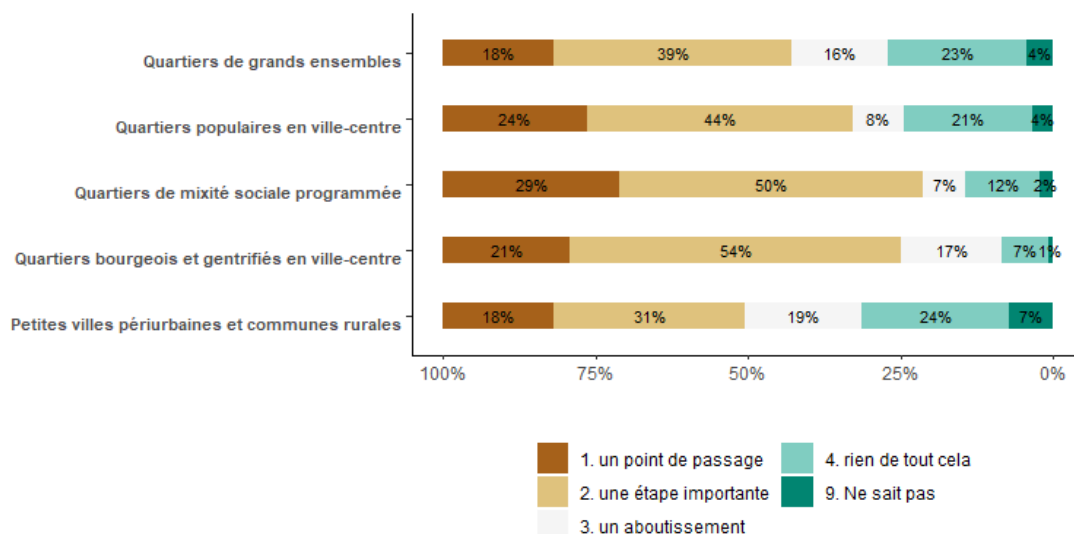
A l'inverse, les locataires du parc social sont aussi beaucoup moins nombreux que les propriétaires à considérer leur logement actuel comme un « aboutissement » de leur trajectoire résidentielle. En réalité, ils sont surtout plus nombreux que la moyenne à ne pas choisir de qualificatif pour leur situation résidentielle actuelle (27% par exemple des locataires HLM des grands ensembles), probablement parce que leur situation socio-économique globalement plus défavorable que la moyenne contribue à leur donner une maîtrise limitée sur leur destin résidentiel et à entretenir le doute sur le fait qu'une mobilité résidentielle soit ou non possible pour eux.

FIGURE 19. DIRIEZ-VOUS QUE VOTRE LOGEMENT ACTUEL EST ... SELON LE STATUT D'OCCUPATION



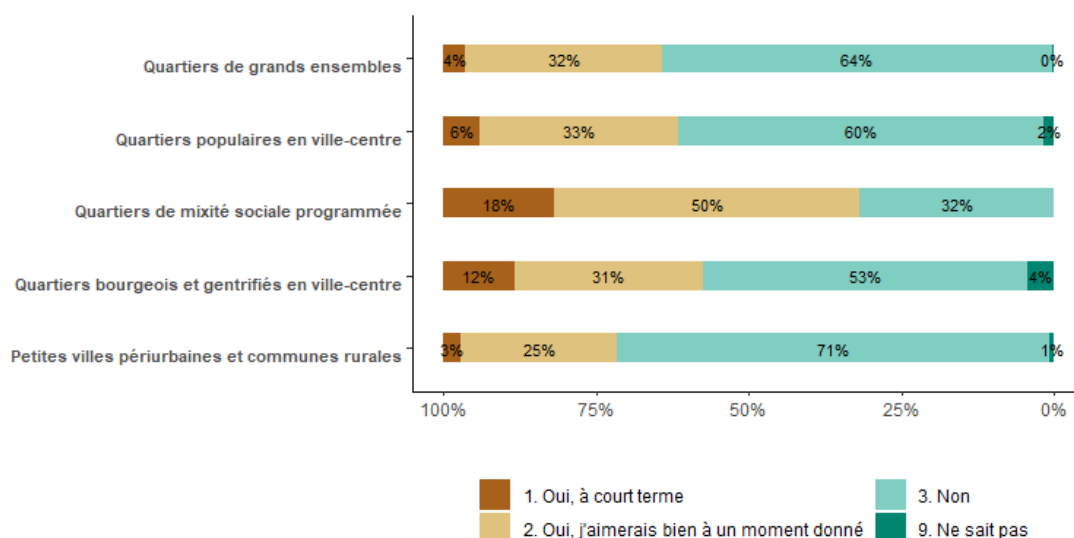
Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

FIGURE 20. DIRIEZ-VOUS QUE VOTRE LOGEMENT ACTUEL EST ... SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL, POUR LES LOCATAIRES DU PARC SOCIAL



Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

FIGURE 21. PROJETS D'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ DES LOCATAIRES DU PARC SOCIAL, SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL



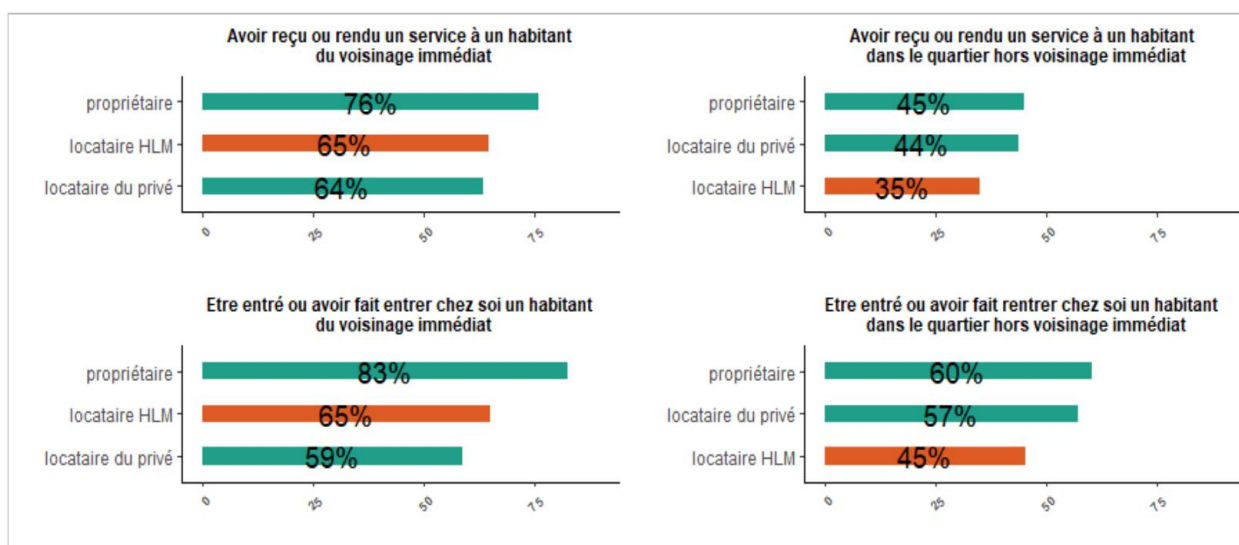
Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

IV. Les relations de voisinage sont-elles moins fréquentes qu'ailleurs dans le parc social ?

Qu'en est-il alors des relations qu'entretiennent ces locataires avec leurs voisins ? Diffèrent-ils sensiblement de celles des propriétaires ou des locataires du privé ? Sont-elles homogènes d'un contexte résidentiel à l'autre, ou contrastent-elles autant que le peuplement et les mobilités résidentielles dans les différents segments du parc social ?

Si l'on considère les indicateurs principaux que nous avons retenus pour caractériser l'existence de relations de voisinage, c'est à dire le fait de faire entrer (ou d'être entré) chez un voisin et d'avoir reçu ou rendu un service au cours des 12 derniers mois, plusieurs conclusions se dégagent : quel que soit l'indicateur considéré, les locataires du parc social voient moins que les propriétaires, et cela aussi bien dans leur environnement immédiat que dans le quartier ; par rapport aux locataires du privé, ils voient un peu plus fréquemment quand on considère le voisinage immédiat, mais un peu moins fréquemment à l'échelle du quartier ; l'écart entre propriétaires et locataires du parc social est plus fort pour ce qui concerne les invitations à domicile que pour les services rendus et reçus, et cela aussi bien dans le voisinage immédiat que dans le quartier.

FIGURE 22. SERVICES ET INVITATIONS DANS LE VOISINAGE IMMÉDIAT ET DANS LE QUARTIER SELON LE STATUT D'OCCUPATION

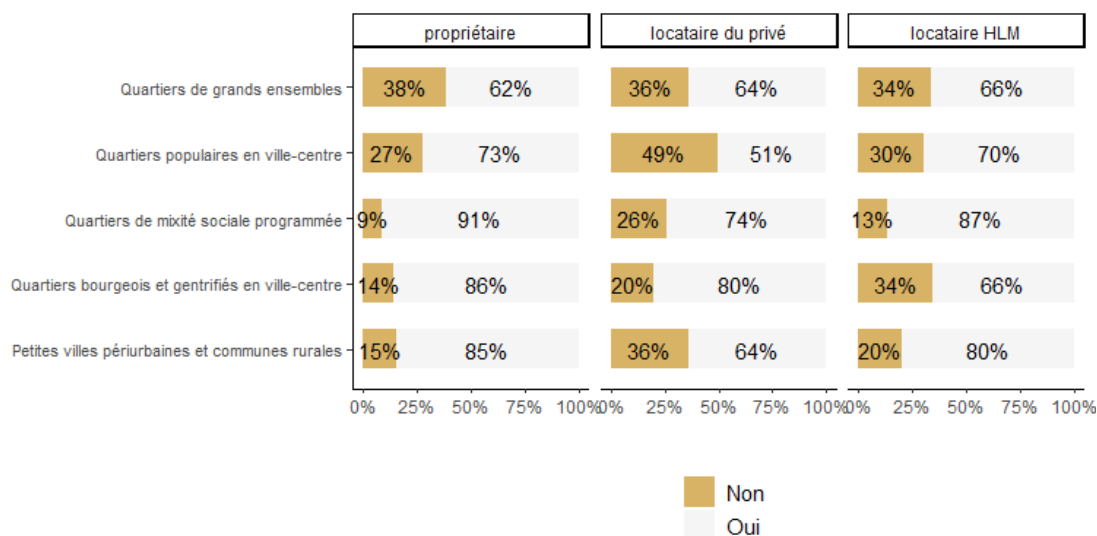


Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

Doit-on en conclure que les locataires du parc social voient moins que les propriétaires occupants parce qu'ils sont locataires du parc social? S'il est difficile de répondre de façon directe à cette question, plusieurs observations invitent à la prudence interprétative.

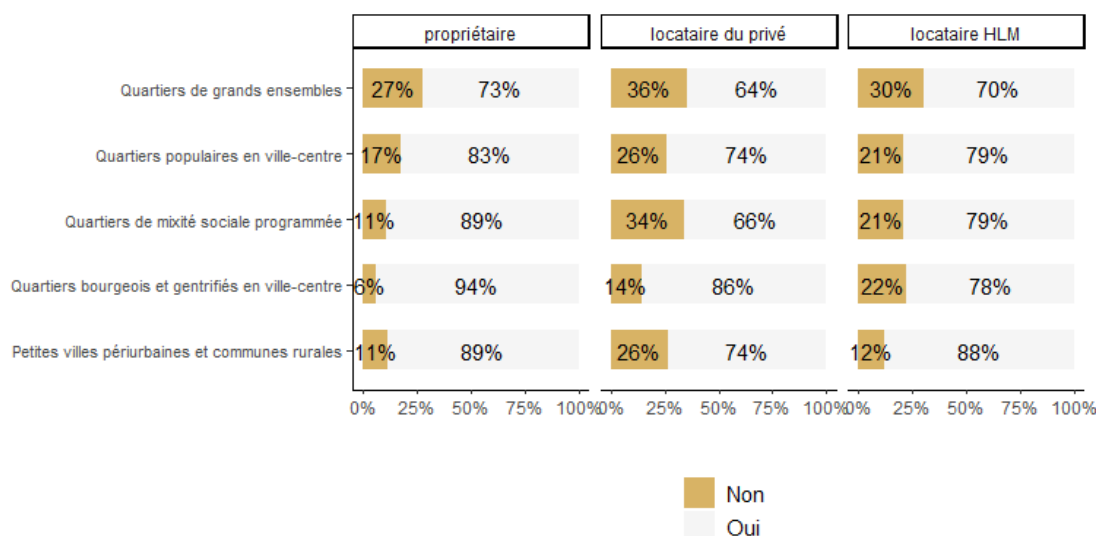
Tout d'abord, la fréquence des invitations et des échanges de services varie très fortement d'un contexte résidentiel à l'autre, et cela est vrai également lorsque l'on compare entre eux les locataires HLM habitant dans différents types de quartiers. C'est dans les quartiers de grands ensembles que la fréquence des invitations et des échanges de services est la plus faible, tandis qu'ils tendent à être nettement plus fréquents (en particulier les échanges de service) pour les locataires HLM des quartiers de mixité sociale programmée. En outre, parmi les quartiers populaires de ville-centre, les pratiques de voisinages sont nettement plus rares dans le quartier lyonnais de Grange Rouge, dont on a vu qu'il se distingue de son homologue parisien par son peuplement plus populaire mais aussi par la part très importante des personnes vivant seules dans le parc social et récemment installées dans le quartier. A l'inverse, les rares locataires HLM des petites villes périurbaines et des communes rurales déclarent des pratiques de voisinage plus élevées que les autres locataires du parc.

FIGURE 23. UN SERVICE A-T-IL ÉTÉ REÇU OU RENDU AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS DANS LE VOISINAGE IMMÉDIAT OU LE QUARTIER?



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

FIGURE 24. ÊTES-VOUS ENTRÉ CHEZ OU AVEZ-VOUS FAIT ENTRER CHEZ VOUS UN HABITANT DU VOISINAGE IMMÉDIAT OU DU QUARTIER AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

Il est surtout frappant de constater, comme le montre les graphiques ci-dessus, qu'à contexte résidentiel donné, les différences entre locataires HLM et propriétaires ne sont pas systématiques et sont même souvent faibles. Les pratiques de ces deux groupes sont peu éloignées dans les quartiers populaires de ville-centre, dans les quartiers de grands ensembles ou dans les espaces périurbains et ruraux. **Ce qui semble alors faire la différence ce n'est pas tant de vivre dans le parc social que de vivre dans un quartier où la norme est de voisiner peu, ou beaucoup.**

On l'observe par exemple quand on prend en compte l'indicateur des conversations : la part des habitants d'un quartier qui déclare n'avoir eu de conversation (à part bonjour bonsoir) avec aucun

habitant du quartier au cours des 12 derniers mois est faible, mais plus importante parmi les locataires du parc social que parmi les propriétaires. Toutefois, les locataires du parc social qui déclarent une telle absence de contact avec leurs voisins sont pour l'essentiel des habitants du quartier de grand ensemble lyonnais (18% des locataires HLM d'Armstrong), et du quartier populaire en ville-centre lyonnais aussi (14% des locataires HLM de Grange Rouge). Or, dans ces deux quartiers, l'existence d'une minorité d'habitants ayant une forte distance aux voisins et au voisinage s'observe aussi chez certains propriétaires (1 sur 10 à Armstrong) ou chez les locataires du privé (17% d'entre eux à Grange Rouge).

Il existe néanmoins des contextes dans lesquels s'observe un fort décalage entre les normes de voisinage qui prévalent parmi les locataires du parc et celles qu'on observe chez d'autres habitants du quartier, en particulier chez les propriétaires. Ainsi les rares locataires du parc social des quartiers bourgeois et dans une moindre mesure ceux des quartiers gentrifiés voisinent nettement moins que les propriétaires de ces quartiers, qui eux voisinent beaucoup. Mais ces résultats, fondés sur des effectifs faibles, sont fragiles.

Dans les quartiers de mixité sociale programmée, la comparaison entre différents segments du parc de logement est plus opérante. Concernant la question des invitations à domicile, on y observe ainsi un écart prononcé en matière d'invitations à domicile (plus de 10 points d'écart) entre locataires HLM et propriétaires, mais cet écart est plus limité en ce qui concerne les échanges de services. En outre, dans ces quartiers mixtes du point de vue des statuts d'occupation, les locataires HLM se rapprochent beaucoup plus, du point de vue des pratiques de voisinage, des propriétaires (ceux qui voisinent le plus) que des locataires du privé (ceux qui voisinent le moins et sont plus généralement moins ancrés dans le quartier).

Les variations locales observées doivent enfin être rapportées à la spécificité du parc social dans tel contexte résidentiel ou dans tel quartier : très forte présence des "solos" parmi les locataires du parc social de certains quartier (par exemple parmi les quelques locataires HLM d'Ainay enquêtés, qui voisinent beaucoup moins que les autres habitants du quartier, ou parmi les locataires HLM de Grange Rouge) ; à l'inverse, la forte présence de familles avec enfants et des catégories d'âge intermédiaire dans le parc social des quartiers de mixité sociale programmée est un facteur qui contribue probablement à ce que ces locataires aient des pratiques de voisinage relativement intenses.

En effet, comme dans l'ensemble de la population, la propension à voisiner des locataires HLM varie avec les caractéristiques sociodémographiques des locataires et leurs trajectoires résidentielles. Pour l'essentiel, ces variations fonctionnent, dans le parc social, selon les mêmes mécanismes que dans l'ensemble de la population : par exemple, l'ancienneté dans le quartier a un effet très positif sur la propension à voisiner, même si indépendamment de cet effet d'ancienneté, les relations (tout particulièrement les invitations à domicile) se font plus rares à un âge avancé ; le fait d'être en couple avec des enfants est pour la plupart des pratiques un facteur favorable ; le fait de posséder un diplôme élevé et un statut socio-économique favorable tend aussi à être associé à la déclaration de pratiques de voisinage (surtout pour ce qui concerne les invitations à domicile). On relève toutefois une spécificité propre aux locataires du parc social : pour ce qui est de la participation à des échanges de service, le fait d'être immigré est associé au fait de rendre ou recevoir des services un peu plus fréquemment, ce qui n'est pas vrai dans le reste du parc de logement.

Finalement, le statut d'occupation a-t-il véritablement un effet sur les pratiques de voisinage? Si l'on tente de mesurer cet "effet propre" (avec toutes les limites que ce raisonnement présente) en contrôlant par le contexte résidentiel et les caractéristiques sociodémographiques du parc social (par le biais d'une régression logistique), on fait au moins un constat intéressant : l'effet négatif du statut de locataire du parc social ne persiste pas de manière significative pour ce qui touche aux échanges de services lorsqu'on tient compte des autres facteurs cités ; il persiste toutefois pour ce qui est des invitations. **On peut alors faire l'hypothèse que pour des raisons qui tiennent soit aux caractéristiques des logements sociaux soit à un rapport spécifique qu'entretiennent ses habitants aux frontières du public et du privé, ils et elles ont moins tendance à entrer chez les autres ou à faire entrer les autres chez eux que dans d'autres segments du parc.**

Enfin, si l'on cherche à vérifier l'existence de cet effet-propre dans chacun des contextes résidentiels de l'enquête, une fois prises en compte les particularités du peuplement des différents segments du parc de logement, ce n'est finalement qu'au sein des quartiers bourgeois et gentrifiés qu'on observe un effet très négatif et significatif, à caractéristiques contrôlées, du statut de locataire HLM. Ainsi, dans ces espaces où la norme est de voisiner intensément, les locataires du parc social que nous avons interrogés sont en décalage avec cette norme. On peut alors faire l'hypothèse que la combinaison de l'écart social important avec les autres habitants du quartier combiné avec le fait que les locataires du parc social sont une toute petite minorité dans ces espaces contribue à les tenir relativement à l'écart des sociabilités locales par ailleurs intenses, même si le résultat observé repose sur des faibles effectifs, en cohérence avec les observations du travail mené par Lydie Launay sur les « HLM dans les beaux quartiers » (Launay, 2012).

V. De quoi sont faites les relations de voisinage dans le parc social?

Outre leur plus ou moins grande fréquence, qu'est-ce qui caractérise les relations de voisinage des locataires du parc social? Sur quoi portent-elle plus ou moins fréquemment, notamment si on les compare avec celles des propriétaires ou des locataires parc privé?

Si l'on s'intéresse à l'objet des services qu'échangent les locataires du parc social avec leurs voisins, aux motifs des invitations à domicile et aux sujets de leurs conversations, plusieurs tendances se dégagent. D'une part, ils tendent, dans le questionnaire, à déclarer une moins grande variété de type de services, de sujets de conversation, et de motifs d'invitation que les propriétaires et que la moyenne des enquêtés. Ainsi, sur de nombreux sujets qui leur étaient proposés, les locataires du parc ont été proportionnellement moins nombreux à répondre oui que la moyenne des enquêtés. Toutefois, certains types de relations sont un peu plus fréquemment mentionnés dans le parc social qu'ailleurs.

C'est le cas pour les relations de voisinage qui ont pour objet les enfants : ainsi, le fait de rendre ou de recevoir un service en rapport avec les enfants est cité plus fréquemment dans le parc social (34% dans le parc HLM contre 28 % dans la population générale, parmi les enquêtés qui ont échangé des services). Le fait d'entrer au domicile d'un voisin ou de l'avoir fait entrer à son domicile pour accompagner un enfant est d'ailleurs le seul motif mentionné de manière significativement plus fréquente par les locataires du parc social pour les invitations à domicile (30% contre 27% en moyenne). Enfin, en ce qui concerne les sujets de conversation, les sujets concernant l'éducation des enfants sont mentionnés un peu plus fréquemment que la moyenne (50% contre 48%). Cela est cohérent avec le fait que, dans le parc social, la part des ménages avec enfants est plus élevée que la

moyenne, et que cela est particulièrement vrai dans les quartiers de mixité sociale programmée et de grands ensembles.

Si les invitations pour un thé ou un café sont mentionnées dans une proportion comparable à l'ensemble de la population, les invitations pour d'autres motifs, en particulier pour un apéritif ou un repas y sont toutefois nettement plus rares qu'ailleurs. Cela confirme que les sociabilités à domicile entre voisins sont plus limitées que dans d'autres segments du parc de logement.

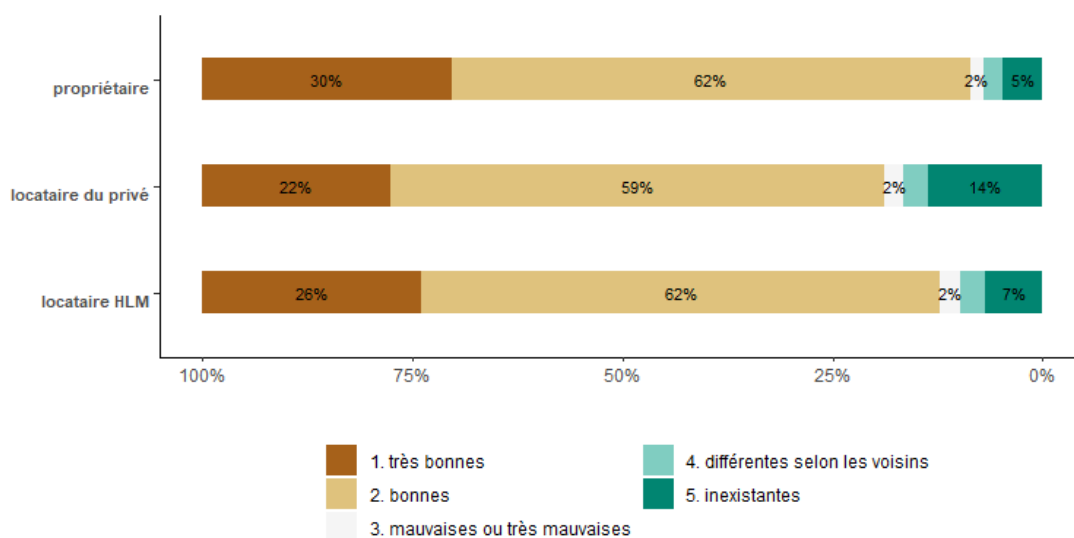
Concernant les services, à part ceux qui concernent les enfants, sont mentionnés un peu plus fréquemment que la moyenne les services consistant à aider un voisin à réaliser une démarche administrative ou à l'accompagner quelque part. A l'inverse, les services qui concernent le logement lui-même (bricolage, jardinage) ou ceux liés à une absence du domicile (réceptionner un colis, garder des clés, promener un animal, arroser des plantes) sont moins fréquemment mentionnés qu'ailleurs. Cela peut se comprendre comme la conséquence des particularités de l'habitat social, très majoritairement composés d'appartements sans jardin dans les quartiers de l'enquête, et du statut de locataire qui limite les travaux qu'ils sont amenés ou autorisés à réaliser chez eux.

Enfin, du point de vue des conversations, outre le sujet des enfants, les locataires HLM parlent plus fréquemment avec leur voisin de leur pays d'origine ou de celui de leurs voisins (49% d'entre eux contre 43% dans l'ensemble de la population), ce qui reflète la plus grande diversité des origines migratoires dans le parc social. Ils communiquent aussi nettement plus fréquemment avec un voisin dans une langue étrangère (40% d'entre eux contre 15% des propriétaires et 21% des locataires du parc privé). Dans une moindre mesure, les sujets en rapport avec la religion et la vie de leur immeuble sont mentionnés un peu plus fréquemment que la moyenne. Enfin, ils s'échangent aussi un petit peu plus fréquemment que dans l'ensemble de la population des informations concernant des emplois (26% d'entre eux contre 24% en moyenne). Par contre, ils parlent moins souvent de travail entre eux, ce qui est à mettre en relation avec le taux d'emploi plus faible des locataires du parc social, mais aussi avec le fait que cette population occupe plus fréquemment des emplois peu qualifiés. Finalement, les conversations des locataires du parc social portent plus rarement que dans le reste de la population sur des sujets comme les loisirs, la politique ou la vie privée.

VI. Plus d'évitement, mais pas plus de conflit : une mise à distance du voisinage plus fréquente chez les locataires du parc social

Outre leurs pratiques effectives, le rapport qu'entretiennent les locataires du parc social à leur voisinage présente aussi quelques spécificités. L'appréciation qu'ils portent sur celui-ci n'est toutefois pas radicalement différente du reste de la population de l'enquête. 26% d'entre eux déclarent ainsi entretenir de "très bonnes" relations avec leurs voisins, soit un peu moins que les propriétaires (30%) mais plus que les locataires du privé (22%). 7% déclarent n'avoir aucune relation avec leurs voisins, soit légèrement plus que les propriétaires (5%) mais deux fois moins souvent que les locataires du privé (14%).

FIGURE 25. NATURE DES RELATIONS ENTRETENUES AVEC LE VOISINAGE SELON LE STATUT D'OCCUPATION



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

On observe bien entendu des variations selon les contextes résidentiels, mais relativement limitées. On note ainsi que dans les quartiers de mixité sociale programmée (et dans les espaces périurbains et ruraux), il est très rare de déclarer n'entretenir aucune relation avec son voisinage lorsqu'on est locataire du parc social, que le quartier de grand ensemble lyonnais se distingue par une part plus importante de locataires HLM sans lien avec leur voisinage (13% d'entre eux), mais qu'à l'inverse on ne retrouve pas du tout ce résultat dans son quartier homologue francilien, où au contraire l'absence de relations de voisinage est rare (3%) et la part de ceux qui déclarent des relations très bonnes avec leur voisin est forte (37% d'entre eux).

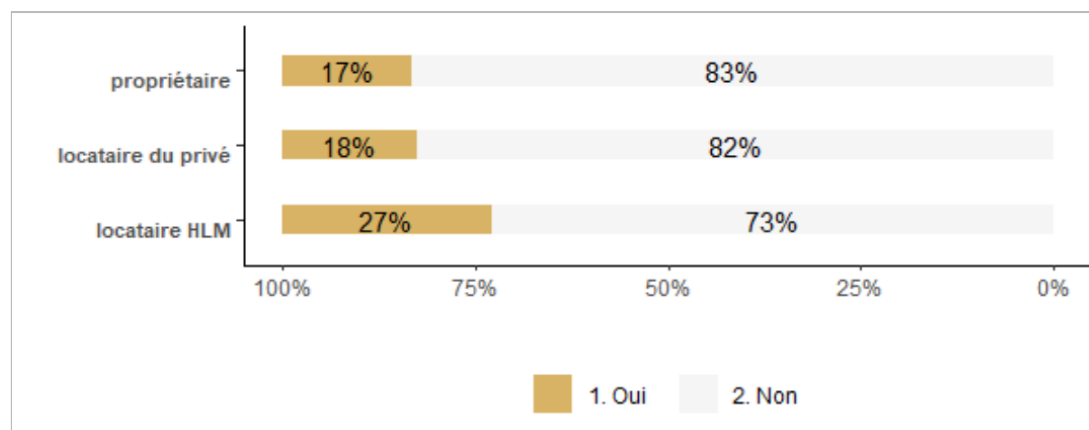
Les locataires du parc social, pris dans leur ensemble, déclarent en outre plus fréquemment que les propriétaires et les locataires du privé qu'il est très important pour eux d'avoir des relations avec leurs voisins (30% contre 26% des propriétaires et 16% des locataires eu privé), mais aussi un peu plus fréquemment qu'elles ne sont pas importantes (9% contre 4% des propriétaires). Les réponses à cette question semblent d'ailleurs fortement corrélées avec la fréquence des pratiques réelles de voisinage dans les différents contextes résidentiels où vivent les locataires du parc social : c'est dans les quartiers où la part de ceux qui déclarent n'avoir aucun contact avec leur voisin est plus élevée (notamment le quartier de grand ensemble et le quartier populaire de ville-centre lyonnais) que la part de ceux qui jugent ces relations très importantes est la plus faible.

Pris dans leur globalité, les locataires du parc social n'ont pas plus fréquemment que la moyenne le sentiment d'être jugés par leurs voisins (24% d'entre eux contre 21% des locataires du privé et 24% des propriétaires). Mais dans les quartiers de grands ensembles étudiés, le sentiment d'être jugé est toutefois nettement plus fréquent parmi les locataires HLM que parmi les propriétaires du quartier (qui se sentent très rarement jugés). C'est aussi le cas dans certains contextes résidentiels et quartiers où les locataires HLM sont minoritaires, comme les quartiers bourgeois et gentrifiés et le quartier de mixité sociale programmée lyonnais.

Les locataires du parc social sont par contre nettement plus nombreux que les autres à déclarer qu'ils ont déjà évité un voisin (27 % contre 17 % pour les propriétaires et les locataires du privé). Ils déclarent

aussi plus fréquemment que la moyenne avoir été gênés par des éléments liés à leur voisinage - odeurs, saletés ou dégradations, problèmes liés à l'usage des parties communes, impolitesses, remarques ou comportements racistes, sexistes, homophobes ou intolérants.

FIGURE 26. Y-A-T-IL DES VOISINS QUE VOUS ÉVITEZ? SELON LE STATUT D'OCCUPATION



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

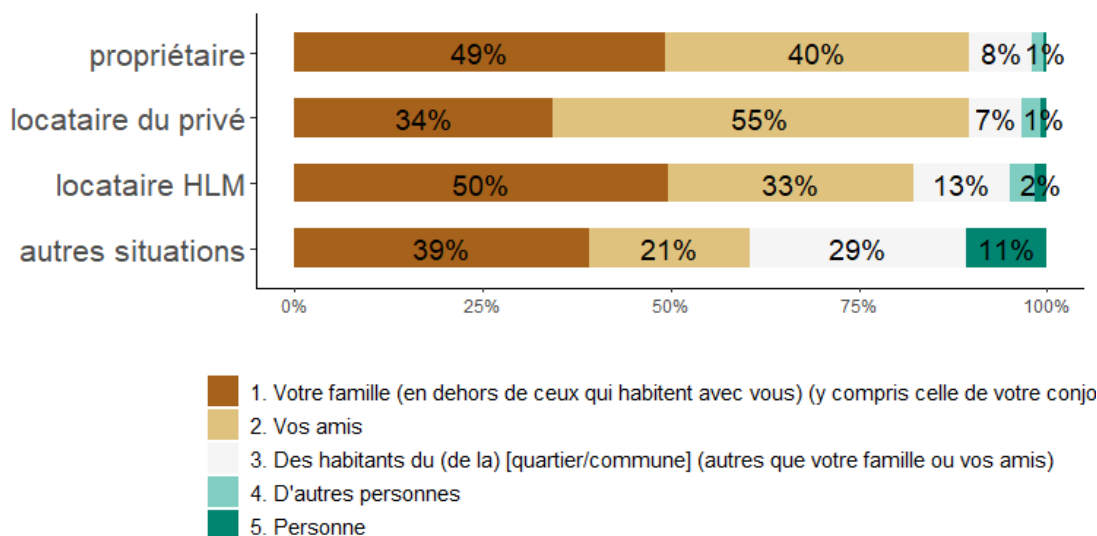
Cet évitement et ces gênes ne se traduisent toutefois pas par plus de conflits de voisinage que dans d'autres parties du parc de logement (25% des locataires HLM contre 28% des propriétaires et 23% des locataires du privé). Le fait que l'on observe plus de conflits déclarés pour les locataires HLM dans les quartiers où ils tendent aussi à déclarer plus de relations de voisinage (le quartier de ville-centre, le quartier de grand ensemble et le quartier gentrifié parisien, et le quartier de mixité sociale programmée lyonnais) confirme d'ailleurs que les conflits sont une des modalités des relations de voisinage.

VII. Quelle place pour le voisinage et le quartier et dans l'intégration sociale des locataires du parc social?

Ces différents résultats nous amènent-ils alors à conclure que le voisinage et le quartier ne tiennent qu'une place limitée dans la vie des locataires du parc social? En réalité, une série de résultats de l'enquête viennent nuancer le constat dressé jusqu'alors et suggèrent que les relations sociales qui se déploient localement et les ressources qui en découlent, même si elles sont en moyenne un peu plus rares que parmi d'autres populations, jouent pourtant un rôle important dans la vie d'une fraction des locataires du parc social.

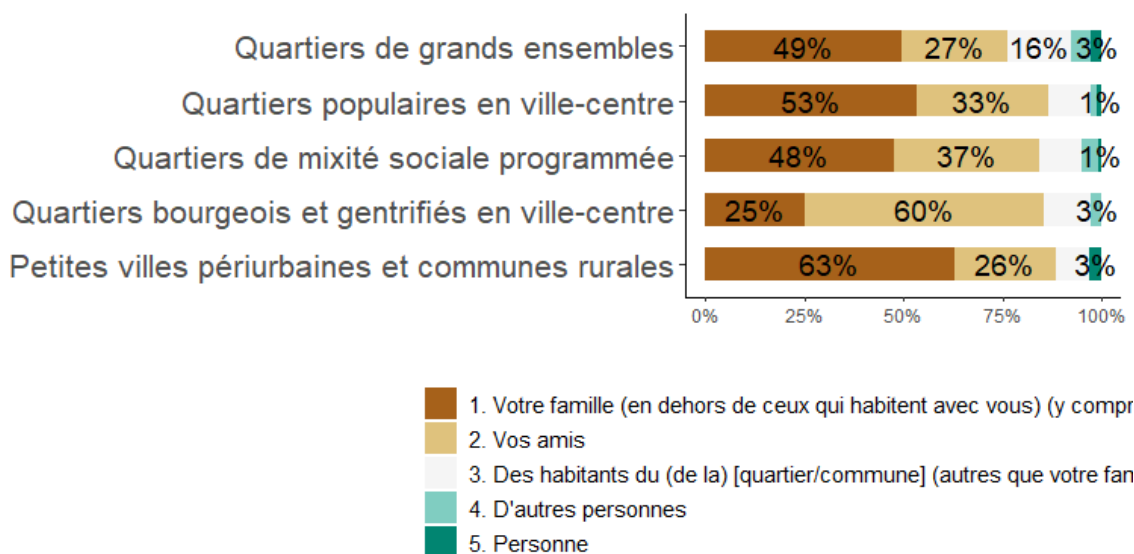
Tout d'abord, les données dont nous disposons confirment que, encore plus que pour d'autres populations de l'enquête, les relations sociales des locataires du parc social sont centrées sur la famille, ce que reflète d'ailleurs l'importance des enfants comme objet de relations de voisinage. Ainsi, 50% d'entre eux déclarent que les personnes qu'ils voient le plus fréquemment en dehors de leur travail, et les deux tiers que les personnes avec lesquelles ils communiquent le plus sont (par téléphone ou autre moyens numériques) sont des membres de leur famille, soit un peu plus que dans l'ensemble de la population de l'enquête. En outre, s'ils sont nettement moins nombreux à citer des amis, ils sont plus nombreux à citer des "habitants du quartier" (autre que la famille ou les amis) comme étant les personnes qu'ils voient le plus (13% d'entre eux, et 16% pour les locataires des grands ensembles, contre 7% des propriétaires et des locataires).

FIGURE 27. PARMIS LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PERSONNES SUIVANTES, LESQUELLES VOYEZ-VOUS LE PLUS SOUVENT, EN DEHORS DE VOS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ?



Champ : Ensemble des enquêtés à l'exclusion des statuts d'occupation atypiques (n = 2541), données pondérées.

FIGURE 28. PARMIS LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PERSONNES SUIVANTES, LESQUELLES VOYEZ-VOUS LE PLUS SOUVENT, EN DEHORS DE VOS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ? - PARMIS LES LOCATAIRES HLM



Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

Les relations familiales des locataires HLM sont-elles géographiquement concentrées à proximité de leur domicile? Correspondent-ils au modèle de la famille "entourage-local" décrit par Catherine Bonvalet (Bonvalet, 2003) ? En réalité, cela dépend du segment du parc social que l'on considère. Pris dans leur globalité, les locataires HLM déclarent moins fréquemment avoir des membres de leur famille avec lesquels ils sont en contact dans leur quartier que les propriétaires (14 % contre 21 %) mais un peu plus fréquemment que les locataires du privé (11%). Ils ont, dans les mêmes proportions que les propriétaires, et bien plus fréquemment que les locataires du privé, des membres de leur famille résidant dans leur commune (39% d'entre eux). Mais cette moyenne cache des disparités. Les locataires HLM des grands ensembles sont eux qui ont le plus fréquemment (21% d'entre eux) des

membres de leur famille vivant dans leur quartier. A l'inverse, cette situation est beaucoup plus rare dans les quartiers de mixité sociale programmée, ce qui est à mettre en relation avec le fait qu'il s'agit de quartiers relativement neufs dans lesquels des réseaux familiaux n'ont pas encore pu se constituer. C'est aussi dans les quartiers de grands ensembles que les locataires du parc social déclarent le plus souvent (41% d'entre eux) avoir des amis qu'ils voient au moins une fois par an dans le quartier, et ils ne sont dépassés sur ce point que par les propriétaires et locataires des quartiers bourgeois et gentrifiés.

Ainsi, c'est dans les quartiers où les locataires du parc social sont les plus nombreux à ne pas du tout entretenir de relations de voisinage qu'on trouve aussi la proportion la plus importante de locataires qui entretiennent des liens forts avec des habitants du quartier. Pour celles et ceux qui en disposent, ces relations familiales et amicales localisées constituent d'ailleurs une ressource. D'un côté, on observe que les locataires HLM peuvent un peu moins souvent compter financièrement sur un membre de leur famille que la moyenne. Mais quand ils ont un membre de la famille sur qui compter, c'est plus souvent une relation familiale qui réside dans leur quartier (25% parmi les locataires HLM contre 21% dans l'ensemble de la population de l'enquête). C'est cette fois parmi les locataires HLM des quartiers populaires de ville-centre que la part de ceux dont les potentiels soutiens économiques familiaux résident dans le quartier est la plus forte (33% d'entre eux) et secondairement parmi ceux des quartiers de grands ensembles (26% d'entre eux), contre seulement 10% pour les locataires des quartiers de mixité sociale programmé.

Par ailleurs, 22% des locataires HLM déclarent avoir quelqu'un sur qui ils peuvent compter financièrement dans leur quartier, qu'il s'agisse de membre de leur famille ou (plus rarement) d'amis ou collègues. Cette proportion est à nouveau plus forte dans les quartiers populaires de ville-centre (27% des locataires HLM de ces quartiers disent pouvoir compter financièrement sur quelqu'un qui réside dans le quartier) et dans les quartiers de grands ensembles (21% d'entre eux), et nettement moins forte dans les quartiers de mixité sociale programmée (15% d'entre eux). On note qu'elle est de 24% à Armstrong, le quartier lyonnais pour lequel, par ailleurs, on relevait la part la plus importante de locataires ne déclarant aucun lien dans le quartier : cela confirme que, au sein du parc social de ce quartier, cohabitent une minorité de locataires très isolés du point de vue relationnel et une fraction de locataires fortement intégrés localement.

TABEAU 4. PART DES LOCATAIRES HLM DÉCLARANT POUVOIR COMPTER FINANCIÈREMENT SUR UN HABITANT DU QUARTIER (EN %) SELON LE CONTEXTE RÉSIDENTIEL

Contextes	% des locataires HLM pouvant compter sur un habitant du quartier
Quartiers de grands ensembles	21
Quartiers populaires en ville-centre	27
Quartiers de mixité sociale programmée	15
Quartiers bourgeois et gentrifiés en ville-centre	13
Petites villes périurbaines et communes rurales	25
Ensemble	22

Champ : Ensemble des enquêtés locataires du parc social (n = 888), données pondérées.

Des résultats congruents apparaissent lorsqu'on s'intéresse au rôle des habitants du quartier dans l'accès à l'emploi. Seulement 5% des locataires du parc social en emploi déclarent en avoir trouvé cet

emploi par le biais de personnes vivant dans le quartier (famille, amis, voisins) soit très légèrement plus que dans l'ensemble de la population. Mais cette proportion est nettement plus forte dans les quartiers d'habitat social les plus populaires, c'est à dire les quartiers de grands ensembles (15%). C'est même le cas d'un habitant en emploi sur cinq à Armstrong.

Conclusion

D'après les indicateurs retenus dans l'enquête, les locataires du parc social, en particulier dans les segments les plus populaires de celui-ci, tendent à avoir moins fréquemment des relations avec leur voisinage que les propriétaires occupants, et dans une moindre mesure que les locataires du parc privé. C'est particulièrement vrai lorsqu'on considère certaines formes de sociabilité, par exemple les invitations à domicile pour des repas ou des apéritifs, pour certains types de conversations, comme celles qui concernent la politique, les activités culturelles, ou le travail. C'est moins vrai toutefois pour les échanges de service et les relations centrées sur les enfants.

Cette moindre propension à voisiner ne peut toutefois être considérée comme un effet, en soi, du statut d'occupation, mais plutôt comme le résultat d'une combinaison d'effets de contextes résidentiels et d'effets de composition sociale, sauf peut-être dans les cas où les locataires HLM sont à la fois très minoritaires et en fort décalage social avec le reste de la population du quartier.

Pour autant, cela signifie-t-il que l'intégration locale des locataires du parc social a peu d'importance dans leur vie? Que le voisinage, le quartier et les relations qui s'y déploient n'occupent pas une place significative dans leur vie? Cela viendrait contredire de nombreux enseignements de la sociologie des quartiers populaires, qui tend à montrer que les relations sociales des habitants de ces espaces continuent à être plus localisées que celles d'autres populations, et aussi plus souvent fondées sur des réseaux de parentèle géographiquement regroupés (Cartier et al., 2015).

Ainsi, on observe pour une partie des locataires du parc social, le quartier, à travers le réseau familial et parfois amical qui y est implanté, constitue une ressource non négligeable. Paradoxalement, c'est dans les contextes résidentiels où la part des habitants isolés de leur voisinage est la plus forte que la part des habitants pour lesquels ce type de ressources locales jouent un rôle important est aussi la plus manifeste. A l'inverse, ce type de ressources locales est plus rarement mentionnée par les habitants des quartiers de mixité sociale (où l'on voisine pourtant plus que dans les quartiers de grands ensembles ou dans les quartiers populaires en ville-centre), de même d'ailleurs que pour les rares habitants du parc social des quartiers bourgeois et gentrifiés. Cela nous amène alors à conclure qu'entretenir des relations de sociabilité avec ses voisins et disposer, dans le quartier, de ressources économiques liées à l'autochtonie sont deux dimensions de la vie sociale locale qu'il est utile de distinguer pour comprendre pleinement le rôle du voisinage et du quartier dans l'intégration sociale des locataires du parc social.

Références citées

BONVALET C., 2003, « La famille-entourage locale », *Population*, Vol. 58, 1, p. 9-43.

CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., RENAHY N., SIBLOT Y., 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, France, Armand Colin.

DELANCE P., 2018, « 11 millions de personnes sont locataires d'un logement social », *INSEE Première*, n°1715, p. 4 p.

LAUNAY L., 2012, « Des HLM dans les beaux quartiers. Les effets de la politique de mixité sociale à Paris », *Métropolitiques*.

RAMOND Q., CHAPPELLE G., 2019, « Un parc social, des parcs sociaux : une typologie des configurations locales du logement social en Ile-de-France », *Géographie, économie, société*, Vol. 21, 3, p. 171-203.

Les relations de voisinage après une séparation conjugale

PAR LAURE CREPIN

Chaque année, près de 350 000 couples se séparent (Vanderschelden, 2014). Or, cet événement signifie souvent le déménagement d'au moins un des ex-conjoints du domicile, souvent dans la précipitation (Feijten et Van Ham, 2007). Les femmes quittent plus souvent le logement conjugal à l'issue d'une séparation, en particulier dans les petites agglomérations et les zones rurales, et lorsque le couple était propriétaire (Durier, 2017). Toutefois, bien souvent, à moyen-terme, les deux ex-conjoints quittent le domicile conjugal : quatre années après la séparation, dans la moitié des cas, ce sont les deux membres de l'ex-couple qui ont quitté le logement (Durier, 2017). Ainsi, les séparations conjugales, par les mobilités qu'elles imposent (Feijten et Van Ham, 2013), bouleversent les trajectoires résidentielles.

Où vont les séparés, lors des déménagements ? Globalement, les littératures françaises et étrangères s'accordent sur le fait que les déplacements résidentiels après les séparations sont souvent de courte distance, contrairement aux déménagements dus à des raisons professionnelles (Kersuzan, 2009). C'est surtout le cas pour les parents (Feijten et Van Ham, 2013 ; Ferrari et al., 2019), et encore davantage en cas de garde alternée (Thomas et al., 2017). Si les séparations affectent grandement les trajectoires résidentielles, les travaux sur les mobilités, et leur distance, s'interrogent peu sur l'intégration locale des séparés, avant comme après la séparation. La localisation de la famille semble cependant participer à la définition des choix résidentiels dans ce contexte (Mulder et Wagner, 2012 ; Das et al. 2017). Mais la question des relations de voisinage, et de son évolution avec la séparation est absente des travaux récents, malgré des travaux précurseurs sur la question du lien social et de l'isolement après les divorces (Martin, 1994 ; Kaufmann, 1994). On peut penser que pour les séparés, les sociabilités locales, et notamment de voisinage, occupent une place importante.

Quelles sont les caractéristiques des relations de voisinage des séparés, par rapport au reste de la population ? Comment ces relations se (re)composent-elles avec la séparation et le déménagement ?

Une première partie détaille les caractéristiques sociodémographiques et la proportion dans chaque quartier de la population que nous nommerons parfois par commodité les « séparés », mais qui sont en fait les « séparés mobiles », et qui regroupent toutes les personnes déclarant avoir emménagé dans leur logement actuel suite à une séparation ou un divorce. Ensuite, nous verrons que les séparés ont des trajectoires résidentielles particulières, que l'on pourrait qualifier, dans de nombreux cas, de « descendantes » (partie 2). Cette particularité peut avoir des conséquences sur les relations de voisinage, qui sont globalement plus distantes que celles du reste de la population (partie 3). Ces relations de voisinage ne sont cependant pas identiques pour tous les séparés, on peut repérer trois types de relations de voisinage, en lien avec la position sociale, et la trajectoire de ces séparés (partie 4).

I. Les trajectoires sociales des séparés

Construction de la population

Le questionnaire de l'enquête permet de repérer des individus ayant déménagé à cause d'une séparation grâce à une question sur les « raisons du déménagement », à laquelle une des réponses possibles est « à cause d'autres changements familiaux (divorce, veuvage, séparation) ». Cette raison concerne 262 individus, soit 10,6 % de la population. Cette modalité prend à la fois en compte les déménagements pour cause de divorce, de séparation, mais aussi de veuvage. C'est pourquoi, nous avons décidé de prendre en compte uniquement les individus de moins de 70 ans ayant déclaré avoir déménagé pour ces raisons, et ainsi écarter une grande partie des déménagements pour cause de veuvage, les séparations à un âge avancé étant rares, tout comme les veuvages précoces. Cette situation concerne 40 individus, et 14,2% des individus ayant déclaré avoir déménagé à la suite d'une séparation, divorce ou veuvage. **Notre population finale, c'est-à-dire les séparés ayant déménagé et ayant moins de 70 ans, compte donc 222 individus, soit 9,1% de la population totale de l'enquête.** Les déménagements suite à des séparations sont donc loin d'être anecdotiques, car ils concernent environ une personne sur 10, dans les quartiers enquêtés. **Pour compléter les informations données au niveau quantitatif, 30 personnes correspondant à ces critères ont ensuite été interrogées dans le volet qualitatif du protocole d'enquête.**

Ce ne sont donc pas les trajectoires résidentielles et les relations de voisinage de tous les séparés qui sont étudiées ici, mais celles des *séparés mobiles*. On peut faire l'hypothèse que le contexte de la séparation et les déménagements déstabilisent les relations de voisinage des séparés, mais nous ne pouvons pas extrapoler ces pratiques de voisinage à la population des séparés immobiles.

Caractéristiques des séparés par rapport au reste de la population

Jetons maintenant un coup d'œil aux caractéristiques sociodémographiques des séparés ayant déménagé.

TABLEAU 1 : POURCENTAGE DES SÉPARÉS PAR QUARTIER

	% de séparés par quartier
Ainay	7
Croix Rousse	11
Grange Rouge	8
ZAC du Bon Lait	11
Armstrong	14
Tour-du-Pin	12
La Bâtie	5
Auteuil	4
Batignolles	6
Riquet	10
Quartier du Port	8
Navigateurs	6
Montereau	16
Marolles	9
Ensemble	9

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question sur les raisons de déménagement. Les pourcentages sont pondérés.

Note de lecture : 7 % des habitants d'Ainay ont emménagé dans ce logement suite à une séparation.

Les séparés se concentrent dans les quartiers les plus pauvres, et dans certains quartiers périphériques, comme par exemple le quartier de grands ensembles lyonnais « Armstrong » ainsi que dans le périurbain urbain dégradé, comme le quartier de Montereau, et dans une moindre mesure à la Tour du Pin. Ils sont largement sous représentés dans les quartiers bourgeois et dans les quartiers périurbains ruraux.

Hommes et femmes séparés mobiles ne sont pas présents en même proportion dans ces quartiers. Alors que les hommes sont surreprésentés dans les quartiers bourgeois, gentrifiés et populaires de ville-centre, les femmes séparées mobiles sont plus nombreuses dans les grands ensembles, les quartiers de mixité sociale programmée, les quartiers périurbains ruraux, et périurbains urbains. Elles se situent davantage en périphérie alors que les hommes déménagent dans des quartiers plus centraux. Ces résultats, notamment concernant la surreprésentation des femmes séparées mobiles dans les quartiers périurbains urbains, font écho aux résultats de C. Imbert (2004). Ce dernier montre que les femmes divorcées sont surreprésentées dans les villes nouvelles de région parisienne après leur séparation : ce sont des espaces résidentiels offrant des appartements bon marchés, proches de transports en commun et d'équipements publics. Tout comme les villes nouvelles constituent une « centralité de recours » (Imbert, 2004), les quartiers périurbains urbains, avec leur offre locative privée abordable et la proximité d'équipements publics, fournissent des ressources similaires.

TABEAU 2 : CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES SÉPARÉS

	Séparés	Reste de la population
<i>Configuration familiale</i>		
Seul	48	32
Familles monoparentales	28	8
Couple sans enfants	10	21
Couples avec enfants	9	32
Autres situations	5	7
Total	100	100
<i>Classe d'âge</i>		
18-29 ans	12	17
30-44 ans	29	30
45-59 ans	40	24
60-74 ans	19	19
75 ans et plus	0	10
Total	100	100
<i>Situation d'emploi</i>		
En emploi	68	54
Au chômage	7	8
Retraités	13	24
Étudiants	2	6
Autres inactifs	10	8
Total	100	100
<i>Ancienneté dans le quartier</i>		
Moins de 2 ans	16	16
De 2 à 4 ans	23	18
De 5 à 9 ans	28	19
De 10 à 19 ans	21	19
Plus de 20 ans	12	28
Total	100	100
<i>Age au moment de l'emménagement dans le logement</i>		
Age au moment de l'emménagement	40	37
<i>Catégorie socioprofessionnelle (différence entre les deux populations non significative)</i>		
CPI et chefs d'entreprise	24	28
PI et petits indépendants	27	27
Ouvriers et employés qualifiés	31	28
Ouvriers et employés non qualifiés	13	13
Inactifs (hors retraités)	5	4
Total	100	100
<i>Sexe de la personne interrogée (différence entre les deux populations non significative)</i>		
Hommes	43	38
Femmes	57	62
Total	100	100

Champ : Ensemble des enquêtés ayant répondu à la question sur les raisons de déménagement (N = 2556). Les données (pourcentages) sont pondérées. Les individus ayant refusé de répondre ou ne sachant pas répondre n'ont pas été pris en compte.

Note de lecture : 24 % des séparés ayant déménagé exercent ou ont exercé un emploi de « Cadres, professions intellectuelles supérieures ou chefs d'entreprises ».

Sans surprise, les ménages séparés sont bien plus souvent des personnes seules, ou de familles monoparentales. Les personnes seules sont cependant susceptibles d'accueillir leurs enfants, dont ils n'ont pas la garde, occasionnellement. Les séparés sont également plus largement situés dans la classe d'âge des 45 – 59 ans (40% des séparés sont situés dans cette classe d'âge), et ils sont plus souvent en emploi. Ce dernier point s'explique par la construction de notre population. Si les séparés ont en moyenne 47 ans, signe que les déménagements après des séparations ne concernent pas spécialement des jeunes adultes, ils en emménagé en moyenne à 40 ans¹ dans le logement, donc légèrement plus âgés que le reste de la population, et sont en moyenne dans le logement depuis sept années, ce qui n'est pas négligeable. Les femmes sont moins surreprésentées chez les séparés mobiles, par rapport au reste de la population. Toutefois, comme les séparés mobiles sont bien moins souvent en couple, les différences genrées chez les séparés illustrent le fait que les femmes sont plus mobiles après les séparations que les hommes, comme le montre S. Durier (2017).

II. Les particularités des trajectoires résidentielles des séparés mobiles

Il s'agit maintenant d'examiner à quel point les trajectoires résidentielles des séparés se différencient de celles du reste de la population : les séparés quittent bien plus souvent la maison individuelle et la propriété, pour s'installer dans un quartier déjà connu, mais moins souvent déjà habité. Ces trajectoires sont davantage vécues comme descendantes, et le logement actuel est bien plus souvent considéré comme transitoire.

¹ Ces résultats sont confirmés par d'autres enquêtes représentatives sur la population de France métropolitaine (comme Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie), où l'âge moyen au moment de la séparation de conjoints cohabitants est de 40 ans.

TABEAU 3 : LES CARACTÉRISTIQUES DE LA TRAJECTOIRE RÉSIDENTIELLE DES SÉPARÉS

	Séparés	Reste de la population
<i>Trajectoire de type de logement</i>		
Immeuble à immeuble	64	74
Immeuble à maison	2	8
Maison à immeuble	27	12
De maison en maison	7	6
Total	100	100
<i>Trajectoire de statut d'occupation</i>		
De LP à LP	18	19
De LP à LS	8	10
De LS à LP	4	2
De LS à LS	9	13
De LS ou LP à P	7	23
De P à LP	15	2
De P à LS	6	1
De P à P	12	11
Autres	21	19
Total	100	100
<i>Localisation du logement précédent</i>		
Ailleurs en France ou à l'étranger	12	15
Dans la même commune	16	22
Dans une autre commune de la même agglomération, ou dans un autre arrondissement de la même ville	42	28
Dans le quartier	30	35
Total	100	100

Champ : Toute la population, excepté (selon les questions) les individus qui n'ont pas voulu répondre, ou qui ne savaient pas. « Autres » signifie logé gratuitement, par la famille ou l'employeur ou tout autre statut.

Note : P signifie propriétaire, LP signifie locataire privé et LS signifie locataire social. Les trajectoires « autres » sont des trajectoires passant, avant la séparation et / ou après la séparation, par la catégorie « Autres » : logé gratuitement, par la famille ou l'employeur ou tout autre statut.

Note de lecture : 64% des séparés vivaient déjà en immeuble dans le logement précédent, et vivent encore en immeuble. 6% des séparés sont passés de propriétaires à locataires sociaux. 29% des séparés déclarent que leurs conditions de logement se sont améliorées par rapport au logement précédent.

Les séparés, lorsqu'ils déménagent, quittent souvent une maison individuelle pour vivre en appartement. 27% des séparés vivaient en maison dans leur logement précédent, et ont déménagé pour vivre en appartement, contre 12% du reste de la population. Ils sont aussi bien plus nombreux que le reste de la population à perdre le statut de propriétaire, pour devenir locataires privés ou locataires sociaux. Les séparés sont aussi deux fois plus nombreux à avoir quitté le secteur social pour être locataires privés. Ces trajectoires sont quasi absentes du reste de la population, qui a bien davantage effectué une mobilité vers l'accession à la propriété. Elles s'articulent avec des dépenses de logement supérieures pour les séparés par rapport au reste de la population. 34% des séparés dépensent minimum 30% de leurs revenus en dépenses de logement, alors que c'est le cas de 23% du reste de la population. Si l'on n'observe pas de différence significative à l'aide de cette enquête entre

les trajectoires résidentielles des hommes et des femmes séparés mobiles (en termes de trajectoire de type de logement, de trajectoire de statut d'occupation, de localisation du logement précédent, d'évolution subjective des conditions de logement), les enquêtes représentatives sur l'ensemble du territoire métropolitain (voir Durier, 2017 ; Ferrari et al. 2019), montrent que les femmes perdent plus souvent le statut de propriétaire après les séparations.

Les séparés s'installent-ils de préférence dans le même quartier avant et après la séparation ? Ce n'est pas ce qu'indiquent les données quantitatives, ces derniers vivaient plus souvent en couple dans un logement dans une autre commune de la même agglomération. Le quartier choisi pour vivre après la séparation est moins souvent un quartier où les séparés ont déjà vécu. Néanmoins, si les séparés ont moins souvent déjà vécu dans le quartier, ils connaissent plus souvent ce quartier via des connaissances qui y vivent. 47% des séparés connaissaient déjà quelqu'un qui vivait dans le quartier avant d'y habiter, contre 40% du reste de la population. Cela peut s'expliquer par les mobilités géographiques particulières des séparés, sous contraintes surtout en présence d'enfants. En effet, plusieurs séparés, surtout des hommes, ont choisi leur quartier par rapport à leur ex-conjointe pour rester proches de leurs enfants. C'est le cas par exemple d'Emmanuel Mermoz (Cadre, 49 ans, deux enfants en garde alternée), locataire privé à la Croix Rousse. Son ex-femme est devenue propriétaire, après la séparation, dans ce même quartier parce que sa mère y vivait. C'est donc dans ce quartier qu'il a cherché son logement, alors que le couple vivait à Vaise (en banlieue proche lyonnaise) avant la séparation. Jean Marc Jullien (ouvrier, 55 ans, vivant sur la Croix Rousse, un fils dont il a la garde occasionnellement), qui vivait dans un logement temporaire à Bron après sa séparation, est aussi devenu locataire privé non loin de son ex-conjointe, devenue propriétaire, pour rester près de son fils. Il explique même : « *Mon fils habite à côté. Il aurait pu habiter à Bordeaux ou à Strasbourg, on aurait fait un rapprochement géographique pour habiter dans la même ville.* » Nombreuses sont ces mobilités spatialement contraintes, pour se rapprocher du logement de l'ex-conjoint(e), dans des quartiers déjà connus mais qui ne sont pas des lieux de vie passés.

Autre particularité de la trajectoire résidentielle des séparés, le logement actuel est également plus souvent vécu comme transitoire. 33% des séparés considèrent leur nouveau logement comme un point de passage, contre 24% du reste de la population. Les séparés mobiles sont d'ailleurs surreprésentés parmi ceux et celles qui désirent déménager. Nombreux sont ceux qui évoquent lors des entretiens les difficultés à se projeter dans le nouveau logement, même plusieurs années après l'emménagement. Des projets, liés à une éventuelle mise en ménage, à une accession à la propriété, à un projet résidentiel pour la retraite, laissent penser que ce logement n'est qu'une étape pour eux, même s'ils peuvent y avoir déjà vécu cinq ans, dix ans. 28% des séparés mobiles vivent dans leur logement depuis 2 à 4 ans, et 27% depuis 5 à 9 ans. Ils sont largement surreprésentés dans ces durées d'occupation intermédiaires par rapport au reste de la population. Ils sont également nombreux à avoir choisi le premier logement convenable visité. Le cas de Laurence Drouard (Cadre, 51 ans, Quartier du Port) est emblématique de cet état d'esprit. Elle a emménagé en fin d'années 2015 dans un appartement, après avoir vécu 15 ans dans un autre quartier de la même commune, plus bourgeois et constitué de petites maisons. Ce nouveau quartier lui convient, pour rester près du lycée de son dernier fils, et parce qu'elle est proche de son travail et des transports en commun. Néanmoins, ce logement est provisoire, parce qu'elle est encore propriétaire de la moitié de la maison conjugale, où vit encore son mari, maison qui n'est pas encore en vente, et pour laquelle rien n'a encore été décidé. Ses aspirations résidentielles sont en suspens, malgré le fait qu'elle veuille être propriétaire, bien qu'elle n'ait pas encore décidé où, ni quand. Elle souligne à certains moments de l'entretien à quel point elle

est en « *période transitoire* », et à quel point elle ne se sent pas « *chez [elle]* », ce qui a des conséquences sur ses relations de voisinage, où elle s'investit peu, au contraire de la vie du quartier, où elle pratique quelques activités comme la fréquentation d'une école de danse.

Laure : Et du coup vous êtes allée vous présenter à vos voisins quand vous êtes arrivée ?

Laurence Drouard : Euh non. J'ai pas trop... C'est vrai que j'ai pas forcément ce réflexe-là. Comme je venais peut-être d'une maison individuelle aussi, ou... j'ai l'impression que ça change assez souvent aussi. Enfin il y a quelques déménagements une fois par mois, deux fois par mois. (...) Mais bon, il y avait eu une fête des voisins un soir il y a deux ans, qui s'était passée à l'intérieur parce qu'il pleuvait malheureusement (rires). (...) Et euh finalement, il me restait des trucs chez moi, donc j'étais descendue, on avait discuté, mais bon. Je pense que, je... Je pense que je me sens en période transitoire, ça doit être ça. C'est pas tout à fait... Ça commence à être chez moi.

Laure : Mais pas totalement ?

Laurence Drouard : Mais pas totalement chez moi.

Laure : Vous êtes arrivée... ça fait quatre ans.

Laurence Drouard : Oui quatre ans, non mais voilà ! Voilà ! Faites-moi réaliser ! Ça ne fait pas si longtemps que ça que je me sens chez moi. En fait. C'est ça, ça joue un peu je pense. Ça joue quand même l'aspect personnel.

Ainsi, la séparation, et des projets résidentiels similaires à la trajectoire résidentielle antérieure (comme l'accession à la propriété, déjà réalisée en couple), rendent difficiles la projection dans le nouveau logement, même si les séparés mobiles peuvent rester dans le logement de nombreuses années, souvent en location.

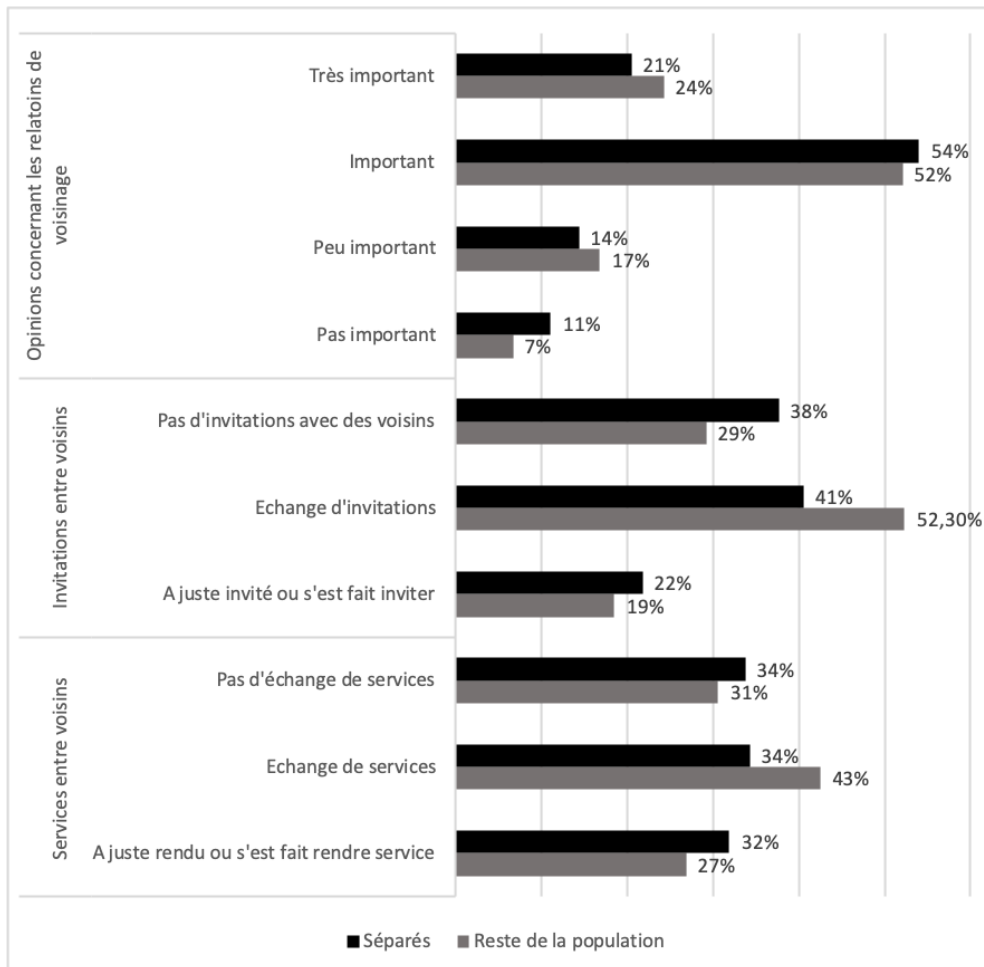
Enfin, dernière différence entre les trajectoires résidentielles des séparés mobiles, et celles du reste de la population, leurs trajectoires résidentielles sont davantage vécues comme descendantes. Pour 40 % des séparés, leurs conditions de logement se sont dégradées avec le déménagement, alors que seulement 13 % du reste de la population déclare une dégradation des conditions de logement avec le déménagement. Dans le reste de la population, les raisons du déménagement sont largement associées à des caractéristiques des trajectoires ascendantes, comme le fait d'avoir un logement plus grand (29 % de la population) de meilleures conditions de logements (11 %), de devenir propriétaire (15 %), ou de vivre dans un meilleur quartier (7 %). Alors que la plupart des individus décrivent leur déménagement dans un registre positif, ce qui illustre le caractère ascendant de leur trajectoire, les séparés ne citent quasiment jamais ces raisons de déménagement.

III. Des relations de voisinage en général plus distantes

Ainsi, les séparés mobiles ont des trajectoires résidentielles particulières, que l'on peut qualifier de descendantes dans de nombreux cas, au contraire du reste de la population. Leur logement est alors souvent considéré comme une étape, ce qui a des conséquences sur leurs relations de voisinage.

Le tableau suivant illustre le fait que les relations de voisinage des séparés mobiles sont plus distantes que le reste de la population.

FIGURE 1 : LES PRATIQUES DE VOISINAGE DES SÉPARÉS MOBILES



Champ : toute la population de l'enquête « Mon quartier, Mes voisins »

Note de lecture : 11% des séparés considèrent leurs relations de voisinage comme pas importantes. 38% des séparés n'ont jamais été invités à rentrer, ni n'ont fait rentrer des voisins dans leur logement, pendant les douze mois précédant l'enquête. 34% des séparés n'ont jamais échangé de services avec leurs voisins pendant les douze mois précédant l'enquête.

Les séparés échangent moins de services et moins d'invitations avec des voisins, et considèrent moins souvent leurs relations de voisinage comme importantes. Comment expliquer cette différence ?

L'exemple de Laurence Drouard, cité plus haut, illustre bien que considérer son logement comme une étape transitoire avant de poursuivre sa trajectoire résidentielle, n'incite pas à l'implication dans des relations de voisinage.

En outre, les séparés déménagent moins souvent dans un quartier où ils avaient déjà vécu, et où était leur logement précédent. Ils ne disposent donc pas de relations de voisinage précédentes, d'autant plus que les circonstances du déménagement, liées à une séparation, n'incitent parfois pas à continuer à entretenir les relations de voisinage qui pouvaient être amicales. Le cas de Sandrine Leveque (51 ans, retraitée, ex professeur des écoles, ZAC du Bon Lait) est instructif. Sandrine, au moment de sa séparation, quitte le village où elle était institutrice, pour un appartement en location dans la ZAC du Bon Lait, passant alors de la « célébrité » à l'« anonymat ». Néanmoins, elle ne souhaite pas rester en

contact avec ses ex-voisins, malgré les liens d'amitié qui les liaient, car « *pour [elle] c'est trop douloureux. D'aller dans [sa] maison. (...).* »

Laure : C'est trop bizarre ?

Sandrine Leveque : Non c'est trop dur, c'est trop dur. Mais c'est trop dur mais c'est les circonstances de la séparation qui ont fait que ... On serait partis avec mon conjoint, en vendant la maison et en faisant un projet ailleurs, ce serait différent voilà. Moi je l'ai quittée un peu contrainte et forcée, ma maison.

Ici, ce sont bien les circonstances de la séparation et du déménagement, qui expliquent les difficultés à rester en contact après la séparation. Cependant, cette position n'est pas unanime chez les séparés mobiles, d'autres restant en contact avec de anciens voisins, même en ayant quitté le quartier. La volonté de « faire table rase du passé » est néanmoins présente dans de nombreux entretiens, et illustre la reconfiguration des relations de voisinage qui a lieu au moment de la séparation.

Enfin, les séparés mobiles sont plus souvent locataires, et notamment locataires du privé. Cette situation les exclut de fait des occasions de voisiner que sont les réunions de copropriété, où il est plus facile de rencontrer ses voisins et de prendre contact avec eux. Hervé Chauveau (49 ans, chef d'entreprise, quartier de la Croix Rousse) est devenu propriétaire quelques mois avant l'entretien du logement qu'il occupait depuis environ 9 ans. Il a découvert à cette occasion que les propriétaires de l'immeuble échangeaient depuis plusieurs mois au sujet de problèmes de plomberie dans l'immeuble.

Laure : Il se passe quoi ?

Hervé Chauveau : Il y a du plomb dans l'eau (...)Donc ils sont en train de changer tout ça. Donc j'ai l'impression que ça ça a bien soudé les gens, qui étaient proprios, qui étaient sur ...

Laure : Ouais ça les a soudés dans quel sens ? Ils faisaient des pétitions ? Ils parlaient entre eux ? Il y avait des réunions ?

Hervé Chauveau : Ouais ouais réunions, euh tout ça. Voilà, j'ai découvert ça après, parce que c'était uniquement adressé aux propriétaires, mais vu que moi mon propriétaire, il était dans le Sud-Ouest, quand je suis devenu le propriétaire, je me suis rendu compte que ... Voilà. Mais on va voir un peu ce que ça donne.

L'existence et la fréquence des relations de voisinage dépendent donc aussi du statut d'occupation, et les séparés, souvent locataires, n'ont pas accès aux réunions de copropriété, qui permettent de « souder » les propriétaires, engagés dans des causes communes, au contraire des locataires, écartés de fait.

Malgré des séparés globalement moins intégrés au sein de leur voisinage (mais pas spécialement de leur quartier), il existe toute une diversité de relations de voisinage, en fonction des trajectoires résidentielles, des caractéristiques des séparés, et du quartier. Une analyse géométrique des données nous permet de repérer trois profils.

IV. Trois manières de voisiner chez les séparés

Pour prendre en compte la diversité des manières de voisiner, en lien avec des trajectoires résidentielles et une inscription familiale et amicale dans le quartier, une ACM (analyses en

correspondances multiples) des relations de voisinage a été réalisée avec notre population de 213 individus séparés mobiles², puis une CAH (classification ascendante hiérarchique).

CONSTRUCTION DE L'ACM ET DE LA CAH

Pour construire cette ACM, nous avons décidé de prendre en compte à la fois des variables sur la trajectoire résidentielle, la présence de la famille ou d'amis dans le quartier, ainsi que les activités effectuées dans le quartier et hors du quartier.

Nous avons projeté sur cette ACM des variables supplémentaires, ne participant pas à la construction des axes, qui sont des variables sociodémographiques (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle), ainsi que le quartier de résidence. Nous avons ensuite effectué une classification ascendante hiérarchique, qui nous permet d'avoir trois profils de séparés.

Les variables principales qui ont été choisies pour l'ACM sont :

- **activités dans le quartier** (4 variables dichotomiques : aller au café ou au bar au moins une fois par mois ; faire du sport au moins une fois par mois ; pratiquer une activité artistique ou culturelle au moins une fois par mois ou non ; aller au square ou au parc au moins une fois par mois) ;
- **activités en dehors du quartier** (5 variables dichotomiques : aller au café au bar au moins une fois par mois ; faire du sport au moins une fois par mois ; pratiquer une activité artistique ou culturelle au moins une fois par mois ; aller au square ou au parc au moins une fois par mois ; pratiquer l'une de ces activités avec les habitants du quartier (Oui/ Non))
- **relations de voisinage** (6 variables : échanges de visites à domicile chez des voisins ; échange de services entre voisins ; échanges de services entre personnes du quartier ; échanges de visites à domicile avec des habitants du quartier ; être en conflit (ou non) avec des voisins ; opinion sur les relations avec les voisins (3 modalités : bonnes ou très bonnes ; différentes selon les voisins ou mauvaises ; inexistantes))
- **inscription familiale et amicale dans le quartier** (4 variables : localisation de la famille (Quatre modalités : famille dans le quartier ; Pas de famille dans l'agglomération, mais famille ailleurs ; pas de famille dans le quartier, mais famille dans la commune ou la région ; Pas de famille, ne sait pas, ou refuse de répondre) ; localisation des amis (Quatre modalités : amis dans le quartier ; Pas d'amis dans l'agglomération, mais amis ailleurs ; pas d'amis dans le quartier, mais amis dans la commune ou la région ; Pas d'amis, ne sait pas, ou refuse de répondre) ; localisation du logement précédent (5 modalités : Logement précédent dans le quartier ; Logement précédent pas dans le quartier mais déjà vécu dans le quartier ; N'a jamais vécu dans le quartier, Logement précédent dans agglo hors commune ; N'a jamais vécu dans le quartier, Logement précédent dans la même commune ; N'a jamais vécu dans le quartier, Logement précédent hors agglo) ; existence de connaissances habitant le quartier avant l'emménagement (Quatre modalités : Oui une personne ; oui plusieurs personnes ; Non ; J'ai toujours vécu dans le quartier) ;
- **opinion sur le quartier et sur la trajectoire** (3 variables : comment se sentent-ils dans le quartier (dichotomique : Bien à très bien ; pas bien) ; volonté de déménager (Oui ou Non) ; opinion sur le logement actuel (4 modalités : point de passage ; aboutissement ; étape importante ; Rien de tout cela)) ;
- **ancienneté dans le quartier** (4 modalités : Moins de 2 ans ; De 2 à 4 ans ; De 5 à 9 ans ; De 10 à 19 ans ; 20 ans et plus)

² Dans notre population de 222 individus, nous avons ôté 9 individus pour éliminer les non réponses des modalités actives de l'ACM.

Nous avons choisi un nombre de variables suffisamment important et varié pour prendre en compte de multiples facettes des relations de voisinage et de la trajectoire résidentielle. L'ACM permet d'associer des modalités dont la cooccurrence est fréquente. Sur les plans factoriels, seules les modalités qui contribuent le plus à la formation des axes sont apparentes. Si deux modalités sont proches sur un plan, c'est qu'elles sont liées, au contraire, si elles sont éloignées, c'est qu'elles sont peu combinées. La classification ascendante hiérarchique (CAH) permet, à partir des coordonnées d'individus sur les axes de l'ACM, de créer des classes d'individus ayant des caractéristiques similaires. L'analyse des valeurs propres permet de choisir deux axes, le premier axe expliquant 8,8 % de la variance, et le second axe expliquant 6,3 % de la variance. C'est le volume d'activités et de relations que le premier axe mesure, alors que le second axe mesure l'ancienneté et l'inscription dans le quartier. Le premier axe différencie des individus ayant de multiples activités dans le quartier, et hors quartier, avec des voisins, des amis, de la famille à des individus qui n'ont aucune relation dans le quartier, comme hors quartier. Le second axe distingue des individus « anciens » dans le quartier, à des nouveaux venus, qui ont des réseaux de sociabilité ailleurs, et qui considèrent leur logement comme un point de passage. Des modalités supplémentaires sur le type de quartier, les caractéristiques sociodémographiques, le taux d'effort et l'opinion sur les conditions de logement ont été projetées sur l'axe. Au Nord-Est se sont concentrées les modalités décrivant une intensité des relations amicales, familiales, de voisinage dans le quartier, et une ancienneté dans le quartier. Les individus situés au Nord-Ouest considèrent souvent le quartier comme un aboutissement, et sont installés de longue date dans le quartier, mais ils ne déclarent pas d'activité dans le quartier ni hors quartier, ni de relation de voisinage. Les individus du Sud-Ouest sont des nouveaux arrivants du quartier, qu'ils ne connaissaient pas, et considèrent le quartier comme un point de passage. Au Sud-Est se situent les modalités liées à la multiplication d'activités hors quartier, et dans le quartier.

TABLEAU 4 : CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE CLASSE

	Classe 1 « Les isolés installés dans le quartier »	Classe 2 « Le quartier comme point de passage »	Classe 3 « Les relations de voisinage intenses »	Total (%)
Effectifs de chaque classe	56	81	76	213
% de chaque classe dans la population totale	26	38	36	100
<i>Quartier d'appartenance</i>				
Bourgeois	0	18	82	100
Gentrifié	6	28	66	100
Populaire ville-centre	13	44	43	100
Mixité sociale programmée	11	58	31	100
Grands ensembles	55	28	17	100
Petites villes périurbaines	23	56	23	100
Communes rurales périurbaines	84	11	5	100
<i>Age (en tranches)</i>				
18 -29 ans	26	26	48	100
30-44 ans	14	41	45	100
45-59 ans	28	42	30	100
60-74 ans	43	29	28	100
<i>Catégorie socioprofessionnelle</i>				
Cadres, chefs d'entreprise	13	35	52	100
Professions intermédiaires et petits indépendants	14	39	47	100
Ouvriers et employés qualifiés	33	40	27	100
Ouvriers et employés non qualifiés	41	45	14	100
Inactifs (hors retraités)	78	11	11	100
<i>Sexe de la personne enquêtée</i>				
Hommes	16	40	44	100
Femmes	33	37	30	100

Champ : Les Séparés ayant déménagé de moins de 70 ans (N = 213)

Note de lecture : Le premier cluster contient 56 individus, soit 26% de notre population. 6% des Séparés vivant dans un quartier gentrifié font partie de ce cluster. 26% des 18 – 29 ans font partie de ce cluster, et 13% des cadres et chefs d'entreprise font partie de ce cluster.

À partir de cette ACM, une CAH, permet de décrire trois types de relations de voisinage (tableau 4). La première classe, celles des « isolés installés dans le quartier » (située au Nord-Ouest) qui rassemble 56 individus, soit 26 % des séparés, est caractérisée par l'inexistence des activités hors du quartier, ainsi

que la faiblesse des relations de voisinage, malgré une inscription ancienne dans le quartier, et un logement qui est considéré comme un « aboutissement ». Cette situation concerne surtout les personnes âgées (plus de 60 ans), ouvriers non qualifiés, ou inactifs, vivant dans des quartiers de grands ensembles, ou dans les quartiers périurbains ruraux (cf. tableau 4), et plus souvent des femmes. Dans ces quartiers, les séparés ont d'ailleurs des relations de voisinage particulièrement peu intenses par rapport au reste de la population. 42% des séparés n'ont jamais été invités, ou n'ont jamais invité un voisin à rentrer dans le domicile en une année, alors que c'est seulement le cas de 32% du reste de la population de ces quartiers. Ils sont donc particulièrement isolés dans ces quartiers, par rapport au reste de la population. Cette trajectoire peut être illustrée par l'entretien d'Ingrid Serna (50 ans, aide-soignante jusqu'à l'âge de 40 ans, puis en invalidité, Marolles). Ingrid est arrivée en 2003 dans son logement, avec ses deux filles, qui avaient alors trois ans et six ans. Locataire du privé, elle connaissait la commune, mais pas le quartier : elle ne souhaitait pas changer de commune pour que ses filles continuent de voir leur père, toujours propriétaire de la maison conjugale située ailleurs dans la commune. En invalidité depuis dix ans, elle a des difficultés à se déplacer, et n'utilise presque jamais sa voiture, elle sort donc très peu de chez elle. Concernant ses relations de voisinage, lorsqu'elle est arrivée, elle est devenue amie avec une de ses voisines, alors en congé parental. La proximité d'âge entre l'enfant de la voisine et ses deux filles a facilité les contacts. Elle a même été invitée à son mariage, et les deux femmes s'entraidaient, faisaient les courses ensemble. Ingrid décrit cette amitié avec la voisine, à son installation :

Laure : Ah oui mais c'était il y a longtemps déjà !

Ingrid Serna: Ah oui oui oui parce que mes filles avaient trois ans et six ans. Maintenant elles ont 19 et 23. Donc euh bon. Et donc, ben du fait de l'enfant à côté, j'ai pris contact avec une maman et on a discuté un petit peu, et puis c'était une maman qui était en congé maternité, euh congé parental pardon. Et du fait qu'elle soit seule chez elle on a discuté un petit peu, et puis, les enfants jouaient ensemble, bon après quand ils ont grandi un petit peu. Mais mes filles promenaient la petite dans la poussette et tout ça voilà, c'était...

Laure : C'était bonne ambiance ?

Ingrid Serna : Oui oui très très bonne ambiance parce qu'on finissait au fil du temps, on faisait des barbecues ensemble dehors, on avait mis une piscine pour les enfants.

Mais le couple a ensuite déménagé « peu de temps après » pour accéder à la propriété, et si elle revoit et appelle son ex-voisine de temps en temps, pendant de longues années, elle n'a eu que très peu de relations de voisinage. Dans la résidence, composée uniquement de locataires du privé, les locataires changent régulièrement, sauf elle, qui est là depuis quinze ans. Cependant, un mois avant l'entretien, une nouvelle voisine, inactive, en couple et dont le mari est plombier, vient s'installer à côté de chez Ingrid. Elle décrit alors la situation comme « bien mieux ». Le dimanche précédant l'entretien, Ingrid a été invitée par ses voisins à participer à un barbecue qu'ils avaient organisé dans la cour. Ces relations de voisinage sont aussi des relations quotidiennes, d'autant plus que sa voisine n'est pas en emploi elle-aussi, et se déplace en fauteuil roulant, donc elle a besoin d'aide pour des activités quotidiennes. Le matin même, les deux voisines se sont invitées prendre un café : « *par exemple, ce matin, j'étais toute seule j'avais envie de boire un café. La voisine aussi elle s'ennuyait parce que bon quand on est toute seule on sait ce que c'est, donc, je lui ai demandé par texto : « tu veux un café ? » et elle m'a dit : « Ben viens ».* » Si, un an avant, pendant l'enquête quantitative, Ingrid avait décrit des relations de voisinage inexistantes, cela ne signifie pas qu'elle ne désirait pas de telles relations. Mais après des conflits avec certains voisins, de nombreux déménagements de voisins alentour, elle a perdu les

contacts dont elle avait besoin, seule et isolée. L'arrivée de la nouvelle voisine, il y a quelques semaines, illustre bien à quel point les relations de voisinage sont importantes pour Ingrid (en termes de services rendus et de contacts extérieurs, qui peuvent devenir des ressources), qu'elle a peu de contacts extérieurs, mis à part ses filles qui ont quitté il y a peu de temps le logement, la famille proche.

Laure : Et vous préféreriez avoir plus de relations ?

Ingrid Serna : Ah moi oui personnellement bien sûr, parce que je suis à la maison et tout, bon c'est important pour moi les relations de voisinage. Mais bon si les gens veulent pas ils veulent pas ! Oula (rires). Vraiment.

Les membres de la première classe sont donc dans des situations où ils ont peu d'activités, dans le quartier ou à l'extérieur. Le cas d'Ingrid laisse penser que l'absence de relations de voisinage dans cette classe est plutôt subie, que voulue, étant donné la solitude de cette population et son inscription de longue date dans le quartier.

La seconde classe, celle du « quartier comme point de passage » rassemble 81 individus soit 38 % des séparés de notre enquête. Ces individus, d'âge intermédiaire (45 – 59 ans), plus souvent ouvriers, vivent souvent dans les quartiers populaires de ville-centre, dans les quartiers de mixité sociale programmée, ou dans le périurbain urbain (tableau 4). Les individus de cette classe sont souvent arrivés récemment dans le quartier, qu'ils ne connaissaient pas *a priori*. Ils ont des faibles relations de voisinage, et ont des activités de loisir hors du quartier, sans inviter de voisins. Ils considèrent souvent leur quartier comme un point de passage. Dans ces trois types de quartiers, les séparés considèrent d'ailleurs bien plus souvent leur logement comme un point de passage que le reste de la population (47% des séparés vivant dans les quartiers populaires de ville-centre, dans les quartiers de mixité sociale programmée, ou dans le périurbain urbain considèrent leur logement comme un point de passage, contre 29% du reste de la population de ces quartiers). Les amis des séparés sont bien plus souvent localisés hors du quartier, mais dans la commune ou la région que le reste de la population de ces quartiers (71% des séparés vivant dans ces quartiers ont des amis habitant hors du quartier, dans la même commune ou la même agglomération, contre 57% de la population de ces quartiers). Là encore, les caractéristiques des relations de voisinage de ces quartiers sont exacerbées pour les séparés. La trajectoire de Pascal Gazeau (Cadre, 56 ans, Quartier du Port) est illustrative de ces pratiques de voisinage. Locataire dans le secteur privé, Pascal a déménagé dans l'appartement il y a cinq ans, à la suite d'un divorce conflictuel qui a traîné en longueur. Son ex-femme vit toujours dans la maison conjugale, mais la liquidation du patrimoine va bientôt être prononcée. Il explique à de nombreuses reprises à quel point sa situation est « temporaire » ici : il est venu dans ce quartier pour être proche du lycée de ses deux enfants, maintenant en étude dans une autre ville. Pascal ne connaissait pas spécialement le quartier, ni ses habitants. Lorsque le divorce sera réglé, c'est-à-dire dans les mois à venir, il compte quitter la location pour investir, certainement plus près de son travail qui se situe en banlieue Ouest, ou près de sa famille qui vit dans le Sud-Ouest de la France : ses projets ne sont pas fixés. Concernant ses relations de voisinage, Pascal connaît quelques-uns de ses voisins, notamment grâce à la fête des voisins, qu'il considère comme un « déclic » pour avoir rencontré quelques voisins, avec qui il échange des services, et parfois quelques invitations :

Laure : OK, d'accord, c'est vraiment à cette fête que vous avez rencontré vos voisins ?

Pascal Gazeau : Ouais et puis il y avait des gens qui ont des chats, et qui sont venus garder [le chat], et moi j'allais donner à manger à leur chat dans le bâtiment, et puis on a sympathisé. Et puis avec d'autres-là qui étaient en dessous, ma fille faisait du baby-sitting pour leurs jumeaux. Donc euh, bon ben c'est petit à petit, et surtout au départ, avec les gens qui habitaient dans cet appartement, quand moi j'habitais en face.

Pascal a rencontré quelques voisins et échange des services avec certains d'entre eux. Malgré tout, son travail est très prenant :

Pascal Gazeau : (...) Mais moi, comme je travaille, beaucoup et parfois tard. Et puis le weekend passe vite, je pars aussi à l'étranger, j'invite pas forcément mes voisins à dîner.

Laure : Ouais vous avez pas le temps...

Pascal Gazeau : Oui et puis, enfin bon, après il y a ma situation. C'est difficile d'inviter un couple, alors que... Moi je sors plutôt que d'inviter quoi.

En effet, Pascal Gazeau va bien plus souvent à Paris lorsqu'il s'agit de ses activités de loisirs, il fait partie d'associations située à Paris. Ses amis habitent surtout à Paris, et il va souvent, par exemple, au cinéma, pour des expos, des théâtres, pour « une bonne table » à Paris, ou lorsqu'il va à des rendez-vous dans le cadre d'un site de rencontres. Si Pascal Gazeau a noué quelques liens, et a quelques connaissances qu'il a déjà rencontrées, avec qui il a échangé des services, qu'il a parfois invités, son cercle de relations et les lieux qu'ils fréquentent sont bien davantage à l'extérieur du quartier et même de la commune. Il considère ce logement comme une étape pendant son divorce, avant « d'investir » ailleurs, même si son projet résidentiel n'est pas encore clair. La classe « des individus de passage » rassemble donc des individus qui, s'ils ont quelques relations de voisinage, ont d'autres projets résidentiels et des sociabilités hors quartier plutôt que dans le quartier.

Enfin, la dernière classe (classe 3), celle des « Relations de voisinage intenses » rassemble 76 individus, soit 36 % de la population. Il s'agit des individus qui ont des relations, qui font de nombreuses activités dans le quartier, comme hors quartier. Ils ont souvent des amis et de la famille dans le quartier. Les individus de cette population sont surreprésentés dans les quartiers gentrifiés et bourgeois. Dans ces quartiers, séparés comme non séparés ont des relations de voisinage intenses dans les mêmes proportions et dans plus de la moitié des cas, de la famille ou des amis qui vivent dans le quartier. Plus souvent cadres et professions intermédiaires, ils sont aussi caractérisés par leur jeunesse. Bien qu'il s'agisse plus souvent d'hommes (cf. tableau 4), les relations de voisinage de Nathalie Charles (35 ans, professeur de musique fonctionnaire, Croix Rousse) sont caractéristiques de cette classe. Nathalie est arrivée dans l'immeuble lorsqu'elle était étudiante, il y a douze ans. Elle vivait auparavant chez son ex-compagnon, locataire privé dans le centre de Lyon. Elle a choisi le quartier pour être proche de son lieu d'études, sur les conseils d'une amie mais ne le connaissait pas spécialement. Elle aime et est particulièrement attachée au quartier, mais surtout à son immeuble et à ses voisins. Même si elle a le projet de déménager (pour des raisons professionnelles, elle pourrait y être contrainte), elle est tellement attachée au quartier et à l'immeuble que cette décision est difficile à prendre. En effet, il y a plusieurs voisins avec qui elle est « *très très proche* ». Elle considère une voisine en particulier, professeure de français, comme « *largement* » une amie. Elle rencontre régulièrement ses voisins, à l'extérieur de l'immeuble, pour des sorties (restaurants, bars, etc.). Ils sont déjà venus la voir lorsqu'elle donnait un concert. Ses voisins et elle s'échangent de nombreux services : « (...) *maintenant il y en a plein dans l'immeuble avec qui on se rend plein de services, mais je sais pas, c'est garder le chien, le sortir, c'est si je me suis fait opérer des dents de sagesse, il y en a un qui est venu me chercher à l'hôpital.*

Ils m'emmènent garder chez eux, parce qu'ils me disent : « tu dors pas seule, tu sors d'une anesthésie générale donc tu dors à la maison. C'est juste le palier à côté. Je sais pas, une fois j'étais trop raide sur mon compte en banque, il y a quelqu'un qui m'a prêté 150 balles. » Nathalie considère même ses relations de voisinage comme un frein à son déménagement : *« Parce que je sais que la richesse humaine que j'ai dans cet immeuble, et pas que dans l'immeuble, aussi dans le quartier, mais euh beaucoup aussi l'immeuble. Parce que là, c'est vraiment des gens sur qui je peux compter. Le quartier, bon on se rend deux trois petits services, mais si jamais vraiment il y a un gros problème, là je sais que dans l'immeuble, il y a trois couples sur qui je peux compter. Réellement. Pour tout et n'importe quoi. Donc c'est vrai que c'est toujours bien, si un soir j'ai un souci, je vais toquer chez le voisin, je sais qu'ils sont là. C'est presque de la famille. »*. Nathalie a établi des relations, moins importantes, mais présentes, dans le quartier, et fréquente de nombreux lieux de son quartier.

Conclusion

Les relations de voisinage des personnes qui ont déménagé à la suite d'une séparation sont globalement peu intenses, malgré l'importance qu'elles pourraient revêtir pour ces populations qui peuvent être isolées, leur réseau de relations sociales se reconfigurant souvent avec la séparation. Cela peut s'expliquer par la particularité des trajectoires résidentielles des séparés : ils quittent souvent, dans la précipitation, un logement pour un quartier qu'ils n'ont souvent pas vraiment choisi. Pour beaucoup, leurs conditions de logement se sont dégradées avec la séparation. Nombreux sont celles et ceux qui considèrent d'ailleurs leur situation comme transitoire, avant une remise en couple, ou une nouvelle accession à la propriété, ils s'investissent donc moins dans les relations de voisinage.

Cependant, une analyse géométrique des trajectoires résidentielles, puis une classification ascendante hiérarchique, permettent de détailler plusieurs types de relations de voisinage, en lien avec des caractéristiques sociodémographiques et des trajectoires résidentielles différenciées. Il apparaît que les relations de voisinage, et l'inscription dans le quartier, sont cruciaux pour comprendre et expliquer les choix résidentiels. Les types de relations de voisinage des séparés mobiles sont différentes selon les quartiers, mais aussi selon l'âge et la catégorie socioprofessionnelle. Ceux et celles qui disposent le moins de ces relations sont les classes populaires, les plus âgés, qui habitent dans les quartiers de grands ensembles ou dans le périurbain. Les caractéristiques de chaque quartier, sont exacerbées pour les séparés par rapport au reste de la population. Par exemple, les relations de voisinage sont encore plus faibles pour les séparés vivant dans les grands ensembles, ou dans le périurbain rural, par rapport au reste de la population. Les quartiers de périurbain urbain, populaires de ville centre, ou de mixité sociale programmée sont aussi davantage des points de passage pour les séparés que pour le reste de la population. Des inégalités de genre se cumulent par ces mécanismes. Les femmes, plus que les hommes, sont présentes dans les quartiers où les séparés immobiles ont des relations de voisinage peu dynamiques. Non seulement elles font l'expérience d'une mobilité plus importante à la suite des désunions, (Durier, 2017), mais elles sont également surreprésentées parmi les séparés mobiles les plus isolés.

Références citées

DAS M., VALK H. DE, MERZ E.-M., 2017, « Mothers' Mobility after Separation: Do Grandmothers Matter? », *Population, Space and Place*, 23, 2, p. e2010.

DURIER S., 2017, « Après une rupture d'union, l'homme reste plus souvent dans le logement conjugal », *INSEE Focus*, 91, p. 1-8.

FEIJTEN P., HAM M. VAN, 2007, « Residential mobility and migration of the divorced and separated », *Demographic Research*, 17, p. 623-653.

FEIJTEN P., VAN HAM M., 2013, « The Consequences of Divorce and Splitting up for Spatial Mobility in the UK », *Zeitschrift für Bevölkerungswissenschaft*, 38, 2, p. 405-432.

FERRARI G., BONNET C., SOLAZ A., 2019, « 'Will the one who keeps the children keep the house?' Residential mobility after divorce by parenthood status and custody arrangements in France », *Demographic Research*, 40, 14, p. 359-394.

IMBERT C., 2004, « Ancrage et proximités familiales dans les villes nouvelles franciliennes : une approche comparative », *Espaces et sociétés*, 119, 4, p. 159-176.

KAUFMANN J.-C., 1994, « Vie hors couple, isolement et lien social: Figures de l'inscription relationnelle », *Revue Française de Sociologie*, 35, 4, p. 593.

KERSUZAN C., 2009, « Changement de logement et naissance des enfants », *Recherches familiales*, 1, p. 7-25.

MARTIN C., 1994, « Diversité des trajectoires post-desunion. Entre le risque de solitude, la défense de son autonomie et la recomposition familiale », *Population (French Edition)*, 49, 6, p. 1557.

MULDER C.H., WAGNER M., 2012, « Moving after Separation: The Role of Location-specific Capital », *Housing Studies*, 27, 6, p. 839-852.

THOMAS M.J., MULDER C.H., COOKE T.J., 2017, « Linked lives and constrained spatial mobility: the case of moves related to separation among families with children », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 42, 4, p. 597-611.

VANDERSCHULDEN M., 2014, « Les ruptures familiales. Etat des lieux et propositions », Haut Conseil de la Famille.

Le rapport au voisinage des personnes ayant des pratiques religieuses

PAR LAURENCE FAURE

Introduction. Un contexte de retour du religieux comme fait social

Alors que la question religieuse était jusque récemment encore, pensée comme n'ayant plus lieu d'être posée, du fait de la thèse dominante de la sécularisation, elle revient aujourd'hui sur le devant de la scène politique, sociale et par conséquent, scientifique. A la représentation spontanée des grands ensembles comme espaces habités par des populations issues de l'immigration s'est adjointe progressivement, la double image très médiatisée de la femme voilée¹ et du jeune musulman radicalisé : la figure du musulman a progressivement remplacé celle de l'immigré² dans les discours médiatiques et politiques traitant des questions d'intégration des populations issues d'Afrique du nord ; et le contexte des attentats terroristes des dernières années a sans doute largement contribué à cette focalisation. A ce propos, S. Laacher, rappelle qu'il « ne se passe pas un seul jour, sans qu'il soit, ici et là question des immigrés et de leur religion ou de la religion des immigrés » ; tout se passant comme si la religion était aujourd'hui exclusivement le fait d'une population immigrée ou descendante d'immigrés, à l'exception d'une minorité catholique très active et présente dans l'espace public par exemple lors de la manif pour tous ou des débats sur la PMA. S'il n'était pas prévu initialement dans la recherche d'aborder le fait religieux, celui-ci en tant que question sociale a finalement paru incontournable dès lors que l'enquête portait pour partie sur des quartiers de grands ensembles mais aussi sur des quartiers bourgeois où la religion continue à être visible dans l'espace public. Certains résultats ont ensuite confirmé l'intérêt de cette question. Nous proposons donc de nous en saisir afin d'appréhender la façon dont la pratique religieuse varie socialement et spatialement, sans présupposer qu'elle est nécessairement et exclusivement le fait des habitants des grands ensembles. Il s'agira ensuite d'explorer ce que la pratique religieuse fait aux relations sociales et en particulier aux relations de voisinage.

Pour interroger cette question nous nous centrerons sur les quelques indicateurs disponibles dans l'enquête, à partir principalement de 3 d'entre eux : déclarer fréquenter régulièrement un lieu de culte (dans ou hors du quartier), être en relation avec des personnes pratiquantes, se définir personnellement par sa religion³. Précisons qu'en raison des contraintes qu'impliquent ces questions du point de vue de la CNIL, nous ne savons cependant pas à quelle religion sont affiliés les enquêtés, ce qui restreint les analyses.

¹ Figure qui a émergé à partir de 1989 (S. Laacher, 2005).

² Faisant suite à une première étape de reconversion des classifications coloniales dans les années 60, qui avait transformé les « français musulmans d'Algérie » en « Immigrés ». (F. De Barros, 2005)

³ D'autres indicateurs présents dans l'enquête, contribuent au recueil d'informations relatives à la religion : une question permet de savoir si les individus parlent de religion avec d'autres habitants, une autre concerne le fait d'être membre d'une association ou organisation militante relative à la religion d'appartenance. La première question n'a pas été retenue comme indicateur pertinent pour cette partie, car ce type d'échange ne présage pas d'un engagement religieux, en ce sens qu'il est possible de parler de la religion des autres, sans être soi-même concerné et pratiquant. La seconde question n'a pas été retenue car elle concerne peu de répondants (3%).

I. Contours socio-démographiques du fait religieux : déclin et/ou vitalité religieuse ?

Déclarer pratiquer une religion, avoir des relations avec des personnes religieuses et/ou s'identifier personnellement par la religion, sont trois indicateurs complémentaires de la manière dont les individus peuvent se sentir proches du monde religieux. Dans l'enquête, près d'un quart des individus déclare avoir une activité culturelle régulière au moins une fois par mois (23%), 15% indiquent avoir des relations avec des personnes de leur confession religieuse⁴ et 14% se définissent par la religion⁵. Il est intéressant de noter ici que, contrairement à d'autres enquêtes, l'identification à la religion, qui aurait pu être appréhendée comme relevant du registre de la croyance, indépendamment de la pratique, recueille un pourcentage moins important que la fréquentation d'un lieu de culte, analyseur de la pratique religieuse⁶. Ce résultat contraste avec ceux d'autres enquêtes, où généralement le sentiment d'appartenance recueille des pourcentages nettement plus élevés.

DES TAUX D'IDENTIFICATION RELIGIEUSE VARIABLES SELON LES ENQUÊTES :

Pour ne prendre que l'enquête Trajectoires et Origines, l'identification à une religion recueille dans l'ensemble 46% de réponses positives soit 3 fois plus que dans notre enquête. Dans d'autres enquêtes, les taux d'identification sont même parfois majoritaires. Ces différences importantes sont à rapporter au type d'enquête réalisée et aux populations concernées (par exemple, dans notre enquête, la religion n'est pas la thématique centrale), mais également, à la façon dont la question est posée. Alors que dans l'ensemble des enquêtes sur la religion, la question sur l'identification est une question spécifique, ce n'était pas le cas dans notre enquête. Par exemple, dans le sondage Opinion Ways réalisé en 2018, à la demande du journal La Croix, la question posée était « pouvez-vous nous dire quelle est votre religion, si vous en avez une ? 53% des jeunes de 18-30 ans enquêtés ont répondu positivement à la question. Dans notre enquête, l'identification à la religion ou à la spiritualité, était une des modalités possibles par lesquelles l'individu pouvait se définir, parmi de nombreuses autres dont l'âge, les études, la situation familiale, la situation professionnelle, les activités culturelles ou de loisirs, les activités politiques, le pays de naissance, le pays de résidence, le quartier de résidence, un autre lieu, d'autres éléments. Cela a largement contribué à réduire le pourcentage de réponses positives à la religion, la spiritualité. On peut donc penser que toutes les personnes croyantes n'ont pas nécessairement coché la modalité « votre religion, votre spiritualité ». Cette façon de formuler la question a l'avantage de replacer la définition religieuse de soi, dans un ensemble plus vaste (qui mériterait d'être étudié, ce que nous ne ferons pas ici par manque de place), et d'éviter des effets de sur-déclaration (bien qu'elle puisse produire l'effet potentiellement inverse de sous-déclaration). Certains, bien que non ou peu « croyants », parce qu'ils ont été élevés dans une société catholique, peuvent répondre positivement à une question exclusivement centrée sur l'identification religieuse pour marquer leur appartenance à une religion sur un mode plus culturel que religieux, a fortiori dans un contexte où les religions sont susceptibles d'être pensées comme en « concurrence ».

⁴La question était posée de la façon suivante dans le questionnaire : En dehors de votre famille, les personnes que vous voyez ou avec lesquelles vous communiquez sont-elles liées à votre religion ?

⁵ La question était posée ainsi : Parmi les caractéristiques suivantes, lesquelles sont pour vous les plus importantes pour vous définir ? Plusieurs modalités étaient proposées parmi lesquelles « votre religion, votre spiritualité ».

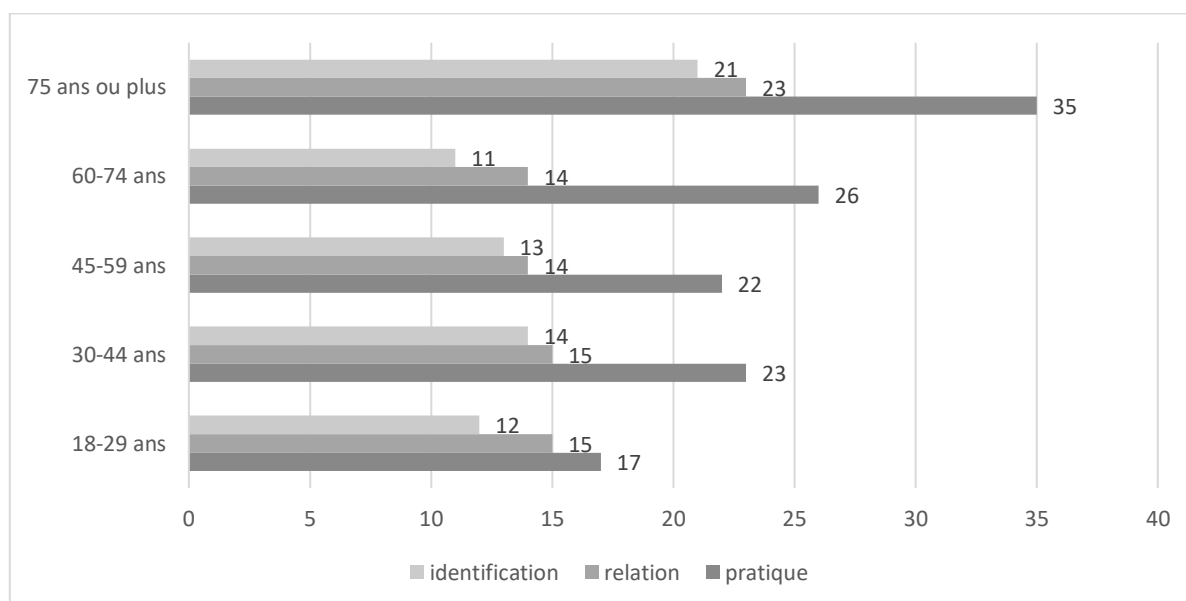
⁶ Les deux réponses sont nettement corrélées : 63% de ceux qui se définissent par la religion déclarent fréquenter régulièrement un lieu de culte (contre 23% de ceux qui ont une activité culturelle régulière). 37% de ceux qui ont une pratique religieuse se définissent aussi par la religion (contre 14 % de l'ensemble).

Les contours sociaux de ceux qui se déclarent pratiquants, se définissent par leur religion ou entretiennent des relations avec des personnes pratiquantes⁷ donnent sans surprise à voir d'une part l'importance de l'âge et du vieillissement social dans la sociographie du fait religieux, d'autre part la place de la religion plus affirmée pour les populations immigrées ou issues de l'immigration.

La pratique, les relations et l'identification religieuse : un déclin « générationnel »

Si les indicateurs d'identification, de pratique et de relations religieuses, sont à peine plus souvent cités par les femmes que les hommes⁸, la déclaration d'une pratique religieuse augmente par contre de manière à peu près régulière avec l'âge : les proportions sont multipliées par deux entre les deux tranches d'âges situées aux extrêmes⁹. En ce qui concerne l'identification à la religion ou les liens avec des personnes religieuses, seuls les 75 ans et plus se détachent par des réponses plus importantes.

FIGURE 1 - PRATIQUE RELIGIEUSE, RELATION AVEC DES PERSONNES RELIGIEUSES, ET IDENTIFICATION À LA RELIGION SELON L'ÂGE



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Plus qu'un effet d'âge, ces tendances générales traduisent sans doute principalement un effet de génération, la pratique religieuse étant davantage le fait des générations antérieures (et surtout des 75 ans et plus) dans un contexte de relative érosion de la religion en France, comme ailleurs en Europe, surtout depuis les années 1970-80¹⁰. Ces premiers éléments accréditent plutôt la thèse d'un déclin du religieux : la pratique, les relations et de manière un peu moins nette, l'identification religieuses sont moins fortes chez les plus jeunes.

Ces tendances méritent néanmoins d'être mises à l'épreuve d'observations statistiques plus fines. En effet, nous verrons combien elles sont très différenciées selon les contextes résidentiels et les

⁷ Sans que l'on sache si ce sont des personnes de la même confession religieuse qu'elles.

⁸ 25% des femmes déclarent pratiquer une activité culturelle contre 20% des hommes, 15% s'identifient à la religion (11% des hommes) et 16% ont des relations avec des personnes pratiquantes (13% des hommes).

⁹ Les déclarations de pratique régulière passent de 18% chez les étudiants à 30% chez les retraités.

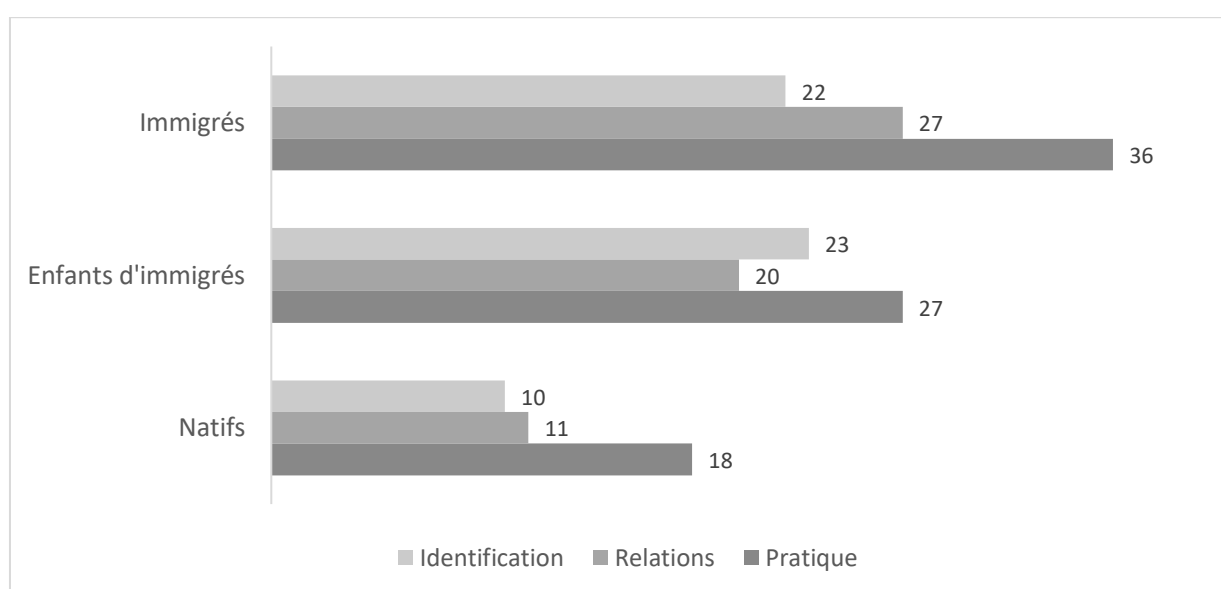
¹⁰ Si ce déclin des pratiques religieuses s'est amorcé dans la plupart des pays d'Europe depuis les années 1950, il est plus marqué en France à partir des années 1970 (Hervieu-Léger, 1999).

spécificités des populations qui y résident. D’ores et déjà, ce premier constat d’une relative érosion de la religion en France est contrebalancé par l’importance de la pratique religieuse des populations nées à l’étranger ou issues de l’immigration.

Le retour du religieux : un phénomène lié à l’immigration

Le fait religieux est surtout présent chez les populations immigrées ou issues de l’immigration. Les résultats de l’enquête vont dans le sens des tendances nationales, ainsi que des perceptions médiatiques et politiques, qui tendent à associer ces populations à une plus grande religiosité. Les immigrés et enfants d’immigrés pratiquent plus, ont davantage de relations liées à leur religion, de même qu’ils s’identifient deux fois plus souvent à leur religion que les natifs.

FIGURE 2- PRATIQUE RELIGIEUSE, RELATION AVEC DES PERSONNES RELIGIEUSES ET IDENTIFICATION À LA RELIGION SELON L’ORIGINE



Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît le pays de naissance (n=2558) ; données pondérées

Notre enquête confirme une double tendance repérée par d’autres auteurs (Figure 2) : d’un côté un déclin du religieux chez les natifs d’un pays de tradition catholique, de l’autre, un dynamisme religieux chez les personnes immigrées ou issues de l’immigration porté par le dynamisme mondial de la religion musulmane (Simon, Tiberj, 2013). Parmi les personnes nées à l’étranger, ce sont par ailleurs surtout les individus venus d’autres pays d’Afrique et dans une moindre mesure des pays du Maghreb qui indiquent plus que les autres, à la fois pratiquer (respectivement 56% et 26% contre 23% de l’ensemble des personnes nées à l’étranger), avoir des relations en lien avec leur religion (respectivement 39% et 25% pour 15% dans l’ensemble) ou s’identifier à la religion (23% et 24% contre 14% de l’ensemble).

Les jeunes issus de l’immigration ou immigrés déclarent des taux de pratique et d’identification religieuse élevés qui égalent, voire sont parfois supérieurs à ceux de leurs congénères plus âgés, alors même que certains auteurs s’interrogent sur les limites d’une comparaison entre confessions sur la base de la fréquentation régulière d’un lieu de culte (Dargent)¹¹. Les taux de pratique sont par ailleurs

¹¹ En effet, différents éléments peuvent donner à penser que cet indicateur n’est pas nécessairement le plus pertinent pour mesurer la religiosité des musulmans, sans doute sous-évaluée avec cet indicateur, d’une part parce que les femmes sont moins tenues de se rendre à la mosquée, ensuite parce que la fréquentation de la

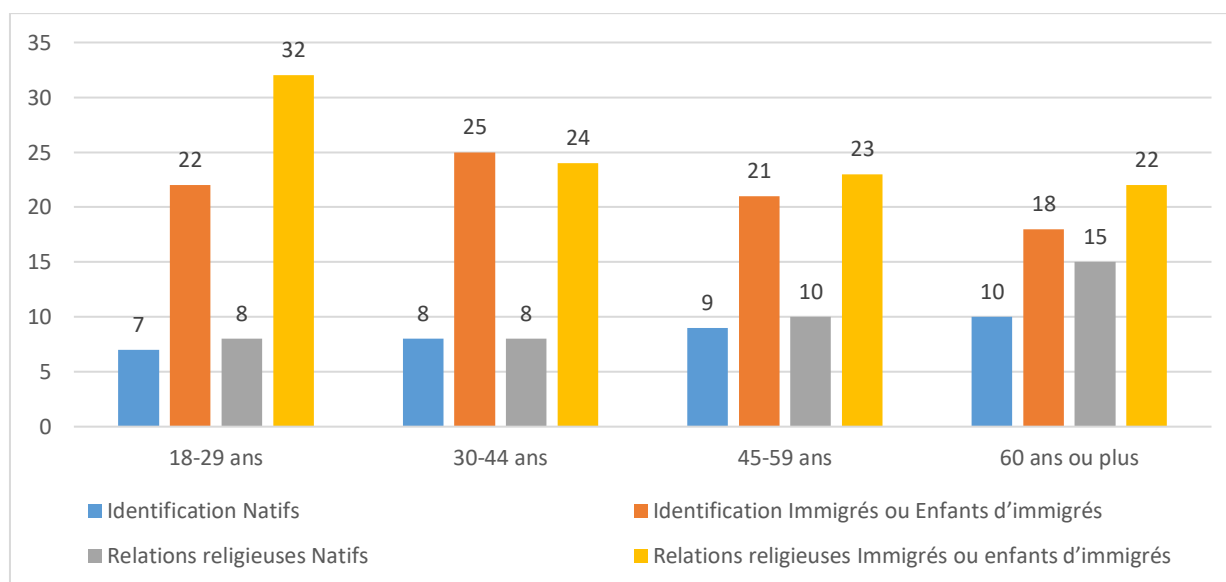
nettement plus élevés que pour les autres jeunes. Alors que seuls 10 % des natifs de 18-29 ans déclarent une pratique culturelle, c'est 4 fois plus souvent le cas des enfants d'immigrés (39%) et 3 fois plus pour les immigrés au même âge (Tableau 1). De la même façon, l'identification religieuse est 3 fois plus fréquente et la connaissance de personnes religieuses 4 fois supérieure aux autres jeunes. La tendance au vieillissement de la religiosité observée dans l'ensemble, n'est pas effective pour les immigrés ou enfant d'immigrés.

TABLEAU 1 – FRÉQUENTATION RÉGULIÈRE D'UN LIEU DE CULTE SELON L'ÂGE ET L'ORIGINE

	Natifs	Enfants d'immigrés	Immigrés	Ensemble
18-29 ans	10	39	33	17
30-44 ans	16	23	37	23
45-59 ans	16	19	39	22
60-74 ans	23	45	36	26
75 ans ou plus	36	29	27	35

Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît le pays de naissance (n=2558) ; données pondérées

FIGURE 3 - IDENTIFICATION ET RELATIONS RELIGIEUSES SELON L'ÂGE ET L'ORIGINE DES HABITANTS



Champ : ensemble des enquêtés dont on connaît le pays de naissance (n=2558) ; données pondérées

Ces résultats sont confirmés au plan national par les différentes enquêtes et notamment par l'enquête Trajectoires et Origines. A ce propos, Simon et Tiberj signalent que « l'âge joue un rôle contradictoire selon les religions (et donc les origines) considérées : ce sont les plus jeunes (les moins de 26 ans) qui se montrent les plus religieux parmi les musulmans, alors que c'est l'inverse pour les catholiques ». Si l'enquête ne permet pas de vérifier cette tendance en fonction des appartenances religieuses puisque la question de la confession n'a pu être posée, les variations selon les origines donnent à penser que

mosquée n'est qu'un élément parmi d'autres de la pratique religieuse (cf les pratiques alimentaires qui, comme pour le judaïsme constituent un élément structurant de la mise en acte du croire), enfin parce que les mosquées ne sont pas toujours situées dans le quartier de résidence ce qui peut contribuer à réduire le taux de fréquentation régulière.

c'est également le cas. Ainsi, on observe paradoxalement une augmentation des pratiques religieuses chez une partie des plus jeunes, qui pourtant, « ordinairement en Europe, sont les plus éloignés des pratiques religieuses » (Lagrange, 2014). Contre la tendance générale à la sécularisation, une vitalité religieuse, est manifeste dans certains groupes, ici en l'occurrence, chez les immigrés et descendants d'immigrés, vitalité notamment attestée par le jeune âge des pratiquants. Ces résultats vont également dans le sens des constats concernant une plus forte religiosité des personnes de confession musulmane (Galland, 2019, Cela conduit d'ailleurs P. Simon et V. Tiberj à considérer que, pour les immigrés et descendants d'immigrés, l'explication générationnelle et sociétale d'un déclin religieux ne vaut pas, l'appartenance religieuse affirmée étant davantage le fruit d'une socialisation familiale, marque de l'influence de la famille en ce domaine (Simon, Tiberj, p.9, 2013). Ils indiquent également que l'affirmation religieuse estimée à partir d'une question d'identification¹², est nettement plus prononcée quand les deux parents sont descendants d'immigrés qu'en cas de couple mixte.

Si l'on distingue dans l'enquête enfants d'immigrés et immigrés, ce sont chez les enfants d'immigrés que la déclaration de pratique régulière est la plus importante parmi les 18-29 ans, dépassant même celle des immigrés. Ceci atteste l'idée d'une « réislamisation », ou d'un relatif retour du religieux chez les jeunes générations, descendants d'immigrés ; dont il faut cependant nuancer la portée en prenant en compte l'effet de visibilisation : en effet, avant le début des années 2000, la pratique religieuse était sans doute plus discrète, et ce notamment en raison de l'absence de mosquées et/ou de lieux de fréquentation publics faisant office de lieux religieux pour les musulmans. C. Dargent fait en effet l'hypothèse d'une sous déclaration dans les enquêtes antérieures réalisées au plan national (Dargent 2010), tandis que Bréchon et Tchernia rappellent combien « la couverture nationale en mosquées » est « incomplète » (2009).

La religion : une affaire de famille... et de classe sociale ?

Si la religion est tendanciellement en France, l'affaire des natifs plus âgés et des populations immigrées ou issues de l'immigration plus jeunes, elle est aussi sans surprise, plutôt une affaire de famille. Les couples avec enfants déclarent proportionnellement davantage avoir une activité culturelle (30% d'entre eux,) avoir des relations liées à leur religion (20%) ou s'identifier à leur religion (17%) que les solo ou les couples sans enfants (21% des couples sans enfants et 19% des solos pour l'activité culturelle, 12% chaque fois pour les relations religieuses et 10% pour l'identification à la religion). Le respect de la norme de vie familiale est un fait avéré pour les plus pratiquants, en tant que mode de vie légitimé par les institutions religieuses. On sait en effet que les personnes pratiquantes sont attachées à la vie familiale, en conformité avec leurs valeurs religieuses. M. Maudet souligne à ce propos que les catholiques et les musulmans « affirmés » valorisent par exemple davantage la maternité que les personnes sans religion (Maudet, 2017).

Contrairement à la vie familiale, la situation d'emploi n'est pas favorable à l'identification et la pratique religieuse ainsi qu'à la déclaration de liens religieux : les individus en emploi répondent moins souvent positivement avoir des pratiques religieuses, s'identifier à la religion ou connaître des personnes

¹² La question posée dans l'enquête TeO était la suivante : Quelle importance accordez-vous aujourd'hui à la religion dans votre vie ? » Les 4 modalités de réponses proposées allaient de « pas du tout d'importance » à « beaucoup d'importance ». La réponse n'évalue donc pas la réalité effective des pratiques et notamment pas la fréquentation régulière des offices.

pratiquant leur religion dans leur entourage¹³. Ce constat doit être rapporté aux caractéristiques socio-démographiques des personnes au chômage proportionnellement plus souvent immigrées ou issues de l'immigration, et par ailleurs, moins souvent diplômées. Dans l'enquête, les enfants d'immigrés et les immigrés sont deux fois plus souvent au chômage que les natifs (12% contre 6%) et ils sont beaucoup moins fréquemment détenteurs d'un diplôme de niveau bac+ 5 et plus : 17% des enfants d'immigrés et 19% des immigrés sont dans ce cas contre 30% des natifs. On observe par ailleurs que, lorsque le niveau d'études est élevé, la pratique culturelle des immigrés ou enfants d'immigrés est faible (22% des bac+5 et plus ont une activité religieuse régulière contre 36% des titulaires d'un CEP, Brevet ou non diplômés et 40% des détenteurs d'un CAP, BEP). La poursuite des études supérieures s'accompagne d'une diminution de la religiosité, en particulier pour ces populations. Plus importante chez les chômeurs, la pratique religieuse, l'est également davantage chez les locataires du secteur social (30% contre 22% des propriétaires et 19% des locataires du secteur privé) dont on sait qu'ils sont proportionnellement moins souvent natifs. Il en va de même de l'identification à la religion (19% pour une moyenne de 14%) et de la fréquentation de personnes religieuses (21% pour une moyenne de 15%)

Au-delà de l'origine migratoire, la religion serait-elle aussi une affaire de classe ? Si l'on s'intéresse aux autres indicateurs de caractérisation sociale que sont le diplôme, la profession et le niveau de revenu, peu de différences apparaissent au premier abord. Les plus diplômés, déclarent un peu moins souvent que les autres avoir une pratique religieuse (20% pour une moyenne de 23% et contre 25% des sans diplôme, CEP ou brevet). Ces résultats vont dans le même sens que les enquêtes nationales (Simon Tiberj, 2013). La détention d'un capital culturel est inversement proportionnelle à la déclaration de pratique d'un culte. Les variations selon la PCS sont peu importantes, mais intéressantes : ce sont les professions intermédiaires (20%) et en particulier les médiateurs (18%) ainsi que les cadres à dominante culturelle (17%) qui pratiquent le moins une activité culturelle tandis que les cadres à dominante économique et chefs d'entreprises sont plus nombreux à pratiquer une religion (25%) précédés des employés de la fonction publique et policiers (26%) ouvriers et employés non qualifiés (27%), des employés de services direct aux particuliers (27%) et des employés administratifs et commerciaux (29%) qui déclarent le plus pratiquer régulièrement leur religion. Enfin, les variations selon le revenu distinguent les ménages disposant de 6000 euros et plus qui déclarent un peu plus souvent une activité culturelle dans leur quartier (20%) que ceux dont le revenu est situé entre 3000 et 3999 euros (11%). Les écarts sont certes peu importants mais suffisants pour souligner une sur-déclaration de pratique des plus fortunés.

Plusieurs tendances se dégagent : d'un côté l'activité culturelle est plus forte en bas de l'échelle sociale, chez les détenteurs de bas revenus et de faibles niveaux de qualification, par ailleurs plus souvent locataires du parc social et plus fréquemment issus de l'immigration ou immigrés, tandis qu'elle est plus faible dans les niveaux intermédiaires de la stratification sociale. De l'autre, cette pratique culturelle est aussi un peu plus importante parmi les détenteurs d'un capital économique, et plus faible parmi les détenteurs d'un capital culturel. Loin d'être une pratique exclusivement liée aux individus en bas de l'échelle, on la retrouve, bien que dans des proportions moindres, en haut de l'échelle sociale.

¹³ 28% des individus au chômage et 27% des autres inactifs (hors retraités) déclarent une pratique religieuse (contre 20% de ceux en emploi). Ils se définissent davantage par la religion (22% et 20% contre 14% de l'ensemble) et ont plus souvent des personnes de leur religion dans leur entourage.

La religion dans la ville

Le taux de fréquentation régulière d'un lieu de culte dans notre enquête, qui concerne près d'un quart des individus, est deux fois supérieur à l'enquête valeurs de 2018 (12% en 2018, pourcentage par ailleurs comparable à celui de 2008). Comment comprendre un tel écart entre les deux enquêtes ? Il est possible de rapporter ces différences au fait que les pratiquants - notamment ceux des religions minoritaires¹⁴ - sont principalement concentrés dans les grandes villes. Il est alors moins étonnant, d'observer cette surreprésentation des pratiquants réguliers lorsque l'on sait que le dispositif d'enquête s'est principalement focalisé sur les habitants de deux grandes métropoles françaises. Par ailleurs, les populations immigrées ou issues de l'immigration, dont nous avons vu qu'elles sont plus pratiquantes, sont aussi surreprésentées dans les espaces urbains. Ces données viennent ainsi contrer l'idée que la ville contemporaine, et la migration urbaine iraient de pair comme le pensait Gabriel Le Bras, avec le déclin de la religion, ou que la ville serait, le « tombeau des religions »¹⁵, pour reprendre le titre d'un colloque qui interrogeait justement cette idée. Si déclin il y a, celui-ci concerne certaines religions et certains espaces tandis que d'autres sont davantage marqué-e-s par une relative vitalité et visibilité, associés à la fois à des contextes socio-démographiques et spatiaux, ainsi qu'à des enjeux politiques.

Compte tenu de ces premiers constats, il importe à présent de se pencher plus spécifiquement sur les déclinaisons spatiales de la religiosité, en montrant en quoi elle est davantage un fait urbain et comment elle se décline en fonction des contextes spatiaux. Cela permettra d'approfondir et de nuancer l'idée selon laquelle la religiosité serait le propre des quartiers de grands ensembles, quartiers où l'on trouve une proportion plus importante de populations immigrées ou issues de l'immigration.

II. Pratiques et affiliations religieuses comparées dans les quartiers de grands ensembles...et ailleurs.

Qu'en est-il dans notre enquête de la place occupée par la religion dans la vie des habitants et en particulier du lien entre religion et habitants des grands ensembles comparativement à d'autres quartiers ? Trouve-t-on, comme le laissent souvent à penser les discours médiatiques, une place de la religion propre à ces quartiers, à rebours d'un processus de désécularisation énoncé par certains spécialistes de sociologie des religions depuis une bonne trentaine d'années (Berger, 2001) ? Ce retour du religieux serait en France, principalement le fait de populations de confession musulmane et doit alors être articulé à leur poids démographique dans ces quartiers. Nous allons voir à la fois en quoi ces représentations et analyses font pour partie sens, mais également en quoi elles méritent d'être mises en regard des pratiques religieuses à l'œuvre chez les habitants des autres quartiers enquêtés. En effet, les grands ensembles ne sont pas les seuls à recueillir une déclaration de pratique religieuse supérieure à la moyenne.

¹⁴ Qu'il s'agisse de l'enquête valeurs de 1999, de 2008 ou de 2018, les chiffres sont restés stables. Cette stabilité de la pratique régulière (après une diminution régulière jusqu'à la fin des années 1990 s'explique par le dynamisme de la religion musulmane et par l'importance de la pratique religieuse dans les populations de confession musulmane qui ont récemment immigré en France. Ce dynamisme compense la baisse continue de la pratique religieuse catholique : par exemple, C. Dargent rappelle que les catholiques qui se rendent à la messe au moins une fois par mois, représentent 7% de la population adulte alors qu'ils étaient 9% en 2008. (Dargent, 2019)

¹⁵ Colloque organisé par l'Association Française de Sciences sociales des religions AFSR en 2009.

Une pratique religieuse plus importante dans les grands ensembles ...et dans les quartiers bourgeois, que dans les communes rurales

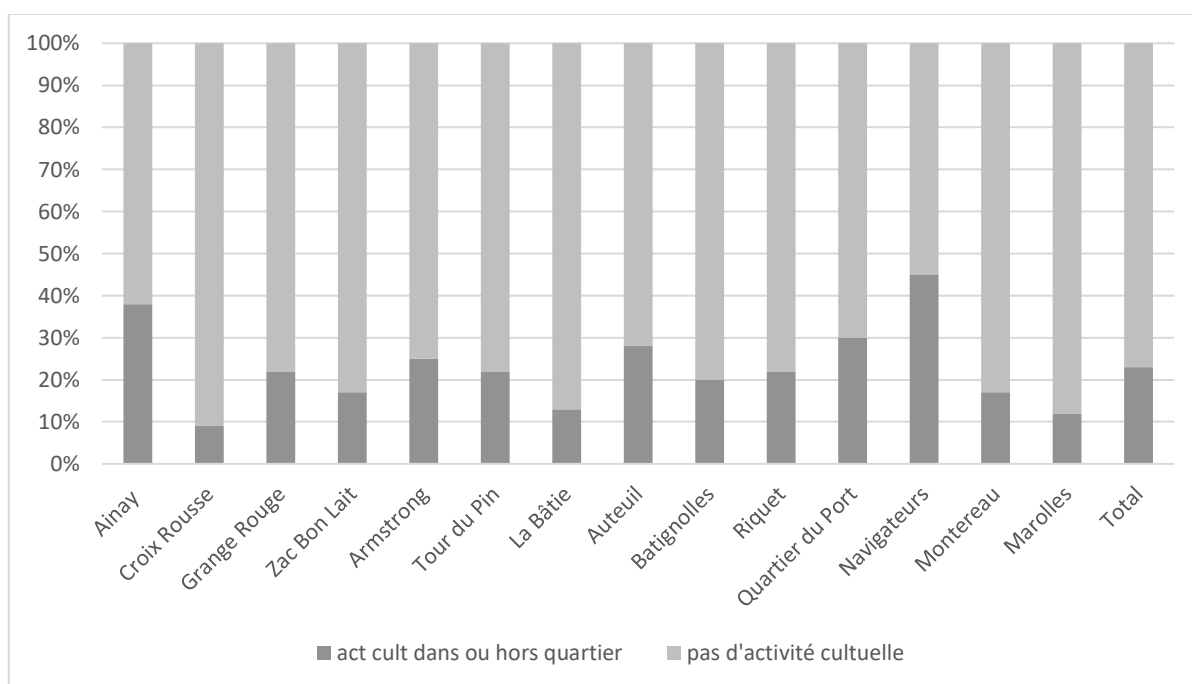
À Paris, le quartier de grands ensembles recueille le taux le plus important pour la fréquentation régulière d'un lieu de culte dans ou hors du quartier : près d'un individu sur deux déclare avoir une pratique culturelle, soit presque deux fois plus que dans l'ensemble et 4 fois plus que dans l'enquête Valeurs France entière. Il est suivi par le quartier de mixité sociale du Port (30%), puis par le quartier bourgeois d'Auteuil (28%).

A Lyon, cependant, le quartier d'Armstrong ne se distingue pas par la pratique culturelle la plus importante. En effet, ce quartier arrive, avec La Tour du Pin, au 2^e rang lyonnais des fréquentations d'un lieu religieux (et au 5^e rang sur l'ensemble des quartiers). Le quartier bourgeois d'Ainay (38%) dépasse de 15 points le taux de déclaration des habitants d'Armstrong. Cette plus faible proportion de pratiquants réguliers déclarés à Armstrong, bien que supérieure à la moyenne nationale, va à l'encontre des représentations habituelles que l'on se fait de Vénissieux et de la place qu'y occupe la religion musulmane sans doute du fait de la forte visibilité de cette religion dans l'espace public et des débats qui leur sont associés.

Les quartiers de grands ensembles parisiens et lyonnais, se distinguent donc pour partie dans la place qu'y occupe la religion selon leur composition sociale et l'origine de leurs habitants, plus souvent immigrée à Navigateurs. Cela rappelle aussi qu'il ne faut pas confondre visibilité publique du fait religieux et niveau réel de pratique de la population dans son ensemble. Rappelons néanmoins que l'indicateur de fréquentation régulière d'un lieu de culte, n'est qu'un indicateur parmi d'autres, de la pratique religieuse.

Ces résultats contribuent à nuancer l'idée selon laquelle les quartiers de grands ensembles seraient marqués par une pratique religieuse nécessairement plus intense qu'ailleurs. Certes, la pratique y est plus fréquente voire beaucoup plus fréquente que dans d'autres quartiers, mais ce ne sont pas les seuls quartiers qui se distinguent par une plus forte déclaration de pratique. Si l'on compare les deux quartiers de grands ensembles et les deux quartiers bourgeois, les premiers ne dépassent que de deux points les seconds (35% et 33% dans et hors quartiers) pour la fréquentation régulière d'un lieu de culte. Ce sont ainsi dans les quartiers les plus homogènes socialement et les plus opposés entre eux du point de vue de leur composition sociale, que la pratique religieuse est la plus forte.

FIGURE 4 - PRATIQUE RELIGIEUSE RÉGULIÈRE SELON LE QUARTIER DE RÉSIDENCE



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Ces données concernant les quartiers bourgeois et tout particulièrement Ainay, sont d'autant plus frappantes lorsque l'on sait qu'en France, la part des pratiquants réguliers du catholicisme continue à diminuer (9% en 2008 contre 7% en 2018 dans l'enquête valeurs)¹⁶. Si l'on s'intéresse exclusivement aux pratiques religieuses dans le quartier de résidence, c'est alors Ainay, et non plus les Navigateurs, qui recueille le taux de déclaration de pratique le plus élevé, avec 32% de pratiquants réguliers exclusivement à l'intérieur du quartier, contre 27% à Navigateurs. L'histoire du quartier et l'effet d'offre en matière de n'est pas sans conséquences. En effet, Ainay est historiquement le quartier de la bourgeoisie catholique lyonnaise, où se concentrent à la fois une population beaucoup plus pratiquante et attachée au catholicisme que dans le reste de l'agglomération, des lieux de culte nombreux, presque exclusivement catholiques, et des lieux associatifs et de formation¹⁷ associés à la religion catholique (Campus Carnot de l'Université Catholique de Lyon, Lycée Saint Marc, œuvres de charités, association familiale catholique...). Ce quartier est clairement identifié dans l'espace local et les habitants pratiquants qui y résident, sont, on peut le penser, pleinement inscrits dans la vie de leur quartier et n'éprouvent pas le souhait de se rendre, sauf raisons ou occasions particulières dans d'autres lieux de culte de la ville, compte tenu de l'offre religieuse conséquente dont ils disposent sur place. Dans sa recherche socio-historique réalisée à partir de l'annuaire du Tout Lyon et ses notices, étudié jusqu'en 1985, Yves Grafmeyer, rappelle que le second arrondissement constitue l'un des

¹⁶ Parmi les catholiques, 20% indiquent se rendre au moins une fois par mois à l'église en 2004 dans l'enquête CSA (15% une fois par semaine 5% une fois par mois). Sachant que le quartier d'Ainay est historiquement un quartier bourgeois catholique où la religion occupe une place non négligeable, la proportion de 31% de pratiquants réguliers peut être rapportée aux 20% de croyants qui se rendent une fois par mois plutôt qu'à l'ensemble des individus de confession catholique, qu'ils se déclarent ou non croyants.

¹⁷ Si l'Université Catholique était, jusqu'en 2015, exclusivement située dans le quartier d'Ainay avec deux localisations, l'une à Bellecour, l'autre place Carnot, depuis 2015, seul le site de Carnot – sur lequel se trouve notamment la faculté de théologie et sciences religieuses-, est resté ouvert dans le quartier d'Ainay, tandis qu'un nouveau site, plus grand, a été inauguré, derrière la gare de Perrache en lieu et place de l'ancienne prison Saint-Paul.

espaces résidentiels de la bourgeoisie lyonnaise et que l'on recense dans l'annuaire au cours du XXe siècle, « un nombre relativement élevé d'enfants qui sont prêtres ou religieux », confirmant « les liens privilégiés que ce milieu ou du moins certaines de ses composantes, entretient avec la religion catholique » (Grafmeyer,1992).

Les quartiers qui, inversement, se caractérisent par un faible taux de déclaration, sont le quartier lyonnais de la Croix-Rousse et les communes rurales de Marolles sur Seine à Paris et La Bâtie en région lyonnaise (respectivement 9%, 12% et 13%). La religion est bien aujourd'hui un fait social urbain plutôt que rural, ce qui n'est pas seulement dû aux habitants de grands ensembles, plus souvent de confession musulmane. La ville, dans les quartiers investis par la bourgeoisie catholique traditionnelle, est aussi un espace de maintien du religieux et de concentration des populations les plus attachées à la religion, et ce bien davantage que les espaces ruraux enquêtés.

Au bout du compte, les pratiquants réguliers se concentrent donc principalement en ville marquée d'une recomposition de la spatialisation du religieux¹⁸, et dans certains quartiers plutôt que d'autres. Plus encore, dans ces quartiers, ce sont des populations socialement très contrastées qui déclarent pratiquer mais aussi s'identifier à la religion : si quel que soit leur quartier, ce sont très largement les femmes qui participent à l'entretien de la vitalité religieuse, on observe des variations très nettes sur tous les autres indicateurs sociodémographiques : alors que les individus les plus religieux sont dans les quartiers bourgeois presque exclusivement des natifs, âgés de 60 ans et plus, et sont par ailleurs beaucoup plus souvent diplômés, cadres et détenteurs de revenus supérieurs à 4000 euros, dans les quartiers de grands ensembles, c'est le profil inverse qui se dessine : les individus religieux sont plus souvent modestes et peu ou pas diplômés, ils exercent plus souvent en tant qu'ouvrier ou employé, en particulier qualifié et se situent dans les tranches d'âges intermédiaires. Notons néanmoins que les plus jeunes, contrairement à la figure médiatique du jeune pratiquant radicalisé, ne sont pas surreprésentés parmi les pratiquants dans les grands ensembles. Ces éléments peuvent amener à penser que le phénomène religieux présent dans les quartiers à faible mixité sociale, est pour partie associé à un sentiment de « relégation sociale » (Observatoire de la Laïcité, 2019).

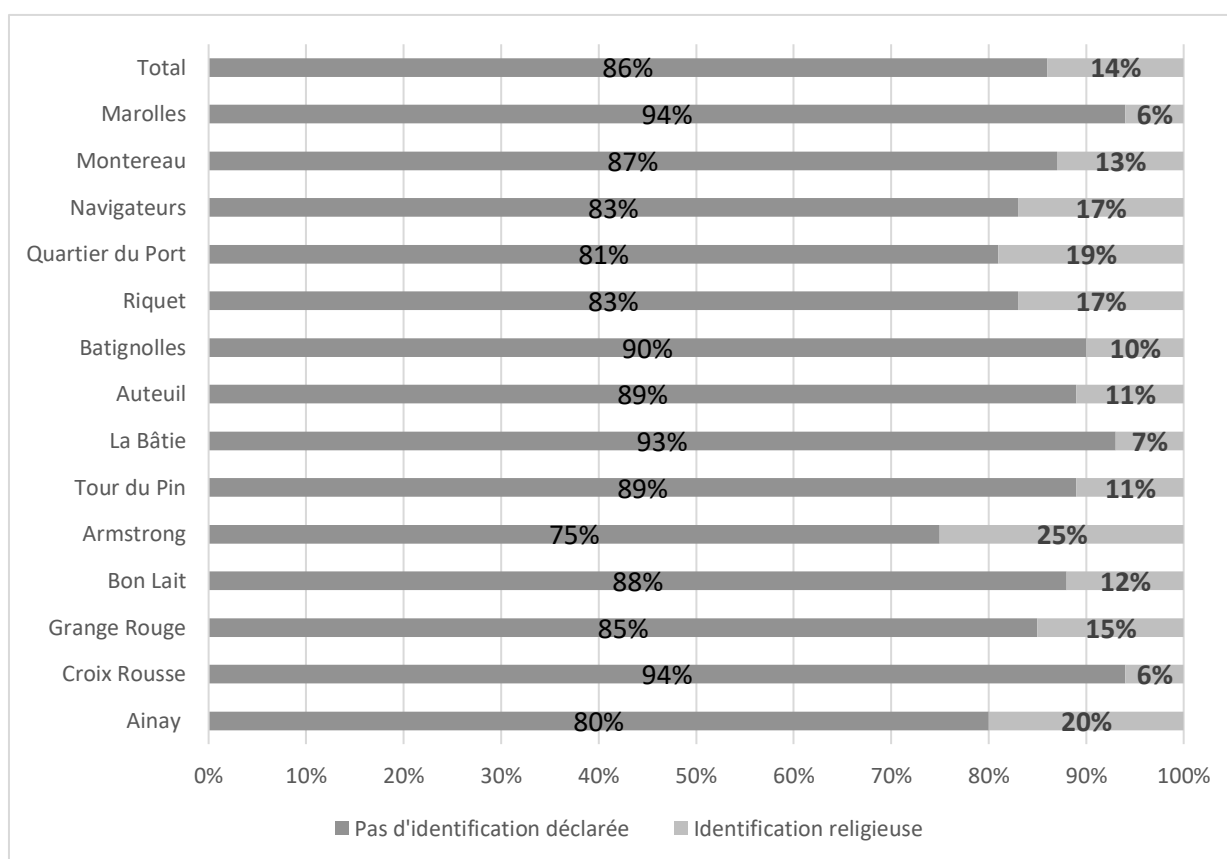
Une identification à la religion plus élevée à Armstrong...et Ainay

Qu'en est-il à présent de la façon dont les habitants s'identifient à la religion ? Cet indicateur est intéressant en ce que, contrairement à la fréquentation d'un lieu de culte, qui peut par exemple être variable selon le sexe notamment pour la religion musulmane, la question de savoir si les personnes se définissent ou non en relation avec leur religion n'est pas discriminante selon le sexe¹⁹. Cet indicateur diffère également en cela qu'il relève davantage d'une question de représentation permettant de mesurer l'importance qu'a, pour les individus, la religion et ce, indépendamment de leur pratique effective. On peut en effet s'identifier à une confession religieuse sans pour autant se déclarer pratiquant régulier et inversement.

¹⁸ Endelstein L., Fath S., Mathieu S., *Dieu change en ville. Religion, espace, immigration*, L'harmattan, 2010.

¹⁹ Dans l'enquête, alors que sur l'ensemble de la population, les femmes se déclarent proportionnellement plus souvent pratiquantes (25% des femmes contre 20% des hommes), c'est l'inverse dans les grands ensembles dont on peut penser que la pratique de la religion musulmane est prédominante : 40% des hommes déclarent fréquenter régulièrement un lieu de culte contre 32% des femmes. Par contre, la proportion de ceux qui s'identifient à leur religion est strictement équivalente chez les hommes et les femmes dans les grands ensembles (21%).

FIGURE 5 - SE DÉFINIR PAR LA RELIGION SELON LE QUARTIER DE RÉSIDENCE



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Si à nouveau, un quartier de grands ensemble et un quartier bourgeois se distinguent par l'importance de l'identification religieuse, ce sont aussi dans les quartiers populaires et dans le quartier de mixité sociale du Port à Choisy, que l'on trouve plus souvent des individus se définissant par leur religion. Inversement, ce sont dans les quartiers gentrifiés ou les zones rurales que cette identification est faible. Ce n'est cependant pas Navigateurs, mais le quartier d'Armstrong à Lyon qui se distingue par le pourcentage le plus important de personnes se définissant par leur religion (25% à Armstrong contre 17% à Navigateurs), suivi par le quartier d'Ainay à Lyon, Auteuil étant sous représenté.

Les sociabilités religieuses, un espace de sociabilités parmi d'autres à Ainay

Comment s'articulent religion et relations sociales, pour les grands ensembles et pour les autres quartiers ? Quelle est la place de l'activité religieuse dans la construction des relations sociales et cette place varie-t-elle également selon les quartiers ? Retrouve-t-on les mêmes quartiers fédérateurs de liens religieux ? La question permettant d'identifier les spécificités de relations sociales nouées par les habitants, proposait un ensemble d'items parmi lesquels se trouvait l'entretien de relations avec des personnes liées à leur religion. D'autres propositions étaient également énoncées afin de savoir si les personnes avec lesquelles les habitants étaient en relation étaient liées à des activités culturelles ou de loisirs, à des activités politiques, à leur vie professionnelle, à leurs études, à un autre pays que la France, à leur quartier de résidence ou enfin à d'autres lieux où ils ont vécu. Plusieurs réponses étaient possibles, les modalités étant proposées l'une après l'autre. Seuls 3 quartiers se distinguent par un taux de déclaration plus important de sociabilités liées à leur religion : les deux quartiers de grands ensembles et le quartier bourgeois d'Ainay. Au-delà de cette tendance commune, les types de

sociabilités déclarées dans ces quartiers se distinguent cependant nettement. Dans les grands ensembles, les autres activités potentiellement associées à des sociabilités sont toutes sous représentées, sauf exception²⁰. A Ainay, les habitants déclarent plus souvent être en relation avec des personnes rencontrées dans le cadre d'activités non seulement religieuses, mais aussi culturelles, politiques²¹, scolaires ou à un moindre degré en lien avec leur vie professionnelle par exemple.

TABLEAU 2 – PERSONNES AVEC LESQUELLES LES HABITANTS SONT EN RELATION EN LIEN AVEC LEURS ACTIVITÉS ET LIEUX DE VIE, SELON LE QUARTIER DE RÉSIDENCE

	Oui, religion	Oui, Act culturelles, de loisirs	Oui, act politiques	Oui, vie prof.	Oui, études	Oui, autre pays que la France	Oui, quartier actuel de résidence	Oui, autres lieux de vie
Ainay	26	61	9	48	49	38	49	59
Croix Rousse	4	68	11	56	59	44	58	63
Grange Rouge	16	35	6	42	24	29	23	38
Bon Lait	9	47	3	45	43	26	30	63
Armstrong	27	40	3	39	29	36	43	36
Tour du Pin	12	49	5	42	25	29	33	46
La Bâtie	4	53	4	57	34	10	51	67
Auteuil	13	54	5	44	44	44	37	51
Batignolles	12	61	5	59	57	46	58	66
Riquet	15	59	11	47	37	48	46	48
Quartier du Port	16	42	5	50	38	47	31	57
Navigateurs	27	47	7	40	39	46	43	55
Montereau	16	44	8	40	34	34	36	64
Marolles	11	53	7	55	30	34	58	55
Total	15	52	6	47	40	37	43	54

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Alors que le cadre religieux (et familial) serait le principal cadre intégrateur du point de vue des relations affinitaires en dehors de la famille pour les habitants des grands ensembles, celui-ci est associé à de nombreux autres espaces de pratiques favorisant les sociabilités pour les habitants d'Ainay. Dans ce quartier, la religion constitue un espace de sociabilités, dont on peut par ailleurs se demander s'il est un principe structurant et organisateur des autres lieux et types de pratiques et de relations, ou s'il représente un espace parallèle et dissocié de ces autres lieux de rencontre et liens relationnels. Un des récits d'une enquêtée lors de l'enquête exploratoire, amène plutôt à pencher pour la première hypothèse : en lien avec les espaces classiques de pratique religieuse que sont les églises, les établissements scolaires catholiques sont présentés par cette enquêtée comme jouant un rôle central dans la création et l'entretien de réseaux de connaissance et d'interconnaissance entre parents et entre enfants se reconnaissant comme catholiques. Les cadres de fréquentation extra-scolaires, tels que le scoutisme sont également évoqués par l'enquêtée :

²⁰ La fréquentation de personnes liées à leur pays d'origine fait l'objet d'une sur-déclaration à Navigateurs, tandis qu'à Armstrong, la fréquentation de personnes liées à leur quartier de résidence correspond à la moyenne

²¹ Concernant les résultats liés à l'identification politique, il convient de rester prudent étant donné le très faible nombre d'individus ayant répondu positivement à la question, et ce dans tous les quartiers.

« Il y a une concentration de familles du même genre dans ce quartier, catho, un peu bourgeo, même éducation, mêmes valeurs, du coup tout le monde se connaît, tout le monde était à la même école, on était aux scouts ensemble, les parents se connaissent ²² ».

Les résultats montrent que la pratique, l'identification et la déclaration de relations religieuses ne sont pas répartis spatialement au hasard dans la ville et les espaces péri-urbains. On observe bien un phénomène de territorialisation du fait religieux. Ce sont plutôt dans des quartiers de grands ensembles ou des quartiers bourgeois que la religion est la plus prégnante, en raison de l'histoire des quartiers et des peuplements, -que celle-ci s'inscrive dans le temps long ou dans le temps plus court de l'histoire des migrations et de leurs effets sur les regroupements en fonction des origines migratoires. Ces données viennent donc confirmer la présence de la religion dans les quartiers de grands ensembles, en lien avec le dynamisme actuel de la religion musulmane²³. Elles permettent néanmoins de nuancer l'idée d'une présence religieuse urbaine exclusivement associée à la confession musulmane et circonscrite dans les grands ensembles, à la fois parce que certains quartiers fonctionnent pour partie comme des bastions religieux catholiques, comme c'est le cas d'Ainay, phénomène d'autant plus marquant dans un contexte de déclin du catholicisme en France, mais aussi parce que d'autres quartiers sont marqués par la présence de la religion, bien qu'à des degrés moindres, comme c'est par exemple le cas dans le quartier du port à Choisy pour ce qui est de l'identification culturelle ou de la fréquentation d'un lieu de culte en dehors du quartier.

III. Religiosité et relations de voisinage : voisine-t-on différemment lorsqu'on est pratiquant ?

Les personnes religieuses sont-elles foncièrement différentes des non religieuses du point de vue de leurs relations de voisinage ? Quels rapports entretiennent-elles à leurs voisins ? Comment ces manières de voisiner et les perceptions qui leur sont associées se déclinent-elles ? On observera d'une part leurs pratiques de voisinage dans l'immeuble et le quartier, d'autre part la façon dont les habitants pratiquants se représentent leurs voisins, tant sous l'angle des pratiques et représentations positives que sous celui des perceptions plus négatives dont ces relations de voisinages peuvent faire l'objet.

Des pratiques de réceptions et d'échanges entre habitants non discriminantes... hormis dans les quartiers plus « religieux »

L'on pourrait spontanément penser que l'affiliation religieuse contribue soit à favoriser l'entretien de sociabilités dans l'espace local, ne serait-ce que parce que la religion prône des valeurs de solidarité et de soutien à l'égard du prochain, soit au contraire à cristalliser des situations conflictuelles et de tensions entre voisins, la religion de l'autre, religion « minoritaire », étant perçue comme un problème au quotidien, voire comme une des modalités d'expression de l'intolérance et du racisme. Or, dans l'ensemble des quartiers, contre toute attente, les variations entre les individus pratiquants et les autres, sont très peu importantes. Les pratiquants déclarent un peu plus souvent rendre visite ou être

²² Etudiante en école de commerce, 24 ans, elle réside chez ses parents dans le quartier d'Ainay, quartier dans lequel elle a toujours vécu. Ses grands parents vivent également dans le quartier.

²³ Nous ignorons l'appartenance religieuse des enquêtés mais, si l'évangélisme ou les témoins de Jéhovah font partie des religions présentes et dynamiques, la place de la religion musulmane y est prépondérante compte tenu des caractéristiques de la population des grands ensembles.

reçus chez des voisins d'immeuble, recevoir et rendre service à un ou des voisins d'immeuble, sans que les écarts soient très marqués.

TABLEAU 3 : RÉCEPTIONS ET SERVICES ENTRE VOISINS D'IMMEUBLE SELON LA PRATIQUE RELIGIEUSE

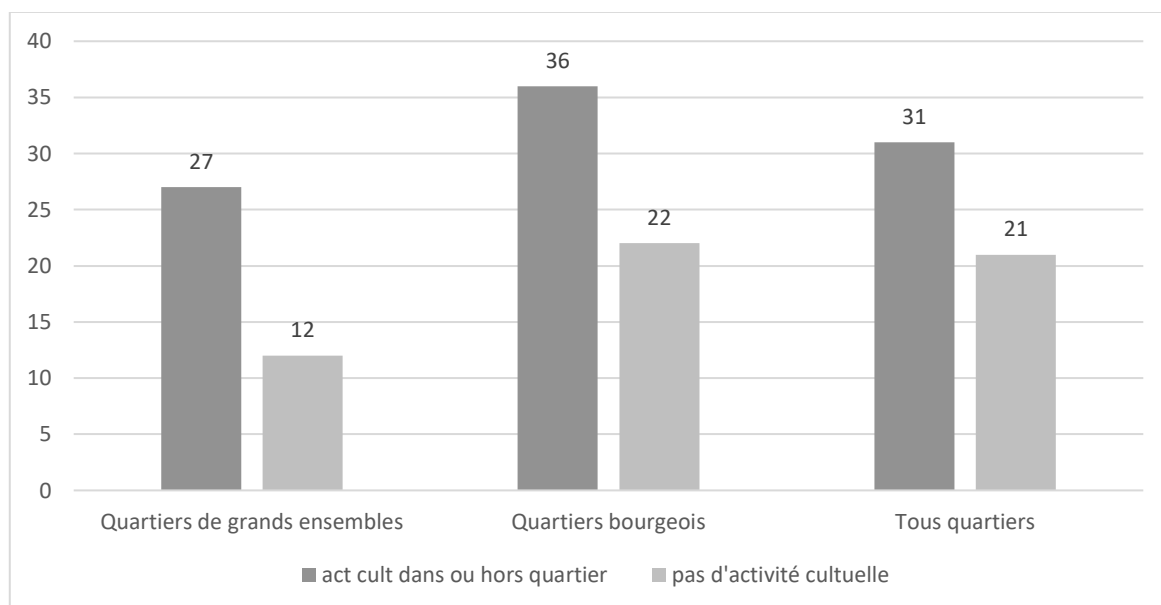
	Est entré chez voisin ou a reçu voisin	N'est pas entré ni n'a reçu un voisin	A reçu service et a rendu service	A reçu ou rendu un service	N'a ni reçu ni rendu un service
activité culturelle dans ou hors quartier	74%	26%	45%	26%	28%
pas d'activité culturelle	69%	31%	41%	28%	32%
Total	70%	30%	42%	27%	31%

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

De la même façon, les habitants qui fréquentent un lieu de culte ne déclarent qu'un peu plus souvent être entrés et avoir reçu un voisin du quartier (47 % d'entre eux sont concernés contre 41% de ceux qui n'ont pas d'activité religieuse régulière) ou avoir reçu et rendu des services à d'autres habitants du quartier (27 % des pratiquants répondent positivement contre 23% des non pratiquants). Parmi les différents motifs de service, seuls les services en lien avec les enfants ou des démarches administratives, que ce soit dans l'immeuble ou le quartier, sont un peu plus fréquents chez les pratiquants réguliers.

Si l'on s'intéresse aux relations de voisinage marquées du sceau de l'évitement, des gênes, du jugement ou du conflit, là encore, les pratiquants ne se distinguent pas des non pratiquants. Ils indiquent seulement un peu plus souvent avoir de bonnes ou très bonnes relations avec leurs voisins (91 % d'entre eux contre 86 % des non pratiquants). Seule la fête des voisins recueille un taux de déclaration plus important chez les personnes qui affirment fréquenter régulièrement un lieu de culte (31 % disent y participer au moins de temps en temps contre 21% des non pratiquants).

FIGURE 6 – PARTICIPATION À LA FÊTE DES VOISINS SELON LA PRATIQUE RELIGIEUSE DANS LES QUARTIERS DE GRANDS ENSEMBLES ET LES QUARTIERS BOURGEOIS



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Ces résultats montrent plutôt une absence de spécificité marquée des habitants fréquentant un lieu de culte régulièrement, relativement aux autres. L'hypothèse d'un accroissement des tensions et des conflits liés à la pratique d'une religion ne semble pas opérante, compte tenu de ces premières tendances générales. Si différence il y a, elle se fait plutôt au profit d'une participation à la sociabilité locale légèrement plus élevée pour les individus pratiquants.

Pourtant, si l'on s'intéresse plus spécifiquement aux pratiquants des quartiers les plus associés à une pratique religieuse que sont, d'un côté les quartiers de grands ensembles, de l'autre les quartiers bourgeois dont Ainay est le fer de lance, des variations internes aux quartiers apparaissent selon que les habitants se déclarent pratiquants réguliers ou non. Dans les quartiers de grands ensembles, la déclaration d'une pratique religieuse augmente de manière nette la tendance à avoir des sociabilités de voisinage sous la forme de visites entre voisins : les pratiquants déclarent en effet plus souvent être entrés et/ ou avoir reçu un voisin chez eux que les non pratiquants. Ils se rapprochent en proportion des habitants pratiquants des quartiers bourgeois, où la religion n'augmente que très légèrement la propension à recevoir ou rendre visite à un voisin, toujours très fréquente (tableau 4). Notons cependant que même lorsqu'ils se rendent régulièrement dans un lieu de culte, les habitants de grands ensembles reçoivent ou sont reçus en moyenne un peu moins souvent par leurs voisins que l'ensemble des pratiquants, tous quartiers confondus (tableau 3).

TABLEAU 4 : RÉCEPTIONS ENTRE VOISINS DES PRATIQUANTS ET NON PRATIQUANTS SELON LES QUARTIERS DE RÉSIDENCE

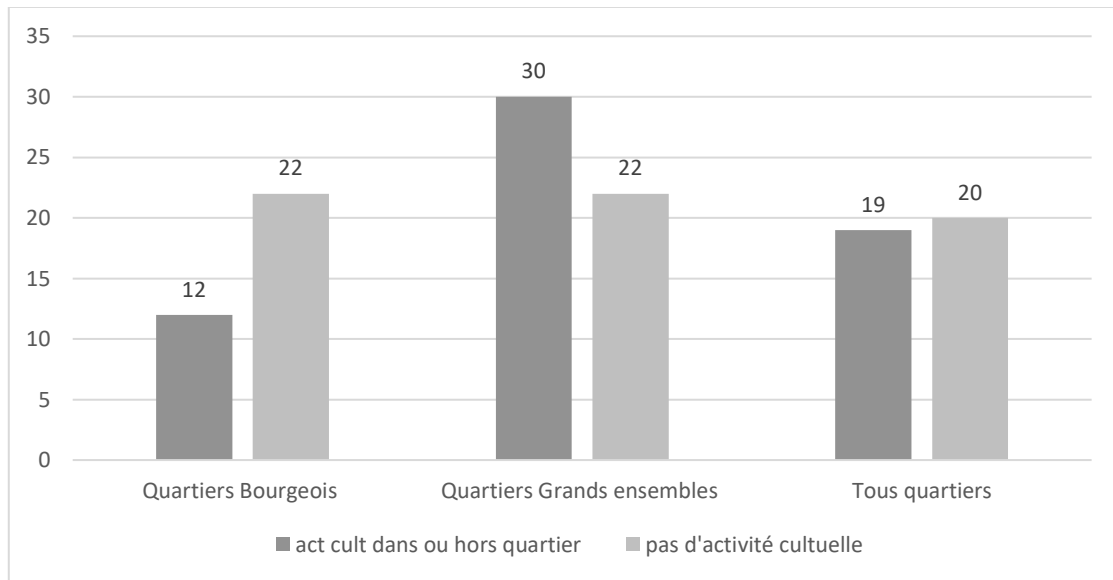
	Quartiers Bourgeois		Quartiers de grands ensembles	
	Etre entré chez voisin(s)et/ ou avoir reçu voisin(s)	Ne pas être entré ni n'avoir reçu voisin(s)	Etre Entré chez voisins et/ou avoir reçu voisin(s)	Ne pas être entré ni n'avoir reçu voisin(s)
Activité culturelle	78%	22%	69%	31%
Pas d'activité culturelle	75%	25%	54%	46%
Total	76%	24%	59%	41%

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

En ce qui concerne les services rendus et/ou reçus, dans les deux types de quartiers, les pratiquants déclarent toujours davantage avoir reçu et/ ou rendu un service à leurs voisins d'immeuble ; mais la proportion est à nouveau plus importante dans les quartiers bourgeois (79% contre 63% en grands ensembles). Dans les deux types de quartiers enfin, les habitants qui fréquentent régulièrement un lieu de culte ont davantage de pratiques de réception élargies à l'ensemble du quartier que les non pratiquants. Notons que dans les quartiers bourgeois les pratiques de réception des habitants pratiquants, sont très élevées puisqu'elles concernent 8 habitants pratiquants sur 10 contre 57% des non pratiquants. 23 points de pourcentage les séparent donc. Ils déclarent également plus souvent avoir à la fois reçu et rendu des services à des habitants du quartier que les non pratiquants : 9 points d'écart séparent ces habitants dans les grands ensembles, 11 points dans les quartiers bourgeois.

Qu'en est-il à présent des perceptions plus négatives des relations de voisinage ? Les habitants pratiquants des quartiers de grands ensembles se distinguent-ils par une sur-déclaration des jugements, des conflits ou des évitements comme l'on pourrait l'imaginer, en lien avec l'image négative dont peut faire l'objet la pratique de la religion musulmane, davantage présente dans ces quartiers ? Dans les quartiers bourgeois, les pratiquants déclarent moins éviter leurs voisins que les non pratiquants, et légèrement moins être entrés en conflit, tandis que c'est l'inverse dans les quartiers de grands ensembles où l'évitement est nettement plus pratiqué, et les conflits sont légèrement plus fréquents chez les individus qui déclarent une pratique culturelle régulière, bien que les écarts soient cependant peu importants (voir Figure 7). Les jugements ne sont pas significativement plus présents dans ces quartiers, comme dans l'ensemble des quartiers.

FIGURE 7- PRATIQUES D'ÉVITEMENT SELON LA FRÉQUENTATION D'UN LIEU DE CULTE COMPARÉ DANS LES QUARTIERS BOURGEOIS ET DE GRANDS ENSEMBLES



Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Comment comprendre cette différence concernant la pratique d'évitement des plus pratiquants entre quartiers bourgeois et de grands ensembles ? Doit-elle être rapportée à la stigmatisation de la religion musulmane et à ses éventuelles répercussions sur les relations entre voisins, ou bien peut-elle être comprise en lien avec d'autres spécificités sociales de la population ? Il est ici difficile de trancher, mais on peut penser que, les deux éléments contribuent à renforcer ces tendances. Cette pratique d'évitement est, on l'a vu précédemment dans la recherche (chapitre I - 1D « Les conflits et autres troubles du voisinage ») davantage le fait des habitants de milieu populaire. Il n'est alors pas surprenant de voir que les pratiquants des grands ensembles, par ailleurs moins diplômés que les autres habitants de grands ensembles dans notre enquête, adoptent davantage ces conduites d'évitement. Inversement, dans les quartiers bourgeois les pratiquants sont sur-sélectionnés socialement et déclarent logiquement moins que les autres adopter des conduites d'évitement. Ces conduites n'ont par ailleurs sans doute pas lieu d'être dans des espaces où la composition sociale est plus homogène que dans d'autres quartiers et où les voisins sont davantage « choisis », qu'ils ne le sont dans les quartiers populaires ou de grands ensembles. Comme le rappellent M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, « la ségrégation urbaine est toujours aussi une agrégation. Cela est particulièrement vrai pour les grands bourgeois qui paient les prix les plus élevés du marché et peuvent donc habiter où bon leur semble », et « contrôler de manière efficace l'environnement social de leurs lieux de vie » (2010). Pour les grands ensembles, il est alors difficile de rapporter la plus grande fréquence de l'évitement chez les pratiquants exclusivement aux effets de la pratique religieuse, ce d'autant que cette pratique n'est pas associée à une sur-déclaration des jugements et qu'elle ne se traduit qu'à peine plus par des tensions de voisinage.

Conclusion

Au bout du compte, la coloration religieuse d'un quartier et la plus forte présence de pratiquants réguliers dans certains quartiers, favorise de manière nette l'entretien de sociabilités entre voisins, pratiquants ou non. Ayant davantage de relations d'interconnaissances et de pratiques de voisinage

localisées dans le quartier, ces habitants pratiquants sont donc bien insérés dans le tissu social local. A titre d'exemple complémentaire, les pratiquants sont plus nombreux proportionnellement dans ces quartiers à citer quatre contacts de personnes connues dans leur quartier. Ce taux est à nouveau nettement plus important dans les quartiers bourgeois que dans les quartiers de grands ensembles.

TABLEAU 5- HABITANTS DÉCLARANT QUATRE CONTACTS SELON LA FRÉQUENTATION D'UN LIEU DE CULTE COMPARÉ DANS LES QUARTIERS BOURGEOIS ET DE GRANDS ENSEMBLES

	Quartiers bourgeois	Quartiers de grands ensembles	Tous Quartiers
Activité cultuelle dans ou hors quartier	39%	24%	27%
pas d'activité cultuelle	25%	16%	22%
Total	30%	19%	23%

Champ : Ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

D'un autre côté, cela n'exclut pas, pour les habitants de grands ensembles, la coexistence de ces pratiques positives avec des pratiques et perceptions plus négatives fondées sur l'évitement et les tensions, a contrario des quartiers bourgeois. Dans ces derniers, les habitants semblent vivre globalement en meilleure harmonie avec les habitants de leur quartier identifié comme quartier religieux, que les non pratiquants. Les différents indicateurs mobilisés montrent que dans les quartiers bourgeois, la pratique religieuse vient renforcer la possibilité d'entretenir un réseau relationnel plus dense et étendu à l'ensemble du quartier plutôt que circonscrit au voisinage immédiat, réseau relationnel facilité par la possession des divers capitaux d'habitants plus favorisés socialement. Dans les quartiers de grands ensembles, où les habitants sont moins diplômés et occupent des positions socio-professionnelles situées plus bas dans la hiérarchie sociale, les réseaux relationnels sont moins denses, mais la religion contribue à favoriser l'entretien de contacts et de liens avec d'autres personnes du quartier et en particulier dans l'immeuble, que celles-ci soient ou non de même confession. Pour prolonger la réflexion, on pourrait en regard, s'interroger sur les sociabilités et les perceptions des relations de voisinage des pratiquants qui vivent dans des quartiers où la religion, peu visible dans l'espace public, ne donne pas le « La », et qui occupent de ce fait une position très marginale dans leur quartier. Nous n'avons pas ici les moyens de répondre à cette question, en raison des faibles effectifs de pratiquants dans ces quartiers : à titre d'exemple ; dans les quartiers gentrifiés, la proportion de pratiquants est la plus faible et il est probable que les pratiquants dans ces quartiers se sentent davantage désajustés dans l'espace social local.

Ainsi, il est possible que la présence plus importante de la religion, davantage visible dans l'espace public (tant par l'existence de lieux religieux que par la proportion plus élevée d'habitants pratiquant la même religion) favorise le sentiment d'avoir sa place dans le quartier, et s'exprime par une plus grande facilité à y entretenir des relations plus régulières et pacifiées avec les voisins (de même religion ou non) en concordance avec les valeurs religieuses qui sont les leurs. Cela semble particulièrement opérant dans les quartiers bourgeois où la prédominance de la confession catholique, par ailleurs religion dominante dans la société française, coexiste avec une surreprésentation d'habitants favorisés socialement. Dans les quartiers de grands ensembles, ce sentiment d'être à sa place dans le quartier et de pouvoir y entretenir des liens de voisinage est sans doute plus nuancé et mesuré, car, parallèlement à l'existence d'un possible effet de dominance de la confession musulmane, celle-ci

reste dans le contexte national une religion minoritaire, largement stigmatisée dans les discours publics et politiques, la pratique de l'islam étant potentiellement suspectée d'un risque de radicalisation. Plus largement, il serait alors intéressant de poursuivre la réflexion en s'interrogeant sur la perception que les individus ont de leur quartier et de la place qu'ils y occupent, en fonction de leur appartenance ou non à la « confession » religieuse dominante dans le quartier, qu'ils soient par ailleurs pratiquants ou non. En effet, les entretiens donnent à voir des perceptions assez différenciées selon que les habitants résident dans un quartier bourgeois ou dans un quartier de grand ensemble. A titre d'exemple, les habitants d'Ainay de confession catholique mais non pratiquants voient sur un mode distant, critique ou amusé les pratiques religieuses, jusqu'à parfois les percevoir comme quelque peu surannées. Cela ne semble cependant pas entraver ces derniers dans la perception qu'ils ont de se sentir à leur place dans ce quartier, tout au moins, lorsque socialement, ils correspondent à la population du quartier. Inversement, il est notable de constater que par exemple, plusieurs habitants d'Armstrong, à Lyon, natifs et de confession catholique (sans être nécessairement pratiquants) ont pu formuler le sentiment de ne pas se sentir à leur place dans le quartier, en évoquant notamment la forte présence de populations issues de l'immigration ou immigrée et de la religion. L'appartenance religieuse, associée notamment au port du voile ou de la djellaba dans l'espace public, tend alors à renforcer les clivages en termes de positionnement politique et/ou les différences ethno- raciale, qui s'exprime dans certains discours d'enquêtés, par le prisme de la différence religieuse²⁴. Ces éléments mériteraient donc d'être explorés plus avant afin d'articuler la question de la religion, des relations de sociabilités avec la perception du quartier et de la place qu'on y occupe.

Références citées

BERGER P. (éd.), 2001, *Le réenchantement du monde*, Bayard, Paris.

BRECHON P., TCHERNIA J.-F. (dir.), 2009, *La France à travers ses valeurs*, A. Colin, Paris.

BRECHON P., GONTHIER F., ASTOR S. (dir.), 2019, *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, Presses Universitaires de Grenoble, coll. Libres cours Politiques, Grenoble, 382 pages.

DARGENT C., 2010, « La population musulmane de France : de l'ombre à la lumière ? », *Revue française de sociologie*, vol 51, N°2, ppp. 219-246.

DARGENT C., 2019, « Recul du catholicisme, croissance des non-affiliés et des minorités religieuses », in Bréchon P., Gonthier F., Astor S. (dir.), *La France des valeurs : 40 ans d'évolutions*, Grenoble, PUG, pp. 223-227.

DE BARROS F., 2005, « Des Français musulmans d'Algérie » aux « immigrés ». L'importation de classifications coloniales dans les politiques du logement en France (1950-1979) », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 4, N°159, pp.26-53.

²⁴ « Oui mais ici c'est musulman. Les étrangers, c'est nous. Ici à Vénissieux, les étrangers c'est nous », affirme de manière emblématique une habitante d'Armstrong (femme de 75 ans, ancienne ouvrière à la retraite, française de confession catholique, non pratiquante). Une autre habitante souligne bien les effets de dominance que produit la surreprésentation d'habitants de confession musulmane sur l'intériorisation de la norme en matière de pratique alimentaire et sur l'auto-contrôle que cette intériorisation est susceptible de produire, que sa perception soit fondée ou non : « On n'ose pas trop, nous, n'étant pas musulmans, on n'ose pas prendre trop des trucs au porc, parce qu'on se fait généralement regarder de travers ».

ENDELSTEIN L., FATH S., MATHIEU S., (2010), *Dieu change en ville. Religion, espace, immigration*, L'harmattan, Paris.

GALLAND O., 2019, « Des musulmans plus religieux et plus traditionnels que les chrétiens », in Bréchon P., Gonthier F., Astor S. (dir.), *La France des valeurs : 40 ans d'évolutions*, PUG, Grenoble, pp.234-241.

GRAFMEYER Y., 1992, *Quand le Tout-Lyon se compte...*, PUL, Lyon, 216p.

HERVIEU-LEGER D., 1999, *Le pèlerin et le converti : la religion en mouvement*, Flammarion, Paris.

LAACHER S., 2005, « L'islam des nouveaux Musulmans en terre d'immigration », *Mouvements*, 2, n°38, pp. 50-59.

LAGRANGE H., 2014, « Le renouveau religieux des immigrés et de leurs descendants en France », *Revue française de sociologie*, N°2, vol 55, pp.201-244.

MAUDET M., 2017, « Religion et sexualité en France des années 1970 aux années 2000 », *Population*, N°4, vol. 72, pp.701-728.

OBSERVATOIRE DE LA LAÏCITÉ, 2019, « Etude sur l'expression et la visibilité religieuses dans l'espace public aujourd'hui en France », in *Rapport annuel de l'observatoire de la laïcité 2018-2019*, pp71-105.

PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M., 2010, *Les ghettos du gotha. Au cœur de la grande bourgeoisie*, Seuil, Paris, 344 p.

SIMON P., TIBERJ V., 2013, « Sécularisation ou regain religieux : la religiosité des immigrés et de leurs descendants ». *Documents de travail*, N° 196, INED, 46 p.

Les relations de voisinage des « mobiles » au prisme des trajectoires sociale et résidentielle

PAR LOÏC BONNEVAL et JOSETTE DEBROUX

Les enquêtes MQMV et « Contacts » (Héran, 1987) montrent que les relations de voisinage sont moins fréquentes chez les personnes installées récemment dans leur logement que dans l'ensemble de la population. Les « mobiles » ne forment pourtant pas un groupe homogène au regard des principaux déterminants (familiaux, professionnels, résidentiels) qui structurent la mobilité résidentielle. Chez les plus jeunes, les plus représentés car les plus mobiles, les motivations professionnelles, familiales, résidentielles se combinent alors qu'après 25 ans, les raisons familiales et résidentielles dominent (Authier et al., 2010). Dans tous les cas, les différentes raisons qui conduisent à déménager peuvent déboucher sur autant de manières d'investir le voisinage. L'importance accordée aux relations de voisinage pourra ainsi varier selon le désir de rester ou en fonction de ce que représente le nouveau logement en termes d'ascension ou de déclassement résidentiel et plus largement en fonction de la trajectoire sociale. En effet, la mobilité résidentielle n'est pas indépendante de la trajectoire et des appartenances sociales. A travers de multiples indices comme le type de logement occupé, le statut d'occupation, la localisation, l'inscription dans la vie locale, les sociabilités de voisinage etc., il est possible de se construire une identité sociale « jamais réductible à l'emploi occupé » (Cartier et al., 2008), les individus pouvant mettre en œuvre des « stratégies résidentielles et professionnelles de l'identité sociale » (Benoît-Guilbot et al., 1980).

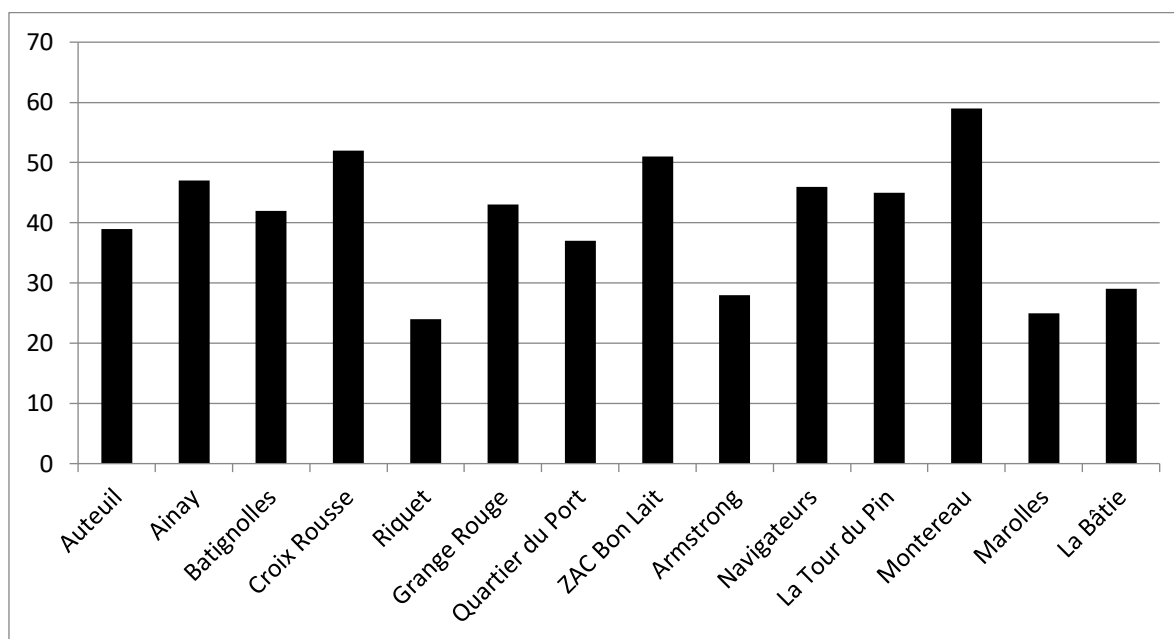
Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la diversité interne du groupe des mobiles, entendus comme ceux qui ont emménagé dans leur logement actuel depuis moins de cinq ans, du point de vue de la dynamique de leurs trajectoires résidentielle et sociale contextualisées. Quelles sont les caractéristiques des ménages selon l'orientation de leurs trajectoires résidentielle et sociale ? Comment les trajectoires résidentielle et sociale combinées se distribuent-elles selon les quartiers ? Dans un second temps, nous interrogerons les liens entre les trajectoires résidentielle et sociale et les rapports au voisinage. Observe-t-on des logiques d'inscription dans le voisinage différenciées selon le quartier et en fonction des rapports entre trajectoires résidentielle et sociale ?

I. Des « mobiles » aux trajectoires résidentielles et sociales différenciées

Ce que recouvre l'ancienneté d'installation : les différents aspects de la mobilité résidentielle

Les mobiles, entendus comme les ménages installés dans leur logement depuis moins de cinq ans, représentent 41% de la population étudiée. Ils ne représentent pas la même part de la population dans tous les quartiers. Ils sont légèrement surreprésentés dans les quartiers de l'aire urbaine lyonnaise, la différence apparaissant plus nettement encore en comparant deux à deux les quartiers de même type (Figure 1). Les deux exceptions sont les quartiers de grands ensembles en périphérie d'une part, la proportion de mobiles à Armstrong étant faible (28%) par rapport aux Navigateurs comme par rapport à l'ensemble des quartiers, et les communes périurbaines d'autre part : Montereau est la commune où le taux de mobiles est le plus élevé (59%), loin devant la Tour du Pin. La Figure 1 montre également que le type de quartier ne détermine pas de façon univoque la part des mobiles.

FIGURE 1 : PROPORTION DE MÉNAGES MOBILES (INSTALLÉS DEPUIS MOINS DE 5 ANS DANS LEUR LOGEMENT) PAR QUARTIER (EN %)



Champ : ensemble des enquêtés (n=2572) ; données pondérées

Si le taux de ménages mobiles est une donnée importante, il ne suffit pas en tant que tel à dire de quelle façon la mobilité contribue à façonner la physionomie des contextes locaux. Il faut pour cela entrer plus en détail dans les différentes formes de mobilité résidentielle et dans la manière dont elles s'articulent aux trajectoires sociales.

Il importe donc d'abord d'appréhender l'ancienneté de résidence en la combinant avec les différents indicateurs de trajectoire résidentielle dont on dispose. Ceux-ci sont à la fois subjectifs (perception par le ménage du sens de sa trajectoire résidentielle), objectivés par les changements de statut résidentiel, le statut de propriétaire restant le plus valorisé, et liés à l'intensité plus ou moins forte de l'ancrage local. Pour caractériser les ménages mobiles et les différentes mobilités, nous avons ainsi réalisé une typologie sur la base d'une analyse multivariée (Analyse des Correspondances multiples ou ACM). Cette dernière comporte sept variables actives :

- -L'ancienneté de résidence en 5 classes : moins de 2 ans, 2 à 4 ans, 5 à 9 ans, 10 à 19 ans, 20 ans et plus.
- -L'ancienneté dans le quartier avec les mêmes 5 classes.
- -L'appréciation du ménage sur sa trajectoire résidentielle entre le logement actuel et le précédent, qui compte 3 modalités : les conditions se sont améliorées, se sont détériorées, ou sont restées les mêmes.
- -L'évolution du statut résidentiel entre le logement précédent et l'actuel qui donne une indication sur le sens de la trajectoire résidentielle et se décline en 13 modalités : de propriétaire à propriétaire, locataire du privé ou locataire HLM; de locataire du privé à propriétaire, locataire HLM, ou locataire du privé ; de locataire HLM à propriétaire, locataire du privé ou locataire HLM ; d'autres situations à propriétaire, locataire du privé, locataire HLM ; et de tous statuts vers autres situations (ces derniers cas comptant pour moins de 1%).
- -La mobilité géographique entre le logement précédent et le logement actuel, en 4 modalités : a déjà vécu dans le quartier, le logement précédent était dans la même commune ou le même

quartier, dans une autre commune de l'agglomération, dans une autre commune en France ou à l'étranger

- -Le fait de déclarer un projet de déménagement dans les deux ans, en 3 modalités : oui, non, ne sait pas
- -La présence de famille dans le quartier ou la commune, pris comme un indicateur d'ancrage local, en 2 modalités, oui ou non.

L'ACM ainsi réalisée, dont nous retenons les deux premiers axes, permet de faire ressortir que la mobilité résidentielle, approchée par l'ancienneté de résidence, prend une signification différente selon le sens ascendant ou descendant de la trajectoire résidentielle.

FIGURE 2 : MOBILITÉ ET TRAJECTOIRE RÉSIDENTIELLE



Champ : ensemble des répondants (n=2572), non réponses exclues, données pondérées

Le premier axe du plan factoriel (19%) distingue les ménages par leur ancienneté de résidence et de quartier, des arrivés récents (à gauche) aux plus anciens (à droite). Cette distinction se superpose au sens perçu des trajectoires résidentielles (détérioration à gauche, amélioration à droite), à l'envie de déménager (à gauche) et à la mobilité géographique (venir de plus loin à gauche, avoir déjà vécu dans le quartier à droite). Le 2^e axe, vertical (10,5%), repose aussi sur l'ancienneté mais distingue en fonction du sens des trajectoires résidentielles et de l'évolution des statuts résidentiels.

Apparaissent ainsi des mouvements plutôt descendants en haut à gauche du plan factoriel (propriétaire vers locataire HLM ou privé), des débuts de parcours résidentiels en bas à gauche (de « autres », dont ceux logés gratuitement, vers locataire du privé ou entre deux locations dans le secteur privé), des processus stabilisation vers le logement social (de locataire privé vers locataire HLM

ou entre deux locations HLM) en haut à droite ou de stabilisation vers le statut de propriétaire en bas à droite. Il apparaît ainsi que le sens perçu des trajectoires résidentielles converge largement avec des évolutions objectives du statut résidentiel.

Ainsi, les ménages mobiles forment un ensemble hétérogène. Parmi ceux installés depuis moins de deux ans, on trouve d'abord des jeunes ménages en début de cycle de vie, venant plus souvent d'autres agglomérations et ayant l'intention de déménager rapidement. Ils estiment fréquemment que leurs conditions de logement se sont dégradées par rapport à leur précédente habitation. Ensuite, une partie de ces emménagés récents peuvent être vus comme en voie d'installation : jeunes également, ils ont connu une trajectoire résidentielle ascendante, devenant souvent propriétaires, ont réalisé une mobilité géographique courte (venant de la même commune ou de la même agglomération) et ne souhaitent pas déménager. Les ménages installés depuis 2 à 4 ans, également considérés comme mobiles, présentent un profil différent : beaucoup apparaissent en effet dans une forme de transition résidentielle. D'âge intermédiaire (30-44 ans), ils ont déménagé suite à une séparation ou une mutation, ont vu leurs conditions de logement se détériorer par rapport à leur précédente habitation et veulent déménager dans les deux ans. Plus que l'ancienneté en tant que telle, c'est l'orientation de la trajectoire résidentielle qui semble jouer un rôle déterminant pour caractériser ces ménages mobiles.

L'âge médian de ces deux catégories de mobiles est de 35 ans (contre 46 ans pour l'ensemble de la population de l'étude) et ils appartiennent sensiblement aux mêmes générations, l'écart d'âge médian entre ceux qui se situent en début de parcours résidentiel et ceux qui sont en transition résidentielle n'étant que de 6 ans. Ceux qui ont connu une trajectoire résidentielle ascendante ont plus souvent déménagé pour avoir un logement plus grand ou de meilleure qualité, ou encore pour devenir propriétaire. Ils sont plus fréquemment que les autres en couple avec enfants. Ceux qui n'ont pas connu de mobilité résidentielle ascendante ont quant à eux plutôt déménagé pour se rapprocher du travail ou suite à une séparation. Ils sont plus souvent solos ou famille monoparentale. La perception du sens de sa trajectoire résidentielle – ascendante ou non – n'est donc pas seulement liée à une évolution subjective mais aussi aux ressorts de cette mobilité et au fait que l'amélioration du logement lui-même en était le principal motif. Les déménagements qui peuvent paraître plus contraints se traduisent régulièrement par une trajectoire perçue comme descendante. On peut donc justifier le fait de retenir la trajectoire résidentielle subjective comme indicateur principal, les aspects objectifs étant cohérents avec la perception subjective : 69% des propriétaires estiment par exemple que leurs conditions de logement se sont améliorées contre seulement 51% des locataires (à égalité entre ceux du privé et du secteur social). Si les mobiles souhaitent majoritairement déménager dans les deux ans (55%), cette proportion est plus forte parmi ceux qui n'ont pas connu de mobilité résidentielle ascendante (65% et même 80% pour ceux dont les conditions de logement se sont dégradées).

Les trajectoires résidentielles des ménages installés depuis cinq ans ou plus sont plus régulièrement perçues comme ascendantes (68% contre 58% pour ceux ayant emménagé il y a moins de 5 ans) mais ne sont pas non plus homogènes puisque près d'un tiers perçoivent les choses différemment (11% ont connu une détérioration de leurs conditions de logement, 21% une stabilité). Nous n'approfondissons pas ici la situation de ces ménages installés.

Par la suite, seront considérés comme « mobiles », les ménages installés depuis moins de 5 ans. L'orientation des trajectoires sera appréhendée à partir du sens perçu de la trajectoire résidentielle qui correspond à la question fermée suivante : « Par rapport à votre ancien logement, diriez-vous que

vos conditions actuelles de logement se sont améliorées, se sont dégradées, sont restées les mêmes » Seront distinguées les trajectoires résidentielles ascendantes des trajectoires stables ou dégradées qui, bien que distinctes, présentent des similarités. Le rapport subjectif à la trajectoire résidentielle apparaît comme un indicateur synthétique qui porte la marque de la trajectoire antérieure et des aspirations résidentielles, et converge souvent, on l’a vu, avec la trajectoire objective.

Articuler trajectoire résidentielle et trajectoire sociale

La matrice utilisée pour la variable « trajectoire sociale » est celle de Camille Peugny (2007). La construction de cette variable qui compare la catégorie socioprofessionnelle des enquêtés et celles des pères nécessite d’ordonner les catégories socio-professionnelles d’une part et de qualifier le sens des déplacements (ascendants, immobiles, descendants) d’autre part.

TABLEAU 1: SENS DES TRAJECTOIRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Origine	CPIS et gros indépendants	Professions intermédiaires	Artisans, commerçants	Agriculteurs	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés
CPIS et gros indépendants	Immobiles	Descendants	Descendants	Descendants	Descendants	Descendants
Professions intermédiaires	Ascendants	Immobiles	Descendants	Descendants	Descendants	Descendants
Artisans, commerçants	Ascendants	Ascendants	Immobiles	Descendants	Descendants	Descendants
Agriculteurs	Ascendants	Ascendants	Ascendants	Immobiles	Ascendants	Immobiles
Employés et ouvriers qualifiés	Ascendants	Ascendants	Immobiles	Descendants	Immobiles	Descendants
Employés et ouvriers non qualifiés	Ascendants	Ascendants	Ascendants	Immobiles	Ascendants	Immobiles

Source : Peugny, 2007

Dans l’ensemble de l’enquête, les ménages se répartissent de manière à peu près équivalente entre « ascendants », « immobiles » et « descendants » (Tableau 1). Par rapport aux enquêtes de mobilité sociale, la part des ménages en déclassement peut paraître très élevée, presque égale à celle des ascendants et des immobiles. C’est sans doute en partie dû au fait que l’on ne raisonne pas sur la comparaison de deux cohortes au même âge mais que les enquêtés ont ici des âges très variables, et que la comparaison avec la profession de leur père ne se fait pas aux mêmes âges pour les deux. Toutefois, même si les « descendants » sont plus jeunes (leur âge médian est de 43 ans contre 46 pour les immobiles et 49 pour les ascendants), leur âge médian reste supérieur à 40 ans de telle sorte qu’on ne semble pas avoir un biais massif qui compterait comme déclassés seulement les plus jeunes qui n’ont pas suffisamment avancé dans leur carrière pour être comparés à la PCS de leur père.

TABLEAU 2 : SENS DES TRAJECTOIRES INTERGÉNÉRATIONNELLES DANS LA POPULATION ENQUÊTÉE (EN %)

	Fréquence
Ascendants	33
Immobilés	36
Descendants	31
Total	100

Champ : ensemble des enquêtés dont on peut déterminer la mobilité sociale. (n=2296). Données pondérées

Chez les « mobiles », on retrouve une distribution analogue du sens des trajectoires sociales avec cependant une part légèrement plus élevée de « descendants » : les « mobiles » sont plus jeunes (rappelons que l'âge médian des « mobiles » étant de 35 ans contre 46 ans dans l'ensemble) donc plus souvent en début de trajectoire professionnelle.

TABLEAU 3 : SENS DES TRAJECTOIRES INTERGÉNÉRATIONNELLES CHEZ LES « MOBILES » (EN %)

	Fréquence
Ascendants	31
Immobilés	35
Descendants	34
Total	100

Champ : ensemble des enquêtés qui ont emménagé depuis moins de 5 ans dont on peut déterminer la mobilité sociale. (n=811). Données pondérées

Pour ce qui concerne maintenant l'orientation des trajectoires résidentielles, on observe une moindre fréquence des trajectoires résidentielles ascendantes chez les « mobiles », plus souvent en début de trajectoire résidentielle, que dans l'ensemble de la population d'étude (55% contre 62%). Ceux qui ont connu à la fois une mobilité sociale descendante et une trajectoire résidentielle stable ou descendante sont sensiblement surreprésentés.

TABLEAU 4 : TRAJECTOIRES SOCIALE ET RÉSIDENIELLE CHEZ LES « MOBILES » (EN %)

Trajectoire sociale \ Trajectoire résidentielle	Trajectoire résidentielle		Total
	Ascendante	Stable ou descendante	
Ascension sociale	58	42	100
Immobilité sociale	60	40	100
Descente sociale	47	53	100
Ensemble	55	45	100

Champ : ensemble des enquêtés qui ont emménagé depuis moins de 5 ans dont on peut déterminer la mobilité sociale. N=811. Données pondérées

Mobilité sociale et résidentielle ne coïncident pas toujours pour les mobiles. Au contraire, le tableau 4 permet de voir que ce n'est le cas qu'une fois sur deux environ : 42% des mobiles en ascension sociale ne connaissent pas de trajectoire résidentielle ascendante, tandis qu'à l'inverse 47% des déclassés sont en situation de trajectoire résidentielle ascendante. Pour mieux saisir ces désajustements, il importe de préciser les propriétés socio-démographiques attachées à ces différentes trajectoires.

Des propriétés sociodémographiques qui diffèrent selon l'orientation des trajectoires sociales et résidentielles

Selon l'orientation des trajectoires sociale et résidentielle, les propriétés sociodémographiques diffèrent. Les habitants en ascension sociale sont plus souvent cadres et professions intellectuelles supérieures ou professions intermédiaires. Lorsque leur trajectoire résidentielle est ascendante, ils sont plus souvent en couple avec enfant. Lorsque leur trajectoire résidentielle est stable ou descendante, donc divergente de leur trajectoire sociale, les familles monoparentales, les immigrés et enfants d'immigrés sont surreprésentés.

TABLEAU 5 : CARACTÉRISTIQUES SOCIO DÉMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES MOBILES EN FONCTION DES MOBILITÉS SOCIALES ET RÉSIDENIELLES

	Age médian	Revenu médian	CSP la plus sur représentée ¹	Configuration familiale la plus surreprésentée	Immigrés et enfants d'immigrés	Quartiers où la catégorie est la plus représentée (en % de la pop du quartier)
Ascension sociale et résidentielle	35	3000	CPIS (52%)	Couple avec enfant (35%)	27%	ZAC Bon Lait (30%)
Ascension sociale mais immobilité ou dégradation résidentielle	36	2000	CPIS (49%)	Famille monoparentale (18%)	36%	Quartier du Port (24%)
Immobilité sociale mais ascension résidentielle	36	2400	CPIS (48%)	Couple avec enfant (35%)	27%	Marolles (39%)
Immobilité sociale et immobilité ou dégradation résidentielle	37	2000	Ouvriers et employés qualifiés (41%)	Solo (43%)	26%	Armstrong (38%)
Déclassement social mais ascension résidentielle	35	1800	Ouvriers et employés non qualifiés (29%)	Couple avec enfant (32%)	40%	Navigateurs (25%)
Déclassement social et immobilité ou dégradation résidentielle	30	1100	Ouvriers et employés non qualifiés (34%)	Solo (48%)	35%	Grange Rouge (33%)

Champ : ensemble des enquêtés qui ont emménagé depuis moins de 5 ans dont on peut déterminer la mobilité sociale (n=811) ; données pondérées

Ceux qui sont dans une situation d'immobilité sociale sont clivés entre cadres et professions intermédiaires d'un côté et ouvriers et employés de l'autre, les premiers connaissant plus souvent que

¹ « La plus surreprésentée » désigne la modalité pour laquelle le pourcentage à l'écart maximum (PEM) est le plus élevé. Par exemple, les professions intermédiaires sont surreprésentées parmi les personnes en ascension résidentielle et sociale, mais moins que les CPIS : elles ne figurent donc pas dans le tableau.

les seconds une ascension résidentielle. Les premiers sont également plus souvent en couple avec enfant, les solos étant surreprésentés chez les seconds.

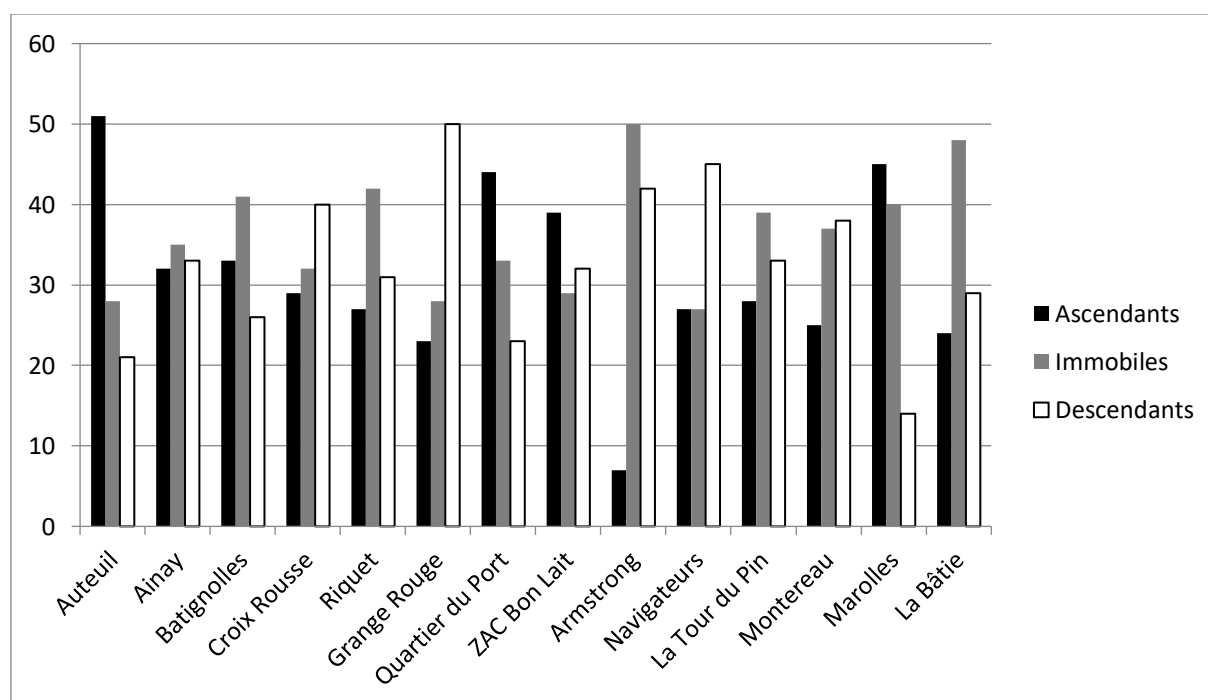
Les déclassés dont la trajectoire résidentielle s'est dégradée sont plus souvent ouvriers et employés non qualifiés que ceux dont la trajectoire résidentielle s'est améliorée. Ils sont aussi plus jeunes alors que ceux qui améliorent leur trajectoire résidentielle sont fréquemment des couples avec enfants. Quel que soit le sens de la trajectoire résidentielle, on observe une plus forte présence d'immigrés et d'enfants d'immigrés parmi ces déclassés.

Enfin, le tableau 5 laisse supposer l'importance de spécificités locales : dans les cinq quartiers qui apparaissent dans le tableau, une des trajectoires socio-résidentielles représente à elle seule plus de 30 % de la population.

Les quartiers comme supports et matérialisations des trajectoires sociales et résidentielles

Si les spécificités sociodémographiques des différents types de quartiers sont assez nettes (cf. partie 2 du rapport), la mosaïque des trajectoires socio-résidentielles se laisse moins facilement spatialiser. En effet, la répartition des trajectoires sociales ne se superpose pas à celle des catégories socioprofessionnelles : les quartiers comptant le plus d'ascendants ne sont pas les plus aisés² (qui comptent beaucoup d'immobiles sociaux) mais des quartiers intermédiaires, comme ceux de mixité sociale programmée, ou encore la commune rurale de Marolles.

FIGURE 3 : RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE MOBILITÉ SOCIALE DES MOBILES EN FONCTION DU QUARTIER (EN %)

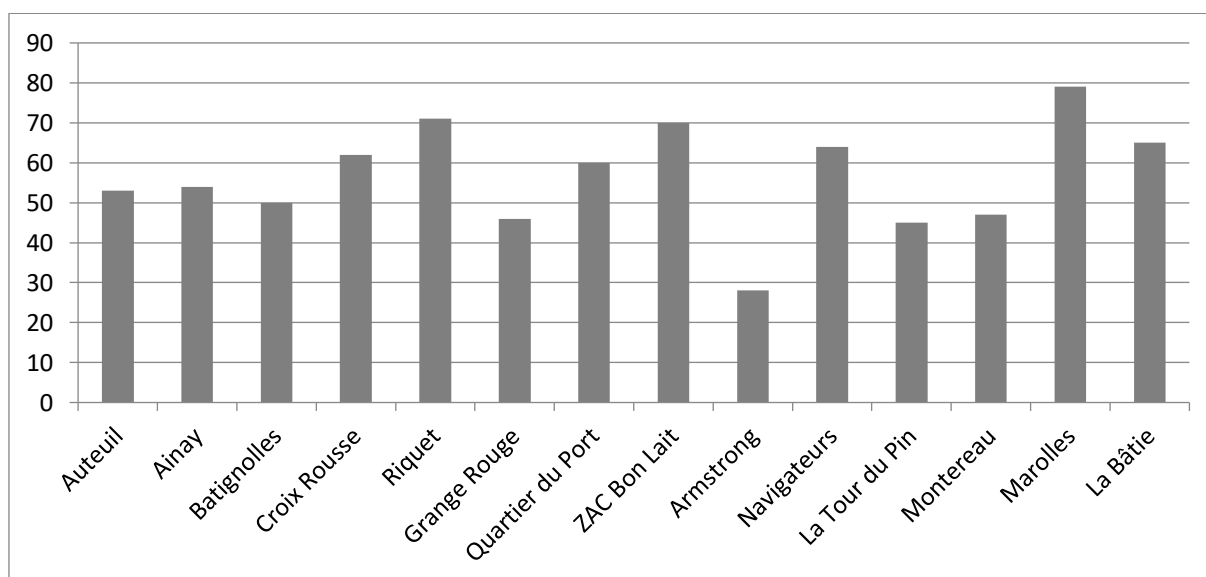


Champ : ensemble des enquêtés qui ont emménagé depuis moins de 5 ans dont on peut déterminer la mobilité sociale (n=811) ; données pondérées

² Auteuil peut paraître faire exception mais on doit rappeler que la représentativité de l'enquête dans ce quartier est un peu moins bonne que pour les autres ce qui, en plus du fait qu'il accueille peu de mobiles, invite à rester prudent en ce qui le concerne.

De la même façon, les mobilités résidentielles vécues comme ascendantes ne sont pas systématiquement plus fréquentes dans les quartiers les plus chers, ou accueillant le plus de catégories moyennes supérieures, mais ressortent plus dans des quartiers, là aussi, intermédiaires en termes de composition sociale comme Riquet, Marolles ou la ZAC du Bon Lait.

FIGURE 4 : MOBILITÉ RÉSIDENNELLE ASCENDANTE DES MOBILES PAR QUARTIER (EN %)



Champ : ensemble des enquêtés qui ont emménagé depuis moins de 5 ans dont on peut déterminer la mobilité sociale (n=811) ; données pondérées

En croisant les deux types de trajectoire on peut distinguer grossièrement cinq situations :

- Dans un premier ensemble de quartiers, on observe une convergence entre des trajectoires sociales immobiles ou ascendantes et des trajectoires résidentielles également ascendantes. Il s'agit au premier chef des communes rurales de Marolles et de La Bâtie, mais aussi de Croix Rousse, Riquet et de la ZAC Bon Lait. Marolles se distingue des autres quartiers par une surreprésentation des trajectoires sociales ascendantes chez les membres des professions intermédiaires. Cette commune pavillonnaire s'apparente à un « **quartier de promotion** » pour des « petits-moyens » (Cartier et al., 2008). On peut noter qu'à Croix Rousse et à Riquet habitent aussi une part importante de déclassés ayant connu une amélioration de leurs conditions de logement, le quartier offrant peut-être là une forme de compensation à la fragilisation du statut social. La consécration symbolique de la trajectoire sociale et résidentielle varie selon les quartiers et les caractéristiques sociales de ceux qui s'y installent : les habitants en ascension sociale qui considèrent que leurs conditions de logement se sont améliorées sont moins souvent propriétaires à Riquet (le tiers) qu'à Auteuil (plus de la moitié).
- Le deuxième groupe, à l'opposé, recouvre les cas de convergence entre des situations de déclassement ou d'immobilité sociale et de dégradation résidentielle : Armstrong et Grange Rouge sont les deux cas les plus marqués. Le sens perçu de la trajectoire résidentielle est indissociable du profil social des quartiers de résidence, les quartiers les plus **stigmatisés** dégradant symboliquement ceux qui y vivent (Bourdieu, 1993).
- Dans les autres cas de figure, on observe un désajustement entre les trajectoires sociales et le sens des trajectoires résidentielles. Le 3^e groupe de quartiers se distingue par la combinaison de trajectoires sociales ascendantes et résidentielles stables ou descendantes : il s'agit

principalement de quartiers parisiens, Auteuil, Batignolles et le quartier du Port. Peut-être peut-on expliquer ce désajustement par le coût du logement dans ces localisations, et plus largement dans la région parisienne, qui rend plus difficile d'y améliorer ses conditions de logement, alors qu'en parallèle l'agglomération parisienne permet bien souvent des trajectoires d'ascension sociale. A Montereau, où les différents types de trajectoires sociales sont tous représentés, les ascendants comme les immobiles ont souvent des trajectoires résidentielles descendantes.

- A l'opposé, la configuration mêlant trajectoire sociale descendante et trajectoire résidentielle ascendante concerne principalement le quartier des Navigateurs (et dans une certaine mesure la Croix Rousse et Riquet, comme indiqué ci-dessus). La différence avec Armstrong renvoie probablement au fait qu'aux Navigateurs, on compte plus de propriétaires arrivés à la faveur de la rénovation urbaine et qui peuvent voir là une forme de promotion locale. Il ne faut pas pour autant exagérer la différence avec Armstrong et Grange Rouge car les ménages déclassés socialement sont particulièrement nombreux dans les trois quartiers (plus de 40%)
- Pour être complets, notons que deux contextes ont une répartition assez proche de la moyenne, ne faisant pas ressortir de trajectoires typiques : il s'agit d'Ainay et de la Tour du Pin.

En résumé, l'opposition schématique entre des quartiers de promotion et des quartiers stigmatisés, où les deux types de trajectoires suivent la même pente, ne permet pas de décrire tous les contextes et il se glisse entre ces deux situations des configurations pour lesquelles le désajustement entre trajectoire résidentielle et sociale soulève la question des formes de compensation entre les deux.

L'hypothèse guidant la partie suivante est que le rapport au voisinage des individus, aussi bien dans leurs pratiques que dans leurs représentations, renvoie au moins en partie à leurs trajectoires sociales et résidentielles – celles-ci donnant lieu à des formes de compensation, de renforcement ou d'ajustement selon qu'elles divergent ou convergent (Collet, 2008 ; Debroux, 2013).

II. Les effets des trajectoires résidentielles, trajectoires sociales sur les rapports au voisinage

Des effets du sens perçu de la trajectoire résidentielle sur les pratiques de voisinage variables selon la trajectoire sociale.

De manière générale, le sens perçu de la trajectoire résidentielle a des effets objectivables sur les relations de voisinage, mais qui ne jouent pas dans le même sens selon l'orientation de la trajectoire sociale. Seront examinées ici successivement ces variations selon les différentes orientations de la trajectoire sociale.

TABLEAU 6 : PRATIQUES DE VOISINAGE DES MÉNAGES MOBILES EN FONCTION DES MOBILITÉS SOCIALES ET RÉSIDENTIELLES (À L'ÉCHELLE DE L'IMMEUBLE) EN %

	N'a aucune relation	Conversations uniquement	Est entré ou a reçu un voisin	A rendu ou reçu un service	A un conflit de voisinage	Dit éviter certains voisins
En ascension sociale et résidentielle	13	5	66	71	18	9
En ascension sociale mais immobilité ou dégradation résidentielle	13	13	53	60	10	9
Immobilité sociale mais ascension résidentielle	16	7	60	61	16	21
Immobilité sociale et immobilité ou dégradation résidentielle	14	6	69	67	25	19
Déclassement social mais ascension résidentielle	11	13	62	58	16	21
Déclassement social et immobilité ou dégradation résidentielle	25	8	46	55	18	19

Champ : ensemble des enquêtés qui ont emménagé depuis moins de 5 ans dont on peut déterminer la mobilité sociale (n=811) ; données pondérées

Trajectoires sociales ascendantes

Le fait de cumuler trajectoire sociale ascendante et amélioration des conditions de logement semble favoriser les relations de voisinage (y compris celles « négatives » comme les conflits qui sont aussi un signe d'implication dans le voisinage, cf. I-1-D du présent rapport). Les personnes dont les trajectoires sociales et résidentielles divergent entretiennent des relations plus superficielles avec le voisinage : elles sont relativement plus nombreuses que les autres catégories à se limiter aux conversations et échangent moins de visites et de services. Elles ne semblent pas pour autant chercher à s'isoler du voisinage, puisqu'elles n'évitent pas plus de voisins que les autres ménages en ascension sociale (et nettement moins que ceux ayant d'autres trajectoires sociales).

Trajectoires d'immobilité sociale

L'effet de la trajectoire résidentielle semble inversé pour les immobiles sociaux : ce sont ceux dont les conditions de logement ne se sont pas améliorées qui voient le plus. Il faut préciser qu'ils sont moins en situation de déclassement résidentiel que de stabilité : il y a donc une congruence entre l'évolution (ou plutôt la non évolution) de leur statut social et celle de leur statut résidentiel qui facilite probablement une bonne adaptation au contexte local. Leurs fortes pratiques de voisinage sont tout

de même remarquables car ils appartiennent à des milieux sociaux moins favorisés que les immobiles sociaux en ascension résidentielle, et sont plus souvent des solos, deux facteurs jouant habituellement fortement à la baisse sur l'intensité des sociabilités locales. Le paradoxe est d'autant plus remarquable que les immobiles sociaux en ascension résidentielle ont plus fréquemment de la famille dans le quartier ou la commune et des connaissances dans le quartier datant d'avant leur emménagement, un ancrage local qui ne semble pourtant pas se traduire par des pratiques de voisinage plus intenses. Notons également que les immobiles sociaux en stabilité ou en déclassé résidentiel sont aussi ceux qui ont le plus de conflits, de telle sorte que leur investissement dans le voisinage ne se fait pas sans heurts. Ils sont d'ailleurs aussi assez nombreux à éviter certains voisins.

Trajectoire sociale descendante

Ceux qui cumulent des trajectoires sociales et résidentielles descendantes entretiennent moins de relations de proximité : ils sont nettement plus nombreux à n'entretenir aucune relation et à ne pas se rendre chez un voisin, ni à en recevoir. Cette image de retrait peut être quelque peu nuancée : ils échangent plus de services que de visites (alors que l'on observe en général l'inverse) et sont aussi plus souvent en conflits que les autres catégories. On peut supposer que ces ménages doublement déclassés sont partagés entre certains qui sont isolés, ou en tous cas en réel retrait par rapport au voisinage, et d'autres plus investis dans un rapport à la fois pragmatique (échanges de services) et potentiellement conflictuel au voisinage. A l'inverse, pour ceux ayant des trajectoires résidentielles ascendantes, les relations de voisinage se situent à des niveaux assez proches de ceux des autres catégories, en dépit de l'appartenance aux catégories employés et ouvriers. Il est assez tentant d'y voir une forme de compensation à la perte de statut social. Les données qui suivent sur les représentations permettent de mieux traiter cette hypothèse et de préciser le sens donné aux relations de voisinage en fonction de la trajectoire socio-résidentielle.

Trajectoires résidentielles, trajectoires sociales et représentations du voisinage

En effet, les représentations du voisinage et du quartier sont, comme les pratiques de voisinage, liées aux trajectoires sociales et résidentielles, ce que montre le tableau suivant.

TABLEAU 7: REPRÉSENTATIONS DU VOISINAGE ET DU QUARTIER DES MÉNAGES MOBILES EN FONCTION DES MOBILITÉS SOCIALES ET RÉSIDENTIELLES (EN %)

	Estime que les relations de voisinage sont très importantes	S'est déjà senti jugé dans le voisinage	Pense que ses voisins lui ressemblent	Ne se sent pas bien dans le quartier
En ascension sociale et résidentielle	15	17	29	3
En ascension sociale mais immobilité ou dégradation résidentielle	15	16	20	8
Immobilité sociale mais ascension résidentielle	19	20	24	6
Immobilité sociale et immobilité ou dégradation résidentielle	23	17	31	5
Déclassement social mais ascension résidentielle	22	30	22	1
Déclassement social et immobilité ou dégradation résidentielle	19	20	18	16

Champ : ensemble des enquêtés qui ont emménagé depuis moins de 5 ans dont on peut déterminer la mobilité sociale (n=811) ; données pondérées

Trajectoire sociale ascendante

Ceux qui cumulent trajectoire sociale ascendante et amélioration de leurs conditions de logement semblent ajuster leur représentation du quartier et du voisinage d'une part et leur position sociale d'autre part : ils trouvent souvent que leurs voisins leur ressemblent, et sont rares à se sentir mal dans le quartier. C'est l'inverse pour ceux dont les conditions de logement ne se sont pas améliorées – alors que les deux groupes accordent la même importance aux relations de voisinage et se sentent assez peu jugés dans l'espace local. D'une certaine façon, les premiers sont dans une logique où les deux trajectoires se renforcent et leurs pratiques comme leurs représentations traduisent une logique d'identification au voisinage.

Les seconds font quant à eux preuve d'une certaine distance face à un environnement résidentiel pas tout à fait ajusté à leur nouvelle position sociale, distance cohérente avec les pratiques de voisinage pointées ci-dessus. Comme les autres ménages en déclassement résidentiel, ils souhaitent souvent déménager (à 66% contre 41% pour les autres ascendants) mais, surtout, ils sont peu nombreux à vouloir ré-éménager dans le quartier (8%) : selon les quartiers il entre sans doute dans cette distance

une part de distinction vis-à-vis d'une partie de la population locale, notamment dans des quartiers, le Quartier du Port ou Montereau, où ce type de trajectoires s'observe fréquemment. Dans un cadre différent, celui de Batignolles, on observe un phénomène comparable.

Trajectoire d'immobilité sociale

Parmi les immobiles sociaux, on observe la même inversion de l'effet de la trajectoire résidentielle dans les représentations que pour les pratiques de voisinage. De même que l'investissement dans le voisinage était plus fort pour ceux dont les conditions de logement ne s'étaient pas améliorées, leur « adhésion » à l'espace local est plus franche : ils donnent plus d'importance aux relations de voisinage, trouvent plus souvent que leurs voisins leur ressemblent et sont un peu moins nombreux à s'être sentis jugés. Certes, ils souhaitent souvent déménager dans les deux ans (65% contre 38% pour les autres immobiles sociaux), mais plutôt à proximité, dans le quartier (15%) ou dans la commune. Dans une certaine mesure, ils se rapprochent de la logique d'identification des ascendants même si, pour une partie de ces ménages vivant dans des quartiers stigmatisés comme à Armstrong, cette identification est ambivalente : peut-être serait-il plus juste de parler de familiarisation rapide, d'adaptation au quartier.

C'est un peu moins net pour ceux qui améliorent leurs conditions de logement. Ils pensent nettement moins souvent que les premiers que leurs voisins leur ressemblent, et disent plus régulièrement « se sentir jugés » : du fait d'un sur-classement résidentiel lié au décalage entre une position sociale stable et une position résidentielle qui s'améliore, ils peuvent se sentir déplacés (Bourdieu, 1993), leur « habitus résidentiel » (Authier et al., 2010) ne leur permettant pas d'habiter pleinement le lieu. Par ailleurs, dans certains quartiers comme Riquet ou dans les communes rurales, où ces trajectoires sont surreprésentées, la proportion de mobile est plus faible qu'ailleurs : il est possible que la place prise par les ménages installés depuis longtemps, et ayant de longue date développé des réseaux de voisinage, ne facilite pas l'adaptation des nouveaux arrivants.

Trajectoire sociale descendante

Ceux qui cumulent déclassement social et résidentiel présentent un indicateur fort de mise à distance du quartier : ils sont beaucoup plus nombreux que toutes les autres catégories à ne pas se sentir bien dans leur quartier. Comme l'ensemble des trajectoires résidentielles non ascendantes, ils sont plus des deux tiers à vouloir déménager dans les deux ans (68%) mais ils sont surtout ceux qui veulent déménager le plus loin, en dehors de l'agglomération et a fortiori du quartier. Ce sont également les moins nombreux à penser que leurs voisins leur ressemblent. Parce que leur voisinage ne correspond pas à l'image qu'ils se font d'eux-mêmes compte-tenu de leur origine sociale, ils se tiennent en retrait de la vie locale (cf. chapitre II - 1F « Deux centres de petites villes périurbaines »). Pour autant, ils accordent de l'importance aux relations de voisinage, ce qui semble indiquer que ce retrait est plus subi qu'activement recherché, de telle sorte qu'ils semblent s'inscrire dans une logique de rejet.

A l'inverse, les déclassés qui perçoivent leur trajectoire résidentielle comme ascendante, et dont on a vu qu'ils compensaient leur déclassé social par un certain investissement dans les sociabilités de proximité, se sentent très rarement mal dans leur quartier et sont parmi les plus nombreux à trouver que leurs voisins leur ressemblent. S'ils ont ajusté leur position résidentielle à leur origine sociale, ils se trouvent, compte-tenu de leur position sociale actuelle, dans un sur-classement résidentiel qui favorise le sentiment d'être jugé : ils sont en effet les plus nombreux à s'être sentis jugés dans leur

quartier. Ce mécanisme concerne des quartiers différents, gentrifiés comme la Croix Rousse, de grands ensembles comme les Navigateurs ou une commune périurbaine comme Montereau. On peut donc penser que leur investissement compensatoire est marqué par une fragilité et un risque de se sentir stigmatisé.

Les trajectoires sociales et résidentielles combinées, convergentes ou divergentes, semblent donc jouer un grand rôle dans les manières de s'intégrer ou non à un contexte et à un voisinage donné. Le tableau suivant récapitule les différentes logiques qui ressortent de l'étude.

TABLEAU 8 : RÉCAPITULATIF DES LIENS ENTRE TRAJECTOIRES SOCIO-RÉSIDENTIELLES ET LOGIQUES D'INSCRIPTION DANS LE VOISINAGE

Trajectoires socio-résidentielles	Logique d'inscription dans le voisinage
En ascension sociale et résidentielle	Identification
En ascension sociale mais immobilité ou dégradation résidentielle	Distanciation
Immobilité sociale mais ascension résidentielle	Sentiment d'être déplacé
Immobilité sociale et immobilité ou dégradation résidentielle	Adaptation
Déclassement social mais ascension résidentielle	Compensation incertaine
Déclassement social et immobilité ou dégradation résidentielle	Rejet

Conclusion

Si, dans l'ensemble, les habitants récemment installés dans leur logement voient moins que les autres, ils ne constituent pas pour autant un groupe homogène du point de leurs trajectoires résidentielle et sociale et de leurs caractéristiques sociodémographiques.

Les données traitées ici ont permis de distinguer, parmi les ménages d'âges équivalents installés depuis moins de deux ans, ceux qui sont de passage, souhaitant déménager dans les deux ans, de ceux qui sont en cours d'installation. Les premiers considèrent que leurs conditions de logement se sont dégradées. Les seconds connaissent au contraire une mobilité résidentielle ascendante qui semble les lancer dans une dynamique d'ancrage local. D'autres ménages, installés depuis 2 à 4 ans, peuvent être considérés comme mobiles : plus âgés, ils ont déménagé suite à une séparation ou une mutation et envisagent de re-déménager dans les deux ans. Ils sont en situation de transition résidentielle et considèrent que leurs conditions de logement se sont dégradées.

Certains contextes locaux sont liés de façon privilégiée à certains types de trajectoires socio-résidentielles : entre les quartiers de promotion, qui accueillent des mobiles cumulant trajectoires sociales et résidentielles ascendantes, et les quartiers populaires stigmatisés, où se concentrent les ménages pour lesquels la dégradation des conditions de logement renforce le déclassement social, près de la moitié des contextes étudiés sont plutôt caractérisés par la divergence entre les trajectoires sociales et résidentielles des mobiles.

La prise en compte de la diversité des trajectoires socio-résidentielles des mobiles et des contextes locaux dans lesquels elles se réalisent invite à complexifier l'effet du milieu social sur les relations de voisinage, effet dont d'autres chapitres montrent le caractère très structurant. Parmi les mobiles, l'ajustement ou la divergence entre les trajectoires sociales et résidentielles semblent au moins aussi importantes que le milieu social pour expliquer les pratiques et les représentations du voisinage. Ainsi les cadres et professions intermédiaires qui combinent mobilité sociale ascendante et trajectoire résidentielle descendante, ou immobilité sociale et ascension résidentielle, voisinent moins et s'ajustent moins à la vie sociale locale que des ménages employés ou ouvriers combinant immobilités sociale et résidentielle. Milieu social, espace local et trajectoires socio-résidentielles dessinent donc une configuration dont il faut saisir les différents aspects pour bien appréhender la construction du rapport au voisinage des mobiles.

Dans une certaine mesure, les résultats de ce chapitre conduisent aussi à nuancer l'effet d'un autre facteur fortement explicatif des relations de voisinage : l'ancienneté de résidence. Là où les résultats des précédents chapitres laissaient entrevoir un effet uniforme de l'ancienneté avec une augmentation très nette des relations de voisinage au bout de deux ans, liée au temps nécessaire à la familiarisation et à la création des liens, le fait de se concentrer sur les mobiles fait apparaître des manières contrastées d'entrer et de s'investir dans le voisinage. De ce point de vue, il serait intéressant d'approfondir les analyses présentées en comparant les trajectoires socio-résidentielles des mobiles à celles des installés depuis plus de cinq ans, et de voir si leurs effets perdurent, se modifient avec le temps ou s'estompent par rapport à d'autres facteurs.

Références citées

AUTHIER J.-Y. (dir.), BIDET J., COLLET A., GILBERT P., STEINMETZ H., 2010, *Etat des lieux sur les trajectoires résidentielles*, Rapport pour le PUCA (Plan Urbanisme, Construction Architecture), Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du développement durable et de la mer.

BENOIT-GUILBOT O., MODAI C., 1980, « Les stratégies résidentielle et professionnelle de l'identité sociale », *Archives de l'Observatoire du Changement Social*, volume IV, CNRS, Paris, 1980, p. 45-89

BOURDIEU P., 1993, « Effets de lieux », dans *La Misère du monde*, P. BOURDIEU (dir.), Paris, Seuil, p. 159-167.

CARTIER M., COUTANT I., MASCLET O., SIBLOT Y., 2008, *La France des "petits-moyens" Enquêtes sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte

COLLET A., 2008, « Les « gentrificateurs » du Bas Montreuil : vie résidentielle et vie professionnelle », *Espaces et sociétés*, 2008, 132-133, p. 125-141.

DEBROUX J., 2013, « Pourquoi s'installer en périurbain ? Une explication par les trajectoires sociales », *Métropolitiques*, 15 novembre, <https://metropolitiques.eu/Pourquoi-s-installer-en-periurbain.html>

PEUGNY, C., 2007, « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Économie et Statistique*, 410, p. 23-39.